This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6201
-285
-d.2
op.2

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

# MANUEL

DE

# BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

PAR

CH.-V. LANGLOIS
Professeur-adjoint à l'Université de Paris

---

DEUXIÈME FASCICULE

---

Stanford Library

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1904

Droits de traduction et de reproduction réservés.

259062

STANFORD LIBRARY

# LIVRE I

# LES ÉTUDES HISTORIQUES

## DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

## CHAPITRE I

### LES ORIGINES, JUSQU'AU MILIEU DU XV[e] SIÈCLE

**328.** — On dit communément que la critique historique date de la Renaissance. Quantité d'historiens modernes (Ranke, Sybel, Nissen, etc.) ont écrit, sous diverses formes : l'antiquité classique et le moyen âge eurent des poètes et des philosophes, mais point de critiques ni d'hommes capables de se représenter ou d'exposer correctement, d'après les sources, les choses du passé lointain; l'ἀκρισία est un trait caractéristique de la culture intellectuelle des anciens temps.

D'autre part, on a souvent exprimé le regret, sensiblement contradictoire avec les affirmations précédentes, que l'histoire de la Méthode historique (critique) pendant l'antiquité et le moyen âge restât à faire[1].

Cependant il n'est pas tout à fait exact que la critique historique ait été totalement inconnue avant le xv[e] siècle, ni que l'histoire de la Méthode historique avant la Renaissance soit encore un *desideratum* important de la science.

1. E. Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode*, 3[e] éd., p. 35.

**329.** — Et d'abord, s'il n'existe point d' « Histoire » proprement dite « de la Méthode historique dans l'antiquité » ou « au moyen âge »[1], on sait déjà fort bien comment les principaux historiographes de l'antiquité et du moyen âge ont travaillé. En effet, leurs ouvrages sont depuis longtemps considérés comme des documents, dont — ainsi que de tous les documents — il ne serait pas prudent de se servir sans les avoir préalablement critiqués, c'est-à-dire sans en avoir étudié la contexture et les sources. Chacun des érudits et des historiens grecs et latins[2] et la plupart des historiographes du moyen âge[3] ont été, dès à présent, l'objet de monographies où l'on a essayé de déterminer leurs procédés d'investigation et de composition. Il n'y a donc plus qu'à rapprocher ces monographies pour être en mesure de tirer les quelques conclusions générales que l'on peut juger à propos de formuler.

**330.** — Or, comparaison faite, il semble que les lieux communs sur « le manque de critique » qui « constituait à l'état d'enfance intellectuelle » les sociétés de l'antiquité et du moyen âge ne peuvent être acceptés.

Le sens critique est une des facultés les plus hautes de l'esprit et sans doute une des moins bien partagées. Elle était rare autrefois comme aujourd'hui, non seulement dans la masse indiffé-

1. Voy. cependant A. Gräfenhan (*Geschichte der klassischen Philologie im Alterthum*. Bonn, 1845, 4 vol. in-8), et L. O. Bröcker (*Moderne Quellenforscher und antike Geschichtsschreiber*. Innsbruck, 1882, in-8) pour l'antiquité classique. — Pour le moyen âge : A. H. L. Heeren (*Geschichte des Studiums der classischen Litteratur*. Göttingen, 1797, in-8. Einleitung [Geschichte der Werke der Classiker im Mittelalter]), et B. Lasch (*Das Erwachen und die Entwickelung der historischen Kritik im Mittelalter*. Breslau, 1887, in-8). La courte dissertation de B. Lasch, souvent citée à cause de son titre, ne traite que de la période du moyen âge comprise entre le VIe et le XIIe siècle.

2. Voy. par exemple, sur Tite-Live, W. Soltau, *Livius Geschichtswerk, seine Komposition und seine Quellen. Ein Hilfsbuch für Geschichtsforscher und Liviusleser* (Leipzig, 1897, in-8). Sur Suétone, A. Macé, *Essai sur Suétone* (Paris, 1900, in-8). — Bibliographie des travaux de ce genre par E. Hübner, *o. c.*, p. 171-211, et dans les Manuels d'histoire de la littérature grecque ou latine (§ 133).

3. Bibliographie des travaux sur les sources et la méthode des historiographes du moyen âge dans le Répertoire précité de Potthast (§ 145), et dans les Manuels bibliographiques sur les sources (§ 150).

rente, mais même parmi ceux qui s'intéressaient sincèrement au passé. — Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que, dès l'antiquité, on ait vu des gens avides de renseignements historiques et passionnés pour l'histoire, mais crédules, légers, incapables de discernement, qui recueillaient au hasard et cousaient ensemble tant bien que mal des données de provenance et de valeur diverses; qui se posaient des questions puériles, oiseuses; et qui accumulaient les quiproquos, les erreurs matérielles. Mais de tels phénomènes ne sont pas caractéristiques de l'antiquité ou du moyen âge; ils sont de tous les temps et de tous les pays. — Dans tous les temps, dans tous les pays, on a vu aussi des compilateurs médiocrement consciencieux usurper la réputation d'historien à la faveur d'une certaine dextérité littéraire, l'histoire confondue avec la rhétorique, et l'érudition avec la curiosité vaine. — Le mépris grossier et sans discernement des études historiques a été professé jadis : « Rechercher lequel est le plus ancien d'Homère ou d'Hésiode, dit Sénèque, n'est pas plus important que de savoir pourquoi Hécube, qui était plus jeune qu'Hélène, était moins bien conservée[1]. » Mais chacun connaît des gens d'aujourd'hui qui, sur ce point, seraient du même avis.

Réciproquement, une minorité s'est toujours rencontrée d'individus, nés avec des aptitudes spéciales, qui, d'instinct, ont travaillé plus ou moins conformément aux méthodes rationnelles. Et dans cette minorité se sont élevés, de tout temps, des sujets exceptionnels, atteints de cette hyperesthésie de l'attention, de la mémoire et de la finesse qui fait les grands érudits.

La critique textuelle et la critique de provenance ont été pratiquées avec un vif éclat, dès l'époque des Ptolémées, dans les écoles fondées autour des célèbres bibliothèques d'Alexandrie et de Pergame. Ce n'est pas sans motif que l'activité philologique des Alexandrins a été comparée parfois à celle de la Renaissance. Zénodote, Eratosthènes, Aristarque et ses disciples grecs (οἱ Ἀριστάρχειοι), Cratès de Malles et ses disciples romains (M. Terentius Varro, M. Valerius Probus, etc.), « grammairiens » et « philologues », éditeurs et commentateurs de textes, sont les précurseurs et comme les prototypes des éru-

1. Sénèque, *Epist.*, 88, 6. Cité par M. Bonnet, *La philologie classique* (Paris, 1892), p. 45.

dits occidentaux du XVI[e] siècle. Ce qui subsiste de leur œuvre — des fragments, en partie dénaturés, — est relativement peu de chose, mais suffit à établir que beaucoup de ces Anciens ont égalé en patience minutieuse les plus diligents des Modernes. Nul doute que les grands « philologues » de l'antiquité aient été aussi pénétrants que les meilleurs des « humanistes ». Si, comme le dit Cicéron, Aristarque avait coutume d'abuser de la critique conjecturale au point de rejeter dans Homère les vers qui ne lui plaisaient pas, le même reproche a été justement adressé, dans les mêmes termes, à plus d'un aristarque moderne, depuis Scaliger jusqu'à Porson, sinon jusqu'à Gottfried Hermann[1].

Au moyen âge aussi, le besoin s'est fait sentir d'avoir des textes intelligibles et uniformes, et on a essayé d'en constituer. Alcuin fut chargé par Charlemagne de doter l'Église franque d'une Bible ramenée à la version originale de saint Jérôme. Les lettrés de la Renaissance carolingienne ont fait des efforts souvent malheureux, mais énergiques, pour nettoyer les manuscrits des leçons mauvaises qui les encombraient. Le problème philologique de la correction de la Bible fut abordé de nouveau au XII[e] siècle par les Cisterciens, au XIII[e] par les Dominicains sous les auspices du Saint-Siège[2]. Il y a dans la littérature savante du XIII[e] siècle des lueurs d'esprit critique. Thomas d'Aquin, entreprenant de commenter l'encyclopédie d'Aristote, demanda une traduction nouvelle, faite directement d'après le grec, à son confrère Guillaume de Moerbeke, qui fut archevêque de Corinthe[3]. Roger Bacon, dans l'*Opus majus*, a revendiqué les droits de la critique et dénoncé quelques-uns des obstacles qui arrêtaient, de son temps, le progrès des connaissances, avec une singulière lucidité[4]. Tout n'est pas nul, ou absurde, au point de vue moderne de la critique, dans l'immense collection des gloses et des commentaires du moyen âge[5].

1. Ci-dessous, p. 345, note 1.

2. H. Denifle, *Die Handschriften der Bibel-Correctorien des* 13. *Jahrhunderts*, dans l'*Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte*, IV (1888).

3. P. Mandonnet, *Siger de Brabant et l'averroïsme latin au* XIII[e] *siècle*, p. LIV.

4. E. Charles, *Roger Bacon*, p. 119-25.

5. Voir S. Berger, *Quam notitiam linguæ hebraicæ habuerint Christiani medii ævi temporibus in Gallia* (Nancy, 1893, in-8); et J. E. Sandys, *A history of classical scholarship to the end of the middle ages* (Cambridge, 1903, in-8).

Il est vrai que les historiographes proprement dits de l'antiquité et du moyen âge n'ont pas pris, en travaillant, les précautions réfléchies qui sont maintenant de rigueur. Ils ont tous opéré instinctivement et, par conséquent, assez mal; mais il y a des degrés. Tous n'étaient pas également maladroits. Les uns n'ont su que juxtaposer les sources qu'ils avaient sous la main, en y ajoutant des bévues, sans se soucier d'en résoudre les contradictions; d'autres n'ont pas laissé de chercher, de comparer, de discuter des documents, de constater des lacunes, d'exprimer des doutes. Il serait facile d'en citer dont le bon sens s'est révolté contre les fables acceptées par le commun des hommes de leur temps et la plupart de leurs confrères. Otton de Freisingen, Guibert de Nogent, Bernard Gui, par exemple, avaient, chacun dans son genre, des qualités naturelles d'historien.— Dira-t-on que ce qui leur manquait à tous, c'était la critique supérieure, philosophique, qui seule procure la véritable intelligence du passé? Mais c'est d'hier que la notion de développement historique a été clairement conçue. La critique philosophique fut aussi étrangère aux hommes de la Renaissance qu'à ceux de l'antiquité et du moyen âge. On était encore impuissant, il n'y a pas si longtemps, à se figurer le passé autrement que sous un demi-jour fantastique, ou d'une manière conventionnelle, ou comme semblable au présent, ainsi que font les enfants. A cet égard, l'enfance de l'humanité s'est prolongée pendant des siècles après la fin du moyen âge.

La principale différence entre les Anciens et les Modernes, c'est que les conditions matérielles du travail étaient infiniment plus mauvaises pour les Anciens. Ils n'avaient pas les moyens d'information et de comparaison dont les Modernes ont disposé. A l'origine, des matériaux dispersés; aucun de ces outils (répertoires, dictionnaires, indices et concordances) qui représentent, pour ainsi dire, de l'expérience condensée; chacun livré à ses propres forces. Plus tard, la décadence générale de la civilisation, la rareté et l'incorrection des livres, le joug d'une détestable routine pédagogique, le très petit nombre des lettrés, leur isolement qui limitait à l'excès l'horizon de chacun, furent des empêchements invincibles. La science ne pouvait se développer tant que les érudits les mieux doués et les plus instruits seraient condamnés à errer par ignorance de points de fait élémen-

taires, et tant que les résultats acquis par eux seraient exposés à se perdre, ou, chose plus fâcheuse encore, à se corrompre, au cours de transmissions successives, par la négligence des copistes. La supériorité de la science moderne tient à ce qu'elle possède une réserve énorme de vérités démontrées, soigneusement classée et mise à l'abri de tous les hasards.

En résumé, l'immense majorité des philologues et des historiographes de l'antiquité et du moyen âge méritent, avec des nuances, l'épithète d'« acritiques », qui leur a été souvent appliquée en bloc. Mais il ne paraît pas qu'à aucun moment la lumière de l'esprit critique se soit éteinte ou totalement éclipsée dans nos régions. Cela aurait pu arriver. Cela est arrivé, semble-t-il, en Chine et dans l'Hindoustan. Cela serait arrivé chez nous si la méthode scolastique ou la philosophie mystique avaient complètement triomphé. Il n'en fut rien, et c'est pour cela que, dès que les circonstances le permirent, le magnifique épanouissement de la « Renaissance » s'est produit.

**331.** — Le point de départ et les premières manifestations du mouvement de la Renaissance sont bien connus[1].

Les souvenirs de la civilisation antique n'avaient jamais cessé, pendant le moyen âge, d'inspirer des regrets passionnés. *Aurea Roma*. On la connaissait mal, mais sa figure idéalisée n'en avait que plus de charme. Surtout en Italie, où la tradition de l'antiquité classique n'est jamais morte tout à fait. Le rêve inconscient des esprits les plus libres et les plus nobles du moyen âge italien fut de retrouver la voie perdue depuis la chute de l'Empire, en remontant le cours des siècles.

Ressusciter l'antiquité, vivre de la vie supérieure que les Anciens avai[illegible] u fut ex[illegible]ment formulé, dès le XIV[e] siècle, [illegible] et des hommes politiques comme Pétrarque et [illegible]

1. [illegible] complète du sujet : G. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen* [illegible] *das erste Jahrhundert des Humanismus*, t. II [illegible] *dell' antichità classica, ovvero il primo* [illegible] *e conversioni con gli indici bibliografico e ana-* [illegible] 1897, in 8°.

[illegible] de l'humanisme a été dressée par K. Hart[illegible] *Zeitalter des Humanismus*, dans la [illegible] K. A. Schmid, II (Stuttgart, 1888).

Rienzi. Étudier l'antiquité, considérée *a priori* comme un modèle incomparable, afin d'entrer en communication avec elle et de faire passer, pour ainsi dire, sa substance dans leur sang, telle fut la pensée centrale de ces initiateurs. Ils s'appliquèrent dès lors à recueillir pieusement tout ce qui subsistait d'elle. L'influence personnelle de Pétrarque fut ici très importante. Ce personnage se rendit parfaitement compte qu'il se trouvait à un moment décisif, sachant assez du passé pour en être amoureux, et trop peu pour l'aimer avec intelligence : « *Ego, cui nec dolendi ratio deest nec ignorantiæ solamen adest, velut in confinio duorum populorum constitutus ac simul ante retroque prospiciens...* »[1]. Bibliophile éclairé, excellent écrivain, il a beaucoup fait pour promouvoir les recherches, pour mettre à la mode l'émendation des textes (par le moyen de la critique divinatoire)[2] et l'imitation des œuvres anciennes. Les humanistes italiens du xve siècle, ces collectionneurs incomparables, d'une virtuosité qui n'a jamais été dépassée dans la correction conjecturale et d'une si surprenante maîtrise dans le pastiche du latin classique, sont sa postérité directe.

**332.** — Contrairement à l'opinion la plus répandue, les innovations et les découvertes techniques qui changèrent, vers ce temps-là, les conditions matérielles du travail intellectuel, n'ont pas contribué à *déterminer* la Renaissance des études historiques. La formation de vastes bibliothèques fut, au xive et au xve siècles, non pas une cause, mais un effet. Pétrarque a vécu avant Gutenberg, et l'apogée de l'humanisme en Italie se place pendant la première moitié du xve siècle, avant l'invention de l'imprimerie. Alfonse le Magnanime, roi de Naples, qui professait pour les livres de l'antiquité un respect quasi religieux et qui créa une des plus belles bibliothèques de son temps, est mort en 1458. Le Pogge (Poggio Bracciolini), secrétaire apostolique sous Boniface IX, qui, comme il s'en est vanté, « tira des ronces et des ténèbres » tant de manuscrits d'auteurs classiques et d'inscriptions au cours de ses voyages d'exploration en Italie, en

1. Dans les *Res Memorandæ*. Cité par P. de Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme* (Paris, 1892. in-8), p. 269.

2. Sur les connaissances et les procédés de travail de Pétrarque, voir P. de Nolhac, *o. c.*, p. 227 et *passim*.

Suisse, en Allemagne, en Angleterre, est mort en 1459. Deux autres découvreurs célèbres de manuscrits et d'inscriptions, qui parcoururent plusieurs pays riverains de la Méditerranée à la recherche des documents, Cyriaque d'Ancône et Johannes Aurispa, sont morts l'un avant 1457, l'autre en 1459. A cette date, il y avait plus de cinquante ans que l'Italie et l'Occident avaient vu paraître les premiers professeurs de grec, émigrés de Constantinople. Les ouvrages de Flavio Biondo, le premier des historiens modernes de la Rome antique (*Roma instaurata*, *Roma triumphans*, etc.), de Lorenzo Valla, l'émule et l'adversaire du Pogge, n'ont pas été imprimés de leur vivant.

On peut même dire sans paradoxe que, dans certains pays, l'imprimerie a plutôt nui, pendant un temps, aux intérêts de la Renaissance, en multipliant d'abord, comme elle fit, les productions du moyen âge.

Il est incontestable, du reste, que la formation de grandes bibliothèques princières et l'invention de la typographie, en procurant un commencement de centralisation des documents, et en aidant bientôt à la diffusion des textes, augmentèrent d'une manière incalculable la force et l'efficacité du mouvement qui s'était spontanément dessiné.

**333.** — Les *Itali* de la première moitié du xv^e^ siècle, pour la plupart professeurs ambulants de belles-lettres et familiers des cours princières, ont mené une existence de combat, dans la fièvre des découvertes, au milieu de polémiques furieuses. Leur histoire personnelle, dont leurs nombreux écrits fournissent les éléments, n'est pas sans intérêt. Elle est très pittoresque. C'étaient des hommes animés de passions violentes. Poggio, Filelfo, Valla et leurs émules ont vomi les uns sur les autres d'incroyables invectives, s'accusant, par jalousie professionnelle, non seulement d'ignorance — ce qui est assez naturel entre savants, — mais, ce qui ne se fait plus, de fraudes, d'ivrognerie, de vices contre nature et d'infortunes conjugales. Jules César Scaliger est le plus étonnant matamore de comédie qu'il soit possible d'imaginer. On s'explique donc que la biographie de ces premiers pionniers de la Renaissance ait tenté, de nos jours, bien des gens. Mais elle n'est guère instructive que pour la connaissance des mœurs italiennes à la fin du moyen âge. L'histoire de l'érudition peut la négliger sans dommage.

Les travaux de ces premiers pionniers n'ont plus, en effet, de

valeur que dans la mesure où leurs auteurs ont utilisé des documents qui sont aujourd'hui perdus. C'est ainsi que les manuscrits de Cyriaque d'Ancône, qui prit copie d'inscriptions dont les originaux ont disparu, sont devenus une des sources de la littérature épigraphique. Comme les « philologues » de l'antiquité, Diodore ou Aulu-Gelle, les *Itali* sont consultés maintenant, non pas pour eux-mêmes, mais à cause de ce qu'ils ont sauvé de la destruction. — Ils se survivent cependant par leurs émendations conjecturales des textes grecs et latins, qui n'ont pas toutes été éliminées par la critique plus régulière et plus sûre des derniers siècles : « On serait étonné, a-t-on dit, de voir ce que deviendraient certains auteurs de l'antiquité si l'on en ôtait toutes les corrections dues aux Italiens du XV^e siècle. »

**334.** — Le culte de l'antiquité et de ses reliques, à la façon de Pétrarque, trouva d'abord un terrain d'élection en Italie, pour les raisons indiquées. Mais le mouvement ne tarda pas à prendre de l'ampleur. — D'une part, en Italie même, la curiosité, éveillée sur les choses de l'antiquité, s'étendit bientôt à d'autres régions du passé. Le premier historien de la Rome antique, Flavio Biondo, est aussi le premier qui ait conçu le moyen âge comme une époque distincte et entrepris, dans ses « Décades », d'en esquisser les annales[1]; Lorenzo Valla, l'éditeur d'Hérodote et de Thucydide, l'émendateur de Tite-Live, le commentateur de Salluste, qui, dans ses *Elegantiæ linguæ latinæ*, a jeté les bases de la grammaire historique du latin, a démontré l'inauthenticité de la fausse donation de Constantin, et ses *Adnotationes* sur la Vulgate du Nouveau Testament le font considérer comme le premier précurseur de la Critique religieuse[2]; Platina, membre de l'Académie fondée par Pomponius Lætus pour encourager l'examen des monuments de l'antiquité, a dédié à Sixte IV un livre sur « les Vies des papes » où l'on a puisé pendant des siècles. — D'autre part, hors d'Italie, la diffusion de l'humanisme fut extraordinairement rapide.

1. *Historiarum ab inclinato Romano Imperio et Roma per Alaricum Gothorum regem anno Christi CCCCX capta usque ad annum MCCCCX Decades III, libri XXI.*

2. Voir F. v. Wolff, *L. Valla, sein Leben und seine Werke* (Leipzig, 1893, in-8). Cf. Ph. Monnier, *Le Quattrocento. Essai sur l'histoire littéraire du XV^e siècle italien* (Paris, 1901), l. II, ch. VI.

# CHAPITRE II

## LA RENAISSANCE ET LA RÉFORME

**335.** — Sur le sol italien, le mouvement d'études que Pétrarque avait inauguré s'est continué en s'élargissant, mais sans changer de direction, jusqu'au déclin du XVI^e^ siècle. Vers la fin se manifestèrent des signes d'épuisement.

Les principaux centres de l'érudition italienne ont été, depuis le milieu du XV^e^ siècle, Venise, Florence et Rome. — Pendant l'âge précédent, Venise, très florissante par le commerce, n'avait eu qu'une médiocre importance littéraire; c'était là qu'avaient débarqué les premiers Grecs, émigrés de Constantinople, mais ils n'avaient fait qu'y passer. Cela changea rapidement, à partir de 1450 environ. La gloire artistique et scientifique consola désormais la ville de son amoindrissement politique. L'imprimerie d'Alde Manuce fut établie près du Rialto en 1495; l'Académie aldine fut fondée en 1500 : les ateliers et la maison des Aldes devinrent le rendez-vous des hommes les plus instruits, non seulement de l'Italie et de l'Orient byzantin, mais de l'Europe entière. — A Florence, le rôle prépondérant des Alde fut tenu par les Giunta. Le plus bel esprit de son temps, le Pétrarque du XV^e^ siècle, Angelo Ambrogini, dit, de son lieu de naissance, Poliziano (Politien, † sept. 1494), enseigna l'éloquence latine et grecque au *Studio* de Florence. — Enfin, aucune cour princière n'offrit autant de ressources et ne proposa de plus riches récompenses aux érudits que la cour pontificale et celles des cardinaux lettrés. Rome fut alors, comme on l'a dit, « la capitale de la philologie ».

Les Italiens de la Renaissance proprement dite ont mené de front, comme leurs prédécesseurs immédiats, la recherche et la publication des textes grecs et latins; des essais d'interprétation de ces textes, sous forme de traductions ou de commentaires; et l'imitation systématique des anciens. Quoique leurs éditions soient, naturellement,

hors d'usage, c'est là le meilleur de leur œuvre, et il semble qu'ils s'en soient, jusqu'à un certain point, rendu compte : « L'émendation des textes, disait en 1550 Marc-Antoine Muret, procure plus d'honneur durable que la composition de discours ou de poèmes grecs et latins[1] ». Quant à l'interprétation, il n'y a pas à s'étonner qu'ils s'y soient montrés gauches, aussi bien que les « philologues » de l'antiquité elle-même, parce qu'ils étaient, eux aussi, comme perdus dans un océan de faits, sans points de repère et sans sillages; ils s'en sont peu préoccupés, du reste[2]. — Ce qui frappe surtout, quand on les considère, c'est à quel point ils étaient loin, pour la plupart, de mesurer la distance qui les séparait de la véritable intelligence du passé. Le sentiment du génie et de la couleur antiques leur faisait grandement défaut. Pétrarque ne savait pas le grec et baisait en pleurant les manuscrits d'Homère qui étaient, pour lui, scellés; au siècle suivant, Politien traduisait avec assurance les poèmes homériques en hexamètres latins, mais avec une élégance si raffinée qu'elle équivaut à un contre-sens perpétuel. Les « Cicéroniens » italiens du XVI^e^ siècle sont au nombre des pasticheurs non seulement les plus frivoles, mais les plus inintelligents des littératures anciennes; et l'on pense invinciblement, en les lisant, à ce que J. J. Scaliger disait d'un de leurs disciples : *Voluit Muretus Italos imitari, ut multis verbis diceret pauca.*

Parmi les érudits italiens de la Renaissance proprement dite il y eut de très malhonnêtes gens. La concurrence acharnée entre les éditeurs de textes et le désir de faire sensation par des découvertes considérables amenèrent des supercheries dès que la matière à découvrir commença à se raréfier. Giovanni Nanni (Annius de Viterbe, † 1502), maître du Sacré Palais sous Alexandre VI, est célèbre pour avoir publié des fragments d'auteurs de l'antiquité la plus vénérable, Bérose, Fabius Pictor, Manéthon, Caton, — tous forgés à plaisir. Felice Feliciano, de Vérone, fut, dès la fin du

1. C. Dejob, *Marc-Antoine Muret* (Paris, 1881), p. 104.

2. Cependant quelques-uns d'entre eux (Panvini, Panciroli, Petrus Victorius Sigonius et leurs émules) ont contribué à jeter les fondements de presque tous les systèmes de connaissances qui devaient se constituer plus tard en disciplines distinctes, auxiliaires de l'Histoire ancienne : Histoire littéraire, Science des « Antiquités », Epigraphie, Numismatique, etc.

xve siècle, le précurseur de ce trop fameux Pirro Ligorio († 1595), *homo in perniciem rei epigraphicæ totiusque antiquitatis natus*, suivant l'expression d'Orelli, qui produisit des milliers d'inscriptions fausses, religieusement accueillies par les compilateurs postérieurs, jusqu'à ce que les règles de l'ancienne épigraphie latine (que Ligorio ignorait, comme tous ses contemporains) eussent été retrouvées. Le goût des pastiches avait engendré, semble-t-il, celui des mystifications littéraires. — Bref, une certaine absence de sérieux fit avorter la Renaissance dans le pays qui en avait été le berceau.

**336.** — L'humanisme s'est répandu en Europe de deux manières : par des missionnaires italiens, qui portèrent à l'étranger les modes de leur patrie; par des pèlerins étrangers, qui vinrent s'y initier en Italie.

On peut citer, comme types intéressants d'apôtres, ceux qui évangélisèrent la France : Fausto Andrelini, qui, en 1489, était « poète du roi » et secrétaire d'Anne de Bretagne ; Paul-Émile de Vérone, assez habile rhéteur à la Tite-Live, qui fut historiographe de Charles VIII et de Louis XII; et ces hordes de Grecs faméliques : Georges Hermonyme de Sparte, Janus Lascaris, etc. Ces hommes, qui trouvèrent le terrain préparé par les amis de Pétrarque, Jean de Montreuil et son école, ne réussirent pas cependant à entamer la tradition « scolastique » des écoles parisiennes. En 1509, Beatus Rhenanus constatait que « l'Académie de Paris » était encore plongée dans des ténèbres « plus que cimmériennes ». Alors parurent Jérôme Aleandro, ancien membre de l'Académie aldine, qui professa brillamment pendant plusieurs années sur la Montagne Sainte-Geneviève, l'hébraïsant Agostino Giustiniani, et plusieurs autres, qui contribuèrent à créer le courant d'où notre Renaissance est sortie[1]. Ce que Paul-Émile et Aleandro firent en France, Æneas Silvius Piccolomini le fit avec une maîtrise supérieure en Allemagne ; cet Italien, qui alliait un grand talent d'exposition à beaucoup de sens critique et à une curiosité très générale, est, à juste titre, considéré comme le père des études historiques en Allemagne aussi bien que des études relatives à l'histoire germanique[2]. — Une influence

1. J. Paquier, *Jérôme Aleandro* (Paris, 1900), l. II, ch. I. Cf. A. Virgili, dans l'*Archivio storico italiano*, 5e série, XXXI (1903), p. 397.
2. X. v. Wegele, *o. c.*, p. 52.

analogue fut exercée en Hongrie par Galeotto Marzio, en Pologne par Filippo Buonaccorsi, etc.

Quant aux pèlerins, ils ont été innombrables. On peut dire que toute l'Europe pensante se mit alors à l'école de l'Italie : les Allemands Peter Luder de Kislau, qui avait pris pour devise « Die Barbarei der Deutschen auszurotten », et Johann de Dalberg, chancelier de l'Université, un des principaux fondateurs du cercle illustre d'Heidelberg ; les Anglais Thomas Linacre et John Colet ; l'Espagnol Antonio de Lebrija ; le Néerlandais Roelef Huisman (le Rodolphe Agricola du cercle d'Heidelberg). Érasme de Rotterdam est allé aussi en Italie[1], mais déjà célèbre, et en maître plutôt qu'en disciple : « Dignitatem et eruditionem in Italiam importavit, dit Beatus Rhenanus, quam ceteri inde reportare consueverunt. »

L'humanisme, ainsi transplanté dans des régions où l'atmosphère intellectuelle et morale n'était pas celle de son pays d'origine, dut s'y acclimater. En s'acclimatant, il se transforma. Sous des cieux plus âpres, sa sève fut plus forte. Comparez les facéties épicuriennes du Pogge, le paganisme léger de Pomponius Lætus, la littérature majestueuse et creuse de Politien, aux polémiques étincelantes d'Érasme et aux travaux de Casaubon.

**337.** — Ce n'est pas calomnier les choryphées de la Renaissance italienne de dire que, sauf exception, ils s'étaient intéressés autant ou davantage à la forme qu'au contenu de la littérature antique. Leur virtuosité littéraire éblouit d'abord les étrangers, dont quelques-uns s'essayèrent à l'égaler : parmi les premiers pèlerins allemands de la Renaissance en Italie, il y en eut qui, comme Mutianus Rufus, le chanoine de Gotha, s'italianisèrent tout à fait ; et, plus tard, les tours de force de l'humanisme à l'italienne n'ont jamais manqué d'admirateurs de ce côté-ci des Alpes. Scaliger lui-même ne les dédaignait pas : il a traduit en grec des œuvres de l'antiquité romaine et les soi-disant « hymnes orphiques » en vers latins archaïques. Mais, hors d'Italie, on ne s'en tint pas longtemps au dilettantisme pur. Les germes apportés de la péninsule déterminèrent une vaste fermentation scientifique et pédagogique, religieuse et morale.

1. P. de Nolhac, *Érasme en Italie* (Paris, 1888).

**338.** — Et d'abord, les lettrés ultramontains étaient plus foncièrement chrétiens que leurs maîtres d'Italie : « Hanno questi oltramontani grandissima devozione, e massime in tutte le cose della religione », dit Vespasiano da Bisticci dans ses « Vies des hommes illustres du XV[e] siècle »[1]. Après avoir été ravis de retrouver Homère et Virgile sous la rouille qui les défigurait, ils furent pénétrés d'une émotion indicible lorsque, ayant conçu la pensée d'appliquer à des textes encore plus vénérables les mêmes procédés de nettoyage, ils entrevirent directement, pour la première fois, les grandes figures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Après l'antiquité classique, ils découvrirent l'antiquité hébraïque, l'antiquité chrétienne, l'Évangile, les monuments de l'Église primitive. Ce très ancien passé ressuscité redoubla leur horreur du passé récent : ils détestaient déjà, comme artistes, la tradition du moyen âge qui régnait encore dans les écoles, à cause de la barbarie du langage scolastique ; ils la répudièrent aussi en tant qu'hommes religieux.

**339.** — De même que Pétrarque est, par excellence, le personnage représentatif du XIV[e] siècle italien, Érasme symbolise, pour ainsi dire, le mouvement de la Renaissance européenne sur les confins du XV[e] et du XVI[e] siècle.

Érasme, de Rotterdam, avait été élevé à l'Université de Paris, à l'école des théologiens scotistes, ce qui lui avait inspiré le dégoût de la scolastique. Il fut fortifié dans ces sentiments, pendant un séjour en Angleterre, par son ami John Colet, qui avait rapporté d'Italie les idées de la Renaissance. Mais l'humanisme de Colet était teinté, à l'anglaise, de préoccupations morales. De même que L. Valla, qui n'avait pas eu de disciples parmi ses compatriotes, il ne s'intéressait à rien tant qu'aux sources du christianisme. Restaurer les Livres Saints dans leur fraîcheur primitive, en les débarrassant de toutes les traces d'altérations accidentelles et des gloses, tel était le vœu passionné de Colet et de ses amis, les « Réformateurs d'Oxford »[2].

Érasme a été le premier à réaliser ce vœu avec un éclat extraordinaire. Non pas que ses éditions du Nouveau Testament grec et de

1. G. Voigt, *o. c.*, II, p. 261.

2. Fr. Seebohm, *Oxford Reformers* (London, 1887). Cf. L. Einstein, *The italian Renaissance in England* (New York, 1902), pp. 391-409 (Bibliography).

saint Jérôme, qui parurent à Bâle, en 1516, dans l'officine des Amerbach, soient en elles-mêmes des chefs-d'œuvre. Les érudits modernes ont peu d'estime pour ces travaux; les matériaux dont on disposait alors, disent-ils, n'étaient pas suffisants pour établir une édition satisfaisante; de plus, Érasme était novice en paléographie et surtout dans l'art de classer, de collationner les manuscrits; la typographie des Amerbach laissait aussi à désirer; enfin, l'impression fut menée avec une hâte extrême. En un mot, l'édition érasmienne des Évangiles est médiocre, comme le sont, en général, les éditions d'Érasme, homme d'esprit et de talent qui n'avait pas un tempérament d'éditeur et qui, au dire des experts, « avait le goût plutôt que le sentiment du grec »[1]. Mais l'acte révolutionnaire fut qu'un personnage connu comme écrivain, le « prince des lettrés » de son temps, donnât, avec des intentions critiques, une édition nouvelle de ces textes, alors qu'une foule de théologiens s'obstinaient à soutenir la théorie de l'inspiration verbale des Écritures, telles qu'ils les connaissaient. « Dans les Écritures, avait dit saint Augustin, polémiquant contre saint Jérôme, il ne faut pas changer un mot, de peur d'ébranler tout »; ce qui revient à dire qu'on ne fait pas à la critique sa part. Parole profonde, dont les Érasmiens se sont moqués, mais qui n'en était pas moins l'indice d'une clairvoyance supérieure.

Érasme et les humanistes chrétiens de son entourage croyaient sincèrement servir la cause de la véritable piété en abordant la critique des textes sacrés de la même manière que celle des textes profanes. Et cette illusion fut, d'abord, partagée par les gens du monde, leurs Mécènes. Des papes, des rois (non seulement des rois comme Henri VIII d'Angleterre, mais des rois comme Charles-Quint) approuvèrent. En 1516, dans l'Espagne de l'Inquisition, les œuvres d'Érasme étaient dans toutes les mains, et le cardinal Manrique,

1. « Il est certain que, dans ses éditions d'auteurs sacrés et profanes, Érasme ne se défend pas assez d'une certaine précipitation.... Il s'accuse lui-même d'être travaillé d'une impatience de publicité qui redouble à mesure que l'ouvrage approche de sa fin. Son engouement pour un manuscrit nouveau lui fait négliger des manuscrits d'une autorité supérieure; il prononce trop légèrement sur l'authenticité d'un ouvrage par la couleur de son style.... La patience l'abandonne. Dans les cas obscurs, il se jette dans des conjectures dont la hardiesse est offensante » (G. Feugère, *Érasme*, p. 252).

archevêque de Séville, inquisiteur général, comparait l'auteur à saint Jérôme. Il ne s'éleva d'abord de protestations que dans les couvents et les vieilles Universités scolastiques. Mais on en riait. Voyez ce qui concerne les « moines » et les « pédants » dans la *Repastinatio dialectices* de Valla, dans l'*Encomium Moriæ* d'Érasme, dans les *Epistolæ obscurorum virorum* de Reuchlin. *Obscuri viri*, les hommes noirs, les ennemis des lumières, ceux qui disent que la science du grec ou de l'hébreu est contraire à l' « innocence théologique ».

**340.** — Cependant les Érasmiens n'ont pas triomphé longtemps. Les forces conservatrices ne pouvaient manquer de les arrêter lorsque le péril certain de leurs hardiesses apparaîtrait.

Le premier qui poussa le cri d'alarme, c'est Luther — Luther encore obscur, avant le jour fameux où il cloua sa protestation à la porte de l'église de Wittenberg. « Plus je lis Érasme, disait-il en 1516, plus j'en perds le goût : avec toute sa science des langues, il n'a pas assez de sagesse chrétienne; de même que Jérôme, qui savait cinq langues, n'était rien en comparaison d'Augustin, lequel n'en savait qu'une. » Luther est augustinien ; il ne croit pas que la Bible soit un livre comme un autre; il veut que l'orgueil de la critique humaine s'arrête devant la Bible ; sa doctrine du libre examen ne va pas jusqu'à permettre le libre examen de la Bible.

D'autre part, lorsque l'Église romaine fut assaillie vigoureusement par Luther au nom d'un autre dogmatisme, elle se mit en défense, non seulement contre les Luthériens, mais contre les Érasmiens. Elle avait toléré d'abord, avec un sourire indulgent, les fantaisies philologiques d'Érasme, son mépris affiché de grand seigneur intellectuel pour les basses dévotions populaires. Menacée, piquée au vif par des armes plus redoutables, elle confondit bientôt dans la même réprobation tous ceux qui ne suivaient pas les chemins battus de l'orthodoxie. Noël Bédier, le chef de la Sorbonne scolastique, disait que les Érasmiens étaient « la pire espèce de Luthériens » ; l'*Index librorum prohibitorum* de Paul IV (1559) condamne toutes les œuvres, sans exception, de cet Érasme qu'un autre pape avait voulu faire cardinal[1]. En même temps, Théodore de Bèze écrivait : « Érasme

1. L'*Index* de 1559 condamne Érasme « cum universis commentariis, anno-

s'est contenté de brocarder les superstitions des catholiques sans suivre la pureté de l'Évangile des Réformés » ; et Genève calviniste le déclarait plus dangereux pour la véritable religion que tous les papistes ensemble.

Ces anathèmes contradictoires n'avaient, du reste, rien d'absurde. Rome n'avait pas tort, car l'humanisme érasmien, en éveillant les esprits et en sapant le respect des traditions, avait certainement préparé les voies à la Réforme théologique et disciplinaire; en exaltant la science du grec, de l'hébreu et des autres idiomes orientaux, il avait ouvert l'arsenal où les Réformés se munissaient d'arguments historiques contre la vieille Église. Et les Réformés, attachés plus que personne au christianisme positif, n'avaient pas tort non plus de sentir instinctivement qu'on ne fait pas à la critique sa part et que l'érasmianisme, avec ses allures libres et quasi-rationalistes, aurait pu être, en fin de compte, aussi funeste à leurs dogmes qu'à ceux du catholicisme.

**341.** — Pourtant, quoique la Réforme ait contribué à étouffer le mouvement scientifico-littéraire dont le souvenir s'identifie avec celui d'Érasme et de son école, elle a puissamment agi, de diverses manières, pour développer et fortifier les études historiques. Mais il faut savoir comment, pourquoi.

**342.** — On a très bien dit que la Réforme fut caractérisée par un appel à l'histoire : *Præcipue historia opus est in Ecclesia* (Mélanchthon). En effet, une des thèses fondamentales des Réformés était que l'Église romaine de leur temps, qu'ils estimaient corrompue, différait de l'Église des origines, qu'ils déclaraient très pure et semblable à la leur. Ils furent amenés, par là, à étudier les transformations de l'Église au cours des siècles et à marquer le *processus* de ce qu'ils appelaient sa décadence. Ainsi la science des antiquités ecclésiastiques, et en particulier des dogmes, se trouva nécessairement ébauchée. — A la vérité, le dessein des premiers historiens réformés de l'Église n'était rien moins que désintéressé : il ne s'agissait pas pour eux de rechercher ce qui s'était passé, afin de le

tationibus, scholiis, dialogis, epistolis, censuris, versionibus, libris et scriptis suis, etiamsi penitus nil contra religionem vel de religione contineant » (Reusch, *Die « Indices librorum prohibitorum »* [Tübingen, 1886], p. 183).

savoir, mais de justifier, par des précédents, la légitimité de leurs croyances. Et le point de vue où ils se plaçaient n'était rien moins que scientifique : ils partaient de ce principe que l'Église véritable, celle du Christ, dont ils se disaient les continuateurs, est une œuvre de Dieu, surnaturelle, immuable, incorruptible ; la dégradation et les variations de l'Église romaine étaient, à leurs yeux, l'indice de ses origines suspectes et de ses relations avec l'Antéchrist. — Mais la passion religieuse, même aveugle, est un aiguillon plus puissant encore que la curiosité éclairée. Le désir de démontrer la discordance entre les traditions de Rome et celles de l'antiquité chrétienne détermina un des courants de recherches les plus vifs et les plus durables qui se soient jamais produits. Il eut d'ailleurs pour effet de provoquer, dans l'Église romaine, un contre-courant apologétique. De là, d'innombrables publications de textes anciens et des controverses où s'affina, durant des siècles, le sens critique de la race. — C'est par là que la critique historique est, si l'on veut, « fille du protestantisme »[1].

Le plus habile des connaisseurs protestants en histoire ecclésiastique au XVIe siècle fut Mathias Vlačič d'Albona en Istrie (Mathias Flacius Illyricus)[2]. Ayant entrepris, sous les auspices des princes luthériens, de faire connaître l'histoire de la conquête de l'Église par l'Antéchrist, ce personnage organisa dans la ville de Magdebourg un vaste atelier d'érudition historique[3], qui publia, de 1559 à 1574, en 13 vol. in-fol., une grande « Histoire de l'Église » depuis les origines jusqu'au XIVe siècle, les fameuses « Centuries »[4]. — Rome répondit aux Centuries de Magdebourg par les *Annales Ecclesiastici* de César Baronius, dont le premier volume parut en 1588[5]. — Les « Annales »,

1. E. Renan, *Nouvelles études d'histoire religieuse*, p. 460.

2. W. Preger, *Mathias Flacius Illyricus und seine Zeit* (Erlangen, 1859-1861, 2 vol. in-8°).

3. Voir, sur l'organisation très compliquée de cet atelier, W. Preger, *o. c.*, II, p. 418 et suiv. Cf. W. Schulte, *Beiträge zur Entstehungsgeschichte d. Magd. Centurien* (Neisse, 1877).

4. *Historia integram Ecclesiæ Christi ideam secundum centurias complectens, per aliquot studiosos et pios viros in urbe Magdeburgica....*

5. A. Kerr, *The life of Cesare, cardinal Baronius, of the Roman Oratory* (London, 1899, in-8°. Cf. H. Laemmer, *De C. Baronii literarum commercio diatriba* (Friburgi Brisgoviæ, 1903, in-8).

dont le succès fut énorme, firent passer pour un temps du côté de la vieille Église l'apparence de la supériorité scientifique dont ses adversaires s'étaient enorgueillis depuis Érasme. Mais la critique protestante travailla bientôt à désagréger ce vaste monument élevé à la hâte, dont tous les matériaux n'étaient pas de première qualité. Isaac Casaubon, l'helléniste, s'appliqua à ruiner méthodiquement le travail de l'apologiste romain, qui ne savait pas le grec : ses *Exercitationes in Baronium* devaient avoir 12 volumes in-folio, autant que l'édition originale des *Annales*. La mort l'interrompit alors qu'il n'avait encore achevé que le douzième de sa tâche[1]; mais d'autres en prirent la suite : les *Annales Ecclesiastici* de Baronius, où, dit-on, Lucas Holstenius (cf. § 365) se faisait fort de souligner plus de huit mille affirmations erronées, ont été passés au crible, corrigés, et, d'autre part, reproduits, abrégés, et « continués » jusqu'à nos jours. Les textes originaux, tirés des Archives du Vatican, que Baronius et surtout ses continuateurs ont insérés dans leur œuvre officielle, lui donnent encore du prix[2].

La chasse aux documents de l'histoire ecclésiastique fut la grande préoccupation des hommes du XVI^e^ siècle, comme l'avait été la chasse aux documents de l'antiquité classique pour les hommes du XV^e^. De ce chef, les érudits de la Réforme ont connu les joies de la découverte avec autant d'intensité que les premiers humanistes : quelles investigations plus passionnées, par exemple, que celles de Flacius ou d'Ulrich de Hutten sur la piste des précurseurs antipapistes de la Réforme au moyen âge?[3] Et les érudits de la Contre-Réforme n'ont pas été moins actifs : c'est à eux que sont dues la plupart des anciennes Collections méthodiques de textes, prototypes

1. *De rebus sacris et ecclesiasticis Exercitationes* (Londini, 1614, in-fol. de 860 pp.).

2. Les *Annales Ecclesiastici* n'ont été conduits par Baronius lui-même que jusqu'en 1198. Des nombreuses éditions de son œuvre personnelle qui furent publiées de son vivant, c'était celle de Mayence (1601-1605) que le cardinal préférait. — Les *Annales* ont été continuées par Bzovius et Raynaldi jusqu'en 1565 (9 vol., 1646-1677), par Laderchi jusqu'en 1571 (3 vol., 1728-1737) et par le P. Theiner jusqu'en 1590 (3 vol., 1856). Il existe une édition « annotée » de Mansi (Lucques, 1738-1759, 38 vol. in-fol.).

3. Voir, en particulier, le *Catalogus testium veritatis* de Flacius, publié à Bâle en 1556, et souvent réimprimé.

des instruments de travail dont les générations suivantes se sont servies : Recueils de Jacques Merlin (1524), de Pierre Crabbe (1538) et de L. Surius (1567) pour les Actes des Conciles, de L. Surius pour les Vies des Saints, de H. Canisius pour les textes canoniques, etc.

**343.** Telles furent les conséquences directes de la Réforme; mais il y eut, en outre, des conséquences indirectes, lorsque les Églises rivales eurent, chacune de son côté, confisqué à leur profit le mouvement de la Renaissance.

En effet, l'humanisme libre, à tendances rationalistes et sans discipline confessionnelle, celui d'Erasme, finit avec l'apparition de Luther et la réaction qui s'ensuivit. Mais l'humanisme lui-même ne disparut pas pour autant. Au contraire, toutes les Églises, l'ancienne et les nouvelles, l'adoptèrent bientôt comme instrument de l'éducation, à la place de la dialectique épuisée du moyen âge, et il fut ainsi imposé même à ceux qui avaient été ses adversaires les plus ardents, notamment aux Universités. L'humanisme qui, au temps d'Erasme, n'avait encore été qu'une très brillante opposition, reçut alors des autorités une sorte d'investiture officielle. C'est l'humaniste Melanchthon qui réorganisa les études dans l'Allemagne luthérienne [illegible]; c'est la Compagnie de Jésus, peuplée d'humanistes, qui réorganisa les études dans les pays catholiques. Il est littéralement vrai que le [illegible] définitif de l'humanisme date de [illegible] qui le firent bénéficier de leur [illegible].

[illegible] la Réforme et de la Contre-Réforme [illegible] infiniment plus nombreux [illegible] tour d'esprit de la plupart [illegible] les grands « humanistes » [illegible] d'intention, aux controverses [illegible] leur donnèrent des habitudes [illegible] intellectuel. Cela contribue à expliquer [illegible] à étudier l'antiquité classique [illegible] lettres, c'est-à-dire moins pour en jouir que pour [illegible] la comprendre et d'en créer, pour ainsi dire, [illegible] confessionnelles à part, les travaux du [illegible] sur l'antiquité classique [illegible] que les

travaux du même temps sur l'histoire ecclésiastique : très amples, difficiles, et volontairement sans grâces.

**344.** — Dans les histoires de la Philologie classique, on distingue d'ordinaire, après « la période italienne », une seconde période, « franco-belge », qui correspond à peu près au XVI^e^ siècle. Et l'on s'accorde à reconnaître que cette période fut la plus féconde de toutes en grandes œuvres scientifiques, le XIX^e^ siècle excepté. On ajoute enfin que l'érudition française du XVI^e^ siècle fut comme une première esquisse de l'érudition allemande du XIX^e^ : « La France a tenu le sceptre des études philologiques ; et, plus qu'aucune nation avant l'Allemagne, elle en a fait une science plutôt qu'un art. Elle a senti qu'une littérature fait partie intégrante d'une civilisation, sans laquelle elle ne peut être ni comprise ni jugée sainement, et qu'une civilisation différente de la nôtre, dont les monuments sont presque tous dans un état plus ou moins fragmentaire, ne saurait être elle-même connue que grâce à des investigations patientes, conduites avec la méthode la plus sévère. [1] »

La France, un des principaux champs de bataille entre la Réforme et la Contre-Réforme, a produit en effet deux des trois « triumvirs » de l'érudition classique au XVI^e^ siècle, J. J. Scaliger et Casaubon, Cujas (qu'il serait très légitime d'adjoindre au triumvirat), et une foule d'érudits animés du même esprit : Budé, Turnèbe, Lambin, les Estienne, les Pithou, etc. Toutefois plusieurs de ces hommes ont été contraints, étant protestants, de se réfugier à l'étranger lorsque le catholicisme eut pris nettement l'avantage dans leur pays. Le troisième « triumvir », Juste-Lipse, était des Pays-Bas espagnols. — Il ne faut pas oublier, du reste, qu'un contingent très considérable fut alors fourni par l'Allemagne (Glareanus, Camerarius, etc.) et par l'Espagne (Pintianus, Ciacnius, Antonius Augustinus et Francisco Sanchez) [2].

1. **M. Bonnet**, *o. c.*, p. 57.

2. On trouvera la nomenclature (avec des indications bibliographiques) des principaux philologues du XVI^e^ siècle dans Hübner (§ 46), p. 76 et suiv. Cf. F. A. Eckstein. *Nomenclator philologorum* (Leipzig, 1871) et W. Pökel, *Philologisches Schriftsteller-Lexicon* (Leipzig, 1882).

Consulter surtout pour l'ALLEMAGNE : C. Bursian, *Geschichte der classischen*

L'œuvre de ces hommes — très différents les uns des autres par le caractère et par le talent [1] — a été essentiellement : 1° d'améliorer le texte et d'éclaircir le sens des monuments de l'antiquité, en particulier de ceux qui avaient été négligés jusque-là comme énigmatiques ou dépourvus d'intérêt au point de vue littéraire ; 2° de composer des recueils propres à faciliter les recherches ultérieures ; 3° d'esquisser les principales sciences auxiliaires de l'histoire ancienne.

Il y a quantité de textes anciens, sans intérêt littéraire, techniques ou encombrés d'allusions, dont l'intelligence exige autre chose que la parfaite possession des langues latine et grecque : il faut être en mesure, pour les comprendre, d'en rapprocher à chaque instant tout ce qui, dans le reste de la littérature antique, est de nature à les éclaircir. Cela suppose des répertoires bien faits ou des lectures très étendues. Or les érudits du XVI^e siècle n'avaient pas de répertoires. C'est grâce à d'immenses lectures qu'ils ont pu donner les

*Philologie in Deutschland*, pp. 91 et suiv.; K. Hartfelder, *Erziehung und Unterricht im Zeitalter des Humanismus*, au t. II (1889) de la *Geschichte der Erziehung* de K. A. Schmid. Cf. G. Mertz, *Das Schulwesen der deutschen Reformation* (Heidelberg, 1902). — Pour la BELGIQUE : F. Nève, *La Renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique* (Louvain, 1890) ; et l'excellente monographie de V. Chauvin et A. Rœrsch, *Etude sur la vie et les travaux de Nicolas Clénard* (Bruxelles, 1901). — Pour l'ESPAGNE : A. Bonilla y San Martin, *Clarorum Hispaniensium epistolæ inedita* [XVI^e s.], dans la *Revue hispanique*, VIII (1901), pp. 181-308. Le même auteur prépare une monographie sur Luis Vivès, pour remplacer celle d'A. J. Namèche, *Mémoire sur la vie et les écrits de J. L. Vivès* (Bruxelles, 1841, in-4).

Deux des triumvirs ont été l'objet d'excellentes monographies : J. Bernays, *J. J. Scaliger* (Berlin, 1855) ; M. Pattison, *Isaac Casaubon* (2^e éd., London, 1892). Sur Juste-Lipse, voir la *Bibliographie nationale de Belgique* (art. de L. Rœrsch), et C. Nisard, *Le triumvirat littéraire du XVI^e siècle* (Paris, 1852). — Voir, dans la *Grande Encyclopédie* (t. XIII), l'art. *Cujas* par P.-F. Girard, qui prépare une étude sur ce personnage.

1. Les principaux de ces personnages sont très bien connus, grâce à leur correspondance, d'autant plus abondante qu'en ce temps-là les érudits n'avaient pas de gazettes professionnelles. Nul ne l'est mieux que J. J. Scaliger ou I. Casaubon, qui font justement une parfaite antithèse : J. J. Scaliger, personnalité encombrante et brutale, vaniteux et fort en gueule ; Casaubon, le plus modeste et le plus timoré des hommes. Voir les *Scaligerana* et, d'autre part, les *Ephemerides* où Casaubon a consigné au jour le jour l'histoire de sa vie (depuis le 8 février 1597 jusqu'en juin 1614), avec ses *Adversaria* manuscrits qui donnent la clé de ses procédés de travail.

premiers commentaires explicatifs de livres ou de passages obscurs, quoique très instructifs, qui avaient défié le zèle de la génération précédente. Le principal titre des plus célèbres d'entre eux, ce sont leurs éditions annotées ou leurs annotations sur le texte de Festus et de Manilius (J. J. Scaliger), d'Athénée et de Diogène Laërte (Casaubon), de Pline l'Ancien (Pintianus), de Tite-Live (Glareanus), de Tacite (Juste-Lipse), etc. Isaac Casaubon est le type de ces éditeurs auxquels leur infatigable industrie[1] a permis de composer, sans instruments préalables de travail, un commentaire continu des auteurs les plus difficiles, qui a fait le fond (et reste parfois la partie la plus solide) des commentaires postérieurs. Non plus qu'Érasme ni que la plupart de ses contemporains, Casaubon n'était très versé dans l'art de classer les manuscrits pour en tirer un texte critique[2]; et il n'était pas grammairien : son mérite est d'avoir fait profiter la postérité de sa prodigieuse information personnelle, mise en valeur par un sens droit.

La plupart des érudits du XVI^e^ siècle se sont contentés de communiquer, sous forme d'explications détachées, le trésor de connaissances que leur avaient procuré leurs vastes dépouillements : voir les *Adversaria* de Turnèbe, les *Observationes in loca obscura et depravata* de Pintianus, les *Observationum et emendationum libri XXVIII* de Cujas, et les nombreuses dissertations que Grævius a insérées dans son « Trésor » (§ 355). Mais quelques-uns ont essayé d'exécuter les Répertoires méthodiques (de mots, de textes, etc.) qui leur avaient manqué à eux-mêmes. Le lexique de Calepin, *Dictio-*

1. « Infinita et ἀκρατὴς quædam addiscendi libido... » (Casaub. Epp., n° 1111).

2. On a dit le contraire : « Le premier peut-être en France, il [Casaubon] a pratiqué avec méthode l'art de conférer entre eux les manuscrits des auteurs anciens pour en retrouver la leçon originale » (Egger, *L'hellénisme en France*, I (1869), p. 225). Mais les hommes du XVI^e^ siècle n'ont pas connu cet art, et il a été prouvé que Casaubon est resté plutôt en deçà de la moyenne de ses contemporains à cet égard. Gardien des manuscrits de la Bibliothèque du roi, il ne s'est servi que d'un seul des exemplaires manuscrits de Polybe qui s'y trouvaient pour son édition de cet auteur, sans même s'apercevoir que cet exemplaire était sans valeur, ayant été exécuté en 1547 sur l'édition d'Opsopæus. Voir M. Pattison, *I. Casaubon*, p. 456. Cf. les observations de Schweighäuser, l'éditeur moderne de Polybe, et, d'une manière générale, celles des éditeurs modernes d'œuvres antiques, éditées au XVI^e^ siècle, sur les travaux de ce temps-là.

*narium septem linguarum* (1502), fut remplacé en 1531 par le *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne pour le latin, et, en 1572, par le *Thesaurus græcæ linguæ* d'Henri Estienne pour le grec. « Le premier *Corpus* général des inscriptions latines, celui qui fait date dans la science par l'immense service qu'il lui a rendu », est l'in-folio (*Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani*, 1602-1615) de Jean Gruterus, professeur à Heidelberg et conservateur de la Bibliothèque Palatine, dont J. J. Scaliger n'a pas dédaigné de dresser les « Indices » [1].

Enfin les sciences auxiliaires et presque toutes les branches de l'histoire de l'antiquité, à l'exception de l'Archéologie, ont été l'objet, au XVI^e^ siècle, de travaux considérables qui les ont, pour ainsi dire, constituées. J. J. Scaliger a posé les bases inébranlables de la Chronologie dans son ouvrage capital : *De emendatione temporum* (1583), et de l'Épigraphie latine dans les *Indices* précités du Recueil de Gruter. Fr. Sanchez a fondé la grammaire du latin dans son *De causis linguæ latinæ* (1587). Antonius Augustinus est le père de la Numismatique [2] et Ciacnius celui de la Métrologie anciennes. Les disciplines les plus spéciales de la « Philologie classique » ont été dès lors conçues et largement ébauchées.

**345.** — C'est aussi au XVI^e^ siècle que les études relatives à l'histoire nationale des peuples européens pendant le moyen âge ont été inaugurées.

Pour les hommes des premiers temps de la Renaissance, le moyen âge avait été l'ennemi. Ils avaient à détruire ce qui en subsistait ; on ne saurait s'étonner qu'ils n'aient pas fait d'efforts pour en débrouiller les origines. A l'endroit de la littérature et de toute la civilisation du moyen âge, l'arrière-pensée des premiers humanistes était celle que Lambin a exprimée dans une de ses dédicaces à Charles IX : *Meræ nugæ, meræ ineptiæ, mera barbaries*. Il était encore trop tôt pour que l'on revînt, comme à un objet d'études, à des traditions qui étaient encore un objet de polémiques. — Cependant, dès la première génération, cet état d'esprit n'avait pas été universel, même en Italie

1. R. de la Blanchère, *Histoire de l'Épigraphie romaine* (Paris, 1887), p. 25.
2. Sur les premiers essais de *Corpus* numismatiques au XVI^e^ siècle, voir le *Journal des Savants*, 1899, p. 419.

(§ 334); et la curiosité de la génération suivante s'appliqua à tous les monuments du passé, pour bien des raisons.

Les humanistes, en collectionnant des manuscrits d'œuvres de l'antiquité, mettaient souvent la main sur des œuvres du moyen âge, et ils ne pouvaient manquer de s'apercevoir que toutes les œuvres du moyen âge n'avaient pas ce caractère « scolastique » qui leur inspirait de l'horreur. Il s'en trouva nécessairement qui ne dédaignèrent pas de passer ces documents, aussi bien que les autres, au crible de leur critique. Henri Estienne, l'helléniste, s'intéressait aussi aux fabliaux et aux chansons de geste; il avait « une vieille table, chargée de vieux livres françois, romans... » [1]. — Ceux des érudits qui s'appliquaient à l'histoire ecclésiastique se servaient, naturellement, de documents du moyen âge. — De plus, les érudits qui étaient, en même temps, des juristes se trouvaient dans l'obligation professionnelle d'allier la connaissance du droit médiéval, encore vivant, à celle du droit romain, ce qui devait suggérer aux plus intelligents d'entre eux la pensée de traiter l'un et l'autre d'après les mêmes méthodes. — Il faut tenir compte enfin de l'instinct patriotique, qui porte les gens à se préoccuper tout particulièrement de ce qui s'est passé dans leur pays. Si les études relatives au moyen âge ont été d'abord plus florissantes en Allemagne qu'ailleurs, c'est que l'on n'a jamais pu se dissimuler, dans ce pays, que l'antiquité classique y était une histoire étrangère et que l'histoire du moyen âge y était la véritable antiquité nationale.

**346.** — Dès le xv^e^ siècle on s'était beaucoup occupé en Allemagne des monuments de l'histoire nationale : un grand nombre de textes du moyen âge allemand ont été conservés par des manuscrits ou des incunables de ce temps. L'apôtre italien de la Renaissance en Allemagne, Æneas Sylvius, céda, nous l'avons vu, aux influences locales : il a disserté sur Otton de Freisingen et sur Jordanès. Hartmann Schedel, un des premiers collectionneurs allemands d'inscriptions romaines, s'intéressait aussi aux inscriptions médiévales. L'abbé Jean de Trittenheim (Trithème), que ses immenses travaux bibliographiques sur l'histoire littéraire du moyen âge, et aussi ses falsifica-

1. L. Clément, *Henri Estienne et son œuvre française* (Paris, 1898), p. 224.

tions de textes à l'italienne, ont rendu célèbre, est mort en 1516[1]. C'est un contemporain de l'Empereur Maximilien, cet amateur dont le zèle pour les vieilles œuvres allemandes rappelle celui d'Alfonse d'Aragon pour les œuvres latines et grecques : l'Empereur Maximilien réunit à sa cour une pléiade d'humanistes germanisants, où brille, au premier rang, Conrad Celtès, le découvreur du *Ligurinus*, de la nonne Hrotsuit, et de la « Table » dite « de Peutinger »[2].

Jean Trithème et surtout Conrad Celtès ont eu des disciples et des continuateurs directs : Peutinger, Aventinus, et bien d'autres. De la plupart des grandes chroniques du haut moyen âge, il existe des éditions allemandes du XVI^e siècle, aussi soignées que les premières éditions d'auteurs classiques[3]. On voit même, à mesure que le siècle s'écoule, se multiplier les Recueils ou Collections de *Scriptores* (Frecht, Pistorius, Urstisius, Vulcanius, Marquard Freher, Lindenbrog, Melchior Goldast, etc.)[4] et de *Leges* (Sichart, Herold). Les médiévistes allemands de la Renaissance et de la Réforme, pour la plupart protestants, professeurs de droit ou juristes de profession, ont égalé en activité les plus féconds des érudits-humanistes de leur temps[5].

L'Allemagne était alors considérée à ce point comme la patrie des études relatives au moyen âge que les médiévistes des autres pays, sûrs d'y trouver un public, s'y faisaient volontiers imprimer (à Francfort, à Bâle et à Hanau).

**347.** — En France comme en Allemagne, l'imprimerie s'employa

1. Silbernagel, *Johannes Trithemius* (2^e éd. Landshut, 1885).

2. Wegele, *o. c.*, p. 91-142.

3. W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, I (1893), p. 7 : « Mit richtiger Auswahl wurden die besten derselben zuerst herausgegeben und mit derselben Sorgfalt behandelt, welche die ersten Ausgaben der alten Classiker auszeichnet. Ein trefflicher Anfang, hinter dem der grösste Theil der späteren Leistungen weit zurückblieb. »

4. A. Potthast (*Bibliotheca historia medii ævi*) donne la liste et la description bibliographique de ces recueils et de leurs clés.

5. Pour la nomenclature et la bibliographie des médiévistes allemands au XVI^e et des premières années du XVII^e siècle, voir : 1° l'ouvrage cité de Wegele; 2° R. Stintzing et E. Landsberg, *Geschichte der deutschen Rechtswissenschaft* (München, 1880-98, 3 vol. in-8). Cf. pour la Suisse, G. von Wyss, *Geschichte der Historiographie in der Schweiz* (Zurich, 1895), p. 186-251.

de bonne heure à multiplier les exemplaires de chroniques et d'autres monuments littéraires du moyen âge; au commencement du XVI^e^ siècle, certains libraires de Paris, comme Guillaume Petit, en avaient fait leur spécialité. Mais il faut prendre garde que ces très anciennes éditions n'ont pas été préparées ni publiées, d'ordinaire, avec des intentions scientifiques ; on les a faites parce que des ouvrages comme ceux de Grégoire de Tours, de Froissart et des chroniqueurs de Saint-Denis avaient encore un public ; elles ont le caractère d'entreprises commerciales. — Puis, chez nous, le moyen âge passa de mode; cela dura cinquante ans. — C'est pendant la seconde moitié du siècle que l'investigation méthodique commença, principalement par les soins d'érudits Réformés ou sympathiques à la Réforme, qui connaissaient les travaux exécutés en Allemagne. Pierre Pithou († 1596), champenois, élève de Cujas, est le plus éminent représentant de ces magistrats lettrés et laborieux qui ont été les premiers à faire œuvre utile dans le domaine de l'histoire de France. Ses grands Recueils de « Scriptores » (*Annalium et historiæ Francorum ab anno* 708 *ad annum* 990 *scriptores coætanei duodecim*. Paris, 1588; *Historiæ Francorum ab anno* 900 *ad annum* 1285 *scriptores veteres undecim*. Francfort, 1596), ses travaux sur les Capitulaires, l'ancien droit et l'histoire de la Champagne, soutiennent la comparaison avec les meilleures œuvres contemporaines d'outre-Rhin[1]. Citons encore, comme collecteurs et éditeurs de textes, Papire Masson[2] et Bongars, l'auteur du premier « Corps » de documents relatifs aux Croisades (*Gesta Dei per Francos*. Hanau, 1611)[3], et, parmi les pionniers de l'histoire locale et provinciale, Loisel (Beau-

1. Les Pithou, Pierre et François, n'ont pas encore été l'objet des monographies dont ils sont dignes. Voir Levesque de la Ravalière, *Recherches sur MM. Pithou*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXI.

2. Pas de bonne monographie. Voir la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, t. III, p. LXXVIII.

3. Sur Bongars et ses travaux, L. Anquez, *Henri IV et l'Allemagne* (Paris, 1887), p. XIII-LXXVI.

Le P. Jérôme Vignier fut aussi un découvreur actif; mais, dans l'histoire de l'érudition française, ses faux font pendant à ceux de Jean de Trittenheim dans celle de l'érudition allemande. Voir J. Havet, *Les découvertes de Jérôme Vignier*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XLVI (1885), p. 205.

vaisis), Catel (Languedoc), d'Argentré (Bretagne), Besly (Poitou). Des reconnaissances hardies furent poussées dès cette époque dans les régions les plus variées : dans l'histoire des institutions monarchiques par Jean du Tillet et Étienne Pasquier; dans l'histoire littéraire et les « antiquités » par Cl. Fauchet. Sans compter les faiseurs d'histoires générales et de philosophies de l'histoire prématurées, comme Hotman, Cl. Vignier, de Thou, Bodin[1].

**348.** — Quelques-unes des plus grandes bibliothèques de manuscrits du moyen âge qui existent de nos jours en Angleterre ont été formées par des collectionneurs du XVI[e] siècle : celles de Thomas Bodley, le fondateur de la Bodléienne d'Oxford, de Robert Bruce Cotton (la Cottonienne du British Museum), de l'archevêque Matthew Parker (Corpus Christi College, Cambridge). Quelques-uns des ouvrages les plus considérables sur les sources historiques du moyen âge anglais datent aussi de ce siècle.

Le développement des études sur la littérature nationale pendant le moyen âge n'est lié nulle part aussi visiblement qu'en Angleterre aux controverses religieuses. L'« ancêtre des antiquaires anglais », John Leland, était chapelain d'Henri VIII; il fut le Conrad Celtès de cet autre Maximilien; il visita pour le compte de ce prince, affamé de théologie, les bibliothèques conventuelles; il en rapporta des dépouilles opimes, ses *Collectanea* (1545), et un essai de répertoire bibliographique des écrivains de la Grande-Bretagne (*Commentarii de scriptoribus Britanniæ*)[2]. Deux autres essais d'histoire littéraire nationale, du même genre, sont également dus à des sectaires, le protestant John Bale (*Illustrium Majoris Britanniæ scriptorum.... Summarium*)[3] et le catholique John Pits (*De illustribus*

1. Il n'existe malheureusement aucune nomenclature bibliographique des érudits français du XVI[e] siècle qui se sont occupés de l'histoire nationale ou du moyen âge, et nos Biographies nationales (ci-dessus, p. 104) sont vieillies ou insuffisantes. Voir l'essai rapide de G. Monod dans la *Revue historique*, I (1876), p. 9-15. Cf. G. Grœber, *Grundriss der romanischen Philologie*, I, p. 10.

2. Les *Collectanea* de Leland n'ont été imprimées qu'au XVIII[e] siècle : *De rebus britannicis Collectanea* (Oxford, 1715, 6 vol.).

3. Cf. *Anecdota Oxoniensia, Index Britanniæ scriptorum, John Bale's Index of British and other writers*, ed. R. Lane Poole et Mary Bateson (Oxford, 1902, in-4).

*Angliæ scriptoribus*) : ils sont, l'un et l'autre, passionnément tendancieux[1].

Les éditions de textes du moyen âge publiées, au XVI^e^ siècle, en Angleterre, ou par des Anglais en Allemagne, sont médiocres, mais nombreuses : Chroniques (l'*Historia major* de Mathieu de Paris et l'*Historia anglicana* de Walsingham par l'archevêque Parker), Collections de chroniques (les *Rerum Anglicarum scriptores post Bedam præcipui* de Sir Henry Savile. Francfort, 1601) et de lois (Ἀρχαιονομία, ou Collection des lois anglo-saxonnes, par W. Lambarde et W. Nowel. Londres, 1568)[2].

**349.** — Les histoires nationales du moyen âge ont été étudiées presque partout au XVI^e^ siècle dans le même esprit et de la même manière qu'en Allemagne, en France et en Angleterre : catalogues d'écrivains, publications de textes, recueils de textes. On procéda de la sorte même en Italie[3]. Aux Pays-Bas, les plus illustres humanistes s'en sont mêlés : pendant son séjour à Louvain, Juste-Lipse conçut le projet de constituer une vaste Collection de chroniques belges inédites; J. J. Scaliger collabora avec les érudits hollandais auxquels revient l'honneur d'avoir rassemblé les premiers éléments d'une enquête sur les anciens textes gothiques[4].

**350.** — Il est à remarquer que, dès le XVI^e^ siècle, la curiosité des médiévistes s'est attaquée indifféremment à tous les sujets, même à ceux qui n'étaient pas de nature à les intéresser au point de vue religieux ou national. Le Français Bongars a publié une *Collectio hungaricarum rerum scriptorum* (1600); l'Allemand Pistorius un *Polonicæ historiæ Corpus* (1582); et les *Origines francicæ* de J. Isaac Pontanus, dont on a dit que ce fut « le premier ouvrage sérieux sur les origines de l'histoire de France », furent publiées en Hollande (1616) par un Danois.

1. Sur ces recueils, voir Th. Duffus Hardy, *Descriptive Catalogue of materials relating to the history of Great Britain and Ireland*, I (London, 1862), p. XXXVI.

2. Nomenclature et clé bibliographique de la plupart de ces Recueils dans le *Descriptive Catalogue* de Th. Duffus Hardy, t. I^er^, Appendice.

3. C. Merkel, *Gli studi intorno alle cronache del medio evo* (Torino, 1894), p. 7.

4. H. Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, I^2^, p. 16.

# CHAPITRE III

## LE XVII^e ET LE XVIII^e SIÈCLES

**351.** — Les périodes que l'on peut distinguer dans l'histoire des études historiques ne coïncident qu'à peu près avec les périodes séculaires : c'est ainsi que la courbe du XVI^e siècle se prolonge jusque vers le milieu du XVII^e.

La courbe se prolonge, en s'abaissant, pour la philologie classique après la mort de Scaliger (1609) et de Casaubon (1614). — La France devient presque improductive : le dernier nom considérable est celui de François Guyet († 1655), très habile émendateur de textes grecs et latins[1]. — Les écoles universitaires des Pays-Bas entretiennent médiocrement la tradition des grands réfugiés français. Le disciple favori de Scaliger à l'Université de Leide, Daniel Heinsius, ne réalisa pas dans son âge mûr les promesses de son adolescence : Leide n'eut en sa personne, au lieu d'un second Scaliger, qu'un latiniste élégant, homme du monde et habile homme[2]. Le dernier continuateur direct de Scaliger à Leide fut le protestant bourguignon Claude Saumaise († 1653), dont l'érudition encyclopédique, fumeuse et contentieuse, est presque une parodie de celle du Triumvir.

La courbe se prolonge sans s'abaisser pour les études relatives aux antiquités nationales du moyen âge. — Les plus vastes et les mieux conçus des Recueils de textes du moyen âge qui ont été exécutés dans les pays germaniques avant l'époque moderne l'ont été par des érudits de la fin du XVI^e siècle, dont les œuvres furent publiées au commencement du XVII^e : Melchior Goldast (§ 346) est le dernier de cette lignée († 1635). — Le plus célèbre représentant en Angleterre de la grande famille des jurisconsultes historiens du XVI^e siècle,

1. I. Uri, *Un cercle savant au* XVII^e *siècle, François Guyet* (Paris, 1886).
2. L. Müller, *Geschichte der classischen Philologie in den Niederlanden* (Leipzig, 1869).

c'est John Selden, l'auteur de l'*History of Tythes* (1617) et du *Mare clausum seu de dominio maris libri duo* (1636), le possesseur de cette belle collection de manuscrits qui porte encore son nom à la Bodléienne d'Oxford; il est mort en 1654[1]. — En France, Pierre Pithou eut, sous Louis XIII, des successeurs dignes de lui : les Du Chesne, les Du Puy, les Godefroy. André du Chesne († 1640), tourangeau, est l'éditeur des sources historiographiques de l'histoire de Normandie (*Historiæ Normannorum scriptores antiqui*. Paris, 1619); il entreprit une collection des sources historiographiques de l'histoire de France depuis les origines jusqu'à Henri II, qui devait avoir 24 volumes in-folio et dont il publia lui-même les deux premiers volumes (*Historiæ Francorum scriptores coætanei... cum epistolis regum... et aliis veteribus rerum Francicarum monumentis*. Paris, 1636)[2]; et ces œuvres excellentes ne sont que les principaux témoignages d'une activité prodigieuse[3]. Les frères Du Puy, Pierre et Jacques, fils d'un conseiller au Parlement († 1594) qui avait étudié sous Turnèbe, Lambin et Cujas, ont tenu à Paris pendant le premier tiers du XVII^e siècle un cercle qui fut comme l'ébauche d'une Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (le Cabinet de MM. Dupuy, l' « Académie putéane »); ces messieurs étaient eux-mêmes des médiévistes : Pierre († 1651), garde de la bibliothèque et des chartes du roi, a classé le Trésor des chartes de France[4]; il en a tiré les matériaux d'une foule de publications à l'appui des droits de la couronne et des prétentions gallicanes (*Traité des droits*

1. Voir l'art. « Selden » du *Dictionary of National Biography* de Leslie Stephen, t. LI (1897).

2. Après sa mort prématurée, son fils François Duchesne a publié trois autres volumes, où manque la griffe du maître.

3. « Bien que Duchesne ait été surpris par la mort sans avoir élevé le monument dont il avait conçu le dessein, jeté les fondements et même élevé les premières assises, le génie de l'architecte ne peut être méconnu en présence des matériaux qu'il avait choisis et préparés. On est saisi d'étonnement à la vue des recueils que Duchesne avait composés et qui sont presque tous écrits de sa main.... » (L. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe Auguste* [Paris, 1856], p. XXXII). Les papiers de Duchesne sont à la Bibliothèque nationale.

4. Les travaux de P. Dupuy au Trésor des chartes ont laissé des traces ineffaçables (et, du reste, désastreuses) dans l'histoire de cette collection célèbre. V. H.-Fr. Delaborde, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, 1897, p. 126.

*et des libertés de l'Église gallicane*. Paris, 1639, 5 vol. in-fol.; *Histoire du Différend entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe le Bel*. Paris, 1655; etc.)[1]. Quant aux Godefroy, ils descendaient de Denis Ier Godefroy, parisien, professeur de droit à Genève et à Heidelberg, mort en 1621; Théodore († 1649), qui abjura le calvinisme, fut historiographe de France et publia quantité de chroniques du bas moyen âge (Juvénal des Ursins, Guillaume de Jaligny, Jean d'Auton, etc.); Jacques († 1652), qui resta calviniste et genevois, est l'auteur de l'édition, classique jusqu'à nos jours, du Code théodosien[2]. — Ces noms n'épuisent pas la liste des épigones français des grands érudits du XVIe siècle. Nous aurons l'occasion de parler plus loin des PP. Petau († 1652) et Sirmond († 1651). On ne peut enfin passer sous silence cet amateur éclairé, Nicolas Claude Fabri de Peiresc († 1651), conseiller au Parlement d'Aix-en-Provence, que ses collections de toutes sortes et sa vaste correspondance avec les plus savants de ses contemporains ont, comme on dit, immortalisé[3]; car Peiresc n'est que l'exemplaire le plus notable d'un type qui fut alors très répandu.

Au commencement du XVIIe siècle, une seule branche de l'érudition historique du XVIe est presque entièrement desséchée : l'histoire ecclésiastique. Des disputes doctrinales, d'une stérilité complète, absorbent l'activité des théologiens de toutes les confessions; le point de vue historique est abandonné : on s'en tient de part et d'autre aux *Annales* de Baronius et aux premières réfutations de Baronius. Rien de fort ni d'original, dans le domaine de la critique religieuse, entre la mort de Henri IV et l'avènement de Louis XIV.

1. Voir le livre précité de M. Uri sur le cercle savant des Dupuy, où fréquentaient à la fois les humanistes, les médiévistes et les littérateurs.

2. Voir l'Introduction du *Catalogue de la Collection Godefroy à la Bibliothèque de l'Institut* (Paris, 1865, in-8), par L. Lalanne.

3. L. Delisle, *Un grand amateur français au* XVIe *siècle, Fabri de Peiresc*, dans les *Annales du Midi*, I (1889), p. 16. P. 19 : « Peiresc s'occupait avec une égale ardeur et une égale compétence d'histoire naturelle, de géographie, d'astronomie, de droit, de littérature et de beaux arts. Familier avec toutes les civilisations, il ne s'intéressait pas moins à l'antiquité et au moyen âge qu'aux événements contemporains ». — La *Correspondance de Peiresc*, une des principales sources pour l'histoire de l'érudition historique au commencement du XVIIe siècle, est en cours de publication dans la Collection de Documents inédits.

**352.** — Les historiens de la Philologie classique considèrent le siècle et demi qui s'est écoulé depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à la Révolution comme une période d'affaissement par rapport à la précédente; et ils la désignent par l'expression « période anglo-hollandaise » pour marquer que le centre des études fut alors déplacé. Cette doctrine a été généralisée; on a dit que le siècle de Louis XIV fut, pour les études historiques, un âge de décadence, particulièrement en France; on s'est même appliqué à chercher les causes de ce phénomène important : on a cru en voir plusieurs.

D'abord, la victoire définitive du catholicisme en France. Si la France n'a plus produit de Scaliger et de Casaubon, c'est, au sentiment d'hommes tels que M. Mark Pattison, la faute « des Jésuites et de leurs semblables, pour qui la littérature de l'Antiquité n'a jamais été qu'un instrument propre à donner cette éducation superficielle, toute verbale, qui est propre à leurs écoles; l'érudition catholique ne peut être qu'une fausse érudition (*sham learning*), parce que le catholicisme est incompatible avec la critique et l'amour de la vérité » [1]. Mais cette explication ne vaut rien. Les Jésuites n'ont pas eu, au XVII^e siècle, le monopole exclusif d'un humanisme puéril : le *De ratione docendi et discendi* du P. de Jouvency s'inspire des idées qui dictèrent les règles posées par les Mélanchthon et les Sturm pour les écoles luthériennes et calvinistes. Il n'est pas vrai, d'ailleurs, que le parti pris dogmatique sur un certain nombre de questions soit incompatible avec le plus haut degré de clairvoyance, de finesse et de vigueur critiques en toute autre matière.

En second lieu, l'influence de la littérature. On a dit : « C'est au XVII^e siècle que la France, après avoir tenu pendant longtemps le premier rang en philologie, commence à se détacher de cette science. Le vif éclat dont brille notre littérature nationale produit une sorte d'éblouissement. Toute cette poésie, toute cette éloquence, nourries du lait de la Muse antique, fixent l'attention sur la jouissance que procurent les monuments de l'antiquité et la détournent des pro-

1. M. Pattison, *o. c.*, p. 453 : « As soon as it was decided, as it was before 1600, that France was to be a catholic country..., learning was extinguished in France ».

blèmes qu'ils posent. En même temps, le commerce qui s'établit entre la cour et les hommes de lettres, et l'intérêt dont les gens du monde croient honorer les érudits, engagent ceux-ci à prendre autant que possible les dehors et les façons de la cour et du grand monde. C'est de cette époque que datent notre peur excessive de toute apparence de pédanterie, notre fausse honte de tout appareil scientifique, enfin cette étrange et funeste prétention de n'écrire jamais pour les savants seuls, de rendre tout accessible au grand public. On voulait être honnête homme, suivant l'expression du temps, et la qualité d'honnête homme, c'est Pascal qui en fait la remarque, exclut la spécialité. La science a nécessairement un côté par où elle est métier : avoir un métier répugne à qui deviendrait par là impropre à frayer avec les grands.... Ceux que leur vocation appelait à s'occuper de littérature [ancienne] ne firent donc pas leur premier souci de comprendre les auteurs, ce qui exige de pénibles travaux d'observation grammaticale et de critique des textes, ni de tirer de ces auteurs des données exactes sur la civilisation dont leurs ouvrages sont pour nous les principaux monuments.... Ils s'appliquèrent avant tout à devenir écrivains eux-mêmes; à dire des choses fines et frappantes à propos de ces auteurs; à les goûter, à y admirer des beautés, fut-ce imaginaires...; en un mot, à faire de la littérature au lieu de faire la science des littératures anciennes »[1].

En troisième lieu, le goût des idées générales, mis à la mode par les Cartésiens. L'érudition cessa d'être ce qu'elle avait été au XVI[e] siècle : la forme la plus estimée de l'activité intellectuelle. Les adeptes de la « philosophie nouvelle » la regardèrent de haut. Malebranche a inséré dans son livre *De la recherche de la vérité* un chapitre : « Des hommes qui ne pensent point, mais qui peuvent raconter les pensées des autres ». On lit dans les *Ana* du savant

1. Anonyme (en français) dans *Classical Review*, II (1888), p. 49. — Cf. le *Dictionnaire* de Bayle, au mot « Aconce » : « Il s'est répandu dans la République des lettres un certain esprit plus fin et accompagné d'un discernemen plus exquis : les gens sont aujourd'hui moins savants [qu'au XVI[e] siècle] et plus habiles ». Voyez aussi Mabillon, *Traité des études monastiques*, II, p. 33 « Rien n'est aujourd'hui plus à la mode que la critique; tout le monde s'en mêle et il n'y a pas jusqu'aux femmes qui n'en fassent profession... ».

Huet, évêque d'Avranches : « Il se forme une cabale d'apédeutes, de gens ignares et non lettrés, qui, sentant leur incapacité et ne pouvant se résoudre à une étude assidue, ont cherché un chemin plus court pour se mettre au-dessus de ceux dont la comparaison les rendait méprisables; ils ont entrepris de ridiculiser l'érudition.... » [1] — La philosophie du XVIII^e siècle n'a pas réagi, et pour cause, contre ces tendances cartésiennes, de sorte que les plaintes de Huet ont pu être rééditées pendant cent ans.

En quatrième lieu, l'essor des sciences positives, mathématiques et naturelles. On s'explique assez que la philologie classique ait décliné au XVII^e siècle, non seulement en France, mais partout, si l'on pense que c'est alors que Galilée, Képler, Fermat, Harvey, Newton, etc., ont vécu. Les esprits, les grands esprits surtout, furent séduits brusquement par des horizons plus vastes et des problèmes plus féconds. Or il n'y avait pas à cette époque, comme aujourd'hui, tant d'intelligences disponibles pour les travaux scientifiques que l'afflux vers des spécialités nouvelles ne risquât pas de se traduire par une baisse appréciable sur d'autres points. — Telle est, semble-t-il, la principale raison de la décadence constatée dans le domaine de la Philologie classique. Ce domaine paraissait épuisé, et les hommes de premier ordre préférèrent, sauf exception, travailler ailleurs. — Le XVII^e siècle tout entier céda à l'illusion très naturelle de croire qu'après tant de recherches accumulées par les générations antérieures, l'histoire de l'Antiquité était faite ou, tout au moins, ne réservait plus de découvertes capitales [2]. Et, en effet, les grandes découvertes, de nature à modifier les points de vue et à transformer les conceptions du XVI^e siècle sur l'Antiquité classique n'étaient possibles, comme l'événement l'a montré, que grâce à l'exploration de certains pays d'Orient (Grèce, Égypte, Asie Mineure, etc.), encore presque inaccessibles. Ce qui restait à faire en Occident, pour achever d'élaborer le premier fonds constitué par les découvreurs de la

1. *Huetiana* (Paris. 1722), p. 1.

2. *Huetiana*, p. 20 : « Tant de grammaires, tant de dictionnaires, tant d'indices, tant d'abrégés, tant d'ouvrages méthodiques dans toutes les sciences qui se sont infiniment multipliés à la faveur de l'imprimerie sont autant de chemins aplanis pour parvenir promptement au sommet de la vraie érudition. »

Renaissance, c'étaient des besognes obscures, médiocrement rémunératrices et que plusieurs jugeaient même inutiles[1]. Comment les gens vraiment nés pour l'investigation scientifique les auraient-ils choisies entre toutes? Ceux qui s'y sont consacrés l'ont fait plutôt par hasard que par décision raisonnée. — Les seules branches de l'érudition qui, malgré les influences littéraires et philosophiques et le développement des sciences proprement dites, n'ont pas cessé d'être florissantes sont celles, comme l'histoire du moyen âge, où les trouvailles étaient encore, pour ainsi dire, à fleur de terre.

**353.** — Les écoles universitaires de Hollande et d'Angleterre ont été, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, les principaux asiles de la philologie classique.

Les Hollandais du XVIIe siècle ont été surtout des latinistes, des éditeurs et des commentateurs de textes latins. Très laborieux, mais, pour la plupart, sans originalité, sans goût, et dépourvus de cette pénétration qui distingue les vrais érudits des simples compilateurs. Beaucoup de lectures, et peu de critique[2]. Johannes Meursius († 1639) est un des premiers en date de ces collecteurs infatigables et médiocrement intelligents qui ont alimenté pendant cent cinquante ans les imprimeries des Pays-Bas d'éditions *Variorum* et de « Trésors d'Antiquités »[3]. Les auteurs d'éditions *Variorum* (i. e. *cum notis variorum*) se sont appliqués à former une « chaîne » (*catena*) des observations faites à propos des textes anciens par les

1. C'était l'avis de Huet lui-même (*O. c.*, p. 64) : « Le souverain degré de l'érudition a consisté pendant deux cents ans à mettre au jour les anciens auteurs et à corriger les fautes des copistes par les mains de qui ils avaient passé. Mais enfin cette occupation dégénéra en une étude basse et obscure, dont tout le mérite consistait à rechercher et à recouvrer les meilleurs manuscrits, à les conférer et à en remarquer soigneusement les diverses leçons. Tel a été l'emploi de Gruter pendant tout le temps de sa vie.... Mais aujourd'hui que presque tous les meilleurs auteurs ont été rendus publics par l'impression, je n'approuverais pas qu'un homme se dévouât à la critique et fît son capital de travailler à ces réparations de mots ruineux. »

2. « Die Signatur der holländischen Philologie im allgemeinen ist umständliche, oft weitschweifige Erklärung, kühne, oft willkürliche Kritik, massenhafte, mitunter geistlose Ansammlung des realen Stoffs, sorgfältige Behandlung der Grammatik, grosse formale Gewandtheit des lateinischen Ausdrucks in Prosa und Versen » (*Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft*, I, 1892, p. 77).

3. *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1877, p. 139.

commentateurs antérieurs, sans y ajouter grand'chose : c'est ainsi que, par exemple, les manœuvres de la manufacture des Burmann ont découpé les annotations de Casaubon sur Suétone ; le commentaire de Suétone a gardé la physionomie que Casaubon lui avait donnée jusqu'aux travaux originaux de Wolf et de l'école allemande, c'est-à-dire pendant cent cinquante ans. Quant aux « Trésors d'Antiquités » dont Grævius inaugura la série par son *Thesaurus antiquitatum romanarum* (Utrecht, 1694-99, 12 vol. in-fol.), il ne faut pas s'en laisser imposer par leurs dimensions colossales : ce ne sont, en effet, que des recueils de dissertations anciennes (notamment du XVI^e siècle), des réimpressions qui ne sont même pas, comme telles, à l'abri de la critique[1]. — Il va sans dire, du reste, que, dans la foule de ces philologues néerlandais, il s'est trouvé des hommes très distingués, tout à fait comparables aux bons travailleurs du XIX^e siècle : à côté des compilateurs-entrepreneurs tels que Meursius, Grævius, J. Gronovius le fils, les Burmann et leur école, se sont produits d'excellents érudits comme Nicolas Heinsius († 1681, qui a beaucoup fait pour le texte de Claudien, d'Ovide et de Prudence), J. F. Gronovius le père († 1671, dont les travaux consciencieux ont renouvelé en partie le texte de Tite-Live et de Pline), Isaac Vossius († 1689, grand rassembleur de manuscrits, dont les commentaires sur Pomponius Mela et sur Catulle sont de première main), J. Perizonius († 1715, qui s'occupa utilement de la primitive histoire de Rome). — Au XVIII^e siècle, il y eut en Hollande une remarquable renaissance des études grecques, sans doute déterminée par le mouvement du même genre qui s'était dessiné, sous Guillaume III et la reine Anne, dans les Universités anglaises. Les trois philologues les plus connus des Pays-Bas au XVIII^e siècle ont été surtout des hellénistes : T. Hemsterhuis († 1766) et ses élèves, L. K. Valckenaer († 1785), D. Ruhnken († 1798). Le plus génial des trois est sans contredit Valckenaer, qui a fait peut-être plus que personne en son temps pour la critique des tragiques grecs, en particulier d'Euripide. Cette lignée se prolonge

1. L'indication des opuscules contenus dans les « Trésors » de Grævius et dans ceux de ses émules a été donnée par J. Ch. Krebs, *Handbuch der philologischen Bücherkunde* (Bremen, 1823), II, pp. 419-85.

[illegible]

[illegible]

**353** [illegible] — Les [illegible] pendant cette période [illegible] Antiquité. — On ne peut [illegible] en France [illegible] : les Cap[illegible] professeur de grec au Collège de France [illegible] et l'helléniste d'Ansse de Villoison ([illegible] 1805) [illegible] lexique homérique

1. [illegible] et du [illegible] *den Niederlanden* [illegible]

2. Bentley [illegible] inconvénients de l'hypercritique [illegible] le texte de Milton. — Voir R. Jebb, *R. Bentley*, [illegible] 1882 [illegible].

3. Brève nomenclature des [illegible] siècles au t. Ier (p. 94 et suiv.) du *Handbuch* [illegible] *wissenschaft*. [illegible] bibliographie de chacun de ces personnages [illegible] *of national* [illegible] de Sidney Lee et Leslie Stephen.

d'Apollonius et de l'Iliade elle-même[1]. — Quelques bibliothécaires d'Italie ont fait paraître des catalogues de leurs dépôts en y insérant des *inedita* précieux : tel, A. M. Bandini († 1803), qui décrivit très bien les manuscrits grecs et latins de la Laurentienne de Florence[2]; mais le monument le plus considérable de l'érudition italienne de ce temps est un Dictionnaire, le *Totius latinitatis lexicon* de Forcellini, terminé en 1753, publié en 1771[3], qui est resté indispensable jusqu'à nos jours. — Quant à l'Allemagne, épuisée par la guerre de Trente Ans, elle s'est contentée, au XVII^e siècle, de fournir un certain nombre de maîtres aux écoles de Hollande (Gronovius, Grævius, etc.); et, au XVIII^e, des bibliographes comme Fabricius (§ 132), et des érudits qui rappellent les Néerlandais de second ordre, comme M. Gesner et Ernesti[4]; c'est seulement avec Friedrich August Wolf († 1824) que l'on fait commencer la période nouvelle où les philologues allemands ont pris brusquement, pour la garder cent ans, une supériorité décisive.

Toutefois, certaines branches spéciales de la philologie classique ont été cultivées davantage, au XVII^e et au XVIII^e siècles, dans les pays latins qu'en Hollande et en Angleterre.

C'est le cas de l'épigraphie[5]. — Les princes des épigraphistes du XVII^e siècle sont l'Italien R. Fabretti († 1700), chanoine de Saint-Pierre de Rome et surintendant des Catacombes (*De aquæductibus urbis Romæ dissertationes.* Rome, 1680. *De columna Trajani syntagma*, 1683. *Inscriptionum antiquarum explicatio*, 1699), et le Français J. Spon (*Recherches des antiquités de Lyon*, 1673. *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, 1678. *Re-*

1. Exposé sommaire des « Travaux de l'érudition » relatifs à l'Antiquité classique, principalement en France et au XVIII^e siècle, par L. Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'Antique* (Paris, 1897), pp. 43-70.

2. *Catalogus codicum manuscriptorum græcorum, latinorum et italorum Bibliothecæ Laurentianæ* (Florence, 1764-78, 8 vol. in-fol.). *Bibliotheca Leopoldina-Laurentiana, sive Catalogus manuscriptorum qui jussu Petri Leopoldi in Laurentianam translati sunt* (Florence, 1791-93, 3 vol. in-fol.).

3. A Padoue, en 4 vol. in-fol., par les soins de Facciolati. Réédité par de Vit (Prati, 1856-75, 10 vol. in-4).

4. Nomenclature et bibliographie dans C. Bursian, *Geschichte der classischen Philologie in Deutschland*, pp. 260-516.

5. R. de la Blanchère, *Histoire de l'Épigraphie romaine*, p. 27 et suiv.

*cherches curieuses d'antiquités*, 1685, qui ont « ouvert de nouveaux chemins à la curiosité et aux recherches ». Les Hollandais s'en sont tenus, pour leur part, à une réédition du *Corpus* de Gruter : mais cette réédition, exécutée sous la direction de Grævius et de Pierre Burmann (1707, 4 vol. in-fol.), « bien loin d'annuler la première, ne peut même pas la remplacer ». — Au XVIII[e] siècle, les épigraphistes italiens sont toujours au premier rang : les collectionneurs et les éditeurs d'inscriptions et de monuments antiques se comptent par centaines en Italie ; c'est en Italie que paraissent les grands Recueils (le *Novus thesaurus veterum inscriptionum* de L. A. Muratori, 1739-42, 4 vol. in-fol.) et les meilleurs essais d'interprétation (A. S. Mazzocchi, *In regii Herculanensis musæi æneas tabulas Heracleenses*, 1754-55). Et on ne constate alors qu'en Languedoc et en Provence une activité comparable (le président Bouhier, Séguier, Bimard de la Bastie).

C'est aussi le cas de l'archéologie monumentale. — Les Hollandais ne s'en sont pas désintéressés (Meursius, Junius, et surtout Cuper [† 1716]) ; mais leurs antiquaires furent bien inférieurs en nombre et en qualité à ceux des pays latins, où les « antiquités » s'offraient et s'imposaient presque à la curiosité. On a dit qu'en France, pendant le siècle de Louis XIV, l'archéologie avait gagné tout ce que la philologie avait perdu. La science de l'antiquaire est restée, du reste, dans l'enfance, sans doctrine et sans vues d'ensemble, quoique les antiquités aient été dès lors l'objet d'une littérature très abondante, jusqu'à Caylus et à Winckelmann († 1768)[1]. L'ouvrage qui passa longtemps pour le chef-d'œuvre de cette littérature, *l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, par Dom Bernard de Montfaucon (Paris, 1719, 10 vol. in-fol.), n'est qu'« un livre d'images sur le plan d'un Manuel d'institutions grecques et romaines » (tout comme

1. S. Rocheblave, *Essai sur le comte de Caylus* (Paris, 1889), livre III, ch. I (Caractère des études archéologiques en France [et à l'étranger] avant 1750), II et III (l'œuvre archéologique de Caylus) et IV (Caylus et Winckelmann). — Ed. Louis, *Winckelmann, sein Leben, seine Werke und seine Zeitgenossen*. Leipzig, 1866, 2 vol. in-8.

2. H. [illegible] dans la « Collection de Documents inédits » des [illegible] *archéologiques françaises en Orient aux XVII[e] et* [illegible], 2 vol. in-4).

*les Monuments de la monarchie française* [Paris, 1729-33, 5 vol. in-fol.], du même auteur, ne sont qu'un livre d'images sur le plan d'une Histoire de France); le goût artistique et jusqu'à la notion de la critique archéologique y font défaut.

**354.** — Dans le domaine de la critique des textes sacrés et dans celui de l'histoire ecclésiastique il se produisit sous Louis XIV une assez courte, mais très brillante, recrudescence d'activité.

Il faut distinguer, du reste, le mouvement qui renouvela l'Exégèse de celui qui se manifesta au profit de l'Histoire ecclésiastique. Le premier est dû tout entier à quelques personnalités éminentes. Le second est lié à la reprise des controverses entre Catholiques et Protestants aux approches de la Révocation de l'Édit de Nantes : à partir de 1660 jusqu'en 1690 environ, a-t-on dit, les controversistes des deux partis accusent « un penchant à substituer de plus en plus, ou, pour le moins, à ajouter, dans l'examen des dogmes, à l'emploi exclusif du raisonnement chrétien et au recours perpétuel à l'Écriture Sainte, l'étude historique des croyances antérieures »[1].

**354 *bis*.** — Une des positions principales du protestantisme orthodoxe était facile à emporter dès que l'on remplaçait contre elle le raisonnement dogmatique par l'argumentation critique.

Les protestants orthodoxes considéraient l'Écriture Sainte, c'est-à-dire les Livres canoniques, comme le « juge des controverses », le critérium suprême de la vérité des dogmes; ils se prévalaient de ces « paroles de Dieu » pour dénier l'autorité de la tradition ecclésiastique. A des adversaires ainsi armés, la tactique du parti sacerdotal était indiquée de répondre : « L'Écriture, dont vous prétendez faire votre tout, n'est pas si claire; il s'y trouve des passages susceptibles d'interprétations diverses; on peut commettre en la lisant des contresens (et vous n'y manquez pas); elle porte, d'ailleurs, la trace d'altérations tout humaines. La nécessité de la tradition résulte de ces insuffisances et de ces imperfections ». Ainsi raisonnèrent, en effet, plusieurs polémistes catholiques, à l'exemple de Bellarmin, jusqu'au temps de Bossuet.

Nul n'a approfondi avec autant de vigueur que le dieppois Richard

1. A. Rébelliau, *Bossuet, historien du protestantisme* (Paris, 1891), p. 59.

Simon (1638-1712), [illegible] l'insuffisance des [illegible]. Membre de la Congrégation de l'Oratoire, qui comptait alors plus de savants que de saints, Richard Simon acquit sans maître les connaissances linguistiques qui lui permirent d'aborder avec la compétence nécessaire la critique des textes sacrés; et sa méthode diffère de celle des érudits anciens et contemporains, théologiens, protestants et juifs, en ce qu'elle fut tout historique, absolument libre de préoccupations dogmatiques et morales. Cet [illegible] (« [illegible] » — une des têtes les plus lucides qu'il y ait jamais eu — s'appliqua à l'étude de la Bible avec une clairvoyance et une liberté extraordinaires, à l'abri d'un parti pris déclaré de fidélité à la Tradition et d'aveugle soumission à l'Autorité catholique. Son *Histoire critique du Vieux Testament* (1678) contient « un essai de reconstruction scientifique de l'histoire littéraire des Israélites » (fondé sur un minutieux examen de l'état des textes qui sont entrés dans la compilation biblique), un essai de classification critique des versions du texte hébreu (les Septante, saint Jérôme, etc.), et un essai sur « les différences de l'exégèse selon les temps ». Il publia ensuite une histoire critique du Nouveau Testament, sur le même plan, en trois parties : *Histoire critique du texte du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1689) ; *Histoire critique des versions du Nouveau Testament* (1690) ; *Histoire critique des commentaires du Nouveau Testament*[1]. — Ces ouvrages, où l'exégèse scientifique était pour la première fois définie nettement, confrontée avec les formes variées de l'exégèse non scientifique et justifiée par une foule d'observations et de démonstrations frappantes, portèrent un coup terrible à la vieille école protestante d'interprétation, celle qui se glorifiait des Buxtorf, ces hébraïsants qui avaient professé naguère que tout est « révélé » dans la Bible, jusqu'aux points voyelles, ou de Vossius, lequel croyait à l'inspiration de la traduction des Septante. R. Simon eut à défendre ses théories (et il le fit avec joie, car il était de tempérament ironique et combatif) contre la vive hostilité des « théologiens de Hollande », Vossius, Spanheim, Jurieu, Colomiès, etc.

1. A. Bernus, *R. Simon* (Lausanne, 1869, in-8). Cf. H. Margival, *Essai sur Richard Simon* (Paris, 1900), ch. v à vii, x; et A. Tougard, *Note bibliographique sur R. Simon*, dans le *Bulletin critique*, 15 juin 1905.

Mais, de même que les velléités scientifiques d'Érasme avaient jadis été condamnées par ceux des amis d'Érasme qui assumèrent la tâche de fonder des Églises réformées, les démonstrations scientifiques de R. Simon ne pouvaient manquer d'inquiéter les hommes d'État de l'Église même dont il se prétendait un fils docile. « Il est impossible de trouver entièrement la religion dans l'Écriture... » dit R. Simon; il y a dans l'Écriture des passages douteux et corrompus; l'Écriture est défigurée comme n'importe quel texte, par des erreurs matérielles, fautes de copistes, transpositions, interpolations, contresens, etc. Comment les protestations les plus véhémentes d'attachement à la Tradition auraient-elles réussi à masquer les inconvénients pour la foi de cette apologétique? La critique simonienne, en dépit de l'orthodoxie professée par Simon, très probablement sincère, mais que l'on pouvait soupçonner d'être dérisoire, est une critique rationaliste; cela suffit à expliquer que les chefs responsables de l'Église dont Simon se réclamait aient cru devoir l'arrêter.

L'*Histoire critique du Vieux Testament* allait paraître, munie de l'approbation des censeurs et de l'*imprimatur* du Supérieur général de l'Oratoire, lorsque Bossuet, précepteur du Dauphin, eut connaissance de la table des matières, distribuée comme prospectus. Il obtint la suppression d'un livre où « l'incrédulité était réduite en méthode », « plein de doutes et d'incertitudes sur les mystères de la foi », « amas d'impiétés sociniennes », « rempart du libertinage ». L'édition tout entière de l'*Histoire critique* fut mise au pilon, par autorité de justice. A la suite de cette mesure, Richard Simon fut brusquement expulsé de l'Oratoire (21 mai 1678).

Ces violences de 1678 ne découragèrent par Simon : il a publié, depuis, des travaux sur le Nouveau Testament (sans encourir de nouvelles condamnations officielles) et un *Nouveau Testament traduit en français* (Trévoux, 1702) qui est, à plusieurs égards, un chef-d'œuvre. Les persécutions dont Bossuet le poursuivit jusqu'à la fin de sa carrière ne lui portèrent pas, du reste, un préjudice très sensible : il garda des admirateurs, même parmi les sorbonnistes. Mais c'est tout de même Bossuet qui l'emporta en fin de compte. Comme il avait été sans maîtres, R. Simon resta sans disciples. L'exégèse catholique s'est traînée en France, au XVIII^e siècle, avec Dom Calmet,

dans les vieilles ornières théologiques où elle offrit la cible la plus commode aux plaisanteries de Voltaire.

On a souvent affirmé que c'est l'exégèse protestante, si antipathique à Richard Simon et d'abord si malveillante pour les idées de Richard Simon, qui fit fructifier, au XVIII[e] siècle, l'héritage de ce grand homme. Mais il faut considérer qu'il y avait toujours eu, dans les Églises protestantes, un courant de recherches critiques. Le vrai précurseur de Simon (qui en faisait grand cas) est le ministre Louis Cappel († 1658), de l'Académie de Saumur, qui essaya de déterminer ce que les Massorètes ont ajouté au texte hébreu de la Bible, et dont la *Critica sacra sive de variis quæ in sacris V. T. libris occurrunt lectionibus*, mise à l'index par ses coreligionnaires, ne fut imprimée, dit-on, que grâce à l'intervention des PP. Petau et Mersenne (1650). D'autre part, le mouvement protestant d'exégèse « philosophico-rationaliste » qui commença en Allemagne avec Reimarus et Lessing, cinquante ans après la mort de Simon, s'est produit indépendamment de l'influence de l'auteur des « Histoires critiques », ce philologue par excellence, étranger à toute métaphysique, ennemi des abstractions, curieux de vérités positives pour le plaisir de les connaître et surtout de les établir, indifférent aux conséquences.

**354** *ter*. — Au contraire de l'exégèse, l'étude des Antiquités ecclésiastiques fut encouragée jusqu'à un certain point, sous Louis XIV, par les Églises rivales en tant qu'elle parut offrir, aussi bien aux protestants qu'aux catholiques, des moyens de rajeunir la controverse et d'y prendre l'avantage.

En effet, Catholiques et Protestants orthodoxes étaient sensiblement d'accord pour penser que la religion est un dépôt de vérités révélées par Dieu, parfait dès l'origine, immuable (cf. § 342). Cette idée, aussi contraire que possible à la conception scientifique d'une évolution des croyances religieuses, a été très nettement formulée par Arnauld, de Port-Royal, en ces termes : « *Tous les dogmes de la foi sont aussi anciens que l'Église*; ils ont tous été crus distinctement par les Apôtres et se sont conservés par la succession perpétuelle de la tradition dans la connaissance au moins d'une partie des pasteurs et des fidèles[1]. » L'intérêt des diverses Églises était donc de rattacher

1. Rébelliau, *o. c.*, p. 62.

leurs croyances à celles des siècles antérieurs, en remontant jusqu'aux Pères, et de montrer comment les autres s'étaient écartées de la foi normale, autorisée et caractérisée par le « consentement de tous les siècles ». Bref, la véritable Église étant celle qui n'avait jamais varié, il s'agissait pour chacun des deux partis de dénoncer les « variations » de l'autre. C'était l'intérêt des catholiques, qui s'étaient toujours appuyés sur la Tradition ecclésiastique. C'était l'intérêt des Protestants, à qui les hardiesses du Socinianisme et de leurs sectes extrêmes, sans parler de l'Exégèse indépendante, avaient fait voir où peut mener le recours exclusif à l'Écriture. De là, toute une littérature historico-apologétique, qui rappelle et continue le grand duel entre Flacius et Baronius : on la fait commencer d'ordinaire avec l'*Eucharistie de l'ancienne Église* du ministre Aubertin (1626) ; le plus célèbre monument en est *la Perpétuité de la foi touchant l'Eucharistie* d'Arnauld, ou plutôt de Nicole (1669-74) ; Claude et Jurieu, et surtout l'évêque anglais Burnet, du côté protestant, les Messieurs de Port-Royal, Maimbourg et Pellisson du côté catholique, y contribuèrent avec éclat[1].

Toute cette littérature est fort inférieure, au point de vue de la critique moderne, à celle du siècle précédent. Ces Messieurs de Port-Royal en particulier, cartésiens et mystiques, défenseurs passionnés de thèses *a priori*, écrivains très habiles, n'étaient guère qualifiés pour se livrer à la modeste et précise industrie qui est celle de l'érudit; leurs inclinations naturelles les rendaient plus aptes au raisonnement et à l'éloquence qu'à l'investigation exacte. Leurs principaux livres, *la Perpétuité de la foi*, les *Préjugés légitimes*, le *Traité de l'Unité de l'Église*, etc., dont le succès fut si grand et qui leur ont valu le renom d'érudits incomparables, Richard Simon n'en tenait pas l'érudition en haute estime; l'ignorance des choses et des langues y était mal dissimulée, à son avis, sous une polymathie confuse et par la pire scolastique.

Dans l'histoire des Dogmes et de l'Église en général, comme dans la Critique de la Bible, Richard Simon a porté, lui, son ferme

1. Nomenclature et bibliographie sommaires par A. Rébelliau, *o. c.*, livre I^er^, ch. r^er^, notes.

bon sens. Il l'a conçue en historien, non en théologien : là où les controversistes ne voyaient qu'uniformité et continuité à démontrer, il vit des contrastes, des fluctuations et des transformations à expliquer. Mais, sur ce terrain du moins, il ne fut ni le premier ni le seul. Il professait personnellement la plus haute estime pour son ancien, le P. Denis Petau († 1652), de la Compagnie de Jésus, dont les *Theologica dogmata* (Paris, 1644-50, 5 vol., inachevé) font voir une si remarquable intuition du *processus* historique. Il en avait pour plusieurs de ses confrères de l'Oratoire : le P. Morin, hébraïsant faible, mais qui n'avait pas craint de montrer les « variations » de l'ancienne Église sur la question de la pénitence; le P. Thomassin, l'auteur de l'*Ancienne et nouvelle discipline de l'Église touchant les bénéfices* (1678); et pour le sorbonniste Launoi, le bonhomme Launoi, que ses travaux critiques sur le Martyrologe avaient fait surnommer le « dénicheur de saints ». Au reste, la plupart de ces vrais savants n'échappèrent pas, malgré leur orthodoxie au-dessus de tout soupçon, à la police des gardiens de la tradition théologique : l'accusation de socinianisme fut formulée contre le P. D. Petau; et Bossuet, auquel toute espèce d'examen indépendant en certaines matières inspirait comme l'angoisse d'une profanation, fit interrompre les cours qui se tenaient chez Launoi, son ancien maître. Quant à Simon, ce sont ses remarques malicieuses à l'endroit de la science des Arnauld et des Nicole et ses recherches accessoires d'histoire ecclésiastique qui lui ont valu le plus de puissantes inimitiés. — Sur quelque point qu'ait porté la haute critique historique, a très bien dit Cournot, elle fut alors tenue en bride par des traditions canoniques dont quelques esprits audacieux ou très droits ne pouvaient tâcher de se débarrasser sans sortir de la grande communion des hommes de leur temps et sans rompre en quelque sorte avec leur siècle dont ils dérangeaient, par leur hardiesse prématurée, les majestueuses ordonnances.

Les controverses pseudo-historiques dont *la Perpétuité de la foi* est le type le plus achevé se sont éteintes peu à peu après la Révocation de l'Édit de Nantes. Après Petau, Simon et Launoi, les grandes études critiques d'histoire religieuse disparaissent pareillement. « La vie intellectuelle va s'affaiblir dans l'Église, qui est sur le point de

traverser une période d'inertie comme on n'en vit nul autre exemple...[1] »; le XVIII^e siècle, le plus irréligieux des quatre derniers siècles, fut aussi le plus stérile en recherches originales sur l'histoire du Christianisme.

Un seul trait persista. Les apologistes du temps de Louis XIV avaient requis ou utilisé les services d'une foule d'hommes laborieux pour se pourvoir des textes qui leur servaient de munitions. Ces érudits pacifiques, éditeurs et collecteurs des anciens monuments de la littérature chrétienne, continuèrent à travailler et trouvèrent des successeurs lorsque la bataille eut cessé entre les théologiens militants. Ainsi s'explique que, malgré la décadence des études, quantité de matériaux intéressants pour l'histoire ecclésiastique aient encore été au XVIII^e siècle exhumés et mis en ordre. — Le même phénomène s'est produit synchroniquement, d'ailleurs, pour l'histoire civile et nationale : pas de méthodes ni de vues nouvelles; peu d'intelligence historique, sinon de vocations pour l'histoire; mais beaucoup d'activité matérielle, dont une grande partie a été très utilement employée.

**355.** — L'histoire générale de l'érudition historique en France au XVII^e et au XVIII^e siècles n'a jamais été écrite[2]. Qui l'entreprendrait serait probablement amené à grouper les érudits de cet âge d'après les Compagnies dont ils ont fait partie. Cet artifice d'exposition serait d'autant plus légitime que plusieurs Compagnies, religieuses ou laïques, entreprirent à cette époque des œuvres collectives qu'elles ont mis leur honneur à poursuivre pendant plusieurs générations : « Quand la science, dit Gœthe, eut pris de grands développements, les savants se réunirent pour exécuter ensemble ce qui était devenu impossible aux individus »[3]. C'est au XVII^e siècle que le principe de l'association fut, pour la première fois, appliqué très largement aux travaux de l'esprit; or, « l'association, qui ne rend pas de très grands services à l'art, ni même à l'in-

1. H. Margival, *o. c.*, p. 109.

2. M. Rébelliau (*o. c.*, p. 97) l'a bien fait remarquer. Cet auteur a donné un essai, très sommaire, de nomenclature bibliographique, p. 67, 96-99, 113.

3. Cité par A. Maury, *L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 42.

vention scientifique, s'applique très bien aux choses de critique et d'érudition »[1].

Un tel plan convient aussi pour une revue rapide : on a chance de ne rien omettre d'essentiel en considérant successivement l'œuvre de la Compagnie de Jésus, celles des Bénédictins et de quelques autres Congrégations savantes de second ordre, enfin celle de l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

**356.** — La Compagnie de Jésus a abrité dès l'origine des hommes de tempéraments divers, qui déployèrent une activité littéraire très variée[2]; au XVII[e] siècle, elle compta, en même temps que d'injurieux polémistes à la Garasse, des humanistes élégants comme le P. Rapin, des historiographes consciencieux et sans relief comme le P. Daniel, et des savants d'une remarquable liberté intellectuelle comme le P. Petau, un grand nombre de travailleurs qui ont consacré leur vie à l'aménagement des anciens textes. La série de ces érudits commence avec le P. Fronton du Duc (*Bibliotheca veterum patrum*, 1624) et surtout avec Jacques Sirmond († 1651) : Sirmond, l'ennemi personnel de Petau, quelque temps collaborateur de Baronius, qui publia chez Sébastien Cramoisy, à Paris, plus de vingt éditions princeps d'auteurs ecclésiastiques du moyen âge, depuis Rufin jusqu'à Pierre de Celle, et dont les *Concilia antiqua Galliæ* [jusqu'au X[e] siècle] (Paris, 1629, 3 vol. in-fol.) ont été longtemps le modèle des Recueils nationaux de textes conciliaires[3].

Philippe Labbe († 1667) doit être mis hors de pair parmi les émules et les continuateurs de Sirmond. Non pas qu'il ait égalé celui-ci ou dépassé le P. Chiflet, et tant d'autres, en originalité critique. Mais d'abord il a rendu personnellement, comme bibliographe et remueur de documents, des services très notables[4]; ensuite son

1. M. Cournot, *Considérations sur la marche des idées dans les temps modernes*, I (Paris, 1872), p. 341.

2. Nomenclature et bibliographie dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* du P. C. Sommervogel (ci-dessus, § 141).

3. *Ibid.*, t. VII (1896), col. 1236.

4. *Ibid.*, t. IV (1893), col. 1295 et s. — Ph. Labbe, homme à projets, avait formé celui de dresser un catalogue général des manuscrits (*Bibliotheca bibliothecarum*. Paris, 1664, in-4), et aussi une immense Collection de documents inédits, d'après les manuscrits conservés dans les bibliothèques de France. De cette Collection il

nom est attaché à deux vastes entreprises qu'il a dirigées et où plusieurs de ses confrères se sont employés après lui.

La première est la grande Collection des sources historiques byzantines. Le tome I de la Byzantine du Louvre : *Byzantinæ historiæ scriptores varii* (Paris, 1648-1711, de 24 à 47 volumes in-fol., selon la façon dont ils ont été reliés), est précédé d'une Introduction de Labbe (*De historiæ byzantinæ scriptoribus publicandis protrepticon*) que Louis XIV avait chargé de diriger la publication[1]. La Byzantine du Louvre, « cet incomparable monument de la magnificence française », n'a pas encore été remplacée[2].

La seconde est la Collection des actes conciliaires. — Lorsque le P. Labbe publia en 1661 le plan d'une Collection de ce genre, il existait déjà beaucoup de Recueils de Conciles, généraux ou régionaux (cf. § 342). Depuis le commencement du XVII^e siècle, les éditeurs de Recueils généraux avaient pris pour base celui du chanoine Binius (1606), en l'enrichissant des pièces rassemblées depuis 1606 par les éditeurs de recueils régionaux : c'est ainsi qu'avait été composée, par exemple, la Collection dite du Louvre (Paris, 1644, 37 vol. in-fol.) où l'on avait versé le contenu des *Concilia antiqua Galliæ* de Sirmond. Le P. Labbe ne procéda pas autrement pour ses *Sacro-Sancta concilia* : la Collection du Louvre, c'est-à-dire Binius et Sirmond, en est le fond (*ad regiam editionem exacta*) ; il se contenta de l'augmenter d'un quart (*quæ nunc quarta parte prodit auctior*) en y ajoutant des documents dont l'insertion n'est pas toujours

n'a publié qu'un fragment : *Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum* (Paris, 1657, 2 vol. in-fol.), dont la seconde partie (t. II) est consacrée à l'Aquitaine (*Rerum Aquitanicarum, præsertim Bituricensium, uberrima Collectio*). Table de ce recueil dans Struve, *Bibliotheca historica*, éd. Meusel, VI, 2, p. 248-70.

1. Voir la bibliographie compliquée de la Byzantine du Louvre, de ses suites et de ses réimpressions dans le *Manuel du libraire* de Brunet. Cf. A. Potthast, *Bibliotheca historica medii ævi*, I, p. XLVI. Les principaux travaux du XVIII^e siècle sur l'histoire de Byzance ont été rattachés à la Byzantine, comme l'*Imperium orientale* (1711) et la *Numismatique byzantine* de Banduri (1718), l'*Oriens christianus* du P. Le Quien (1740).

2. La Byzantine de Bonn (*Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*), publiée sous les auspices de Niebuhr et de Bekker, ne l'a nullement remplacée. Voir J. B. Bury, Préface à sa réédition du *Decline and Fall* de Gibbon, I (1900), p. XLIX. Cf. ci-dessous, p. 424.

justifiable[1]. Les *Sacrosancta Concilia* du P. Labbe, publiés par le P. Cossart (Paris, 1671-72, 18 vol. in-fol.), sont restés pourtant, jusqu'à nos jours, le recueil le plus souvent cité par les érudits français. — Ajoutons que Sirmond et Labbe ne sont pas les seuls jésuites qui, aux derniers siècles, se soient occupés des Conciles : depuis Sirmond et Labbe, la Compagnie ne s'est jamais désintéressée des travaux sur ce sujet, sans qu'elle ait prétendu, pourtant, s'en faire une spécialité. C'est un jésuite, le P. Hardouin, à qui l'Assemblée du Clergé de France confia, en 1685, le soin de composer un recueil nouveau, dont l'admirable Supplément, inachevé, de Baluze à la compilation de Labbe et Cossart avait, en 1683, établi la nécessité[2]. A la vérité, la *Collectio regia maxima conciliorum* (Paris, 1715, 12 vol. in-fol.) du P. Hardouin n'eut aucun succès : on réussit à la discréditer au point qu'elle n'a presque pas été utilisée pendant cent cinquante ans; mais c'est pour des raisons indépendantes de sa valeur scientifique. Les rancunes gallicanes s'exercèrent avec succès contre un auteur qui, pensionné par le Clergé de France, n'avait pas craint de s'attaquer aux libertés de l'Église nationale. Mais il a été reconnu, de nos jours, que, seul parmi les collecteurs de Conciles du XVII^e et du XVIII^e siècles, Hardouin s'était moins soucié de « dilater » sa collection que de vérifier les droits de chaque pièce à y figurer et de purger les textes des altérations que tant de réimpressions successives n'avaient pas manqué d'y introduire[3]. La *Collectio* d'Hardouin s'arrête à 1714; on sait que les Conciles postérieurs à cette date (de 1682 à 1870) ont été publiés naguère par les Jésuites de la résidence de Maria-Laach (*Acta et decreta sacrorum Conciliorum recentiorum. Collectio Lacensis.* De 1870 à 1890, 7 vol. gr. in-4).

1. Voici le titre de son prospectus de 1661 : *Conciliorum generalium, provincialium, diœcesanorum, cum vitis et epistolis Romanorum Pontificum historica synopsis; amplissimæ collectionis... prima delineatio.* A partir du XVI^e siècle, Labbe et Cossart, débordés, ont dû renoncer à insérer les synodes diocésains. — Sur les *Sacrosancta Concilia* de Labbe et Cossart et les recueils antérieurs, et postérieurs, voir le livre capital du P. M. Quentin, *J. D. Mansi* (Paris, 1900).

2. *Conciliorum nova Collectio*, t. I^er (Paris, 1683, in-fol.). Baluze n'a publié que ce premier volume.

3. Ad. Tardif, *Histoire des sources du droit canonique* (Paris, 1887), p. 78. Cf. M. Quentin, ouvrage cité.

**356** ***bis.*** — Mais le principal titre scientifique de la Compagnie de Jésus, c'est le recueil des *Acta Sanctorum*.

Le P. Héribert Rosweyde, professeur au Collège des Jésuites de Douai, conçut au commencement du XVII^e siècle le plan d'un Recueil des Vies des Saints, destiné à remplacer les « Légendes dorées » du moyen âge et les « Fleurs des saints » de son temps pour l'édification des fidèles. Après la mort de Rosweyde (1629), le P. Jean Bolland reçut de ses supérieurs l'ordre d'utiliser pour le mieux les collections hagiographiques du défunt. Il les augmenta beaucoup en étendant les recherches aux bibliothèques situées hors des Pays-Bas, que Rosweyde n'avait pas explorées ; un atelier fut organisé dans le couvent d'Anvers avec des correspondants partout où il y avait des membres de la Compagnie. C'est Bolland qui arrêta le plan de la publication : on donnerait les Actes des Saints (c'est-à-dire les documents relatifs à leur vie), avec des dissertations préliminaires, des notes et des indices, en suivant l'ordre liturgique des commémorations marquées dans le Calendrier romain. Il paraît que, comme Rosweyde, Bolland ne se rendait pas compte de l'énormité de la tâche qu'il avait assumée : on dit qu'il comptait, après avoir achevé les *Acta* des Saints de l'Église latine, publier ceux des Saints de l'Église grecque, et se délasser dans sa vieillesse en traitant d'autres sujets. Or il n'a vu imprimer, de 1630 à 1665, que les huit premiers volumes, qui contiennent les Vies des Saints commémorés en janvier, février et mars ; et le t. LXVI de la Collection, *Propylæum ad Acta Sanctorum Novembris*, qui n'est pas le dernier, a paru en 1902.

Les Bollandistes sont les religieux, presque tous de la Compagnie de Jésus, qui ont pris la suite des affaires de Rosweyde et de Bolland. Leur histoire est bien connue : l'atelier d'Anvers, placé depuis 1700 sous la protection du Saint Empire, a fonctionné jusqu'en 1773 sous la direction de très savants hommes, comme G. Henschen († 1681) et D. Papebroch († 1714) ; la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773, et surtout la politique de Joseph II, qui dès son avènement, chassa les ex-Jésuites de l'abbaye de Caudenberg où ils avaient trouvé un asile, dispersa les Bollandistes : on en était alors au t. VII d'octobre, LIII de la Collection ; la Société n'a été reconstituée, sur nouveaux frais, qu'en 1836, sous les auspices de Léopold I^er,

le premier roi de Belgique. Elle est aujourd'hui, de nouveau, en pleine prospérité[1].

Les *Acta Sanctorum* des Bollandistes sont une œuvre difforme et disparate. Difforme, non seulement parce que les Saints commémorés à la fin de l'année y sont traités avec plus d'ampleur et de soin que ceux des premiers mois (3 volumes pour janvier, 13 volumes pour octobre), mais parce que, à différentes époques, la *ratio edendi* a été modifiée et parce que quantité de dissertations comme le *Propylæum diplomaticum* de Papebroch, dont le sujet se rattache à peine aux questions hagiographiques, et d'une excessive prolixité, y ont été insérées. Disparate, parce que la publication est en cours depuis deux cent cinquante ans et due à des centaines de mains. — D'autre part, il n'est pas nécessaire d'insister sur les inconvénients d'un plan qui a pour effet de juxtaposer des documents de tous les âges et de disperser dans plus de soixante volumes les « Vies » mérovingiennes (par exemple) qu'il y aurait eu intérêt à rapprocher. — Mais la masse des matériaux rassemblés est tout à fait imposante; et, dès l'origine, la critique des Bollandistes, s'appliquant à des légendes où beaucoup de passions aveugles étaient intéressées, a été généralement aussi hardie et honnête que possible[2].

Il est évident que, dès que les *Acta Sanctorum* seront terminés, il y aurait lieu de les refaire avec une méthode plus sobre et plus sûre; mais c'est le cas de tous les grands instruments de travail historique, même de ceux qui ont été commencés à une date plus récente. Ce qui singularise les *Acta*, c'est que la réfection, préparée de longue main par la Société bollandienne, en sera relativement facile[3].

1. Bon résumé de l'histoire des Bollandistes, par G. Monod, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger.

2. Les travaux bibliographiques les plus complets qui aient été publiés sur la Collection des *Acta Sanctorum* (réimpressions, tables partielles, histoires de la Collection, attaques et ripostes) sont ceux du P. C. Sommervogel (*o. c.*, au mot « Bollandistes ») et de A. Potthast (*o. c.*, I, p. XXXII). — La principale clé du Recueil est celle de L. M. Rigollot, *Ad Acta Sanctorum supplementum... complectens... tabulas generales, scilicet ephemerides* et *indicem alphabeticum Sanctorum decem priorum mensium* (Parisiis, 1875, in-fol.). Cf. A. Potthast, *o. c.*, au mot *Vita*, et le répertoire précité (p. 220) de Ch. Kohler.

3. Les Néo-Bollandistes ont déjà refait les relevés bibliographiques préparatoires de Bolland, d'Henschen et de Papebroch : 1° Catalogues descriptifs des

**357.** — Les Bénédictins de deux Congrégations réformées de l'Ordre de Saint-Benoît, respectivement placées sous l'invocation de saint Vanne et de saint Maur, ont laissé une réputation proverbiale d'érudition laborieuse et pacifique : « science de Bénédictin, travail de Bénédictin ». C'est un lieu commun de vanter l'application de ces pieux solitaires, « placés dans des conditions de travail exceptionnellement favorables », à l'abri des distractions du monde, et soumis à une Règle qui « mettait au service des chefs une foule de collaborateurs anonymes ». On a dit que leurs publications sont encore aujourd'hui « la base des études sur le moyen âge » et même « le meilleur fonds de nos bibliothèques historiques ».

Il faut faire la part, dans ces éloges, des embellissements que comporte l'appréciation, à distance, des grandes œuvres collectives. On s'aperçoit, lorsqu'on étudie l'histoire des Bénédictins de Saint-Maur[1], que ces pieux solitaires furent troublés, comme d'autres religieux, par les querelles ecclésiastiques de leur temps et par des rivalités furieuses, notamment avec les Jésuites; et que l'entente ne

manuscrits hagiographiques qui sont conservés dans les Bibliothèques nationale de Paris (*Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum sæculo XVI^mo qui asservantur in Bibliotheca Nationali Parisiensi.* Bruxelles, 1880-1895, 3 vol. in-8), Ambrosienne de Milan, de Bruxelles, etc.; 2° Relevés, par ordre alphabétique des noms de saints, de tous les écrits relatifs à leur vie, rédigés avant le XVI^e siècle : *Bibliotheca hagiographica latina antiquæ et mediæ ætatis, Bibliotheca hagiographica græca...* [Cf. ci-dessus, § 145]. — Ils publient depuis 1882 (en français depuis 1891) un Recueil périodique spécial, les *Analecta Bollandiana*, où tous les travaux récents sur l'ancienne hagiographie sont centralisés, ou, tout au moins, passés en revue.

1. La principale source de l'histoire des Bénédictins est leur immense correspondance. L'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés, le 20 mai 1794, en a détruit une grande partie; mais il en subsiste des fragments considérables, dispersés dans les Collections publiques et privées de France et de l'étranger. Il a été question de publier tout ce qui reste de la Correspondance des Bénédictins dans la Collection de Documents inédits. Renseignements bibliographiques sur ce qui en a été publié jusqu'à présent dans *Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain des Prés*, 1630-1791, par J.-B. Vanel (Paris, 1896, in-4).

L'histoire anecdotique des Bénédictins de Saint-Maur a été écrite par M. E. de Broglie : *Mabillon et la Société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés* (Paris, 1888, 2 vol. in-8) [Cf. A. Rébelliau, dans *Revue critique*, 1889, I, 171-6, et A. Giry, dans le *Moyen âge*, 1888, 169-71]; *Bernard de Montfaucon et les Bernardins. La Société de Saint-Germain des Prés au* XVIII^e *siècle* (Paris, 1891, 2 vol. in-8 [Cf. *Revue critique*, 1892, I, 54].)

fut pas toujours parfaite entre eux, même en ce qui touchait la conduite de leurs travaux littéraires[1]. La Congrégation fut déchirée, au XVIIe siècle, par des dissensions intestines qui finirent par causer sa ruine. Mais il reste qu'une tradition d'activité scientifique s'était établie de bonne heure chez les Bénédictins réformés: qu'un très grand nombre de ces moines s'y sont conformés comme à la raison d'être particulière de leur Ordre, surtout après que l'un d'eux, Dom Mabillon, l'eut fortement définie dans son *Traité des études monastiques* (1691)[2] et illustrée par ses ouvrages: enfin que les travaux des Bénédictins ont le caractère d'avoir été exécutés d'après une sorte de plan, ou plutôt, car c'est trop dire, avec une certaine suite.

La Congrégation de Saint-Vanne, dont le centre était au monastère de Saint-Vanne de Verdun, en Lorraine, n'a produit que des travaux de second ordre, à l'exception de l'*Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine* (Nancy, 1728, 4 vol. in-fol.)[3] de Dom Calmet, et de

1. « Les études sont présentement fort négligées à Saint-Germain; on y considère fort peu ceux qui étudient; peut-être aussi qu'il y a de la faute de ceux-là. Le plus grand mal que j'y trouve, c'est que l'on agit indépendamment les uns des autres, sans se communiquer, sans s'entr'aider. On a retiré des études Dom Pierre Coustant lorsqu'il commençait à être capable de rendre service. La mort en a enlevé aussi plusieurs. Ainsi je crois les études sur leur déclin et si Dom Jean Mabillon allait manquer, c'en serait fait. *Lui-même ne se remue pas assez* pour soutenir ceux qui étudient et ne les aide pas autant qu'il pourrait. » (Lettre du P. de Sainte-Marthe, citée par E. de Broglie, *Mabillon*... II, p. 280.)

2. Ce *Traité* est la pièce capitale du célèbre différend qui s'émut, sous Louis XIV, sur la question de savoir si les études d'érudition — les « recherches curieuses », comme on disait alors, — conviennent à la vie monastique. M. de Rancé, abbé de la Trappe, avait soutenu que « toute application de ce genre est contraire aux intentions surnaturelles qui doivent animer constamment la conduite d'un religieux ». Mabillon répliqua en montrant « 1° que les études sont en quelque façon nécessaires pour la conservation des communautés religieuses; 2° quelles sortes d'études peuvent convenir aux solitaires et de quelles méthodes ils se peuvent servir pour s'en rendre capables; 3° quelles sont les fins qu'ils se doivent proposer dans ces études et quels sont les moyens qu'ils doivent employer pour les rendre utiles ou avantageuses ». L'histoire de la controverse entre Rancé et Mabillon sur les devoirs de la vie monastique a été plusieurs fois racontée : H. Didio, *La querelle de Mabillon et de l'abbé de Rancé* (Lille, 1892); S. Bäumer, *Johannes Mabillon* (Augsburg, 1892), p. 201; J.-B. Vanel, *o. c.*, p. XXIX.

3. Voir A. Prost, *Tables des morceaux accessoires, documents et titres contenus dans les deux éditions de l'Histoire de Lorraine de Dom Calmet.* Paris, 1877 (Extr. du *Polybiblion*).

l'*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* (jusqu'au milieu du XIII^e siècle) par Dom R. Ceillier (Paris, 1729-63, 35 vol. in-4, avec 2 vol. de tables, 1782). — Celle de Saint-Maur, dont le supérieur général résidait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, dès le règne de Louis XIII, a été, au contraire, très féconde.

Le premier supérieur général, Dom Grégoire Tarisse († 1648), semble avoir eu l'intention arrêtée de proposer à l'activité des Mauristes la plupart des entreprises qui, par la suite, sont devenues le patrimoine de l'Ordre. En tout cas, le programme que le coadjuteur de Dom Tarisse, Dom Luc d'Achery, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, adressa, le 20 mai 1648, au chapitre réuni à Vendôme, « peut être considéré comme le germe d'où sont sorties les éditions des Pères et les principales Collections historiques » de la Congrégation[1]. Ce n'est pas à dire qu'à Saint-Germain-des-Prés aucune initiative n'ait été laissée aux travailleurs : tant d'écrits bénédictins sur les questions les plus diverses prouvent que la curiosité des confrères ne fut jamais limitée officiellement à certaines questions; mais quelques sujets d'étude furent recommandés d'abord ou s'imposèrent d'eux-mêmes. Ils fournissent des rubriques assez commodes pour classer l'immense production de l'École bénédictine[2].

A. — *Éditions des Pères.* — Les Mauristes ne se sont fait gloire de rien tant que de leur Collection des Pères grecs et latins, à laquelle ont collaboré leurs meilleurs hommes[3].

B. — *Travaux relatifs à l'histoire de l'Église.* — Les plus

1. L. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, p. XXXVII.

2. M. E. de Broglie n'a pas prétendu, dans ses ouvrages cités, faire connaître l'activité littéraire des Mauristes. Il écrit : « L'énumération des travaux des Bénédictins à cette époque serait à elle seule un catalogue fort peu amusant; il suffit de nommer le *Gallia Christiana* et l'*Histoire littéraire.* » — Voir Dom Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur, où l'on trouve la vie et les travaux des auteurs qu'elle a produits depuis son origine jusqu'à présent* (Paris, 1770, in-4). Cf. U. Robert, *Supplément à l'histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* (Paris, 1881, in-8); J.-B. Vanel, ouvrage cité, et *Revue des questions historiques*, avril 1877, p. 536.

3. Voir la liste de ces éditions, dressée par J.-B. Vanel, *o. c.*, p. LIII, et A. M. P. Ingold, *Histoire de l'édition bénédictine de Saint Augustin* (Paris, 1903, in-8). — Cf. Dom N. Le Nourry, *Apparatus ad Bibl. Max. veterum patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum* (Paris, 1703-1715, 2 vol. in-fol.). Les

beaux ouvrages de Saint-Maur sont peut-être les *Acta primorum martyrum sincera et selecta* (Paris, in-4) de Dom Ruinart; le *De antiquis ecclesiæ ritibus* (Rouen, 1700, 3 vol. in-4) de Dom Martène, qui fonda l'étude historique de la Liturgie; et surtout la Collection des Lettres des Papes, commencée par Dom Pierre Coustant, dont ce très savant homme n'a publié que le premier volume : *Epistolæ Romanorum Pontificum... a Sancto Clemente ad Innocentium III* (Paris, 1721).

C. — *Travaux relatifs à l'histoire de l'Ordre bénédictin.* — Ces travaux, d'une importance capitale pour l'histoire du haut moyen âge, commencés par Dom Luc d'Achery, ont été principalement exécutés par Dom Jean Mabillon († 1707), sous sa direction ou par ses élèves directs (Dom Germain, Dom Ruinart, Dom Estiennot). Ils portent la griffe de ce maître : *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti* [jusqu'au XIIe siècle] (Paris, 1663-1701, 9 vol. in-fol.); *Annales Ordinis Sancti Benedicti ad annum MCLVII* (Paris, 1703-1739, 6 vol. in-fol.)[1].

D. — *Travaux relatifs aux Sciences auxiliaires de l'histoire.* — L'étude des antiquités de son Ordre mit Mabillon aux prises avec les Bollandistes, qui avaient émis des doutes sur l'authenticité de documents conservés dans les archives bénédictines. Il fut amené ainsi à composer son chef-d'œuvre, le *De re diplomatica libri sex* (1681, Supplément en 1704), qui fonda la Diplomatique. Le *De re diplomatica*, dont le succès fut européen, attira l'attention des Mauristes sur les sciences auxiliaires de l'histoire : paléographie, chronologie. De là la *Palæographia græca* de Dom Bernard de Montfaucon (1708); le *Nouveau Traité de Diplomatique* [et de paléographie latine] par Dom Tassin et Dom Toustain (Paris, 1750-1765, 6 vol. in-4); et enfin l'*Art de vérifier les dates* (1750, 1 vol. in-4; 1770, 1 vol. in-fol.; 1783-87, 3 vol. in-fol.)[2]. On a pu, depuis,

travaux des Bénédictins n'ont pas annulé, du reste, la *Bibliotheca Maxima*, publiée à Lyon en 1677 (27 vol. in-fol.) par Marguerin de la Bigne. Il y a des textes qui ne se trouvent encore que dans cette Collection, dont Migne (§ 588), dans sa *Patrologie*, n'a pas non plus reproduit toute la substance.

1. S. Bäumer, *o. c.*, p. 65 et suiv. Cf. L. Delisle, *Dépouillement alphabétique du « Necrologium benedictinum »*, dans la *Revue des Bibliothèques*, 1897, p. 241.

2. A. Giry, *Manuel de Diplomatique*, p. 60 et suiv.

perfectionner ces ouvrages; mais les grandes lignes n'en ont pas bougé : les disciplines auxiliaires de l'histoire du moyen âge ont gardé jusqu'à nos jours la physionomie que les Mauristes leur ont donnée.

E. — *Travaux relatifs à l'histoire ecclésiastique de la France.* — L'idée de dresser une nomenclature des archevêques et des évêques de tous les sièges de France par ordre chronologique est fort ancienne; et on l'élargit de bonne heure : 1° en essayant de procurer une notice biographique sur chacun des personnages nommés; 2° en joignant à la nomenclature des prélats celle des monastères de chaque diocèse et des abbés de ces monastères. Claude Robert, archidiacre de Chalon-sur-Saône, fut le premier à donner à un almanach rétrospectif de ce genre le titre de *Gallia Christiana* (1626). Les frères Scévole et Louis de Sainte-Marthe, historiographes de France, présentèrent à l'Assemblée du clergé, en 1646, l'Épitre dédicatoire d'un nouveau *Gallia Christiana*, qui parut après leur mort par les soins des fils de Scévole (1656, 4 vol. in-fol.)[1]. Puis, cinquante ans s'écoulèrent. L'Assemblée du clergé de 1710, constatant la nécessité d'une refonte, et sachant que les Bénédictins de Saint-Maur avaient accumulé depuis longtemps des matériaux à cet effet, confia l'opération au supérieur général de la Congrégation, Dom Denis de Sainte-Marthe, parent éloigné des *Sammarthani* du siècle précédent, à condition qu'il adopterait le plan suivant : ranger les provinces ecclésiastiques (ou archevêchés) suivant l'ordre alphabétique, « pour ne point donner d'atteinte aux diverses prétentions de plusieurs Métropolitains » ; joindre à l'histoire de chaque archevêché celle des évêchés suffragants et des abbayes qui s'y trouvaient. Le t. I^er du *Gallia Christiana* refondu, qui comprend les provinces ecclésiastiques d'Albi, d'Aix, d'Arles, d'Avignon et d'Auch, parut en 1715. Le t. III (Cambrai, Cologne et Embrun) était achevé lorsque le P. Denis de Sainte-Marthe mourut (1725). La Congrégation bénédictine hérita de l'entreprise et la conduisit tant bien que mal jusqu'au t. XIII (Trèves) qui fut publié en 1785. Pendant la Révolution, la plupart des maté-

1. Voir P. de Longuemare, *Une famille d'auteurs aux* XVI^e-XVIII^e *siècles. Les Sainte-Marthe* (Paris, 1902, in-8).

riaux préparés pour traiter les quatre dernières provinces (Tours, Besançon, Vienne et Utrecht) ont disparu[1].

La revision de la Collection des Conciles des Gaules, depuis les origines jusqu'au Concile de Trente, faisait aussi partie du programme de travaux que les Bénédictins s'étaient tracé. Mais Dom Labbat, qui dirigea l'entreprise en dernier lieu, n'eut le temps de publier (1789) que le premier volume (jusqu'à l'année 592) d'une Collection qui devait en comprendre huit[2].

F. — *Travaux relatifs à l'histoire générale et politique de la France.* — L'œuvre d'André du Chesne fut recommencée de fond en comble, cent ans après l'accident qui l'avait interrompue (§ 351), par un bénédictin de Saint-Maur, Dom Martin Bouquet. Dans l'intervalle, le Gouvernement royal avait plusieurs fois essayé de remettre sur pied cette entreprise d'intérêt public; mais ni Baluze ni Mabillon n'avaient osé s'en charger; un plan de Du Cange et les offres de service de Dom Bernard de Montfaucon avaient été rejetés; le P. Lelong, de l'Oratoire, qui en avait reçu la commande, était mort en 1721 sans avoir rien publié. Dom Denis de Saint-Marthe, supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur, réussit à faire agréer Dom Bouquet, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, à la place du P. Lelong[3]. Cet érudit fit paraître, de 1737 à 1752, les huit premiers volumes d'un *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (*Rerum*

1. V. abbé Pêcheur, *Précis sur l'histoire du « Gallia Christiana »*, dans le *Bull. de la Soc. archéol. de Soissons*, XV (1884), p. 127. — Un particulier, M. B. Hauréau, a complété le *Gallia Christiana* des Bénédictins en y ajoutant trois volumes sur le même plan, pour les Métropoles de Tours (1856), de Besançon (1860) et de Vienne (1865). — Dom P. Piolin a réimprimé les 13 premiers volumes (Paris, 1870-78) et annoncé des additions. — Le *Gallia Christiana* serait à refaire entièrement. Mais si jamais on le refait, ce ne sera pas, sans doute, sur le plan du spécimen de *Gallia Christiana novissima* publié par MM. J.-H. Albanès et U. Chevalier (Montbéliard, 1895-1900, 4 vol. in-4), où les pièces justificatives de l'histoire de l'archevêché, des évêchés et des abbayes de la province ecclésiastique d'Aix sont si nombreuses qu'elles équivalent presque à un cartulaire des établissements considérés (*Revue critique*, 1899, II, p. 122).

2. Voir, sur les papiers de Dom Labbat, le *Bulletin du Bibliophile*, 1872, p. 151.

3. La Congrégation de Saint-Maur, sinon dom Bouquet personnellement, était désignée pour cette succession par des services antérieurs. La meilleure édition de Chroniques du moyen âge qui eût été donnée depuis Du Chesne était sans doute celle de Grégoire de Tours et de Frédégaire par Dom Thierry Ruinart, l'ami et le collaborateur de Mabillon.

*gallicarum et francicarum scriptores*). Le *Recueil* fut continué, après la mort de D. Bouquet (1754), par plusieurs de ses confrères jusqu'au t. XIII (1786), dont presque toute l'édition fut malheureusement détruite. Dom Brial, un des auteurs des t. XII et XIII, devint, après la Révolution, membre de l'Institut, et publia, en cette qualité, les t. XVI à XVIII (1822). C'est ainsi que l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres de l'Institut de France a hérité du grand Recueil historiographique des Bénédictins; on verra plus loin (§ 380) jusqu'où elle l'a conduit[1].

G. — *Travaux relatifs à l'histoire littéraire de la France.* — La plupart des autres pays ont possédé avant la France des Biobibliographies de leurs anciens auteurs (§ 135). Les Bénédictins essayèrent de combler cette lacune. Après Dom Liron, qui fit la « Bibliothèque » des auteurs du pays chartrain (1719), Dom Antoine Rivet conçut le plan d'une *Histoire littéraire de la France* où il serait traité « de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablissement des lettres et des sciences parmi les Gaulois et parmi les Français », « de leurs anciennes écoles », « des meilleures Bibliothèques anciennes et modernes, des plus célèbres imprimeries, et de tout ce qui a un rapport particulier à la littérature », « avec les éloges historiques des Gaulois et des Français qui s'y sont fait quelque réputation, *le catalogue et la chronologie de leurs écrits, des remarques historiques et critiques sur les ouvrages et le dénombrement des différentes éditions* ». Il décida de couper cette histoire en périodes séculaires : un « Discours sur l'état des lettres et des sciences » précéderait, pour chaque « siècle », l'énumération des auteurs, l'analyse et la bibliographie des manuscrits et des éditions de leurs œuvres, certaines ou supposées. — Dom Rivet († 1750) a rédigé lui-même les neuf premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France* (Paris, 1733-1750, in-4) qui vont jusqu'au commen-

1. Le Recueil de Dom Bouquet devait comprendre, en principe, tous « les historiens », c'est-à-dire les Chroniques intéressantes pour l'histoire de France depuis les origines jusqu'à François I^er^. Le dernier volume publié par les Bénédictins (t. XIII) n'achève pas la série des « monuments » du XII^e^ siècle. — Les Chroniques n'y sont pas publiées *in extenso*, mais découpées par périodes et par règnes, ce qui est très incommode. — Une réimpression textuelle des volumes publiés par les Bénédictins a été exécutée à partir de 1869, chez Palmé.

cement du XII^e siècle. Les t. X à XII (1765), qui n'achèvent pas le XII^e siècle, sont dus à plusieurs de ses confrères. Il y eut ensuite une interruption de cinquante ans, jusqu'à ce que, grâce à Brial, l'*Histoire littéraire* eût passé, comme le *Recueil des historiens*, du patrimoine des Bénédictins dans celui de l'Institut[1].

II. — *Travaux relatifs à l'histoire locale ou provinciale de la France.* — L'histoire locale absorba de bonne heure l'activité de plusieurs Bénédictins (Dom Georges Viole en Bourgogne, Dom Marlot en Champagne, etc.). Mais c'est seulement au XVIII^e siècle que la Congrégation fut amenée à ouvrir une vaste enquête systématique en vue de réunir des matériaux sur le passé de toutes les régions historiques de la monarchie. Les « Histoires provinciales » des Bénédictins qui ont été publiées forment une collection imposante : *Histoire de la ville de Paris* par Dom Félibien (Paris, 1725, 5 vol. in-fol.), *Histoire générale de Languedoc* par Dom Vaissete et Dom Devic (Paris, 1730-45, 5 vol. in-fol.)[2], *Histoire générale et particulière de Bourgogne* par Dom Plancher (Dijon, 1738-81, 4 vol. in-fol.), *Histoire de Bretagne* par Dom Taillandier et Dom Morice (Paris, 1750-56, 2 vol. in-fol.)[3]. Mais celles qui sont restées inachevées et inédites sont encore plus nombreuses; parmi celles-là, quelques-unes sont représentées aujourd'hui, dans des dépôts publics, par des Recueils de documents « qui ne sont guère moins utiles que les Histoires proprement dites » (d'autant plus que les Histoires proprement dites ne sont guère, en vérité, que des Recueils de documents) : Picardie (Collection de Dom Grenier, à la Bibliothèque nationale); Touraine (Collection de Dom Housseau, ibidem); Poitou (Collection de Dom Fonteneau, à Poitiers); etc.[4].

1. Cf. plus bas, § 589. — Les t. XI et XII ont été réimprimés en 1830 et en 1841 par ordre de l'Académie des Inscriptions. Une réimpression textuelle des volumes I à XVI a été publiée chez Palmé de 1865 à 1892; l'éditeur Welter a entrepris la réimpression des t. XVII et suiv. Il existe une Table générale (par C. Rivain) des t. I à XV du Recueil (Paris, 1875, in-4).

2. C'est la principale. Voir l'Introduction historique de la nouvelle édition, I (1872), p. 17, et A. Benoist, *L'Histoire générale de Languedoc*, dans les *Annales du Midi*, III (1891), p. 556.

3. L'*Histoire de Lorraine* de Dom Calmet, précitée, fait partie de cet ensemble.

4. L. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, p. XXXVIII et suiv. — Cf. *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale* et les Catalogues

I. — *Notices et extraits de manuscrits. Spicilèges.* — Leurs entreprises si variées obligèrent les Bénédictins à d'immenses dépouillements, non seulement dans les riches bibliothèques de leur Ordre, mais dans les autres dépôts de France et de l'étranger. Au cours de ces dépouillements, ils découvrirent naturellement des pièces qui, sans être de nature à être utilisées dans leurs Recueils, offraient cependant de l'intérêt pour l'histoire. Or, il était indiqué de lier en gerbes les glanes de cette espèce en un temps où il n'existait pas, comme aujourd'hui, de « Revues » pour les recevoir : dès la fin du XVI^e siècle, les érudits ont commencé, en effet, à publier, sous des titres divers, des recueils de *Miscellanea*, c'est-à-dire de documents n'ayant d'autre caractère commun que d'être, au sentiment de l'éditeur, intéressants et inédits. Les Bénédictins, copistes infatigables, ont laissé des Recueils de *Miscellanea*, ou Spicilèges, de premier ordre.

L'œuvre principale de Dom Luc d'Achery est un Spicilège : *Spicilegium sive Collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis delituerant*[1]. — Mabillon s'est délassé de ses grands travaux en publiant ses *Vetera Analecta*[2]. — Dom Martène et son acolyte Dom Durand, chargés de visiter les archives et les bibliothèques de France pour y recueillir des matériaux à l'usage des rédacteurs du *Gallia Christiana*, y ramassèrent en même temps de quoi former leur *Thesaurus novus anecdotorum* (Paris, 1717, 5 vol. in-fol.)[3]. Chargés plus tard d'explorer les dépôts d'Allemagne et des Pays-Bas pour y recueillir des matériaux à l'usage des rédacteurs du *Recueil des historiens*, ils y ramassèrent en même temps de quoi former leur *Veterum scriptorum et monumentorum histo-*

des Collections bénédictines sur l'histoire des provinces qui sont conservées à la Bibliothèque nationale.

1. On se sert de l'édition de L. J. F. de la Barre (1723), en 3 vol. in-fol., où les pièces sont rangées suivant un ordre systématique (théologie, histoire ecclésiastique, histoire profane). Voir la clé par Dowling, *o. c.* (ci-dessus, p. 220), p. 40-80.

2. On se sert de l'édition de L. J. F. de la Barre (1725), en 1 vol. in-fol., où les pièces sont rangées dans l'ordre chronologique. Cf. Dowling, *o. c.*, p. 80-9.

3. Martène et Durand avaient formé le projet — qu'ils n'ont pas réalisé, bien entendu, — de rééditer à la suite de leur *Thesaurus* les principaux spicilèges publiés, depuis Canisius jusqu'à leur temps, par des érudits, bénédictins ou autres, en en formant un « Corps » méthodique.

*ricorum, dogmaticorum, moralium. Amplissima Collectio* (Paris, 1724-33, 9 vol. in-fol.)[1].

Il faut joindre à ces Recueils sous forme de Spicilèges ceux qui se présentent sous forme de « Voyages littéraires » (*Itinera*), comptes rendus d'explorations à la recherche de manuscrits anciens : le *Museum italicum* de Mabillon[2], le *Diarium italicum* de Montfaucon (Paris, 1702, in-4), le *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* [Martène et Durand] (Paris, 1717, in-4), etc.[3].

Les Bénédictins ont publié beaucoup d'extraits, peu d'inventaires de manuscrits. Cependant Dom Bernard de Montfaucon tenait pour son plus bel ouvrage son essai, si imparfait, de Catalogue général : *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* (Paris, 1739, 2 vol. in-fol.).

J. *Autres entreprises.* — Ce n'est pas tout. Saint-Maur a conçu, commencé ou continué d'autres monuments considérables. — Il a pensé à publier un « Recueil des historiens des Croisades »[4]. L'ouvrage manuscrit de Dom Lièble sur la Géographie historique des Gaules et de la France au moyen âge, qui fut brûlé dans l'incendie de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, avait 50 volumes in-fol.. L'Ordre prit à sa charge la revision du *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange après la mort de l'auteur (cf. § 559) : la réédition de 1733-36 est due à quatre Mauristes, et l'un d'eux, Dom Carpentier († 1767), publia plus tard, tout seul, un Supplément très étendu au célèbre répertoire. Enfin, on verra plus loin que des Bénédictins ont été associés aux travaux du Cabinet des chartes.

L'énumération qui précède n'est pas complète (et nous n'avons

1. Cfr dans Dowling, ouvrage cité.

2. On se sert de l'édition de 1724 (2 vol. in-4). — L'*Iter germanicum* de Mabillon a été joint à la 2^e éd. de ses *Vetera Analecta*.

3. Il n'existe pas de Bibliographie spéciale des « Voyages littéraires » du XVII^e et du XVIII^e siècle, dont quelques-uns ont été publiés seulement au XIX^e (Dom Ruinart en Alsace, Dom Guitton en Champagne, etc.). Ce serait un instrument fort utile.

4. Voir l' « Inventaire des matériaux rassemblés par les Bénédictins au XVIII^e siècle pour la publication des Historiens des Croisades » dans les *Archives de l'Orient latin*, II (1884), pp. 105-150.

rien dit des œuvres tout à fait personnelles des membres de la Congrégation)[1]. Mais elle suffit à rendre compte de l'exceptionnelle renommée des Bénédictins. Quoiqu'il n'y ait eu parmi eux que quelques hommes extraordinairement doués au point de vue de la critique (Mabillon, Ruinart, Coustant), le nombre, le zèle et la discipline leur ont permis d'accomplir plus de tâches méritoires qu'aucune autre Compagnie.

**358.** — Plusieurs Ordres monastiques ont compté, au XVII^e et au XVIII^e siècle, des érudits comparables aux meilleurs Bénédictins; mais ces érudits ont été, pour la plupart, des individualités isolées.

Nous avons déjà vu que de très savants hommes portèrent alors l'habit des Oratoriens, quoique l'Oratoire fût plutôt une Congrégation d'humanistes : les PP. Morin, Thomassin, Le Cointe (qui publia une grande histoire ecclésiastique de la France jusqu'au milieu du IX^e siècle, *Annales ecclesiastici Francorum* [Paris, 1665-1683, 8 vol. in-fol.]), Richard Simon. — Le P. Lelong, qui dota notre pays d'une grande Bibliographie d'histoire nationale (§ 186) dont on fait encore usage, fut envié, non sans raison, par Saint-Maur à l'Oratoire.

Les Augustins Déchaussés de la place des Victoires s'honorèrent de posséder un très laborieux généalogiste, le P. Anselme de Sainte-Marie († 1694). Son principal ouvrage, entrepris sur les conseils et avec l'aide de deux magistrats de la Chambre des Comptes, Vyon d'Hérouval et Du Fourny, fut une « Histoire généalogique de la Maison de France » en 2 volumes in-4, qui parut à Paris en 1674. Une seconde édition, fort augmentée par Du Fourny, est de 1712 (2 vol. in-fol.). On se sert de la troisième, que deux confrères du P. Anselme, les PP. Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien, se consacrèrent à préparer : *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, des grands officiers de la Couronne et de la Maison du Roy et des anciens barons du royaume avec les qualités, l'origine, les progrès et les armes de leurs familles*

1. Dom Bétencourt, un des derniers Bénédictins, qui, comme Dom Brial, fit partie de l'Académie des Inscriptions après la Révolution, avait déjà commencé sous l'ancien régime de vastes dépouillements dans les archives de France en vue de ses *Noms féodaux ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France depuis le* XII^e *siècle*... (2^e éd., Paris, 1867, 4 vol. in-8).

(Paris, 1726-33, 9 vol. in-fol.)[1]. Le Recueil du P. Anselme n'a pas été remplacé.

Les Dominicains ont produit plusieurs collaborateurs éminents de la Byzantine (§ 356) : le P. Combefis († 1679), qui s'occupa très utilement des Pères grecs; le P. Michel Le Quien († 1733), dont l'*Oriens christianus* (Paris, 1740, 3 vol. in-fol.) est encore, dit-on, « le meilleur guide pour l'histoire des patriarcats catholiques orientaux ». Mais la plus belle œuvre dominicaine, d'une importance capitale pour l'histoire de la littérature latine du bas moyen âge (à laquelle les écrivains de l'Ordre de Saint-Dominique ont si largement contribué), est sans doute l'Histoire littéraire de l'Ordre, entreprise par le P. Quétif († 1698), mais réalisée surtout par le très habile P. Échard († 1724) : *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti* (Paris, 1719-21, 2 vol. in-fol.)[2].

Il n'est pas jusqu'à la Société de Port-Royal où n'ait trouvé asile un érudit de pure race bénédictine. M. Le Nain de Tillemont († 1698), ami d'Arnauld, mais qui ne lui ressemblait guère, aussi consciencieux pour exécuter des mosaïques de textes que dépourvu de talent littéraire, a publié trois grands ouvrages dont les qualités et les défauts rappellent tout à fait ceux des Dom Vaissete et des Dom Calmet. Gibbon a porté aux nues son « inimitable accuracy », et, de nos jours, on a médit de sa méthode, plus patiente que fine : *Histoire des Empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Église* (Paris, 1691-1738, 6 vol. in-4); *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles* (Paris, 1693-1712, 16 vol. in-4); *Vie de saint Louis* (éd. par J. de Gaulle. Paris, 1847-51, 6 vol. in-8). « Les Histoires de

1. Voici les principales divisions de cet ouvrage : t. I, Rois. II à V, Pairies. VI à VII, Sénéchaux, Connétables, Chanceliers, Maréchaux, Amiraux. VIII, Officiers divers (civils, militaires et religieux). IX, Ordre du Saint-Esprit. — Les tables générales sont insuffisantes.

Une nouvelle édition, par M. Potier de Courcy, est en cours de publication depuis 1875, chez Didot. Trois vol. parus, t. IV et IX, 1 et 2; le dernier (IX, 1) est de 1890.

2. Les *Scriptores Ordinis Prædicatorum* sont la plus importante et la meilleure des nombreuses Histoires littéraires d'Ordres monastiques qui furent composées à cette époque par les soins des Congrégations intéressées. Voir plus haut, p. 105.

Tillemont, a dit Renan, sont des chefs-d'œuvre de conscience; mais la conscience n'est pas la critique ».

Citons enfin, parmi les Sorbonnistes, l'helléniste Cotelier († 1686), connu par son édition des Pères apostoliques, et Ellies du Pin († 1719), dont la *Bibliothèque universelle de tous les auteurs ecclésiastiques*, continuée par l'abbé Goujet († 1767), suscita, en son temps, plus de controverses théologiques qu'elle n'a rendu de services durables à l'érudition.

**359.** — Il y eut aussi au XVII^e et au XVIII^e siècles des « Bénédictins laïques ». Ils ont été presque tous, du reste, en relations, par correspondance ou directement, avec les Mauristes de Saint-Germain. C'est ce qui a permis aux historiens modernes de la « Société de Saint-Germain-des-Prés » de faire entrer dans leur cadre, avec Mabillon, Montfaucon et leurs confrères, Du Cange, Baluze, les Valois, et bien d'autres.

Charles du Fresne, sieur du Cange, amiénois, a fait voir, mieux que personne, ce qu'un homme laborieux et robuste peut abattre de besognes d'érudition au cours d'une longue vie bien réglée (1610-88), malgré les soucis professionnels (il exerça longtemps les fonctions de trésorier de France à Amiens) et les obligations de famille (il avait beaucoup d'enfants, et Dom Michel Germain a dit d'eux : « Les fils de M. du Cange sont propres à tout ce qui n'est pas d'études »), sans aucune aide matérielle (il n'eut jamais de secrétaires; tous ses papiers sont de sa main). Calme, réservé, silencieux, modeste — *vir prudentissimus*, comme on l'appelait, — il eut de bonne heure la passion du « passe-temps agréable et honnête » qui consiste à lire, la plume à la main, des textes du moyen âge. A quarante-cinq ans, il n'avait encore rien publié, mais il avait des coffres pleins de registres dont les pages, consacrées chacune à une rubrique alphabétique, étaient couvertes d'extraits textuels ou de références sur les sujets les plus divers. Il s'était constitué ainsi une sorte de Dictionnaire encyclopédique du moyen âge où des questions de tout ordre étaient traitées d'après les textes originaux ou, pour mieux dire, au moyen de la juxtaposition de ces textes : « histoire, jurisprudence, littérature, antiquités, inscriptions, médailles, monnaies, etc. ». Il projetait de publier, à l'aide de

ces matériaux, une sorte d' « Histoire de France » en dissertations détachées : « Il y aurait embrassé l'Histoire de France dans toute son étendue, ou plutôt considérée sous toutes ses faces, en s'attachant spécialement à en éclaircir les parties obscures. » Membre de la Commission instituée par Colbert en 1676 pour élaborer le plan d'une réfection de l'œuvre interrompue par la mort de Du Chesne, il rédigea, dans le sens de ses idées, un projet qui fut rejeté. Il en fut très mortifié. C'est alors qu'il résolut de publier, sous sa responsabilité, les matériaux qu'il avait réunis en forme de « Glossaire » : *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis* (Paris, 1678, 3 vol. in-fol.). Cet ouvrage n'est donc pas, en dépit de son titre, un travail lexicographique sur le latin du moyen âge : au commencement du XX[e] siècle, il n'existe encore aucun grand travail lexicographique de ce genre[1]; c'est une Encyclopédie des choses du moyen âge, suivant l'ordre alphabétique des mots latins qui servaient à les désigner. Chaque article est un recueil de textes enchâssés, en certains cas, dans une dissertation : ainsi s'explique l'extraordinaire étendue des articles *Annus* et *Moneta*, par exemple, véritables traités de Chronologie et de Numismatique, qui, dans un simple Dictionnaire du bas-latin, n'auraient même pas figuré[2]. — Quelle que fût la valeur de ce plan singulier, l'exécution était de nature à justifier l'admiration presque universelle[3] que le « Glossaire » inspira : non seulement l'auteur avait fait preuve d'immenses lectures, mais d'une aptitude exquise à interpréter les textes difficiles. Les Bénédictins du XVIII[e] siècle, qui faisaient de ce Recueil le plus grand cas, en ont donné une nouvelle édition, augmentée, de 1733 à 1736 (Paris, 6 vol. in-fol.). L'un d'eux, Dom Carpentier, y ajouta plus tard, seul, 4 volumes de Supplément (Paris, 1766). On

1. On commence seulement à préparer de nos jours les voies à un travail de ce genre en exécutant des glossaires régionaux du latin usité au moyen âge, tels que le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis regni Hungariæ* de A. Bartal (Leipzig, 1901, in-4).

2. Voir l'historique du Glossaire de Du Cange, par H. Géraud, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, I (1839-40), p. 498.

3. « Mon père, dit Charles de Valois, à l'ouverture du livre, en examina plusieurs endroits, et y remarqua une infinité de fautes.... Le trop grand nombre des choses à corriger qui se présentaient le rebuta de poursuivre ce qu'il avait commencé et de parcourir même le reste de l'ouvrage. » (*Valesiana* de 1695),

se sert aujourd'hui de l'édition Henschel-Didot (Paris, 1840-50, 7 vol. in-4), où le Glossaire primitif, les additions des Bénédictins, le Supplément de Dom Carpentier et d'autres corrections postérieures sont fondus en une seule série alphabétique[1]. — Mais Du Cange avait appliqué sa méthode préférée de dépouillement sous des rubriques rangées par ordre alphabétique dans d'autres séries de registres que dans celle qu'il publia sous le titre de *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*. Il dirigea lui-même l'impression d'un grand Recueil symétrique : *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis* (Lyon, 1688, in-fol.)[2]; il avait préparé un vaste recueil de Géographie historique (« Description de la Gaule et de la France ») et un « Nobiliaire » dont on a très bien dit qu'il était une sorte de Glossaire de la Noblesse du royaume[3]. Ses papiers, qui n'ont pas tous été conservés et dont ce qui reste est dispersé maintenant entre la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque de l'Arsenal et la Bibliothèque municipale d'Amiens, montrent que, si générale que fût la curiosité de cet incomparable extracteur, il s'intéressait surtout à l'histoire de France, à l'histoire de l'Orient latin, à l'histoire de Byzance (dont il passe pour le « créateur »), et à l'histoire de sa province natale, la Picardie. Ses collections d'extraits lui ont permis d'enrichir de dissertations excellentes ses éditions de Villehardouin et de Joinville,

1. On a pris soin de joindre, à chaque morceau, une indication de provenance. — L'édition Henschel-Didot, épuisée, a été récemment réimprimée par L. Favre (Niort, 1883-87, 7 tomes en 10 vol. in-4).

Le t. VII des éditions du XIX^e siècle contient : 1° un « Glossaire français »; 2° la liste alphabétique des auteurs dont les ouvrages ont été dépouillés pour la fabrication du Glossaire (*Nomenclator scriptorum*), des ouvrages anonymes (registres, cartulaires, etc.), imprimés ou manuscrits; 3° *Indices ad Glossarium*, sorte d'index méthodique, où l'on a réuni sous quarante-cinq rubriques — telles que (42) *Venatica, seu quæ ad venationem et aucupium spectant*, (45) *Vestes ecclesiasticæ, laicæ*; *res vestiaria*, (45) *Vocabula forensia, seu fori et jurisprudentiæ mediæ ætatis*, — les mots, dispersés dans le Glossaire à leur place alphabétique, qui ont trait au même ordre de questions; 4° *Index rerum quæ non sunt ordine alphabetico dispositæ vel quas in Glossario delitescere non autumaret lector*, par Dom Carpentier; 5° diverses Dissertations de Du Cange.

2. Voir H. Omont, *Lettres d'Anisson du Perron à Du Cange, relatives à l'impression du Glossaire grec*, dans la *Revue des études grecques*, V (1892), p. 212.

3. On a cru devoir publier, en 1869, une partie des travaux généalogiques de Du Cange, *Les Familles d'Outre-mer*, dans la Collection de Documents inédits.

— de Cinnamé, de Paul le Silentiaire, de Zonaras, etc., — et son *Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes*, publiée en 1841 par la Société des Antiquaires de Picardie[1].

Entre le prudentissime auteur du Glossaire et son rival de gloire, Étienne Baluze, un méridional vif et gaillard, agressif, peu bienveillant, célibataire et qui eut des aventures judiciaires, le contraste est frappant; encore que, dans la Correspondance de leurs amis bénédictins, ils soient tous les deux gratifiés des mêmes épithètes bénignes : « Ce bon M. Du Cange, ce bon M. Baluze. » — Étienne Baluze, limousin, se forma à l'école du savant archevêque de Toulouse, Pierre de Marca († 1662), l'auteur de l'*Histoire du Béarn* (réimprimée en 1894) et de la *Marca hispanica*, description géographico-historique de la Catalogne, que Baluze termina. Bibliothécaire de Colbert, grand connaisseur de manuscrits, il a rendu les plus signalés services aux études historiques en enrichissant, par tous les moyens, la collection de son maître, sans oublier la sienne propre; l'une et l'autre sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale[2]. Tous les recueils de documents qu'il a publiés portent la marque d'une sagacité exceptionnelle; ce sont, avec des *Miscellanea* à la manière des d'Achery, des Mabillon et des Martène[3], et le recueil inachevé de Conciles dont il a été question plus haut (§ 356) : 1° des éditions des Pères (Lactance, saint Cyprien, Innocent III); 2° un essai de Collection générale des Capitulaires, *Capitularia regum Francorum*, qui n'a plus de valeur aujourd'hui[4]; 3° des travaux d'histoire locale ou généalogique : *Histoire généalogique de la*

1. Voir L. Feugère, *Étude sur la vie et sur les ouvrages de Du Cange* (Paris, 1852).

2. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. Ier (Baluze, Colbert).

3. Voir sur les *Miscellanea* de Baluze (Paris, 1678-1715, 7 vol. in-8), A. Franklin, *o. c.*, p. 61 et suiv. La réédition de Mansi (Lucques, 1761-64, 4 vol. in-fol.) est augmentée, sinon revue : les pièces y sont classées suivant un ordre méthodique. Cf. Dowling, *Notitia...*, pp. 158-89.

4. *Capitularia regum Francorum. Additæ sunt Marculfi monachi et aliorum formulæ veteres et notæ doctissimorum virorum* (Paris, 1677, 2 vol. in-fol.). C'est, comme le titre l'indique, un Recueil de capitulaires, de formules, et des commentaires de ces textes par les anciens érudits. — Voir, sur la réédition de Pierre de Chiniac (1780), A. Franklin, *o. c.*, p. 511.

*maison d'Auvergne* (1708, 2 vol. in-fol.); *Historiæ Tutelensis libri tres* (1717, in-4). Son chef-d'œuvre est peut-être l'Histoire des papes d'Avignon (*Vitæ paparum Avenionensium*. Paris, 1693, 2 vol. in-4), trésor de textes très précieux et très bien commentés[1].

Du Cange et Baluze ne sont que les plus éminents d'un groupe d'érudits laïques et séculiers qu'il est impossible de dénombrer ici : il s'étend depuis les Valois (Henri et Adrien), dont la réputation fut européenne[2], et les continuateurs des savants jurisconsultes de l'époque précédente, les Brussel et les La Thaumassière[3], jusqu'à de modestes collectionneurs, comme Roger de Gaignières et Vyon d'Hérouval, qui n'ont rien ou presque rien publié, mais dont le goût pour les paperasses, l'activité et l'obligeance ont sauvé ou fait connaître aux travailleurs des masses de documents[4]. Les centres de ralliement de ces érudits qui n'appartenaient à aucun Ordre n'étaient pas en France, comme ailleurs, les Universités, mais des salons qui avaient gardé la tradition des « Cabinets » des Du Puy et de Peiresc, tels que l' « Académie Lamoignon » et le cercle du président Bouhier[5]. Mais la nécessité se fit sentir bientôt d'organisations moins précaires. Il fallait qu'il se créât, pour le commun des laïcs et des séculiers, des

1. Bibliographie complète dans R. Fage, *Étienne Baluze, sa vie, ses ouvrages, son exil, sa défense* (Tulle, 1899).

2. Henri de Valois, historiographe du roi, mort en 1676, s'est occupé surtout des anciens historiens grecs de l'Église. Adrien († 1692) a étudié les origines de l'histoire franque avec lucidité ; sa *Notitia Galliarum* (Paris, 1676) a « fondé », dit-on, la Géographie historique.

3. L'*Usage des fiefs* de Brussel (Paris, 1727, 1750) est au nombre des ouvrages du XVII[e] siècle qui ont été le plus souvent utilisés par les médiévistes du XIX[e]. Les éditions publiées par La Thaumassière (Assises de Jérusalem, Beaumanoir, Coutumes du Berry) ne sont pas, encore aujourd'hui, à dédaigner.

4. Ch. de Grandmaison, *Gaignières, ses correspondants*... (Niort, 1892). — Vyon d'Hérouval, dont les papiers ont malheureusement disparu, a été le bienfaiteur de tous les érudits de son temps, notamment de Du Cange et de Baluze, auxquels il communiquait des extraits de documents conservés dans les archives inaccessibles de la Chambre des Comptes de Paris. — Sur les collectionneurs du XVII[e] et du XVIII[e] siècles dont les papiers ont échoué au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, voir le livre précité de M. L. Delisle.

5. Voir Des Guerrois, *Le président Bouhier* (Paris, 1855); collections et papiers du président Bouhier à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier.

espèces de Collèges, où, comme dans les Congrégations monastiques, les efforts pourraient être dirigés et coordonnés en vue de grandes œuvres collectives, d'intérêt général. A partir de la seconde moitié du XVIIe siècle, des Collèges de ce genre apparaissent en effet, sous le nom d'Académies, d'abord en province[1], puis à Paris. Au XVIIIe siècle, l'institution académique eut déjà, à Paris, un rôle considérable.

**360.** — Les plus anciennes Académies n'avaient été que des réunions de beaux esprits à l'italienne, dont le travail scientifique en commun n'était pas la destination principale[2]. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres elle-même est sortie d'une Commission de l'Académie française, instituée par Colbert pour rédiger des inscriptions, des devises et des légendes de médailles; un peu plus tard, elle fut chargée de « chercher dans la Fable » des sujets appropriés « pour les dessins des tapisseries du Roi », de collaborer à la mise en scène des fêtes et des cérémonies de Versailles et d'en faire le compte rendu. Elle ne devint indépendante que lorsqu'un de ses membres, l'abbé Bignon, eut obtenu du roi le Règlement spécial (16 juillet 1701), qui est considéré avec raison comme la première charte de la Compagnie.

D'après le Règlement de 1701, l'Académie des Inscriptions devait se composer de quarante membres, dont dix honoraires, dix pensionnaires, dix associés et dix « élèves ». Chaque membre pensionnaire (ou ordinaire) avait à son service, comme collaborateur ou *famulus*, un élève : « Cette manière d'entrer à l'Académie permettait aux jeunes gens de mérite de choisir l'érudition comme une carrière[3] ». Il était dit que l'Académie travaillerait à l'explication des « médailles et autres raretés antiques et modernes du Cabinet de Sa Majesté » et à la description des « antiquités et monuments de la France ».

1. Fr. Bouillier. *L'Institut et les Académies de province* (Paris, 1879), ch. I. Cf. A. J. Rance, *L'Académie d'Arles au XVIIe siècle* (Paris, 1886-90, 3 vol. in-8).

2. Voir E. Frémy, *L'Académie des derniers Valois* (Paris, 1887).

3. A. Maury. *L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Paris, 1864), p. 26. — Les « élèves » furent supprimés dès 1716 et remplacés par autant d'associés.

La nouvelle Académie languit jusque vers 1715[1]. Depuis l'avènement de Louis XV jusqu'à la Révolution, au contraire, elle rivalisa avec Saint-Germain-des-Prés et son activité fut même plus variée que celle de la Société bénédictine ; il n'est pas de domaine de l'érudition historique où quelques-uns de ses membres n'aient dirigé des investigations utiles.

Lorsqu'on parcourt la liste des membres de l'Académie des Inscriptions au XVIII^e siècle, on constate que la plupart des noms qui ne sont pas complètement oubliés aujourd'hui sont des noms d'orientalistes (cf. § 368) et de médiévistes. Un des plus éminents de ces derniers est sans contredit l'abbé Lebeuf († 1760), encore un « bénédictin » séculier, qui fit de très fructueuses explorations littéraires et archéologiques en Bourgogne et dans l'Ile-de-France : *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre* (Paris, 1743, 2 vol. in-4), *Histoire de la Ville et de tout le Diocèse de Paris* (Paris, 1754-55, 15 vol. in-12); ce dernier ouvrage a été réimprimé de nos jours[2]. Il faut encore citer J.-B. de Lacurne de Sainte-Palaye († 1781), qui, quoique très inférieur à l'auteur des « Glossaires » au point de vue de la vigueur intellectuelle, n'en a pas moins été, pour ainsi dire, le Du Cange de cet ensemble d'études, presque inconnues à l'époque précédente, qui est désignée maintenant par l'expression de « philologie romane »[3]; ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie* (Paris, 1759-81, 3 vol. in-12) ont contribué à préparer obscurément la mode des choses du moyen âge qui devait être plus tard un des éléments du romantisme. Parmi les textes du moyen âge il s'attacha surtout à ceux de la littérature profane en langue d'oil et en langue d'oc, que la plupart des érudits dédaignaient encore[4]; et si l' « Histoire des troubadours » qu'il avait

1. « Quand on n'avait point de médailles à composer, ce qui entraînait de longues discussions, on en était souvent réduit, faute de mémoires, à faire lire à quelque membre des passages d'auteurs anciens qu'il était prié de traduire, et ces exercices s'entremêlaient de conversations particulières. » (A. Maury, *o. c.*, p. 33).

2. H. Cocheris en commença la réimpression, avec des additions, en 1863. A. Augier a fait paraître une nouvelle édition de l'*Histoire du Diocèse de Paris* (1883). Cf. les *Rectifications et additions* de F. Bournon. — La réimpression inachevée de Cocheris est précédée d'une bonne bio-bibliographie de l'abbé Lebeuf.

3. G. Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1, p. 34 et suiv.

4. J. Colomb, un des collaborateurs de l'*Histoire littéraire*, écrivait alors :

composée (mais non publiée) est hors d'usage, on a cru devoir imprimer récemment le *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois* qu'il avait laissé manuscrit[1].

Les travaux personnels des membres de l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres se trouvent, pour la plupart, dans la Collection des *Mémoires* que cette Académie a publiés depuis 1717[2]. Mais nous n'avons à considérer ici, comme nous l'avons fait plus haut pour les Bénédictins de Saint-Maur, que les entreprises collectives. Elles sont très importantes. Barthélemy avait pleinement raison lorsqu'il écrivait à Pacciaudi (qui fut ultérieurement correspondant de l'Académie), en janvier 1764 : « On dit sans cesse que notre nation ne s'occupe que d'objets frivoles et que notre littérature est aussi légère que notre caractère. Je doute cependant que chez aucun peuple on fasse à présent d'aussi grandes entreprises que chez nous... Vous riez sans doute lorsque vous entendez dire que la littérature française ne produit que de petites brochures[3]. »

A. — *Les Ordonnances.* — Les jurisconsultes du XVI[e] siècle n'avaient pas manqué de penser aux services que pourrait rendre une Collection chronologique des Ordonnances des rois de France, avec tables méthodiques. Plusieurs essais de ce genre, publiés par les Estienne, par Rebuffe, par Fontanon (en 1580, avec l'aide de Pierre Pithou), et par d'autres, eurent un certain succès. Le Gouvernement de Louis XIV décida, durant le cancellariat de M. de Pontchartrain, de faire refondre tous ces Recueils, comme il avait déjà décidé de faire refaire les « Historiens de la France » de Du

« M. de Sainte-Palaye a suivi son goût, et il croit trouver [dans les auteurs en langue vulgaire] des traits intéressants ; mais c'est chercher, comme je pense, des perles dans un fumier avec beaucoup de dégoût et de travail. »

1. Le *Dictionnaire* a été édité, par les soins de L. Favre, à Niort, de 1877 à 1882, en 10 vol. in-4. — Cette publication est précédée d'une notice sur Lacurne, ses ouvrages et ses papiers. Cf. *Le Livre*, VI (1885), pp. 115-123.

2. Presque tout ce qui a été imprimé, par exemple, des travaux de Nicolas Fréret se trouve dans les *Mémoires* (du t. IV au t. XLVII). — Voir l'ouvrage cité de M. A. Maury, dont le dépouillement de la Collection des *Mémoires* a fourni la substance. Cf. R. de Lasteyrie, *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, III (1899), p. 256.

3. A propos de la publication, alors considérée comme prochaine, du *Dictionnaire* de Lacurne. Cité par S. Rocheblave, *Essai sur le comte de Caylus*, p. 242.

Chesne (§ 357 F). Pontchartrain chargea de ce soin trois avocats au Parlement de Paris, dont Eusèbe de Laurière.

Eusèbe de Laurière publia, en 1723, le tome I^er (Paris, in-fol.) d'une collection des *Ordonnances des rois de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique*; ce volume contient les « Ordonnances » d'Hugues Capet à Philippe de Valois.

C'est à un membre de l'Académie des Inscriptions, Secousse, que fut confiée, par le chancelier d'Aguesseau, la continuation de l'entreprise. Lorsque Secousse mourut (1754), le t. IX (publié en 1755) était presque terminé. — Une table générale des neuf premiers volumes (depuis l'avènement d'Hugues Capet jusqu'en 1411) fut publiée en 1757 par M. de Vilevault, conseiller à la Cour des Aides.

M. de Vilevault, directeur en titre de la publication après Secousse, s'adjoignit un de ses amis, M. de Bréquigny, membre de l'Académie depuis 1759. Bréquigny a publié les tomes X à XIV (1790) qui mènent le Recueil jusqu'à la fin du règne de Charles VII[1]. On verra plus loin (§ 380) comment les *Ordonnances* ont été achevées, au XIX^e siècle, par l'Institut[2].

B. — *Table chronologique des diplômes.* — Trois membres de l'Académie des Inscriptions, Secousse, de Foncemagne et Lacurne de Sainte-Palaye proposèrent, en 1746, de dresser une table des documents d'archives, relatifs à l'histoire de France, qui se trouvaient dispersés dans les livres publiés depuis l'invention de l'imprimerie. De même que le travail de Laurière et de Secousse pour le Recueil des *Ordonnances* avait été singulièrement facilité par la « Table chronologique des ordonnances royales de la troisième race » déjà imprimées qui avait été compilée, dès la fin du XVII^e siècle, par l'avocat Guillaume Blanchard, on espérait qu'une *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France* faciliterait la publication ultérieure d'une Collection où ces diplômes, ces chartes, ces titres et ces actes seraient méthodiquement publiés ou republiés *in extenso*.

1. Les t. XI et suivants contiennent des Additions considérables aux premiers volumes de la Collection.

2. Historique de la Collection, par A. Franklin, *o. c.*, p. 526; cf. A. Maury, *o. c.*, p. 173.

Le plan fut agréé : il ne s'agissait de rien moins que de dépouiller « tous les ouvrages qui pouvaient renfermer des chartes », et de rédiger pour chaque document une analyse détaillée (noms de personne et de lieu, dates, etc.).

Non seulement ce plan si étendu fut agréé, mais il fut tant bien que mal exécuté, sous la direction de Secousse, de Sainte-Palaye et enfin de Bréquigny, en une vingtaine d'années. La *Table chronologique* était achevée lorsque Bréquigny en publia le tome Ier (Paris, 1769, in-fol.). Le tome III, jusqu'en 1179, parut en 1783. Puis, la Révolution arrêta l'impression. Mais le manuscrit ne fut pas perdu : la nouvelle Académie des Inscriptions et Belles-Lettres confia, en 1836, à M. Pardessus, un de ses membres, le soin d'en faire imprimer la suite. MM. Pardessus et Laboulaye ont publié, de 1836 à 1876, les tomes IV à VIII [jusqu'en 1314]. La fin, c'est-à-dire la liste chronologique des pièces relatives à l'histoire de France jusqu'à l'année 1643, qui offrent ce caractère commun de n'avoir pas été inédites en 1769, est conservée aujourd'hui au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale (Collection Moreau, nos 1105 à 1125)[1]. Il est plus que probable qu'elle restera toujours manuscrite, pour des raisons évidentes; mais il n'est pas inutile d'en connaître l'existence.

C. — « *Instrumenta ad res gallo-francicas spectantia.* » *Le « Rymer » français.* — La Table chronologique des diplômes n'était qu'un travail préparatoire en vue d'un projet beaucoup plus vaste : la publication systématique des Documents d'archives relatifs à l'histoire de France. L'érudit anglais Rymer (cf. § 564) venait de donner le modèle d'un Recueil national de Documents d'archives (limité, à la vérité, aux documents d'ordre diplomatique), dont les savants français regrettaient de n'avoir pas le pendant.

Il ne pouvait être question, pour l'Académie des Inscriptions, d'entreprendre, en son propre nom, un Recueil aussi gigantesque. Elle se contenta de fournir à une autre organisation, qui paraissait plus en mesure de réaliser l'œuvre, des collaborateurs et des chefs.

Rien n'est mieux connu aujourd'hui que l'histoire du *Cabinet des*

1. Le n° 1126 de la Collection Moreau est une « Table des abréviations qui indiquent les auteurs cités dans la Table chronologique des titres imprimés. »

*chartes*[1]. J.-G. Moreau, avocat des finances, qui avait organisé, dès 1759, une bibliothèque de documents administratifs à l'usage du Contrôle général des finances, fit agréer quelque temps après au contrôleur Bertin la création d'un « Dépôt où seraient recueillis les titres et les documents de notre histoire ». Ce dépôt prit le nom de Cabinet des chartes. Il fut administré par un Comité (Comité des chartes) où siégèrent, avec Moreau, les académiciens Sainte-Palaye, Foncemagne, Bréquigny, Laporte du Theil, et des Bénédictins (Dom Brial, Dom Grenier, etc.). — Aux termes d'une décision royale de 1762, le Comité était chargé de rassembler au Cabinet des chartes, pour en préparer la publication, la copie de tous les documents relatifs à l'histoire de France qui, n'étant ni des chroniques ni des ordonnances, n'avaient ou n'auraient pas leur place dans les recueils commencés par Dom Bouquet et Laurière. — On commença aussitôt à dépouiller les archives, civiles et ecclésiastiques, de la France et de l'étranger, pour y copier les pièces « intéressantes » (car il était manifestement impossible de copier tout). En France (Paris excepté), les Bénédictins et une foule d'autres collaborateurs ecclésiastiques et laïques du Cabinet des chartes transcrivirent, de 1764 à 1789, 40 000 documents environ qui, classés par ordre chronologique, forment aujourd'hui les volumes 1 à 284 de la Collection Moreau à la Bibliothèque nationale. A l'étranger, Bréquigny explora les archives royales de Londres[2] et Laporte du Theil les archives pontificales de Rome[3]. — Le Cabinet des chartes, qui s'était enrichi en outre de quelques collections de documents originaux ou de copies formées par des particuliers (Courchetet d'Esnans, La Curne de Sainte-Palaye, etc.), fut supprimé par le décret du 14 août 1790 et transféré à la Bibliothèque du roi.

Dès 1779, on avait cru que les recherches préparatoires étaient assez avancées pour que l'on pût songer à commencer une publication. Il fut décidé, en 1782, après de longues discussions, que le futur Recueil serait divisé en deux séries chronologiques : la pre-

1. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits* (1868), t. I^er^, p. 557. Cf. X. Charmes, *Le Comité des travaux historiques*, t. I^er^ (1886).
2. Sept mille pièces, qui forment les vol. 685 à 755 de la Coll. Moreau.
3. Huit mille pièces, qui forment les vol. 1165 à 1259 de la Coll. Moreau.

mière réservée aux « Chartes et Diplômes », la seconde aux « Lettres », publiques ou privées, des souverains et d'autres personnages. La direction de la première série fut attribuée à Bréquigny; celle de la seconde à Laporte du Theil.

Le 14 août 1790, lorsque parut le décret de l'Assemblée nationale qui suspendait tous les grands ouvrages historiques en cours d'exécution sous les auspices du Gouvernement, le tome I[er] des « Chartes et Diplômes », contenant les Diplômes mérovingiens de 475 à 751, était prêt (presque toute l'édition en fut accidentellement détruite); Laporte du Theil avait préparé deux volumes, contenant des lettres d'Innocent III, conservées aux archives du Vatican, et que Baluze, éditeur de la Correspondance d'Innocent III, n'avait pas connues.

Ce n'est pas empiéter indûment sur le Livre suivant que d'indiquer ici quelles ont été, au XIX[e] siècle, les destinées de la Collection immense et mal définie dont Bréquigny et Laporte du Theil n'avaient eu le temps de poser que les premières assises. La nouvelle Académie des Inscriptions décida en 1832 de reprendre de fond en comble l'œuvre interrompue par la Révolution : il n'y aurait plus, désormais, qu'une seule série chronologique, où figureraient, avec les chartes et les diplômes, les lettres, et même les lois, les capitulaires, jusqu'aux canons des Conciles, depuis 417. J.-M. Pardessus a publié, en effet : *Diplomata, chartæ, epistolæ, leges, aliaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia, prius collecta a VV. CC. de Bréquigny et Laporte du Theil, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta...* (Paris, 1843-1849, 2 vol. in-fol.). Mais après le tome II qui va jusqu'en 751, on fut amené à s'arrêter. Le 20 avril 1847, l'Académie décida que la Collection des *Diplomata, chartæ...* ne serait continuée que jusqu'à la fin du règne de Louis VII (en 30 volumes environ) et que « l'impression ne commencerait pas avant l'achèvement complet du travail de recherches et de copie ». Il n'en a plus été question depuis.

D. — *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et d'autres bibliothèques.* — En janvier 1785, M. de Breteuil annonça à l'Académie que le roi avait décidé de charger huit académiciens « de faire connaître par des notices exactes et des extraits raisonnés les manuscrits de sa bibliothèque ». Trois volumes des

*Notices et Extraits*, qui forment le commencement d'un très précieux recueil d'anecdota, ont été publiés de 1787 à 1790. Cf. § 380, II, Académie des Inscriptions.

**361.** — Il va de soi que bien des érudits laïques et séculiers du XVIII^e siècle français n'ont pas appartenu à l'Académie des Inscriptions et que plus d'un grand recueil a été conçu et exécuté en dehors d'elle comme indépendamment de Saint-Maur [1]. On se demande alors comment il se fait que ce siècle ait été si souvent qualifié de stérile au point de vue des études historiques. C'est un lieu commun de parler de « la légèreté de Voltaire qui découragea les Bénédictins.... » et de dire : « Le XVIII^e siècle a été l'âge des constructions *a priori*, faites sans aucun souci des précédents historiques ou plutôt dans un esprit de dénigrement du passé et d'insurrection de la raison spéculative contre toute maxime qui ne trouve pas dans la pure théorie son explication et sa justification suffisantes ». — Mais, d'abord, observons que Voltaire n'a pas, en fait, découragé les Bénédictins ni leurs émules. Dès le siècle précédent, le monde des érudits, qui s'occupaient d'aménager les sources historiques, et celui des historiens, qui cultivaient l'histoire conçue comme un genre littéraire, étaient tout à fait distincts. Les érudits se livraient à leurs travaux techniques sans rien considérer au delà, comme si ces travaux avaient eu, en eux-mêmes, une raison d'être suffisante. De leur côté, les historiens, dont le P. Le Moyne a défini l' « art » d'une manière si singulière, ne daignaient guère s'informer des résultats obtenus par ces manœuvres. Ce fâcheux état de choses s'est plutôt atténué qu'aggravé au XVIII^e siècle; mais il a persisté assez pour que

1. Citons seulement Ménard, l'excellent historien de Nîmes, et un autre languedocien, le marquis d'Aubais, dont le Recueil d'anecdota sert encore : *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (Paris, 1759, 3 vol. in-4). — En outre, plusieurs grands Recueils de documents ont été publiés au XVIII^e siècle moins comme des instruments de travail historique qu'à l'usage des praticiens. Telle est la *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France depuis l'année 1560 jusqu'à présent, rédigés par ordre de matières....* (Paris, 1767-1780, 9 vol. in-fol.); le *Nouveau Coutumier général* de Ch.-A. Bourdot de Richebourg (Paris, 1724, 4 vol. in-fol.); et même le *Traité de la Police* [par Delamare et Le Clerc du Brillet] (Paris, 1705-1758, 4 vol. in-fol.). Tous ces ouvrages sont décrits par A. Franklin, ouvrage cité.

le philosophisme des lettrés n'ait pas eu le moindre contre-coup sur l'activité des amateurs d'antiquités. L'affirmation courante est le résultat d'une confusion entre les progrès de l'histoire et ceux des études historiques. — Il n'est pas vrai, du reste, que l'histoire proprement dite soit tombée, au temps de Voltaire, en décadence. Voltaire lui-même, comme historien, soutient parfaitement la comparaison avec Bossuet, et l'*Essai sur les mœurs* avec le *Discours sur l'histoire universelle*. Les historiens-philosophes du XVIII[e] siècle, de Montesquieu à Mably, qui ont essayé plus ou moins heureusement d'interpréter les faits du passé pour en tirer une théorie de la civilisation, ont posé, sinon résolu, la plupart des grandes questions qui font l'intérêt véritable de l'histoire et que les historiens-littérateurs du XVII[e] avaient côtoyées sans les voir[1].

**362.** — Il est légitime de parler de l'histoire des études historiques hors de France au XVII[e] et au XVIII[e] siècles plus brièvement que de l'histoire des études historiques en France. Car c'est la France, en vérité, qui fut alors le principal centre de ces études, et l'étranger n'a rien à comparer, en fait de grands travaux d'intérêt international, et qui aient duré, à la Byzantine du Louvre, à l'œuvre bénédictine ni aux répertoires d'un Du Cange. Si cependant nous avons donné à l'érudition française plus que sa part, c'est qu'il n'existe point pour l'étudier de livres comparables à celui de v. Wegele sur l'érudition allemande, et que les ouvrages des anciens érudits étrangers sur l'histoire nationale et locale de leur pays n'intéressent qu'indirectement les travailleurs de chez nous.

**363.** — ALLEMAGNE. — La Guerre de Trente ans et les désolations qui s'ensuivirent suffisent à expliquer la stérilité relative de l'Allemagne au milieu du XVII[e] siècle. Une renaissance ne se produisit, dans ce pays, qu'avec la génération dont Leibniz (1646-1716) est le plus illustre représentant.

Leibniz, cet homme extraordinaire, dont les historiens de la pensée et des sciences les plus diverses s'appliquent aujourd'hui à relever

1. Voir à ce sujet les réflexions judicieuses de G. Monod dans la *Revue historique*, I (1876), p. 24-25; cf. W. Dilthey, dans la *Deutsche Rundschau*, août et sept. 1901 (Sur la conception de l'histoire au XVIII[e] siècle, non seulement en France, mais en Europe).

les traces dans toutes les directions[1], a exercé sur le mouvement des sciences historiques en Allemagne une influence qui, comme on l'a remarqué, aurait été plus grande encore si son œuvre d'érudit n'était pas restée, en partie, inconnue[2]. Philosophe et écrivain, il vit clairement la nécessité de réagir contre l'histoire générale, littéraire et pseudo-philosophique, la nécessité de s'en tenir provisoirement aux sources, à la collection et à l'élaboration des sources. Il conçut le plan de plusieurs grands Recueils de documents disposés suivant l'ordre systématique (« *ut præsens ætas thesaurum quemdam relinquat* »), et il en exécuta de sa main (quoique, comme il l'écrivait à Basnage en 1693, il n'eût jamais été « d'humeur à faire le transcripteur »). Juriste, il a publié deux Recueils célèbres (*Codex juris gentium diplomaticus*, 1693; *Mantissa documentorum*, 1700). Historiographe de la maison de Brunswick-Lunebourg, il consacra plusieurs années de son temps si précieux à des enquêtes dans les archives et les bibliothèques en vue de ses *Scriptores rerum brunsvicensium* (Hanovre, 1707-1711, 3 vol. in-fol.), recueil qui, vu le grand rôle des princes de la dynastie guelfe au moyen âge, offre autant d'intérêt pour l'histoire de l'Empire en général que pour l'histoire locale de la Saxe inférieure. Il fut, du reste, conduit par ses travaux sur les Welf à en entreprendre sur l'Empire. Son chef-d'œuvre historique, ce sont sans contredit ses « Annales de l'Empire d'Occident », de 768 à 1005, qu'il laissa inédites et inachevées, que G. H. Pertz a jugé utile de publier en 1843[3], et qui sont encore « très utiles aujourd'hui » [1893], au dire de Wattenbach[4]. Les *Origines guelficæ* de ses disciples (Eckhart, S. Fr. v. Hahn, etc.), dont la réputation est restée considérable, sont aussi fondées en grande partie sur les recherches de Leibniz.

1. L'Association internationale des Académies, fondée en 1900 (§ 498), doit inaugurer ses travaux par une édition complète des Œuvres de Leibniz. Cf. É. Boutroux, *Projet d'une édition internationale des œuvres de Leibniz*, dans le *Journal des Savants*, 1903, p. 173-179.

2. W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, I, p. 13. — Sur Leibniz comme érudit, voir Fr. X. von Wegele, *Geschichte der deutschen Historiographie*, p. 619 et suiv.; cf. L. Keller, *G. W. Leibniz und die deutschen Sozietäten des XVII^en Jahrhunderts* (Berlin, 1905, in-8).

3. *G. W. Leibnitii Annales imperii Occidentis Brunsvicenses*, ed. G. H. Pertz (Hanovre, 1843-1846, 3 vol.). Avec une importante Introduction.

4. W. Wattenbach, *o. c.*, p. 16.

La postérité de Leibniz, comme érudit, dans les pays germaniqu du Continent a été très nombreuse au XVIIIe siècle[1]. — On doit cite parmi les Recueils de documents pour l'histoire du droit public q dérivent, pour ainsi dire, du *Codex juris gentium* de 1693, le *Cor universel diplomatique du droit des gens... depuis Charlemag jusqu'à présent* de Jean Dumont (Amsterdam, 1726-1731, 8 v in-fol.)[2], et le *Teutsches Reichsarchiv* de J. C. Lünig (1700-17 24 vol. in-fol.)[3]. — Les *Scriptores rerum brunsvicensium* remir à la mode les Recueils d' « Historiens » régionaux et nationaux d le genre de ceux de Pistorius et de Freher (§ 546), que B. G. Str réédita en 1717 et 1726 : de là le *Corpus historicorum medii a* de J. G. Eckhart (1723), les *Scriptores rerum austriacarum vete ac genuini* de J. Pez (1721-1745), les *Scriptores rerum germa carum, præcipue saxonicarum* de J. B. Mencke (1728-1830), *Scriptores rerum boicarum* de A. F. von Œfele (1763), les *Scr tores rerum danicarum medii ævi* de J. Langebek (1772), etc.[4]. Enfin Leibniz, comme tous les grands investigateurs, avait pub une Collection de documents divers, qui, recueillis par lui au cou de ses fouilles, n'étaient pas de nature à figurer dans ses Recue méthodiques : *Accessiones historicæ* (1698). On doit à l'érudit allemande du XVIIIe siècle plusieurs gerbes de la même espèce c sont encore très utiles : le *Thesaurus anecdotorum novissim seu veterum monumentorum, præcipue ecclesiasticorum, ex g manicis potissimum bibliothecis... collectio recentissima* (A Vind., 1721-1729. 7 vol. in-fol.) de B. Pez; les *Relliquiæ man scriptorum omnis ævi diplomatum ac monumentorum* (2e é Halle, 1733-1741, 12 vol. in-16) de J. P. von Ludewig; les *Vin miæ litterariæ, hoc est veterum monumentorum ad Germanic sacram præcipue spectantium collectio* (1723-1724) de J.

1. Nomenclature, pour l'Allemagne, dans l'ouvrage cité de Wegele (p. 465-97 pour la Suisse, G. v. Wyss, *Geschichte der Historiographie in der Schwe* p. 252-312.

2. Continué par J. Rousset jusqu'en 1739 (La Haye, 1739, 5 vol. in-fol.).

3. Avec ses continuations (Wegele, p. 584).

4. Liste et bibliographie complètes dans l'Introduction de la *Bibliotheca me ævi* de Potthast. — Clé bibliographique des Recueils antérieurs à 1737 ar J. P. Finc *Index in collectiones Scriptorum Rerum Germanicarum* (Leipzig, 1737).

Schannat; la *Collectio monumentorum veterum et recentium* (1724-1726) de S. F. von Hahn, etc.[1].

Leibniz, persuadé que les travaux d'érudition à exécuter dans les domaines de l'histoire du Droit et de l'histoire d'Allemagne dépassaient les forces de n'importe quels individus isolés, et vivant en pays protestant où il n'y avait point de monastères[2], aurait voulu que de grandes Académies fussent créées pour coordonner les efforts. Son ami J. C. von Boineburg avait jeté sur le papier dès 1670 le plan d'un *Collegium universale eruditorum in Imperio Romano* qui se serait surtout occupé d'entreprises historiques. Un certain Paullini, d'Eisenach, fit distribuer en 1687 une *Delineatio Collegii imperialis historici gloriose et feliciter fundandi*; ce projet aboutit l'année suivante à la formation d'un « Historisches Reichskollegium », lequel, faute d'encouragements et de fonds, ne fit rien et ne dura pas[3]. Mais Leibniz obtint enfin, en 1700, du roi de Prusse Frédéric I^er, l'érection à Berlin d'une « Société des Sciences », qui, réorganisée sous Frédéric II, est devenue l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Prusse (1744)[4]. — L'« Académie des Sciences » de Bavière fut

1. Wegele (*o. c.*, p. 889) en énumère plusieurs autres, de la fin du XVIII^e siècle.

2. Les circonstances ne permirent pas aux Bénédictins d'Allemagne d'égaler leurs confrères de France; il est cependant sorti des œuvres très estimables des monastères autrichiens de Melk (où vécurent les frères Pez) et de Göttweih. Voir Kropf, *Bibliotheca Mellicensis* [jusqu'en 1746] (Vienne, 1747, in-4), et les *Scriptores O. S. B. qui ab anno* 1750 *ad annum* 1880 *fuerunt in Imperio Austro-Hungarico* (Vienne, 1881). — L'introduction à l'Histoire diplomatique de l'abbaye de Göttweih (*Chronicon Gottwicense.... Tomus prodromus de codicibus antiquis manuscriptis, de Impp. ac Regum Germaniæ diplomatibus, de eorumdem palatiis, villis et curtibus regiis atque de Germaniæ medii ævi pagis præmittitur*, etc. (Tegernsee, 1732) est célèbre dans l'histoire des études relatives à la Diplomatique. Voir, sur cet ouvrage, P. Albert, dans le *Freiburg. diœces. Archiv*, XXVII (1899). — Nomenclature des travaux exécutés dans les monastères bénédictins de la Suisse, par G. v. Wyss, *o. c.*, pp. 264, 297. — V. aussi B. Duhr, *Die deutschen Jesuiten als Historiker*, dans la *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1889, p. 57.

3. Wegele, *o. c.*, p. 599-611.

4. L'Académie de Berlin fut sollicitée au XVIII^e siècle de s'intéresser à plusieurs grandes entreprises d'érudition, notamment par J. v. Müller et Woltmann à une Collection de sources de l'histoire d'Allemagne au moyen âge. Ce projet n'eut pas de suites. Voir A. Harnack, *Geschichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, I, 1 (Berlin, 1900).

fondée en 1759, et commença aussitôt cette importante publication sur les sources de l'histoire du pays, les *Monumenta boica*[1]. — L'Académie des Sciences de Gœttingue fut fondée en 1752, organisée en 1770, et le très actif Gatterer, professeur à l'Université locale, songea à l'utiliser pour ses immenses entreprises (une « Germania sacra », un « Corpus » complet des sources de l'histoire allemande au moyen âge), qui, du reste, sont restées en l'air. — En même temps les Universités allemandes (dont plusieurs nouvelles : Halle, 1694; Breslau, 1702; Gœttingue, 1734; Erlangen, 1743) préludaient par des réformes intérieures à l'activité scientifique qui les a illustrées au XIXe siècle[2].

Les travaux allemands du XVIIIe siècle sur l'histoire et la philologie nationales[3] ont été, pour la plupart, annulés par ceux de l'âge suivant, si extraordinairement fécond. Il en est pourtant qui, vieillis, n'ont pas été remplacés, comme les « Bibliothèques » de J. A. Fabricius; et on n'a pas encore réalisé tous les projets qui hantèrent les continuateurs de Leibniz, sinon Leibniz lui-même[4].

**364.** — GRANDE-BRETAGNE. — L'Angleterre est, avec la France, le pays où l'histoire ecclésiastique a été cultivée le plus brillamment au

1. S. L. von Westenrieder, *Geschichte der k. Akademie der Wissenschaften* (München, 1804-1807); cf. le même, *Betrachtungen über den XVI Band der « Monumenta Boica »* (München, 1795).

2. Fr. Paulsen, *Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten*, t. II (1897); et la *Bibliographie der deutschen Universitäten ... bis Ende* 1899 de W. Erman et E. Horn annoncée pour 1904. Sur l'activité de l'Université de Gœttingue au XVIIIe siècle dans le domaine historique, voir Wegele, *o. c.*, p. 756 et suiv.

3. Il ne reste rien, naturellement, des essais du XVIIe et du XVIIIe siècles dans le domaine de la philologie germanique. Voir H. Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, I, p. 26-56 (Allemagne, Pays-Bas, Pays Scandinaves).

4. Le nombre des Collections de documents et des Regestes qui ont été annoncés et amorcés en Allemagne au XVIIIe siècle est étonnant. Le *Corpus præcipuorum medii ævi scriptorum* de J. C. Krause, qui ne s'est jamais composé que d'un volume (Halle, 1797), et la « Germania sacra » avortée de Gatterer en sont des types. Nul projet ne fut plus cher aux disciples de Leibniz que celui d'un « Corps diplomatique de l'histoire d'Allemagne »; voir le programme de P. Leyser, *De diplomatico historiæ Germaniæ Corpore concinnando* (Helmstädt, 1727). C'est en vue d'un pareil recueil que P. Georgisch († 1747) exécuta ses *Regesta chronologico-diplomatica in quibus recensentur omnis generis monumenta publica litteris consignata* (Lipsiæ, 1740-1744, 4 vol. in-fol.), qui ont servi de modèle à la *Table des Diplômes* de Bréquigny (§ 360 B).

XVII^e et au XVIII^e siècles[1]. Au reste, les meilleures productions des théologiens anglais ne sont pas du même genre que celles de leurs rivaux français : moins de labeurs philologiques, plus d'originalité et une critique plus libre. Les éditions anglaises des Pères (comme le Chrysostome de Sir H. Savile, les *Dissertationes Cyprianicæ* de Dodwell) ne sont nullement comparables aux monuments patristiques de Saint-Maur. Mais William Cave, l'auteur de la *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria a Christo nato...* (Londinii, 1688, [jusqu'au XIV^e siècle]), rééditée et continuée jusqu'à 1517 par H. Wharton et R. Gery (Oxford, 1740-1743, 2 vol. in-fol.), vaut bien Ellies du Pin; et les *Origines sive antiquitates ecclesiasticæ* (1722; 2^e éd., Halle, 1724-1729, 10 vol. in-4) de J. Bingham sont considérées comme l'ouvrage fondamental pour l'histoire de la Liturgie avec le *De Ecclesiæ ritibus* de Dom Martène.

L'abondance des documents du moyen âge, relatifs à l'histoire nationale, dans les archives et les Collections de la Couronne et des particuliers, avait, dès le XVI^e siècle, encouragé les érudits anglais à en composer des Recueils (§ 348). Le mouvement ne s'est pas ralenti pendant la période suivante. — Les travaux bibliographiques préparatoires des Leland, des Bale, des Pits et des Cave sont fondus et augmentés dans la *Bibliotheca britannico-hibernica* de l'évêque Thomas Tanner, publiée par Wilkins après la mort de l'auteur, en 1748, qui n'a pas encore été remplacée[2]. — On continua à publier des Collections de chroniques (les *Historiæ anglicanæ scriptores decem* de R. Twysden, 1652; les *Rerum anglicarum scriptores* de W. Fulman, 1684; les *Historiæ anglicanæ scriptores quinque* et les *Historiæ britannicæ scriptores quindecim* de Th. Gale; les Recueils de Hearne, de Hall et de Sparke). Du reste, toutes ces Collections sont médiocres, et c'est au XIX^e siècle seulement que la plupart des « historiens », c'est-à-dire des chroni-

1. Les Pays-Bas ont aussi produit ou accueilli à cette époque quelques hommes dont les œuvres dans ce domaine ont fait date (comme Ph. van Limborch : *Historia Inquisitionis*. Amsterdam, 1692), ou n'ont pas encore cessé d'être bonnes à consulter (comme Casimir Oudin, ancien prémontré français, sous-bibliothécaire de l'Université de Leide, le savant et très âpre auteur du *Commentarius de scriptoribus Ecclesiæ antiquis*. Leipzig, 1722, 3 vol. in-fol.).

2. Th. Duffus Hardy, *Descriptive Catalogue of materials relating to the history of Great Britain and Ireland*, I (1862), p. XLII.

queurs de l'Angleterre au moyen âge ont enfin paru sous une forme correcte[1]. — Les documents de l'histoire ecclésiastique anglaise furent l'objet de recherches considérables, qui prirent corps surtout dans l'*Anglia Sacra* de Wharton[2] et dans les *Concilia Magnæ Britanniæ et Hiberniæ* de Wilkins[3].

Les magnifiques archives de la Couronne d'Angleterre, d'une importance capitale pour l'histoire nationale et européenne, n'avaient guère été utilisées encore lorsque William Prynne en tira les éléments de ses célèbres « Records », destinés à fournir les preuves de la suprématie des rois d'Angleterre dans les affaires religieuses depuis les origines jusqu'à Édouard I^er inclusivement[4]. Mais c'est Thomas Rymer qui, le premier, en révéla la valeur aux savants du continent. — Rymer, critique dramatique et poète très médiocre, fut nommé historiographe royal en 1692, et officiellement chargé, l'année suivante, de publier « toutes les ligues, traités, alliances, capitulations, etc. » passés entre les rois d'Angleterre et les souverains étrangers. On a dit que l'idée d'un pareil recueil avait été suggérée au gouvernement de Guillaume III par l'apparition récente du *Codex juris gentium diplomaticus* de Leibniz[5]. Quoi qu'il en soit, le tome I^er de la Collection, entièrement formée de documents dont les originaux reposaient dans les archives de la Chancellerie et de l'Échiquier, parut en 1704, sous ce titre : *Fœdera, Conventiones, Litteræ et cujuscumque generis Acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, principes, vel communitates*

1. Th. Duffus Hardy, *o. c.*, p. XLV. Cf. une clé bibliographique de tous ces Recueils du XVII^e et du XVIII^e siècle, *ibidem*, à l'Appendice.

2. L'*Anglia Sacra* de Wharton n'est pas l'équivalent de notre *Gallia Christiana*. L'*Anglia Sacra, sive collectio historiarum de archiepiscopis et episcopis Angliæ ad annum* 1540 (Londres, 1691, 2 vol.) est un recueil de chroniques; le contenu en est indiqué par Duffus Hardy, *o. c.*, p. 691 et suiv.

3. Duffus Hardy, I, p. 754. Les *Concilia* de Wilkins (Londres, 1737, 4 vol.) vont de 446 à 1718; des origines à 870, ils ont été annulés par l'ouvrage de Haddan et Stubbs. *Councils and ecclesiastical documents relating to Great Britain and Ireland* (Oxford, 1869-78).

4. Les « Records » de Prynne ont paru de 1666 à 1668. Voir les indications bibliographiques dans Ch. Gross, *The sources and literature of english history* (1900), n° 626.

5. Duffus Hardy, *o. c.*, p. LIII.

[à partir de 1101] (Londres, in-fol.). A la mort de Rymer (1715), le tome XV, qui va jusqu'en juillet 1586, était paru. Le tome XVI (1717), qui va jusqu'en 1625, contient la liste des matériaux que Rymer avait fait recueillir, mais qu'il n'avait pas jugé à propos d'utiliser[1]. Le tome XX et dernier, jusqu'en 1654, parut en 1735. — Il ne faut pas confondre cette première édition avec la 2^e (Londres, 1727-1735, 20 vol. in-fol.), ni avec la 3^e (La Haye, 1739-1745, 10 vol. in-fol.). La 3^e édition (« Dutch edition ») est plus correcte que les autres. La 4^e (« Record edition », Londres, 1816-1869, 4 tomes en 7 volumes in-fol.), qui est inachevée, doit être préférée pour les documents antérieurs à la fin du XIV^e siècle. Une excellente concordance des quatre éditions, qui est, en même temps, une table générale du Recueil, a été donnée par Sir Thomas Duffus Hardy : *Syllabus, in english, of Rymer's Fœdera* (London, 1869-1885, 3 vol. gr. in-8)[2]. — Le 9 mars 1767, la Chambre des Lords ordonna la publication des anciens « Rôles du Parlement ». C'est l'origine de la Collection considérable, quoique incomplète : *Rotuli parliamentorum, ut et petitiones et placita in Parliamento* (S. l. n. d., 6 vol. in-fol.), dont un excellent index a été imprimé en 1832[3].

Quelques « antiquaires » anglais du XVII^e et du XVIII^e siècle ont laissé des œuvres monumentales qui inspirent, encore aujourd'hui, l'estime ou l'admiration. Sir William Dugdale († 1686), héraut d'armes des derniers Stuarts, est connu comme généalogiste (*The baronage of England*. London, 1675-1676, 2 vol.), comme l'auteur

1. Ces matériaux, très précieux, car toutes les pièces dont les collaborateurs de Rymer avaient pris copie ne se retrouvent plus aujourd'hui en original, sont au Musée Britannique, Additional mss., n^os 4573 et suiv.

On a reproché jadis à Rymer d'avoir inséré dans ses *Fœdera*, pour les époques anciennes, beaucoup de documents privés (lettres familières, etc.) qui n'ont pas de caractère officiel. Mais la présence de ces documents ne contribue pas peu, aujourd'hui, à augmenter la valeur du Recueil.

2. Les *Fœdera*, recueil de documents très correctement édités qui, pour la plupart, n'ont pas été réimprimés ailleurs, n'ont pas vieilli. Il y aurait lieu, cependant, de les refaire en utilisant les fonds, nouvellement inventoriés au Public Record Office de Londres, dont les collaborateurs de Rymer n'ont pas connu toutes les pièces (*Ancient Correspondence* et *Diplomatic Documents, Chancery* et *Exchequer*).

3. Ch. Gross, n° 2010.

du *Monasticon anglicanum*[1], et d'une fort belle histoire locale du Warwickshire (*The antiquities of Warwickshire...* London, 1656; plusieurs fois réimprimée), son chef-d'œuvre, type et modèle des « Histoires de Comté » qui ont été alors et depuis publiées en grand nombre. Thomas Madox († 1727) reste la première autorité sur l'histoire de l'Échiquier et des institutions financières de l'ancienne monarchie anglaise (*The history and antiquities of the Exchequer of England* [jusqu'en 1327]. London, 1711; 2e éd., London, 1769, 2 vol. in-4). Georges Hickes († 1715) est un des principaux précurseurs de la philologie germanique[2].

La *Society of Antiquaries of London*, fondée vers 1572, a commencé dès 1747 ses *Vetusta Monumenta*, somptueuse collection de monuments figurés, et, dès 1770, sa revue *Archæologia*, qui existe encore. A la fin du siècle, elle a publié, en outre, une « Bibliothèque » de monographies et de documents divers[3], inaugurant ainsi l'œuvre de ces Sociétés d'amateurs, riches et éclairées, qui devaient devenir, plus tard, si nombreuses en Angleterre, et suppléer, dans ce pays, à l'absence d'Académie proprement dite pour les sciences historiques.

**365.** — ITALIE. — Il y a toujours eu en Italie des érudits très laborieux. Entre toutes les cours princières de ce pays, Rome était un milieu particulièrement favorable, grâce aux trésors littéraires et archéologiques qui s'y trouvaient accumulés, aux encouragements des papes et de Mécènes comme les cardinaux Barberini. La tradition de Baronius (§ 342) fut continuée à la cour romaine, pendant le XVIIe siècle, par une foule d'étrangers et d'Italiens, Lucas Holstenius, Léon Allatius, Ughelli, etc. Lucas Holstenius († 1661), de Hambourg, bibliothécaire de l'Église romaine, a laissé un célèbre Recueil d'anciennes règles monastiques : *Codex regularum quas SS. Patres monachis et virginibus sanctimonialibus servandas præscripsere...*

1. Ib., n° 615. On se sert généralement de l'édition de Londres (1817-30), en 6 vol. in-8, qui a été réimprimée en 1846.

2. H. Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, 1² 1901, p. 30. — La nomenclature des érudits anglais du XVIIe et du XVIIIe siècles ne se trouve, à notre connaissance, nulle part.

3. Ch. Gross, *l. c.*, n° 1509, 1937, 1940 *a*.

(Rome, 1661, 3 vol. in-4). Leon Allatius († 1669), de Chio, successeur d'Holstenius à la Bibliothèque du Vatican, est le plus fécond des lettrés romains, d'origine grecque, qui ont été en Occident les pionniers des études byzantines, au point de vue de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire des dogmes[1]. Quant à Ferdinando Ughelli († 1670), florentin, abbé de l'Ordre de Citeaux, nul ne mérite autant que lui d'être comparé à Baronius; son *Italia Sacra* qui fut du premier coup, pour l'Italie et les îles adjacentes, ce que devait être la *Gallia Christiana* des Bénédictins pour la France, est, comme les « Annales ecclésiastiques », une énorme compilation mal ordonnée et très utile[2].

On fait dater néanmoins le commencement, en Italie, des grandes études sur le moyen âge, et surtout sur l'histoire nationale de l'Italie au moyen âge, de L. A. Muratori, qui vécut de 1672 à 1750. Ce personnage, *il padre della storia critica italiana*, a joué dans son pays un rôle qui offre des analogies frappantes avec celui de Leibniz en Allemagne. Archiviste et bibliothécaire des ducs de Modène comme Leibniz des princes de Brunswick, il s'appliqua à l'histoire de la maison d'Este comme Leibniz à l'histoire des Welf, et fut conduit ainsi à s'intéresser aux destinées de l'Italie tout entière comme Leibniz au Saint Empire romain germanique en général. Quoiqu'il eût commencé par être théologien et jurisconsulte, et qu'il eût des goûts littéraires, il comprit, lui aussi, qu'il fallait faire d'abord par des travaux sur les sources, et que, pour venir à bout de tels travaux, il était nécessaire d'associer les bonnes volontés compétentes: comme Leibniz, dès 1703, il a recommandé la création d'Unions, de Républiques ou de Ligues entre les érudits, en vue d'entreprises collectives. Enfin, de même que Leibniz avait donné l'exemple et déterminé un mouvement, Muratori a exécuté de sa propre main des

1. Bio-bibliographie originale d'Allatius, par E. Legrand, dans *la Grande Encyclopédie*, II, p. 253.

2. L'*Italia Sacra* a été publiée à Rome, de 1644 à 1662, en 9 vol. in-fol.. On se sert de la réédition de Coleti (Venise, 10 vol. in-fol.) qui commença à paraître en 1717. — « Ancora e tuttodí necessaria.... Si puó paragonare agli Annali del Baronio come per il difetto di critica, cosi peró anche per la novitá del disegno ed il pregio dei materiali raccolti » (C. Merkel, *Gli studi intorno alle cronache del Medioevo* (Torino, 1894), p. 11.

œuvres excellentes qui en ont suggéré d'autres et ont servi de modèles à la génération suivante.

Aussi bien, la vocation de Muratori fut éveillée, à ce qu'il a raconté lui-même, par les travaux de Leibniz[1] et par les « Trésors » de Grævius, *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ*; *Thesaurus antiquitatum et historiarum Sardiniæ, Corsicæ*, etc., très médiocres, mais très vastes recueils de dissertations et de textes de tous les âges sur l'histoire italienne[2]. — Il se proposa, en premier lieu, de doter l'Italie d'un Recueil de ses historiens du moyen âge (500-1500), symétrique « à ceux des Pistorius, des Lindenbrog, des Savile, des Du Chesne, etc. » Avec l'aide matérielle de la *Società Palatina* de Milan[3], il publia, en quinze ans (1723-38), les vingt-sept magnifiques in-fol. de ses *Rerum italicarum scriptores*, le plus beau et le plus homogène des Recueils nationaux du même genre. Ce travail fut accompli au milieu de difficultés sans nombre, dont la moindre ne fut pas la malveillance de plusieurs Princes Souverains, notamment du Saint-Siège, de la Savoie et de la République de Lucques, qui, supposant à l'auteur des intentions politiques, lui interdirent l'accès de leurs collections manuscrites, crainte qu'il y puisât des arguments contre leurs prétentions territoriales. Il est incomplet de ce chef, et aussi parce que Muratori adopta le principe de n'éditer que les parties « originales » des chroniques, alors que, la critique historiographique étant encore dans l'enfance, on n'était pas en état de reconnaître avec certitude, dans ces documents, l'original de l'emprunté. Personne ne peut supposer, du reste, qu'une œuvre semblable, si rapidement menée par un seul homme, soit de nature à satisfaire tous les scrupules d'une critique méticuleuse. Cependant, elle est encore en usage, et on la réimprime aujourd'hui[4]. — Dès que Muratori eut achevé les *Rerum italicarum*

1. Il entra en rapports personnels avec Leibniz à l'occasion des anciennes relations historiques entre les Este et les Brunswick. Voir C. Cipolla, *Leibniz e Muratori* (Modena, 1895).

2. « Ed è ben da commendare il buon genio del celebre Grevio olandese, per cui abbiamo alcuni tomi d'una raccolta di storie... appartenenti all' Italia.... » Cité dans l'*Archivio storico lombardo*, I (1880), p. 400. Cf. plus haut, § 353.

3. Voir, sur la participation des *Soci palatini* de Milan à la confection des *RR. II. SS.*, L. Vischi, *La Società palatina di Milano. Studio storico*, dans l'*Archivio storico lombardo*, I (1880). Cf. C. Cipolla, dans *la Sapienza*, III (1881).

4. C. Merkel (*o. c.*, p. 54) écrivait en 1894, à propos d'un projet de réimpres-

*scriptores*, il commença à publier ses *Antiquitates italicæ medii ævi* (Milan, 1738-42, 4 vol. in-fol.), qui sont un recueil de dissertations détachées, à la manière de Du Cange, sur divers points de l'histoire politique et littéraire et de l'histoire de la civilisation de l'Italie au moyen âge[1]. — Il aurait voulu couronner sa carrière en écrivant, à l'aide des documents qu'il avait rassemblés, des « Annales d'Italie », comme Leibniz avait écrit des « Annales de l'Empire » ; mais cet érudit si diligent n'était pas historien et ses *Annali d'Italia*, rédigés trop vite, qui fourmillent d'inexactitudes, n'ont plus aucune valeur[2].

Le défaut commun des Italiens du XVIII^e siècle s'accuse déjà chez Muratori, qui, outre les travaux précités, publia, comme on sait, un « Trésor d'inscriptions latines » (§ 353 *bis*) : c'est la polymathie, la polygraphie, la tendance à travailler beaucoup, mais à la hâte, sur toutes sortes de sujets. Tendance dangereuse chez qui n'a pas une très grande supériorité d'esprit. L'histoire de l'érudition italienne au XVIII^e siècle est riche en polygraphes de toutes les variétés, depuis ceux qui ont prodigieusement paperassé en ne publiant presque rien, comme Magliabecchi, le bibliothécaire des Médicis[3], et Fr. Marucelli (§ 9), jusqu'à d'infatigables publicistes dont le nom figure sur une centaine de volumes in-folio, comme Jean Dominique Mansi († 1769). J. D. Mansi, clerc régulier de la Mère de Dieu, qui fut archevêque

sion des *RR. II. SS.*, où l'on aurait substitué aux textes vieillis ceux d'éditions plus récentes, en ne gardant de Muratori que ce qui n'en a pas été remplacé : « Mi sembra que torni a poco orgoglio degl' Italiani il ristampare semplicemente le edizioni straniere e quelle, vecchie di piu d'un secolo, del Muratori, le quale oggidi non è chi non vegga che han bisogno di essere molto emendate. » La librairie S. Lapi, de Città di Castello, publie depuis 1900 une nouvelle édition des *RR. II. SS.* de Muratori, « revue, amplifiée et corrigée. »

Voir les *Indices chronologici* de l'ancienne Collection de Muratori, par C. Cipolla et A. Manno, dans les *Miscellanea di storia italiana*, XXIV (1885), et à part.

1. Voir les *Indices chronologici ad Antiquitates Italiæ medii ævi et ad Opera minora L. A. Muratori* (Augustæ Taurinorum, 1889-92, in-fol.).

2. La Correspondance de Muratori est très intéressante pour l'histoire de l'érudition européenne au XVIII^e siècle. Voir A. G. Spinelli, *Bibliografia delle lettere a stampa di L. A. Muratori*, dans le *Bollettino dell' Istituto storico italiano*, 1888, et l'*Epistolario* de Muratori, p. p. M. Campori (en cours de publication, à Modène, depuis 1901.)

3. L.-G. Pélissier, *Les papiers de Magliabecchi*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1890.

de Lucques, a réédité les *Annales* de Baronius, l'*Historia siastica* d'Alexandre Noël, la *Vetus et nova Ecclesiæ discipl* Thomassin, les *Miscellanea* de Baluze, etc. ; il s'attaqua enfi Collection des Conciles, mais toujours d'après sa méthode, q sistait à envoyer à l'impression des textes découpés dans le antérieurs ou copiés, sous sa direction, dans les manuscrit portée, sans les collationner et parfois sans les lire. L'imp Nicolas Coleti avait publié à Venise, à partir de 1728, une ré commerciale des Conciles de Labbe et Cossart en 23 vol. in-f les notes des Conciles d'Hardouin et le Supplément de Baluze : été utilisés et fondus ; Mansi donna d'abord (à partir de 1748) u plément à la Collection Coleti, en 6 vol. in-fol., puis (à partir de une Collection nouvelle, *Sacrorum Conciliorum nova et ampl Collectio*, qui n'est autre chose que la reproduction des Conc Coleti, où Mansi a essayé de fondre son propre Supplément ave ques additions nouvelles. Quoiqu'elle ait été récemment réim ligne pour ligne, l'*Amplissima* de Mansi et de ses contin (Venise 1759-98, 31 vol. in-fol. ; inachevée, et qui ne va q qu'en 1438) est fort indigne de la réputation dont elle a joui longt

Les œuvres accomplies par les contemporains et les succ immédiats de Muratori n'en sont pas moins très notables. — que les Ballerini faisaient faire des progrès immenses à la scie Collections canoniques, le P. André Galland († 1779), v publiait une des plus volumineuses des Bibliothèques patri antérieures au XIX[e] siècle (*Bibliotheca græco-latina veterum p antiquorumque scriptorum ecclesiasticorum*. Venise, 17 14 vol. in-fol.), et la Cour de Rome procurait des « Bullaires contiennent des actes d'un grand nombre de pontifes[2]. Une fo

1. Voir l'étude approfondie du P. Quentin sur *J. D. Mansi et les Col conciliaires* (Paris, 1900). Comme le disait A. Tardif dès 1887 (*Histo sources du droit canonique*, p. 80) : « On serait à même aujourd'hui de une grande Collection de Conciles bien supérieure aux précédentes. » L' du P. Quentin sur les anciennes Collections est une contribution de premie qui était préalablement nécessaire, à cette grande entreprise.

2. Le principal est celui de C. Cocquelines, *Bullarum, privilegiorum a matum Romanorum Pontificum amplissima Collectio* (Romæ, 1 28 vol. in-fol.), qui porte le titre de *Bullarium romanum* à partir du

bibliographes travaillaient à inventorier les anciens écrivains de leur province ou de leur ville natale : Tafuri pour l'histoire littéraire de Naples (1744), Argelati pour l'histoire littéraire de Milan (1745), Bandini pour l'histoire littéraire de Florence pendant le Quattrocento (1748), etc. Une de ces histoires littéraires locales a du prix pour l'Europe entière, celle de Mauro Sarti († 1766) et M. Fattorini sur les membres de l'ancienne Université internationale de Bologne (*De claris archigymnasii Bononiensis professoribus a sæculo XII ad sæculum XIV^m historia.* Bononiæ, 1769-71, 2 vol. in-fol.), qui a paru digne, en 1896, d'être réimprimée par les soins de C. Malagola, un des savants les plus versés dans l'histoire de Bologne. Mais c'est peut-être à ceux qui ont alors édité avec soin des textes nouveaux qu'est allée surtout la gratitude de la postérité. Citons Lami († 1770), florentin, et son recueil d'inedita sur l'histoire religieuse, l'histoire byzantine et l'histoire de Toscane : *Deliciæ eruditorum sive veterum* ἀνεκδότων *opusculorum collectanea* (Florentiæ, 1736-69, 18 vol. in-8); et les grands bibliothécaires : les Assemani, Bandini. Les Assemani, d'origine syrienne, préfets de la bibliothèque du Vatican à la fin du XVIII^e siècle, sont connus, non seulement comme orientalistes, mais pour avoir publié un catalogue des manuscrits du Vatican et beaucoup de documents divers tirés du dépôt qu'ils administraient et des autres dépôts de Rome. Les Catalogues des manuscrits de la Laurentienne d'Angelo-Maria Bandini (§ 353 *bis*), qui sont aussi des recueils de textes[1], n'ont pas cessé d'être consultés.

**366.** — ESPAGNE. — Après les grands travaux de la Renaissance, des Moralès, des Zurita et des Mariana, l'historiographie espagnole entra en décadence, comme l'Espagne elle-même. La période suivante a été presque stérile : bien des sujets d'étude étaient défendus sous la

et qui a été continué plus tard par Barberi et d'autres. — Sur la bibliographie des Bullaires, voir l'étude spéciale de Dom Pitra, *Analecta novissima Spicilegii Solesmensis*, I, 364.

1. Les Catalogues de la Laurentienne par Bandini sont le type de ces Répertoires, fort à la mode au XVIII^e siècle, qui contenaient, en même temps que des notices descriptives de tous les manuscrits d'une Collection, des extraits de quelques-uns d'entre eux, considérés comme inédits. Comparez les *Commentariorum de Bibliotheca cæsarea Vindobonensi libri VIII* de Lambecius (Vind., 1766-82, 8 vol. in-fol.).

surveillance de l'Inquisition d'État; ceux qui demeuraient permis, comme l'histoire locale, ne furent pas toujours traités avec la probité requise. C'est le temps où l'on fabriqua en Espagne le plus de ces « fausses chroniques » du moyen âge dont il a fallu faire justice plus tard[1]. Mais l'érudition historique fut, sinon affranchie, ramenée du moins dans la bonne voie, à la fin du siècle, par Nicolas Antonio et le marquis de Mondéjar. Nicolas Antonio († 1684) a doté son pays d'une Histoire littéraire nationale qui peut être comparée aux meilleurs ouvrages du même genre (*Bibliotheca hispana vetus seu Hispanorum qui usquam unquamve scripto aliquid consignarunt notitia, complectens scriptores omnes qui ab Octaviani Augusti ævo usque ad annum MD floruerunt*. Romæ, 1696, 2 vol. in-fol.)[2]. Le marquis de Mondéjar, qui fut en relations avec Baluze, a beaucoup écrit[3] : il passe pour avoir été un critique habile et pour avoir exercé autour de lui une influence salutaire.

La littérature historique de l'Espagne à la fin du XVII[e] et pendant tout le XVIII[e] siècle est abondante[4]; et, au dire des hommes compétents, beaucoup d'œuvres en ont peu vieilli, ce qui tient autant, du reste, à ce qu'on n'a guère travaillé, depuis, à les remplacer, qu'à leur valeur intrinsèque. Ce sont surtout des recueils de textes, his-

1. Voir Godoy y Alcántara, *Historia crítica de los falsos Cronicones* (Madrid, 1868, in-8). — M. Menéndez y Pelayo (*La Ciencia española*, I, 1887, p. 31), préoccupé d'établir que l'historiographie espagnole n'a jamais été stérile, parle de « los forjadores de falsos cronicones, que demuestran el grande, si bien descaminado, entusiasmo con que se proseguían las indagaciones históricas.... »

2. Suite posthume de la *Bibliotheca hispana nova* (cf. ci-dessus, p. 99). — La meilleure édition de la *Bibliotheca vetus* est celle que nous avons indiquée au § 135.

3. Voir l'Introduction de Mayans y Siscar aux *Obras cronológicas de D. Gaspar Ibañez de Segovia, marqués de Mondéjar* (Valencia, 1744).

4. Nomenclature de ce qui a paru en Espagne dans le domaine des sciences historiques sous Charles III, de 1758 à 1788, dans l'*Historia general de España, Reinado de Carlos III* (par D. Manuel Danvila y Collado), t. VI (Madrid, s. d.), p. 413-34. — Nomenclature des auteurs qui ont écrit sur « la philosophie de l'histoire, la critique historique, la chronologie, l'archéologie et la géographie de l'Espagne, l'épigraphie, la numismatique et la paléographie », par M. Menéndez y Pelayo, dans *La Ciencia española*, III (1889), p. 329-45. — Mais tout cela ne tient pas lieu d'une histoire des études historiques en Espagne sous l'ancien régime, qui n'existe pas.

toires provinciales ou histoires de monastères, dont les pièces justificatives font aujourd'hui le principal intérêt[1]. On doit remarquer que l'érudition espagnole du XVIII^e siècle n'a pas réussi à produire un Recueil d'historiens nationaux du moyen âge : l' « Academia Valenciana », fondée par Mayans en 1742, se proposa, il est vrai, de former une « Colección de historiadores de las cosas de España », qui aurait annulé enfin l'antique *Corpus* commencé par le P. André Schott, achevé par Pistorius : *Hispaniæ illustratæ seu rerum urbiumque Hispaniæ, Lusitaniæ, Æthiopiæ et Indiæ scriptores varii* (Francofurti, 1603-8, 4 vol. in-fol.); mais le P. Schott et Pistorius, quoique en ruines, sont, encore aujourd'hui, seuls sur le marché[2]. En revanche l'Espagne doit au cardinal d'Aguirre († 1699) un Recueil national de Conciles et au Fr. Henrique Florez († 1773), professeur de théologie à l'Université d'Alcalà, un ouvrage qui fait pendant au *Gallia Christiana* des Bénédictins de France. La *Collectio maxima Conciliorum Hispaniæ* d'Aguirre, où les pièces fausses ne sont pas rares, est maintenant périmée; mais *La España Sagrada, ó teatro geográfico-histórico de la Iglesia de España* de Florez, continuée, à partir du t. XXX (1775), par le P. Manuel Risco, puis par d'autres, est restée un instrument de travail[3].

L' « Academia de la Historia » fut créée par Philippe V, en 1738, à Madrid. Cf. ci-dessous, p. 477.

1. Les *Antigüedades de España* de Don Francisco de Berganza (Madrid, 1719-21, 2 vol. in-fol.) sont dans ce cas. — Liste des histoires provinciales et des histoires monastiques du XVII^e et du XVIII^e siècles dans le Répertoire précité (p. 142) de M. Muñoz y Romero.

2. Voir la préface de Mayans à son édition de Mondéjar (ci-dessus, p. 332, note 3), et les matériaux réunis par le marquis de Valdeflores, qui sont à la Bibliothèque de l'Académie de l'Histoire, à Madrid. — Le libraire Antonio de Sancha a publié à Madrid, à partir de 1779, une belle Collection de chroniques médiévales en langue vulgaire (« Coleccion de las crónicas y memorias de los reyes de Castilla », 7 vol. in-4); la monographie du marquis de Mondéjar sur Alfonse VIII le Noble (*Memorias históricas de la vida y acciones del rey D. Alonso el Noble*, 1783) a pris place, par exception, dans cette Collection de textes originaux.

3. L'*España Sagrada* se compose de 51 vol. in-4, parus de 1747 à 1886; table des 48 premiers volumes dans *El Bibliógrafo español*, 1859. La célèbre *Coronica general de la Orden de San Benito*, par Fr. Antonio de Yepes, peut être considérée comme un fragment considérable d'un « Monasticum hispanicum » qui n'existe pas.

**367.** — AUTRES PAYS. — L'histoire nationale et locale de la plupart des États européens de second ordre fut l'objet, au XVII^e et au XVIII^e siècles, de recherches analogues à celles qui s'accomplissaient en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et en Espagne. Partout, on s'évertua à faire l'histoire littéraire des écrivains du pays (J. F. Foppens, *Bibliotheca belgica, seu virorum in Belgio vita scriptisque illustrium Catalogus...* Bruxelles, 1739, 2 vol. in-4; D. Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana historica, critica et chronologica.* Lisboa, 1741-59, 4 vol. in-fol.); — à publier le recueil des anciens chroniqueurs du pays (*Scriptores rerum bohemicarum.* Pragæ, 1783-1829, 3 vol. in-8; J. G. Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum.* Vindobonæ, 1746, 3 vol. in-fol.; Mitzler de Kolof, *Historiarum Poloniæ et magni ducatus Lithuaniæ scriptorum Collectio.* Varsaviæ, 1761-76, 5 vol. in-fol.); — à réunir des matériaux pour l'histoire des églises du pays (H. F. van Heussen, *Historia episcopatuum Fœderati Belgii...* Antwerpiæ, 1755, 2 vol. in-fol.[1]; E. Benzelius, *Monumenta historica vetera Ecclesiæ Sueo-Gothicæ.* Upsalæ, 1704-19, 6 vol. in-4); — et à imprimer des « Analecta » tirés des collections de manuscrits du pays. — Nous ne pouvons que renvoyer, pour toutes ces publications, aux travaux des érudits qui en ont dressé la nomenclature ou qui les ont étudiées et jugées[2].

**368.** — Quelques mots sur les études orientales sont nécessaires pour achever l'esquisse d'une histoire très générale des études historiques en Europe jusqu'à la fin de l'avant-dernier siècle[3].

1. Autres travaux de van Heussen dans H. Pirenne, *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, n° 851.

2. Nomenclature générale dans la *Geschichte der historischen Forschung und Kunst* de L. Wachler (§ 317). — Nomenclatures particulières pour la Belgique (Lahaye, Francotte et De Potter, *Bibliographie de l'histoire de la Belgique*, Liège, 1886, p. 50-86); la Bohême (Zibrt, § 177); la Hongrie (Szinnyei, § 59), le Portugal (J. S. Ribeiro, *Historia dos estabelecimentos scientificos, litterarios e artisticos de Portugal nos successivos reinados da Monarchia*, t. I et II (Lisboa, 1871-72); la Pologne (L. Finkel, § 203); la Suède (C. G. Warmholtz, § 198).

3. J. Darmesteter, *L'orientalisme en France*, dans *Essais orientaux* (Paris, 1883); et Th. Benfey, *Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland* (München, 1869), p. 205-512.

Au siècle de Louis XIV, le cercle des études orientales était encore restreint à la vieille encyclopédie sémitique (hébreu, syriaque, arabe), et à quelques langues vivantes (turc, persan, chinois, etc.) qu'on apprenait pour les pratiquer et qui n'étaient guère connues que des drogmans et des missionnaires. Les orientalistes typiques de ce premier âge sont Thomas Hyde, d'Herbelot et Galland, très savants hommes, qui savaient beaucoup d'idiomes, mais nullement philologues, et fort inexpérimentés en critique. Le chef-d'œuvre de Thomas Hyde († 1703), c'est sa *Veterum Persarum religionis historia* (Oxford, 1700), « tableau systématique de la religion des anciens Perses et des Mèdes, dressé en combinant les données des classiques gréco-latins avec celles des historiens musulmans et quelques textes persans modernes ». D'Herbelot († 1690) essaya de condenser tout ce que l'on savait de son temps sur l'Orient dans sa *Bibliothèque orientale ou Dictionnaire universel contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient...* (Paris, 1697, in-fol.), qui fut publiée par les soins de son collaborateur A. Galland († 1715), le traducteur des « Mille et une Nuits ». — Seul, le terrain sémitique était alors cultivé depuis assez longtemps et par assez de gens de tous les pays et de toutes les confessions, juifs, protestants et catholiques, pour que l'apparition d'un grand critique n'y fût pas improbable. Ce grand critique, également versé dans l'ancienne littérature hébraïque et dans celle du Talmud, a été Richard Simon, qui, comme nous l'avons vu, demeura un isolé et n'eut point de successeurs immédiats.

Au XVIII^e siècle, les études sémitiques conservèrent leur primauté traditionnelle, notamment avec l'école hollandaise d'Albert Schultens († 1750), le véritable précurseur des philologues de nos jours. Mais des mondes nouveaux furent révélés à la curiosité scientifique, la Perse ancienne, l'Inde ancienne, la Chine ancienne. — De la Perse ancienne, Thomas Hyde lui-même n'avait su que ce qu'en conte Hérodote et ce qu'en savaient les musulmans, c'est-à-dire très peu de chose; il lui avait manqué la connaissance des livres sacrés de la religion de Zoroastre et de la langue dans laquelle ces livres sont rédigés. Or Anquetil-Duperron rapporta à Paris, en mars 1762, « cent quatre-vingts manuscrits zends, pehlvis, persans et sanscrits »

qu'il avait recueillis pendant un séjour de plusieurs années à Surate, où il s'était mis à l'école des Parsis, pour s'initier à la langue et aux traditions de ces derniers sectateurs de Zoroastre. Il publia, dix ans après, sa traduction du *Zend-Avesta* (Paris, 1771), qui fut d'abord considéré comme un ouvrage apocryphe. C'est avec l'aide du glossaire pehlvi d'Anquetil que Silvestre de Sacy déchiffra, en 1793, les inscriptions des rois Sassanides. Telles sont les origines de la philologie iranienne[1]. — Quant à l'Inde ancienne, les contemporains de Bayle et de Voltaire en étaient encore à peu près réduits à ce que leur en pouvaient apprendre Strabon, Pline et les historiens d'Alexandre. « On ferait une bibliothèque des livres publiés sur l'Inde avant 1789: relations de voyages, mémoires et lettres de missionnaires, pièces diplomatiques, récits d'aventures et de guerre, descriptions du pays, jusqu'à des annales et des livres d'histoire composés soit par des Européens, soit par des indigènes. Mais, de cette masse, si l'on écarte ce qui est document contemporain, tout le reste, à peu d'exceptions près, ne présente qu'une abondance stérile. L'intelligence même du présent y est souvent faussée, parce qu'il y manque celle du passé, et ce passé restait impénétrable, parce que la clé qui, seule, pouvait l'ouvrir, la connaissance de l'ancienne langue, faisait défaut[2]. » Mais la conquête de l'Inde eut pour conséquence l'initiation au sanscrit de plusieurs savants anglais : William Jones, Wilkins, Colebrooke, etc. William Jones, le premier président de la célèbre Société asiatique de Calcutta (fondée le 15 janvier 1784), fit paraître en 1789 une traduction de *Çakuntalâ*, « drame indien », qui excita en Europe une admiration aussi vive que peu éclairée. Les premières traductions, venues de Calcutta, mirent tout d'un coup l'Inde à la mode : « Quand parurent successivement la *Bhagavadgîtâ* de Wilkins (1785), le premier Européen peut-être qui ait vraiment su le sanscrit, la *Çakuntalâ* (1789) et le « Code des lois de Manu » (1794-1796) de Jones lui-même, on eut comme le sentiment de tenir enfin l' « ouvre-toi, Sésame », qui ferait pénétrer dans un vieux monde

1. J. Darmesteter, *Essais orientaux*, p. 6-25. Cf. E. Kuhn, *Geschichte der iranischen Philologie*, au t. I[er] du *Grundriss der iranischen Philologie* (en préparation).

2. A. Barth, dans le *Journal des Savants*, 1900, p. 117.

enchanté, plein de mystères et de révélations sur les premiers temps.... L'indianisme était fondé [1]». Toutefois c'est au XIX^e siècle seulement que l'indianisme est devenu une des grandes disciplines de l'orientalisme européen et prit la forme scientifique : Anquetil-Duperron publiait encore, en 1801, sa traduction des *Upanishads*, non d'après l'original, mais d'après une version persane. — L'histoire ancienne de la Chine a été ouverte au XVIII^e siècle par deux missionnaires français, le P. Prémare († vers 1735), grammairien, et le P. Gaubil († 1759), le traducteur du *Chou-King*, « deux noms qui mériteraient de trouver place dans la liste des créateurs, si les préoccupations étrangères et souvent étranges qui se mêlaient à leurs travaux scientifiques n'en avaient voilé la valeur véritable au public comme à eux-mêmes » [2].

De grandes civilisations antiques sont restées, d'ailleurs, fermées d'un triple sceau pour tous les Européens du XVIII^e siècle sans exception. La pierre de Rosette n'a été découverte qu'en août 1799, et, quoique le P. Kircher († 1680), jésuite autrichien, eût déjà prétendu lire les inscriptions des obélisques de Rome, on était si peu au courant des choses de l'Égypte ancienne que M. de Guignes († 1795), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, sinologue, expliquait les hiéroglyphes par le chinois. Ninive et Babylone avaient disparu tout entières suivant la parole du Prophète. Des ambassadeurs et des voyageurs avaient déposé à la Bibliothèque du roi, à Paris, et dans d'autres bibliothèques d'Europe, des manuscrits mongols, thibétains, pâlis, etc.; mais ils passaient pour indéchiffrables, et personne n'y touchait.

1. A. Barth, *l. c.*, p. 119. Cf. E. Kuhn, *Geschichte der indo-arischen Philologie und Alterthumskunde*, au t. I^er du *Grundriss der indo-arischen Philologie und Alterthumskunde*, en préparation.
2. J. Darmesteter, *Essais orientaux*, p. 100.

# LIVRE II

## HISTOIRE ET ORGANISATION
## DES ÉTUDES HISTORIQUES
### AU XIXe SIÈCLE

---

## CHAPITRE I

### LES ÉTUDES HISTORIQUES AU XIXe SIÈCLE

**369.** — C'est une banalité de dire que le XIXe siècle a été « le siècle de l'histoire ». Quoiqu'il ait été aussi « le siècle » de beaucoup d'autres sciences, les études historiques ont été, en effet, cultivées à cette époque avec plus d'intensité et de bonheur que jamais. L'œuvre historique du XIXe siècle est et restera capitale, quelles que soient les destinées ultérieures de l'érudition. Elle est immense, et personne ne peut avoir la prétention de la décrire ou de la connaître tout entière. Mais on peut essayer, du moins, d'indiquer les principaux traits qui caractérisent le développement des études historiques pendant la période décisive qui s'étend à partir de la Révolution française, ou à peu près, jusqu'à nos jours.

**370.** — Et d'abord, il faut se rendre compte des *causes* qui ont concouru au progrès des études historiques depuis la fin de l'ancien régime. Elles sont liées, pour la plupart, au mouvement général de la civilisation.

A la fin du XVIIIe siècle, il n'y avait de pays hautement civilisés que ceux de l'Europe occidentale et centrale; et non seulement la

majeure partie du monde était encore stérile au point de vue de la production scientifique, mais encore beaucoup de régions, parmi celles où les plus illustres des anciennes sociétés humaines avaient évolué, étaient à ce point barbares que les investigations des savants européens y étaient presque impossibles : l'Inde venait à peine d'être entr'ouverte à la science européenne par les armes anglaises, mais le val d'Euphrate, l'Asie mineure et moyenne, la Palestine, l'Égypte, l'Afrique romaine, la Grèce et l'Extrême-Orient restaient, pour ainsi dire, fermés. Or, cet état de choses a changé au cours des cent dernières années. D'une part, la civilisation européenne, avec son acquis, ses méthodes et ses préoccupations scientifiques, a été introduite dans de vastes contrées, peuplées de races apparentées aux nôtres ou qui les valent; le terrain où la science est cultivée s'est agrandi, à l'Est, des possessions russes, et, à l'Ouest, du continent américain, sans parler du Japon : on travaille aujourd'hui de la même manière, et souvent sur les mêmes sujets, de Kiev à San-Francisco. D'autre part, les peuples européens ont entrepris la conquête matérielle du globe : la Grèce a été délivrée; l'Égypte a été ouverte; l'Inde est un Empire anglais; l'Algérie, la Tunisie, l'Indo-Chine sont des colonies françaises; la Perse et la Chine du Nord sont en train de se transformer en dépendances de la Russie. Ce qui reste de terres historiques, recélant des documents historiques, et qui appartiennent encore à des potentats d'un autre âge, parce que les copartageants éventuels ne se sont pas entendus, jusqu'ici, pour se les partager, va s'effritant tous les jours (Chypre, Crète, Macédoine, etc.). On a, du reste, obtenu des détenteurs de ces terres qu'ils ne mettent pas trop d'obstacles aux explorations des savants : Tripoli et le Maroc sont peut-être les seuls pays qui soient restés difficilement accessibles, comme l'était naguère la moitié de l'ancien *Orbis romanus*.

Tandis que se sont multipliés les peuples civilisés et que leur domaine s'est géographiquement étendu, la civilisation n'a pas laissé de se perfectionner elle-même. — Les Gouvernements d'autrefois se croyaient quittes envers la Science en accordant de temps en temps, à des savants, quelques encouragements pécuniaires : plus d'un prince s'acquit de la sorte, à peu de frais, une réputation de Mécène.

Mais la condition du savant était alors précaire (s'il n'appartenait pas à l'Église) et dépendante : précaire, car l'activité scientifique n'était pas un gagne-pain régulier, si ce n'est dans quelques Universités de Hollande et d'Allemagne, et dans quelques charges, très rares, de bibliothécaire ou d'historiographe ; dépendante, car ceux qui travaillaient sur commande avaient à craindre de mécontenter leurs patrons, et, d'ailleurs, personne n'avait la liberté de tout dire sous le régime universel de la censure d'État. — Or, les Gouvernements modernes, depuis la Révolution, ont mieux compris leurs devoirs. Ils ont assumé plus ou moins libéralement la charge de défrayer des services scientifiques pour assurer, autant que possible, l'avancement de la Science, dans l'intérêt public. C'est ainsi qu'ils entretiennent tous des Dépôts de documents, Archives, Bibliothèques et Musées, et qu'ils inscrivent tous à leur budget des sommes considérables pour des Missions ou pour des Publications scientifiques. C'est ainsi que des Universités ont été fondées presque partout, conformément au type dont la Hollande et l'Allemagne avaient fourni les premiers spécimens, afin de promouvoir les recherches : 1° en procurant des situations honorables à des hommes nés pour s'y livrer ; 2° en faisant faire aux jeunes gens l'apprentissage des méthodes. Il y a aujourd'hui, dans tous les pays, infiniment plus de personnes que jadis dont c'est le métier, en même temps que le plaisir et l'ambition, de contribuer à l'avancement des études historiques. Et ces personnes sont libres de dire ce qu'elles croient être la vérité, sans atténuations ni réserves. Même dans les États, comme l'Allemagne, où le reste de l'enseignement public est soumis à une stricte surveillance, on a compris que la pleine liberté spéculative est indispensable à l'Enseignement supérieur. — Autrefois, l'organisation sociale était telle qu'un très petit nombre d'intelligences étaient appelées à l'activité scientifique, et les pouvoirs publics ne se souciaient guère qu'il en fût autrement. Dans les sociétés modernes, plus riches et plus éclairées, les intelligences disponibles pour les travaux intellectuels sont innombrables, et les pouvoirs publics ne négligent rien en vue de leur faciliter l'accès de la plus haute culture et l'occasion des recherches originales.

Il n'est pas douteux que ce phénomène caractéristique du XIXe siè-

cle, l'encouragement raisonné des études historiques, ait été très efficace. La multiplication des enseignements spéciaux dans les Universités et les établissements analogues (Collège de France, etc.), au fur et à mesure des besoins, a beaucoup aidé, en particulier, à la constitution rapide des disciplines nouvelles. Nul ne croira que l'Assyriologie et la Philologie celtique, par exemple, auraient atteint si promptement le degré d'avancement où elles sont, si les premiers pionniers de ces disciplines n'avaient pas été pourvus de chaires, c'est-à-dire invités avec éclat à se préparer des successeurs.

Plusieurs autres circonstances du même ordre ont exercé une influence également favorable.

On a peine à se figurer maintenant certaines difficultés auxquelles les anciens érudits se heurtaient, parce qu'elles ont été, au XIXe siècle, atténuées ou supprimées. — Les documents étaient jadis dispersés au delà de toute expression ; quoique les princes et les amateurs eussent beaucoup fait, depuis la Renaissance, pour absorber dans leurs bibliothèques les collections mineures et les épaves en circulation, il y avait encore à Paris, avant 1789, des centaines de dépôts, pour la plupart privés, jalousement interdits au public et inutilisables, faute d'inventaires descriptifs; et de même ailleurs. Ni les voyages n'étaient faciles, ni les documents n'étaient aisément communiqués de dépôt à dépôt, ni les procédés de reproduction n'avaient l'exquise exactitude de ceux que nous connaissons (photographie, héliogravure, etc.). Or, les vastes confiscations d'archives et de bibliothèques qui ont été faites en France pendant la Révolution, et dans presque tous les autres pays pendant le siècle suivant, aux dépens des institutions ecclésiastiques et civiles de l'ancien régime, et au profit des dépôts publics, ont permis, en opérant une centralisation bienfaisante, d'exécuter des travaux qui, jusque-là, dépassaient les forces humaines. L'organisation rationnelle et libérale des Dépôts publics (Archives, Bibliothèques et Musées), qui date du XIXe siècle, a mis maintenant tous les documents à la portée de tout le monde[1]. — Jadis, les moyens d'information manquaient ; quoiqu'il ait été publié, dès le XVIIe siècle,

1. L'Association internationale des Académies a émis le vœu, dans sa première session, que le prêt des manuscrits, de dépôt à dépôt, fût encore facilité par des conventions internationales (17 avril 1901).

des feuilles à leur usage (*Journal des Savants*, 1665 ; *Acta eruditorum Lipsiensium*, 1682 ; *Nouvelles de la République des Lettres*, 1684, etc.), les érudits étaient encore obligés, cent ans plus tard, d'échanger d'énormes correspondances pour se tenir au courant de leurs travaux réciproques. L'organisation rationnelle de la Librairie et de la Presse scientifiques, qui date du XIXe siècle, a précipité aussi le progrès des études historiques.

L'extraordinaire prospérité des études historiques au XIXe siècle s'explique enfin par des raisons psychologiques. — A la veille de la Révolution, il s'était produit, principalement en Allemagne, un renouveau de la curiosité scientifique appliquée aux choses du passé ; on avait commencé à porter dans les études historiques des préoccupations suggérées par les résultats des sciences proprement dites, un sentiment plus profond de la vie, plus d'intelligence philosophique. Tout ce qui s'est développé si puissamment plus tard, les diverses « philologies » conçues comme explication intégrale des sociétés anciennes, était à l'état d'ébauche dans la pensée de Lessing, de Herder, de Winckelmann et de Wolf[1]. La Révolution et l'Empire suspendirent tout pendant vingt ans, en bouleversant le monde ; mais ce ne fut qu'une interruption quasi mécanique, et, la tranquillité rétablie, le mouvement s'accentua. L'ébranlement révolutionnaire, en éveillant dans plusieurs pays, et surtout en Allemagne, la conscience nationale, imprima même une impulsion supplémentaire ; la devise de milliers d'érudits fut désormais celle des « Monumenta Germaniæ historica » : *Sanctus amor patriæ dat animum*. Enfin, l'histoire de l'humanité tout entière fut reprise de fond en comble, avec autant d'allégresse qu'au temps de la Renaissance, pour le plaisir de savoir. C'est le même motif qui a déterminé, au XIXe siècle, les deux grands courants parallèles vers les Sciences naturelles et les

1. On sait comment Fr. A. Wolf a, le premier, défini la Philologie classique : « La Science de l'Antiquité comprend l'ensemble des études qui nous font connaître les actions et les destinées des Grecs et des Romains, leur état politique, intellectuel et domestique, leur civilisation, leurs langues, leurs arts et leurs sciences, leurs mœurs et leurs religions, leurs caractères nationaux et leurs idées, afin de nous mettre à même de comprendre parfaitement leurs œuvres, en évoquant la vie antique et en la comparant à celle des âges suivants et à la nôtre.... » Voir la célèbre *Darstellung der Alterthumswissenschaft* (1807).

Sciences historiques : le besoin de connaître scientifiquement les origines et la généalogie de ce qui est, les formes variées de l'être, et les modes, sinon les lois, du devenir.

**371.** — Le trait le plus frappant de l'histoire des études historiques au XIXe siècle, c'est que le domaine de ces études s'est alors élargi par les deux bouts : du côté de la très haute antiquité et du côté des temps modernes. Le patrimoine historique de l'humanité, soumis à la connaissance scientifique, ne comprenait guère, il y a cent ans, que l'histoire des anciennes civilisations méditerranéennes et celle des populations chrétiennes et musulmanes du moyen âge; il embrasse maintenant le passé de tous les peuples, et jusqu'au passé d'hier. La conquête du monde par les Européens ou l'influence européenne y a fait entrer l'une après l'autre les antiquités asiatiques, africaines et précolombiennes. La liberté de tout dire a permis de s'attaquer au passé d'hier que les historiens osaient à peine effleurer sous l'ancien régime : à mesure qu'il s'est écoulé, le XIXe siècle est devenu lui-même matière à investigations scientifiques. Et ces nouvelles provinces de l'histoire (archaïque, exotique, moderne et contemporaine) ont pu être explorées du premier coup par les méthodes perfectionnées qui servaient en même temps à rajeunir les notions reçues sur l'histoire ancienne et médiévale, terrain traditionnel des études.

En second lieu, le siècle dernier a vu la constitution *ne varietur* et la généralisation de la *méthode historique*. — Les anciens historiens travaillaient instinctivement, les uns bien, les autres mal; aujourd'hui les opérations de la critique historique ont été analysées, définies, logiquement justifiées; et, s'il arrive encore qu'on les exécute d'une manière incorrecte, ce n'est pas faute de connaître ou d'avoir pu en connaître la théorie. — De plus, la méthode historique ayant prouvé sa puissance dans l'histoire proprement dite a été généralisée, c'est-à-dire qu'on l'a introduite dans toutes les études qui ont l'homme et les phénomènes de l'esprit humain pour objet. L'histoire proprement dite, telle qu'on la comprenait jadis, qui traite des événements, et surtout des événements politiques, n'est plus désormais qu'une branche de l'histoire générale. « Toutes les sciences de l'homme ont dépouillé la forme dogmatique *a priori* qu'elles

avaient revêtu d'abord et pris la forme historique : à la place de la « grammaire philosophique », l'histoire des langues; à la place de la théologie, l'histoire des religions; à la place de la contemplation esthétique, l'histoire de la littérature et des arts; à la place des spéculations sur les fondements rationnels de la société et du droit, l'histoire des sociétés et du droit. » C'est parce que l'on a entrepris de les traiter « historiquement », « au point de vue historique », que toutes les sciences de l'homme ont été régénérées de nos jours.

**372.** — Il va de soi que le XIX^e^ siècle ne forme pas une période indivisible dans l'histoire des études historiques. Les causes de progrès ont agi successivement et pas partout en même temps. Si la délivrance de la Grèce remonte à 1830, l'ouverture de la Tunisie ne date que de 1881, et celle de la Crète que d'hier. Si les Universités d'Allemagne jouissent depuis le commencement du siècle de l'organisation libérale qui leur a permis de servir la science avec tant d'efficacité, les Universités anglaises et américaines n'ont été que tout récemment modelées ou remodelées d'après le type allemand. Si la liberté de l'enseignement supérieur est aujourd'hui complète en France, elle ne l'était pas encore en 1862, lorsque le cours de Renan fut suspendu au Collège de France. Les découvertes éclatantes dans les sciences de la nature, qui ont eu un si grand retentissement dans les sciences de l'homme, se placent aux environs de 1850. Enfin c'est surtout depuis trente ans que la méthode historique a été complètement définie[1] et universalisée[2]; les trente der-

1. Les méthodes élémentaires de la critique textuelle n'étaient pas encore complètement définies au temps de Gottfried Hermann († 1848), le scrupuleux grammairien : « Noch G. Hermann gab die Texte heraus, lediglich auf das Material gestützt, das ihm gerade zur Hand war, und er wählte die einzelne Lesart nach feinstem, aber subjectivem Gefühle. » (U. v. Wilamowitz-Mœllendorf dans *Die deutschen Universitäten*, p. p. W. Lexis, I. Berlin, 1893, p. 472). — Le « Lucrèce » de Lachmann, qui fait époque dans l'histoire de la critique des textes, est de 1850.

2. La deuxième renaissance des études historiques, vers le troisième tiers du siècle, n'a pas été synchronique dans tous les pays. Un indice assez sûr, pour en fixer le point de départ, est fourni, dans chaque pays, par la date où une « Revue historique », qui a duré, y a été créée. Or, l'*Historische Zeitschrift* est de 1858; la *Revue des questions historiques* (catholique) et la *Revue historique* ont été respectivement fondées, chez nous, en 1869 et en 1876; l'*English historical review* est de 1886; l'*American historical review* est de 1895.

nières années ont été marquées presque partout par un redoublement d'activité, au point qu'il serait assez légitime de diviser le siècle en deux au point de vue où nous nous plaçons : 1° avant, 2° après 1870.

En outre, si, au XIXe siècle, les causes générales ont agi dans le même sens sur l'évolution de toutes les disciplines historiques, chaque discipline a néanmoins son histoire particulière, dont les incidents sont dus au hasard. Car c'est un hasard que la découverte, à un moment plutôt qu'à un autre, de documents décisifs, ou que l'apparition d'un grand homme, qui ouvre des chemins nouveaux. La personnalité de Burnouf († 1852) a laissé ainsi des traces ineffaçables dans l'histoire des études aryennes et des études iraniennes[1]; et il est très intéressant de suivre, à travers les annales de la philologie classique en Allemagne, la persistance des deux écoles rivales de Gottfried Hermann et de Ritschl, d'une part, de Wolf et de Bœckh, d'autre part[2]. La bio-bibliographie de ces princes de la science et de leurs pairs, les Bopp, les Lassen, les Grimm, les Diez, les Lachmann, les Mommsen, etc., n'est pas seulement pour les érudits un sujet d'édification; elle se confond en grande partie avec l'histoire de la science elle-même.

Cependant, nous n'avons pas la prétention de faire connaître ici, suivant l'ordre chronologique, ou discipline par discipline, ni même d'après le plan adopté dans le livre précédent, l'œuvre historique accomplie depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à présent. Quelque sommaire qu'on l'imagine, un tel exposé serait infini[3]; il ne laisserait

La substitution du point de vue historique au point de vue dogmatique s'est opérée plus tôt dans certaines spécialités que dans les autres: il y en a où le phénomène n'a pas encore achevé de s'accomplir.

1. J. Darmesteter, *Essais orientaux*, p. 16-40. Voir, dans cet ouvrage, l'historique du rôle joué par Champollion-Figeac et Mariette dans la philologie égyptienne, par les fondateurs de la philologie assyrienne et des autres philologies de l'Orient et de l'Extrême-Orient.

2. Exposés dans le *Handbuch der classischen Alterthumswissenschaft* d'I. Müller, I, p. 125 et suiv.; et dans W. Lexis, *Die deutschen Universitäten*, I, c.

3. On en jugera par les monographies qui ont été consacrées à l'historique de telle ou telle discipline ou sous-discipline pendant le XIXe siècle. Nous en avons [illegible] qui sont relatives à la Philologie classique, à l'Épigraphie [illegible], aux Philologies byzantine, germanique, romane,

pas paraître, d'ailleurs, le tableau de l'*organisation actuelle* des travaux historiques dans les divers pays que l'on a jugé nécessaire. — Il a semblé préférable de consacrer un chapitre à chaque pays, ou à chaque groupe naturel de pays apparentés, en indiquant ce qui s'y est fait depuis cent ans et ce qui s'y fait pour l'histoire, ou plutôt les principales entreprises historiques qui y ont été exécutées ou qui s'y trouvent en chantier.

**373.** — Il sera traité, dans chaque chapitre, des publications faites, directement, sous les auspices : 1° de l'autorité publique; 2° des Académies et des Sociétés savantes; 3° des Universités et des Écoles spéciales. On mentionnera enfin les principales entreprises particulières ou privées qui ne peuvent être rangées dans aucun de ces trois compartiments.

à la Diplomatique, et à l'Archéologie gauloise (préhistorique, celtique, gallo-romaine et franke). Il convient d'ajouter l'histoire de la Philologie aryenne et de la Philologie iranienne, par E. Kuhn (p. p. 336-7, notes), et celle des études relatives aux Antiquités précolombiennes (E. Beauvois, dans le *Congrès bibliographique international tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898 sous les auspices de la Société bibliographique*. I, Paris, 1900, p. 475-497). Voir enfin, dans la *Revue de synthèse historique*, les « Revues générales, inventaires du travail historique fait et à faire », sur : l'histoire ancienne de la Chine (E. Chavannes, t. I[er] [1900]); l'histoire de la littérature grecque profane (M. Croiset, t. II [1901] et IV [1902]) et chrétienne (A. Puech, t. II); l'Archéologie celtique (J. Déchelette, t. III); les études byzantines (Ch. Diehl, t. III); l'histoire de la Philosophie médiévale en latin jusqu'au XIV[e] siècle (H. Delacroix, t. V), de la Musique au moyen âge (J. Combarieu, t. I[er]), des Sciences mathématiques et physiques dans l'antiquité et au moyen âge (P. Tannery, A. Lalande, t. II, IV, VI, VII); la littérature gaélique de l'Irlande et la littérature galloise (G. Dottin, t. III et VI); l'histoire de Hongrie (J. Kont, t. II), de Suisse (P. Clerget, t. III), d'Espagne, époque moderne (H. Léonardon, t. V).

# CHAPITRE II

## FRANCE[1]

**374.** — La France est le type des pays centralisés où l'autorité publique est depuis longtemps très forte et se reconnaît des devoirs envers la science. Au XIX^e^ siècle, l'État français a été très libéral pour les études historiques. Il leur a rendu des services de plusieurs manières, mais surtout : 1° en administrant les dépôts publics de documents (archives, bibliothèques et musées); 2° en provoquant et en subventionnant des entreprises scientifiques dont ni l'initiative des particuliers et des sociétés, ni même les autorités locales, ne sauraient venir à bout.

**375.** — L'administration rationnelle des dépôts de documents comporte la fabrication d'inventaires descriptifs et de répertoires de ces inventaires. Et on peut concevoir que la notion d' « inventaire descriptif » soit élargie jusqu'à comprendre la publication intégrale des documents. De ce chef, l'État français a été amené à faire exécuter des instruments de travail (inventaires, répertoires et recueils de documents) qui sont pour les érudits d'une importance capitale.

Archives. — La Révolution fit que les archives d'une multitude d'institutions et de personnes morales supprimées, et de familles émigrées, échurent à la nation à partir de 1790. — A Paris, le dépôt des archives confisquées, qui comprit, entre autres, celles de la Couronne et des anciens organes du Gouvernement central, prit le nom d' « Archives nationales ». Le 5 brumaire an V, il fut ordonné que, dans chaque département, les papiers appartenant à la nation seraient réunis au chef-lieu, à la préfecture (« Archives départementales »). — Il se produisit naturellement quelques déper-

1. G. Monod a publié en allemand dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* (juillet 1889), en français dans la *Revue internationale de l'Enseignement* (1889, II, p. 587-599), une étude intitulée : « Les études historiques en France » dont le sujet est analogue à celui du présent chapitre.

ditions au cours de ces transferts. Le 7 messidor an II, la Convention décida qu'il serait fait partout quatre parts des documents : les titres « historiques », qui seraient versés à la Bibliothèque nationale; les titres utiles à l'administration et au contentieux des domaines nationaux, qui seraient conservés; les papiers « inutiles », qui seraient vendus ou envoyés aux arsenaux pour la confection des gargousses; les « titres de la tyrannie et de la superstition » qui seraient solennellement brûlés. Mais la désastreuse opération du *triage* ne fut guère, fort heureusement, poussée avec activité qu'à Paris; les dépôts départementaux ont moins perdu par le fait des préjugés révolutionnaires que par suite des restitutions consenties sous le Restauration et de l'incurie des fonctionnaires préposés à leur garde pendant les quarante premières années du siècle. Bref, la Révolution réduisit le nombre des dépôts de documents sans diminuer beaucoup le nombre des documents[1].

Les choses en restèrent là, en province, jusqu'au Gouvernement de juillet. Le 27 novembre 1834, M. Guizot considérait encore comme chimérique « le dessein de procéder à un classement général et méthodique de toutes les archives locales, soit des départements, soit des communes »; il ajoutait : « Les ressources manqueraient pour un si immense travail »[2]. C'est seulement le 6 mai 1841 que fut créée, au Ministère de l'Intérieur, une « Commission des archives départementales et communales », chargée d'élaborer « le programme du classement et de l'inventaire » de ces dépôts. La Commission de 1841 publia un *Catalogue général des cartulaires des Archives départementales* (Paris, 1847, in-4) et un *Tableau général numérique par fonds des Archives départementales antérieures à* 1790 (Paris, 1848, in-4); mais le « programme de classement et d'inventaire » n'a été définitivement fixé que par une circulaire ministérielle du 20 janvier 1854. Aux termes de ladite circulaire, il devait être rédigé un « inventaire sommaire » de chaque dépôt, et tous les archivistes-rédacteurs seraient tenus de s'astreindre à certaines règles

1. H. Bordier, *Les archives de France* (Paris, 1855). Cf. E. Lelong, article *Archives* dans le *Répertoire général du droit français* (Tirage à part, 1889).

2. X. Charmes, *Le Comité des travaux historiques et scientifiques*, II (1886), p. 14.

uniformes pour la description et l'analyse des « articles » et des pièces. Tel est le point de départ de la grande Collection dite des *Inventaires-sommaires des Archives départementales, communales et hospitalières*, en cours de publication depuis 1861 ; on trouvera l'état, à jour, des 425 volumes in-4[1] à deux colonnes qui la composent : 1° dans un *Rapport au Ministre* de la Direction des Archives, daté de janvier 1902 ; 2° dans l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, pour* 1903 (18e année)[2]. — En outre, il a été publié, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, un recueil de fac-similés héliographiques des documents les plus « rares, curieux ou singuliers » des archives des préfectures, mairies et hospices : *Musée*

1. Ce nombre de 425 était exact en janvier 1902 ; il ne l'est plus maintenant, car un certain nombre de volumes nouveaux doivent être et sont en effet publiés chaque année. Le total des crédits affectés à l'impression des Inventaires départementaux s'élève actuellement à près de 50 000 francs par an.

2. *Ministère de l'Instruction publique. Direction des Archives. Rapport au Ministre sur l'administration des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières, suivi de l'état des Inventaires* (Paris, Imprimerie nationale, janvier 1902, in-8), p. 29 et suiv. Indication, sous le nom de chaque département, de tous les inventaires publiés *et en préparation* de la Collection officielle (Archives départementales, communales, hospitalières). On a joint à cette liste (p. 49 et suiv.) « tout ce que l'on a pu connaître d'inventaires, de répertoires ou de catalogues *imprimés* n'appartenant pas à la Collection officielle », suivant l'ordre alphabétique des départements.

Il n'est donné dans l'*Annuaire* que l'état des Inventaires publiés de la Collection officielle pour les Archives départementales (p. 207), communales (p. 246), hospitalières (p. 275). — Il faut savoir que la plupart des inventaires d'archives communales et hospitalières ne sont pas publiés à part, mais dans les *Inventaires-sommaires des archives départementales* sous les rubriques « E Supplément » (Archives communales) et « H Supplément » (Archives hospitalières).

Les règles posées par la Circulaire de 1854 pour la rédaction des Inventaires sommaires sont tombées en désuétude. Posées par des bureaucrates incompétents, elles étaient aussi peu sensées que tyranniques, au point que les premiers volumes de la Collection (exécutés sous l'empire de la Circulaire, jusque vers 1870) seraient, aujourd'hui, à refaire. Depuis, on a laissé plus libre jeu à l'initiative des rédacteurs. Quelques-uns en ont abusé, notamment pour décrire avec une complaisance excessive, ou même pour publier *in extenso*, les pièces qui leur ont paru particulièrement « curieuses ». Mais, parmi les *Inventaires sommaires* publiés depuis trente ans, il y en a d'excellents.

Remarquons que, « jusqu'ici, on attendait généralement que le répertoire (l'Inventaire sommaire) fût entièrement achevé dans chaque département pour

*des Archives départementales* (Paris, 1878, in-4); et la Direction des Archives enverra à l'Exposition universelle de Saint-Louis (E.-U.), en 1904, un très utile *État général par fonds des archives départementales : ancien régime et période révolutionnaire* (1 vol. in-4), qui permettra de mesurer l'étendue des acquisitions et des travaux d'inventaire effectués dans les dépôts départementaux depuis la publication du Tableau de 1848[1].

Les « Archives nationales » ont été aussi l'objet de grands travaux de classement et d'inventaire depuis l'époque où M. H. Bordier fit paraître, en 1855, son excellent livre sur *Les Archives de la France*, où la composition des fonds du dépôt fut, pour la première fois, indiquée. Les inventaires qui ont été publiés jusqu'à présent se répartissent en deux catégories, les États sommaires et les Répertoires numériques d'une part[2], les « Inventaires et Documents », inventaires analytiques qui comportent l'édition *in extenso* des principales pièces d'autre part. Quelques-uns de ces derniers, précédés d'introductions qui sont des morceaux d'histoire, sont au nombre des principaux recueils de pièces historiques que l'érudition moderne ait produits : A. Teulet, J. de Laborde et E. Berger, *Layettes du Trésor des chartes* [jusqu'en 1270] (Paris, 1863-1902, 4 vol. in-4); E. Boutaric, *Actes du Parlement de Paris* [jusqu'en 1328] (Paris, 1863-1867, 2 vol. in-4); J. Tardif, *Monuments historiques* (Paris, 1866, in-4); Huillard-Bréholles et Lecoy de la Marche, *Les titres de*

l'accompagner de sa table; désormais, tout volume contenant soit une série, soit la fin d'une série, soit un groupe de séries, sera suivi d'une table » (*Rapport au Ministre*, p. XLI).

1. La préparation de ce *État* nouvel *général par fonds* fut décidée, sur ma proposition, par la Commission supérieure des Archives dès 1899 (cf. plus haut, p. 79, n. 1). Il vient de paraître (1903) et contient l'indication de tous les fonds anciens et des inventaires, imprimés et manuscrits, conformes et non conformes, qui se réfèrent à chacun d'eux. — Il y aura lieu de publier ultérieurement un *État* plus approfondi des séries relatives à la période révolutionnaire (L et Q); ce dernier État est en préparation.

2. La nomenclature complète des inventaires manuscrits (et même de ceux qui, étant sur fiches, ne sont pas communiqués au public) se trouve dans le *Rapport au Ministre*, précité, de la Direction des Archives (janvier 1902), p. 5-28. Les États sommaires et les Répertoires numériques imprimés y sont aussi énumérés, suivant l'ordre des séries.

*l'ancienne maison ducale de Bourbon* (Paris, 1867-1874, 2 vol. in-4); Douët d'Arcq, *Collection de sceaux* (Paris, 1863-1868, 3 vol. in-4)[1]; *Musée des Archives nationales* (Paris, 1872, in-4)[2]. — Il semble que l'on ait renoncé maintenant à continuer (si ce n'est pour achever des publications commencées, comme les *Layettes du Trésor*) la série des « Inventaires et Documents », afin de pousser plus activement l'exécution des États sommaires et des Répertoires numériques, qui sont en effet les instruments de travail qu'il appartient aux archivistes de procurer d'abord[3].

Les seuls dépôts considérables d'archives publiques que les Archives nationales n'aient pas encore absorbés à Paris sont ceux de quelques Ministères : Affaires étrangères, Guerre, Colonies[4]. — Les publications exécutées sous les auspices de la « Commission des Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères » forment trois séries : 1° *Inventaire sommaire*; 2° *Inventaire analytique* (Suisse, Papiers de Barthelemy, ambassadeur de France en Suisse, 1792-97; Angleterre, Correspondance politique des ambassadeurs de France en Angleterre au XVIe siècle); 3° *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*. La Commission des Archives diplomatiques a défini le caractère de ce Recueil dans le premier volume à paru en 1884, et qui se compose aujourd'hui de 19 volumes (Autriche, Suède, Portugal, Pologne, Rome, Toscane, Deux-Ponts, Russie, Naples et Parme, Espagne, Suisse,

mark) en décidant qu'il serait « une œuvre d'enseignement politique plutôt que d'érudition» ; elle s'est proposé, « non d'éditer des textes avec l'appareil scientifique dont la Collection de Documents inédits fournit des modèles achevés, mais de mettre à la disposition de nos agents et de nos historiens une sorte de manuel des traditions politiques de la France[1]. » — La rédaction et l'impression d'un Inventaire des Archives anciennes du Ministère de la Guerre ont été entreprises en 1896[2]. De 1898 à 1901 ont paru, par les soins de la Section historique de l'État-Major de l'armée, trois fascicules, qui comprennent l'analyse des premiers volumes du dépôt depuis 1630 jusqu'à 1705.

Bibliothèques de manuscrits. — L'utilité d'un catalogue général des manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques de France, déjà exposée au XVIII^e^ siècle par Dom Montfaucon et l'abbé Lebeuf, est évidente. Cependant lorsque M. Guizot invita les préfets, le 22 novembre 1833, à prescrire aux bibliothécaires de lui expédier « un catalogue des manuscrits de tout genre confiés à leur garde », on ne disposait encore, en fait de répertoire général, que de celui d'un érudit allemand, D. G. F. Hænel : *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgiæ, Britanniæ Magnæ, Hispaniæ, Lusitaniæ asservantur* (Lipsiæ, 1829, in-8 ; réimprimé, avec quelques additions, en 1853, dans les t. XL et XLI de la *Nouvelle Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne). Le 3 août 1841, M. Villemain « montra, dans un Rapport au Roi, la nécessité d'établir *sur un plan uniforme* le catalogue général des manuscrits renfermés dans les bibliothèques publiques des départements » ; un plan fut dressé ; l'exécution en fut commencée, mais très lentement conduite, car il n'a paru, de 1849 à 1885, que 7 volumes (in-4) du Catalogue Villemain, ou *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques des départements*, lesquels contiennent la description de 11 000 manuscrits seulement, « moins

1. Voir A. Le Glay, dans les *Annales internationales d'histoire. Congrès de La Haye*, septembre 1898 (Paris, 1899), p. LXII et suiv. Cf. les Catalogues de la librairie F. Alcan, où les publications de la Commission des Archives diplomatiques sont en dépôt.

2. P. Laurencin-Chapelle, *Les Archives de la Guerre, historiques et administratives* (Paris, 1898, in-8).

du quart des documents de ce genre épars dans les dépôts provinciaux ». Dès 1873, M. L. Delisle mit en lumière les inconvénients de la méthode suivie jusque-là et traça le plan d'une Collection nouvelle. C'est d'après ses vues, adoptées en 1884, qu'a été inaugurée, en 1886, la publication du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*. Ce *Catalogue*, qui fait beaucoup d'honneur à ceux qui l'ont conçu, dirigé et fabriqué, comprend aujourd'hui : 1° 42 volumes (in-8) consacrés aux manuscrits de plus de 300 bibliothèques de province; 2° les catalogues des manuscrits des bibliothèques secondaires de Paris (Arsenal, Mazarine, Sainte-Geneviève); 3° un *Catalogue des manuscrits* [littéraires] *conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières* (1886). Voir l'état détaillé de la Collection, qui s'enrichit chaque année, dans l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives pour* 1905[1].

Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris est le seul dépôt qui ne doit pas figurer dans le *Catalogue général*. Mais il a ses Inventaires sommaires et ses Catalogues, si nombreux qu'ils forment à eux seuls toute une bibliothèque[2].

Musées et « richesses d'art ». — L'État français, qui s'est préoccupé de procurer l'Inventaire général des Archives et des Bibliothèques de manuscrits, n'a pas fondé de Collection symétrique pour la description des documents conservés dans les Musées[3]. Voir la

1. Qui contient aussi l'indication des Catalogues publiés en dehors des deux Collections officielles. Cf. la Bibliographie précitée du Comité des Travaux historiques et scientifiques, p. 84-90. — Tous ces répertoires sont munis d'excellentes tables; en outre, des érudits ont commencé à y relever systématiquement tout ce qui concerne certains sujets : voir, p. ex., K. Brunner, *Quellen zur Geschichte Badens und der Pfalz nach dem « Catalogue général », etc.*, dans la *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, t. XIII.

2. Voir la liste de ces Catalogues, tant imprimés que manuscrits : *Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. Catalogue alphabétique des livres imprimés mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail, suivi de la liste des Catalogues usuels du Département des manuscrits* (Paris, 1895. in-8). Cf. la Bibliographie du Comité, p. 62-74, et l'*Annuaire* pour 1905, p. 16-25.

3. Exception faite pour la série des « Catalogues des Musées et Collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie » (depuis 1890), qui font partie de la *Description de l'Afrique du Nord*. Cf. p. 561.

« Bibliographie des musées de province » dans l'*Album archéologique des musées de province* (Paris, 1890-91, 3 livr. in-4), publié par R. de Lasteyrie sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Cependant, dès 1810, l'idée se fit jour de réunir administrativement des renseignements sur les « monuments » et les « richesses d'art » de la France[1]. Le 27 novembre 1834, Guizot écrivait : « Aucune étude peut-être ne nous révèle plus vivement l'état social et le véritable esprit des générations passées que celle de leurs monuments religieux, civils, publics, domestiques.... Je me propose donc de faire incessamment commencer un travail considérable sur cette matière : je m'appliquerai à faire dresser un inventaire complet, un catalogue descriptif et raisonné des monuments de tous les genres et de toutes les époques qui ont existé (!) ou existent encore sur le sol de la France[2]. » En 1858, il fut résolu que le Catalogue descriptif et raisonné des monuments, réclamé par M. Guizot, prendrait la forme de « Répertoires archéologiques », un par département[3]. La même pensée fut reprise parallèlement, dès 1851, par M. Ph. de Chennevières, qui proposa de composer un « Inventaire général des richesses d'art de la France » : « Une telle publication, disait l'auteur de ce nouveau plan, — qui, comme directeur des

1. X. Charmes, *o. c.*, I, p. CXXI et suiv.

2. *Ibid.*, II, p. 22.

3. « Dresser le catalogue, aussi complet et aussi exact que possible, des monuments de tout genre et de tout âge disséminés sur la surface de la France, dans les plus humbles hameaux comme dans les plus grandes villes; donner de ces monuments une indication sommaire, mais précise et proportionnée à leur importance, en ayant soin de mentionner leur âge, certain ou seulement présumé, et les principaux caractères de leur architecture; en un mot, composer, sous forme de dictionnaires faciles à consulter, des guides archéologiques qui fassent connaître l'existence des monuments de chaque localité, en renvoyant aux ouvrages spéciaux où ces monuments sont décrits plus amplement, tel est l'important objet qu'ont eu en vue le Ministre de l'Instruction publique et, sur son invitation, la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, lorsque fut décidée, en 1858, la publication des Répertoires archéologiques des départements, complément naturel des Dictionnaires topographiques entrepris par les membres de la section d'histoire et de philologie.... Les inscriptions, les objets d'art et le mobilier ayant une valeur historique ne devront point être omis.... » (X. Charmes, *o. c.*, I, p. CCIII et II, p. 450).

Beaux-Arts, eut plus tard (1874) assez d'influence pour le faire adopter, – n'a rien d'ailleurs qui ne soit d'exécution facile. » Mais l'événement ne devait pas justifier tant d'assurance. Les deux entreprises concurrentes des « Répertoires archéologiques » et de l' « Inventaire des richesses d'art » ont eu à peu près le même sort. Il n'a été publié depuis 1861 que huit « Répertoires archéologiques », conformes au type défini en 1858 : Aube, Hautes-Alpes, Morbihan, Nièvre, Oise, Seine-Inférieure, Tarn, Yonne[1]. Quant aux 16 vol. in-8 de l'*Inventaire des richesses d'art de la France*, parus de 1877 à 1902, trois ont été employés à la publication des « Archives » du Musée des Monuments français, installé par Lenoir, pendant la Révolution, au couvent des Petits-Augustins et dispersé depuis, c'est-à-dire à tout autre chose qu'à la destination primitive de la Collection; treize seulement contiennent des inventaires de « richesses d'art » conservées dans quelques « monuments religieux » ou « civils » de Paris (6) et de province (7 vol.)[2]. Encore dit-on que la plupart des volumes publiés l'ont été « sans profit appréciable »; la Collection languit, et « on ne sait même plus s'il faut continuer ou s'arrêter »[3].

**376.** — Le roi Louis-Philippe eut des ministres persuadés que l'État doit mettre sa gloire à aider les études historiques, non seulement en faisant exécuter des inventaires de documents, mais aussi en publiant les documents eux-mêmes. En 1833 déjà, M. Guizot, ministre de l'Instruction publique, déployait à cet égard un zèle extraordinaire; il écrivait au roi : « Au Gouvernement seul il appartient,

1. X. Charmes, *o. c.*, II, p. 380, 451. — Des fragments de Répertoires archéologiques départementaux ont été publiés, en outre, dans les Mémoires de quelques sociétés locales : Marne (*Travaux de l'Académie nationale de Reims*, t. LXXVI); Meurthe (*Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 2e série, t. IV et suivants); etc.

2. « La Commission, en donnant place, dans ses monographies, aux œuvres d'art de tous les temps sans tenir aucun compte de leur valeur esthétique, s'était imposé un programme singulièrement vaste. Elle l'a étendu encore en insérant dans son Recueil des catalogues de Musées ou de Bibliothèques, voire même des extraits de documents relatifs à l'histoire des arts.... » (R. de Lasteyrie, *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, III, p. 167).

3. Gerspach, *L'Inventaire des richesses d'art de la France*, dans le *Magasin pittoresque*, 1900, p. 215. Cf. R. de Lasteyrie, *o. c.*, nos 44 282 et suiv.

selon moi, de pouvoir accomplir le grand travail d'une publication générale de tous les matériaux importants et encore inédits sur l'histoire de notre patrie. Le Gouvernement seul possède les ressources de tout genre qu'exige cette vaste entreprise. Je ne parle même pas des moyens de subvenir aux dépenses qu'elle doit entraîner ; mais, comme gardien et dépositaire de ces legs précieux des siècles passés, le Gouvernement peut enrichir une telle publication d'une foule d'éclaircissements que de simples particuliers tenteraient en vain d'obtenir[1].... » Le 18 juillet 1834, M. Guizot fit instituer au Ministère un « Comité chargé de concourir à la direction et à la surveillance des recherches et publications... sur les documents inédits relatifs à l'histoire de France » ; et, le 10 janvier 1835, un second Comité qui reçut mission de rechercher et de publier « les monuments inédits de la littérature, de la philosophie, des sciences et des arts considérés dans leurs rapports avec l'histoire générale de la France[2] ». Les débuts furent embarrassés. On lit dans une lettre que Prosper Mérimée, membre de ce dernier Comité, adressait à un ami, le 25 janvier 1835 : « Autre embêtement : M. Guizot m'a nommé membre d'une commission chargée de diriger les travaux historiques. A la première séance, il nous dit que nous devions nous occuper de *tous* les monuments actuellement existants. Je me récriais. Il nous dit : « Figurez-vous que ni le temps ni l'argent ne « vous manqueront »... En attendant, nous nous réunissons fréquemment pour blaguer. Ce ne serait rien ; mais il faut faire de menus rapports, etc. ; et c'est à mourir »[3].

Les « Comités » de M. Guizot furent réorganisés, le 18 décembre 1837, par M. de Salvandy et divisés en cinq sections, correspondant aux cinq classes de l'Institut (Langue et littérature françaises, Histoire positive ou des chroniques, Chartes et inscriptions, Sciences, Arts et monuments, Sciences morales et politiques). Cette première transformation a été suivie de beaucoup d'autres : les ministres Cousin, Fortoul, Rouland, J. Ferry, crurent devoir modifier les noms

1. X. Charmes, *o. c.*, II, p. 4.
2. *Ibid.*, p. 7 et 28.
3. *Revue de Paris*, 15 mai 1898, p. 233.

et le nombre des sections. C'est J. Ferry qui a donné à l'institution le nom qu'elle porte depuis 1881 : « Comité des travaux historiques et scientifiques ». Depuis 1885, le Comité des travaux historiques et scientifiques comprend cinq sections : Histoire et philologie, Archéologie, Sciences économiques et sociales, Sciences, Géographie historique, avec lesquelles se sont fondues ou auxquelles se rattachent des commissions spéciales (C. de l'Afrique du Nord, C. de la topographie des Gaules, C. des documents relatifs à l'histoire de la Révolution française)[1].

**376** *bis*. — Dans l'esprit de son fondateur, le Comité des travaux historiques près le Ministère de l'Instruction publique était principalement destiné à rechercher et à publier les (ou plutôt *des*) documents inédits, relatifs à l'histoire de France. A travers toutes les vicissitudes qu'il a subies depuis soixante-dix ans, il ne s'est pas écarté de ce programme. Sa « Collection de Documents inédits », à laquelle ont été consacrés la majeure partie des crédits considérables dont il a disposé, en fait foi.

Les publications du Comité se rangent sous les rubriques suivantes[2].

A. — *Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.* — Cette Collection a été commencée sans que personne se fît une idée de l'étendue et du caractère qu'elle aurait. Comme l'indique le titre, si vague, les cadres généraux n'en ont pas été arrêtés d'avance. On y a fait entrer, au hasard et au fur et à mesure des découvertes et des propositions, des documents de toute espèce et de toute époque, en quoi les intentions de M. Guizot ont été parfaitement respectées. Mais, à la longue, des groupes se sont formés d'eux-mêmes, et les 250 volumes in-4 des « Documents inédits » sont maintenant répartis, officiellement, en six séries : I. Chroniques, mémoires, journaux, récits et compositions historiques. — II. Cartulaires et recueils de chartes. — III. Correspondances et documents politiques et administratifs. — IV. Documents de la période révolu-

1. Voir les documents réunis sur l'histoire du Comité par M. X. Charmes dans son ouvrage cité, au t. II.

2. Voir la Bibliographie de ses publications à la date de 1897 (p. 352, note 1). Nous citons ci-dessous les nos de cette bibliographie.

tionnaire. — V. Documents philologiques, littéraires, philosophiques, juridiques, etc. — VI. Publications archéologiques. — Toutes ces séries ne sont pas également importantes : la première (11 ouvrages) ne saurait être comparée aux publications similaires de la « Société de l'histoire de France » (§ 382 A); la cinquième (8 ouvrages) est, pour ainsi dire, avortée; la seconde, la troisième[1] et la quatrième (qui est d'origine récente) ont toujours été les mieux représentées et sont encore les plus vivantes[2]. La sixième contient l'amorce d'un Recueil des *Inscriptions de la France du* v^e^ *au* xviii^e^ *siècle*. *Ancien diocèse de Paris* (p. p. MM. de Guilhermy et de Lasteyrie. Paris, 1873-83, 5 vol. in-4)[3].

B. — *Dictionnaires topographiques.* — La section d'histoire du Comité fut chargée, en 1858, de préparer un « Dictionnaire topographique de la France ». Elle décida que chaque département serait l'objet d'un dictionnaire particulier, comprenant : 1° une introduction géographico-historique; 2° une liste des documents employés; 3° une nomenclature très détaillée des noms géographiques modernes, chaque nom mis en regard des formes anciennes (datées); 4° une liste alphabétique des noms anciens, avec renvoi aux formes modernes correspondantes. Ce travail délicat et pénible a été exécuté depuis 1861 pour 22 départements (Aisne, Hautes-Alpes, Aube, Calvados, Cantal, Dordogne, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Gard, Hérault, Marne, Mayenne, Meurthe, Meuse, Morbihan, Moselle, Nièvre, Basses-Pyrénées, Haut-Rhin, Vienne, Yonne)[4]. Il est très

1. La troisième contient des fragments d'un Recueil général des documents relatifs à l'histoire des États Généraux en France (cf. X. Charmes, *o. c.*, I, p. ccxvii-ccxviii) : n^os^ 35, 40, 51 de la Bibliographie du Comité.

2. Voir A. Franklin, *Les sources de l'histoire de France*, p. 107-183; et surtout L. Delisle, *Notices sur les ouvrages publiés dans la Collection de Documents inédits* [jusqu'en 1886, séries I à V], dans X. Charmes, *o. c.*, II, p. 385-445; R. de Lasteyrie, Notices sur les ouvrages publiés jusqu'à la même date dans la même Collection, série VI, *ibidem*, p. 446-465. — Cf. la Bibliographie du Comité, n^os^ 1 à 98. Depuis quelques années, l'état, à jour, de la Collection est joint aux volumes nouveaux qui paraissent.

3. Bibliographie, n° 91. — On trouvera une critique acerbe de la méthode suivie pour la publication de la « Collection de Documents inédits » dans *L'Institut et les Académies de province* (Paris, 1879), par Fr. Bouillier, p. 224 et suiv.

4. *Ibid.*, n° 102. La Haute-Marne vient de paraître; le Pas-de-Calais est en préparation.

fâcheux que cette entreprise, mieux conçue que celle des Répertoires archéologiques, avance si lentement.

C. — *Publications diverses.* — On « rattache » à la « Collection de Documents inédits » quelques autres publications exécutées sous les auspices du Comité, ou même en dehors de lui, dans des conditions analogues, comme la *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces* (p. p. A.-M. de Boislisle et P. de Brotonne. Paris, 1874-1897, 3 vol. in-4)[1]; et les *Lettres, instructions et mémoires de Colbert* (p. p. P. Clément. Paris, 1861-1865, 10 vol. in-4)[2]; comme la « Collection d'anciens inventaires » que la Section d'Archéologie a récemment commencée[3]; comme la Collection des Œuvres des savants illustres (Cauchy, Descartes, Fermat, Fourier, Fresnel, Lagrange, Laplace, Lavoisier)[4], celle des *Anciens alchimistes grecs* (p. p. M. Berthelot et Ch.-E. Ruelle. Paris, 1888, 3 vol. in-4) et *Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge* (p. p. F. de Mély, depuis 1896), qui appartiennent à la Section des Sciences. — On y rattache aussi des ouvrages publiés aux frais de ou subventionnés par le Ministère de l'Instruction publique, sous les auspices du Comité : 1° des Dictionnaires et des Répertoires (*Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du* IXe *au* XVe *siècle*, par Fr. Godefroy[5]; *Dictionnaire archéologique de la Gaule; époque celtique*[6]; 2° des Traités et des Monographies (les *Éléments de paléographie*, par N. de Wailly[7]; l'*Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an* 1200 *jusqu'en l'an* 1800, par G. d'Avenel[8]; les Collections de travaux rela-

1. *Ibid.*, n° 100; cf. A. Franklin, *o. c.*, p. 580.
2. A. Franklin, *o. c.*, p. 575.
3. *Ibid.*, nos 104, 105, 106; cf. le n° 95 de la « Collection de Documents inédits ». Depuis 1897, la Collection d'Inventaires de la Section d'archéologie s'est enrichie de l'*Inventaire général des tableaux du roy au* XVIIIe *siècle* (p. p. F. Engerand) et des *Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois* (p. p. B. Prost). D'autres sont en préparation.
4. *Ibid.*, nos 145 et suiv.
5. *Ibid.*, n° 101. Supplément en cours de publication.
6. *Ibid.*, n° 103.
7. *Ibid.*, n° 99.
8. *Ibid.*, n° 142. Cf. *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1896, t. I.

tifs à la « Description » archéologique et à l'Histoire « de l'Afrique du Nord »[1]; la Collection des *Monuments de l'art byzantin*; etc.

La publication qui fait le mieux connaître la marche des travaux du Comité depuis l'origine, c'est son organe périodique. Cet organe a très souvent changé de nom comme le Comité lui-même (*Bulletin du Comité historique des monuments écrits de l'histoire de France, Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, Bulletin des Sociétés savantes, Revue des Sociétés savantes*, etc.). Depuis 1883, chaque section a sa Revue : *Bulletin historique et philologique; Bulletin archéologique; Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Section des sciences économiques et sociales; Bulletin de géographie historique et descriptive.* « Là sont les procès-verbaux des séances mensuelles, dans lesquelles les membres du Comité discutent les projets de publication et examinent les documents communiqués par les correspondants du Ministère; à la suite des procès-verbaux se trouvent textuellement les rapports lus dans les séances *et les documents qui ont été jugés dignes de l'impression.* »[2] Dans les cent volumes du journal officiel du Comité sont dispersés des documents très intéressants, sur toutes sortes de sujets; il n'en existe de table générale que depuis l'origine jusqu'à 1873; mais la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques* de M. de Lasteyrie (III, 1896) contient le dépouillement de ce qui a paru jusqu'à 1885[3].

**376** *ter.* — Dans la pensée de son fondateur, le Comité ne devait pas borner son rôle à faire exécuter des éditions de documents : il

1. *Ibid.*, nos 132-141. Cf. le Catalogue de la Librairie E. Leroux, p. 4 et suiv.

2. Les Documents communiqués au Comité qui ne sont pas jugés « dignes de l'impression » sont déposés aux « Archives du Comité ». Mais ces archives ne sont pas publiques. On a pris l'habitude d'envoyer au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale les copies de pièces importantes qui ne sont pas de nature à être insérées dans les « Bulletins », et qu'il paraît intéressant de mettre néanmoins à la disposition des érudits.

3. Voir O. Teissier, *Table générale des Bulletins du Comité des travaux historiques et de la Revue des Sociétés savantes* (Paris, 1873, in-8). Cf. X. Charmes, *o. c.*, II, p. 444 et R. de Lasteyrie, *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, III, p. 30.

devait instituer de vastes enquêtes scientifiques, et grouper autour de lui, à cet effet, les Sociétés savantes locales, dont il devait devenir, en quelque sorte, le directeur et le tuteur. En échange de certains avantages — « encouragements » et « publicité », — les Sociétés savantes locales se seraient mises à la disposition du Comité pour ses enquêtes. « Il ne s'agit ici d'aucune centralisation d'affaires et de pouvoir. Je n'ai nul dessein de porter atteinte à la liberté des Sociétés savantes ni de leur imposer quelque organisation générale ou quelque idée dominante; il s'agit uniquement de leur transmettre, d'un centre commun, les moyens de travail et de succès qui ne sauraient leur venir d'ailleurs, et de recueillir, à ce même centre, les fruits de leur activité, pour les répandre dans une sphère étendue. » (Circulaire de M. Guizot aux membres des Sociétés savantes, 23 juillet 1834.)[1]

On s'est plaint très amèrement, naguère, de cette tentative de mainmise d'un Comité officiel sur les Sociétés savantes que les successeurs de Guizot ont maintes fois renouvelée, plus ou moins adroitement. On a dit, en particulier, que les avantages promis aux Sociétés en échange d'une collaboration éventuelle avaient été illusoires. Et il est vrai que les « encouragements » n'ont pas toujours été distribués avec tact[2]; et que les méthodes successivement employées pour donner de la « publicité » aux travaux des Sociétés savantes n'ont pas été toujours heureuses[3]. Il serait injuste, pourtant,

1. X. Charmes, *o. c.*, II, p. 9.

2. Les « encouragements » sont nécessairement de deux sortes : pécuniaires (subventions) et honorifiques. Les encouragements pécuniaires sont limités par le budget (175000 fr. en 1905). Les encouragements honorifiques ont été présentés, à une certaine époque, sous la forme de concours et de prix, comme pour les Sociétés de pompiers et d'orphéons.

3. La pensée de Guizot était de « faire publier, chaque année, sous les auspices du Gouvernement, un recueil contenant quelques-uns des mémoires les plus importants présentés aux principales Sociétés savantes » : « Ce recueil serait un véritable monument de l'activité intellectuelle du pays, en tant du moins qu'elle se manifeste par la voie des Sociétés savantes. » Effectivement, la Section d'histoire a fait imprimer, pendant plusieurs années, un choix des lectures qu'elle avait entendues au Congrès annuel des Sociétés savantes à la Sorbonne sous les auspices du Comité, institué par M. Rouland (*Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes. Histoire, philologie et sciences morales.* De 1861 à 1868,

d'oublier le grand service que le Comité a rendu aux Sociétés savantes locales comme à la Science en procurant la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France* (p. p. R. de Lasteyrie et d'autres, depuis 1888)[1].

Il leur en a rendu un autre, de premier ordre, en publiant des *Instructions aux Correspondants du Ministère de l'Instruction publique* qui sont, pour différentes spécialités, des modèles d'introduction aux méthodes, de nature à épargner bien des faux pas aux commençants et aux amateurs[2].

Enfin, en proposant des sujets d'enquête et des questions à étudier, il « dirige », dans la mesure où c'est possible et légitime, les investigations des érudits qui lui sont affiliés en qualité de correspondants, et des Sociétés dont les membres se réunissent chaque année, en Congrès, sous ses auspices[3].

7 vol. in-8). « Si elle y a renoncé depuis 1869, c'est qu'elle a reconnu qu'il était difficile de faire des choix équitables, et qu'au lieu de s'imposer des sacrifices considérables pour l'impression de mémoires dont les auteurs ne tardaient pas à donner dans les recueils provinciaux de nouvelles éditions, souvent améliorées, il valait mieux réserver les ressources du budget pour la publication de documents inédits. » (X. Charmes, II, p. 445.)

1. § 158. La 2e livraison du t. IV a paru en 1903. Il est question de compléter cet ouvrage, dès qu'il sera achevé : 1° par un Supplément de 1885 à 1902; 2° par des continuations annuelles.

2. Bibliographie du Comité, n° 117. La Collection des *Instructions* se compose, jusqu'à présent, de 4 fascicules : *Littérature latine et histoire du moyen âge*, par L. Delisle (1890); *L'Epigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, par E. Le Blant (1890); *Recherche des Antiquités dans le Nord de l'Afrique* (1890); *Numismatique de la France*, par A. de Barthélemy (1891). Comparer ces Instructions si précises avec celles de Guizot (X. Charmes, II, p. 28), celles de 1843 (Bibliographie du Comité, nos 112, 114) et de 1857 (*Ibid.* n° 113). Cf. R. de Lasteyrie, *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, n° 43765.

3. Depuis quelques années, le « Congrès des Sociétés savantes » se tient alternativement à Paris (Sorbonne) et dans une grande ville de province. — Voici, à titre de spécimen, la liste des questions portées au « programme » du Congrès de 1903 (la plupart de ces questions sont portées tous les ans au programme et sont comme l'énoncé des enquêtes permanentes du Comité) :

*Section d'histoire et de philologie.* — 1° Indiquer les manuscrits exécutés au moyen âge dans un établissement ou dans un groupe d'établissements d'une région déterminée. Rechercher les particularités d'écriture et d'enluminure qui caracté-

Il faut reconnaître, d'autre part, sans s'en étonner, que les collaborations bénévoles, efficaces, que le Comité a eu la bonne fortune

risent ces manuscrits. — 2° Étudier les authentiques de reliques conservés dans les trésors de diverses églises. — 3° Signaler les cartulaires, les obituaires et les pouillés conservés en dehors des dépôts publics — 4° Critiquer les actes apocryphes conservés dans les archives publiques et particulières. A quelle date et pour quels motifs les fraudes de ce genre ont-elles été commises? — 5° Rechercher dans les textes diplomatiques antérieurs au milieu du XIIIe siècle les surnoms ou sobriquets qui peuvent accompagner les noms de personnes. — 6° Relever dans les chartes antérieures au XIIIe siècle, et pour une région déterminée, les noms des témoins; les classer de manière à fournir des indications précises pour aider à la chronologie des documents qui ne sont pas datés. — Établir et justifier la chronologie des fonctionnaires ou dignitaires civils ou ecclésiastiques dont il n'existe pas de listes suffisamment exactes. — Ces listes seront utiles pour fixer la chronologie des documents dépourvus de date et pour identifier les personnages simplement désignés par le titre de leurs fonctions. Les documents financiers peuvent aider à les établir. — 7° Signaler dans les archives et dans les bibliothèques les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes. — Mettre à la disposition du Comité une copie du document, collationnée et toute préparée pour l'impression selon les règles qui ont été prescrites aux correspondants, avec une courte notice indiquant la date certaine ou probable du document, les circonstances dans lesquelles il a été rédigé, les dispositions qui le différencient des textes analogues de la même région, les noms modernes et la situation des localités mentionnées, etc. — 8° Étudier l'administration communale sous l'ancien régime à l'aide des registres de délibérations et des comptes communaux. Définir les fonctions des officiers municipaux et déterminer le mode d'élection, la durée des fonctions, le traitement ou les privilèges qui y étaient attachés. — 9° Établir, à l'aide des anciens registres de comptes, des registres cadastraux et autres documents, et pour une période déterminée antérieure à la Révolution, quelles étaient les sources de revenus d'une commune ou d'une communauté? — 10° Signaler, pour les XIIIe et XIVe siècles, les listes de vassaux ou les états de fiefs mouvants d'une seigneurie ou d'une église quelconque; indiquer le parti qu'on en peut tirer pour l'histoire féodale et pour la géographie historique. — 11° Registres paroissiaux antérieurs à l'établissement des registres de l'état civil; mesures prises pour leur conservation; services qu'ils peuvent rendre pour l'histoire des familles ou des pays, pour les statistiques et pour les autres questions économiques. — 12° Chercher dans les registres de délibérations communales et dans les comptes communaux les mentions relatives à l'instruction publique : subventions, nominations, listes de régents, matières et objet de l'enseignement, méthodes employées. — 13° Étudier les procédés employés dans les petites écoles, antérieurement au XIXe siècle, pour enseigner aux enfants la lecture et l'écriture. — 14° Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France. — Faire connaître les pièces d'archives, mentions historiques ou anciens imprimés qui peuvent jeter un jour nouveau sur la date de l'établissement de l'imprimerie dans chaque localité, sur les migrations des premiers typographes et sur les productions sorties de chaque atelier. — 15° Rechercher à quelle époque les administrations civiles ou religieuses ont commencé à faire imprimer les pièces dont elles devaient se procurer de nom-

d'obtenir de ses correspondants, n'ont jamais été très nombreuses. Ses correspondants ont enrichi d'intéressantes communications occa-

breux exemplaires (affiches, circulaires, mandements, formules d'actes financiers, etc.). — 16° Étudier les documents qui pourraient servir à l'histoire de la presse sous l'ancien régime (fraudes, contrefaçons françaises ou étrangères, impressions clandestines, imprimeries de famille, etc.). — 17° Donner des renseignements sur les livres liturgiques (bréviaires, diurnaux, missels, antiphonaires, manuels, processionaux, etc.) imprimés avant le XVIIe siècle, à l'usage d'un diocèse, d'une église ou d'un ordre religieux. — 18° Recueillir les renseignements qui peuvent jeter de la lumière sur l'état du théâtre, sur la production dramatique et sur la vie des comédiens en province depuis la Renaissance. — 19° Exposer, d'après les registres versés récemment par l'Administration de l'Enregistrement aux archives départementales, comment était organisé et fonctionnait, à la fin de l'ancien régime, le service de la perception des droits domaniaux du Roi (contrôle des actes, insinuations laïques, centième denier, etc.). — 20° Étudier pour une région déterminée le rapport des mesures anciennes avec celles du système métrique. — 21° Organisation et fonctionnement d'une des assemblées municipales établies conformément à l'édit de juin 1787. — 22° Etudier les délibérations d'une ou de plusieurs municipalités rurales pendant la Révolution, en mettant particulièrement en lumière ce qui intéresse l'histoire générale. — 23° Étudier les variations de l'esprit public dans un département sous le Consulat et l'Empire, d'après les procès-verbaux d'opérations électorales et d'après les autres sources imprimées ou manuscrites. — 24° Exposer l'histoire d'une administration municipale de canton sous le régime de la Constitution de l'an III.

*Section d'archéologie.* — 1° Faire, pour chaque département, un relevé des sépultures préromaines en les divisant en deux catégories : sépultures par inhumation, sépultures par incinération. — Étudier particulièrement cette question, en se référant, comme point de comparaison, aux ouvrages de M. le général Pothier : *Les populations primitives : essai d'interprétation de documents archéologiques par la géologie et les textes. — Les Tumulus du plateau de Ger.* Cf. aussi l'étude de M. G. Chauvet publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1899, p. 491 et suiv., sous le titre de *Statistique et bibliographie des sépultures préromaines du département de la Charente.* — 2° Signaler dans chaque arrondissement les monnaies gauloises que l'on y recueille habituellement dispersées sur le sol. — Cette question a pour but de préciser l'attribution des monnaies recueillies à tels ou tels peuples gaulois. Se référer, pour la traiter, à l'*Atlas des monnaies gauloises* publié par M. H. de La Tour. — 3° Signaler les monnaies celtibériennes trouvées au nord des Pyrénées. — Se référer aux ouvrages suivants : *Monnaies antiques de l'Espagne*, par Aloïs Heiss, et *Medallas autonomas de España*, par Antonio Delgado. — 4° Étudier les divinités indigètes et en particulier les divinités pyrénéennes d'après les monuments figurés et les monuments épigraphiques. Signaler ceux de ces monuments qui seraient encore inédits ou imparfaitement publiés. — Signaler en particulier les autels portant les images de plusieurs divinités et étudier leur groupement. Pour l'épigraphie, se référer à la liste donnée par M. Allmer dans la *Revue épigraphique du midi de la France* (III, p. 298 et suiv.), sous le titre de *Les dieux de la Gaule*, et aux diverses publications de M. Julien Sacaze. — 5° Cataloguer et décrire les bas-reliefs gallo-romains conservés dans une région. — 6° Faire connaître ce que les textes et les monuments antiques de tout genre

sionnelles l'organe périodique et les archives du Comité : mais on a rarement reçu beaucoup de réponses satisfaisantes aux questions

peuvent apprendre sur l'industrie et le commerce des différentes régions de la Gaule à l'époque romaine. — 7° Décrire les mosaïques antiques non relevées jusqu'à présent en France, en Espagne et dans l'Afrique française et dont on possède les originaux. Relever aussi et étudier les anciens dessins conservés dans les collections publiques ou particulières et qui reproduisent des mosaïques aujourd'hui détruites. — 8° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule et dans l'Afrique ancienne : voir si les anciens établissements de potiers n'ont pas survécu à l'époque antique et persisté à travers le moyen âge. — Dresser la liste des noms de potiers inscrits sur les vases ou fragments de vases, lampes et statuettes, conservés soit dans les musées, soit dans les collections privées. — 9° Décrire les pièces de verrerie antique les plus importantes conservées dans les musées ou les collections particulières et en indiquer la provenance ; relever les inscriptions qu'elles portent. — 10° Étudier les pierres gravées qui sont enchâssées dans les pièces d'orfèvrerie anciennes ; en faire connaître les sujets, les inscriptions, les dimensions et la matière. — Cette étude devra être accompagnée des empreintes des pierres gravées, de préférence à des dessins ou à des images quelconques. — 11° Décrire et classer les plombs monétiformes portant des sujets figurés ou des inscriptions et trouvés en Gaule, en Espagne ou en Afrique. — Se référer au *Catalogue des plombs de l'antiquité conservés au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, par MM. Michel Rostovtsew et Maurice Prou. — 12° Signaler les documents d'archives, les manuscrits anciens ou la correspondance des antiquaires des derniers siècles qui peuvent servir à établir l'âge ou l'histoire d'un monument archéologique déterminé. — 13° Décrire les monuments grecs qui se trouvent dans les collections publiques ou privées, en préciser la provenance. — Un grand nombre de nos musées provinciaux ou collections privées renferment des inscriptions, des bas-reliefs, des vases peints, des terres cuites que des voyageurs ont rapportés des pays helléniques : il serait très utile de faire connaître ces monuments. — 14° Relever sur les monnaies romaines et expliquer historiquement les types et les légendes se rapportant à la Gaule ou à des événements qui se sont passés en Gaule. — 15° Rechercher le tracé des voies romaines ; étudier leur construction ; signaler les bornes milliaires. — 16° Dresser des cartes générales ou partielles des monuments et des vestiges de monuments gallo-romains détruits ou conservés. — 17° Donner, avec plans et dessins à l'appui, la description des édifices chrétiens, réputés antérieurs à la période romane. — 18° Signaler les monuments chrétiens antérieurs au XIe siècle ; rechercher en particulier les inscriptions, les sculptures, les verres gravés, les objets d'orfèvrerie et les pierres gravées. — 19° Cataloguer et décrire les monnaies mérovingiennes conservées dans les collections publiques ou privées. — Se référer au Catalogue de la Bibliothèque nationale dressé par M. Maurice Prou et au livre de M. Jullian intitulé *Inscriptions antiques de Bordeaux*. — 20° Étudier les monnaies féodales de la France, surtout à l'aide des documents d'archives ; faire connaître ceux de ces documents qui seraient inédits et les commenter. — 21° Relever les noms des chapitres, abbayes et prieurés ayant eu sur la fabrication de la monnaie des droits complets ou restreints ; déterminer la date de ces droits et leur origine. — 22° Étudier les jetons des municipalités, des corporations et des États provinciaux. — Se référer, à titre de comparaison, au

précises qui ont été posées en vue d'enquêtes systématiques[1].

**377.** — A l'époque où les relations entre le « Comité » et les Sociétés savantes de province étaient encore mal définies et tendues, il ne manquait pas de personnes pour déclarer que le rôle du Comité aurait été mieux rempli par l'Institut. « Politique à part, disait M. Fr. Bouillier[2], M. Guizot aurait vu sans doute dans l'Insti-

travail de M. E. Bonnet : *Les jetons des États généraux de Languedoc* inséré dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1899, p. 241 à 329. — 23° Décrire les sceaux conservés dans les archives publiques ou privées; accompagner cette description de moulages ou au moins de photographies. — 24° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.). — 25° Rechercher les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge; signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date; accompagner les communications de dessins et de plans. — 26° Signaler les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge; étudier, en particulier, l'influence de la fabrication limousine et la diffusion de ses produits. — 27° Décrire et photographier les anciens tissus, quelle que soit leur origine, conservés dans les églises, les musées ou les collections particulières. — 28° Recueillir les documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume pour les diverses classes de la société. — Au moyen âge, il y avait dans beaucoup de provinces des usages spéciaux qui influaient sur les modes. Ce sont ces particularités locales qu'on n'a guère étudiées jusqu'ici. Il serait intéressant d'en rechercher la trace sur les monuments. — 29° Signaler les carrelages de terre vernissée, les documents relatifs à leur fabrication, et fournir des calques des sujets représentés et de leurs inscriptions. — 30° Faire par région, par ville, ou par édifice, le recueil des pierres tombales et incriptions diverses, publiées ou non; accompagner ce recueil, autant que possible, d'estampages ou de dessins. — Consulter, à titre comparatif : F. de Guilhermy et R. de Lasteyrie, *Inscriptions de la France du v^e^ au xviii^e^ siècle; ancien diocèse de Paris*; — Quesvers et Stein, *Catalogue des Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*. — 31° Signaler, dans les collections particulières et les musées de France, les monuments de provenance africaine ou espagnole qui pourraient être rattachés à la civilisation punique. — 32° Signaler dans les collections publiques ou privées de la France les monnaies arabes inédites, les objets d'art musulmans et, en particulier, les monuments céramiques provenant de l'Afrique ou de l'Espagne.

1. L'enquête sur « les documents inédits relatifs à l'histoire du Tiers-État » (Circulaire du 10 août 1836) a produit 54 vol. de copies qui ont été déposés au Cabinet des manuscrits (Nouv. acq. fr., n^os^ 3375-3429). C'est aussi la Bibliothèque nationale qui conserve les résultats (médiocres) de l'enquête commandée par M. Fortoul sur « les trésors de la poésie populaire ». Quelques bons mémoires ont été envoyés à la Section d'histoire et de philologie en réponse à l'art. 5 du programme reproduit dans la note précédente (surnoms et sobriquets); ils ont été insérés dans le *Bulletin* de la Section.

2. Ouvrage cité, p. 195.

tut, et non dans son Ministère ou dans le Gouvernement, le protecteur naturel de l'activité intellectuelle du pays, qu'il fallait charger de cette grande tâche de la publication des documents historiques relatifs à l'histoire de France ; mais il tenait à mettre plus ou moins les Sociétés savantes dans sa main.... » De même, M. X. Charmes, l'historien du Comité, s'étonne que M. de Montalivet ait cru devoir instituer, le 29 septembre 1857, près de son Ministère de l'Intérieur, une « Commission des Monuments historiques », alors qu'il existait déjà au Ministère de l'Instruction publique un Comité qui ne s'intéressait pas moins à l'archéologie qu'à l'histoire : « Le Ministère de l'Intérieur, dit-il[1], voulut avoir sa Commission particulière. »

Quoi qu'il en soit, la Commission des Monuments historiques, créée pour « recueillir les documents qui se rattachent à ces monuments et donner des avis sur toutes les questions qui concernent leur entretien et leur conservation », existe encore aujourd'hui, rattachée comme le Comité au Ministère de l'Instruction publique, mais à la Direction des Beaux-Arts, tandis que le Comité l'est à la Direction de l'Enseignement supérieur. C'est elle qui est chargée du « classement » des « Monuments historiques » (au sens étroit de l'expression) auxquels s'applique une législation spéciale[2]. Elle possède une bibliothèque et des archives, dont M. A. Perrault-Dabot a publié les catalogues[3]. MM. Perrault-Dabot et A. de Baudot ont entrepris la publication de ces archives, avec des héliogravures reproduisant les plans, coupes et élévations des monuments les plus remarquables de la France, par les architectes délégués depuis 1857 à la restauration des édifices : *Archives de la Commission des* ***Monuments histo-***

1. *O. c.*, I. p. CXCIV.

2. *Direction des Beaux-Arts. Monuments historiques. Loi et décrets relatifs à la conservation des monuments historiques. Liste des monuments classés* (Paris, Imprimerie nationale, 1900, in-8°). Cf. E. Pariset, *Les* ***Monuments historiques*** (Thèse de doctorat en droit, Paris, 1891), et P. Clemen, *Die* ***Denkmalpflege in Frankreich*** (Berlin, 1898, in-8°).

3. *Catalogue de la Bibliothèque de la Commission des* ***Monuments historiques*** (Paris, 1895), avec un *Supplément* daté de 1901. — ***Archives de la Commission des Monuments historiques. Catalogue des relevés, dessins et aquarelles*** (Paris, s. d., in-8°). Cf. le même, *Les archives de la* ***Commission des Monuments historiques***, Conférence au Musée de sculpture comparée (Paris, 1900, in-8°).

*riques, publiées sous le patronage de l'Administration des Beaux-Arts* (Paris, 1890-1900, 5 vol. in-fol.)[1].

Les mémoires relatifs aux Beaux-Arts, communiqués aux Congrès annuels des Sociétés savantes, sont édités depuis 1877 dans des volumes spéciaux que publie la Direction des Beaux-Arts (*Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, n° 44100 et suiv.).

**378.** — L'organisation des Missions scientifiques et littéraires, considérées comme service public, date en France du ministère de M. Villemain en 1842. Depuis 1874, une « Commission des Voyages et Missions scientifiques et littéraires » fonctionne au Ministère de l'Instruction publique.

Le service des Missions a publié : 1° un Recueil périodique, *Archives des missions scientifiques et littéraires*, de 1855 à 1889[2], et *Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires; choix de rapports et instructions*, depuis 1891 ; 2° à part, les Comptes rendus de grandes « Missions archéologiques » : en Grèce et en Macédoine (Heuzey), en Asie Mineure (Perrot), en Phénicie (E. Renan), en Chaldée (de Sarzec), en Perse (Dieulafoy), etc.[3] ; 3° on rattache à ces publications la Collection des *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française du Caire* (1884-1900, 17 vol. in-4)[4] et les *Annales du Musée Guimet*, Collection de documents et de monographies sur l'histoire et l'archéologie de l'Orient et de l'Extrême-Orient[5].

1. T. I^er^, Ile de France et Picardie : t. II, Normandie, Bretagne, Anjou, Poitou ; t. III, Champagne, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, Nivernais ; t. IV, Lyonnais, Berry, Bourbonnais, Auvergne, Dauphiné ; t. V, Périgord, Gascogne, Languedoc, Provence, Touraine, Orléanais.

2. Quinze volumes. Le t. XV *bis* contient une table générale et la liste chronologique des missions accordées depuis 1855 jusqu'à 1889. Cf. la *Bibliographie* Lasteyrie, n^os^ 44399 et suiv.

3. Bibliographie du Comité, p. 40, n^os^ 5 à 12, 25 ; cf. *ibid.*, p. 55, n^os^ 160 et suiv. : missions en Cappadoce (Chantre), en Perse (de Morgan), dans l'Asie centrale (Dutreuil de Rhins), en Indo-Chine (Pavie), etc.

4. *Ibidem*, p. 42 et suiv. — M. van Berchem a commencé dans le t. XIX des *Mémoires* la publication de *Matériaux pour un* Corpus inscriptionum arabicarum.

5. *Ibidem*, p. 44-48 (*Annales*, p. 44 ; *Bibliothèque d'études*, p. 47 ; *Bibliothèque de vulgarisation*, p. 48).

**379.** — Le Ministère de l'Instruction publique français, « ce très généreux Mécène »[1], a subventionné au XIXe siècle, directement ou indirectement, beaucoup d'autres œuvres d'érudition historique. Et il n'est pas le seul Ministère qui s'intéresse pratiquement à l'étude du passé. Sans parler des Ministères qui gardent leurs archives anciennes et les font connaître (§ 574), les Affaires étrangères font publier sous leurs auspices le *Recueil des traités de la France* (depuis 1713) par M. de Clercq (Paris, 19 vol. in-8); la Marine a la *Revue maritime*, qui accueille les travaux d'histoire navale; la Section historique de l'État-Major de l'armée a publié, depuis 1899, d'abord sous le titre de *Revue militaire*, puis sous celui de *Revue d'histoire*, une revue mensuelle d'histoire militaire : cette Section historique « se propose d'analyser ou de publier les documents originaux relatifs à toutes les guerres qui ont eu lieu depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, et de fournir ainsi le plus tôt possible aux officiers une série d'études qui leur permette d'embrasser toute l'évolution des sciences et procédés militaires pendant les temps modernes »[2].

D'autre part, le Parlement subventionne la publication intitulée : *Archives parlementaires de 1787 à 1860. Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises*, commencé par Mavidal et Laurent, qui forme déjà 168 vol. gr. in-8, publiés de 1862 à 1902. Voir, sur cette Collection, dont le principe est très défectueux, *Revue historique*, LXXXI (1903), p. 455.

Enfin, plusieurs grandes villes ont tenu à encourager aussi les tra-

1. *English historical review*, 1899, p. 190.

2. Note communiquée par M. le colonel Coutanceau, chef du Service. — Les ouvrages qui ont servi de type aux publications, déjà nombreuses, de la Section, sont, paraît-il, ceux de M. le capitaine Foucart (*Campagnes de Pologne, 1806-1807, d'après les Archives de la guerre*. Paris, 1882, 2 vol. in-12; et *Campagne de Prusse. 1806. Iéna*. Paris, 1887, in-8). Les derniers travaux entrepris par la Section ne comprennent plus de texte didactique mêlé aux documents; une Introduction placée en tête de chaque volume en résume le contenu, conformément au type inauguré par l'ouvrage de MM. Alombert et Colin, *La campagne de 1805 en Allemagne* (t. I et II, Paris, 1902). — Ainsi que l'avait déjà fait l'État-major de l'armée pour la Correspondance du maréchal de Moltke, la Section historique a entrepris une traduction des « Documents relatifs à la Campagne de 1812 », publiés par l'État-major russe : le t. Ier de cette traduction est sous presse. — Voir sur les publications historiques de l'État-major la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 24 nov. 1901.

vaux d'érudition. Sans parler des villes qui contribuent financièrement à faire vivre des Sociétés d'histoire locale ou qui ont fondé des chaires dans les Universités, qu'il suffise de citer celles qui ont organisé un « Service » ou une « Commission » de « travaux » ou de « publications historiques ». La Ville de Paris entretient depuis 1866[1] une Commission de ce genre, presque aussi bien dotée et aussi active que le Comité du Ministère, qui a fait paraître sous ce titre : *Histoire générale de Paris*, une Collection célèbre de documents et de monographies (49 vol. en 1903)[2]; elle a fait commencer en 1878 un *Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris*, symétrique à l'*Inventaire des richesses d'art de la France*[3]. Bordeaux publie, de son côté, une importante Collection de documents sur son histoire, les *Archives municipales de Bordeaux*, où figurent des recueils tels que les *Inscriptions romaines de Bordeaux* de M. C. Jullian. Amiens a entrepris une Collection de documents relatifs à son histoire pendant la Révolution. Etc.

---

**380.** — La Convention, qui avait voté, le 8 août 1793, la suppression des Académies de l'ancien régime, créa, le 5 fructidor an III (22 août 1795), un « Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts ». L'organisation de ce grand corps a été plusieurs fois remaniée; sa forme actuelle date

1. Voir L.-M. Tisserand, *Introduction à l'Histoire générale de Paris. Plan de la Collection. Précédents historiques* (Paris, 1866, in-4).

2. C'est dans la Collection de l'*Histoire générale de Paris* qu'a paru le chef-d'œuvre de M. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Étude sur la formation de ce dépôt* (Paris, 1868-1881, 3 vol. in-4). Rappelons encore la *Topographie historique du Vieux Paris*, par A. Berty (Paris, 1866-1897, 6 vol. in-4), l'*Atlas des anciens plans de Paris* et l'édition des *Registres du Bureau de la Ville. Recueil des délibérations de l'ancienne municipalité parisienne* [depuis 1499] (Paris, 1883-1896, 8 vol. in-4). — A l'occasion du Centenaire de 1889, la Ville a publié plusieurs volumes de documents relatifs à l'histoire de la Révolution à Paris.

3. *Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris, dressé par le Service des Beaux-Arts* (Édifices) civils, religieux, départementaux). Paris, 1878-1889, 9 vol. in-8.

d'une Ordonnance royale du 26 octobre 1832[1]. — L'Institut, qui se compose, depuis 1832, de cinq Académies, occupe, parmi les Sociétés savantes de France, non seulement la première place, mais une place tout à fait à part[2].

Trois des cinq Académies de l'Institut accueillent des historiens ou des érudits et s'intéressent aux études historiques: l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Académie des Sciences morales et politiques.

Toutes les Académies du monde qui s'intéressent aux études historiques n'ont, du reste, que deux manières de contribuer à leur avancement: 1° en décernant des récompenses à des travaux historiques, soit à des travaux composés pour répondre à des questions suggérées ou posées par l'Académie (Concours), soit à des travaux, spontanément exécutés, dont l'Académie reconnaît et désire attester le mérite[3]; 2°, et surtout, en faisant ou en faisant faire des publications savantes. Les Académies, a-t-on dit, ne sont pas seulement des réunions de personnes qui se retrouvent une fois par semaine pour conférer de leurs études, et, de temps en temps, pour se donner le plaisir de procéder à des élections ou de choisir des lauréats : elles ont une mission à remplir : doter la science de ces grandes œuvres de très longue haleine dont des Compagnies perpétuelles sont seules en mesure d'assurer la continuation indéfinie[4]. —

1. Voir la Collection des lois, statuts et règlements concernant l'Institut, p. p. L. Aucoc, *L'Institut de France* (Paris, 1889, in-8).

2. Voir l'Histoire générale de l'Institut depuis sa fondation, avec la liste et la bio-bibliographie sommaire de tous ses membres, suivant l'ordre chronologique des élections, p. p. M. de Franqueville, *Le premier siècle de l'Institut de France*, 1795-1895 (Paris, 1896, 2 vol. in-4).

3. M. Aucoc (*o. c.*, p. 529 et suiv.) donne le tableau des fondations faites jusqu'en 1889 pour permettre soit à l'Institut tout entier, ou à chacune des Académies, de distribuer des récompenses, soit « aux auteurs qui auront le mieux rempli les programmes et traité les sujets proposés », ou aux travaux les plus méritants qui se seront produits « pendant une certaine période. » — M. de Franqueville (t. II) donne la liste des sujets proposés et des ouvrages couronnés par l'Institut et par chacune de ses Académies jusqu'en 1895.

4. Cette idée, qui prévaut ou tend à prévaloir aujourd'hui partout, n'est pas exprimée dans les plus anciens actes relatifs à l'Institut. Les auteurs de la Constitution de l'an III avaient conçu d'une manière assez puérile un « Institut enseignant », régulateur des études et dispensateur de couronnes : « Il faut que tout

De nos jours, toutes les Académies sont estimées à l'étranger, sinon dans le pays où elles siègent, non pas tant en raison des sommes plus ou moins considérables qu'elles distribuent chaque année en « prix », ni même de la réputation personnelle de leurs membres, qu'en proportion de leurs travaux collectifs et de leurs entreprises scientifiques[1].

I. — L'Académie française ne publie que son célèbre Dictionnaire de la langue française, dit *Dictionnaire de l'Académie*, dont les quatre premières éditions sont antérieures à 1789 (la dernière est de 1878)[2], et, depuis 1865, un *Dictionnaire historique*, qui en est au tome IV.

II. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui porte ce titre depuis 1816, a continué les publications de l'ancienne Académie du même nom (§ 360), c'est-à-dire le Recueil des *Mémoires*[3] et les *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*[4]. — Elle a continué aussi les grandes Collections entreprises,

ce que les homme savent y soit enseigné dans sa plus haute perfection.... Temple national dont les portes, toujours fermées à l'intrigue, ne s'ouvriront qu'au bruit d'une juste renommée, il raccordera toutes les branches de l'instruction, il leur imprimera la seule unité qui ne contriste pas le génie et qui n'en entrave pas l'essor... Là des mains habiles diviseront, répandront, renverront partout les trésors de la science Là, d'éclairés dispensateurs des couronnes du talent, allumant de toutes parts le feu de l'émulation, appelleront les prodiges que l'activité française a la puissance et le besoin de produire. Là, se verront, s'animeront et se comprendront les uns les autres les hommes les plus dignes d'être ensemble.... » (L. Aucoc, *o. c.*, p. 5).

1. La plupart des libéralités testamentaires faites au profit des Académies qui composent l'Institut (ci-dessus, p. 372, note 3) sont malheureusement destinées à des « prix ». Quelques-unes, cependant, ont été faites avec l'intention de provoquer ou de subventionner des recherches : telle est la Fondation Piot (1892) à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (17 000 francs de rente annuelle « pour subvenir aux frais de missions archéologiques et de publications ».)

2. Bibliographie des éditions dans la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, nos 44 889 et suiv.

3. *Ibidem*, nos 48 245 et suiv. — A l'ancienne série des *Mémoires*, réservée aux travaux personnels de ses membres, l'Académie des Inscriptions a joint : 1° une série de *Mémoires présentés par divers savants* (*ibid.*, nos 48 826 et suiv.), dont la publication s'est ralentie ; 2° une série de *Comptes rendus des séances ordinaires*, 1 vol. par an depuis 1857 (nos 48 905 et s.) ; 3° une série de Comptes rendus des séances publiques (nos 50 115 et suiv.).

4. L'art. 25 de la loi du 15 germinal an IV confia à l'Institut la mission de

au XVIIIe siècle, par divers membres de ladite Académie : les *Ordonnances des rois de France*, la *Table chronologique des diplômes relatifs à l'histoire de France*, et les « Instrumenta ad res gallo-francicas spectantia ». Nous avons déjà dit (p. 516) ce qu'il est advenu de ces deux dernières Collections, depuis longtemps suspendues et qui ne seront jamais achevées. Au contraire, le Recueil des *Ordonnances* a été conduit par deux membres de l'Académie, MM. de Pastoret (t. XV [1811] à XX [1840]) et Pardessus (t. XXI [1849]), jusqu'au terme qui lui avait été d'abord assigné, l'avènement de François Ier[1]. — En outre, elle a continué avec éclat deux des œuvres des Bénédictins de Saint-Maur, le *Recueil des Historiens des Gaules* et l'*Histoire littéraire de la France* (§ 357, F et G.).

L'Institut décida, dès le 4 mai 1796, sur le rapport de Camus, de poursuivre l'achèvement des *Historiens des Gaules et de la France*. Après la mort de Dom Brial, qui avait assumé la tâche de poursuivre, comme membre de l'Institut, les travaux qu'il avait commencés comme moine de Saint-Maur, les tomes XIX (1833) et XX (1840) ont été publiés par MM. Daunou et Naudet. Le tome XX contient « la première livraison des monuments des règnes de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel, de Louis X, de Philippe V et de Charles IV, jusqu'en 1328 ». Depuis, trois nouveaux volumes (t. XXI-XXIII, 1855-76) ont paru, publiés par divers membres de l'Académie des Inscriptions[2] : ils forment la 2e, la 3e et la 4e livraison desdits « monuments ». Mais il faut observer ici qu'à

continuer ce Recueil. Depuis, la publication des *Notices et Extraits* s'est poursuivie sans interruption. Voir la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, nos 50401 et suiv. La table méthodique des t. I à XV se trouve dans les t. XV (1861) et XV *bis* (1870); celle des t. XVI à XXIX dans le t. XXX (1883). On en est au t. XXXVI (1901). — Le titre est désormais : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*. Il y a, depuis 1804, deux séries : orientale et occidentale. — Cette Collection, où des savants étrangers à l'Académie sont admis à collaborer, est probablement le plus beau Recueil d'anecdota qui ait été exécuté au XIXe siècle.

1. M. Pardessus a publié en outre une *Table chronologique des Ordonnances des rois de France de la troisième race jusqu'au règne de Louis XII inclusivement, suivie d'une table alphabétique* (Paris, 1847, in-fol.).

2. Le t. XXIV, qui doit contenir entre autres choses les Enquêtes des enquêteurs de Louis IX, est depuis longtemps en bonnes feuilles.

partir du tome XXI, le caractère primitif du Recueil a été modifié : c'était une Collection de sources historiographiques, c'est-à-dire d'Annales et de Chroniques; on a cru bon d'y insérer, à partir du tome XXI, en même temps que des annales et des chroniques, des « Comptes royaux »[1], des documents tirés des archives de l'ancienne Chambre des Comptes (*Scripta de feodis*, etc.), des extraits d'Obituaires et jusqu'aux « Itinéraires » des derniers Capétiens directs; de sorte que notre Recueil national d'*Historiens* a cessé d'être, à proprement parler, un recueil d'*Historiens* pour devenir un spicilège de textes de toute espèce qui intéressent l'histoire de France. Les premiers volumes en sont vieillis et la fin en est disparate. L'Académie des Inscriptions a fait très sagement en décidant que le tome XXIV sera le dernier d'une Collection qui serait à recommencer de fond en comble.

Le 27 mai 1807, M. de Champagny, ministre de l'intérieur, appela l'attention de l'Institut sur l'intérêt qu'il y aurait à reprendre l'*Histoire litteraire* des Bénédictins. Une Commission fut formée, qui publia le tome XIII en 1814. La « Commission de l'*Histoire littéraire* » de l'Académie des Inscriptions a depuis terminé, conformément au plan primitif, l'histoire des écrivains du XII^e^ siècle (t. XIV-XV), composé celle des écrivains du XIII^e^ (t. XVI-XXIII), et commencé celle des écrivains du XIV^e^ (t. XXIV et suivants). Le dernier volume paru (t. XXXII, 1898) ne concerne encore que des écrivains morts dans les premières années du XIV^e^ siècle; mais il faut considérer que beaucoup d'articles insérés dans les tomes XXV à XXXI se rapportent à des auteurs et à des ouvrages des siècles antérieurs qui, à leur place chronologique, avaient été omis ou traités d'une manière insuffisante[2]. « Dès que nous avons fait un pas en avant, nous sommes arrêtés par le nombre toujours croissant des écrivains qui se présentent à nous; nous le sommes encore par la nécessité de combler les lacunes. Les bibliothèques étant maintenant beaucoup mieux explorées qu'elles n'avaient pu l'être, de regrettables omissions nous

1. Les « Comptes royaux » occupent les pp. 512 à 570 du t. XXI, 565 à 775 du t. XXII, et le dernier tiers du t. XXIII.

2. Voir L. Delisle, *Table générale des articles contenus dans les tomes XXV à XXXII de l'*Histoire littéraire de la France, t. XXXII, p. 625.

sont chaque jour signalées par quelque découverte inattendue....[1] »

Les Bénédictins avaient pensé, nous l'avons dit (§ 357 J), à former un corps des documents relatifs aux Croisades. L'Académie des Inscriptions reprit, en 1858, ce projet, et en commença aussitôt l'exécution. Comptant parmi ses membres des médiévistes et des orientalistes, elle était encore mieux qualifiée que Saint-Maur pour mener à bien la réfection nécessaire des *Gesta Dei per Francos* de Bongars. — Le *Recueil des Historiens des Croisades* est divisé en cinq séries : *Historiens occidentaux* (t. I-V, 1844-95, 5 vol. in-fol.); *Historiens orientaux* (t. I-V, 1872-98, 5 vol. in-fol.); *Documents arméniens* (t. I, 1869); *Historiens grecs* (t. I-II, 1875-81, 2 vol. in-fol.); *Lois* (t. I-II, 1841-43, 2 vol. in-fol.)[2]. On regrette généralement que les premiers volumes de cette Collection ne soient pas aussi satisfaisants que possible et que la publication ait été depuis longtemps ralentie.

La liste des entreprises nouvelles de l'Académie des Inscriptions s'est réduite, jusqu'à ces derniers temps, au *Corpus inscriptionum semiticarum* et à la publication des *Œuvres complètes de Bartolomeo Borghesi*. — C'est le 17 avril 1867 que l'Académie institua, sur la proposition de M. Renan, une Commission chargée de préparer le *Corpus inscriptionum semiticarum*, un des derniers grands

1. Avertissement du t. XXVIII. — M. B. Hauréau, « éditeur » de l'*Histoire littéraire*, entretint quelque temps le projet de « refaire le XIIIe siècle », c'est-à-dire les volumes XVI à XXIII, avant de continuer le XIVe. Mais, en ce cas, il y aurait eu lieu, à plus forte raison, de « refaire » les siècles antérieurs et de reviser toute l'œuvre des Bénédictins du XVIIIe. On y renonça, en posant le principe que la Commission de l'*Histoire littéraire* ne doit pas viser, parce que c'est impossible, à faire un recueil complet et définitif : « Elle doit borner son ambition à résumer exactement l'état de la science à un moment donné » sur les sujets que l'ordre chronologique l'amène à considérer. Pourtant, « sans avoir le dessein de corriger toutes les omissions et les erreurs qu'elle a été conduite à reconnaître dans les premiers volumes », la Commission n'a pas pu se résoudre « à ne pas saisir, quand elle se présentait, l'occasion d'en réparer du moins quelques-unes ». De là, un certain flottement dans la composition des derniers volumes. L'*Histoire littéraire*, surchargée de suppléments, est devenue un monument très mal-proportionné et, pour ainsi dire, informe. Mais c'était inévitable : et il importe peu, car les derniers volumes contiennent des notices qui sont parmi les œuvres les plus achevées de l'érudition contemporaine.

2. Contenu des 15 volumes dans la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, nos 55551 et suiv.

Recueils d'intérêt général qui n'eût pas encore été accaparé par les Académies d'Allemagne. Cet ouvrage doit être divisé en quatre parties : 1° Inscriptions phéniciennes; 2° Inscriptions araméennes; 3° Inscriptions hébraïques; 4° Inscriptions himyaritiques. Il a été publié : le tome Ier et deux fascicules du tome II de la Première Partie (1881-99); trois fascicules de la Seconde Partie (1889-1903); et deux fascicules de la Quatrième Partie (1889-92). — Napoléon III ordonna en 1860 de publier aux frais de la liste civile les *Œuvres complètes* du célèbre antiquaire italien Borghesi († la même année). Six volumes (Œuvres numismatiques, Œuvres épigraphiques, Lettres) avaient paru en 1870. Après la chute de l'Empire, l'Académie a hérité de cette publication et apporté quelques modifications au plan primitif. Les tomes VII à X (Lettres, Fastes consulaires, Préfets de Rome et Préfets du Prétoire) ont paru de 1872 à 1897. — Citons encore les *Monuments et Mémoires* publiés depuis 1894 aux frais de la Fondation Piot[1].

Mais l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a récemment décidé de multiplier ses entreprises scientifiques, comme le font la plupart des Académies étrangères. — A la place des « Instrumenta ad res gallo-francicas spectantia », l'Académie se propose de publier un Corps des « Diplômes des souverains français » du moyen âge. Des érudits travaillent simultanément, sous la direction d'un membre de l'Académie, M. d'Arbois de Jubainville, aux « Diplômes » des rois et des empereurs carolingiens et à ceux des premiers Capétiens. Un fascicule est déjà terminé (1903), celui de Philippe Ier. — A la place du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* (in-fol.), qui sera considéré comme clos lorsque le tome XXIV aura paru, elle a résolu de publier un nouveau *Recueil* (in-4), subdivisé en sections. Quelques séries sont déjà amorcées : Diplômes, Pouillés, Obituaires, Documents financiers. Au commencement de 1903 plusieurs volumes de ces séries étaient imprimés[2]. — On a mis enfin sur le chantier un Recueil d'*Inscriptiones græcæ ad res romanas pertinentes* (T. I, 1, 2, 1901-1903; T. III, 1, 2, 1902-1903).

1. Voir plus haut, p. 372, note 1.

2. Ont paru en 1903 le t. Ier des *Documents financiers*, le t. Ier des *Obituaires*, le t. Ier des *Pouillés*; v. *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, mai-août 1903.

III. — L'Académie des Sciences morales et politiques, qui date de l'Ordonnance royale du 26 octobre 1832, a une section d' « Histoire générale et philosophique ». Elle publie des *Mémoires* et des *Comptes rendus* de ses séances[1]. La section d'histoire s'est chargée, en outre, de continuer le *Recueil des Ordonnances* de l'Académie des Inscriptions, qui s'arrête avec le moyen âge, à l'avènement de François Ier (1514); elle a fait dresser, pour commencer, un *Catalogue des Actes de François Ier* (Paris, 1887-96, 7 vol. in-4). Le tome Ier de la nouvelle *Collection des Ordonnances. Règne de François Ier* (1515-16) a paru en 1902.

IV. — Le *Journal des Savants* était naguère rédigé par un comité dont les membres étaient recrutés parmi ceux des cinq Académies (mais surtout de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique[2]. Ce célèbre Recueil mensuel de bibliographie savante, d'un type ancien qu'il est seul à représenter en France, a cessé en 1902 d'être subventionné par l'État; il est, depuis 1905, l'organe de l'Institut.

**381.** — On estime à près de trois cents en France le nombre des Sociétés savantes de tout ordre qui s'intéressent, exclusivement ou non, à l'histoire et à l'archéologie, et qui manifestent leur activité par des publications de Revues, de Documents ou de Monographies.

C'est une idée qui vient naturellement à l'esprit qu'il y aurait avantage à grouper ou à « fédérer » ces Sociétés pour des entreprises communes. Elle a été conçue et exposée bien des fois depuis le commencement du XIXe siècle; et il se trouve encore des gens qui, ne sachant pas tout ce qui s'est dit et répété là-dessus, la repensent et la produisent comme si c'était une nouveauté. Mais l'expérience du passé juge les projets de ce genre et ne permet guère de s'associer aux espérances démesurées des novateurs qui les soutiennent.

I. — Personne ne travaillera jamais avec plus d'enthousiasme, de foi et d'habileté à l' « organisation » des Sociétés savantes que ne

1. Voir la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, nos 54887 et suiv.

2. Historique, par G. Paris, de l'ancien *Journal des Savants*, dans le premier no de la nouvelle série (janv. 1905).

le fit, au XIX^e^ siècle, M. Arcisse de Caumont. Ce gentilhomme normand, né en 1801, eut de bonne heure la passion d'organiser des Sociétés et des fédérations de Sociétés scientifiques et littéraires. Il contribua à fonder à Caen, dès 1824, la *Société des Antiquaires de Normandie* pour « arrêter les progrès du vandalisme et répandre dans le public des notions vraies sur la valeur des constructions antiques ». Il fonda en 1831 l'*Association normande* des cinq départements de l'ancienne province de Normandie. Il fonda en 1834 la *Société française pour la description et la conservation des monuments historiques, des archives et des bibliothèques*, qui devint bientôt la *Société française d'archéologie*. C'est grâce à lui que se tint à Caen, en 1833, la première session des *Congrès scientifiques* qui se sont promenés depuis pendant quarante-quatre ans dans diverses villes de France[1]. En 1838 il annexa à ces Congrès, qui ne se réunissaient qu'une fois par an, et qui ne se reliaient guère les uns aux autres, à cause des éléments divers et changeants qui les composaient, « une Compagnie formée d'éléments moins variables et aussi plus choisis, qui pût leur donner la suite, la régularité, une direction plus sûre et plus utile »; ce fut l'*Institut des provinces*, qui siégea d'abord au Mans, puis à Caen (1845). L'*Institut des provinces* devait être, non seulement « la pairie des hommes de lettres et des savants des départements », mais « le Conseil général des Académies du royaume ». — Non content d'avoir établi, comme fondateur de l'*Institut des provinces*, des « Congrès scientifiques »,

1. Chacun de ces Congrès durait dix jours. « Ces dix jours auraient pu sans doute suffire à plus d'une discussion sérieuse si le Congrès n'avait été ouvert à tout venant et s'il n'avait fallu retrancher de cette décade le temps donné aux fêtes, aux *Te Deum* ou messes du Saint-Esprit, aux feux d'artifice, aux promenades, aux excursions plus ou moins scientifiques, aux réceptions de la préfecture ou de l'hôtel de ville. Quelle place ne tiennent pas, dans les comptes rendus des Congrès, les compliments réciproques, les harangues emphatiques échangées avec les principaux personnages de l'endroit!... Que dire aussi de cet appareil extérieur, de ces entrées triomphales, de ces drapeaux, de ces mâts vénitiens, de ces lampions, de ces décharges d'artillerie? Cette mise en scène théâtrale soulevait bien quelques critiques dans l'entourage même de M. de Caumont; mais le maître n'en tenait pas compte, persuadé que ces manifestations extérieures étaient un attrait au profit de la science et pour le succès de son œuvre » (Fr. Bouillier, *L'Institut et les Académies de province*, p. 178).

et, comme président de la *Société française d'archéologie*, des « Congrès archéologiques », M. de Caumont provoqua encore, chaque année, jusqu'à la fin de sa vie, une foule de réunions analogues, sous le nom d'*Assises scientifiques*. Enfin on lui doit encore la première pensée d'un Congrès annuel des Sociétés savantes (1850). Pendant près de cinquante ans, cet infatigable organisateur, « sans budget et sans attaches officielles », travailla ainsi à « relever la province de son marasme intellectuel en rapprochant les énergies individuelles par de fécondes et stimulantes associations ».

M. de Caumont († 1873) vécut assez pour avoir le sentiment qu'après lui la plupart des Associations qu'il avait « animées de son souffle » et tonifiées de ses subsides périraient; il les avait vues péricliter à mesure que ses forces diminuaient. La *Société française d'archéologie* a continué de tenir ses « Congrès archéologiques » et de publier une excellente Revue, le *Bulletin monumental*[1]; mais il n'y a plus de « Congrès scientifiques », et l'*Institut des provinces*, contrefaçon un peu ridicule de l'Institut proprement dit, est mort avant son fondateur : son *Annuaire* cessa de paraître en 1870; on a vainement essayé de le reconstituer en 1877, d'abord sous son nom primitif, puis sous celui d'*Union des Sociétés savantes*[2].

II. — Rien n'affligea davantage M. de Caumont, au cours de sa longue carrière, que de voir le Ministère de l'Instruction publique lui faire concurrence en lui empruntant successivement quelques-unes de ses idées les plus chères. M. Guizot ne lui avait-il pas emprunté ses projets de fédération des Sociétés savantes sous la direction du Comité

1. R. de Lasteyrie, *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, I, p. 225 et suiv. — Par son testament de 1872 A. de Caumont a fait une dernière fondation, celle des *Assises scientifiques. littéraires et artistiques de Caumont*, qui doivent se tenir tous les cinq ans alternativement à Caen et à Rouen pour entendre des rapports sur le mouvement scientifique, artistique et littéraire dans la région formée par les départements de la Normandie, du Maine et de l'Anjou.

2. *Ib.*, I, p. 189. — Cf. la brochure intitulée : *Institut des Provinces. Annuaire des Sociétés savantes de France et des Congrès scientifiques* (Paris, 1880, in-8). — La bibliographie des œuvres personnelles de M. de Caumont, par E. de Robillard de Beaurepaire, se trouve dans le compte rendu de la 40e session des *Congrès scientifiques* (Rodez, 1874, in-8), I, p. 5.

(§ 576 *ter*)? La Commission officielle des Monuments historiques n'eut-elle pas le même programme initial que la *Société française d'archéologie*? N'est-ce pas à l'imitation des « Congrès de Caumont » qu'un autre ministre de l'Instruction publique, M. Rouland, institua les réunions annuelles des Sociétés savantes à la Sorbonne? La Bibliographie générale, rétrospective et courante, des travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes, dont le fondateur de l' « Institut des provinces » aurait voulu faire le *magnum opus* de cette Association, a été ou sera finalement réalisée par le Comité.

On a beaucoup médit de l'action que le Comité a exercée et exerce sur les Sociétés savantes avec lesquelles il est en relations, en la déclarant tour à tour oppressive et nulle[1]. C'est une question de savoir, cependant, si les services modestes, mais réels, que le Comité a rendus aux Sociétés, comme nous l'avons montré, ne sont pas les seuls qu'il soit légitime d'attendre de n'importe quel organe « ayant pour but de resserrer les liens entre les Compagnies d'érudits, de mettre en lumière leurs travaux et d'augmenter leur influence et leur efficacité[2] ».

III. — Parmi les personnes qui pensent que le Comité des travaux historiques et scientifiques n'a pas réussi, mieux que M. de Caumont, à réaliser la fédération rêvée des Sociétés savantes, quelques-unes pensent que c'est à l'Institut de France qu'il appartiendrait d'y parvenir, M. Fr. Bouillier a écrit un livre sur ce sujet; mais il a négligé

1. Fr. Bouillier, *o. c.*, ch. IX; M. Dumoulin, *Du groupement des Sociétés savantes en vue de travaux communs* (Paris, 1899) : « Les différents Comités siégeant au Ministère ne sont plus que des succursales d'Académies, enregistrant des communications, mais qui, bridés par des budgets de plus en plus inexorablement restreints, ne communiquent plus aucune impulsion et ne peuvent apporter qu'un faible appui à ceux qui implorent leur assistance », etc.

2. P. Caron et Ph. Sagnac (*L'état actuel des études d'histoire moderne en France*. Paris, 1902, p. 13) proposent, après bien d'autres, d' « établir un contact plus étroit entre les érudits qui habitent la province et les travailleurs parisiens ». A cet effet : 1° « mettre à la disposition des Parisiens les publications historiques de la province dans une « Bibliothèque du travail provincial », plus complète et mieux tenue que celle qui existe actuellement à la Bibliothèque nationale] sous le nom de *Bibliothèque des Sociétés savantes*; 2° rendre plus facile le travail des provinciaux, par exemple par le prêt des doubles de la Bibliothèque nationale ». Cette dernière mesure serait évidemment sans portée.

d'indiquer les voies et moyens; et ni l'Institut ni les Sociétés n'ont pris au sérieux son plan qui est resté lettre morte[1].

IV. — D'autres personnes n'aperçoivent de salut que dans le rattachement des Sociétés savantes à l'Enseignement supérieur, c'est-à-dire aux Universités. Cette vieille chimère, qui n'eut jamais de suites, des ministres du Second Empire, Fortoul, Rouland et Duruy[2], trouve encore des champions[3].

V. — Enfin il ne se passe guère d'année que quelqu'un, « en présence de la faillite des institutions d'État », n'exhorte les Sociétés savantes à « se grouper pour accomplir les travaux communs qui ne peuvent s'entreprendre, se continuer et se terminer sans elles et qui manquent à la France »[4]; mais l'histoire de l' « Institut des provinces » sera toujours là pour éclairer et pour amortir bientôt le zèle des émules de Caumont.

**382.** — Il reste à considérer l'œuvre de nos trois cents Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de province, anciennes et récentes, plus ou moins riches et actives, qui ont pour la plupart un but ou des spécialités définis[5].

1. Fr. Bouillier, *o. c.*, ch. XI et suiv. M. Dumoulin (*l. c.*) reproche aussi à l'Institut de n'avoir pas su se faire « le soutien et le guide des travailleurs provinciaux ».

2. X. Charmes, *Le Comité des travaux historiques*, I, p. CLXVI.

3. A. Leroux, *Du rattachement des Sociétés savantes à l'Enseignement supérieur*, dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, 1890, II, p. 612.

4. Innombrables mémoires sur ce sujet dans les publications des Sociétés de province. Voir aussi *Revue de synthèse historique*, III (1901), p. 296; cf *ib.*, II, p. 113, et P. Caron, *L'organisation des études locales d'histoire moderne*, dans *La Révolution française*, juin 1902. — Il s'agit toujours, au fond, d'organiser un Comité qui rédigerait, comme le fait le Comité des travaux historiques, des Instructions et des Questionnaires.

5. L'Institut des provinces (*Bibliographie* Lasteyrie, n° 5781) et le Comité du Ministère (*ib.*, nos 41696 et suiv.) ont entrepris entre 1840 et 1860 la publication de monographies sur les Sociétés savantes des diverses régions de France. Cf. l'*Annuaire des Sociétés savantes de la France publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique* (Paris, 1846), et les t. XXVII et XXIX de l'*Annuaire de l'Institut des provinces* (Notices historiques sur les Sociétés et les Institutions scientifiques de France). — E. Mareuse a fait paraître en 1899 un *Annuaire des Sociétés savantes... de Paris*. Cf. un autre essai d'annuaire : H. Delaunay, *Les Sociétés savantes de France* (Paris, 1902, in-8). — Liste complète, à la date de 1885, dans X. Charmes, *o. c.*, II, pp. 475-586; cf. la *Bibliographie* Lasteyrie et ses futures continuations. Ce dernier répertoire contient ou contiendra le relevé des publications de toutes les Sociétés.

Distinguons d'abord les Sociétés qui s'occupent de l'ensemble, d'une section chronologique ou d'une branche particulière de l'histoire générale, et les Sociétés d'histoire locale. En règle générale, les premières ont leur siège à Paris; les Sociétés d'histoire générale qui ont leur siège en province n'ont guère d'importance que comme Sociétés d'histoire locale.

Le titre de chaque Société, qui suffit d'ordinaire à indiquer son objet avec assez de précision, est suivi de la date de la fondation, qui est presque toujours celle des premières publications. — Presque toutes les Sociétés ont un organe périodique, *Mémoires*, *Revue*, *Bulletin* ou *Annuaire*; quelques-unes publient, en outre, une Bibliothèque ou Collection de documents ou de monographies en fascicules indépendants; le nom de celles qui sont dans ce cas est précédé d'un astérisque dans notre nomenclature. — La chronique au jour le jour des Sociétés se trouve dans leurs organes périodiques; mais il en est dont l'histoire a été l'objet de monographies; on a indiqué celles de ces monographies qui ont paru présenter un intérêt exceptionnel.

A. — Les Sociétés dont la curiosité n'est pas limitée à une section chronologique de l'histoire générale sont au nombre de deux : la *Société des Antiquaires de France* (ancienne « Académie celtique », 1805), qui est une sorte d'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au petit pied[1]; et la **Société des études historiques* (ancien « Institut historique », 1833), qui a été pendant longtemps comme une Académie de province à Paris[2].

Les Sociétés qui s'intéressent exclusivement ou surtout à l'histoire de l'Antiquité sont : la *Société d'Anthropologie* (1859)[3], la **Société asiatique* (1822)[4], **l'Association pour l'encouragement des études grecques* (1867), la *Société des humanistes français* (1899-1902).

Les Sociétés qui s'intéressent surtout à l'histoire du moyen âge sont : la **Société de l'École des chartes* (1839)[5]; la **Société de*

1. *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, III, pp. 626-89.
2. *Ib.*, IV, pp. 108-136. La *Société des études historiques* ne publie de « Bibliothèque » que depuis 1897.
3. *Ib.*, III, pp. 611-26.
4. *Ib.*, III, pp. 691-739.
5. *Ib.*, IV, pp. 1-34.

*l'histoire de France* (1833)[1], que ses statuts obligent à publier chaque année trois volumes de documents (chroniques, mémoires, correspondances, etc.) relatifs à l'histoire nationale avant 1789; la **Société historique* (1882), qui publie une « Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire »; et la **Société de l'Orient latin* (1875), dont les publications sont, pour ainsi dire, auxiliaires de la grande Collection académique des « Historiens des Croisades »[2].

Les Sociétés qui s'intéressent surtout à l'histoire moderne et contemporaine sont : la *Société des anciens élèves de l'École des Sciences politiques* (1875); la **Société de l'histoire de la Révolution française* (1888); la **Société d'histoire contemporaine* (1890)[3]; la **Société d'histoire moderne* (1901), qui, « recrutée parmi les travailleurs résolus à écarter toute explication qui ne serait pas exclusivement scientifique et rationnelle », a pour objet de « contribuer au progrès des études critiques d'histoire moderne », notamment par « des publications de textes et la création d'instruments de travail qui font défaut aux historiens de l'époque moderne »; la **Société de l'histoire du Protestantisme français* (1852)[4].

Se placent à des points de vue spéciaux :

La **Société d'histoire diplomatique* (1885);

La **Société des Archives de l'histoire religieuse de la France* (1902)[5];

1. *Ib.*, IV, pp. 224-248.

2. *Ib.*, IV, pp. 360-363.

3. Société catholique. Voir G. de Grandmaison, *La Société d'histoire contemporaine*, dans *Congrès bibliographique tenu à Paris du 15 au 16 avril 1898, sous les auspices de la Société bibliographique*, II, pp. 314-21.

4. *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, IV, pp. 261-309.

5. Le Comité de cette Société se propose de publier, dans une Collection d'ensemble, des documents conservés, soit dans les bibliothèques publiques ou privées de notre pays, soit aux archives du Vatican, soit dans les dépôts étrangers. Cette publication aura lieu en séries : 1° *Documents ecclésiastiques* : documents pontificaux, nonciatures, assemblées du Clergé, universités, etc. — 2° *Documents administratifs* : lettres, mandements et instructions des rois, ambassades, correspondance administrative, registres des municipalités. — 3° *Documents judiciaires* : Parlements et juridictions inférieures, officialités, inquisition, — 4° *Documents non catholiques*. — 5° *Documents privés*. — Le t. Ier (*Mémoires des évêques de France sur la conduite à tenir à l'égard des Réformés*, 1698, p. p. J. Lemoine) est daté de 1903.

La * *Société des anciens textes français* (1875)[1]; la * *Société pour l'étude des langues romanes* (1869), la seule Société du genre de celles dont il est question ici qui ait son siège en province (Montpellier); la * *Société d'histoire littéraire de la France* (1893); la * *Société de l'histoire du Théâtre* (1902);

La * *Société de l'histoire de l'Art français* (1872)[2]; la * *Société des Bibliophiles français* (1820); la *Société des Collectionneurs d'ex-libris et de reliures historiques* (1895);

La *Sabretache* (1890), qui a pour objet l' « étude de l'histoire militaire nationale et le développement du Musée historique de l'armée »;

La *Société française d'histoire de la Médecine* (1902);

La *Société française de Numismatique et d'Archéologie* (1865);

Le *Conseil héraldique de France* (1887);

La *Société des études juives* (1880), pour « l'étude de l'histoire et de la littérature des Juifs, particulièrement en France »;

La *Société d'études italiennes* (1894); la *Société des études russes* (1899).

On commence à établir, en France comme ailleurs, des Sociétés pour l'étude scientifique de tel ou tel personnage célèbre « et de son temps » : *Société des études rabelaisiennes* (1903).

On doit remarquer que la plupart des grandes Sociétés qui publient des Bibliothèques de documents et de monographies ont été fondées depuis 1870.

B. — Il existe, à Paris même, d'importantes Sociétés d'histoire locale, dont la principale est la * *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (1874)[3]. Il y en a dans tous les départements sans exception : ajoutons qu'elles sont plutôt plus nombreuses et plus

1. J. Bédier, *La Société des anciens textes français*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1894, I, p. 906. Cf. G. Paris, dans le *Journal des Savants*, 1886.

2. *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, IV, pp. 194-224.

3. *Ibid.*, IV, pp. 248-261. — Il y en a beaucoup d'autres; plusieurs arrondissements de Paris ont leur Société d'histoire locale : *Société des Amis des Monuments parisiens*, 1884; *La Montagne Sainte-Geneviève*, 1895; *Société historique du VI^e^ arrondissement*, 1898; *Société historique et archéologique du VIII^e^ arrondissement* (1899); *Société historique et archéologique du faubourg Saint-Antoine* (1899); *Société historique d'Auteuil et de Passy* (1892); *Société d'histoire et d'archéologie du XVIII^e^ arrondissement* 1886); etc. — Il y a même eu, à Paris, une *Société du Berry* de 1856 à 1867.

actives dans le Nord, l'Est, l'Ouest et le Sud-Ouest que dans le Centre et la vallée du Rhône[1].

Historiquement, on peut distinguer plusieurs groupes dans la liste des Sociétés historiques et archéologiques de province. — Il en est qui continuent d'anciennes « Académies » du XVIIe ou du XVIIIe siècle, comme l'*Académie de Marseille*, l'**Académie de Dijon*, l'**Académie de Besançon*, l'**Académie d'Arras*, l'*Académie delphinale* de Grenoble, l'*Académie de Stanislas* à Nancy, la *Société d'émulation de l'Ain*, etc. — Puis viennent quelques fondations du temps de la Révolution et de l'Empire : **Société académique de l'Aube* (1798) à Troyes, *Académie d'Aix* (1807), **Société libre de l'Eure* (1798) à Évreux, la **Société littéraire, historique et archéologique de Lyon* (1807), la *Société d'émulation de Cambrai* (1804), etc. — Les fondations contemporaines de la Restauration et du Gouvernement de Juillet sont très nombreuses : la *Société des Antiquaires de Normandie*, précitée, en est le type; plusieurs Sociétés se sont formées, par la suite, à l'image de celle-ci, en lui empruntant jusqu'à son nom : *Société des Antiquaires de la Morinie* (1833) à Saint-Omer, *Société des Antiquaires de l'Ouest* (1835) à Poitiers, **Société des Antiquaires de Picardie* (1836) à Amiens, *Société des Antiquaires du Centre* (1867) à Bourges. Citons encore les « Sociétés archéologiques », du type de la **Société archéologique de Montpellier* (1835), de la *Société archéologique de Rambouillet* (1836), de la *Société historique et archéologique de Langres* (1836), et de la **Société archéologique de Touraine* (1840) : **Société archéologique de Sens* (1844), **Société archéologique d'Ille-et-Vilaine* (1844); **Société archéologique et historique de la Charente* (1844), **Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône* (1844); **Société archéologique et historique du Limousin* (1845), **Société archéologique de Soissons* (1846), **Société historique et archéologique de l'Orléanais* (1848), **Société d'archéologie lorraine* (1848). A quoi il faut ajouter encore d'autres Sociétés très actives, comme l'**Académie nationale de Reims* (1841), la *Société éduenne* (1856) et la **Société des sciences historiques de*

1. Sur la répartition géographique des Sociétés savantes en France, voir quelques considérations dans le *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n° 4.

*l'Yonne* (1847). — Pendant le Second Empire, le mouvement se ralentit un peu; mais les Sociétés qui furent alors créées se sont placées nettement au premier rang : au lieu de disperser leurs efforts et leurs ressources, elles les ont systématiquement employés à former de très belles Collections de documents relatifs à l'histoire régionale. Telles sont la * *Société des Archives historiques de la Gironde* (1858), avec ses filiales [* *Société des Archives historiques du Poitou* (1871); * *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, (1874)]; la * *Société de l'histoire de Normandie* (1869), qui a fait pour l'histoire de cette province ce que la *Société de l'histoire de France* fait pour l'histoire de France; et la * *Société historique de Gascogne*, qui est née la même année du *Comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch* (1859)[1]. — Il est juste de mentionner aussi la * *Société nivernaise des lettres, sciences et arts* (1851) et * *La Diana, Société historique et archéologique du Forez* (1862)[2].

La France paraît aujourd'hui saturée de Sociétés savantes locales. Il n'en naît plus guère qu'à Paris. En province, les dernières en date sont des *Comités diocésains d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse*, établis, sur le modèle de celui de Bourges (1866), à Valence (1880), Dijon (1882), etc.[3].

Les publications de toutes ces Sociétés, dont aucune bibliothèque ne possède l'ensemble au complet[4], forment plusieurs milliers de volumes. Il suffit de parcourir le Répertoire si commode de M. de Lasteyrie pour se convaincre qu'il s'y trouve du fatras en abondance, mais aussi des choses très précieuses. La matière n'a pas manqué à

1. Voir A. Breuils, *La Société des archives historiques de la Gascogne*, dans la *Revue des questions historiques*, avril 1896.

2. Et les « Sociétés de bibliophiles », dont la première a été celle des *Bibliophiles normands* (1863) : *Société des Bibliophiles de Guyenne* (1866); *Société des Bibliophiles du Béarn* (1876). Voir, sur la *Société des bibliophiles lyonnais* et ses publications, le *Bulletin du Bibliophile*, 1900, p. 333.

3. La *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques* fournit dès à présent la liste complète des publications de toutes les Sociétés nommées dans ce paragraphe B, à l'exception des Sociétés dont le siège est dans un département compris, suivant l'ordre alphabétique, entre la Seine-et-Oise et l'Yonne.

4. Les Collections de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque de la Sorbonne passent pour être moins incomplètes que les autres.

l'auteur d'un récent discours « Sur ce que les Sociétés des départements ont fait depuis un demi-siècle pour l'Histoire nationale, particulièrement pour la mise au jour et en œuvre des pièces originales, correspondances politiques, dépêches diplomatiques, etc., conservées dans les bibliothèques des villes ou les archives locales. »[1].

---

**383.** — Dans l'historique de la participation des établissements d'enseignement supérieur, en France, à la production scientifique (Sciences historiques et philologiques), il faut distinguer deux périodes : jusque vers la fin du Second Empire, et depuis.

Pendant la première période, les nombreux établissements d'enseignement supérieur que divers régimes avaient légués à la France (« Collège de France » de l'Ancien Régime, « Écoles » spéciales et « Facultés » de la Révolution et de l'Empire) n'ont pas contribué, par des publications qui leur fussent propres, au progrès des Sciences historiques et philologiques. Ce n'étaient pas non plus, à l'exception de l'École des chartes, des lieux d'apprentissage pour les futurs érudits. On n'y apprenait pas à travailler. Leur principale fonction était d'initier un public mélangé — le « grand public » — aux résultats de la science (Collège de France, Facultés) ou de perfectionner la culture générale et professionnelle de quelques jeunes gens choisis (École normale supérieure). Bref, les établissements d'enseignement supérieur étaient des mécanismes combinés, non pour la recherche et la découverte, mais pour la diffusion, sinon pour la vulgarisation des connaissances. Tout a été dit sur les inconvénients, comme sur les avantages, de cette conception, qui n'est fausse que parce qu'elle est incomplète[2]. Il va, du reste, de soi que, en dépit du système en vigueur, les hommes éminents qui ont occupé des chaires d'enseignement supérieur, en France, pendant les soixante premières années du XIXe siècle, n'ont pas laissé de produire individuellement des œuvres remarquables : « Que de talent, que d'esprit,

1. M. Baguenault de Puchesse, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1898, p. 93 et suiv.

2. L. Liard, *L'Enseignement supérieur en France*, 1789-1893 (Paris, 1888-94, 2 vol.). Cf. nos *Questions d'histoire et d'enseignement* (Paris, 1902).

que d'efforts, parfois que de science, gaspillés avec cette parole qui dans les cours publics charme un instant l'auditeur et se dissipe. Heureux quand les leçons se condensent en quelque livre remarquable comme l'*Histoire de la civilisation en France* de M. Guizot, à Paris, comme *la Cité antique* de Fustel de Coulanges à Strasbourg, comme *les Empereurs romains* de M. Zeller à Aix, comme *les Moralistes sous l'Empire romain* de M. Martha à Douai. [1] » M. Victor Le Clerc, doyen de la Faculté des lettres de Paris de 1854 à 1865, a exécuté, comme membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et rédacteur de l'*Histoire littéraire*, des « travaux de bénédictin ».

De fortes individualités scientifiques se sont toujours développées dans n'importe quelles conditions ; mais il ne s'ensuit nullement que les conditions extérieures soient indifférentes : on aurait fait alors en France plus de recherches originales qu'on n'en fit si une conception plus large de la raison d'être et des fins de l'enseignement supérieur avait déjà prévalu. La preuve, c'est que l'École des chartes, fondée en 1821, « pour ranimer un genre d'études indispensable à la gloire de la France et fournir à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres tous les moyens nécessaires à l'avancement des travaux confiés à ses soins », réussit, quoique son recrutement fût fort inférieur à celui de l'École normale, à maintenir les études spéciales qui étaient l'objet de son activité — l'histoire du moyen âge, particulièrement en France, — à un niveau très honorable, tandis que toutes les autres branches de l'érudition historique et philologique périclitaient. L'École des chartes, organisée comme un atelier pour les apprentis-médiévistes, a fourni pendant cinquante ans des ouvriers qui ont travaillé utilement de leur métier, tandis que, dans d'autres domaines, on piétinait sur place[2]. Avant 1870, l'École historique française était surtout, à cause de l'École des chartes, représentée par des médiévistes. Elle l'était aussi par des hellénistes, à cause de l'École

1. L. Liard, *o. c.*, II, p. 277.

2. L'organisation de l'École des chartes, qui est un institut où tout est combiné en vue d'une préparation technique à des recherches définies, a été louée, en connaissance de cause, par M. v. Sickel (*Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1896, p. 87), et, comme nous le verrons plus loin, imitée à l'étranger.

d'Athènes. Ce dernier établissement date de 1846. Il eut l'avantage d'offrir à des hommes très distingués, anciens élèves de l'École normale supérieure, l'occasion, qui leur aurait peut-être manqué comme à tant d'autres, d'entrer en contact direct avec les documents et de prendre goût à l'investigation. Dès l'origine de l'École d'Athènes, il s'y produisit, à côté d' « un courant de littérature et d'ostentation », un autre d' « érudition tenace et laborieuse »[1].

Ce que M. Guizot avait voulu faire au commencement du règne de Louis-Philippe pour l'organisation des Sociétés savantes, M. Duruy l'entreprit, dès la fin du Second Empire, pour la régénération scientifique de l'Enseignement supérieur. Mais il ne songea pas à transformer ce qui existait : Collège de France, Facultés, Écoles ; il approuvait, en effet, l'idée presque universellement acceptée de son temps d'une distinction fondamentale entre l'enseignement et la recherche, entre les établissements où la science se fait et ceux où elle s'enseigne. En conséquence, il conserva les Facultés à l'ancienne manière, en leur assignant seulement un but nouveau : « Mettre l'auditeur en possession des *méthodes*... » ; mais, pour encourager les recherches, il créa, en 1868, une institution nouvelle, l' « École pratique des Hautes Études », à la Sorbonne, dont une des Sections porte le nom de Section historique et philologique. « Pouvait en faire partie quiconque avait un nom dans la science et voulait former des savants.... Nul programme ; nul grade à l'entrée ; mais une liberté entière pour les maîtres et les élèves »[2].

La seconde période de l'histoire de l'Enseignement supérieur en France au XIXe siècle, commence avec la Troisième République. Avec un zèle et une générosité qui leur fait le plus grand honneur, les gouvernements successifs de la Troisième République ont cherché à favoriser en France une renaissance scientifique par l'enseignement supérieur en s'inspirant de l'exemple des pays étrangers, notamment de l'Allemagne. Un des hommes qui ont le plus contri-

1. G. Radet, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes* (Paris, 1901, in-8°), p. 156. — G. Radet a donné là la bibliographie des ouvrages composés par les Athéniens de la première période qui s'engagèrent dans la voie inaugurée par MM. Beulé et Heuzey.

2. L. Liard, *o. c.*, II, p. 295.

bué à cette œuvre, M. L. Liard, en a raconté en détail la préparation et les progrès. Nous n'avons ici qu'à en signaler les premiers résultats.

D'abord, l'École des Hautes Études a été maintenue, et elle a justifié les espérances qu'elle avait fait naître : la Section historique et philologique publie une « Bibliothèque » de monographies — la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études* — qui compte, en 1905, 145 fascicules ou volumes sur des sujets qui intéressent les parties les plus diverses de l'histoire universelle, depuis les antiquités orientales jusqu'à l'histoire moderne[1]. — Une nouvelle Section, dite des « Sciences religieuses », a été annexée à cette École en 1886, lors de la suppression des Facultés de théologie catholique[2]; la Section des Sciences religieuses publie une Bibliothèque (14 fascicules) et des Rapports annuels.

D'autre part, les Facultés des lettres — qui, groupées avec les autres Facultés, font aujourd'hui partie de ce que l'on appelle désormais, en France comme à l'étranger, les Universités, — les Facultés des lettres ont renoncé à se confiner dans la haute vulgarisation[3]. Elles ont maintenant des étudiants, et elles les invitent à l'apprentissage pratique des méthodes d'investigation en en faisant expressément la condition de certains grades[4]. De là des « Thèses », des « Mémoires » et des « Travaux de séminaire », qui, avec les entreprises personnelles des professeurs, sont de nature à alimenter des publications scientifiques. — Jadis, les professeurs de Faculté n'avaient guère d'autre débouché, pour leurs produits et ceux de leurs élèves, que les publications des Sociétés savantes établies dans

1. L'*Annuaire de l'École pratique des Hautes Études. Section des Sciences historiques et philologiques* (depuis 1893) fournit chaque année la liste à jour des publications de la Section, parues et en préparation.

2. On sait que les Facultés de théologie catholique n'ont jamais eu, en France, la vitalité qu'elles ont ailleurs, parce que les étudiants en théologie catholique sont instruits, chez nous, dans les séminaires diocésains.

3. Voir le discours-manifeste de E. Lavisse, dans *A propos de nos écoles* (Paris, 1895), p. 120.

4. Tels que le « Diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie » et le Doctorat ès lettres. Des réformes dans le même sens sont en préparation pour les Agrégations autres que celle d'histoire (où la réforme a été accomplie d'abord) et la Licence.

les centres universitaires[1]. La Faculté des lettres de Bordeaux a été la première en France à posséder une Revue (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1879). Mais la plupart des Facultés des lettres de province ont aujourd'hui leur organe à elles ou qu'elles partagent avec d'autres Facultés de leur Université. Ces organes se présentent sous deux formes : Revue périodique, ou Bibliothèque de monographies et de documents publiée par fascicules indépendants. Les principales Revues sont les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, publication fédérale, commune aux Facultés de Bordeaux, de Toulouse, d'Aix et de Montpellier, qui continue les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, fondées en 1879[2]; les *Annales de l'Est*, revue consacrée à l'histoire, l'archéologie et la géographie de la Lorraine et de l'Alsace (Nancy, 1887); les *Annales de Bretagne*, consacrées à l'histoire et à la philologie, non seulement de la province, mais d'autres pays celtiques (Rennes, 1887); les *Annales du Midi*, consacrées à l'histoire, à la philologie et à l'archéologie de la France méridionale (Toulouse, 1889)[3]. Les principales Bibliothèques par fascicules sont : les *Publications de l'École des lettres d'Alger* (1890), qui ont remplacé le *Bulletin de correspondance africaine*; les *Annales de l'Université de Lyon* (1891), qui ont remplacé l'*Annuaire* périodique de ladite Université; la *Bibliothèque méridionale* de Toulouse; la *Bibliothèque bretonne-armoricaine* de Rennes; les *Travaux et Mémoires de l'Université de Lille*, dont la « Nouvelle série » (1902) n'est commune qu'aux Facultés de Droit et des Lettres[4]. — La Faculté

1. De là la supériorité des publications faites par les Sociétés établies dans les « villes de Faculté ». Voir à ce sujet F. Lot, *Les publications périodiques des Universités françaises de province*, dans la *Revue int. de l'Enseignement*, XXXVI (1898), p. 114.

2. Les Universités fédérées du Midi publient sous ce titre commun, depuis 1899, trois Revues distinctes : une *Revue des études anciennes*, un *Bulletin hispanique* et un *Bulletin italien*.

3. Un type inférieur, celui des Revues qui sont communes à toutes les Facultés d'une Université et où paraissent, par conséquent, des travaux de toutes sortes, est représenté par les *Annales de l'Université de Grenoble* (1889) et la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur* (Dijon, 1891).

4. Bibliographie sommaire, jusqu'en 1898, dans l'opuscule cité de F. Lot. Une Bibliographie détaillée est en préparation.

des lettres de Paris n'a rien publié pendant longtemps, car la magnifique Collection de ses thèses de doctorat, qui lui fait tant d'honneur, est constituée par des ouvrages soumis à son approbation, dont la grande majorité ont été conçus et exécutés en dehors d'elle. Elle alimente, depuis 1896, une Bibliothèque par fascicules, la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris* (t. XVII, 1903)[1]. — Rappelons enfin, pour mémoire, que plusieurs Universités françaises, d'origine ancienne, ont récemment fait publier leur « Cartulaire » : H. Denifle et E. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis* [jusqu'en 1452] (Parisiis, 1889-97, 4 vol. in-4).

En troisième lieu, les Écoles spéciales de la période précédente, École des chartes[2], École des langues orientales vivantes[3] et École d'Athènes, ont continué à rendre, mais plus abondamment, les mêmes services que par le passé ; et des Écoles nouvelles ont été fondées sur le modèle des anciennes : École du Louvre[4], École française de Rome (1874), Institut français d'archéologie orientale au Caire (1880), École française d'Extrême-Orient (1901).

Sous la direction d'Albert Dumont (1873-76), l'École d'Athènes, cessa d'être ce qu'elle avait été jusque-là en principe : « une école de perfectionnement ou d'application pour l'éducation intellectuelle

1. Cette Bibliothèque ne publie pas de thèses de doctorat, pas même celles qui ont été préparées par les anciens élèves de la Faculté. Dans les « Bibliothèques » de l'École des Hautes Études, des Écoles de Rome et d'Athènes et des Facultés de province, ont pris place, au contraire, quantité de livres rédigés pour l'obtention du doctorat en Sorbonne.

La Faculté des lettres publie aussi, chaque année, depuis 1896, les *Positions des mémoires présentés pour l'obtention du Diplôme d'études supérieures*, à l'imitation des *Positions* des thèses de l'École des chartes (*Revue critique*, oct. 1896, p. 277). L'École normale supérieure a suivi, sur ce point, l'exemple de la Faculté des lettres de Paris, mais le recueil de ses « Positions » ne paraît que tous les trois ans.

2. L'École des chartes ne publie rien ; mais les élèves de chaque promotion font imprimer, en 3e année, les *Positions* de leurs thèses ; et la Société des anciens élèves de l'École des chartes (p. 383) déploie une grande activité scientifique.

3. Voir la liste des « Publications de l'École des langues orientales vivantes », divisées en cinq séries, dans le Catalogue de la Librairie E. Leroux, p. 8.

4. L'École du Louvre a été fondée pour préparer des spécialistes compétents dans l'histoire des arts. Voir la liste de ses publications dans le Catalogue de la Librairie E. Leroux, p. 30.

de ses membres ». A. Dumont, stimulé par la fondation de l'Institut allemand d'Athènes (1873), « pensa qu'il fallait travailler d'abord au progrès de la science, le reste, c'est-à-dire la culture des intelligences, en devant résulter par la force des choses [1] ». De même, l'École française de Rome, qui ne fut considérée dans les premiers temps que comme une annexe ou « section » italienne de l'École d'Athènes, eut, dès l'origine, pour objet « la préparation technique de jeunes érudits, l'exploration de la bibliothèque et des archives du Vatican, et plus généralement de tous les documents et monuments de l'Italie relatifs à l'antiquité classique et au moyen âge ». Chacune des deux Écoles françaises d'Athènes et de Rome a son Recueil périodique : *Bulletin de correspondance hellénique* (1877), *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire* (1881). En outre, elles publient en commun une « Bibliothèque » de monographies tout à fait comparable à celle de l'École des Hautes Études : *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, qui comptait au 1er janvier 1903 plus de quatre-vingts fascicules. Enfin, des Missions permanentes comme celles-là sont naturellement désignées pour exécuter de grandes œuvres collectives. L'École d'Athènes a, en effet, à son actif des explorations systématiques (Delphes, Délos, Myrina, etc.); de plus, « des négociations ont été engagées avec l'Institut russe de Constantinople et l'Académie de Saint-Pétersbourg en vue d'entreprendre à frais communs une exploration générale des couvents de l'Athos; un recueil des monuments de l'art byzantin est commencé; il en est de même du *Corpus inscriptionum græcarum christianarum*[2] ». Quant à l'École de Rome, on lui doit *les Registres de la chancellerie des papes*, de Grégoire IX à Benoît XI, publiés ou analysés d'après les registres du Vatican, et les *Lettres des papes d'Avignon se rapportant à la France* : ces deux Collections, dont la première est presque achevée, sont en cours de publication[3]; il a été question d'entreprendre ensuite l'inventaire

1. G. Radet, *o. c.*, p. 183.

2. G. Radet, *o. c.*, p. 231; cf. p. 402. L'École eut quelque temps le projet de publier un *Corpus inscriptionum* des îles. — G. Radet donne la bibliographie des travaux exécutés par les Athéniens de la seconde période.

3. Voir l'état de ces deux entreprises dans le *Journal des Savants*, 1902, p. 396.

analytique des documents conservés aux Archives pontificales dans le fonds des « Nonciatures de France[1] ».

Il a été question plus haut (p. 369) des publications de l'Institut français du Caire.

L'École française d'Extrême-Orient a un *Bulletin* depuis 1901[2].

**384.** — Le Gouvernement français n'entretient de Missions scientifiques permanentes, sous le nom d'Écoles — mieux vaudrait dire : Instituts, — qu'à Athènes, à Rome, au Caire et à Hanoï. On peut penser qu'il serait bon d'en créer d'autres ailleurs; on le pensait déjà il y a trente ans : « Il reste encore, disait-on, bien des matériaux inexplorés. Pourquoi, à côté des missions accordées à des savants spéciaux sur leur demande, en vue de leurs travaux personnels, ne donnerait-on pas des missions plus régulières, d'après un plan fixé d'avance, en vue d'un but déterminé? En organisant des missions systématiques, on pourrait réellement explorer les bibliothèques et les archives étrangères avec fruit pour notre histoire. En y employant des jeunes gens pour qui ces voyages seraient un précieux complément d'études, l'État pourrait donner relativement peu et exiger beaucoup[3]. » Il importe, cependant, de tenir compte ici de deux faits : 1° les « Écoles » d'Athènes et de Rome rayonnent dans tout le monde gréco-romain, car elles ne contraignent plus leurs membres à l'internat; elles les envoyent passer des mois ou des années hors d'Athènes ou de Rome, là où des travaux les appellent : à Naples, en Asie Mineure, etc.; 2° des bourses de voyage sont libéralement accordées, à la fin de leurs études, à un certain nombre de jeunes gens, qui suppléent, jusqu'à un certain point, à l'absence d' « attachés scientifiques » près des ambassades de France dans les pays, comme l'Angleterre et l'Espagne, où il existe beaucoup de documents intéressants pour notre histoire.

---

1. A l'occasion du Congrès international d'histoire tenu à Rome à Pâques 1903, l'École française de Rome a célébré son trentenaire ; un volume commémoratif est en préparation.

2. Notice sur les premières publications de cette École dans P. Doumer, *Situation de l'Indo-Chine, 1897-1901* (Hanoï, 1902), p. 465-74.

3. *Revue critique*, 1873, II, p. 382.

**385.** — Dans les pays civilisés, le public qui s'intéresse à l' « histoire » est assez nombreux pour que les ouvrages historiques forment un article important du commerce de la Librairie. La Librairie accepte ou commande donc, pour les publier, à ses risques et périls, la plus grande partie des livres d'histoire qui paraissent. L'ensemble de ses publications peut se diviser en trois catégories : ouvrages de vulgarisation scolaire; ouvrages de vulgarisation proprement dite; monographies, recueils et instruments de travail.

**386.** — Nous n'avons pas à nous occuper ici des ouvrages de vulgarisation scolaire; l'importance en est capitale puisqu'ils atteignent un public immense, et tous les historiens travaillent, en fin de compte, pour qu'il soit possible de ne rien dire que de vrai à ce public; mais la bibliographie pédagogique est un domaine à part. Qu'il suffise donc de dire que, chez nous, par une heureuse rencontre, les ouvrages historiques de vulgarisation scolaire qui sont les plus répandus sont aussi les meilleurs : E. Lavisse (Enseignement primaire), Ch. Seignobos, Lanson (Enseignement secondaire); et qu'il n'y a guère, à l'étranger, de livres du même genre qui soient comparables à ceux-là au triple point de vue de l'intelligence, de la clarté et de l'exactitude.

**387.** — Les ouvrages de vulgarisation proprement dite, dont la hiérarchie comporte bien des degrés, s'adressent au public cultivé, celui qui consent à se tenir au courant des résultats acquis par les savants. Les Français ont toujours eu la réputation méritée de savoir présenter d'une manière nette et agréable ce qu'il y a d'assimilable dans les conclusions des recherches les plus abstruses. Mais, parmi les innombrables ouvrages de haute vulgarisation publiés par la Librairie française, nous ne pouvons, naturellement, retenir ici que ceux, de premier ordre, qui embrassent de vastes ensembles. Voici les livres qui sont maintenant en possession du marché pour les principales périodes et les principales branches de l'histoire universelle : G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (Hachette); V. Duruy, *Histoire des Grecs* et *Histoire des Romains* (Hachette), ouvrages vieillis, qui n'ont pas été remplacés[1]; A. et

1. Les meilleurs ouvrages en français sur l'ensemble de l'histoire grecque et de l'histoire romaine sont traduits de l'allemand.

M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque* (Fontemoing); G. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité* (Hachette); *Histoire générale du* IV^e^ *siècle à nos jours*, publiée sous la direction de E. Lavisse et A. Rambaud (A. Colin); *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, publiée sous la direction de E. Lavisse (Hachette); A. Aulard, *Histoire politique de la Révolution française* (A. Colin); Ch. Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine, 1814-1896* (A. Colin); *Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville (A. Colin); E. Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance* (Hachette); É. Molinier, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie* (E. Lévy).

La plupart des Revues générales, comme la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue de Paris* et le *Correspondant*, réservent une place plus ou moins large à l'exposé de questions historiques, traitées de la manière qui convient aux gens du monde. La plupart des articles historiques qui paraissent dans ces Revues sont, du reste, réimprimés ultérieurement en volumes.

**388.** — C'est une spéculation moins sûre de publier des instruments de travail : documents ou répertoires de documents, monographies et manuels scientifiques. Cependant, l'initiative privée s'y risque depuis longtemps.

I. — Plusieurs grandes Collections de documents ont été procurées, pendant la première moitié du siècle, par de simples particuliers. — D'abord, des Collections de Chroniques et de Mémoires relatifs à l'histoire de France : *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au* XIII^e^ *siècle, avec une introduction, des suppléments, des notices et des notes*, par F. Guizot (Paris, 1824-1835, 31 vol. in-8)[1]; *Collection des chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire du* XIII^e^ *au* XVI^e^ *siècle, avec notes et éclaircissements*, par J.-A. Buchon (Paris, 1824-1829, 47 vol. in-8)[2]; *Collection com-*

1. A. Franklin, *Les sources de l'histoire de France*, p. 270. Collection sans valeur, où les textes originaux sont remplacés par des traductions.

2. A. Franklin, *o. c.*, p. 279. Cette Collection n'est pas la meilleure de celles que Buchon, ce très laborieux et très estimable érudit, a composées. A partir de

*plète des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à la paix de Paris* (1763), *avec des notices et des observations*, par M. Petitot [et M. Monmerqué] (Paris, 1819-1829, 131 vol. in-8)[1]; *Nouvelle Collection de mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à la fin du* XVIIIe, *précédés de notices ..., suivis de l'analyse des documents qui s'y rapportent*, par Michaud et Poujoulat (Paris, 1836-1859, 32 vol. in-8)[2]; *Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le* XVIIIe *siècle, avec avant-propos et notices*, par F. Barrière et de Lescure (Paris, 1855-1875, 30 vol. in-12)[3]; *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française, avec notes et éclaircissements*, par Berville et Barrière (Paris, 1820-1827, 55 vol. in-8)[4]. — Une Collection d'anciens documents législatifs et administratifs : *Recueil général des anciennes lois françaises depuis l'an* 420 *jusqu'à la Révolution de* 1789... *qui peuvent servir soit à l'interprétation, soit à l'histoire du droit public et privé*, par Jourdan, Decrusy et Isambert (Paris, 1822-1833, 29 vol. in-8)[5]. — Un « Catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure relatives à l'histoire de France et des Français », *Les monuments de l'histoire de France*, par Hennin (Paris, 1856-1863, 10 vol. in-8)[6]. — Enfin des Recueils considérables de « Miscellanea » à la manière des siècles précédents : *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers*

1850, il se consacra tout entier à la préparation du *Panthéon littéraire*, qui devait être une immense Encyclopédie d'œuvres littéraires et historiques du moyen âge et des temps modernes. La section « Histoire de France » du *Panthéon littéraire* ne contient pas moins de 17 vol. in-8, publiés de 1836 à 1838 (voir les Catalogues de la librairie Delagrave, dans la *Bibliographie française* de Le Soudier). C'est Buchon, très versé dans la connaissance des sources de l'histoire de l'Orient latin et byzantin, qui a réalisé le premier un des projets favoris de Du Cange en publiant la *Chronique de Morée*, un des plus remarquables monuments de la littérature grecque vulgaire.

1. A. Franklin, *o. c.*, p. 288.
2. *Ibid.*, p. 305.
3. *Ibid.*, p. 316.
4. *Ibid.*, p. 322.
5. *Ibid.*, p. 542. Compilation d'après les recueils antérieurs (Baluze, *Ordonnances*, Dachery, Martène, Rymer, etc.).
6. *Ibid.*, p. 481.

*relatifs à l'histoire de France, composée en grande partie de pièces rares et qui n'ont jamais été publiées séparément, pour servir à compléter toutes les Collections de mémoires sur cette matière*, par C. Leber (Paris, 1838, 20 vol. in-8) [1]; *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII ou Collection de pièces rares et intéressantes.... Ouvrage destiné à servir de complément aux Collections Guizot, Buchon, Petitot et Leber*, par L. Cimber et L.-F. Danjou (Paris, 1834-1840, 27 vol. in-8) [2].

Toutes ces vieilles Collections, dont une seule — celle de Buchon — eut, en son temps, une importance scientifique de premier ordre, intéressent l'histoire médiévale et moderne de la France. Mais on croyait possible alors d'en publier, sans l'appui du Gouvernement ni d'aucune Société, sur des sujets encore moins accessibles. Prosper Mérimée écrivait à un ami, le 25 octobre 1838 : « J'ai le projet de faire publier par le Comité de l'Instruction publique [le Comité des travaux historiques] la Collection des inscriptions romaines et grecques de France; et, s'ils ne veulent pas, *je le publierai tout seul* [3]. » L'entreprise de ce genre la plus étonnante, tant à cause de son ampleur que parce qu'elle a été réalisée par un seul homme, et de telle sorte que l'utilité n'en est pas encore épuisée, est celle de l'abbé Migne. — J.-P. Migne († 1875), fondateur du journal l'*Univers*, est un des polygraphes et des compilateurs les plus extraordinaires que mentionne l'histoire de l'érudition. Il forma, vers 1836, le projet d'éditer, à l'usage du clergé, une vaste Collection de livres spéciaux à bon marché. A cet effet, il créa au Petit-Montrouge une « Imprimerie catholique », où une armée d'ouvriers de toute espèce, typographes, indexeurs, commentateurs, fut employée à rééditer systématiquement les monuments de l'ancienne littérature ecclésiastique, d'après les meilleures éditions qui existassent alors, bénédictines et autres. Les productions les plus notables de l'usine du Petit-Montrouge sont, sans contredit, la *Patrologia latina* (Paris, 1844-

1. *Ibid.*, p 342.
2. *Ibid.*, p. 362.
3. *Revue de Paris*, 15 mai 1898, p. 247. Il ne publia rien, du reste. Cf. ci-dessous, p. 425.

1855, 221 vol. in-4), des origines à 1216; la *Patrologia græca* (Paris, 1857-1866, 166 vol. in-4), en grec et en latin, des origines à 1473[1]. Elles ne représentent, du reste, que la moindre partie de celles que J.-P. Migne avait en vue : aux termes du prospectus général (aujourd'hui très rare) de l'Imprimerie du Petit-Montrouge, cet établissement devait publier la suite de la Patrologie latine depuis 1216 jusqu'au Concile de Trente sous le titre de *Bibliotheca patristica medii ævi*, en cent volumes[2]; une nouvelle Collection de Conciles, aussi en cent volumes, etc. Mais l'imprimerie fut brûlée en 1868. — Les deux « Patrologies » de Migne ont encore aujourd'hui une grande valeur, commerciale et pratique[3].

Plus récemment, des réimpressions et des rééditions améliorées de monuments de l'ancienne érudition ont été menées à bien par l'initiative privée : réimpressions des *Historiens des Gaules et de la France*, du *Gallia Christiana*, de l'*Histoire littéraire*, des *Acta Sanctorum* (Palmé, Welter); rééditions du P. Anselme et de Du Cange (Didot), de l'*Histoire générale de Languedoc* des Bénédictins (Privat). Des Collections de textes « critiques » ont été, en outre, instaurées par de grandes Maisons dont elles sont, pour ainsi dire, le luxe : la *Bibliothèque grecque* et la *Bibliothèque latine* de Firmin-Didot, qui ont vieilli; la *Collection d'éditions savantes des principaux classiques grecs, latins et étrangers* (Hachette); et surtout *Les grands écrivains de la France* (Hachette), où ont pris place, avec les Œuvres du cardinal de Retz, la célèbre édition, par M. de Boislisle, des Mémoires de Saint-Simon (en cours de publication). Citons encore des Collections mineures, telles que le *Corpus scriptorum christianorum orientalium* (Poussielgue), le *Recueil des inscriptions juridiques grecques* (Leroux), la *Bibliothèque*

1. Une clé bibliographique de la *Patrologia græca*, par D. Scholarios, a été publiée à Athènes; cf, p. 220. — La liste alphabétique des auteurs publiés dans les deux Patrologies de Migne est partout, notamment dans le *Guide to the choice of classical books. New Supplement* (London, 1896) de J.-B. Mayor, p. 120 et suiv.

2. Il n'a été publié que quelques volumes de cette Collection, par l'abbé Hauroy. Cf. la *Patrologia syriaca*, commencée par R. Graffin (chez Didot) « comme Complément des Patrologies grecque et latine de l'abbé Migne ».

3. V. *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, I, p. 98.

*française du moyen âge* (Bouillon), le *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la Géographie depuis le* XIII^e^ *jusqu'à la fin du* XVI^e^ *siècle* (Leroux), la *Collection de contes et de chansons populaires* (Leroux), les *Monumenta Ecclesiæ liturgica* (Picard), la *Collection d'études et de documents sur l'histoire religieuse et littéraire du moyen âge* et le Recueil annexe des *Opuscules de critique historique* (Fischbacher). — Le fait que des ouvrages ou des documents du même genre aient été publiés ou non sous une rubrique commune, en série, n'a, d'ailleurs qu'une importance très secondaire : il y a une *Bibliothèque littéraire de la Renaissance* (Bouillon), mais, fondée en 1898, elle ne compte qu'un volume, tandis que les librairies Didot et Plon, entre autres, ont édité quantité de Mémoires des trois derniers siècles, sans avoir fondé expressément une « Bibliothèque » ou une « Collection » de Mémoires.

II. — Les monographies originales, grâce auxquelles la science fait ses meilleures acquisitions, ont toujours été et sont éditées normalement par la Librairie, à l'exception de celles qui ont la chance de trouver asile dans les Recueils académiques ou dans les « Bibliothèques » d'établissements officiels tels que l'École des Hautes Études, les Écoles d'Athènes et de Rome. Nous ne pouvons que renvoyer, pour cette catégorie capitale d'œuvres, intermédiaires entre les livres pour le public et les instruments de travail à l'usage des érudits, aux énumérations de la *Bibliographie française* de Le Soudier[1].

III. — Il faut signaler à part une dernière espèce d'instruments : les Manuels et les Répertoires destinés à présenter aux gens du métier, étudiants, maîtres et investigateurs libres, l'état de la science sur un ensemble de questions à un moment donné, avec preuves et références. Les travaux de ce genre étaient jadis très rares en France. A l'imitation de l'Allemagne, où l'on en fit dès le XVIII^e^ siècle, et par suite de la renaissance de l'Enseignement supérieur, ils sont aujourd'hui nombreux et se succèdent très vite, comme il convient. Voici les principaux de ceux qui sont présen-

1. L'édition de cette *Bibliographie* qui est citée ci-dessus au § 63 (p. 54) a été remplacée depuis par une 2^e^ éd., « considérablement augmentée » (Paris, 1900, 10 volumes in-8).

tement le plus estimés : *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, publié sous la direction de Ch. Daremberg et E. Saglio (Hachette) ; A. Bouché-Leclercq, *Manuel des institutions romaines* (Hachette) ; P.-F. Girard, *Manuel élémentaire de droit romain* (A. Rousseau) ; E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines* (Leroux) ; *Encyclopédie des sciences religieuses*, publiée sous la direction de F. Lichtenberger (Fischbacher) ; A. Luchaire, *Manuel des institutions françaises. Période des Capétiens directs* (Hachette) ; P. Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France* (L. Larose) ; M. Prou, *Manuel de Paléographie* (A. Picard) ; A. Giry, *Manuel de Diplomatique* (Hachette) ; C. Enlart, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance* (A. Picard) ; Dom F. Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (Letouzey) ; A. Molinier, *Les sources de l'histoire de France* (A. Picard) ; A. Longnon, *Atlas historique de la France* (Hachette).

**388** ***bis.*** — Il s'est créé, à la fin du XIXe siècle, un public non seulement pour la littérature de vulgarisation historique, mais pour les travaux historiques d'un caractère technique. Aucun indice de ce phénomène n'est plus sûr que la multiplication des Revues ou publications périodiques qui sont exclusivement consacrées à des travaux de ce genre et qui, n'étant pas soutenues par l'État ou subventionnées par des associations, sont en vérité des entreprises commerciales.

Les Recueils de Miscellanea, tels que les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou (p. 399), ont rencontré, dès le commencement du siècle, la concurrence de recueils similaires, mais périodiques, comme la *Revue rétrospective* ou *Bibliothèque historique* de J. Taschereau [1].

Ces recueils périodiques se sont surtout multipliés depuis trente

1. *Revue rétrospective*, ou *Bibliothèque historique contenant des mémoires et documents authentiques et originaux, pour servir à l'histoire proprement dite, à la biographie, à l'histoire de la littérature et des arts* (Paris, 1833-1838, 20 vol. in-8). Cf. A. Franklin, *o. c.*, p. 384. — Seconde série, par P. Cottin, avec le sous-titre : *Recueil de pièces intéressantes...*, de 1884 à 1894. — Troisième série, par le même, depuis 1894.

ans ; et il s'en crée encore de nouveaux, pour explorer des sections de plus en plus restreintes du domaine des sciences historiques et philologiques. — Dans la liste classifiée, qui suit, des principales revues d'histoire éditées en France, le titre des publications mortes est précédé d'une croix (†). — Nous distinguerons, comme plus haut, les publications qui s'occupent de l'ensemble, d'une section chronologique ou d'une branche définie de l'histoire générale.

A. — Les revues historiques qui embrassent le domaine entier de l'histoire universelle sont la *Revue des questions historiques* (1866), catholique ; la *Revue historique* (1876) ; la *Revue de synthèse historique* (1900).

B. — Les revues spéciales pour l'ensemble ou des parties de l'histoire ancienne (orientale et classique) sont : la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne* (Nouvelle série, 1877) ; la *Revue sémitique d'épigraphie et d'histoire ancienne* (1893) ; la *Revue égyptologique* (1880) ; la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* (1884).

C. — Une revue s'intéresse exclusivement à l'histoire du moyen âge : *Le Moyen âge* (1888) ; une autre à l'histoire de la Renaissance : *Revue de la Renaissance* (1901).

D. — Ont été fondées pour publier des inventaires, des documents et des commentaires de documents relatifs pour la plupart à l'histoire du moyen âge et à l'histoire moderne : le † *Cabinet historique* (1855-85) ; la † *Revue des documents historiques* (1873-79) ; la *Correspondance historique et archéologique* (1894) ; le *Carnet historique et littéraire* (1898), qui est devenu le *Carnet* (1902) ; la *Revue des bibliothèques* (1891) ; le *Bibliographe moderne* (1897).

E. — Revues spéciales pour l'étude des diverses philologies, autres que les philologies orientales et classiques : *Revue celtique* (1870) ; *Romania* (1872) ; *Revue de philologie française et de littérature* (1887).

Il n'existe qu'une seule Revue spéciale d'histoire étrangère : *Revue hispanique, recueil consacré à l'étude des langues, des littératures et de l'histoire des pays castillans, catalans et portugais* (1894).

F. — Se placent à des points de vue spéciaux :

† *Les Lettres chrétiennes* (1880-82); la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (1898); la *Revue de l'Orient chrétien* (1896);

La *Revue archéologique* (1844); la *Revue numismatique* (1836); la *Gazette numismatique française* (1897); la † *Gazette archéologique* (1875-89); la *Gazette des Beaux-Arts* (1859); la *Revue d'histoire nobiliaire et d'archéologie héraldique* (1882);

La *Nouvelle revue historique de droit français et étranger* (1877);

Le *Spectateur militaire* (1826);

† *Mélusine* (1878-1901), revue de « mythologie, littérature populaire, traditions et usages »;

La *Revue musicale, publication mensuelle d'histoire... musicale* (1902).

G. — L'immense majorité des Revues françaises d'histoire locale sont publiées par des Sociétés (§ 382). Mais quelques-unes le sont dans les mêmes conditions que les précédentes, comme la *Revue du Dauphiné* (1894), la *Revue historique de Provence* (1901), la *Revue d'histoire de Lyon* (1902), etc.[1].

---

**389.** — « Pour achever le tableau du mouvement des études historiques en France, il faudrait maintenant indiquer quels sont les caractères généraux de la science historique dans ce pays, quels sont les domaines les plus explorés, quels sont les plus négligés, quel esprit anime et dirige les historiens dans leurs investigations »[2]. Mais tout ce que l'on peut dire là-dessus qui soit à la fois très général et exact se réduit aux conclusions qui se dégagent d'elles-mêmes des faits exposés dans le présent chapitre. C'est depuis 1870 environ que les sciences historiques et philologiques ont été surtout cultivées en France, conformément aux méthodes que l'Allemagne avait, pendant la période précédente, pratiquées avec succès; et,

1. La plupart de ces Revues d'histoire locale étaient dépouillées, avec les publications similaires des Sociétés savantes, dans le *Répertoire des principales Revues françaises* de D. Jordell (ci-dessus, § 66). Ce Répertoire a malheureusement cessé de paraître en 1902.

2. *G. Monod*, dans la *Revue int. de l'Enseignement*, 1889, II, p. 597.

depuis 1870, le mouvement a toujours été en se régularisant, en s'élargissant, en s'accentuant. Il n'a jamais été plus puissant qu'aujourd'hui (ce qui est dû en partie à la résurrection des Universités), comme l'attestent l'accroissement continu du nombre des Sociétés savantes (non locales) et l'activité de la Librairie. La curiosité scientifique qui, pendant la première partie du siècle, s'était appliquée principalement aux antiquités orientales et à l'antiquité grecque, à l'histoire nationale du moyen âge et à l'histoire locale, s'est étendue dans le temps et dans l'espace. Cependant l'occasion a été manquée de faire de notre pays, le premier des pays latins, le centre des études relatives à l'antiquité romaine ; et l'on commence seulement à suivre chez nous l'exemple de l'Allemagne qui a des travailleurs dans tous les domaines de l'érudition : on a commencé à s'intéresser pratiquement et utilement, en France, à l'histoire d'Italie (surtout grâce à l'École de Rome), d'Espagne et d'Angleterre ; mais, dans quelques spécialités très importantes — la philologie et les antiquités germaniques, par exemple, — la production française est encore presque insignifiante au regard de la production totale.

C'est à des spécialistes qu'il appartiendrait de dresser, pour chaque spécialité, le bilan de la production française et d'en marquer la place dans l'ensemble de la production internationale au XIX^e^ siècle[1]. Ce travail a été fait, pour la période comprise entre 1838 et 1868 environ, dans une série de Rapports officiels[2] ; pour les études grecques jusqu'en 1882[3] ; pour les études byzantines jusqu'en 1899[4] ; pour les études d'archéologie américaine jusqu'à présent[5] ; et, pour

1. L'opuscule général de Ch. Louandre, *Les études historiques depuis la guerre* (Paris, 1877. Extr. de la *Revue des Deux Mondes*) est sans valeur.

2. *Recueil de Rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences en France. Publication faite sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. — Sciences historiques et philologiques* (Paris, 1868, 2 vol. in-8). Rapports sur les études relatives à l'Egypte et à l'Orient, à la langue et à la littérature grecques, aux lettres latines et à l'histoire romaine, à l'histoire du moyen âge, à la langue et à la littérature du moyen âge, à la philologie celtique, à la numismatique gauloise et française.

3. Clavel, *L'hellénisme en France depuis 1840* (Lyon, 1882, in-8).

4. Ch. Diehl, *Les études byzantines en France*, dans la *Revue encyclopédique* du 11 mars 1899.

5. L. Lejeal, dans la *Revue int. de l'Enseignement*, 1905, I, pp. 481-502.

plusieurs parties de l'histoire de France, dans les « revues générales » ou « inventaires du travail historique fait et à faire » que publie, depuis 1900, la *Revue de synthèse historique*[1]. Deux monographies composées à ce point de vue doivent être indiquées à part : *La question biblique chez les catholiques de France au* XIXe *siècle* (2e éd., Paris, 1903), où M. A. Houtin a fait très exactement l'historique de la participation de l'Église et des catholiques de France à l'étude des antiquités judéo-chrétiennes avant et depuis Renan[2]; et *L'état actuel des études d'histoire moderne en France* (Paris, 1902), par MM. P. Caron et Ph. Sagnac[3].

1. Voir notamment : *Littérature française, époque moderne* (G. Lanson, t. Ier [1900]); *L'art du moyen âge en France* (E. Male, t. II); *Histoire politique de la France au* XIVe *et au* XVe *siècles* (Ch. Petit-Dutaillis, t. IV); *France,* XVIe *siècle* (H. Hauser, t. V); *France,* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (H. Sée, t. VI); P. Boissonnade, *Les études relatives à l'histoire économique de la France au moyen âge. Leur état actuel* (Tirage à part, 1903). — La *Revue* a commencé en avril 1903 la publication d'une série de monographies sur l'historique et l'état des études relatives à l'histoire des anciennes provinces de France. La première (t. VI, 2 et 3), par L. Barrau-Dihigo, est consacrée à la Gascogne.

2. Cf. du même auteur, *La controverse de l'apostolicité des églises de France au* XIXe *siècle* (3e éd., Paris, 1903).

3. « Rapport primitivement destiné au Congrès international des sciences historiques qui devait se tenir à Rome en avril 1902 (p. 3) » et qui ne s'est tenu en effet que l'année suivante. — La *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, à laquelle collaborent MM. Caron et Sagnac, a entrepris, de son côté, la publication de « revues générales » qui ont le même caractère que celles de la *Revue de synthèse historique*. Ont paru : *L'histoire économique de la France de* 1683 *à* 1714. *Essai de bibliographie critique* (Ph. Sagnac, t. IV); *L'histoire des arts industriels en France du* XVIe *au* XIXe *siècle* (J.-J. Marquet de Vasselot, t. IV); *Le règne de François Ier. État des travaux et questions à traiter* (V.-L. Bourrilly, t. IV).

# CHAPITRE III

## ALLEMAGNE
## AUTRICHE ET SUISSE ALLEMANDES

**390.** — L'histoire des pays allemands explique que les recherches historiques n'y soient pas officiellement organisées tout à fait comme dans ceux dont l'unité est ancienne, consolidée, et qui n'ont pas adopté le système fédéral. Il n'y a pas, en Allemagne, une administration d'Empire qui ait la haute main sur les archives, les bibliothèques et les musées des divers États de l'Empire. Il n'y a pas à Berlin un « Comité » chargé de diriger et d'exécuter les travaux et les publications historiques et scientifiques dont l'État allemand fait les frais. Chacun des États allemands jouit de l'autonomie en ces matières et dispense ses libéralités suivant la méthode qui lui plaît.

Cependant les Gouvernements impériaux d'Allemagne et d'Autriche et le Gouvernement de la Suisse se sont chargés de quelques entreprises historiques d'intérêt général, et la fraternité des peuples allemands se traduit notamment par le fait que les deux premiers de ces Gouvernements encouragent financièrement l'œuvre célèbre des *Monumenta Germaniæ historica*. — C'est de ces entreprises communes aux deux grandes nations allemandes, ou fédérales, qu'il convient de parler d'abord.

**391.** — L'historique des *Monumenta Germaniæ historica*, depuis 1818 jusqu'à nos jours, a été souvent exposé[1].

Le professeur Dümge, de Karlsruhe, publia en mai 1818 un manifeste « au public savant d'Allemagne », sous ce titre : *Ankündigung*

1. Renseignements bibliographiques dans E. Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode* (3e éd., 1905), p. 238. Voir surtout W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, I, p. 17, et E. Duemmler, dans *Im neuen Reich*, II (1876), p. 201.

*einer Gesammtausgabe der besten Quellenschriftsteller deutscher Geschichten des Mittelalters*. Après avoir passé en revue les tentatives faites depuis Beatus Rhenanus, c'est-à-dire depuis trois siècles, pour réunir les sources historiographiques de l'histoire de l'Allemagne en un seul corps (dix-neuf Recueils, dont huit au XVIe siècle, cinq au XVIIe, six au XVIIIe), Dümge se demande la cause de tant d'échecs. C'est, dit-il (p. II), l'absence de soutiens convenables (*der Mangel höherer, entsprechender Unterstützung*). Nous n'avons jamais eu en Allemagne un cercle savant comme celui de Saint-Maur, dont les membres, délivrés de soucis matériels, en possession de tous les instruments de travail scientifique, et en relations, sous les auspices de la couronne, avec les archives, les bibliothèques et les érudits du royaume et de l'étranger, fussent en outre dispensés par une foule de collaborateurs expérimentés des besognes mécaniques qui dévorent ordinairement le temps et les forces des éditeurs de textes. Dümge exprime son admiration pour l'outillage français, pour le gouvernement français. Les représentants de l'État sont, à son avis, moins éclairés en Allemagne qu'en France : « Es gab und giebt noch jetzt in Deutschland Staatsbeamte, welche Wissenschaft sogar verfolgen und anfeinden von ganzem Herzen! »

Un homme d'État, celui-là même qui contribua si puissamment à restaurer la force de la Prusse après les désastres infligés à ce pays par Napoléon, Charles, baron de Stein, ministre de Frédéric-Guillaume II, prit à son compte la pensée « patriotique » des érudits dont Dümge était l'organe. D'une part, il voulait « faciliter l'étude approfondie de l'histoire allemande et contribuer par là à maintenir chez les Allemands l'amour de la patrie commune » ; d'autre part, il estimait, lui aussi, que « l'aide du Gouvernement était indispensable à cette œuvre trop vaste pour des particuliers[1]. » Grâce à lui fut fondée à Francfort, le 20 janvier 1819, la *Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, à laquelle s'intéressèrent tout de suite de hauts fonctionnaires de plusieurs États allemands. La devise significative de la Société était : « Sanctus amor patriæ dat animum ».

1. Voir la Correspondance de Stein à ce sujet, dans Seeley. *Life of Stein*, III, p. 415 et suiv.

C'est ainsi que Stein, le proto-Bismarck, donna le branle, pour sa part, à cette grande école historique allemande dans laquelle la politique des Hohenzollern a toujours trouvé, par la suite, le plus solide appui.

La *Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* rencontra d'abord deux sortes d'obstacles. En premier lieu, l'hostilité que suscitait dans certains milieux politiques son caractère pangermanique : au début, l'Autriche interdit à ses ressortissants de s'associer à cette œuvre « révolutionnaire ». En second lieu les difficultés qui tenaient à la nature des choses et auxquelles s'étaient heurtés les auteurs de tous les Recueils antérieurs du même genre : les premiers volumes de l'*Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, l'organe périodique qui fut fondé dès 1820 pour publier les travaux préparatoires de l'entreprise, sont pleins de projets et de dissertations sur le plan et la procédure à adopter. — Mais la méfiance des politiciens s'atténua bientôt : aux premiers États allemands qui avaient donné d'abord des témoignages de bienveillance, la Prusse et Bade, se joignirent successivement la Bavière (1821) et même l'Autriche (1854). La Société reçoit maintenant des subventions du Reichstag de l'Empire allemand et du Reichsrath autrichien. — Les difficultés qui tiennent à la nature des choses ont longtemps causé plus d'embarras.

Le but de la Collection, tel qu'il est exposé dans le manifeste de Dümge, était de « mettre à la disposition des historiens toutes les sources historiographiques de l'histoire d'Allemagne au moyen âge, dans des éditions correctes, qui annulassent les précédentes, en distinguant dans chaque ouvrage les parties originales et ce qui provient de sources antérieures ». La Collection devait comprendre « non seulement les historiographes proprement dits, mais encore des Biographies et les Recueils de lettres les plus considérables (Wibald de Corvey, Pierre des Vignes). » Des chroniques locales ou étrangères on ne devait publier que des extraits : ce qui en était relatif à l'histoire générale de l'Allemagne. Le tout, en 20 volumes gr. in-4.

C'est seulement en 1824 que le plan de la Collection fut définitivement arrêté. L'homme qui réussit à l'imposer fut un des premiers collaborateurs de l'œuvre, G.-H. Pertz, hanovrien, élève de Heeren,

que la confiance de Stein, autant que sa supériorité personnelle, avait mis bientôt hors de pair. Les *Monumenta Germaniæ historica* seraient répartis en cinq sections, et suivant l'ordre chronologique à l'intérieur de chaque section : I. Geschichtsschreiber (*Scriptores*); II. Gesetze (*Leges*), avec les livres de droit allemands tels que le Sachsenspiegel et le Schwabenspiegel, et les « Rechte der städtischen Oberhöfe »; III. Urkunden (*Diplomata regum et imperatorum romanorum*); IV. Briefe (*Epistolæ*); V. Alterthümer (*Antiquitates*), c'est-à-dire documents divers, tels que des *Libri Traditionum*, des Nécrologes et des poèmes plus ou moins intéressants pour l'histoire.

Le premier volume (in-fol.) parut en 1826; il appartient à la section I et contient les Annales carolingiennes, documents dont la critique présente (et surtout présentait alors) des difficultés exceptionnelles. Le Rapport soumis à la Société à la fin de l'année 1830[1] constate l'achèvement de deux volumes des *Scriptores*. Il ajoute (p. 5) : « Le reste suivra à bref délai. Toute la seconde Section, depuis les anciennes lois des peuples germaniques jusqu'aux Stadtrechte du XIVe siècle, sera imprimée, selon toute vraisemblance, d'ici à deux ou trois ans. On a recueilli les matériaux de plusieurs volumes pour la Section IV. Le Dr Böhmer travaille à la Section III. Et le t. Ier des *Antiquitates* a été mis sur le chantier l'année dernière... » En résumé, « il faut encore cinq mille thalers par an, pendant dix ans au moins, pour assurer la terminaison de l'ouvrage » (p. 23).

Ces espérances et ces promesses de 1830 étaient beaucoup trop optimistes, comme l'événement l'a montré. Quarante ans plus tard, G. H. Pertz exerçait encore sur l'entreprise un pouvoir autocratique; mais deux Sections seulement étaient commencées : il y avait 21 volumes de *Scriptores* et 4 vol. de *Leges*; on en était à peine à imprimer un premier (et très médiocre) volume de *Diplomata*[2]. Pendant

1. *Bericht der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde über den Stand ihrer Arbeiten am Schlusse des Jahres* 1830. S. l. n. d. — La Chronique annuelle des travaux de la Société se trouve dans sa publication périodique précitée, l'*Archiv der Gesellschaft* ... Depuis 1876, un Rapport annuel est présenté aussi par le président de la Centraldirektion à l'Académie des Sciences de Berlin et inséré dans ses *Sitzungsberichte*.

2. En outre, la Collection de l'*Archiv*, publiée sans périodicité régulière, se composait de 12 volumes (1874.)

ce laps de temps, les libéralités publiques n'avaient fait qu'augmenter, mais le chef avait vieilli; deux des meilleurs ouvriers de la première heure, J. F. Böhmer et Ph. Jaffé, s'étaient séparés de la Société pour publier à part, l'un ses *Regesta chronologico-diplomatica Karolorum, regum atque imperatorum romanorum* [de 752 à 1347] (Frankfurt a. M., 1831-39)[1] et ses *Fontes rerum germanicarum* (Stuttgart, 1843-1868, 4 vol. in-8), l'autre ses *Regesta pontificum romanorum a condita Ecclesia ad annum* 1198 (Berlin, 1851)[2] et sa *Bibliotheca rerum germanicarum* (Berolini, 1864-1873, 6 vol. in-8); le personnel des collaborateurs avait été renouvelé plusieurs fois, trop souvent; et il était devenu évident que la direction effective des travaux de la Société constituait une charge excessive pour un seul. Après la guerre, le nouvel Empire allemand ayant adopté l'œuvre languissante, prit les mesures nécessaires pour en augmenter la vitalité. Pertz († 1876) se retira. Le dernier représentant de la première génération de ses collaborateurs[3], qui avait contribué pendant longtemps, plus que personne, à l'honorable continuation de la Section des *Scriptores*, l'illustre G. Waitz, le remplaça. En même temps (janvier 1875), la Société reçut de nouveaux Statuts. C'est par le texte de ces Statuts que commence le tome I^er^ (1876) de la seconde série de sa publication périodique, désormais annuelle et désignée sous le nom de *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*[4].

La conduite de l'entreprise est confiée depuis 1875 à un Conseil de Direction où siègent un certain nombre de membres de l'Académie des Sciences de Berlin (§ 396) et dont le président a été, depuis

1. J. J. Böhmer a repris plus tard, lui-même, la période 1198-1313 : *Regesta Imperii*... (Stuttgart, 1844-49). — Une 2^e^ édition des *Regesta* de Böhmer est en cours de publication depuis 1881 chez Wagner, à Innsbruck, par les soins de E. Mühlbacher (751-918), E. von Ottenthal (919-1024), J. Ficker (1198-1272), O. Redlich (1273-1313), A. Huber (1347-1378).

2. Les *Regesta* de Jaffé ont été aussi réédités et continués (ci-dessus, p. 87.)

3. Un des premiers travaux de G. Waitz avait été un compte rendu critique très étendu des tomes I et II des *Scriptores* dans les *Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik*, 1837, p. 694-731.

4. Voir B. Malfatti, *Dei* Monumenta Germaniæ historica *a proposito del loro nuovo ordinamento* (Firenze, 1877).

la mort de Waitz (1888), E. Dümmler († 1905). Cinq sections, comme par le passé; mais chacune est placée maintenant sous l'autorité d'un directeur responsable et comporte des sous-sections, à chacune desquelles est attaché un personnel spécial[1]. L'in-4, format élégant et commode, a été substitué à l'encombrant in-folio, si ce n'est pour la continuation de l'ancienne ou première série des *Scriptores*[2]. Enfin il a été décidé de refaire tout ce qui, dans les publications de la Société parues entre 1826 et 1875, serait considéré comme insuffisant[3]. — Le travail exécuté depuis vingt-sept ans, dans ces conditions et d'après ce programme, l'a été avec une rapidité et une régularité extraordinaires.

Une sous-section des SCRIPTORES, qui est en vérité une section complémentaire, celle des *Auctores antiquissimi*, est entièrement terminée depuis 1899. — Plusieurs autres sous-sections des SCRIPTORES (2e série, in-4) ont été mises en train ; *Scriptores rerum langobardicarum et italicarum*, *Scriptores rerum merovingicarum*, *Deutsche Chroniken* (*Scriptores qui vernacula lingua usi sunt*), *Libelli de lite imperatorum et pontificum sæculis XI et XII conscripti*. — Cinq sous-sections des LEGES sont plus ou moins avancées : *Leges nationum germanicarum*, *Capitularia regum Francorum*, *Concilia* (I, *Concilia ævi merovingici*), *Constitutiones et acta publica imperatorum et regum* (inde ab anno DCCCCXI), *Formulæ merovingici et karolini ævi*. — On a commencé la publication des DIPLOMATA REGUM ET IMPERATORUM GERMANIÆ à partir de

1. G. Waitz se réserva la direction personnelle des *Scriptores* et (provisoirement) celle des *Leges*. Mais il abandonna à Th. Mommsen la direction d'une sous-section des *Scriptores*, celle des *Auctores antiquissimi*, que l'on peut considérer comme formant, à elle seule, une sixième section.

2. Le t. XXVI de la première série des *Scriptores* (in-fol.), qui contient des extraits « Ex rerum francogallicarum scriptoribus », est de 1882; le t. XXIX de 1892.

3. L'organisation matérielle et les ressources financières de l'entreprise sont décrites en détail dans une lettre de M. Dümmler à M. J. Franklin Jameson (Jameson, *The expenditures of foreign Governments in behalf of history* [Washington, 1892], p. 48). La Société emploie des collaborateurs attitrés qui n'ont pas d'autres fonctions et des collaborateurs occasionnels. Les éditeurs de la Société (Hahn à Hanovre et Weidmann à Berlin) se chargent des frais d'impression.

Conrad Ier. — La section des EPISTOLÆ comprend déjà, outre le recueil des lettres du pape Grégoire Ier, des *Epistolæ merovingici et karolini ævi* et des *Epistolæ sæculi XIII e regestis pontificum romanorum selectæ*; et celle des ANTIQUITATES, entre autres choses, les amorces de deux grands Recueils : *Poetæ latini medii ævi* (t. I-III, *Poetæ latini ævi carolini*), *Necrologia Germaniæ*. — Il existe un excellent Index général des publications de la Société des *Monumenta* jusqu'à la date de 1890 par O. Holder-Egger et K. Zeumer, *Indices eorum quæ Monumentorum Germaniæ historicorum tomis hucusque editis continentur* (Berolini, 1890, in-4).

Deux publications accessoires de la Société des *Monumenta Germaniæ historica* datent du principat de Pertz : 1° les *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum ex « Monumentis Germaniæ historicis » recusi*, dont les premiers volumes ne contiennent que des réimpressions d'éditions parues dans les *Scriptores*, sans appareil critique, mais où l'on a inséré depuis des éditions et des textes nouveaux avec l'appareil ordinaire; 2° *Die Geschichtsschreiber der deutschen Vorzeit in deutscher Bearbeitung* (depuis 1849). En principe, l'utilité des traductions de textes du moyen âge est certaine, même pour les érudits, que la nécessité de traduire force à préciser le sens des passages douteux, mais M. Wattenbach, qui fut chargé en 1878 de diriger cette partie de l'entreprise, en a jugé sévèrement l'exécution[1] et elle n'est pas poursuivie avec ardeur.

Deux traits principaux, a dit M. Wattenbach, caractérisent les grandes publications de la Société des *Monumenta* : les textes du moyen âge y sont établis avec le même degré de perfection que les textes de l'antiquité classique l'ont été depuis Lachmann; et on a critiqué les textes publiés avec le plus grand soin au point de vue de leur provenance et de leur sincérité[2]. Le fait est que presque toutes les éditions des *Monumenta*, préparées par une élite de travailleurs dont l'information et l'habileté technique ne laissent rien à désirer, sont très bonnes. Les critiques dont l'entreprise a été l'objet

1. W. Wattenbach, *o. c.*, p. 28.

2. Les passages empruntés par les chroniqueurs à des sources antérieures sont distingués des passages originaux (ou dont la source est inconnue) par un artifice typographique (*durch Petitdruck*) à partir du tome IV des *Scriptores* in-folio.

depuis la réforme de 1875 sont d'un autre ordre[1]. — Elles portent sur le plan. – Le but que les fondateurs de la Société croyaient si proche (offrir toutes les sources de l'histoire nationale de 500 à 1500) est aujourd'hui reculé dans un lointain indéfini. Il est même plus que probable qu'on ne l'atteindra jamais. Pour deux raisons : parce que la Société a dû renoncer à comprendre dans sa Collection des textes très importants qui lui appartenaient en principe; parce qu'elle est continuellement tentée d'y insérer des textes qui n'auraient pas dû lui appartenir. — Les observations faites par Th. Mommsen lors de l'achèvement de la Section (surajoutée au plan primitif) des *Auctores antiquissimi*, qu'il a si brillamment dirigée[2], valent pour la Collection tout entière. On a renoncé à faire figurer dans la Section des *Auctores antiquissimi* tous les anciens auteurs dont les œuvres sont utiles pour la connaissance de la Germanie primitive : ceux dont il existait déjà des éditions satisfaisantes (et c'était le cas des principaux, Tacite, Ammien-Marcellin) ont été exclus; on s'est attaché, au contraire, à réunir les petits textes annalistiques, rares et difficiles, « dont l'élaboration aurait été presque impossible sans les ressources d'une institution comme la nôtre ». En revanche, les chroniques publiées (Salvien, Symmaque, etc.) l'ont été *in extenso*, même lorsqu'elles n'intéressaient qu'incidemment et indirectement l'histoire de la Germanie : « Le système des extraits, étant une marque d'indigence, ne convient pas à des entreprises comme la nôtre ». — De même, il était inévitable que la Société abandonnât la publication des documents allemands de l'histoire allemande au moyen âge dont d'autres corps savants, comme la Commission historique de l'Académie de Munich, se sont emparés (*Chroniken der deutschen Städte*, *Deutsche Reichstagsakten*, etc.), tandis que l'insuffisance des Collections étrangères, analogues à la sienne, l'obligeait, pour ainsi dire, à s'occuper des écrits non allemands du moyen âge, en nombre énorme, qui touchent par un côté à l'histoire nationale : de là, ces *Scriptores rerum langobardicarum et itali-*

1. Voir notamment O. Holder-Egger, *Die* Monumenta Germaniæ *und ihr neuester Kritiker* (Hannover, 1888).

2. *Sitzungsberichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1898, I, p. 288.

*carum*, ces *Scriptores rerum merovingicarum*, ces éditions de Grégoire Ier et de Grégoire de Tours, etc[1]. Ici, le danger de se perdre dans une mer sans limites (« die Uferlosigkeit unserer Sammlungen ») est si manifeste que les éditeurs des *Scriptores* in-folio se sont résignés à la méthode des extraits[2] et que M. Mommsen lui-même a reculé devant l'idée de joindre les chroniques byzantines où il est question des Germains (dont le texte est pourtant si peu sûr encore) aux chroniques contemporaines du même genre, italiques et gallo-romaines, qu'il a groupées sous le titre d'*Auctores antiquissimi*. — Bref, les *Monumenta* seront toujours, dans leur ensemble, un monument dissymétrique, à la fois incomplet et surabondant; mais quoi? l'essentiel est que la Société demeure une des usines d'éditions savantes les mieux montées du monde, sa Collection dût-elle dégénérer en une série, indéfiniment extensible, de sous-Collections indépendantes, dont quelques-unes auraient autant ou plus d'importance pour l'histoire d'autres pays que pour celle de l'Allemagne.

**392.** — L'étude du *Limes* qui sépara le monde germanique du monde romain intéresse directement la plupart des grands États d'Allemagne. En 1892, une Commission où ces États et les principales Académies de langue allemande étaient représentés, a élaboré un plan de recherches sur le *Limes*. Le *Limesblatt*, *Mitteilungen der Streckenkommissare bei der Reichslimes Kommission* paraît à Trèves (Lintz) depuis le 15 décembre 1892. Comptes rendus périodiques des travaux que la Commission dirige dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin.

**393.** — L'*Istituto di correspondenza archeologica* du Capitole, fondé à Rome en 1829 par le prince royal de Prusse et le duc Albert

1. On sait que la Société des *Monumenta* aurait entrepris de publier le Corps des Diplômes des Empereurs carolingiens de France si A. Giry, puis l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, ne s'en étaient pas chargés. V. *Neues Archiv*, XX (1895), p. 7; et ci-dessus, p. 377.

2. Il est à remarquer que, pour publier correctement les extraits de chroniques étrangères relatifs à l'Allemagne, les éditeurs des *Scriptores* in-folio se sont généralement astreints à faire les travaux nécessaires pour l'édition critique de l'ensemble de ces chroniques. Il y a quelques chroniques françaises qui n'ont été nulle part l'objet de recherches aussi approfondies qu'au t. XXVI (« Ex rerum francogallicarum scriptoribus ») des *Scriptores rerum germanicarum*.

de Luynes pour servir de centre d'informations aux érudits voués à l'archéologie et à la philologie classiques, d'abord international, puis prussien, est devenu un établissement de l'Empire allemand le 18 mai 1874 et a été pourvu la même année d'une succursale à Athènes (*Athenische Abtheilung des k. deutschen archäologischen Instituts*). L'Institut du Capitole et sa branche athénienne sont administrés par une Commission rattachée au service des Affaires étrangères de l'Empire allemand [1]. Ses principales publications vivantes [2] sont, avec les *Mitteilungen des k. d. archäologischen Instituts* (depuis 1876 pour la Section athénienne), le Recueil des *Antike Denkmäler* et le *Jahrbuch des k. d. arch. Instituts* (depuis 1886). — Depuis 1902 siège à Francfort-sur-le-Main une « Römisch-germanische Kommission des k. d. arch. Instituts ». — Comptes rendus périodiques des travaux de l'Institut dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin.

D'autre part, il a été fondé en 1897 à Florence un *Kunsthistorisches Institut*, « pour coopérer aux progrès de l'histoire de l'art », qui reçoit une subvention du Gouvernement impérial allemand et publie un *Jahresbericht*.

**394.** — Les principaux États allemands ont, en outre, leurs entreprises particulières.

I. Prusse. L'Administration des Archives de Prusse n'a pas institué de Collection d'inventaires officielle et uniforme des dépôts qu'elle régit; mais elle procure et soutient (*veranlasst und unterstützt*) depuis 1878 une Collection intitulée : *Publicationen aus den k. preussischen Staatsarchiven* [3] qui se compose aujourd'hui

1. A. Michaelis, *Geschichte des k. deutschen archäologischen Instituts*, 1829-1879 (Berlin, 1879). Cf. *Preussische Jahrbücher*, LXIII, p. 21; A. Geffroy, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1879, 15 janvier 1883; et *Journal of hellenic studies*, X (1889), p. 190.

2. Bibliographie des publications qui ne sont plus continuées (*Monumenti inediti*, *Annali*, *Archæologische Zeitung*, etc.) dans le livre précité de Michaelis.

3. Étude sur les cinquante premiers volumes des *Publicationen* dans *Political Science Quarterly*, sept. 1893. Voir surtout l'historique de la Collection, par R. Koser, dans le fasc. 1er des *Mitteilungen der k. preussischen Archivverwaltung* (Leipzig, 1901).

(1903) de 77 volumes, et qui contient surtout des documents et des travaux relatifs à l'histoire intérieure et extérieure de la Prusse dans les temps modernes (Mémoires, Correspondances diplomatiques et privées). On y trouve aussi quelques cartulaires ou recueils factices (*Urkundenbücher*) de documents du moyen âge : *Hessisches Urkundenbuch, Urkundenbuch des Hochstifts Halberstadt und seiner Bischöfe*[1], et une série d'*Ältere Universitäts-Matrikeln*. L'ensemble correspond sensiblement à ce qu'est, en France, la Collection de Documents inédits, proportions gardées[2].

Le Gouvernement prussien a institué une Collection de catalogues des manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques de Prusse : *Verzeichniss der Handschriften im preussischen Staate*. Le t. I est de 1893; mais, en dix ans, il n'a été publié que 5 vol., consacrés au seul dépôt de Göttingue.

Il paraît à Berlin, depuis 1880, un *Jahrbuch der k. preussischen Kunstsammlungen*. Mais il n'existe en Prusse rien qui corresponde à notre *Inventaire des richesses d'art de la France* ou à notre Collection de *Répertoires archéologiques*. Cependant, presque toutes les provinces de la Monarchie ont leur Inventaire ou leur Répertoire de ce genre en cours d'exécution par les soins des Assemblées provinciales, des « Commissions historiques » ou des Sociétés savantes locales : *Die Bau- und Kunst- Denkmäler der Provinz Ost-Preussen* (Ost-preussischer Provinzial Landtag); *Die Baudenkmäler der Provinz Pommern* (Gesellschaft für Pommersche Geschichte und Alterthumskunde); *Verzeichnis der Kunstdenkmäler der Provinz Schlesien* (in amtl. Auftrage); *Die Bau- und Kunstdenkmäler von Westfalen* (Provinzial-Verband der Provinz Westfalen); etc. Voir l'état de ces publications en 1896 au tome II (« Kunst-Topographie ») du

1. Cf. le *Pommersches Urkundenbuch*, p. p. les Archives royales de Stettin depuis 1868.

2. En outre, les Archives de la Guerre sont utilisées par le grand État-Major (Kriegsgeschichtliche Abtheilung) pour ses publications historiques : *Die Kriege Friedrichs des Grossen, Urkundliche Beiträge und Forschungen zur Geschichte des preussischen Heeres*, etc. Voir le catalogue de la K. Hofbuchhandlung E. S. Mittler à Berlin, et le *Militär-Wochenblatt* pour les publications nouvelles ou en préparation.

*Katalog der Bibliotek des Reichstages*, et l'indication de ce qui a paru depuis dans le *Korrespondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts- und Alterthumsvereine*.

Les « Commissions historiques », qui collaborent ainsi avec les Sociétés savantes locales (§ 402) à l'inventaire archéologique du pays, sont des Commissions officielles, subventionnées par les Landes-, Provinzial- ou Kreisregierungen, qui ont été établies assez récemment dans quelques provinces pour travailler à l'exploration et à la description des dépôts de documents, à la publication des monuments locaux et à la fabrication d'instruments de travail, notamment d'instruments bibliographiques, à l'usage des érudits. Elles se composent : 1° de délégués des Regierungen; 2° d' « historiens éminents » du pays; 3° de représentants des Sociétés historiques locales; 4° éventuellement, de donateurs. De pareilles « Commissions » fonctionnent dans les provinces de Saxe[1], de Nassau[2], de Westphalie, etc.

La Prusse, en tant qu'État, entretient enfin une « station » historique permanente à l'étranger depuis que le ministre de l'Instruction publique v. Gossler s'est décidé à établir à Rome, au Palais Giustiniani, un « Institut historique prussien », qui, aux termes de son Statut (8 avril 1888), est destiné à faire des recherches scientifiques sur l'histoire de l'Allemagne dans les archives du Vatican et dans les autres archives et bibliothèques d'Italie. C'est une imitation déclarée de l'Institut autrichien dont il sera question tout à l'heure. — Le

1. Non seulement la C. historique de la province de Saxe s'est chargée de l'inventaire archéologique local (*Beschreibende Darstellung der älteren Bau- und Kunstdenkmäler der Provinz Sachsen*... Halle a. S., depuis 1879); mais c'est elle qui a publié l'ouvrage de W. Schultze, *Die Geschichtsquellen der Provinz Sachsen im Mittelalter und in der Reformationszeit* (Halle, 1893) et qui continue depuis 1878 la Collection *Geschichtsquellen der Provinz Sachsen and angrenzender Gebiete*, commencée en 1870 par la Fédération des Sociétés historiques de la province.

2. La Commission historique de la province de Hesse-Nassau, qui s'est réunie pour la première fois en juin 1898, a décidé, dès ses premières séances, de publier un *Nassauisches Urkundenbuch*, une *Nassovia sacra*, une *Nassauische Bibliographie*, les *Nassau-Oranische Korrespondenzen*, un inventaire des dépôts d'archives de la province, un Répertoire archéologique de la province.

*K. preussisches Historisches Institut* s'est attaqué d'abord au fonds des Nonciatures du Vatican, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, dont il s'est réservé, d'accord avec les autres Instituts historiques allemands de Rome (pp. 421 et 444), trois morceaux : 1533-59, 1572-85, et le XVII^e^ siècle à partir de 1628; 12 volumes de ces trois séries ont paru jusqu'ici. Il a entrepris simultanément un Catalogue des actes pontificaux du XIV^e^ et du XV^e^ siècle relatifs à l'Allemagne, *Repertorium germanicum. Regesten aus den päpstlichen Archiven zur Geschichte des deutschen Reiches und seiner Territorien im XIV und XV Jahrhundert*, dont le t. I^er^ (Eugène IV) a paru en 1897. Il a depuis 1898 un organe périodique : *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*. — Comptes rendus réguliers des travaux de l'*Historisches Institut* dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin. Voir W. Friedensburg, *Das k. preussische Historische Institut in Rom, 1888-1901* (Berlin, 1903, in-4), et le Supplément de l'*Allgemeine Zeitung*, 1901, n° 77.

II. Autres États de l'Empire allemand. — Ces États s'attachent presque tous à faire connaître le contenu de leurs dépôts de documents, mais en laissant, d'ordinaire, ce soin à la Direction de chaque dépôt, sans imposer de règles uniformes soit pour la rédaction des inventaires, qui ne forment pas collection, soit même pour l'emploi des crédits destinés aux publications (inventaires, éditions, revues). C'est ainsi que le « Bayerisches allgemeines Reichsarchiv » de Munich publie depuis 1890 une Revue générale d'archivistique, l'*Archivalische Zeitschrift* (fondée en 1876 par Fr. v. Löher) et que la Direction du Musée national de Nuremberg alimente une publication périodique : *Anzeiger des Germanischen Nationalmuseums in Nürnberg*, qui fait suite, depuis 1884, à l'*Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit. Organ des Germanischen Museums* (1853).

La plupart des États allemands ont un Répertoire archéologique local, exécuté dans les mêmes conditions que les Répertoires similaires des provinces prussiennes.

Ils encouragent aussi la publication de documents, de travaux sur les sources et de répertoires bibliographiques, soit par des subventions directes, soit par l'intermédiaire de « Commissions histori-

ques » à la prussienne. Ainsi procèdent, entre autres, le Würtemberg[1], le Royaume de Saxe[2] et le Grand-Duché de Bade[3].

III. Autriche. — Le Gouvernement autrichien s'est fort occupé en ces derniers temps, grâce surtout à l'initiative de M. J. A. v. Helfert[4], de centraliser les Services de la Conservation des Monuments historiques de toute espèce. Une K. k. Central-Commission für Erforschung und Erhaltung der Kunst- und historischen Denkmale, instituée à cet effet dès 1853, réorganisée en 1899, publie, depuis 1903, des *Mittheilungen* et un *Jahrbuch*[5].

1. C'est sous les auspices de la Württembergische Kommission für Landesgeschichte que W. v. Heyd a donné sa *Bibliographie der württembergischen Geschichte* (§ 175). Cette Commission publie en outre, depuis 1892, les *Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte*, fondés en 1878, de concert avec le Verein für Kunst und Altertum in Ulm und Oberschwaben, le Württ. Altertumsverein, l'Hist. Verein für das württ. Franken et le Sülchgauer Altertumsverein.

2. La Generaldirektion der k. Sammlungen für Kunst und Wissenschaft, de Dresde, qui a fait paraître directement le grand Recueil d'O. Posse et H. Ermisch (*Codex diplomaticus Saxoniæ regiæ, im Auftrage der k. sächsischen Staatsregierung*. Leipzig, 1889-1902, 17 vol. in-4), a décidé récemment, d'accord avec la K. Sächsische Commission für Geschichte, de publier une Bibliographie générale de l'histoire de Saxe jusqu'à 1900 sur le modèle de la *Bibliographie der württembergischen Geschichte* de W. v. Heyd.

3. La Badische Historische Commission (Carlsruhe) publie depuis 1883 des *Mitteilungen* qui contiennent, entre autres choses, une série d'inventaires des archives du pays, et, depuis 1886, la très importante *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins* qui paraissait auparavant (depuis 1850) par les soins du Landesarchiv de Carlsruhe. La liste suivante des rapports présentés sur ses entreprises à l'une des dernières sessions de la Commission donnera une idée des travaux qu'elle a mis, en ces derniers temps, sur le chantier : Regestes pour l'histoire des évêques de Constance ; Regestes pour l'histoire des margraves de Bade et de Hochberg ; Regestes pour l'histoire des comtes palatins du Rhin ; *Oberrheinische Stadtrechte* ; Correspondance politique du prince K. Fr. de Bade ; Correspondance du prince abbé Martin Gerbert ; *Topographisches Wörterbuch des Grossherzogthums Baden* (achevé) ; *Wirtschaftgeschichte des Schwarzwaldes* ; *Oberbadisches Geschlechterbuch*. Et ce n'est pas tout. — Voir, sur la « Commission » de Bade et les autres organes de l'érudition locale dans le Grand-Duché l'excellent opuscule de K. Brunner, *Die Pflege der Heimatgeschichte in Baden* (1901).

4. Voir une étude générale de M. von Helfert, pour servir d'introduction aux réformes récemment apportées à l'organisation autrichienne : *Denkmalpflege, öffentliche Obsorge für Gegenstände der Kunst und des Altertums nach dem neuesten Stande der Gesetzgebung in den verschiedenen Kulturstaaten* (Wien, 1897). Cf., du même auteur, *Staatliches Archivwesen* (Wien, 1895, in-8).

5. Avertissement du tome Ier de la 3e série des *Mittheilungen* (janvier 1902) :

Une autre Commission (« Commission für Herausgabe von Akten und Korrespondenzen zur neueren Geschichte Œsterreichs ») a été créée presque simultanément « pour élaborer les documents historiques qui se trouvent dans les dépôts privés et publics », sous l'autorité de l'*Institut für œsterreichische Geschichtsforschung* (§ 405)[1]. Elle doit s'occuper d'abord de l'exploration des archives privées. Des projets lui ont été soumis pour la publication d'un Recueil de « Fœdera » autrichiens depuis 1526, de la Correspondance des Empereurs Ferdinand Ier et Charles-Quint, etc.

Il existe dans quelques provinces autrichiennes des « Commissions » locales, comme en Prusse, en Würtemberg et en Saxe. La « Landeskommission für Steiermark » est une des plus actives; comptes rendus de ses travaux dans le *Korrespondenzblatt* et dans les *Mittheilungen des Instituts für œsterr. Geschichtsforschung.*

L'*Istituto austriaco di studi storici* a été établi à Rome dès 1880 sous l'autorité de l'Académie des Sciences de Vienne. Les travaux de ses membres alimentent en grande partie les *Mittheilungen des Instituts für œsterr. Geschichtsforschung.* Dans le partage intervenu entre les Instituts allemands de Rome pour la publication des *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, les documents de 1559 à 1572 lui ont été attribués (t. Ier, 1897).

IV. Suisse. — Le Gouvernement fédéral avait fait préparer par

« Die k. k. Central-Commission hat den Beschluss gefasst, an Stelle ihrer vierteljährlich erscheinenden « Mittheilungen zweiter Folge » zwei Publicationen zu setzen : monatlich erscheinende « Mittheilungen dritter Folge » und am Ende jedes Jahres (von 1903 ab) ein Jahrbuch. Das Format beider Publicationen wird das gleiche sein, und dasselbe Register soll beide umfassen. Die Monatsblätter werden die Normalien und Personalien publiciren, Sitzungsreferate erstatten, über die Vermehrung der Bibliothek und des Archivs der Central-Commission berichten und kleine Mittheilungen, wie sie bisher in der Rubrik « Notizen » gebracht worden sind, anschlieszen. Diese kleinen Mittheilungen sollen nicht blosz Original-Berichte über neue Funde bringen, sondern auch über die gesammte Thätigkeit des Sammelns und Erforschens der kunsthistorischen und geschichtlichen Denkmale Österreichs auf dem Laufenden erhalten. Für das Jahrbuch sind grözere wissenschaftliche Abhandlungen und Mittheilungen, ferner eine systematisch geordnete Uebersicht der wissenschaftlichen Bewegungen und Ergebnisse auf dem Arbeitsgebiete der Central-Commission in Aussicht genommen. »

1. *Mittheil. des Instituts für œsterr. Geschichtsforschung*, XXII (1901), p. 187.

J. E. Kopp une *Amtliche Sammlung der älteren eidgenössischen Abschiede mit den Ewigen Bunden, den Friedbriefen und anderen Hauptverträgen als Beilagen*, dont le 1er volume (1291-1420) parut en 1859; les événements de 1848 interrompirent le travail. La Collection a été reprise de fond en comble en 1852, grâce à l'influence du Bundesrat St. Franscini, sous la direction de G. Meyer von Knonau. Le t. Ier de ce nouveau Recueil, paru en 1874, contient les pièces de 1254 à 1420; le t. VIII (1856), de 1778 à 1798. Voir, sur cet ouvrage et ses continuations, G. Meyer v. Knonau, *Die Veranstaltungen für die Geschichtsforschung in der Schweiz*, dans la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 1886, p. 142 (Bethätigung der Bundesbehörden)[1]; cf. le même, dans P. Seippel, *Die Schweiz im neunzehnten Jahrhundert*, t. II (Bern-Lausanne, 1900), p. 281.

Les Gouvernements des Cantons ne se désintéressent pas non plus des études historiques. C'est ainsi que la grande Collection *Les sources du droit suisse* (*Sammlung schweizerischer Rechtsquellen*) est publiée par le Schweizer. Juristenverein « mit Unterstützung des Bundes u. der Kantone », et que les *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle* de J. Trouillot (Porrentruy, 1852-67, 5 vol. in-8) ont été « recueillis et publiés par ordre du Conseil Exécutif de la République de Berne ».

---

**395.** — « Die Akademie ist nicht zur Parade da » (l'Académie n'est pas ici pour la parade). Ce mot de Frédéric le Grand, protecteur de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Berlin, a été de plus en plus la devise véritable, à mesure que le XIXe siècle s'est écoulé, non seulement de cette Académie, mais de toutes les grandes

1. Les documents relatifs à l'histoire de la Confédération dans les dépôts d'archives à l'étranger ont été l'objet d'investigations : c'est « par ordre du Haut Conseil Fédéral Suisse » que M. E. Rott a publié son *Inventaire-sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse conservés dans les archives et les bibliothèques de Paris* (Berne-Genève, 1882-1894, 5 vol. gr. in-8); cf. *Revue historique*, LXXXIII (1903), p. 447.

Académies allemandes — Vienne, Munich, Gœttingue, Leipzig — dont il est très instructif de considérer et de comparer l'activité.

**396.** — L'histoire de l'Académie de Berlin au XIX^e^ siècle a été écrite, à l'occasion de son second centenaire, par M. Ad. Harnack avec une vigueur exceptionnelle dans ce genre de travaux[1]. On trouve dans cet ouvrage l'historique de la première réorganisation de l'Académie par le ministre Hertzberg à la fin du règne de Frédéric II, celle de sa réorganisation définitive par les Humboldt et Niebuhr (1797-1812). On y voit comment Hertzberg se proposa de transformer l'Académie à la française et francisée du XVIII^e^ siècle, conformément à la pensée de Herder, en un « Institut patriotique allemand » (*ein patriotisches Institut für Allgemeingeist Deutschlands*); comment, jusqu'à la réorganisation définitive, la grande affaire de l'Académie continua d'être le jugement de concours et la distribution de prix académiques; enfin comment, à partir de 1812, elle s'est employée successivement aux entreprises scientifiques qui font sa gloire. « L'Académie réorganisée reconnut désormais sa principale raison d'être et son devoir essentiel dans l'exécution de ces grandes entreprises scientifiques qui dépassent les forces des individus. Niebuhr et Schleiermacher, Savigny et Bœckh conçurent et imposèrent cette pensée. Mais ce n'était pas tout de la concevoir. Jusqu'au milieu du siècle, on a tâtonné, avant de se rendre un compte exact du temps, des moyens et de l'organisation que réclame la mise en pratique. C'est seulement sous Frédéric-Guillaume IV († 1859) que l'Académie, grâce à l'expérience acquise et à M. Mommsen comme directeur du *Corpus inscriptionum latinarum*, a été en possession des meilleures méthodes techniques de son industrie scientifique[2]. » De là, deux périodes à distinguer : avant, après 1859 ou environ.

*A.* — Les promoteurs de la Renaissance allemande pendant les premières années du XIX^e^ siècle, membres de l'Académie de Berlin, pensèrent d'abord à s'occuper en commun de leur maître à tous, Platon. Mais l'œuvre platonicienne est justement de celles qui ont plus de chances d'être bien interprétées par des individus que par des colla-

1. Ad. Harnack, *Geschichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, t. I^er^, 2^e^ partie (Berlin, 1900).
2. Ad. Harnack, *o. c.*, p. 658.

borateurs associés. Dès 1815 A. Bœckh trouva autre chose : former un recueil de *toutes* les inscriptions de l'antiquité classique, en commençant par les grecques. Cette proposition fut accueillie « avec enthousiasme » ; on espérait en avoir fini avec les inscriptions grecques en quatre ans, en un volume in-folio qui coûterait 6000 thalers [1]. La première « Commission scientifique » de la Classe historico-philologique de l'Académie de Berlin, qui existe encore sous le nom de « Commission für griechische Epigraphik », fut élue pour la première fois le 15 juin 1815. — Quelque temps après, l'Académie décida, sur la proposition de Schleiermacher, de s'essayer à une grande édition critique d'Aristote. La première « Aristoteles-Commission », qui se continue de nos jours sous le nom de « Commission für die Aristoteles-Commentare », est du 6 mars 1821 [2]. — C'est aussi vers cette époque que l'Académie contribua à la fondation et consentit à s'intéresser aux travaux de la Société des *Monumenta Germaniæ historica*. — Enfin, deux autres entreprises sont antérieures à la fin de la période de tâtonnements, d'apprentissage et de d'expérimentation. L'Académie a très amèrement regretté, depuis, de s'être fourvoyée dans l'une, le *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, dit Byzantine de Bonn; elle le fit en 1851 par égard envers Niebuhr qui, quelques années avant sa mort, avait consenti à surveiller pour un libraire de Bonn (Weber) une réimpression plus ou moins « amé-

1. Extrait de l'exposé des motifs présenté par Bœckh (*Ibid.*, p. 669) : « Der Hauptzweck einer k. Akademie der Wissenschaften muss dieser sein, Unternehmungen zu machen und Arbeiten zu liefern, welche kein Einzelner leisten kann.... Es ist leider nur zu wahr, dass die deutschen Akademieen noch gar nichts geleistet haben, und alle Fortschritte der Wissenschaften durch die Kraft der einzelnen Gelehrten, *wesentlich auf Universitäten*, gemacht worden sind ». Les trois mots soulignés furent effacés par Bœckh par égard pour les susceptibilités de ses confrères.

2 Voir *Ib.*, p. 676, les appréciations de MM. Diels et Mommsen sur les travaux de l'Académie relatifs à l'œuvre aristotélique : « Vielleicht, dit Mommsen, hat die Nützlichkeit der academischen Continuität sich nirgends so glänzend bewährt wie im Gebiet der Aristoteles-Arbeiten. Wie das Dichten, so ist auch das Forschen ein Uebermuth, und diesem Meister des Wissens und seiner 2000 jährigen Geschichte gegenüber tritt die Unzulänglichkeit der individuellen Erforschung wohl schärfer hervor als irgendwo sonst. Aber unsere Akademie ist kein Individuum, und leistet nach vielen Seiten hin weniger, aber in gewissen Richtungen auch mehr. Hier trifft das Letztere zu. »

liorée », sous forme de recueil, des anciennes éditions d'historiographes byzantins, quelque chose comme ce que devaient être plus tard les Patrologies de l'abbé Migne (§ 388)[1]. L'autre est l'édition des Œuvres de Frédéric le Grand (1840), dont le tome I parut en 1846; l'Académie a encore aujourd'hui une « Commission für die politische Correspondenz Friedrichs des Grossen ».

L'organisation des travaux préparatoires en vue du *Corpus inscriptionum latinarum*, qui devait être le chef-d'œuvre de l'Académie de Berlin et le modèle des œuvres académiques du même genre, marque la transition entre la première et la seconde des périodes définies plus haut[2].

Il est utile de s'étendre un peu, ici, sur cette laborieuse mise en train dont l'histoire, si typique, est pleine d'enseignements. — En juin 1836, un jeune philologue danois, Kellermann, élève du savant épigraphiste italien Borghesi, soumit aux Académies de Copenhague, de Berlin et de Munich le plan d'un *Corpus inscriptionum latinarum*; il démontrait la nécessité de cette entreprise et se déclarait prêt à l'exécuter, de concert avec ses amis d'Italie, Borghesi et Sarti. L'Académie de Berlin crut devoir se tenir sur la réserve : l'histoire de l'épigraphie, depuis Gruter, ne regorgeait-elle pas de projets et même de tentatives analogues (§ 353 *bis*), qui n'avaient pas abouti? Sa Commission des finances accorda deux cents thalers, avec la remarque que « l'Académie n'avait pas à s'intéresser à des recherches dont on ne pouvait prévoir la fin ». Au reste, Kellermann mourut à Rome le 1[er] septembre 1838. A la demande d'E. Gerhardt, la subvention de deux cents thalers fut maintenue quelque temps en faveur d'O. Jahn; mais les recherches préparatoires de cet érudit n'ayant pas eu l'heur de plaire aux spécialistes de l'Académie, on en resta là (1841). — C'est alors qu'il fut question, en France, de relever les projets qui paraissaient abandonnés dans les pays germaniques. Après Ph. Le Bas (1835), P. Mérimée invita le Comité institué

1. Trente-deux volumes de la Byzantine de Bonn avaient déjà paru en 1837; le tome L et dernier est daté de 1897.

2. Ad. Harnack, *o. c.*, pp. 772, 900 et suiv. Cf. J. P. Waltzing, *Le Recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis cinquante ans* (Louvain, 1892).

près du Ministère français de l'Instruction publique à publier « les inscriptions romaines alors existant en France » (1839). Mais Le Bas réclama la priorité et, surenchérissant, demanda à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de reprendre purement et simplement le dessein de Kellermann. Cependant, on n'en parlait plus lorsque M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, nomma, pour s'occuper des travaux préparatoires, une « Commission épigraphique » (4 juillet 1845). Un mois après (3 août), le secrétaire de ladite Commission, M. Egger, exposait un programme qui obtint l'approbation générale. « Déjà le libraire Firmin-Didot, chargé de l'impression, avait fait graver et fondre des caractères spéciaux; une bibliothèque considérable avait été réunie; on avait répandu partout des instructions pour obtenir l'estampage ou le dessin des monuments; la confiance en ces mesures était telle que l'on annonçait la publication du t. Ier dans un délai très court. » Tant d'optimisme ne laissait pas, d'ailleurs, d'étonner les gens compétents. En février 1845, Borghesi écrivait à un ami en parlant des promesses faites au nom de la Commission française : « Mi aspetto poco di buono; staremo a vedere.... » — A cette dernière date, l'Académie de Berlin accordait cent cinquante thalers au Dr Th. Mommsen pour l'aider dans ses recherches en Italie à l'effet de constituer une Collection de *Monumenta legalia*. De plus, Savigny qui, avec Gerhardt et Lachmann, était au nombre des académiciens qui avaient naguère défendu Jahn, étant devenu ministre d'État, demandait à ce dernier savant, professeur à l'Université de Greifswald, de lui adresser un Mémoire sur la question du *Corpus* des inscriptions latines. Mais le plan de Jahn (qui, d'accord avec Mommsen, croyait qu'il fallait procéder par l'examen personnel des monuments, sur les lieux, au lieu de prendre pour base les anciennes Collections imprimées), fut derechef rejeté (19 avril 1846) par une délibération dans le procès-verbal de laquelle on lit : « Der Ansicht tritt die Klasse bei, dass die Vermehrung des Materials durch noch nicht publicirte Stücke zweifelhaft ist! » L'Académie ne repoussait pas l'idée d'un C. I. L., mais la majorité laissait paraître son désir de le voir confier, plutôt qu'à Jahn (qu'elle connaissait) et à Mommsen (au sujet duquel elle réservait son opinion), à « M. l'Oberlehrer A. W. Zumpt », neveu de l'académicien C. G.

Zumpt. Le célèbre Mémoire de Mommsen (Rome, janvier 1847), *Ueber Plan und Ausführung eines* « Corpus Inscriptionum Latinarum », ne réussit pas davantage à ébranler les partisans d'A. W. Zumpt. Pour tout concilier, on pensa, Jahn s'étant retiré, à imposer à Mommsen la collaboration de Zumpt; mais Mommsen refusa. Il avait déjà soumis à l'Académie, comme spécimen de son savoir-faire, le manuscrit de ses « Inscriptions samnites » (450, dont 150 inédites); il était maintenant en mesure d'imprimer les inscriptions du royaume de Naples (plus de 7000); il était sûr de sa méthode et de ses résultats. Lorsque les « Inscriptions du royaume de Naples » eurent paru (1852) grâce au dévouement de l'éditeur G. Wiegand, tout fut dit : les plus obstinés se rendirent à l'évidence, Zumpt disparut, et chacun comprit que si le C. I. L. devait être réalisé, il le serait par les méthodes dont Th. Mommsen avait donné le premier sinon la théorie, du moins l'exemple. L'Académie de Berlin vint promptement à résipiscence : dès 1853, en dépit de la résistance obstinée du seul Bœckh, elle confia l'exécution d'un Recueil général des inscriptions latines à Mommsen et à ses amis Henzen, l'un des secrétaires de l'Institut archéologique du Capitole, De Rossi, le créateur de l'épigraphie et de l'archéologie chrétiennes[1], et Ritschl (ce dernier pour les *Monumenta priscæ latinitatis*); l'année suivante, le roi de Prusse accorda à l'entreprise une subvention annuelle de 2000 thalers pour six ans, qui fut renouvelée par la suite. Les premiers rapports du Comité du C. I. L. à l'Académie sont de 1856; le t. I^er^ du *Corpus* est de 1862.

*B.* — L'Académie de Berlin n'a pas seulement continué avec éclat pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle les grandes œuvres scientifiques dont elle s'était chargée pendant la première; elle s'en est imposé un grand nombre de nouvelles. Anciennes et nouvelles, ces œuvres peuvent être classées comme il suit, d'après les périodes de l'histoire universelle auxquelles elles se rapportent.

ANTIQUITÉ GRECQUE. — Le *Corpus inscriptionum græcarum* de A. Bœckh et de ses collaborateurs ou successeurs Franz, Curtius et

1. Sur l'œuvre de De Rossi, voir notamment P. Allard, *Les études sur les antiquités chrétiennes*, dans le *Compte rendu du Congrès bibliographique international*, I (1900), p. 149.

Kirchhoff, était achevé en 4 volumes in-folio (sauf l'index, publié en 1877 comme 5e fasc. du t. IV) à la date de 1859. Il contient environ 8000 textes. Mais à peine était-il clos qu'on a dû le recommencer. Le nombre des inscriptions grecques que des explorations systématiques ont mis au jour est, en effet, si considérable que l'on connaît aujourd'hui plus de textes épigraphiques en dialecte attique que l'on ne connaissait d'inscriptions grecques au temps de Bœckh. La « Commission für griechische Epigraphik » a publié de 1873 à 1888 un *Corpus inscriptionum atticarum* (auquel il a fallu ajouter, depuis, d'importants Suppléments). Elle a commencé en outre un *Corpus* des inscriptions des îles (Hiller von Gärtringen, Patton), un *Corpus* des inscriptions de la Grèce du Nord (Dittenberger), un *Corpus* des inscriptions du Péloponèse (Fränkel), un *Corpus* des inscriptions de la Sicile, de l'Italie et de l'Europe occidentale (Kaibel)[1].

La grande édition académique d'Aristote, par J. Bekker, était achevée en 1836 (l'Index en 1870). Il a été décidé en 1874 de la continuer par la publication des anciens commentateurs et scholiastes grecs du Philosophe (*Commentaria in Aristotelem græca, Supplementum aristotelicum*)[2], qui touche aujourd'hui à sa fin.

Neander avait soumis à l'Académie en 1841 le plan d'une *Collectio monumentorum ad res byzantinas spectantium*, sans succès. Cinquante ans plus tard, d'autres ont été plus heureux en proposant de donner en pendant au *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* de Vienne (§ 415) une Collection des Œuvres des plus anciens écrivains ecclésiastiques grecs jusqu'à Eusèbe inclusivement, y compris les « hérétiques » et les « apocryphes » (1891). Ce Recueil, *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*, promet d'être un des monuments les plus remarquables au point de vue technique, comme il est un des plus importants pour l'histoire générale, de l'érudition allemande. Préparé par les vastes recherches qui sont condensées dans la *Geschichte der altchristlichen Litteratur* d'Ad. Harnack, il est publié sous la direc-

1. Sur l'état d'avancement de ces Recueils en 1899, voir la *Revue historique*, LXX (1899), p. 117 et suiv. Les différents *Corpus* grecs ont récemment reçu une tomaison nouvelle, en une seule série.

2. V. Usener, dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1892, p. 1001 et suiv.

tion de ce savant, qui préside la « Commission für die Ausgabe der griechischen Kirchenväter ». Le tome Ier (*Hippolyt's Werke*, p. p. Bonwetsch et Achelis) est de 1897 ; les t. II et III (*Origenes Werke*, p.p. Kœtschau) sont de 1899. On compte sur cinquante volumes qui doivent s'échelonner sur vingt années environ. — La Collection a un satellite périodique dans l'*Archiv für die Ausgabe der älteren christlichen Schriftsteller*.

Antiquité romaine. — Depuis 1853, c'est-à-dire depuis la fin de la « Guerre de Sept ans » soutenue par Savigny, Gerhardt et Mommsen contre la majorité de la Commission épigraphique de l'Académie de Berlin, les travaux du C. I. L., sous la direction de Mommsen, n'ont jamais été interrompus. Le tome II parut en 1869, le tome IV en 1871. Au cours des vingt premières années, l'entreprise grandissante étouffa peu à peu toutes les velléités de concurrence qui subsistaient encore, notamment eu France. La Commission Villemain de 1843 n'avait pas abouti, quoique, après la chute de Villemain, l'éditeur Firmin-Didot, auquel ses caractères spéciaux restaient pour compte, eût offert de se charger des frais d'impression. Mais quelques personnes gardaient l'espoir de voir publier en France le Corps des Inscriptions romaines relatives à la France et à ses possessions sur les bords de la Méditerranée. Si la Commission Villemain avait échoué, faute d'un homme d'action et aussi, en quelque mesure, à cause des événements de 1848, son plan, qui consistait essentiellement, « à subordonner l'ordre des matières, comme celui des dates, à l'ordre géographique », était bon[1]; et, entre autres avantages, il avait celui de permettre à la science française de retenir pour elle les parties du C. I. L. général qui seraient consacrées aux Gaules et

1. C'était une nouveauté. On avait toujours, jusque-là, rangé les inscriptions romaines, quelle qu'en fût la provenance, en « classes », suivant l'ordre méthodique. *Latini tituli*, disait Bœckh, qui cependant avait adopté l'ordre géographique pour les inscriptions grecques, *per classes digerendi sunt*. En 1847, Mommsen lui-même n'admettait encore l'ordre géographique que pour les inscriptions municipales, sous prétexte que « les inscriptions romaines sont pour la plupart les monuments d'un État, et que tout ce qui concerne un État forme un ensemble, quelle que soit la provenance » (Waltzing, *o. c.*, p. 42). Plus tard, il reconnut le bien-fondé des raisons qui avaient décidé la Commission française et rejeta même la plupart des exceptions qu'elle avait proposées.

à l'Afrique romaine, Mommsen et ses collaborateurs ayant commencé par la péninsule italique. Or, un épigraphiste français de marque, — l'homme qui avait manqué à la Commission Villemain — venait justement (1855-1858) de fonder sa réputation par la publication du tome Ier d'un Recueil des *Inscriptions romaines de l'Algérie*, M. L. Renier. M. L. Renier fut chargé de former le Recueil des Inscriptions des Gaules pour notre « Collection de Documents inédits »; mais il est mort en 1865 sans avoir rien publié. « S'il pécha, dit Renan, ce fut pour avoir été trop difficile envers lui-même; il n'ignora qu'une seule règle du grand art des *Corpus*, c'est qu'il ne faut pas y prétendre à la perfection [1] ». — Le C. I. L. de Berlin est, aujourd'hui, presque terminé, les diverses régions de l'ancien *Orbis romanus* ayant été traitées [2]. Tout a été dit sur cet admirable ouvrage qui a renouvelé les études relatives à l'antiquité latine : « Sur une foule de points où les écrivains romains se sont tus, les pierres parlent maintenant ». Les documents épigraphiques de l'antiquité latine sont désormais vérifiés et purgés des falsifications qui en compromettaient l'autorité, réunis dans des volumes dont les excellents indices permettent et suggèrent des comparaisons instruc-

1. L'historique des services directs et indirects que L. Renier et ses disciples ont rendus au C. I. L. de Berlin est très bien exposé dans l'opuscule cité de Waltzing.

2. Voir un conspectus du contenu de la Collection, à la date de 1900, dans le *Geschichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin* de Ad. Harnack, t. II, p. 656, n° 237. Cf. P. Waltzing, *o. c.*, p. 77-149; et le dernier état des travaux dans les *Sitzungsberichte*, 1903, p. 94. — On sait maintenant, du reste, que les ouvrages de ce genre ne sont *jamais* terminés : « Les volumes du *Corpus* sont incomplets avant de paraître, et tous s'achèvent par des *additamenta*, ajoutés pendant l'impression et souvent complétés eux-mêmes par un *auctarium*.... Des suppléments à plusieurs volumes ont paru ou sont en cours de publication (le tome III (1873), relatif à l'Egypte, à l'Asie, à la Grèce et à l'Illyrie, a déjà quatre Suppléments). » Il a été publié en 1893 une 2e édit. du tome I, *Inscriptiones latinæ antiquissimæ* (1863). L'Académie fait paraître, en outre, depuis 1871, l'*Ephemeris epigraphica*, supplément perpétuel du *Corpus* sous forme de publication intermittente, qui contient des inscriptions nouvelles et des dissertations (cf. l'*Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 1re série).

« Tout ce qui a servi à faire le *Corpus* et mérite d'être conservé (copies, estampages, etc.) forme à la Bibliothèque royale de Berlin un dépôt connu sous le nom d'*Archives épigraphiques*. »

tives : « Quel énorme gain de sueurs et de temps pour les savants, écrivait Borghesi à Kellermann le 31 juillet 1835, [si vous réalisiez un C. I. L.]; les érudits ne seraient plus obligés de chercher les trésors de l'épigraphie dans une mer sans fond, de perdre la moitié de leur vie à dresser des tables et à entasser les renvois et les citations! » Mais le plus étonnant, c'est qu'un Recueil qui, suivant une autre expression de Borghesi, dispense à lui seul d'une bibliothèque de cinq à six mille volumes et où tant de matériaux difficiles à élaborer ont été enfin, après tant de tentatives imparfaites ou malheureuses, coordonnés, ait été exécuté si vite. Personne ne s'attendait, au début, à voir la fin d'une entreprise si gigantesque : « Je me souviens, dit M. G. Boissier, qu'à Rome, en 1862, M. Henzen me montrait les bonnes feuilles du premier volume qui allait paraître, et disait avec mélancolie en songeant au recueil entier : « Qui de nous en verra la fin? »[1]. Quarante ans plus tard, le Recueil des Inscriptions latines touchait à son terme, et l'architecte, le premier ouvrier de l'œuvre, était encore là. De sorte que cette grande entreprise collective est, en vérité, due, presque intégralement, à celui qui la conçut. « Quel que soit le mérite des collaborateurs qu'il s'est donnés, le *Corpus* reste l'œuvre de M. Mommsen : il en a fait lui-même six volumes et il a dirigé tout le reste; il a tout revu, tout contrôlé. On l'aperçoit sans cesse derrière tous ces jeunes savants qu'il a choisis, qu'il a formés, qu'il anime de son ardeur..., et on voit bien qu'il est le ressort de cette grande machine »[2]. — Le C. I. L. est, en son genre, l'œuvre la plus homogène et la mieux proportionnée qui soit. Cela tient en grande partie à ce que, par suite de circonstances exceptionnellement favorables, il a été donné à un homme supérieur, au cours d'une longue vie, de l'édifier tout entière par ses propres mains, par les mains de ses élèves et des élèves de ses élèves, tous pénétrés de son esprit.

On peut considérer comme un Supplément au *Corpus inscriptionum latinarum*, la « Prosopographie de l'Empire romain », entreprise dont l'Académie de Berlin s'est chargée dès 1874, et que les

1. *Journal des Savants*, 1888, p. 121.
2. Ibid.

travaux accomplis en vue du *Corpus* ont rendue possible. La « Commission für die römische Prosopographie » a publié, en 1897, les tomes I (Klebs) et II (Dessau) de ce Recueil; le tome IV et dernier est sous presse. L'Introduction au tome I^er de la « Prosopographie » est intéressante en ce qu'elle fait connaître les intentions de l'Académie. L'Académie n'estime pas qu'elle ait rempli tout son devoir en engrangeant des moissons de textes dans ses Recueils tels que le C. I. L.; elle estime qu'il lui appartient aussi de montrer comment il faut en tirer parti : « Id jam nobis videmur adsecuti esse, ut post messem in horreis conditam manus admoveri possent ad messorum operas secutorias.... Ei desiderio quamquam aliquatenus provisum est indicibus, quos singulis Corporum nostrorum partibus addi jussimus[1], ne sic quidem eo perventum est, quo perveniri et potest et debet.... Ad finem eum pervenietur cura virorum doctorum qui sunt eruntque, non Academiæ nostræ. Sed adjuvari posse studia hæc judicavimus specimine ejus generis aliquo proposito, et selegimus quæ jam prodit notitiam hominum notabilium qui vixerunt ab imperatore Augusto ad imperatorem Diocletianum. » La Prosopographie de l'Empire romain pendant les trois premiers siècles de notre ère a été dressée ici, non seulement d'après les données fournies par le C. I. L., mais d'après celles que fournissent les auteurs, les documents numismatiques et les papyrus. — Après la Prosopographie, l'Académie compte publier, d'après la même méthode, un *Index rei militaris Imperii Romani*.

Il existe encore deux autres Commissions pour des travaux qui intéressent exclusivement l'antiquité romaine : la « Fronto-Commission » pour la publication des œuvres de M. Cornelius Fronto; et la « Commission für die Herausgabe des Theodosianus Codex ». — La Savigny-Stiftung, placée sous l'autorité de l'Académie, a, en outre, commencé la publication d'un *Vocabularium jurisprudentiæ Romanæ*[2].

1. Bonne description des *Indices* du *C. I. L.* dans l'opuscule cité de P. Waltzing.

2. On doit à la Savigny-Stiftung des publications d'un autre ordre, comme les *Gesetze der Angelsachsen* (F. Liebermann), les *Acta Nationis Germanicæ Univ. Bononiensis*, et la célèbre revue d'histoire du droit (romain et germanique),

Antiquités grecque et romaine. — L'Académie de Berlin a, depuis longtemps, l'ambition de donner à la science, en pendant à son C. I. G. et à son C. I. L., un grand *Corpus nummorum* gréco-romain. Pour commencer, elle accorda, en 1888, à M. Imhoof-Blumer (Winterthur) une certaine somme pour la publication d'une description générale des monnaies de la Grèce septentrionale. Le t. Ier, préparé par B. Pick, est intitulé : *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands.* I. *Die antiken Münzen von Dacien und Moesien* (1899)[1]. Depuis, des négociations ont été engagées pour provoquer la coopération au futur *Corpus nummorum* d'autres Compagnies savantes telles que l'Académie de Vienne (ci-dessous, p. 438) et l'Association internationale des Académies (§ 498).

Moyen age et temps modernes. — En dehors de sa participation aux travaux de la Société des *Monumenta Germaniæ historica*, l'Académie de Berlin contribue positivement aux études relatives à l'histoire nationale par trois entreprises importantes. — C'était un projet fort ancien de la Compagnie de procurer un *Wörterbuch der deutschen Rechtssprache*, qui n'avait jamais pu être sérieusement considéré, faute de fonds, lorsque la Fondation Wentzel (1 500 000 m., 1894) a permis de le réaliser. La « Commission » instituée à cet effet en 1896 n'a pas encore terminé les recherches préparatoires. — Il a été question plus haut de la « Commission für die politische Correspondenz Friedrichs des Grossen » (1874), qui publie : 1° la Correspondance politique de Frédéric II (25 vol., jusqu'à 1765) ; 2° les *Preussische Staatsschriften aus der Regierungszeit König Friedrichs II* (3 vol.). — L'entreprise des *Acta Borussica*, qui intéresse aussi l'histoire administrative et économique de Prusse, surtout au xviiie siècle, est intimement liée à la précédente : la première série est consacrée à l'histoire administrative ; la 2e à celle de l'industrie de la soie ; la 3e à celle du commerce des grains, et commence par un exposé général de la politique relative à ce commerce dans les divers États européens

*Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte* (depuis 1880). En 1901, une subvention a été accordée sur la Fondation Savigny aux Drs. Borchling et J. Gierke pour reviser les mss. des Deutsche Rechtsbücher du moyen âge.

1. Cf. *Journal des Savants*, 1899, p. 414.

du XIIIe au XVIIIe siècle[1]. — Les *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, auparavant publiés par le Ministère des Cultes, sont, depuis 1898, l'organe périodique des Commissions académiques dont l'histoire de Prusse est le domaine.

Rappelons enfin la participation de l'Académie aux travaux de la « Luther Commission » (pour la publication des Œuvres de Luther), depuis 1883; son édition d'Ibn-Saad; et son édition des Œuvres de Kant, commencée en 1895.

On a laissé de côté, dans l'énumération qui précède, les entreprises scientifiques que l'Académie de Berlin poursuit en commun avec d'autres corps savants (§ 401), et, naturellement, toutes celles que l'Académie a encouragées ou récompensées par des subventions sans en prendre directement la responsabilité[2]. On trouvera la liste de ces dernières, jusqu'en 1900, dans le livre de M. Harnack. — Quant aux articles publiés dans les Mémoires et les Comptes rendus de l'Académie depuis sa fondation, O. Köhnke en a dressé une table (*Gesammtregister über die in den Schriften der Akademie von 1700-1899 erschienenen wissenschaftlichen Abhandlungen und Festreden*), qui forme le tome III (1900) dudit ouvrage.

**397.** — L'Académie des Sciences de Vienne ne date que du milieu du XIXe siècle[3]. En 1846, plusieurs savants viennois se groupèrent en une Société académique divisée en deux classes : Mathématiques et Sciences naturelles, Histoire[4] et Philologie. Cette Société fut érigée en Académie impériale le 14 mai 1847.

Les premiers volumes des *Sitzungsberichte* et des *Denkschriften* de la Classe historico-philologique de l'Académie de Vienne (135 et

1. Dernier état des travaux dans les *Sitzungsberichte*, 1905, p. 99.

2. Par exemple la Collection des *Denkmäler der deutschen Kulturgeschichte*, I, *Deutsche Privatbriefe des Mittelalters* (p. p. G. Steinhausen, « mit Unterstützung der k. preuss. Akademie der Wissenschaften »). Cf. *Zeitschrift für Kulturgeschichte*, V, pp. 439-50.

3. A. Huber, *Geschichte der Gründung und der Wirksamkeit der k. Akademie der Wissenschaften* (Wien, 1897).

4. Le baron Hügel, un des fondateurs, fit observer que le Gouvernement s'offusquerait probablement du mot *Geschichte* (Histoire). Ce mot suspect fut remplacé par l'expression « Recherches historiques » (*Geschichtsforschung*).

44 volumes, respectivement, en cinquante ans), gardent la trace de l'ardeur extraordinaire des premiers membres de la Compagnie. Projets de publications sans nombre. On peut consulter aussi, depuis 1851, l'*Almanach* de l'Académie, qui contient sa chronique annuelle et des comptes rendus officiels sur ses travaux. — Dans les premiers temps, la Compagnie attacha une extrême importance à proposer et à distribuer des « prix »; mais elle se convainquit bientôt que ses ressources seraient mieux employées à subventionner des recherches, soit de ses propres membres, soit d'autres érudits, et, en conséquence, elle a supprimé tous les « prix » dont la perpétuité n'était pas imposée par des Fondations spéciales[1].

Dès le 24 novembre 1847, Chmel proposa à la Classe historico-philologique la préparation d'une « Bibliotheca austriaca », d'une « Bibliotheca manuscriptorum », d'une Collection de *Fontes rerum austriacarum* et d'un Atlas historique. Mais on résolut d'abord de s'en tenir à l'avant-dernière de ces entreprises. Il fut décidé, en décembre, que les *Fontes* (jusqu'à la mort de Maximilien Ier, en principe) seraient divisées en deux Sections : *Scriptores*, *Diplomataria et Acta*, et en cinq groupes (*Austriacarum*, *Bohemicarum*, *Hungaricarum*, *Polonicarum*, *Italicarum*). En fait il n'a été publié qu'un seul groupe, en deux Sections. Cinquante ans plus tard, la Collection des *Fontes rerum austriacarum*, publiée par l' « Historische Commission » de l'Académie de Vienne, se composait de 8 vol. (in-8) de *Scriptores* et de 46 vol. (in-8) de *Diplomataria et Acta*, qui contiennent surtout des documents du moyen âge relatifs à des monastères autrichiens, mais où l'on a fait entrer aussi des recueils de lettres et de papiers d'État, quelques-uns postérieurs à la mort de Maximilien Ier, comme les Relations des ambassadeurs vénitiens en Allemagne pendant les trois derniers siècles (le fonds des *Dispacci di Germania* aux Archives de Venise), les pièces diplomatiques pour l'histoire du Congrès de Soissons de 1729 à 1732 (t. XXXII et XXXVIII) et les sources de l'histoire de l'Autriche pendant la Révolution française (*Quellen zur Geschichte der Politik Œsterreichs während der französischen Revolutions-Kriege*, 1793-97)[2].

1. A. Huber, *o. c.*, p. 116.

2. Dans les *Fontes rerum austriacarum* (t. XII-XIV des AA. et DD.) se trouve

— A cette Collection, relativement médiocre[1], fut attaché de bonne heure un organe périodique, l'*Archiv für Kunde œsterreichischer Geschichtsquellen*, qui prit en 1865 le nom d'*Archiv für œsterreichische Geschichte*.

En 1849, Palacky mit en avant « un projet de nature à attirer sur l'Académie l'attention du monde savant » : une édition des Actes des Conciles du xve siècle, en particulier du Concile de Bâle; et Chmel, un projet « non moins important », une Collection de pièces pour servir à l'histoire de la maison impériale de Habsbourg depuis 1476 jusqu'à 1576. — La « Commission des Conciles », élue en 1850, fit paraître en 1857 le t. Ier des Actes du Concile de Bâle (*Monumenta Conciliorum generalium sæculi decimi quinti. Concilium Basileense. Scriptorum tomus I*), qui a été suivi de deux autres (Jean de Ségovie). — Des *Monumenta habsburgica* il n'a été publié, de 1855 à 1858, que 4 vol.; depuis la mort de Chmel, cette publication a été abandonnée.

En 1859, le baron v. Münch-Bellinghausen demanda à l'Académie de s'intéresser au Catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque impériale de Vienne : *Tabulæ codicum mss. præter græcos et orientales in Bibliotheca palatina Vindobonensi asservatorum.* Cet ouvrage, dont les principaux rédacteurs ont été les académiciens Th. G. v. Karajan et J. Haupt, a paru de 1864 à 1897 en 9 vol. in-8.

L'année 1864 vit naître deux grandes entreprises nouvelles. On nomma deux Commissions permanentes, l'une pour préparer une Collection des *Weisthümer* d'Autriche, l'autre pour réunir les éléments d'un *Corpus* des Pères de l'Église latine. — C'est seulement en 1870 que la Commission des *Weisthümer* fut en mesure de publier un t. Ier (*Die salzburgischen Taidinge*); 7 autres vol.,

aussi un ouvrage très important, qui n'a plus rien d'autrichien : G. L. Fr. Tafel et G. M. Thomas, *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig mit besonderer Beziehung auf Byzanz und die Levante* (de 814 à 1299). Vienne, 1856-1857, 3 vol. in-8.

1. « Man könnte wohl die Frage aufwerfen, ob es nicht besser gewesen wäre, die für die Pflege der vaterländischen Geschichte zur Verfügung gestellten Mittel zur Förderung grosser zusammenhängender Unternehmungen zu verwenden, statt sie für die Herausgabe der buntesten Quellen zu zersplittern, welche theilweise von geringerer Wichtigkeit sind. » (A. Huber, *o. c.*, p. 120).

qui concernent le Tyrol, la Styrie, la Carinthie et la Basse-Autriche ont paru depuis lors jusqu'à 1896. — La « Commission zur Herausgabe kritisch berichtigter Texte der lateinischen Kirchenschriftsteller » (*Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*) a publié, de 1866 jusqu'à présent, quarante volumes environ de textes[1] et des enquêtes sur les manuscrits patristiques d'Italie, d'Espagne et d'Angleterre[2]. Quelques-uns des premiers volumes de cette Collection ont été exécutés avec trop de hâte et seront recommencés; la plupart des derniers volumes sont, à tous égards, des modèles.

A. Conze fit décider le 12 mars 1875, par l'Académie, la publication d'un Recueil des bas-reliefs funéraires grecs. La « Commission für die Veranstaltung einer Gesammtausgabe der griechischen Grabreliefs » a publié, de 1890 jusqu'à présent, une série de fascicules relatifs à l'Attique.

A côté de ces Commissions déjà anciennes l'Académie de Vienne en a récemment institué beaucoup d'autres :

« Commission für archæologische Erforschungen Kleinasiens » (mars 1890). Une fondation du prince de Liechtenstein a permis à l'Académie d'entreprendre l'exploration archéologique de l'Asie Mineure, et notamment la préparation d'un *Corpus* des inscriptions de Cilicie, de Carie, de Lycie, etc. La création d'un Institut archéolo-

1. Ont paru notamment Arnobe, saint Augustin (en partie), Cassien, saint Cyprien, Lactance, Minucius Felix, Orose, et le commencement d'un Recueil, formant une sous-série, des *Poetæ christiani minores*. — « La Collection du C. S. E. L. est un monstre bibliographique, car deux numérotations des volumes qui la composent ont été successivement adoptées. Dans la première, chaque écrivain avait un seul numéro : saint Augustin, par exemple, était le tome XII, divisé en autant de sections et de parties qu'il était nécessaire, aucun principe ne réglant d'ailleurs la succession des numéros. Maintenant les volumes sont numérotés dans l'ordre de publication.... Il n'y a à tenir, dans les références, aucun compte de ces chiffres, qui n'ont que la valeur de repères » (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, I, 1896, p. 99).

2. *Bibliotheca patrum latinorum Italica, Hispaniensis, Britannica*... par v. Reifferscheid, Löwy-Hartel, R. Beer, H. Schenkl et G. Mercati. — « Mit der Zusammenstellung eines Verzeichnisses sämmtlicher Bibliotheken, die Handschriften lateinischer Kirchenschriftsteller enthalten, wurde W. Weinberger betraut » (*Almanach der k. Akademie der Wissenschaften*, LI (1901), p. 309).

gique autrichien à Vienne (1898), dont une des premières œuvres ont été les fouilles d'Éphèse, a donné à cette entreprise un soutien précieux : les comptes rendus des explorations autrichiennes en Asie Mineure paraissent régulièrement dans les *Jahreshefte des œsterreichischen archäologischen Institutes in Wien*. — Ajoutons que Mommsen ayant fait réserver par l'Académie de Berlin ce qui concerne l'Asie Mineure dans le futur *Corpus nummorum* à l'Académie de Vienne, la plupart des recherches qui ont trait à cette partie de l'ancien monde sont aujourd'hui centralisées en Autriche.

« Commission für die Herausgabe von Quellenschriften der indischen Lexicographie » (juillet 1891). Le t. IV de ce Recueil, qui paraît à Vienne et à Bombay, est daté de 1901.

« Commission für die historisch-archæologische und philologisch-ethnographische Durchforschung der Balkanhalbinsel » (février 1897). La section philologique de cette Commission a commencé à publier des études sur les dialectes serbo-croates et albanais (*Schriften der Balkan Commission. Linguistische Abtheilung*. I. *Südslavische Dialektstudien*, 1900). La section archéologique a entrepris l'exploration de la Bulgarie et de l'Albanie.

« Commission zur Untersuchung der orientalischen, zumeist arabischen Uebersetzungen griechischer Literaturwerke » (février 1897). On s'est occupé d'abord des traductions arabes et syriaques d'Aristote.

« Commission zur Herausgabe der Bibliothekskataloge des Mittelalters » (février 1898). Le programme des travaux de cette Commission se trouve dans l'ouvrage bibliographique de T. Gottlieb sur les catalogues de bibliothèques du moyen âge qui ont été conservés (ci-dessus, p. 80, n. 1). Travaux en cours d'exécution.

« Commission zur Erforschung des römischen *Limes*, zunächst im Gebiete von Ober-und Nieder-Œsterreich » (février 1897). Travaux en cours d'exécution. Cf. § 392.

« Commission zur Erforschung amerikanischer, asiatischer und afrikanischer Sprachen » (février 1897). On a commencé par l'exploration linguistique et épigraphique de l'Arabie du Sud, de Socotora et du Pays des Somalis.

« Commission zur Herausgabe eines historischen Atlas der Alpenländer Œsterreichs » (juillet 1899).

Il faut ajouter à ces Commissions historiques de la « Classe philosophico-historique » celles qui comprennent des membres de toutes les classes de l'Académie : « Commission zur Förderung von præhistorischen Forschungen und Ausgrabungen auf österreichischem Gebiete » (1886-87), qui a un organe périodique, les *Mittheilungen der præhistorischen Commission*; et la « Commission für die Gründung eines phonographischen Archivs » (1899).

On a laissé de côté, dans l'énumération qui précède, les entreprises que l'Académie de Vienne poursuit en commun avec d'autres corps savants (§ 401). — La liste (par ordre alphabétique des noms d'auteur) des ouvrages dont l'Académie a encouragé la publication, sans en prendre la responsabilité directe, est dans l'*Almanach der k. Akademie der Wissenschaften*, LI (1901), pp. 229-243. — Il n'y a pas de table générale des *Sitzungsberichte* (145 vol.) et des *Denkschriften* (68 vol.) de l'Académie.

**398.** — L'Académie royale des Sciences de Bavière a été dotée en 1858 par le roi Maximilien II, grâce à l'influence des historiens Ranke et Sybel, d'une « Commission historique » qui n'a pas tardé à devenir et qui reste un des foyers les plus actifs de l'érudition en Allemagne[1].

Cette Commission s'est chargée d'un grand nombre d'entreprises importantes pour l'histoire générale de l'Allemagne, si bien que son œuvre est en quelque sorte complémentaire de celle de la Société des *Monumenta Germaniæ historica*. On peut ranger ces entreprises sous trois rubriques ; recueils de textes, regestes et répertoires. — Les recueils de textes sont la Collection des *Deutsche Reichstagsakten* (deux séries, dont les points de départ sont respectivement l'avènement de Wenceslas et celui de Charles-Quint); celle des *Chroniken der deutschen Städte* (XIV^e^-XVI^e^ siècle); celle des *Hansarezesse* (1256-1530); la *Wittelsbachische Correspondenz* (trois séries); les *Briefe und Akten zur Geschichte des dreissigjährigen Kriegs*;

1. [H. v. Sybel et W. v. Giesebrecht], *Die historische Commission bei der k. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 1858-1883. *Eine Denkschrift* (München, 1883). Cf. Karl A. v. Zittel, *Rückblick auf die Gründung und die Entwickelung der k. bayerischen Akademie der Wissenschaften im 19 Jahrhundert* (München, 1899).

les « Chants populaires de l'Allemagne » (*Die historischen Volkslieder der Deutschen vom 13 bis 16 Jahrhundert*, p. p. R. de Liliencron de 1865 à 1869). On travaille en outre à un Recueil de la Correspondance des humanistes de l'Allemagne du Sud jusqu'au milieu du XVIe siècle. — Les *Jahrbücher der deutschen Geschichte*, à partir de 714, commencés en 1866, qui sont parvenus aujourd'hui à la fin du XIIIe siècle, forment une collection unique au monde d'Annales nationales suivant l'ordre chronologique. — Enfin on doit à la Commission deux répertoires célèbres, l'*Allgemeine deutsche Biographie* sous forme de dictionnaire alphabétique (§ 140) et la *Geschichte der Wissenschaften in Deutschland* sous forme de monographies groupées en série (§ 522)[1].

Outre sa « Commission historique », l'Académie de Bavière nomme une « Commission zur Herausgabe der *Monumenta boica* »[2], et, depuis 1894, une « Commission zur Erforschung der Urgeschichte Bayerns ».

Il sera question plus loin (§ 401) des entreprises qu'elle poursuit en commun avec d'autres corps savants. — La dernière table des *Sitzungsberichte* de la Classe philosophico-philologique et historique (1886-99) est datée de 1900.

**399.** — Le « K. Sächsische Gesellschaft der Wissenschaften » de Leipzig a célébré son cinquantenaire en 1896[3] et fait paraître à cette occasion une Table générale des *Abhandlungen* et des *Berichte*

1 L'*Almanach* de l'Académie de Bavière ne contient pas, comme celui de l'Académie de Vienne, la chronique annuelle des travaux académiques. — Voir l'état actuel des Collections procurées par la Commission historique dans le *Verlagskatalog der k. bayerischen Akademie der Wissenschaften*. — Les derniers comptes rendus des travaux de la Commission historique de Bavière sont dans le *Korrespondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts- und Alterthumsvereine*, 1902, pp. 32-34, 202-204, et dans les *Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung*, XXIII (1902), p. 715.

Les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, organe périodique de la « Commission historique », ont cessé de paraître après le tome XXVI (1886).

2. L'*Index generalis in M. B. volumina I-XXVII* (1887) s'applique à l'ancienne Collection des *Monumenta boica*, commencée en 1763, close en 1829. La « Collectio nova » commence au tome XXVIII (1829).

3. *Zur fünfzigjährigen Jubelfeier der k. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften am 1 Juli* 1896 (Leipzig, s. d., in-4).

de sa Classe philologico-historique depuis 1846 jusqu'à 1895 (Leipzig, 1898, in-4).

Cette Société s'intéresse pratiquement à la publication du *Corpus glossariorum latinorum* (p. p. G. Lœwe et G. Gœtz), et du *Corpus inscriptionum etruscarum* (éd. O. A. Danielsson et C. Pauli) dont le 1er vol. a paru de 1893 à 1902.

**400.** — La « K. Gesellschaft der Wissenschaften » de Göttingen a célébré en novembre 1901 le cent cinquantième anniversaire de sa fondation.

Sur la proposition de P. Kehr, cette Société a décidé en 1896 d'entreprendre une œuvre comparable aux plus vastes de celles qui font honneur aux Académies de Berlin, de Vienne et de Munich, capitale pour l'histoire de la Chrétienté au moyen âge : l'édition critique des Diplômes pontificaux jusqu'au règne d'Innocent III[1]. Sa « Commission für die Herausgabe der älteren Papsturkunden » rend compte depuis six ans des travaux préparatoires qu'elle fait exécuter en Italie, en Allemagne, en France et en Espagne.

**401.** — Les cinq principales Académies ou Sociétés allemandes de Prusse, d'Autriche, de Bavière, de Saxe et de Hanovre dont il a été question plus haut se sont fédérées entre elles pour des entreprises communes.

L'initiative de cette fédération remonte à 1892, date où l'Académie de Vienne, après avoir pris connaissance d'un Mémoire de W. v. Hartel sur la coopération interacadémique, nomma pour la première fois sa « Verband-Commission wissenschaftlicher Körperschaften »[2]. Le temps parut alors venu, pour éviter les rivalités et pour augmenter l'efficacité des forces scientifiques en les coordonnant, de provoquer une entente entre les cinq Académies. Telle est l'origine de l'Association, ou *Cartell*, des Académies allemandes, dont la première session fut tenue à Leipzig en 1893.

La première œuvre à laquelle le Cartell a accordé son patronage moral et financier est le *Thesaurus linguæ latinæ*. Le plan d'un *Thesaurus* de ce genre avait été conçu dès 1857 par l'Académie de

1. Cf. *Archivio storico italiano*, 5e série, XX (1897), p. 126 ; XXX (1902), p. 401.
2. A. Huber, *o. c.*, p. 149.

Bavière. M. E. v. Wölfflin, de Munich, le rajeunit en 1884 et fonda à cet effet, pour se préparer des collaborateurs rompus à sa méthode, un périodique intitulé *Archiv für lateinische Lexicographie*. C'est à la demande de Munich que le Cartell, d'accord avec la maison Teubner, a pris en main ce gigantesque ouvrage. Les premières livraisons du *Thesaurus*, qui sera, dit-on, complet en 12 volumes environ, ont paru en 1900[1]. Les fiches qui ont servi et servent à le constituer sont centralisées à Munich.

Les cinq Académies défraient et dirigent aussi une grande *Encyklopædie der mathematischen Wissenschaften*, qui comporte une partie historique.

L'expérience acquise pendant la préparation du *Thesaurus linguæ latinæ* a conduit, en 1897, les Académies de Berlin, de Munich, de Gœttingen et de Leipzig à commencer, d'après la même méthode, un « Dictionnaire de la langue égyptienne » (*Wörterbuch der ægyptischen Sprache*), qui est en préparation.

Beaucoup d'autres idées ont été mises sur le tapis dans les conférences du Cartell interacadémique[2] : entre autres celle du *Corpus nummorum* (§ 397) pour lequel Berlin serait disposé à accepter de nouveaux collaborateurs, et celle d'une Collection d'Actes et Diplômes byzantins que Munich recommande vivement depuis longtemps[2]. Mais ces derniers projets sont de ceux qui ont été portés aussi devant

1. Sur les premières livraisons, voir M. Bréal, dans le *Journal des Savants*, 1901, p. 137 : « Il y a eu un temps où l'auteur d'un dictionnaire amassait autant que possible ses notes lui-même, les classait selon l'opinion qu'il s'était faite, constituait ainsi l'histoire des mots et en indiquait, soit au commencement, soit à la fin de l'article, l'origine qu'il croyait la plus probable, la plus en harmonie avec l'historique. Le dictionnaire devenait dès lors une œuvre bien personnelle; un nom d'auteur y restait attaché : Henri Estienne, Forcellini, Freund, Littré. Ici, nous nous trouvons en présence d'une stricte application du principe de la division du travail. Les notes colligées en cinquante endroits différents ont été livrées à un directeur qui en a fait le classement qu'il jugeait le plus convenable. Un autre collaborateur — toujours le même — a fourni l'étymologie. Ce sont les procédés de l'industrie moderne, qui emploie les forces d'une masse de travailleurs, qui confie l'ajustage à des spécialistes, et qui, pour mettre le tout à la mode du jour, s'adresse à un décorateur. »

2. Cf. K. A. v. Zittel, *Ziele und Aufgaben der Akademien im 20. Jahrhundert* (München, 1901).

l'Association internationale des Académies dont il sera question plus loin (§ 498).

**402.** — On pense bien que dans un pays où les appétits philologiques et historiques sont aussi développés qu'en Allemagne, les grandes Académies ne sont que les premières dans une foule de Sociétés savantes. Mais, chose singulière, il est assez difficile de se tenir au courant des travaux des Sociétés de second ordre et même de s'en procurer la liste. L'ouvrage de J. Müller, *Die wissenschaftlichen Vereine und Gesellschaften Deutschlands* (1888)[1] a vieilli. On n'a pas, pour chacun des pays allemands, une étude dans le genre de celle d'E. v. Borries sur les Sociétés historiques de l'Alsace (*Die Wirksamkeit der Geschichts- und Alterthumsvereine im Elsass*, dans *Korrespondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts- und Alterthumsvereine*, XLVII (1899), pp. 147-153) ou du Dr. Albert sur les Sociétés badoises (*Die Geschichts- und Alterthumsvereine Badens*, ib., 1902, pp. 1-7), ni, pour chaque Société, une monographie biobibliographique dans le genre de celle qu'H. Ermisch a fait paraître sur *Der k. Sächsische Altertumsverein*, 1825-1900 (Dresden, 1900, in-8). Les répertoires de Koner et de Walther (§§ 157, 158) sont interrompus depuis 1850, et on délibère toujours sur l'opportunité de les continuer[2].

Comme celles de partout, les Sociétés savantes historiques d'Allemagne se répartissent en deux catégories, suivant qu'elles s'intéressent principalement, ou non, à l'histoire régionale ou locale.

I. — Au premier rang des Sociétés qui s'intéressent à l'histoire générale se place la *Gœrres-Gesellschaft*, fondée par les Catholiques allemands en 1876 à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du célèbre polémiste Gœrres († 1854). Sa revue historique, l'*Historisches Jahrbuch*[3], est depuis 1880 une des principales d'Allemagne, et elle a fondé à Rome un « Institut » qui rivalise avec ceux des Gouvernements prussien et autrichien. Cet Institut a été

1. Cf. § 52. — Une nouvelle édition de cet ouvrage est en préparation (1903), pour paraître en 1905 (Communication de M. J. Müller).

2. *Korrespondenzblatt*, 1900, p. 180; cf. 1901, p. 8-9; 1902, p. 28; etc.

3. A l'*Historisches Jahrbuch* est annexée une Bibliothèque de monographies : *Studien und Darstellungen aus dem Gebiete der Geschichte*.... (1901).

associé à l'œuvre de la publication des *Nuntiaturberichte aus Deutschland* (p. 419); il s'est imposé la tâche de procurer une Collection des Sources de l'histoire du Concile de Trente (*Acta Tridentina*); il publie un *Staatslexicon* (2e éd., 1901); et il alimente des publications périodiques (*Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte, Römische Quartalschrift*)[1]. — La *Leo-Gesellschaft*, fondée en 1892 pour être en Autriche ce que la Gœrres-Gesellschaft est en Allemagne, s'est consacrée davantage à la propagande politique et confessionnelle[2].

L'*Historische Gesellschaft* (Berlin, 1870) s'est spécialisée de bonne heure dans la confection du Répertoire annuel des travaux historiques (*Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*); voir plus haut, p. 175.

Les principales Sociétés qui s'intéressent à un domaine limité de l'histoire universelle sont :

La *Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte* (Berlin, 1870), qui publie la *Zeitschrift für Ethnologie*; et la *Deutsche Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte* (Siège variable, 1870), qui publie l'*Archiv für Anthropologie*;

La *Deutsche morgenländische Gesellschaft* (Leipzig, 1845)[3];

La *Deutsche Gesellschaft zur Erforschung vaterländischer Sprache und Alterthümer* (Leipzig, 1824); la *Gesellschaft für deutsche Philologie* (Berlin, 1877); le *Litterarischer Verein* de Tübingen, puis de Stuttgart, qui a publié depuis 1839 une célèbre Bibliothèque d'ouvrages inédits ou rares, germaniques et romans;

La *Litteraturarchivgesellschaft* (Berlin, 1891), dont le but est de « recueillir et de classer les reliques des savants et des poètes »;

La *Gesellschaft für Kirchenrechtswissenschaft* (Gœttingen, 1880);

La *Gesellschaft für deutsche Erziehungs und Schulgeschichte* (Berlin, 1888), très florissante, qui publie, entre autres choses, les

1. Voir, sur la Gœrres-Gesellschaft, des notices circonstanciées dans le *Bulletin critique* (1895) et dans le compte rendu du *Congrès bibliographique international* (1900), p. 430-457.

2. *Congrès bibliographique international*, ib., p. 458. Elle alimente cependant, depuis quelque temps, un Recueil : *Quellen und Forschungen zur Geschichte, Litteratur und Sprache Œsterreichs und seiner Kronländer*.

3. Voir *Die deutsche morgenländische Gesellschaft*, 1845-1895. *Ein Ueberblick* (Leipzig, 1895, in-8).

*Monumenta Germaniæ pædagogica* (t. XXV, Berlin, 1903, in-8)[1];

L'*Archæologische Gesellschaft* (Berlin, 1841); la *Numismatische Gesellschaft* (Berlin, 1843); la *Bayerische numismatische Gesellschaft* (Munich, 1882); le *Verein für historische Waffenkunde* (Dresde, 1897); la *K. k. heraldische Gesellschaft « Adler »* (Vienne, 1870); la *Deutsche Gesellschaft für christliche Kunst* (Freiburg i. B., 1892);

Le *Verein für Reformationsgeschichte*, qui publie l'*Archiv für Reformationsgeschichte* (1903); le *Deutscher Huguenotten-Verein* (Berlin, 1890); la *Gesellschaft für die Geschichte des Protestantismus in Œsterreich* (Vienne, 1880); le *Deutscher Palästina Verein* (1876);

L'*Œkolampadius Verein* (Weinsberg, 1871); la *Deutsche Dante Gesellschaft* (Dresde, 1865); la *Deutsche Shakespeare Gesellschaft* (Weimar, 1864); la *Gœthe Gesellschaft* (Weimar, 1885).

On remarquera que quelques-unes de ces Sociétés se consacrent, comme l'*Historische Gesellschaft*, à l'inventaire critico-bibliographique des publications qui paraissent chaque année dans leur domaine : ainsi procèdent notamment la *Gesellschaft für deutsche Philologie*, qui dresse le *Jahresbericht* de la Philologie germanique (§ 255), et la *Gesellschaft für deutsche Erziehungs- und Schulgeschichte*, qui fait paraître annuellement, depuis 1898, le répertoire intitulé : *Das gesammte Erziehungs- und Unterrichtswesen in den Ländern deutscher Zunge. Bibliographisches Verzeichnis der Bücher... zur deutschen Erziehungs- und Unterrichtswissenschaft.*

II. — Les Sociétés d'histoire régionale ou locale sont très nombreuses[2]. Plusieurs sont très puissantes. Le type le plus élevé en est représenté par la Société d'histoire nationale suisse, qui tient lieu d'Académie historique en Suisse, l'*Allgemeine Geschichtsforschende Gesellschaft der Schweiz* (1811) : cette Société a publié, outre des Revues (*Archiv*, puis, en 1876, *Jahrbuch* et *Anzeiger für schweizerische Geschichte*), la grande collection des *Quellen zur Schweizer Geschichte*, un Recueil d'*Urkunden zur Schweizer Ge-*

1. Voir, sur cette Société, l'*Encyklopädisches Handbuch der Pädagogik* de W. Rein, II (1896), p. 809.

2. Voir le livre précité de J. Müller et les tables du *Korrespondenzblatt*.

*schichte aus œsterreichischen Archiven* et une série d'Inventaires d'archives en appendice à son *Anzeiger*[1]. — Grâce à leurs Sociétés d'histoire régionale la plupart des pays allemands ont maintenant, en cours d'exécution, outre des inventaires de leurs archives et des répertoires de leurs monuments archéologiques, des recueils de leurs *Scriptores* et des *Urkundenbücher* de leurs villes et de leurs églises. Citons seulement : *Die preussischen Geschichtsschreiber des* XVI *und* XVII *Jahrhunderts* (Verein für die Geschichte der Provinz Preussen); *Scriptores rerum silesiacarum* et *Codex diplomaticus Silesiæ* (Verein für Geschichte und Althertum Schlesiens); *Regesta historiæ Westfaliæ*, *Westfälisches Urkundenbuch*, *Codex traditionum westfalicarum* (Verein für Geschichte und Alterthumskunde Westfalens); *Thüringische Geschichtsquellen*, *Regesta diplomatica necnon epistolaria historiæ Thuringiæ* (Verein für thüringische Geschichte und Altertumskunde); et la magnifique Collection des *Schriften des Vereins für die Geschichte Berlins*.

Les Sociétés savantes d'Allemagne ont l'habitude de s'unir pour des travaux en commun. Nous l'avons vu pour les grandes Académies (§ 401); c'est aussi le cas des Sociétés de second ordre. — Il s'est formé, par exemple, une Association particulière, en vue de recherches déterminées, des Sociétés de l'Allemagne du Sud et de l'Ouest (*Verband west- u. süd-deutscher Vereine für römisch-germanische Altertumsforschung*)[2]. — Il existe en outre, depuis 1853, une Fédération générale (*Gesammtverein der deutschen Geschichts- und Alterthumsvereine*). L'organe de cette Fédération (*Korrespondenzblatt*), en même temps qu'il contient la

1. L'*Historische und antiquarische Gesellschaft zu Basel* a publié, de son côté, les *Acta pontificum helvetica. Quellen schweizerischer Geschichte aus dem päpstlichen Archiv in Rom* (1891). — Bibliographie sommaire des publications de ces Sociétés (et de toutes les autres Sociétés suisses d'histoire locale jusqu'à 1886) dans l'opuscule précité (§ 394, IV) de G. Meyer v. Knonau. Le même auteur a traité dercchef le sujet dans l'ouvrage publié par P. Seippel, *Die Schweiz im neunzehnten Jahrhundert*, t. II (Bern-Lausanne, 1900), p. 276 et suiv. Cf. l'exposé, par R. Thommen, des tentatives qui ont été faites, depuis la Renaissance, pour créer des associations en vue de recherches en commun sur l'histoire de la Suisse, dans *Basler Zeitschrift für Geschichte und Alterthumskunde*, I (1902).

2. Voir le compte rendu de la première session (*Verbandstag*) dans le *Korrespondenzblatt*, 1901, p. 90; cf. *ib.*, 1902, p. 228, et 1905, p. 134.

chronique courante des Sociétés affiliées (plus de cent), rend compte des réunions annuelles où leurs délégués échangent des vues ou font des communications. Là comme ailleurs, on discute copieusement sur le rôle théorique des Sociétés savantes dans l'œuvre scientifique et l'on produit à jet continu des projets d'organisation[1].

**403.** — Enfin, c'est ici le lieu de mentionner les assises ou Congrès itinérants (*Wanderversammlungen*) que tiennent, en Allemagne, les adeptes de certaines spécialités et les membres de certaines professions scientifiques pour « établir entre eux des relations personnelles », pour délibérer sur les problèmes qui intéressent leur corporation, adopter des règles techniques et exprimer des vœux. Les « Versammlungen deutscher Philologen und Schulmänner » se tiennent depuis 1838[2]. Il y a un *Deutscher Juristentag* depuis 1860 et un *Deutscher Geographentag* depuis 1881. Les « Néophilologues » ont aussi leur assemblée annuelle depuis 1886. Il a paru convenable, plus récemment, d'instituer aussi des « Congrès d'historiens » allemands. Le premier *Historikertag*, auquel ont été invités à la fois des professeurs d'Université et des professeurs de gymnase, des archivistes et des bibliothécaires, des « Mitarbeiter wissenschaftlicher Unternehmungen », des étudiants, des journalistes et des libraires, s'est réuni à Pâques 1893, « afin de discuter des questions relatives à l'enseignement de l'histoire et à l'organisation des recherches originales »[3].

Le Bureau de la « Versammlung deutscher Historiker » a publié jusqu'à présent les Comptes rendus de sept assises respectivement

1. Énorme littérature théorique sur ce point depuis le mémoire de Knapp, *Ueber das Wirken der historischen und antiquarischen Vereine in Bezug auf die Wissenschaft*. S. l., 1845. Voir surtout G. Bossert, *Die historischen Vereine vor dem Tribunal der Wissenschaft* (Heilbronn, 1885) et la Collection du *Korrespondenzblatt*. Cf. E. Bernheim, *Lehrbuch...* (3e éd.), p. 60, note.

2. Le tome I des *Verhandlungen der Versammlungen deutscher Philologen und Schulmänner* contient les statuts de l'Association. Depuis le tome XLIII (1895), le format in-8 a été substitué à l'in-4. Une table générale des sessions I-XXV (1838-67) a paru en 1869.

3. Voir *Festgabe zur Versammlung deutscher Historiker in München, Ostern* 1893 (Leipzig, 1893). Cf. *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1894, p. 186 et suiv.

tenues à Munich (1893), Leipzig (1894), Francfort-sur-le-Main (1895), Innsbruck (1896), Nuremberg (1898), Halle a. S. (1900), Heidelberg (1903)[1]. On trouvera en note le relevé, d'après ces documents, des « thèmes » qui ont été mis sur le tapis à partir de la 2e session[2]. L'impression que suggère la lecture des comptes rendus est, d'ailleurs, que le Congrès des historiens allemands, d'abord annuel, puis tenu tous les deux ans, et qui n'a pas eu lieu en 1902 sous prétexte de ne pas faire double emploi avec le Congrès international des historiens à Rome, — lequel s'est réuni seulement en 1903 (§ 497), — est une institution languissante. Dès le début, les avertissements n'ont pas manqué[3] : les assemblées de ce genre, dont le champ d'action n'est

1. *Bericht über die.... Versammlung deutscher Historiker... in....* (Leipzig, Duncker u. Humblot). — Ces Rapports sont indépendants des *Festgaben* publiés à l'occasion des Congrès, qui contiennent de courtes monographies sur des points particuliers d'histoire.

2. Programme de la session de Leipzig : « 1. Die Stellung der alten Geschichte im gelehrten Unterricht; 2. Stand und Bedeutung der landesgeschichtlichen Studien, insbesondere über die Arbeitsgebiete der landesgeschichtlichen Publikationsgesellschaften; 3. Grundsätze, welche bei der Herausgabe von Aktenstücken zur neueren Geschichte zu befolgen sind ».

Session de Francfort : « 1. Die Anlage des historischen Studiums auf der Universität; 2. Grundsätze, welche bei der Herausgabe von Aktenstücken zur neueren Geschichte zu befolgen sind ».

Session d'Innsbruck : « 1. Welche Wünsche haben die Historiker gegenüber den Archiv-Verwaltungen auszusprechen? ; 2. Ueber die Anlage eines historischen Atlas der Alpenländer; 3. Ueber die Entstehung der Landstände; 4. Ueber Individualismus und Sozialismus in der Geschichtsschreibung ; 5. Welche geschichtlichen Aufgaben verdienen von Akademien gefördert zu werden? » [Cf. G. Blondel, *Le Congrès des historiens allemands à Innsbruck et la science de l'histoire en Allemagne*, dans la *Revue historique*, nov.-déc. 1897, p. 325].

Session de Nuremberg : « 1. Deutsche Kolonisation des Ostens in Mittelalter; 2. Vorbildung und Prüfung der Geschichtslehrer an Mittelschulen; 3. Entstehung der Grundherrschaft in Deutschland; 4. Anregung und Veranstaltung kulturgeschichtlicher Quellenveröffentlichungen ».

A la Session de Halle, aucune question générale n'a été mise en délibéré. Les congressistes ont entendu des communications sur des sujets tels que : « Das Eintreten der nordischen Mächte in den dreissigjährigen Krieg (D. Schäfer); Die neueren Ergebnisse der Papyrusforschung (L. Mitteis); Das Verhältniss von Staat und Kirche in Byzanz (H. Gelzer) », etc.

Compte rendu sommaire de la session d'Heidelberg (1903) dans la *Revue historique*, LXXXII, p. 362.

3. *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, XI, p. 205; XII, 364 et suiv.; nouv. série, I, p. 251.

pas très bien défini, dégénèrent aisément; le temps s'y perd, trop souvent, lorsqu'il s'agit de questions générales, en discussions oiseuses, ou hâtives et confuses, et qui n'aboutissent pas[1]; ou bien elles ne servent qu'à fournir l'occasion de se produire à des monographies spéciales qui n'ont pas trouvé de débouché régulier, et à des personnalités encombrantes.

Une décision prise à la session de Leipzig (1894) de la « Versammlung deutscher Historiker » a conduit à la création d'un autre Congrès périodique, « die Konferenz von Vertretern landesgeschichtlicher Publications-Institute ». Dès 1898, cette Conférence rassemblait les représentants de Sociétés telles que les « Commissions historiques » de Bade, de Wurtemberg, de Thuringe, de Saxe, de Styrie, la « Commission royale d'histoire de Belgique », etc. Elle est l'âme de l'entreprise bien connue des *Grundkarten*, ou « Cartes historico-statistiques » de l'Allemagne, dont les résultats sont maintenant centralisés à Leipzig, avec l'approbation et l'appui du Gouvernement saxon, sous la direction de K. Lamprecht[2]. Elle a nommé en outre une Commission chargée de diriger les travaux préparatoires en vue de la publication d'une Géographie historico-ecclésiastique de l'Allemagne (*Historisch-kirchliche Geographie Deutschlands*)[3].

Les archivistes allemands, qui avaient pris part en assez grand nombre aux premières sessions de la « Versammlung deutscher Historiker », ont maintenant un Congrès professionnel à eux. Le premier *Archivtag* s'est tenu à Strasbourg en septembre 1899[4].

Il se tient aussi, depuis 1900, un Congrès annuel des Monuments

1. Voir, par exemple, les discussions relatives à l'art. 3 du programme de la Session de Leipzig, qui ont été recommencées sur nouveaux frais à la Session de Francfort (art. 2).

2. Voir la brochure d'H. Ermisch, p. p. la « K. Sächsische Kommission für Geschichte » : *Erläuterungen zur historisch-statistischen Grundkarte für Deutschland* (1899). Cf. L. Gallois, *Les* Grundkarten *d'Allemagne*, dans la *Revue historique*, LXXI (1899), p. 89; et surtout Kötzschke, *Die Centralstelle für Grundkarten zu Leipzig*, dans le *Korrespondenzblatt*, 1902, p. 125-134, et *ib.*, 1903, p. 76.

3. D'autres projets de la Conférence sont énumérés dans le *Bericht über die vierte Versammlung deutscher Historiker* (Leipzig, 1897), p. 65.

4. *Korrespondenzblatt...*, 1899, p. 166. — Thèmes traités à la Session de Strasbourg : « 1. Die wissenschaftliche Vorbildung des Archivars; 2. Ueber Archivbenützungs-Ordnungen; 3. Die Beziehungen der Staatsarchive zu der Registraturen und Archiven der Verwaltungs- und Justizbehörden ».

historiques (*Tag für Denkmalpflege*)[1], en relations avec le « Gesammtverein der deutschen Geschichts- und Alterthumsvereine » dont il a été question plus haut (§ 402).

---

**404.** — Les Universités de langue allemande ont occupé au XIXe siècle le premier rang parmi les Universités du monde pour deux raisons : parce qu'elles étaient établies dans des pays où la science était plus estimée qu'ailleurs; parce que, dans ces même pays, il était de tradition que la vie scientifique et la vie universitaire fussent intimement associées.

Il suffit de constater ici, sans se demander pourquoi, que la science spéculative a joui en Allemagne, au XIXe siècle, d'une considération exceptionnelle. L'opinion publique, en Allemagne, a tenu longtemps l'activité scientifique pour la seule qui fût digne des intelligences d'élite, alors que, ailleurs, les esprits distingués étaient sollicités par une foule d'autres vocations, plus rémunératrices et plus « brillantes », ou requis pour d'autres services. — Cette manière de voir est, du reste, de celles qui sont susceptibles de changer. Des transformations politiques et économiques ont eu pour conséquence que la force allemande s'est appliquée, depuis trente ans, à toutes sortes d'objets nouveaux. Dans l'Allemagne d'aujourd'hui, les carrières scientifiques ont déjà cessé d'être l'ambition presque exclusive de la jeunesse bien née.

Or, le peuple allemand, qui est pénétré de respect pour la science, identifie volontiers le savant, celui qui fait des recherches et des découvertes, avec le professeur d'Université. — Les Universités peuvent être considérées *a priori*, soit comme des endroits où l'on enseigne les connaissances nécessaires à l'exercice de certaines professions pratiques (juridique, médicale, pédagogique, etc.), soit comme des ateliers où les jeunes gens apprennent à se servir des méthodes scientifiques sous des maîtres qui se sont montrés et se montrent experts à les manier. L'Université allemande s'acquitte de

1. Programme de la première Session, tenue à Dresde : « 1. Ueber Gesetzgebung zum Schutz der Denkmäler; 2. Inventarisirung der Denkmäler : 3. Die Grundsätze bei Restaurirungsarbeiten; 4. Herausgabe eines Handbuches der deutschen Inventarisationen ». — Le 4e « Tag für Denkmalpflege » doit avoir eu lieu à Erfurt en sept. 1905.

l'un et l'autre office, mais du second avec une prédilection singulière, principalement dans les Facultés de philosophie auxquelles il appartient de distribuer l'enseignement historico-philologique. De là, ces traits caractéristiques : en principe, pas de professeur d'Université qui ne soit, par cela même, un investigateur; les résultats de la science sont enseignés par des hommes qui contribuent à en augmenter la masse (*Einheit von Forschung und Lehre*). Mais il y a plus : en Allemagne, les professeurs d'Université sont, suivant l'opinion commune, les chefs du mouvement scientifique, au point qu'il est difficile à quiconque n'est pas « professeur » d'être reconnu pour un savant de premier ordre. Il s'ensuit que presque tous les savants de premier ordre sont, en effet, professeurs. Tandis que, dans d'autres pays, une foule d'érudits illustres n'ont jamais exercé de fonctions dans l'enseignement supérieur, l'immense majorité des érudits allemands appartiennent à une Université. « Il y a, bien entendu, des exceptions, dit M. Fr. Paulsen; Wilhelm et Alexandre de Humboldt n'étaient pas professeurs; et, d'autre part, on peut citer des professeurs d'Université qui, comme érudits, n'ont rien laissé d'important; mais, chez nous, les termes de la grande règle n'en sont pas moins interchangeables : *Alle Universitätslehrer sind eigentliche Gelehrte; alle eigentlichen Gelehrten sind Universitätsprofessoren* »[1].

Ce régime a des avantages et des inconvénients; mais on conçoit que le premier effet en a été de développer puissamment l'activité des Universités allemandes. Pendant un siècle, toute l'élite intellectuelle d'un grand peuple a passé par ces Universités, sans être écrémée, comme en France, par des « Écoles spéciales ». Là, elle a été soumise — surtout dans les Facultés de philosophie — à un dressage scientifique, sous l'influence des savants les plus célèbres, par le moyen de ces conférences privées (ou « Séminaires ») qui permettent les relations personnelles et directes entre le maître de méthode et les étudiants-apprentis. Dans ces Universités, une organisation administrative et un système d'examens, très simples et très souples, garantissaient d'ailleurs, au lieu de l'entraver, la liberté d'enseigner et d'apprendre (*Lehr- und Lernfreiheit*)[2]. Comment, dans

1. Fr. Paulsen, dans W. Lexis, *Die deutschen Universitäten* (1893), p. 6.
2. Voir, sur l'organisation des études dans les Universités allemandes, Fr. Paul-

ces conditions, les Universités allemandes n'auraient-elles pas été les admirables foyers d'études qu'elles ont été en effet?

On peut juger de ce qui a été accompli au XIXe siècle dans les Universités allemandes, pour chacune des branches de la Science, grâce aux Rapports spéciaux, préparés pour l'Exposition universelle de Chicago, que W. Lexis a réunis sous ce titre : *Die deutschen Universitäten* (Berlin, 1893, 2 vol. in-8)[1]. L'ensemble de ces Rapports équivaut presque à une Histoire sommaire des études historiques en Allemagne au XIXe siècle.

Bibliographiquement, on peut dire que les Universités allemandes contribuent aux progrès de la Science de trois manières : par les publications de ceux qui y enseignent[2], par les thèses (essais d'apprentis) qui sont rédigées pour l'obtention des grades[3], enfin par les Périodiques ou les Collections de monographies en fascicules qui sont édités pour servir d'organe à un Séminaire ou pour recueillir les dissertations exécutées sous la direction d'un ou de plusieurs maîtres. — Il n'existe, à notre connaissance, aucune liste satisfaisante des travaux de cette dernière catégorie, et nous ne saurions prétendre ici à en donner une. Mais voici

sen, *Die deutschen Universitäten und das Universitätsstudium* (Berlin, 1902). — De très nombreux rapports sur le fonctionnement des séminaires historico-philologiques des Universités allemandes ont été publiés par des missionnaires étrangers, tels que P. Fredericq (*o. c.*, p. 55); A. D. White, *European Schools of history and politics* (Baltimore, 1887); *Revue internationale de l'enseignement*, 1881 (Ch. Seignobos) et 1888 (A. Lefranc). — Doit paraître en 1904 : W. Erman et E. Horn. *Bibliographie der deutschen Universitäten. Systematisch-geordnetes Verzeichnis der bis Ende* 1899 *gedruckten Bücher u. Aufsätze über das deutsche Universitätswesen.*

1. Le tome Ier contient les Rapports suivants : Théologie. Alttestamentliche Exegese (E. Kautzsch et G. Hoberg); Neutestamentliche Exegese (E. Haupt et J. Felten); Kirchengeschichte (F. Loofs et B. Fechtrup); Kirchenrecht (F. X. Heiner). — Droit. Römisches Recht (E. Eck); Deutsches Recht (H. Brunner); Kirchenrecht (R. Sohm). — Philosophie. Klassische Philologie (U. v. Wilamowitz-Möllendorff); Germanische Philologie (K. Weinhold); Englische Philologie (A. Brandl); Romanische Philologie (A. Tobler); Orientalische Philologie (E. Sachau); Indische Philologie (F. Kielhorn); Keltische Philologie (H. Zimmer); Mittlere und neuere Geschichte (Th. Lindner); Kunstgeschichte (H. Grimm); Wirthschaftsgeschichte (E. Gothein).

2. Renseignements bibliographiques sur les travaux des professeurs allemands dans le *Bibliographisches Jahrbuch* de R. Kukula, précité (p. 106).

3. Cf. ci-dessus, pp. 47 et 64.

quelques-unes des principales séries, suivant l'ordre méthodique :

Philologie classique. — *Dissertationes philologicæ Halenses* (1873-1902, 16 vol.). — *Acta Seminarii philologici Erlangensis* (I. Müller, Wœlfflin, Luchs; 1878-91, 5 vol.). — *Leipziger Studien zur classischen Philologie* (G. Curtius, L. Lange, O. Ribbeck, H. Lipsius, C. Wachsmuth, 1878-1902, 20 vol.). — *Dissertationes philologicæ Argentoratenses selectæ* (1879-86, 10 vol.). — *Abhandlungen des arch.-epigraph. Seminares der Universität Wien* (1880-1905, 14 vol.). — *Commentationes philologicæ Ienenses* et *Scriptores sacri et profani* (Edd. seminarii philologorum Ienensis magistri et qui olim sodales fuere; depuis 1881 et 1897 respectivement). — *Berliner Studien für classische Philologie und Archæologie* (depuis 1885). — *Prager philologische Studien*, continué par *Prager Studien aus dem Gebiete der classischen Alterthumswissenschaft* (depuis 1887). — *Breslauer philologische Abhandlungen* (R. Förster, 1887-1902, 9 vol.).

Philologies modernes. — *Quellen und Forschungen zur Sprach- und Culturgeschichte der germanischen Völker* (B. ten Brink, W. Scherer et d'autres, depuis 1874). — *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie* (E. Stengel, 1881-99, 98 vol.). — *Erlanger Beiträge zur englischen Philologie* (plus tard :) *und vergleichenden Litteraturgeschichte* (H. Varnhagen, depuis 1889). — *Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie* (H. Breymann et E. Kœppel, depuis 1890). — *Wiener Beiträge zur englischen Philologie* (J. Schipper, 1895). — *Palæstra. Untersuchungen und Texte aus der deutschen und englischen Philologie* (A. Brandl, E. Schmidt, depuis 1898). — *Bonner Beiträge zur Anglistik* (M. Trautmann, depuis 1898).

Histoire. — *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur* (O. v. Gebhardt, A. Harnack, depuis 1883). — *Untersuchungen zur deutschen Staats-und. Rechtsgeschichte* (O. Gierke, depuis 1878). — *Kirchengeschichtliche Studien* (Knöpfler, Schrörs, Sdralek, depuis 1891). — *Berner Studien zur Philosophie und ihrer Geschichte* (L. Stein, depuis 1896). — *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters* (C. Bäumker et G. von Hertling, depuis 1891).

*Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte* (G. Droysen, etc.; 1874-1902, 41 vol.). — *Historische Studien* (W. Arndt, C. v. Noorden, J. Weizsäcker et d'autres; 1880-85, 15 vol.). — *Giessener Studien aus dem Gebiete der Geschichte* (1881-99, 10 vol.). — *Münsterische Beiträge zur Geschichtsforschung* (Th. Lindner, depuis 1882). — *Historische Abhandlungen aus dem Münchener Seminar* (K. Th. Heigel, H. Grauert, depuis 1891). — *Hallische Beiträge zur Geschichtsforschung* (Th. Lindner, depuis 1892). — *Leipziger Studien aus dem Gebiet der Geschichte* (K. Lamprecht et E. Marcks, depuis 1894); *Abhandlungen aus dem staatswissenschaftlichen Seminar zu Strassburg* (G. F. Knapp, depuis 1886); *Staats- und Socialwissenschaftliche Forschungen* (G. Schmoller, depuis 1878).

**405.** — L'*Institut für œsterreichische Geschichtsforschung* de Vienne doit être mentionné à part. Il a été fondé en 1854, à l'imitation de l'École des chartes de Paris, pour former, par l'initiation systématique aux « Sciences auxiliaires », des érudits en état de contribuer au progrès des études sur l'histoire nationale, et subsidiairement des archivistes. Rattaché à la Faculté de philosophie de l'Université de Vienne, il en est un membre indépendant. De bons esprits soutiennent que la discipline d'un Institut de ce genre, avec son cours d'études prudemment combiné, obligatoire et sanctionné par des examens, est meilleure, pour la plupart des jeunes gens, que cette pleine « liberté d'apprendre », sans programmes et presque sans limites, dont les étudiants jouissent, et mésusent quelquefois, dans les Universités à l'allemande. Quoi qu'il en soit, l'*Institut für œsterreichische Geschichtsforschung*, réorganisé en 1874 sous la direction de Th. Sickel, a, pendant la seconde moitié du XIXe siècle, rendu en Autriche les mêmes services que l'École des chartes en France. Son organe périodique, les *Mittheilungen des Instituts....* (I, 1880), qui accepte, du reste, des collaborateurs étrangers à l'établissement, est au premier rang des publications relatives à l'histoire du moyen âge dans les pays allemands[1].

1. O. Redlich, *Ueber das Institut für œsterreichische Geschichtsforschung in Wien*, dans *Bericht über die vierte Versammlung deutscher Historiker* (Leipzig, 1897), pp. 8-16.

**406.** — La Librairie allemande est la plus puissante du monde. Et non seulement c'est elle qui produit la plus grande quantité de volumes par an[1], mais la proportion des ouvrages « scientifiques » dans la production totale est beaucoup plus considérable en Allemagne qu'ailleurs. Cela tient, en première ligne, aux goûts particulièrement studieux du public allemand, cet incomparable consommateur, mais aussi, dans une large mesure, aux traditions et à l'excellent outillage du commerce local des livres. Les éditeurs allemands, contents de bénéfices modestes, ne font tirer des ouvrages scientifiques qu'ils éditent que le nombre d'exemplaires qu'ils se savent en mesure d'écouler rapidement. L'admirable organisation du commerce de détail (*Sortimentsbuchhandel*) dans les plus petites villes facilite la rapidité du débit. Ainsi s'explique l'activité extraordinaire qui jette continuellement dans la circulation des livres nouveaux ou des rééditions revisées; la concurrence ne permet à aucun Recueil ni à aucun Traité de vieillir en possession du marché : ils se recouvrent les uns les autres avec une promptitude qui donne la plus forte impression de la Science en mouvement.

**407.** — La Librairie allemande a publié des Recueils de textes qui rivalisent avec les grandes Collections académiques. On pense aussitôt, à ce propos, à la *Bibliotheca scriptorum græcorum et latinorum Teubneriana* (Teubner, Leipzig), et à ses annexes plus ou moins heureusement amorcées : *Bibliotheca scriptorum [latinorum] medii ævi Teubneriana*, *Bibliotheca scriptorum latinorum recentioris ætatis*[2], *Sammlung wissenschaftlicher Commentare zu griechischen und römischen Schriftstellern*[3]. Il en a été commencé bien

1. Cf. ci-dessus, p. 6, note 1. Le nombre annuel s'est élevé de 3335 en 1800 à près de 24000 en 1900.

Sur la librairie allemande, voir les publications du « Börsenverein der deutschen Buchhändler » : *Börsenblatt*, organe quotidien à l'usage des libraires; *Archiv für die Geschichte des deutschen Buchhandels*, depuis 1878. Cf. K. Fr. Pfau, *Lexicon des deutschen Buchhandels der Gegenwart* (Leipzig, 1890); R. Schmidt, *Deutsche Buchhändler... Beiträge zu einer Firmengeschichte der deutschen Buchgewerbes* (Berlin, 1902. T. I^er^, A-D.). Excellente bibliographie spéciale dans le *Katalog der Bibliothek des Börsenvereins der deutschen Buchhändler* (Leipzig, 1885-1902.)

2. Cf. *Lateinische Litteraturdenkmäler d. XV u. XVI Jahrh.*, p. p. Herrmann, Szamatólski et Ziegler (Weidmann).

3. Voir le dernier *Verzeichnis des Verlags von B. G. Teubner in Leipzig*

d'autres, avec des fortunes diverses (quelques-uns n'ont pas dépassé le premier ou le second fascicule) : *Keilinschriftliche Bibliothek* (Reuther); *Assyriologische Bibliothek* (Hinrichs); *Romanische Bibliothek* (Niemeyer); *Altfranzösische Bibliothek* (Reisland); *Altdeutsche Bibliothek* (Niemeyer); *Altnordische Sagabibliothek* (le même); *Bibliotheca normannica* (le même); *Bibliothek der angelsächsischen Prosa* et *Bibliothek der angelsächsischen Poësie* (Wigand); *Bibliotheca philosophorum mediæ ætatis* (Wagner); *Corpus grammaticorum medii ævi* (Köbner); etc.

Ce sont surtout les Traités ou livres de référence, destinés à présenter l'état des connaissances acquises, que la Librairie allemande excelle à multiplier. Ces synthèses provisoires, exécutées d'ordinaire par des spécialistes associés, ont la forme, soit de Dictionnaires disposés suivant l'ordre alphabétique, soit de Manuels (*Handbücher*, *Lehrbücher*, *Grundrisse*) disposés suivant l'ordre méthodique, soit d'exposés narratifs; mais toutes celles dont il s'agit ici, qui sont à l'usage du public savant ou très lettré, ont le caractère commun d'être munies d'un appareil de preuves plus ou moins développé. Citons, parmi les plus usuelles, pour les principales périodes et les principales branches de l'histoire ancienne et du moyen âge : le *Grundriss der indo-arischen Philologie*, publié sous la direction de G. Buhler, puis de F. Kielhorn (Trübner); le *Grundriss der iranischen Philologie*, publié sous la direction de W. Geiger et E. Kuhn (Trübner); O. Schrader, *Reallexicon der indogermanischen Alterthumskunde* (Trübner); la Collection des *Handbücher der alten Geschichte* (F. A. Perthes); Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums* (Cotta); A. Pauly et G. Wissowa, *Real-Encyclopædie der klassischen Alterthumswissenschaft* (Cotta); *Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft*, publié sous la direction de I. v. Müller (Beck); K. F. Hermann, *Lehrbuch der griechischen Staatsalterthümer* (J. C. B. Mohr); Marquardt et Mommsen, *Handbuch der römischen Alterthümer* (Hirzel); *Grundriss der romanischen Philologie*, publié sous la direction de G. Gröber (Trübner); *Grundriss der germanischen Philologie*, publié sous la direction d'H. Paul

*auf dem Gebiete insbesondere der klassischen Philologie*. Cf. les Catalogues officinaux de Weidmann et de Perthes.

(Trübner); *Grundriss der theologischen Wissenschaften* (J. C. B. Mohr); *Sammlung theologischer Lehrbücher* (Herder); H. Brunner, *Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte* (Duncker et Humblot); R. Schröder, *Lehrbuch der deutschen Rechtsgeschichte* (Veit).

L'ensemble de l'histoire universelle est traité, d'une manière très inégale et sans appareil critique, dans l'*Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*, publiée sous la direction d'Oncken (Grote); l'histoire de chacun des États européens dans la *Geschichte der europäischen Staaten*, qu'ont dirigée successivement Heeren et Uckert, W. von Giesebrecht et K. Lamprecht (Perthes), et dans la *Staatengeschichte der neuesten Zeit* (Hirzel)[1]; l'histoire de l'Allemagne dans la *Bibliothek deutscher Geschichte*, publiée sous la direction de H. v. Zwiedineck-Südenhorst (Cotta). — G. v. Below et Fr. Meinecke annoncent un *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte* (R. Oldenbourg), symétrique au *Handbuch* d'I. v. Müller[2]. — Le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften* (G. Fischer) est un ouvrage de référence capital pour l'histoire moderne et contemporaine.

Les monographies sont innombrables. Plusieurs éditeurs allemands en ont créé des séries sous des titres généraux, tels que *Historische Studien* (E. Ebering), *Litterarhistorische Forschungen* (E. Felber), *Forschungen zur neueren Litteraturgeschichte* (Haushalter), *Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche* (Dieterich), *Staatswissenschaftliche Studien* (G. Fischer), *Studien zur deutschen Kunstgeschichte* (J. H. E. Heitz), etc. Cf. ci-dessus, p. 453. — Voir la Collection des Catalogues officinaux de la Librairie allemande (§ 47) et les Répertoires indiqués au § 46.

1. Sous la direction Lamprecht, l'ancienne Collection Heeren et Uckert doit être transformée. D'abord, on y adjoindra une Collection d'histoires des États non européens, pour lui donner un caractère universel. On y annexera ensuite une Collection d'histoires locales des diverses régions de l'Allemagne et de l'Autriche. Cette dernière Collection sera sous-dirigée par A. Tille, l'éditeur des *Deutsche Geschichtsblätter* créées en 1899 « pour s'occuper d'établir les relations nécessaires entre l'histoire locale et l'histoire générale ». Exposé des projets de la nouvelle direction dans le *Korrespondenzblatt des Gesammtvereins*, 1903, p. 64.

2. Le 1er fascicule (A. Schultz, *Das häusliche Leben im Mittelalter*), qui fait partie de la 4e section de ce *Handbuch* (I. Allgemeines. II. Politische Geschichte. III. Verfassung. Recht. Wirtschaft. IV. Hilfswissenschaften und Alterthümer) vient de paraître (1903).

**408.** — La Librairie allemande fait les frais d'une centaine de publications périodiques, ou Revues, qui intéressent les sciences historico-philologiques. Il ne se passe guère de mois qu'il ne s'en fonde, ou qu'il n'en meure, quelqu'une. Nous adoptons pour l'énumération des principales[1], qui suit, des dispositions similaires à celles du § 388 *bis*, relatif aux publications périodiques de la Librairie française.

A. — Embrassent le domaine entier de l'histoire universelle : l'*Historische Zeitschrift* (1858) et l'*Historische Vierteljahrsschrift* (1890), qui continue la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* (1889). Les *Neue Jahrbücher für das klassische Alterthum, Geschichte und deutsche Litteratur und für Pädagogik* (1898) se rattachent à cette section.

B. — Les revues spéciales pour l'ensemble ou des parties de l'histoire ancienne (orientale et classique) sont :

*Zeitschrift für ægyptische Sprache und Altertumskunde* (1863) ; la *Zeitschrift für Assyriologie und verwandte Gebiete* (1886) ; la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft* (1881) ; les *Indogermanische Forschungen. Zeitschrift für indogermanische Sprach- und Altertumskunde* (1891) ; *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgerlandes* (1887).

L'*Hermes. Zeitschrift für classische Philologie* (1866) ; le *Rheinisches Museum für Philologie* (1833) ; le *Philologus. Zeitschrift für das classische Alterthum* (1846) ; *Wiener Studien. Zeitschrift für klassische Philologie* (1879) ; *Beiträge zur alten Geschichte* (1901) ; l'*Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete* (1900)[2].

C. — Revues spéciales pour les diverses philologies autres que les philologies orientales et classiques :

1. Énumération complète, jusqu'en 1892, dans le *Verzeichnis der in Deutschland erschienenen wissenschaftlichen Zeitschriften* (Berlin, 1893). Cf. *Liste der Zeitschriften*, en tête du t. X (1902) de la *Bibliographie der deutschen Zeitschriften* de Dietrich. — Rappelons que les Sociétés savantes qui alimentent des publications périodiques ont été mentionnées plus haut (§ 402).

2. En outre, les grandes Revues pédagogiques pour l'enseignement secondaire (humanistique) contiennent d'importantes contributions à l'étude de l'antiquité classique : *Zeitschrift für das Gymnasialwesen* (1847) ; *Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien* (1850) ; *Blätter für das bayerische Gymnasialschulwesen* (1865).

*Zeitschrift für celtische Philologie* (1896).

*Germania. Vierteljahrsschrift für deutsche Alterthumskunde* (1856); *Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur* (1841); *Zeitschrift für deutsche Philologie* (1868); *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur* (1874); *Anglia. Zeitschrift für englische Philologie* (1877); *Englische Studien* (1877).

*Romanische Forschungen* (1882); *Zeitschrift für romanische Philologie* (1877); *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur* (1879).

*Archiv für slavische Philologie* (1876).

*Byzantinische Zeitschrift* (1892).

*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* (1846); *Archiv für Litteraturgeschichte* (1870); *Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte und Renaissance-Litteratur* (1887); *Euphorion. Zeitschrift für Literaturgeschichte* (1894).

D. — Se placent à des points de vue spéciaux :

*Archiv für Religionswissenschaft* (1898).

*Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde des Urchristentums* (1900); *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (1877, évangélique); † *Archiv für Literatur und Kirchengeschichte des Mittelalters* (p. p. H. Denifle et F. Ehrle, 1885-92); *Deutsche Zeitschrift für Kirchenrecht* (1892).

*Repertorium für Kunstwissenschaft* (1876); *Archiv für christliche Kunst* (1883); *Zeitschrift für christliche Kunst* (1888); *Zeitschrift für Numismatik* (1873).

*Archiv für Geschichte der Philosophie* (1885).

*Zeitschrift für Kulturgeschichte* (Nouvelle série, 1891).

*Vierteljahrsschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte* (1902), qui continue, sous une forme nouvelle, la *Zeitschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte* (1893).

E. — Il existe enfin quelques Revues d'histoire régionale et locale qui sont publiées dans les mêmes conditions que les précédentes. *Alemannia. Zeitschrift für Sprache, Kunst und Altertum, besonders des alemannisch-schwäbischen Gebiets* (1873) appartenait à cette catégorie avant de devenir l'organe de la « Gesell-

schaft für Geschichtskunde » de Fribourg-en-Brisgau (1900).

Plusieurs Revues sont si florissantes qu'elles sont en mesure d'employer le surplus de leurs recettes à publier des « Bibliothèques » de documents ou de monographies, à l'état d' « Ergänzungshefte ». Telles, par exemple, l'*Historische Zeitschrift* et la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*.

---

**409**. — On ne s'attend pas à trouver, comme conclusion de ce chapitre, un « jugement » sur le mouvement des études historiques en Allemagne au XIXe siècle. — Dans ce chapitre, ainsi que dans tous ceux du présent Livre, la littérature historique, c'est-à-dire les écrits des écrivains que le public considère comme les « historiens » par excellence, n'est pas envisagée; nous n'avons donc pas à caractériser les « écoles historiques » qui ont fleuri en Allemagne pendant le siècle dernier, comme Lord Acton a naguère essayé de le faire dans un opuscule singulièrement incohérent et confus[1]. De même qu'il n'a été question précédemment ni de Guizot (si ce n'est comme organisateur des études), ni de Thiers, ni de Michelet, nous n'avons pas à parler ici des « historiens » de l'Allemagne nouvelle, les Niebuhr, les Ranke, les Mommsen, les Sybel, les Treitschke, les Lamprecht, en tant que littérateurs, c'est-à-dire à montrer comment les œuvres de ces hommes accusent des personnalités intéressantes, soit des dons d'expression, soit de la vigueur philosophique, ou reflètent les modes et les passions, les préoccupations successives du siècle où ils vécurent : romantisme, hégélianisme, nationalisme, impérialisme, socialisme ou pseudo-socialisme, sociologisme. Ce vaste sujet, qui reste à traiter, est tout à fait hors de notre cadre[2]. — Quant aux résultats positifs, impersonnels, incorruptibles, obtenus au XIXe siècle, en

1. Lord Acton, *German schools of history*, dans *English historical review*, I (1886), p. 7-42. Cet opuscule a été traduit en allemand (1887).

2. Voir sur ce point A. Guilland, *L'Allemagne nouvelle et ses historiens* [de Niebuhr à Treitschke] (Paris, 1900, in-8). Cf. Giesebrecht, *Die Entwickelung der modernen deutschen Geschichtswissenschaft*, dans l'*Historische Zeitschrift* de 1859, et K. Lamprecht, *Ueber die Entwickelungsstufen der deutschen Geschichtswissenschaft*, dans la *Zeitschrift für Kulturgeschichte*. — Il faut

Allemagne, par la méthode d'investigation dans les disciplines historiques, des érudits fort attentifs à ne rien négliger de ce qui peut faire honneur à la « science allemande » se sont chargés de l'exposer (voir plus haut, § 322); il serait impertinent de substituer ou de joindre à l'indication de leurs travaux des réflexions qui ne sauraient être que superficielles.

Cependant il est impossible de ne pas dire que l'érudition allemande du XIX^e^ siècle a mérité la réputation de supériorité dont elle jouit. Pour deux raisons. D'abord, une grande partie des initiateurs qui, par le perfectionnement des méthodes ou par des découvertes capitales ont ouvert aux sciences philologiques et historiques des horizons nouveaux, ont été, en ce siècle, des Allemands : qu'il suffise de rappeler les noms de Wolf, de Bopp, de Bœckh, de Lachmann, de Grimm, de Diez, de Strauss. D'autre part, depuis que les méthodes historiques, parvenues à leur plus haut degré de précision, d'efficacité et d'élégance, se sont universalisées et que les horizons des sciences philologiques et historiques ont été circonscrits, l'Allemagne a jeté sur tous les points des domaines à explorer d'innombrables travailleurs, laborieux, disciplinés, exacts, capables et satisfaits des besognes les plus obscures. La production scientifique de l'Allemagne contemporaine a quelque chose d'accablant, à ce point que les spécialistes les plus diligents des autres pays s'avouent, par moments, débordés. On se console en pensant que, dans ce flot énorme et sans cesse grossissant, tout n'est pas à retenir. Il y a beaucoup de déchet, de peines dépensées en vain et de publications telles que la science et le monde n'auraient rien perdu si elles n'avaient pas été faites. *Doctiores quam saniores*, comme disait Cobet. — Tout mis en balance, l'œuvre historique de l'Allemagne moderne commande l'admiration et le respect.

renoncer à indiquer les innombrables dissertations de K. Lamprecht et de ses disciples sur les nouveautés qu'ils croient avoir introduites dans la manière d'écrire l'histoire. Voir E. Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode* (3^e^ éd.) et nos *Questions d'histoire et d'enseignement*, ch. VII.

# CHAPITRE IV

## BELGIQUE ET PAYS-BAS

### I

#### Belgique [1].

**410.** — Comme dans la plupart des petits pays, il n'y a guère, en fait d'études historiques, que les études d'histoire locale qui aient donné lieu en Belgique, au XIX^e^ siècle, à un grand mouvement de recherches et à des œuvres de premier ordre. Mais l'histoire locale des Pays-Bas méridionaux est d'une importance exceptionnelle pour l'histoire générale et pour l'histoire nationale de la France en particulier.

D'autre part, les recherches historiques n'ont été poursuivies avec activité dans ces régions que depuis la création du royaume de Belgique (1830). Les Pays-Bas méridionaux avaient participé au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles à la décadence des Empires de la Maison d'Espagne et de la Maison d'Autriche[2]. Après une brève renaissance qui coïncida avec le règne de Marie-Thérèse, la Révolution française en fit un champ de bataille. Puis la lutte pour se débarrasser du joug hollandais absorba l'énergie nationale. A partir de 1830, au contraire, le désir de restituer au nouvel État ses « titres de noblesse » fut un vif stimulant des études historiques. Et de nos jours la Belgique, éga-

1. Voir E. Hubert, *Die neuere belgische Geschichtswissenschaft*, dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, IV (1890), pp. 376-89; et H. Pirenne, *De l'organisation des études d'histoire provinciale et locale en Belgique*, dans la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 1885, p. 113.

2. Histoire des études historiques aux Pays-Bas méridionaux jusqu'en 1830 dans la préface de la *Bibliographie de l'histoire de la Belgique* (cf. p. 142).

lement ouverte aux influences françaises et aux influences germaniques, exécute proportionnellement autant de travaux utiles que la France et l'Allemagne.

**411.** — Le Gouvernement belge ne s'est décidé que tout récemment à faire entreprendre une Collection d'inventaires (très sommaires) des dépôts d'archives qui existent en Belgique : *Inventaires des Archives de la Belgique publiés par ordre du Gouvernement*, en cours de publication depuis 1899[1], et un *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique* (t. I. Bruxelles, 1901, in-8). Mais il a institué depuis longtemps des Commissions spéciales pour préparer, sous ses auspices, des Collections de textes historiques. C'est dans ces conditions qu'ont paru, par les soins de la « Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique » (1846), le *Recueil des anciennes ordonnances de la Belgique*[2] et le *Recueil des anciennes coutumes de la Belgique*[3].

La plus considérable de ces Commissions est assurément la « Commission royale d'histoire de Belgique ». Dès 1827, le Gouvernement néerlandais avait désigné un certain nombre d'érudits pour réunir les éléments d'un *Corpus rerum belgicarum*. Après la Révolution, en juillet 1834, une « Commission royale » fut définitivement créée pour rechercher et mettre au jour les chroniques belges inédites; depuis 1845, les membres de cette Compagnie sont choisis « dans le sein » de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Belgique. — La Commission publie une célèbre *Collection de chroniques belges inédites* (in-4), où, du reste, ont pris place, en même temps que des chroniques, des cartulaires (Saint-Trond, Orval, Saint-Lambert de Liège, etc.), des recueils de lettres et de papiers d'État (Correspondance de Granvelle, Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II), des « Documents pour servir à l'histoire des prix depuis 1381 », et même une *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la*

1. État détaillé de cette Collection dans la *Revue historique*, LXXXI (1903), p. 139.
2. H. Pirenne, *Bibliographie de l'histoire de Belgique* (2e éd., Bruxelles, 1902), n° 475.
3. *Ibidem*, n° 476.

*Belgique*[1]. — On lui doit en outre une série d'Inventaires méthodiques : *Inventaire des cartulaires conservés dans les archives de l'État en Belgique* (1895); *Inventaire des cartulaires conservés en Belgique ailleurs que dans les dépôts des archives de l'État* (1897); *Inventaire des cartulaires belges conservés à l'étranger* (1899); *Inventaire des obituaires belges* (1899). Ces Inventaires et les autres publications in-8 de la Commission sont pour la plupart tirés à part du *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire ou Recueil de ses Bulletins* (72 vol. de 1834 à 1902, dont il existe des tables générales jusqu'à 1890). Le titre de cet organe périodique, le meilleur Recueil de travaux relatifs à l'histoire de la Belgique, a été simplifié à partir de 1902 : *Bulletin de la Commission royale d'histoire*.

Dans sa séance du 9 janvier 1899, la Commission royale d'histoire de Belgique a élaboré un nouveau programme de travaux, où se trouve prévue, entre autres choses, la publication de « Catalogues des actes de nos anciens souverains »[2]. On a déjà fait imprimer « la liste de tous les ouvrages qui devront être dépouillés en vue de la rédaction des *Catalogues d'actes* », dressée par J. Brassine[3].

Les « Commissions royales d'art et d'archéologie » publient un *Bulletin* depuis 1862 et les procès verbaux de la « Commission royale des Monuments »; les attributions de ces Commissions sont à peu près symétriques à celles de la « Commission des Monuments historiques » en France (§ 577).

**412.** — Il ne faut pas confondre la Commission royale d'histoire de Belgique, membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Belgique, avec cette Académie elle-même. — L'Académie, érigée par l'Impératrice Marie-Thérèse en déc. 1772, réorganisée en 1845[4],

1. Le t. X de cette *Table*, commencé par A. Wauters, est sous presse, par les soins de M. Bormans. Le t. IX va jusqu'en 1389.

2. « Ces Catalogues contiendront l'indication des actes émanés des souverains ayant régné en Belgique jusqu'en 1506 comme aussi tous ceux qui leur furent adressés soit par une autorité supérieure, soit par quelque autre prince étranger, soit par leurs propres vassaux ou sujets. »

3. La Commission a décidé aussi de s'associer à l'entreprise allemande des *Grundkarten* (§ 403).

4. A. Quételet, *Premier siècle de l'Académie*.... 1772-1872 (Bruxelles, 1872.

publie, outre ses *Mémoires*[1], un *Bulletin* et un *Annuaire* : 1° la *Bibliographie nationale de Belgique* (§ 56), qui en est (1903) au t. XVII (lettre P); 2° une « Collection des chroniqueurs et trouvères belges » (de 1863 à 1885), dont le principe ne diffère pas sensiblement de celui de la « Collection de Chroniques belges inédites » : c'est là que M. Kervyn de Lettenhove fit paraître ses grandes éditions, aujourd'hui surannées, de Froissart, de Commines, de Chastelain, etc.; 3° « Anciens Monuments de la littérature flamande » (de 1857 à 1872).

L' « Académie royale flamande de linguistique et de littérature » (*Kon. Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde*), créée à Gand par arrêté royal du 8 juillet 1886, est aussi une institution officielle. Elle publie, outre un Annuaire (*Jaarboek*), des Rapports (*Verslagen*) et des « ouvrages couronnés » : 1° *Middelnederlandsche uitgaven* (18 vol.); 2° *Uitgaven der Commissie voor geschiedenis bio- en bibliographie* (c'est dans cette Collection qu'a paru la *Vlaamsche Bibliographie, 1830-90*, de M. Fr. De Potter); 3° *Uitgaven der Commissie voor nieuwere Taal-en Letterkunde* (11 vol.).

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique, dont le siège est à Anvers depuis 1842, a fait paraître en 1903 le t. LV de ses *Annales*[2].

**413.** — La *Société de l'histoire de Belgique*, fondée en 1858, a publié 44 vol. in-8 de textes relatifs à l'histoire de Belgique, surtout pendant le XVI^e^, le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècles. Elle a malheureusement cessé d'exister en 1872[3]. — La *Maatschappij der Vlaamsche Bibliophilen* et la *Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen* (1878-96) ont aussi publié ou réimprimé quantité de documents[4].

in-8). Cf. E. Mailly, *Histoire de l'Académie imp. et roy. des Sciences et des Belles-Lettres de Bruxelles* (Bruxelles, 1883, 2 vol. in-8).

1. Voir *Table générale des Mémoires de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1772-1797 (Bruxelles, 1898, in-8).

2. Voir dans les *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique* (t. XLVII) un intéressant tableau, par P. Wouwermans, des études archéologiques en Belgique depuis 1830.

3. *Annuaire de l'Académie de Belgique*, 1903, p. 93. — La *Société des bibliophiles de Belgique* a disparu de même après avoir publié 18 vol. in-8 de textes précieux entre 1867 et 1886.

4. Liste détaillée de leurs publications dans le Catalogue officinal (*Fonds-catalogus*) de M. Nijhoff, à La Haye.

Parmi les Sociétés savantes de second ordre qui n'ont pas le caractère de Sociétés d'histoire provinciale ou cantonale, on ne peut guère citer maintenant que la *Société d'anthropologie de Bruxelles* (1882); la *Société d'archéologie de Bruxelles* (1887); la *Société de l'art ancien en Belgique* (Bruges, 1882); la *Société royale de numismatique de Belgique* (1841).

Une Société d'histoire provinciale doit être mise hors de pair, car son œuvre a été presque aussi considérable que celle de l'Académie nationale : c'est la **Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre* (Bruges, 1839)[1]. Citons encore la **Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, à laquelle on doit un excellent Répertoire archéologique local ou « Catalogue descriptif... des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830 » (Gand, 1897-1901, 20 fasc. in-4).

La « Fédération archéologique et historique de Belgique », formée en 1885, tient des Congrès ambulatoires et publie chaque année le compte rendu de ses travaux.

**414.** — « L'histoire de l'antiquité, du moyen âge, de l'époque moderne et l'histoire nationale étaient enseignées naguère dans nos Universités; mais elles n'y faisaient l'objet que de cours tout à fait élémentaires, destinés aux seuls étudiants de première année, qui, presque tous, traversaient la Faculté de philosophie comme un vestibule conduisant au Droit »[2]. Cet état de choses a changé lorsqu'ont été introduits dans les Universités belges les « cours pratiques » ou séminaires à l'allemande. Dès 1852, Warnkönig avait essayé de naturaliser cette institution à Gand. Une nouvelle tentative de G. Kurth à Liège en 1874 fut plus heureuse. On trouvera l'historique des « Cours pratiques d'histoire » qui ont fonctionné depuis à Liège, à Bruxelles, à Gand et à Louvain, avec l'exposé et la bibliographie

1. Voir Feys et Rommel, *Soixante années de travaux historiques. La Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, 1839-1898 (Bruges, 1899, in-8). — Comparez la *Table méthodique des matières contenues dans les publications de la Société historique et littéraire de Tournai* (Tournai, 1900, in-8). — Voir l'article de M. Pirenne, précité (p. 462, note 1).

2. P. Fredericq, *L'enseignement supérieur de l'histoire* (Gand, 1899, in-8), p. 500.

complète des résultats obtenus de 1874 à 1898, dans un opuscule de P. Fredericq : *L'origine et les développements des cours pratiques dans l'enseignement supérieur en Belgique*[1].

Le séminaire de M. P. Fredericq à Gand a produit une série considérable de monographies relatives à l'histoire de l'Inquisition dans les Pays-Bas et un *Corpus documentorum Inquisitionis hereticæ pravitatis Neerlandicæ*, dont le t. Ier [depuis 1025] est daté de 1889 et le t. V de 1902.

**414** *bis*. — « Nous n'avons aucune école où l'on puisse dire qu'il se donne une éducation complète aux futurs archivistes, et... une excursion scientifique à l'étranger demeure toujours le complément indispensable des études universitaires.... » C'est pour ces motifs que M. A. Cauchie recommandait en 1896 la création, à Rome, d'une « École belge » sur le modèle de l'École française ou des Instituts prussien et autrichien[2]. Ce vœu a été satisfait en 1903. « L'Institut historique belge » de Rome sera placé sous la direction de Dom U. Berlière, bénédictin de Maredsous[3].

**415**. — Les entreprises privées ne sont pas très nombreuses, comme l'on s'en convaincra en consultant les répertoires spéciaux (§§ 56, 57), et pour des raisons évidentes : de grands ouvrages historiques, d'un caractère général, n'auraient pas un public assez vaste s'ils étaient en flamand, et ils soutiendraient difficilement la concurrence des ouvrages publiés en France s'ils étaient en français. Citons seulement, comme instrument de travail, la *Bibliotheca belgica* de M. Vander Hæghen (§ 137), et, comme livre de haute vulgarisation, l'*Histoire de Belgique* de H. Pirenne (Bruxelles, Lamertin, 1900-1903, 2 vol. in-8). — Pour les monographies, voir les Répertoires courants (§ 56).

**415** *bis*. — La Belgique a possédé une Revue exclusivement consacrée aux études historiques depuis 1823 : le *Messager des sciences historiques* (Gand); elle est morte en 1896. — Des Revues

1. Dans l'ouvrage cité, pp. 209-303. — Cf. *Université catholique de Louvain. Bibliographie*, 1834-1900 (Louvain, 1899, in-8). Avec un 1er supplément (1901).

2. A. Cauchie, *De la création d'une école belge à Rome* (Tournai, 1896, in-8), p. 66.

3. Voir, sur ses projets, la *Revue bénédictine* de Maredsous, 1903, n° 2.

générales réservent une large place à l'histoire, par exemple le *Muséon* à l'histoire orientale et la *Revue de l'Instruction publique en Belgique* aux antiquités classiques. — Les Revues ou périodiques spéciaux sont : *Le Musée belge, revue de philologie classique* (Louvain, 1897); *Revue des humanités en Belgique* (Hasselt, 1897); *Revue d'histoire ecclésiastique* (Louvain, 1900); *Revue néoscolastique* (Louvain, 1894); *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (2e série. Louvain, 1881); *Revue des bibliothèques et des archives de Belgique* (Bruxelles, 1903). Il a déjà été question (§ 259) des *Archives belges*, revue d'histoire nationale.

## II

### Pays-Bas [1].

**416.** — Les Archives publiques ont été depuis le milieu du XIXe siècle l'objet de la sollicitude particulière du Gouvernement des Pays-Bas. Non seulement des Rapports officiels (*Verslagen*) sont publiés chaque année sur l'état des archives du royaume [2], mais le Gouvernement « donne des marques d'intérêt à l'étude de l'histoire nationale en faisant examiner les archives des autres pays au point de vue de cette histoire. » Des missions dans les archives d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Russie, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, de Belgique et des Pays scandinaves ont été confiées à divers érudits, qui sont tenus de rédiger des « rapports ». En général, les rapports rédigés à la suite de ces missions relativement courtes ne contiennent que des listes et des inventaires très sommaires; quelques-uns seulement, comme ceux de M. G. Busken Huet sur les collections des Archives du Ministère des Affaires

1. Voir P. J. Blok, dans la *Revue historique*, LIX (1895), p. 133 (Cf. *ib.*, II (1876), p. 597, et LXXXI (1903), p. 142); et dans la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 1888, p. 1-22. — M. G. Huet a bien voulu lire les épreuves de ce chapitre.

2. Voir, sur l'administration des Archives hollandaises en général et du Dépôt central des Archives du royaume à la Haye en particulier les articles de MM. Blok et van Riemsdijk dans *De Gids*, 1891 et 1893.

étrangères et de la Bibliothèque nationale de Paris, contiennent des analyses étendues.

Enfin « les Chambres ont voté dernièrement les fonds nécessaires pour publier des documents importants tirés des archives néerlandaises, et une Commission qui dirigera ces travaux a été instituée sous la présidence de M. van Riemsdijk, archiviste en chef des Archives du royaume de la Haye[1]. » Une série de sources relatives à l'histoire du XIX^e^ siècle est en cours de publication.

La Section historique de l'État-Major de l'armée, établie à La Haye en 1891, publie le *Repertorium voor de nederlandsche Krijgsgeschiedenis* (F. de Bas) et des monographies[2].

**417.** — L'Académie royale des Sciences (*K. Akademie van Wetenschappen*) d'Amsterdam est depuis 1855 la première Société savante des Pays-Bas, comparable aux grandes Académies des autres pays germaniques. Sa section « littéraire » (historico-philologique) ne publie que des Comptes rendus et des Mémoires; elle ne s'est point proposé, jusqu'ici, d'entreprise particulière.

**418.** — Parmi les autres Sociétés savantes, on distingue d'abord le groupe de celles qui s'intéressent exclusivement à l'histoire nationale. C'est le cas de l'importante **Historisch Genootschap* d'Utrecht « qui, depuis sa fondation en 1845, a été le véritable centre des études relatives à l'histoire néerlandaise », qui a publié une excellente Collection de sources (chroniques et autres documents, surtout du moyen âge)[3], et qui possède une très belle bibliothèque spéciale. On peut, si l'on veut, considérer comme des satellites de cette Société la *K. Oudheidkundig Genootschap* d'Amsterdam (1858), la **Vereeniging tot uitgave der bronnen van het oude vaderlandsche Recht* (Utrecht, 1879) qui se spécialise dans la publication des sources du droit néerlandais, et la **Maatschappij van nederlandsche Letterkunde* (Leide, 1766) qui publie, outre le *Repertorium* des articles parus sur l'histoire nationale (§ 197) et des monographies,

1. *Revue historique*, LXXXI (1903), p. 145.
2. Dont on trouvera la liste dans *Minerva*, 1905, p. 592.
3. Liste complète, classifiée, des publications de l'*Historisch Genootschap* et de la plupart des autres Sociétés d'histoire néerlandaise dans le Catalogue officinal de M. Nijhoff à La Haye.

l'organe périodique de la philologie et de l'histoire de la littérature néerlandaises (depuis 1881). La *Marnix Vereeniging* a consacré son activité à la publication de textes et de travaux sur l'histoire ecclésiastique en Néerlande depuis le XVIe siècle. — En outre, dans la plupart des provinces, il existe au moins une Société d'histoire locale; quelques-unes ont entrepris de grandes publications de chartes (*Oorkondenboek*)[1]; mais il reste beaucoup à faire pour les chroniques, et c'est surtout l'archéologie monumentale, plus facile et plus attrayante, qui recrute des adeptes[2].

Les archivistes hollandais ont fondé une Société (*Vereeniging van Archivarissen*, Haarlem) qui publie une Revue (*Nederlandsch Archievenblad*, 1893).

Des Congrès d'historiens, analogues à ceux d'Allemagne (*Historikertag*, cf. § 403), se tiennent sous les auspices de l'*Historisch Genootschap* depuis Pâques 1895[3]. Au cours de la session d'Utrecht, en décembre 1900, il a été décidé de nommer une « Commission spéciale pour l'établissement de cartes historico-statistiques des Pays-Bas »[4]; cette Commission, qui se réunit tous les ans, n'a encore rien publié.

Les Sociétés qui s'intéressent à l'histoire de l'antiquité classique sont : la *Société philhellénique* Ἑλλας (Amsterdam, 1889); le *Philologisch Studiefonds* (Utrecht, 1897), qui envoie des étudiants en Italie et en Grèce[5].

Se placent à des points de vue spéciaux : la *Vereeniging voor nederlandsche Muziekgeschiedenis*; la *Vereeniging de nederlandsche Heraut* (La Haye, 1884), « pour la sigillographie et le

1. L'*Oorkondenboek* de Hollande et de Zélande, commencé en 1866, est une des publications patronnées par l'Académie d'Amsterdam.

2. Telles sont les conclusions de P. J. Blok dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, l. c. — Voir dans cet article la liste des Sociétés locales et l'indication sommaire de leurs publications.

3. A l'imitation des Congrès de « philologues » néerlandais, plus anciens, qui se tiennent tous les deux ans et dont la Section historique publie des travaux intéressants pour l'histoire de l'antiquité classique.

4. *Korrespondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts-und Alterthumsvereine*, 1902, p. 21.

5. Il est question (1903) de créer à Rome un Institut néerlandais d'histoire et d'archéologie.

blason » ; la *Genealogisch-heraldiek Genootschap* (La Haye, 1883) ; la *Commission de l'histoire des églises wallonnes* (La Haye).

Une mention spéciale est due au *Bataviaasch Genootschap* (1778), qui se consacre à l'étude philologique, historique et archéologique des Indes néerlandaises.

**419.** — L'organisation des études historiques proprement dites dans les Universités néerlandaises est défectueuse[1], et on craint qu' « un changement se fasse attendre longtemps encore » (1903). On trouvera dans l'opuscule de M. P. Fredericq, cité en note, l'indication des œuvres des principaux professeurs néerlandais de la seconde moitié du XIX^e^ siècle : Fruin († 1899), Jorissen († 1890), P. L. Müller, Blok, etc.

Les études d'histoire religieuse et ecclésiastique (dans les Facultés de théologie protestante), d'histoire et de philologie anciennes sont au contraire florissantes, comme dans les Universités allemandes, et pour les mêmes raisons.

**420.** — « Le nombre de ceux qui lisent la langue hollandaise n'est pas assez grand pour favoriser la publication d'œuvres historiques sans le soutien financier de telle ou telle Société savante. C'est pour cela que la plupart des études historiques se publient en Hollande dans les Revues générales comme [*Onze Eeuw,*] *de Gids*, *de Tijdspiegel*, ou dans des Revues spéciales comme les *Bijdragen voor vaterlandsche geschiedenis en oudheidkunde*. L'histoire ecclésiastique a son *Archief voor nederlandsche Kerkgeschiedenis* [1885]. *Oud Holland* réunit les études sur l'histoire de l'art aux Pays-Bas... »[2] — *Mnemosyne. Bibliotheca philologica batava*, [pour la philologie classique], paraît à Leide depuis 1852.

1. P. Fredericq, *L'enseignement supérieur de l'histoire en Hollande*, dans *l'Enseignement supérieur de l'histoire*, pp. 172-194. Cf. *Revue historique*, LXXXI (1903), p. 142.

2. *Revue historique*, LIX, p. 141. — Ajoutez le *Museum. Maandblad voor philologie en geschiedenis* (Groningen, depuis 1893). — Le *Theologisch Tijdschrift* contient les travaux d'exégèse et d'histoire religieuse de l'Ecole de Leide.

L'*Archief voor nederlandsche Kunstgeschiedenis* (1877) a cessé de paraître en 1890. — Une Revue d'histoire générale, *Tijdschrift voor geschiedenis*, fondée en 1886, n'a vécu que peu d'années.

*Volkskunde*, *Tijdschrift voor nederlandsche folklore*, paraît à Gand.

[illegible] historiques [illegible] biographique [illegible] la traduire [illegible] commune [illegible] [illegible] [illegible] la maison [illegible] [illegible] [illegible] Encyclopédie (1888) et [illegible] langues [illegible] (1890). [illegible] photographice [illegible] A. W. Sijthoff, à Leide.

[illegible] résultats obtenus par les [illegible] sur leur histoire nationale ont [illegible] la *Geschiedenis van het nederlandsche Volk* (des origines [illegible] Groningen, 1892-1900, 5 vol. in-8°) de P. J. Blok, qui comme la plupart des livres d'histoire néerlandais dont la [illegible] au monde civilisé, a été traduite aussitôt en anglais et en allemand, et l'*Encyclopaedie van nederlandsch Indië* ([illegible], depuis 1895).

Les études héraldiques et généalogiques sont cultivées aux Pays-Bas avec prédilection. D'où l'*Armorial général* de J. B. Rietstap (2e éd., Gouda, 1885-86, 2 vol.), et le *Manuel d'histoire, de généalogie et de chronologie de tous les États du globe jusqu'à nos jours* (Leide, 1888-1890, 3 vol. in-8), par A. M. H. J. Stokvis, qui sont commodes.

1. Voir le catalogue [illegible] *de fonds de la librairie et imprimerie* [illegible] Leide, 1899. Les pages 45-67 donnent la liste des grands travaux [illegible] néerlandaise.

# CHAPITRE V

# ESPAGNE ET PORTUGAL[1]

## I

### Espagne[2].

**421.** — Archives. — L' « Archivo histórico nacional » de Madrid est le principal dépôt qui soit administré dans l'esprit où le sont les archives des autres pays[3]. Le chef de ce dépôt, D. Vicente Vignau, a fait inventorier presque tous les fonds depuis 1896. Le décret qui lui a accordé l'autorisation de publier des inventaires dans la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, reconnaît expressément que « al Estado sería muy gravosa la impresión y publicación de los índices, y más en las actuales circunstancias » [au lendemain de la guerre hispano-américaine], et que, d'autre part, « el Estado no tiene partida en el presupuesto á que aplicar el importante gasto de la impresión y publicación de los índices y catálogos de los Archivos, Bibliotecas y Museos[4]. » — En conséquence, c'est par fascicules encartés dans la *Revista* qu'a paru, depuis 1899, l'Inventaire des archives de l'Inquisition de Tolède, qui forme le t. I[er] (1903) d'un

1. Si ce chapitre est, comme nous le croyons, particulièrement instructif, c'est grâce à M. L. Barrau-Dihigo, attaché à la Bibliothèque de la Sorbonne, qui, en ayant fourni en grande partie les matériaux, peut en être considéré comme l'auteur.

2. Le seul travail du même genre que celui qui suit a été publié par M. A. Morel-Fatio dans la *Revue historique*, III (1877), p. 381. Il souleva, à l'époque, des protestations virulentes; voir notamment A. Pécoul, *La reseña del movimiento historial en España de M. A. Morel-Fatio* (Madrid, 1877), extrait de la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*.

3. L. Barrau-Dihigo, *Notes sur l'* « Archivo histórico nacional », dans la *Revue des Bibliothèques*, 1900, pp. 1-39.

4. *Revista de Archivos...* 1898, p. 602.

Catalogue général de l'Archivo histórico nacional. — La *Revista* publie dans les mêmes conditions, depuis 1900, l'ouvrage de D. J. Melgares Marín, chef de l' « Archivo general central » d'Alcalá de Henares : *Archivo general central. Contabilidad de la administración española. Catálogo que comprende los años de* 1744 *á* 1855.

Pour les autres dépôts d'archives, voir l'état de leurs publications par R. Altamira, *De historia y arte* (Madrid, 1898), pp. 64-78.

Bibliothèques. — On a procédé en ces derniers temps pour le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid comme pour l' « Archivo histórico nacional », c'est-à-dire qu'on en publie des inventaires en appendice à la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*. Ont ainsi paru : *Catálogo de las piezas de teatro que se conservan en la Biblioteca nacional* [p. p. D. A. Paz y Mélia]. Madrid, 1899 [1900], in-8; Angel M. de Barcia, *Catálogo de los retratos de personajes españoles que se conservan en la sección de estampas*... (en cours de publication)[1].

1. C'est ici le lieu de mentionner les Concours bibliographiques institués près de la Bibliothèque nationale de Madrid : les ouvrages couronnés dans ces Concours sont imprimés aux frais de l'État. Citons, parmi les « Obras premiadas por la Biblioteca Nacional é impresas á costa del Estado » : T. Muñoz y Romero. *Diccionario bibliográfico-histórico* (ci-dessus, § 181); J. M. de Eguren. *Memoria descriptiva de los códices notables conservados en los Archivos ecclesiásticos de España* (Madrid, 1859, in-4); C. A. de la Barrera y Leirado. *Catálogo bio-bibliográfico del Teatro antiguo español* (Madrid, 1860, in-4); M. R. Zarco del Valle y J. Sancho Rayón. *Ensayo de una Biblioteca española de libros raros y curiosos* (ci-dessus, p. 50, n. 1); V. Barrantes. *Catálogo razonado y crítico de los libros, memorias, papeles importantes y manuscritos que tratan de las provincias de Extremadura* (Madrid, 1865, in-4); Fr. Escudero y Perosso. *Tipografía hispalense. Anales bibliográficos de la ciudad de Sevilla desde el establecimiento de la Imprenta hasta fines del siglo XVIII* (Madrid, 1894, in-4); J. M. Sbarbi. *Monografía sobre los refranes, adagios y proverbios castellanos* (Madrid, 1891, in-4); E. Hartzenbusch. *Apuntes para un Catálogo de periódicos madrileños desde* 1661 *á* 1870 (Madrid, 1894, in-4); C. Fernández Duro. *Colección bibliográfico-biográfica de noticias referentes á la provincia de Zamora* (Madrid, 1891, in-4); A. Allende Salazar. *Laurac-Bat. Biblioteca del Bascófilo. Ensayo de un Catálogo general sistemático y crítico de las obras referentes á las provincias de Vizcaya, Guipúzcoa, Alava y Navarra* (Madrid, 1887, in-4); J. de D. de la Rada y Delgado. *Bibliografía numismática española* (ci-dessus, p. 168); C. Pérez Pastor. *La Imprenta en Toledo* (Madrid, 1887,

La Couronne fait les frais d'un Catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque royale dont le t. I^er (*Catálogo de la Real Biblioteca. Manuscritos. Crónicas generales de España*), par R. Menéndez Pidal, est daté de 1898.

Sur les autres bibliothèques de manuscrits, voir R. Altamira, *o. c*, p. 78-92.

Musées. — Sur les catalogues partiels des divers Musées d'Espagne, voir R. Altamira, *o. c.*, pp. 92-107. — La Couronne fait les frais d'un inventaire de ses collections : C^te de Valencia de Don Juan, *Catálogo histórico-descriptivo de la Real Armería de Madrid* (Madrid, 1898, in-4), et *Tapices de la Corona de España* (Madrid, 1903, 2 vol. in-fol.).

Par décret du 1^er juin 1900[1], il a été décidé de dresser un « Catalogue monumental et artistique » de la nation. Ce Catalogue officiel des « richesses d'art » sera divisé par provinces, en commençant par celle d'Avila. D. Manuel Gómez-Moreno y Martínez, professeur au « Colegio del Sacro Monte » de Grenade, est chargé de diriger cette entreprise.

**422.** — Un certain nombre d'ouvrages et de collections de textes ont été publiés en Espagne « par ordre de la Couronne » (« de real órden », « de órden de S. M. »), ou sous les auspices de divers Ministères.

On doit ainsi au Ministerio de Fomento la série des *Monumentos arquitectónicos de España* (Madrid, 1859-78, 7 vol. gr. in-fol.)[2];

in-4); J. Catalina García. *Ensayo de una Tipografía complutense* (Madrid, 1889, in-4); M. Martínez Añibarro y Rivèr. *Intento de un diccionario biográfico y bibliográfico de autores de la provincia de Burgos* (ci-dessus, p. 101); E. de Toda. *Bibliografía española de Cerdeña* (Madrid, 1890, in-4); C. Pérez Pastor. *Bibliografía madrileña ó Descripción de las obras impresas en Madrid (siglo XVI)* (Madrid, 1891, in-4); Conde de la Viñaza. *Bibliografía española de lenguas indígenas de América* (Madrid, 1892, in-4); C. Pérez Pastor. *La Imprenta en Medina del Campo* (Madrid, 1895, in-4); Fr. Pons Boigues. *Ensayo bio-bibliográfico sobre los historiadores y geógrafos arábigo-españoles* (ci-dessus, p. 108, n. 1); J. M. de Valdenebro y Cisneros. *La Imprenta en Córdoba. Ensayo bibliográfico* (Madrid, 1900, in-4); J. Catalina García. *Biblioteca de escritores de la provincia de Guadalajara* (ci-dessus, p. 102); M. Serrano y Sanz. *Apuntes para una Biblioteca de escritoras españolas desde el año* 1401 *al* 1833 (Madrid, 1903, in-4).

1. *Gaceta de Madrid*, 2 juin 1900; cf. *Revista de Archivos* ..., 1900, p. 583.
2. Publication commencée par l'État, continuée par l'éditeur Dorregaray.

les *Cartas de Indias* (Madrid, 1877, in-fol.); *Tres relaciones de antigüedades peruanas* (Madrid, 1879, in-4); Cabrera de Córdoba, *Historia de Felipe segundo* (Madrid, 1876-77, 4 vol. in-4). — Le Ministerio de Hacienda a fait paraître une collection de documents tirés des Archives de Simancas : *Colección de cédulas, cartas patentes, provisiones, reales órdenes, y otros documentos concernientes á las provincias vascongadas...* (Madrid, 1829-30, 4 vol. in-4), continuée par la *Colección de privilegios, franquezas, exenciones y fueros, concedidos á varios pueblos y corporaciones de la Corona de Castilla...* (Madrid, 1850-55, 2 vol. in-4). — « D'ordre royal » ont paru : Fernández de Navarrete, *Colección de viajes y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo XV* (Madrid, 1825-37, 5 vol. in-4); *Colección de documentos inéditos del Archivo general de la Corona de Aragon* (Barcelona, 1847-76, 40 vol. in-8); Mis de Olivart, *Colección de los tratados, convenios y documentos internacionales celebrados por nuestros gobiernos con los Estados extranjeros desde el reinado de Doña Isabel II...* (Madrid, 1890-1902, 11 vol. in-4, en cours).

En outre, la Chambre des députés fait imprimer les *Actas de las Cortes de Castilla...* (Madrid, 1877-1902, 22 vol. in-folio). Cette publication est continuée par l'Académie de l'Histoire.

**422** *bis*. — Les « Députations provinciales », ou Conseils généraux, ont, de même, procuré ou encouragé la publication de plusieurs recueils de documents. Citons parmi les principaux ceux des « Deputaciones » de Saragosse (*Biblioteca de escritores aragoneses. Sección histórico-doctrinal*. Zaragoza, 1876-96, 5 vol. in-fol., en cours); de la Navarre (M. Arigita y Lasa, *Colección de documentos inéditos para la historia de Navarra*, t. I. Pamplona, 1900, in-4); de Palma (*Privilegios y franquicias de Mallorca... desde el siglo XIII....* Palma de Mallorca, 1895-96, 2 fasc. in-4); de la Corogne (*Crónica troyana, Códice gallego del siglo XIV....* La Coruña, 1900, 2 vol. in-fol.).

Dans chaque province il existe d'ailleurs un « Chroniqueur » officiel, mais qui, d'ordinaire, n'écrit rien, du moins rien de scientifique.

Beaucoup de villes ont publié l'inventaire de leurs archives municipales ou des documents extraits de ces archives. La plus impor-

tante de ces collections municipales est celle de Barcelone : *Colecció de documents históricos inédits del arxiu municipal de la ciutat de Barcelona* (Barcelona, 1892-1902, 10 vol. in-4), en cours.

**423.** — Le principal organe des études historiques en Espagne est depuis cent cinquante ans l' « Académie de l'Histoire » de Madrid, dont il n'existe encore qu'une histoire très sommaire dans le *Discurso leido ante la Real Academia de la Historia en la recepción pública del Sr. D. Vicente Barrantes* (Madrid, 1874, in-8). Cf. *Estatutos y Reglamento de la R. Academia de la Historia* (Madrid, 1899, in-8).

Les publications de l'Académie de l'Histoire sont très nombreuses[1]. Mais il ne saurait s'agir ici que de ses grandes entreprises scientifiques. Ce sont : 1° le *Memorial histórico español. Colección de documentos, opúsculos y antigüedades* (Madrid, 1851-1903, 42 vol. in-8), en cours; — 2° les *Cortes de los antiguos reinos de Leon y Castilla* (Madrid, 1861-82, 4 vol. in-4), avec une « Introduction » de M. Colmeiro (Madrid, 1883-84, 2 vol. in-4); — 3° les *Cortes de los antiguos reinos de Aragon y de Valencia y Principado de Cataluña. Cortes de Cataluña* (Madrid, 1896-1903, 7 vol. in-fol.), en cours; — 4° la *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de Ultramar. Segunda Serie* (Madrid, 1885-1900, 13 vol. in-4), en cours.

Plusieurs entreprises commencées au cours du XIX^e^ siècle par l'Académie de l'Histoire ont avorté. — Elle avait songé de très bonne heure à composer un *Diccionario geográfico-histórico de España* : il n'en a été publié que 3 vol. (Madrid, 1802-46, in-4). — Elle s'est chargée d'un Recueil général des fueros, dont il n'a pas paru autre chose que : *Colección de fueros y cartas pueblas de España. Catálogo* (Madrid, 1852, in-4). — Elle a inauguré une *Colección de obras arábigas de historia y geografía* par une édition de l'Ajbar Machmua

1. On en trouvera la liste complète dans le *Catálogo de las obras publicadas por la Real Academia de la Historia* (Madrid, 1901, in-4). Cf. A. Morel-Fatio, *o. c.*, et *Revue historique*, IX, p. 164. Citons seulement *Las siete Partidas del Rey D. Alfonso el Sabio* (1807), *Memorias del Rey D. Fernando IV de Castilla* (1860), *Legis romanae Wisigothorum fragmenta* (1896).

(1867), mais le t. II, qui doit contenir la Chronique d'Ibn al-Coutia, est sous presse depuis près de vingt ans. — Enfin, il a été question d'un « Dictionnaire de biographie espagnole », dont, jusqu'ici, rien n'a vu le jour.

Comme toutes les Académies, l'Académie de l'Histoire publie des Mémoires (*Memorias...*, 11 vol. in-4 depuis 1876) et un Bulletin (*Boletín...*, 45 vol. in-8 depuis 1877). Le *Boletín de la Real Academia de la Historia* est la meilleure, sinon la seule, Revue d'histoire nationale qui existe dans la péninsule.

Les autres Académies de Madrid s'occupent aussi, à l'occasion, d'études historiques spéciales. — La *Real Academia española* (1713) a publié, outre son « Diccionario de la Lengua », un très grand nombre de textes (Cervantes, Vie de Cervantes par M. Fernández de Navarrete, « Cantigas » d'Alfonse le Sage, Lope de Vega, etc.), même de textes non littéraires (*Fuero Juzgo en latin y castellano*. Madrid, 1815, in-fol.). — La « R. Academia de Bellas Artes de San Fernando » alimente un *Boletín* (annuel) depuis 1882; la « R. Academia de Ciencias morales y políticas » a fait imprimer 8 vol. (in-4) de *Memorias* de 1861 à 1898 et des ouvrages « couronnés » dans ses Concours.

**424.** — Les « Comisiones de monumentos históricos y artísticos » qui existent dans chaque province[1] fonctionnent sous la direction de l'Académie de l'Histoire et de l'Académie des Beaux-Arts de San Fernando. Quatre seulement, à notre connaissance, de ces Commissions officielles manifestent leur activité par la publication d'un « Bulletin » : celles de Navarre (*Boletín de la Comisión de monumentos históricos y artísticos de Navarra*, 1895), d'Orense (1898), de Tarragone (1901), de Huesca (1905). D'autres publient de temps en temps des ouvrages et des brochures, comme des Sociétés savantes ordinaires.

**425.** — En Espagne, les fonctionnaires de tous les dépôts de documents (Archives, Bibliothèques et Musées) forment un corps,

1. Voir le *Reglamento de las Comisiones provinciales de monumentos históricos y artísticos* du 30 déc. 1881 dans le *Boletín* de l'Académie de l'Histoire, XIV (1889), p. 162.

reconnu par l'autorité publique[1], qui peut être considéré comme une Société savante, car il publie une Revue historique. Sous ses premières formes (*Revista de archivos, bibliotecas y museos*, 1871-78; *Anuario del Cuerpo facultativo de archiveros, bibliotecarios y anticuarios*, 1881-82), l'organe périodique du « Cuerpo » faisait une large place aux questions d'intérêt professionnel; mais, depuis sa résurrection en 1896, le caractère scientifique de la publication s'est accentué. La *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, qui forme 2 vol. par an depuis 1902, embrasse le champ tout entier de l'histoire nationale et des sciences auxiliaires de l'histoire; les questions professionnelles sont reléguées au second plan. Elle publie des inventaires de documents (§ 437). Il n'y a pas de meilleur procédé pour suivre le mouvement de la production historique dans le pays que de dépouiller ses relevés bibliographiques.

**426.** — Les Sociétés savantes proprement dites qui s'occupent d'histoire locale sont presque aussi nombreuses en Espagne qu'en aucun pays, et quelques-unes, qui sont de véritables Académies régionales, méritent d'être mentionnées ici, comme la *Real Academia de Buenas Letras de Barcelona* (1868), la *Real Academia de Ciencias y Artes de Barcelona* (1770)[2], la *Real Academia sevillana de Buenas Letras* (1752), la *Sociedad arqueológica luliana* de Palma (1885), et la Société *El archivo valentino*, qui a entrepris en 1895 une Collection de « Monumentos históricos de Valencia y su reino ». — Ajoutons qu'il s'est formé une fédération partielle, celle des Sociétés savantes des Provinces basques et de la Navarre; son organe est, depuis 1880, la Revue *Euskal-Erria*, dont le t. XLIX (1903) est en cours.

En revanche, on constate avec surprise que, au-dessous des Académies nationales (qui sont, il est vrai, d'accès relativement facile), il n'existe presque pas de Sociétés savantes de second ordre qui s'intéressent, soit à l'histoire générale, soit à l'histoire nationale, soit

1. *Real decreto orgánico del Cuerpo facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Anticuarios* (18 nov. 1887). *Edición oficial.* Madrid, 1899, in-8. — Cf. *Revista de Archivos*, 1900, p. 572.

2. Voir J. Balari y Jovany, *Historia de la Real Academia de Ciencias y Artes de Barcelona* (Barcelona, 1895, in-4).

à des branches spéciales de l'histoire. Il n'en existe guère d'autres que : la *Sociedad de bibliófilos españoles*, laquelle a publié ou réimprimé, de 1866 à 1899, une série de documents historiques et littéraires (40 vol. in-8) ; la *Sociedad de bibliófilos andaluces* (Séville, 1868), analogue à la précédente, dont le bagage se compose de 34 vol. in-8 et de 8 vol. in-12[1] ; et la *Sociedad española de excursiones* (Madrid), dont le *Boletín* (1893) est actuellement, dit-on, la meilleure publication périodique pour l'étude de l'archéologie et de l'art espagnols.

**427.** — L'activité scientifique n'est pas très grande dans les Universités espagnoles, à dire d'experts[2]. Et le fait est que, au XIXe siècle, il n'est pas sorti grand'chose de ces établissements. Les thèses de doctorat en philosophie et lettres[3] étaient jadis imprimées ; mais, par prudence, on avait renoncé, en ces derniers temps, à cette pratique, sauf dans le cas où le futur docteur concourait pour une chaire ; il est question, maintenant, de la restaurer. — L'Université de Madrid a fait paraître un *Boletín Revista de la Universidad de Madrid* (1869-70), puis une *Revista de la Universidad de Madrid* (1873-77). L'Université d'Oviedo a commencé la publication d'*Anales de la Universidad de Oviedo*, I (1901). Et c'est tout.

Il convient de signaler toutefois l'œuvre accomplie par le séminaire de M. Codera, à Madrid : *Bibliotheca arabico-hispana* (Matriti, 1882-95, 10 vol. in-8).

La « Escuela superior de diplomática », fondée le 7 octobre 1865 sur le modèle de notre École des chartes, a été supprimée par décret du 20 juillet 1900. L'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire espagnole sera désormais donné dans les Facultés de philosophie et lettres[4].

Pas de missions permanentes à l'étranger pour l'exploration des

1. Il y a eu à Valence une *Sociedad de bibliófilos valencianos* qui n'a pas rendu autant de services que ses homonymes de Castille et d'Andalousie.

2. R. Altamira, « Organización de la enseñanza superior de la historia en España », dans *La enseñanza de la historia* (2e éd., Madrid, 1895, p. 421), et dans le *Bulletin hispanique*, 1900, p. 305-310.

3. Les anciennes Facultés de philosophie et lettres ont été divisées récemment (1900) en sections, dont une section d'Histoire, avec son doctorat distinct.

4. *Revista de Archivos...*, 1900, p. 574.

documents historiques[1]. Un décret du 18 juillet 1901 a créé des bourses de voyage à l'étranger[2]; mais ces bourses ont été supprimées « pour le moment » dès le 29 décembre 1902[3]; on les a rétablies depuis, à ce qu'il paraît. — La Section étrangère de l'École française d'Athènes est ouverte aux archéologues espagnols.

**428.** — Quelques-unes des plus grandes Collections de documents que l'Espagne possède sont dues à l'initiative privée. Telle est la *Colección de documentos inéditos para la historia de España* (Madrid, 1842-95, 112 vol. in-8), sorte de « Collection de documents inédits » où dominent les sources littéraires et diplomatiques pour l'histoire des temps modernes depuis le XVI^e^ siècle; elle a été interrompue par la mort du marquis de la Fuensanta del Valle, qui l'avait dirigée (et défrayée) à partir du t. LVII[4]. MM. J. Sancho Rayón et Fr. de Zabálburu, collaborateurs de M. de la Fuensanta del Valle à partir du t. LX jusqu'au t. CII, s'étant brouillés avec lui, fondèrent en 1892 une collection rivale, du même genre : *Nueva Colección de documentos inéditos para la historia de España y de sus Indias* (Madrid, 1892-96, 6 vol. in-8), à laquelle la mort de Zabálburu, Mécène de l'entreprise, a mis provisoirement un terme.

La célèbre *Biblioteca de autores españoles desde la formación del lenguaje hasta nuestros dias* (Madrid, 1846-1880, 70 vol. gr. in-8 et 1 vol. d'index) a été commencée par Don B. C. Aribau pour le compte de l'éditeur Manuel Rivadeneyra, qui publia lui-même les vol. VI à LXIV. Voir, pour l'histoire de cette Collection, la notice biographique sur Manuel Rivadeneyra par son fils (qui a terminé la publication), en tête du volume d'index. La « Bibliothèque » de Rivadeneyra, qui n'a pas grande valeur scientifique, contient cepen-

1. Des missions temporaires ont été accordées, par exemple à M. R. de Hinojosa, en 1892-1893, pour explorer les archives du Vatican au point de vue de l'histoire espagnole. Voir son Rapport : *Los despachos de la diplomacia pontificia en España. Memoria de una Misión oficial en el Archivo secreto de la Santa Sede* (I. Madrid, 1896, in-8).

2. *Revue int. de l'Enseignement*, 1902, p. 64.

3. Ib., 1903, I, p. 274.

4. Les volumes de cette Collection sont très insuffisamment indexés; il n'y a de tables générales que pour les 60 premiers volumes.

dant des textes qui n'ont pas été imprimés ailleurs. — La maison d'édition Bailly-Baillière se propose de faire paraître un complément de la *Biblioteca* (*Bulletin hispanique*, 1905, p. 322); et c'est dans cette seconde série que doit figurer l'édition, préparée par D. R. Menéndez Pidal, de la *Crónica general de España* d'Alfonse X.

Il faut encore citer, parmi les instruments de travail qui sont dus à des particuliers : la *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y colonización de las posesiones españolas en América y en Oceanía*, p. p. J. F. Pacheco, Fr. de Cárdenas et L. Torres de Mendoza (Madrid, 1864-84, 42 vol. in-8), que l'Académie de l'Histoire a, comme nous l'avons vu, entrepris de continuer[1]; la *Colección de libros españoles raros ó curiosos* (Madrid, 1871-1896, 24 vol. in-12, en cours); *Libros de antaño* (Madrid, 1872-98, 15 vol. in-12, en cours); *Colección de escritores castellanos* (Madrid, 1880-1905, 125 vol. in-12, en cours); *Colección de libros raros y curiosos que tratan de América* (Madrid, 1891-1902, 20 vol. in-8, en cours); *Colección de estudios árabes* (Zaragoza, 1897-1901, 6 vol. in-12, en cours).

La littérature historique de l'Espagne contemporaine se compose principalement de traductions ou d'adaptations d'ouvrages composés à l'étranger : c'est ainsi que la *Biblioteca de Jurisprudencia, Filosofía é Historia*, publiée par la Revue *España moderna*, est un recueil de traductions. La seule grande œuvre indigène est l'*Historia general de España*. — L'*Historia general de España* fut conçue à l'origine comme devant être une entreprise de l'Académie de l'Histoire, destinée à remplacer officiellement la célèbre compilation de Lafuente. Mais, certains membres de l'Académie ayant refusé d'y collaborer, on a dû rédiger le sous-titre comme il suit : *escrita por individuos de número de la R. Academia de la Historia*. Ce Recueil, édité par « El Progreso editorial » depuis 1893, se compose aujourd'hui de huit ouvrages en 18 vol. in-8[2]. Mais il n'y a pas eu de direction et l'ensemble est disparate.

1. On la désigne souvent par l'expression « Documentos de Indias », parce qu'elle se compose de pièces empruntées aux Archives des Indes, à Séville.

2. J. Vilanova y Piera et Juan de Dios de la Rada y Delgado, *Geología y pro-*

L'*Historia de España* de R. Altamira (Barcelona, 1900-1902, 2 vol. in-12, en cours) est un excellent Manuel.

Pas de revues historiques, en dehors de celles qui sont l'organe d'Associations académiques ou corporatives, parce qu'il n'y a pas de public pour les faire vivre. Il en naît de temps en temps, mais elles succombent bientôt. Ç'a été successivement le sort du somptueux *Museo español de antigüedades* (Madrid, 1872-78, 10 vol. in-fol.); de l'excellent *Boletín histórico* (Madrid, 1880-86); de la *Revista de ciencias históricas* (Barcelone, 1880-87); de *El Archivo* (Valence, 1886-95); et de cette *Revista crítica de historia y literatura españolas, portuguesas é hispano-americanas*, qui, fondée en 1895, parut destinée à opérer en Espagne, dans le domaine des études historico-philologiques, cette « regeneración » dont il est sans cesse question : elle est morte en décembre 1902. — Cet état de choses est hautement caractéristique de la décadence scientifique d'où l'Espagne n'a pas réussi à sortir depuis la fin du XVIII^e^ siècle et le triomphe de l' « espagnolisme », malgré tant de généreux efforts.

La seule Revue exclusivement historique qui subsiste maintenant est une Revue d'histoire locale : *Galicia histórica* (Santiago, depuis 1901).

Les Revues générales de vulgarisation, du type de la *Revue des Deux Mondes* ou des Magazines anglais, sont, par contre, fort nombreuses (*Revista contemporánea, España moderna*, etc.). Elles réservent une place à l'histoire, mais exposée sous la forme qui convient au grand public, non pas sous celle que demandent les étudiants et les érudits.

*tohistoria ibéricas*, 1893; C. Fernández Duro, *La marina de Castilla*... 1894; V. Balaguer, *Los reyes católicos*. I (sd.), II (1898); M. Colmeiro, *Reyes cristianos desde Alfonso VI hasta Alfonso X*... (sd.); J. Catalina García, *Castilla y León durante los reinados de Pedro I, Enrique II, Juan I, y Enrique III*. I (1894), II (1901); M. Danvila y Collado, *Reinado de Carlos III*. I (sd.), II (1893), III-IV (sd.), V (sd.), VI (sd.); J. Gómez de Arteche, *Reinado de Carlos IV*, I (1892), II (1897), III (1898); A. Fernández-Guerra, E. de Hinojosa, Juan de Dios de la Rada y Delgado, *Historia de España desde la invasión de los pueblos germánicos hasta la ruina de la monarquía visigoda*. I (1894), II (1897).

## II

### Portugal.

**429.** — Le Gouvernement portugais ne s'est pas occupé jusqu'à présent de faire inventorier les dépôts de documents du pays : il n'existe toujours aucun inventaire imprimé des Archives nationales de la Torre do Tombo[1]. Mais quelques Collections de textes ont paru sous ses auspices : J. Ferreira Borges de Castro, *Collecção de tratados, convenções, contratos e actos publicos celebrados entre a corôa de Portugal e as mais potencias desde* 1640... (Lisboa, 1856-58, 8 vol. in-8), avec un *Supplemento* de J. F. Judice Biker (Lisboa, 1872-79, 22 vol. in-8). En outre : J. F. Judice Biker, *Collecção dos negocios de Roma no reinado de el rei D. José I, ministeiro do marquez de Pombal e pontificados de Benedicto XIV e Clemente XIII* (Lisboa, 1874-85, 4 vol. in-4); le même, *Collecção de tratados e concertos de pazes que o Estado da India portugueza fez com os Reis e Senhores desde o principio da conquista....* (Lisboa, 1882-87, 14 vol. in-8). — Le Ministère de la Guerre a publié : Chr. Ayres, *Historia do exercito portuguez* (Lisboa, 1896-1905, 4 vol. in-8, en cours).

Les Cortès ont fait les frais du Recueil : *Documentos para a historia das Cortes geraes da Nação portugueza* (Lisboa, depuis 1889).

Plusieurs villes ont entrepris de publier l'inventaire de leurs dépôts de documents ou un choix de ces documents : Lisbonne, Porto, Evora.

**430.** — L' « Academia Real das Sciencias de Lisboa », fondée en 1779, s'intéresse aux études historiques comme à toutes les autres branches des connaissances humaines; et c'est à elle que sont dues les principales publications historiques du pays.

1. Voir, sur l'état des inventaires de la Bibliothèque nationale de Lisbonne, L. Barrau-Dihigo, dans la *Revue des bibliothèques*, 1902, p. 471. — Cet établissement publie depuis janv. 1902 un *Boletim das Bibliothecas e Archivos nacionaes* (trimestriel).

Dès la fin du XVIII^e siècle, cette Académie s'était proposé de réunir des chroniques et d'éditer ou de rééditer les anciens monuments de la littérature portugaise : *Collecção de livros ineditos de historia portugueza* (Lisboa, 1790-1824, 5 vol. in-4); *Memorias de litteratura portugueza* (Lisboa, 1792-1814, 8 vol. in-4); *Collecção de noticias para a Historia e Geographia das Nações ultramarinas* (Lisboa, 1812-56, 7 vol. in-8); *Collecção de opusculos reimpressos relativos á historia das navegações, viagens e conquistas dos Portuguezes* (Lisboa, 1844-58, 3 vol. in-8).

L'historien A. Herculano obtint, vers le milieu du XIX^e siècle, que l'Académie se chargeât de doter le Portugal d'un ouvrage symétrique aux « Monumenta Germaniæ historica » : *Portugaliæ Monumenta historica, a sæculo octavo post Christum usque ad quintum decimum*. Ce vaste Recueil est divisé en quatre sections : *Diplomata et Chartæ, Leges et Consuetudines, Scriptores, Inquisitiones*. Il n'a été publié, de 1856 à 1897, qu'un volume de *Leges* et un volume d'*Inquisitiones*, trois fascicules de *Scriptores* et quatre fascicules de *Diplomata et Chartæ*. C'est-à-dire que l'entreprise a végété misérablement.

L'Académie de Lisbonne a fait paraître en outre trois grandes séries de documents : une *Collecção de monumentos ineditos para a historia das conquistas dos Portuguezes em Africa, Asia e America* (Lisboa, 1858 et suiv., 12 vol. in-4, en cours); un *Corpo diplomatico Portuguez... desde o seculo XVI* (Lisboa, 1862-1902, 12 vol. in-4, en cours), qui fait suite au *Quadro elementar das relações politicas e diplomaticas de Portugal* (1842-60, 18 vol. in-8); *Descobrimentos dos Portuguezes* (6 vol. in-8 depuis 1882).

Les autres publications de la Compagnie, ou patronnées par elle[1], sont énumérées dans le *Catalogo das publicações da Academia Real das Sciencias de Lisboa* [1779-92] (Lisboa, 1893, in-4).

**431.** — Les principales Sociétés savantes sont l'*Associação dos*

1. Le plus considérable des ouvrages « patronnés » par l'Académie est l'*Historia dos estabelecimentos scientificos, litterarios e artisticos de Portugal nos successivos reinados da Monarchia* de J. S. Ribeiro (Lisboa, 1871-1893, 18 vol. in-8).

*Architectos civis e Archeologos portuguezes*, dont l'organe périodique a plusieurs fois changé de titre depuis 1865, et la *Sociedade de Geographia de Lisboa*, très réputée, qui est le centre des études relatives à l'histoire coloniale du Portugal, qui possède une Bibliothèque célèbre et publie un *Boletim* depuis 1876. — En province, la *Sociedade Martins Sarmento*, de Guimaraës, dont la *Revista* paraît depuis 1885, s'occupe honorablement d'archéologie, de belles-lettres, etc.

**432.** — Il n'y a pas d'enseignement historico-philologique à l'Université de Coïmbre, la seule Université portugaise[1]. Le *Curso superior de letras*, à Lisbonne, a été surtout jusqu'à présent un institut pédagogique[2]. Quelques cours de numismatique, de diplomatique et de bibliographie ont été établis auprès des Archives de la Torre do Tombo et de la Bibliothèque nationale, à l'usage des candidats aux fonctions dans ces établissements[3].

**433.** — Les principales œuvres originales de la littérature historique en portugais intéressent naturellement l'histoire du Portugal : A. Herculano, *Historia de Portugal desde o começo da Monarchia até o fim do reinado de Affonso III* (5^e^ éd., Lisboa, 1894, 4 vol. in-8); R. da Silva, *Historia de Portugal nos seculos XVII e XVIII* (Lisboa, 1860-71, 5 vol. in-8); M. Pinheiro Chagas, *Historia de Portugal*, dont une 2^e^ éd. est en cours; Th. Braga, *Historia da litteratura portugueza* (Porto, 1870-1902, 16 vol. in-12, en cours). Citons enfin la magistrale *Historia da administração publica em Portugal nos seculos XII á XV* de H. da Gama Barros (Lisboa, 1885-96, 2 vol. in-8).

Les Revues générales comme *O Instituto* (Coïmbre, 1853) et *O Occidente* (Lisbonne, 1877) insèrent des études historiques. Les Revues consacrées exclusivement ou surtout aux études historiques sont : l'*Archivo historico portuguez* (fondé en janv. 1903); et des

1. L'*Archivo bibliographico da Bibliotheca da Universidade de Coimbra* (depuis 1901) publie le Catalogue des mss. de la Bibliothèque universitaire et des documents tirés de cette Bibliothèque.

2. F. A. Coelho. *Le Cours supérieur de lettres à Lisbonne* (Paris, 1900). Cf. *Revue int. de l'Enseignement*, 1905, p. 532.

3. J. S. Ribeiro, *o. c.*, XVII, p. 425.

Revues d'histoire coloniale : *Revista portugueza, colonial e maritima* (1897), *Portugal em Africa* (1893), *Ta-Ssi-Yang-Kuo. Archivos e annaes do Extremo Oriente portuguez* (1899). — Une publication remarquable : *Portugalia. Materiaes para o estudo do povo portuguez*, qui parut à Porto en 1900, n'a eu jusqu'à présent que 4 fascicules. — La philologie, l'ethnographie et l'archéologie portugaises ont des organes excellents et qui paraissent prospères : *Revista lusitana. Archivo de estudos philologicos e ethnologicos relativos á Portugal* (Lisbonne, 1887); *A Tradição* (1899); *Archeologo Portuguez. Orgão do Museu ethnologico portuguez* (1895)[1].

---

**434.** — Ce serait ici le lieu de parler de l'activité historique qui se manifeste dans les pays espagnols et portugais d'outre-mer, principalement dans l'Amérique du Sud. Mais les informations nous manquent. Nous ne pouvons que signaler la *Revista do Instituto historico e geographico do Brazil* qui paraît à Rio de Janeiro depuis 1839. Cette publication est estimée.

1. Ces deux Revues sont dirigées par J. Leite de Vasconcellos, qui a écrit par ailleurs l'histoire de la Philologie (*A philologia portugueza*) et du Folk-lore (*Ensaios ethnographicos*, t. I[er]) en Portugal.

---

# CHAPITRE VI

## GRANDE-BRETAGNE ET ÉTATS-UNIS

### I

#### Grande-Bretagne.

**435.** — Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, le Gouvernement anglais, dont les tendances non interventionnistes sont connues, ne n'est jamais désintéressé au XIX^e^ siècle des travaux historiques, au moins de ceux qui ont trait à l'histoire nationale.

**436.** — Dès 1800, une Commission (*Select Committee*) fut nommée par la Chambre des Communes « pour conduire une enquête sur l'état des documents (*public records*) conservés dans le royaume » [1]. Elle prépara les voies à la première *Record Commission of Great Britain*, instituée la même année, « to provide for the better arrangement, preservation and more convenient use of the said records ». Cinq autres *Record Commissions* se sont succédé de 1806 à 1857 avec les mêmes attributions.

Les six *Record Commissions* ont fait peu de chose pour l' « arrangement » et la « préservation » des documents conservés dans les dépôts publics. En revanche, elles ont contribué à faciliter l'usage de quelques-uns de ces documents en les publiant *in extenso*. La liste des *Publications of the Record Commissioners* [2] se trouve dans le

1. Elle déposa le 4 juillet 1800 son Rapport (*Reports from Committees of the House of Commons*, XV, 1805), qui passe en revue non seulement les dépôts d'archives, mais encore les bibliothèques (British Museum, Universités, Lambeth, etc.)

2. Après l'expiration des pouvoirs de la sixième et dernière *Record Commission* (1857), les publications commencées par les Commissioners furent continuées sous la direction du Maître des Rôles. De sorte que la plus récente des *Publications of the Record Commissioners* est datée de 1869.

*Handbook to the Public Records* (London, 1853) de F. S. Thomas. Cf. C. Gross, *Sources and literature of english history*, n° 538. On peut citer, parmi les plus importantes de ces publications, la réédition (inachevée) de Rymer (§ 364), la continuation des *Statutes of the Realm*, l'édition du *Doomsday Book*, des plus anciens rôles de la chancellerie des Plantagenets et d'anciens inventaires des archives de la Couronne. L'œuvre des *Record Commissioners* fut l'objet, à l'époque, de censures très sévères dont on trouvera l'écho dans le *Handbook* de Thomas.

**437.** — En 1838, le *Public Record (England) Act* fut passé « to establish a Record Office and a better custody, and to allow the free use of the records » ; un Ordre du Privy Council, du 5 mars 1852, décida que « toutes les archives appartenant à Sa Majesté en Angleterre seraient désormais placées dans l'établissement administré sous la haute autorité du Master of the Rolls », conformément aux prescriptions du *Public Record Act*. C'est ainsi que les archives de la Couronne et des Hautes Juridictions, et les Papiers d'État de toute espèce, jadis dispersés et inaccessibles, ont été successivement concentrés sans déperdition dans l'admirable dépôt qui est connu sous le nom de Public Record Office (Fetterlane, London, E. C.)[1]. — Le chef, ou « Deputy Keeper », du Public Record Office présente chaque année au Parlement un Rapport imprimé dans la Collection des *Parliamentary papers*, depuis 1840. Chacun de ces Rapports contient, en appendice, des inventaires, des catalogues et des index de documents conservés dans l'établissement. De plus, le Public Record Office publie à part, depuis 1892, une série de *Lists and Indexes* (dont le t. XV, *List of ancient Correspondence of the Chancery and Exchequer*, a paru en 1902). Ces *Lists and Indexes* sont destinés à constituer un jour, avec la série parallèle des *Calendars of State Papers, etc.*, un Inventaire complet des Archives nationales de l'Angleterre[2].

La grande Collection des *Calendars of State Papers, etc.*, dont l'importance est capitale, non seulement pour l'histoire d'Angleterre,

1. F. S. Thomas, livre cité. Cf. S. R. Scargill Bird, *A guide to the principal classes of documents in the Public Record Office* (2e éd., London, 1896).
2. Cf. le 51e *Annual Report of the Deputy Keeper*, p. 10.

mais pour celle de tous les pays qui ont été en relations avec l'Angleterre, remonte au milieu du siècle. — Les Record Commissioners, dont la méthode consistait à imprimer les textes *in extenso*, avaient décidé, dès 1825, de faire préparer sans délai l'édition intégrale des plus anciens documents du *State Paper Office*, Office créé en 1578 pour recueillir les papiers des secrétaires d'État et du Conseil Privé. Les « Papiers d'État » du règne d'Henri VIII furent en effet édités ainsi (*State Papers during the reign of Henry VIII*, 11 vol. in-4) de 1830 à 1852. Mais, après la création du Public Record Office, on s'aperçut bientôt qu'il était impossible de continuer sur ce pied : les documents étaient trop nombreux. On résolut alors de se contenter de *Calendars*. Un *Calendar*, c'est, d'après la définition officielle que M. Lemon a donnée du mot au t. Ier (p. VIII) de la Collection, un inventaire où les documents d'archives sont analysés suivant l'ordre chronologique, par opposition aux *Catalogues* qui décrivent les documents d'après l'ordre où ils se trouvent dans les fonds. Il importe d'ajouter que, dans la pensée des premiers auteurs de *Calendars*, ces instruments de travail comportaient, non seulement la description et l'analyse des documents, mais, au besoin, de copieux extraits textuels; et qu'on ne devait pas se borner à y insérer toutes les pièces conservées au Public Record Office : on dépouillerait les bibliothèques de manuscrits pour y ramasser tout ce qui serait de nature à compléter les séries. — Le t. Ier du *Calendar of State Papers* parut en 1856. — On divisa de bonne heure[1] la Collection en trois séries, correspondant aux trois sections du *State Paper Office* et aux attributions des anciennes secrétaireries d'État : *Domestic* (affaires intérieures), *Foreign* (affaires étrangères), *Colonial* (affaires coloniales). Actuellement, 70 volumes (in-4) ont paru dans les « Domestic Series » du *Calendar of State Papers* (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles); 14 dans les « Foreign Series » (XVIe siècle); 13 dans les « Colonial Series » (XVIIe siècle). Il y a quelques séries accessoires : *Calendar of State Papers relating to Scotland* (XVIe siècle, 2 vol.), le *Calendar of*

1. Pour le règne d'Henri VIII seulement (18 vol.), les documents du fonds *Domestic* et ceux du fonds *Foreign* sont mêlés et disposés en une seule série chronologique.

*State Papers relating to Ireland* (XVI^e^ et XVII^e^ siècles, 15 vol.), etc.[1].

Le *Calendar of State Papers* proprement dit, dont presque toutes les séries s'enrichissent encore chaque année, se compose donc, dès maintenant, de près de cent cinquante volumes. — Mais il n'est qu'une partie de la Collection dite des *Calendars* [*Calendars of State Papers, etc.*], avec laquelle il faut bien se garder de le confondre.

De même que, vers 1850, on s'était aperçu qu'il fallait renoncer à l'idée, chère aux Record Commissioners, de l'édition *in extenso*, l'Administration du Public Record Office fut amenée à reconnaître, vers 1890, que, si l'on voulait mettre dans un délai raisonnable les ressources de ce dépôt à la disposition des érudits, force serait de réduire l'analyse des pièces au strict nécessaire, d'abréger les analyses et de supprimer les extraits. Rien ne fut changé à la méthode employée pour l'inventaire des documents du *State Paper Office* (c'est-à-dire pour le *Calendar of State Papers* proprement dit), mais, pour l'inventaire des documents appartenant à d'autres fonds, on décida de procéder d'une façon plus expéditive. De là une Collection nouvelle de « Calendars » : *Calendar of the Patent Rolls* (depuis Henri III, 19 vol.) ; *Calendar of the Close Rolls* (depuis Edouard I^er^, 11 vol.) ; *Inquisitions and assessments relating to feudal aids* (2 vol.) ; *Descriptive Catalogue of Ancient Deeds* (3 vol.) ; etc.

Simultanément, une des pensées qu'avaient eues les premiers rédacteurs du *Calendar of State Papers* a pris une singulière extension. Ils avaient résolu, nous l'avons vu, de pousser leurs investigations hors du Public Record Office, et de recueillir les papiers d'État dispersés dans les bibliothèques. Cela posé, ils pouvaient ou bien faire figurer dans leurs inventaires les documents ainsi recueillis, à leur place chronologique ; ou bien publier à part ces *extravagantia*. Les deux méthodes ont été employées. C'est ainsi que l'Administration du Public Record Office a commencé à publier à part, en 1867, un *Calendar of the Carew Papers, preserved in the Lambeth Library* (6 vol.). Dès cette époque, elle avait confié à

1. « Bibliographie rapide, mais complète », de la Collection, à la date de 1898, par Ch. Bémont, *les Archives publiques de l'Angleterre et l'Inventaire des Papiers d'État*, dans la *Revue historique*, LXVIII (1898), p. 97-108.

M. G. A. Bergenroth et à D. Pascual de Gayangos le soin d'analyser ou de copier dans les Archives de Castille à Simancas les documents intéressants pour l'histoire d'Angleterre : les dépouillements de ces deux missionnaires ont été publiés à part : *Calendar of letters, despatches and State Papers relating to negotiations between England and Spain, preserved in the Archives at Simancas...* (XV^e-XVI^e siècles ; 6 vol., publ. de 1842 à 1899). Depuis, cette procédure a été généralisée. Des missionnaires ont été chargés par l'Administration du Record Office d'inventorier les documents intéressants pour l'histoire d'Angleterre qui se trouvent à Venise (*Calendar of State Papers and manuscripts relating to english affairs, preserved in the Archives of Venise*, XIII^e-XVII^e siècles ; 10 vol., publ. de 1864 à 1900), dans les archives de la Chancellerie pontificale (*Calendar of entries in the papal registers, illustrating the history of Great Britain and Ireland*, et *Petitions to the pope*, 5 vol., publ. de 1895 à 1902), en France (*Calendar of documents in France, illustrative of the history of Great Britain and Ireland*, 918-1206 ; 1 vol., publ. en 1899), etc. — Des analyses et des copies fournies par les missionnaires anglais à l'étranger l'Administration ne fait imprimer à part, dans sa Collection des *Calendars of State Papers, etc.*, que les séries les plus importantes ; les autres sont conservées en manuscrit au Record Office, et la liste en est publiée dans les Rapports annuels du Deputy Keeper.

437 *bis*. — Au Public Record Office se trouvent, par définition, tous les fonds d'archives qui appartiennent à l'État. Les archives (des villes, des corporations, des familles, etc.) qui n'appartiennent pas à l'État ne sont soumis à aucune surveillance[1] ; mais le Gouvernement met au service de leurs propriétaires une ingénieuse institution.

La *Royal Commission on historical manuscripts* a été établie en 1869 « to inquire what papers and manuscripts belonging to private families and institutions are extant which would be of utility in the illustration of history, constitutional law, science and general literature, and to which possessors would be willing to give access ». Cette Commission, que préside le Maître des Rôles, est outillée[2] pour

1. Voir pourtant ci-dessous, p. 588.
2. Elle reçoit une subvention annuelle de 1800 l. st.

inventorier les fonds d'archives que l'on consent à lui communiquer; elle les fait inventorier, gratis pour les propriétaires, en se réservant seulement le droit d'en publier l'inventaire. Elle adresse des Rapports qui sont imprimés parmi les *Parliamentary Papers* et qui contiennent, en appendice, l'inventaire des Collections examinées.

La liste classifiée des fonds inventoriés par les soins de l'Historical Manuscripts Commission depuis 1870 se trouve, avec celle de toutes les publications des Record Commissioners et de l'Administration du Public Record Office, dans une brochure (*Catalogue of Record Publications, Reports of the Historical Manuscripts Commission and Annual Reports of the Deputy Keeper..., printed for H. M.'s Stationery Office...*, 58 p.), constamment tenue à jour, que distribuent Eyre et Spottiswoode, dépositaires, East Harding Street, Fleet Street, London, E. C.[1]

**438.** — De 1800 à 1837, les Record Commissioners se sont occupés des documents relatifs à l'histoire de la Grande-Bretagne. L'organisation postérieure, dont il a été question dans le paragraphe précédent, n'a été appliquée qu'à l'Angleterre. L'Écosse et l'Irlande ont chacune une organisation indépendante. — Le Lord Clerk Register of Scotland est en Écosse ce qu'est le Maître des Rôles en Angleterre. Les *Scottish Record Publications* qui ont paru sous ses auspices sont relativement peu nombreuses et se composent plutôt de « Documents inédits » que d'Inventaires[2]. — Le Deputy Keeper of the Public Records, à Dublin, publie un Rapport annuel (avec des inventaires en appendice), comme son confrère de Londres, depuis 1869[3]. C'est parmi les *Irish Record Publications*[4], Collection avortée, qu'ont paru le *Senchus Mor* (1865-80) et la célèbre série des *Facsimiles of national manuscripts of Ireland, from the earliest extant specimens to 1719* (éd. par J. T. Gilbert).

**439.** — Le 25 juillet 1822, la Chambre des Communes présenta une adresse à la Couronne pour faire remarquer que les éditions des œuvres des anciens historiographes anglais étaient incommodes et

1. Cf. C. Gross, *o. c.*, p. 534 et suiv.
2. Voir le *Catalogue* d'Eyre et Spottiswoode, p. 35.
3. *Ibid.*, p. 37.
4. *Ibid.*, p. 36.

fautives et qu'il en restait d'inédites; l'adresse exprimait la conviction qu' « une Collection uniforme de ces œuvres, placée sous le patronage royal, ferait honneur au règne de Sa Majesté ». Mais c'est seulement en 1857, après l'échec des *Monumenta historica britannica* de H. Petrie et J. Sharpe (I, 1848), que Sir John Romilly, Maître des Rôles, — le même personnage qui avait inauguré, deux ans auparavant, la Collection des *Calendars of State Papers*, — soumit à la Trésorerie le plan, qui fut adopté, d'une publication systématique des « Chroniques et Mémoriaux de la Grande-Bretagne et de l'Irlande au moyen âge » (*The Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland during the middle ages*).

Les « Chronicles and Memorials », dits aussi *Rerum britannicarum medii ævi scriptores* et (abusivement) *Rolls Series*[1], sont en Angleterre ce qu'est en France la « Collection de Documents inédits ». Quatre-vingt-dix-neuf ouvrages (dont la plupart en plusieurs volumes). Pas de division en séries. On y trouve pourtant : 1° des chroniques (Chronique anglo-saxonne, Mathieu de Paris, Ralph de Diceto, Roger de Hoveden, etc.)[2]; 2° des documents juridiques (*Year Books*, Bracton); 3° des recueils de lettres (Robert Grosseteste, John Peckham); 4° des œuvres littéraires (Giraldus Cambrensis, Roger Bacon); 5° des cartulaires (Ramsey) et des documents administratifs (*The Red Book of the Exchequer*), municipaux (*Munimenta Gildhallæ Londoniensis*) ou académiques (*Documents illustrative of academical life and studies at Oxford*)[3]. — Bref, des documents de toute espèce. — Comme on a eu le bon sens de publier dès l'origine chaque ouvrage en un ou plusieurs volumes (in-8) indépendants, ce qui, dans cette Collection très mélangée, a une valeur durable (surtout des éditions de chroniques et des *epistolaria*), pourra toujours être isolé du reste. Mais la Collection elle-même ne sera pas continuée. Elle est considérée comme close. Il y a une dizaine d'années que l'Administration du Maître des Rôles, ayant renoncé à publier des

1. L'expression « Rolls Series » devrait s'entendre de toutes les publications faites sous les auspices du Maître des Rôles.

2. Les Introductions écrites par l'historien W. Stubbs pour quelques-unes des plus importantes chroniques éditées dans les « Chronicles and Memorials » ont été réunies : W. Stubbs, *Historical Introductions to the Rolls Series* (London, 1902).

3. Liste complète dans le *Catalogue* d'Eyre et Spottiswoode.

documents, consacre expressément toutes ses ressources à pousser ces nouveaux inventaires sommaires ou *Calendars* (des *Patent Rolls*, des *Close Rolls*, etc.) et ces *Lists and Indexes* du Public Record Office dont nous avons noté plus haut la brusque multiplication.

**440.** — Les bibliothèques et les musées de Grande-Bretagne, qui sont propriété publique, ont pour la plupart des catalogues, mais il n'existe rien de comparable à notre *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* ou même à l'ancien recueil anglais de Bernard (*Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*. Oxford, 1697, in-fol.)[1].

---

**441.** — « Comme l'Angleterre est le pays du laisser-faire, le Gouvernement y laisse beaucoup de marge à l'initiative des particuliers et surtout, dans l'espèce, aux associations scientifiques, dont il existe un grand nombre »[2]. Et il est vrai que le Gouvernement anglais ne s'est jamais préoccupé d' « encourager » ni de diriger les Sociétés savantes. Les Sociétés savantes anglaises vivent, travaillent et meurent sans son appui.

Depuis que N. H. Nicolas a écrit ses *Observations on the state of historical literature and on the Society of Antiquaries and other institutions for its advancement in England* (London, 1830, in-8), il s'est formé un grand nombre de Sociétés qui s'intéressent à l'histoire, à l'archéologie et à la philologie, et quelques-unes ont disparu, faute de combattants (« from lack of support »). Dans la liste classifiée qui suit, les noms des Sociétés mortes sont précédés d'une croix et ceux des Sociétés qui publient, outre des « Transactions », Mémoires ou Bulletins annuels, des Bibliothèques de documents ou de monographies sont précédés d'un astérisque[3].

1. Liste des principaux Catalogues du Cabinet des manuscrits du British Museum dans Ch. Gross, *o. c.*, nos 505 et suiv. Voir la Liste officielle des publications du British Museum (Catalogues, Éditions et Fac-similés), en distribution par les soins des librairies Frowde et Quaritch.

2. Fr. Harrison, Rapport sur les publications anglaises d'histoire diplomatique, dans les *Annales internationales d'histoire. Congrès de La Haye*, 1898 (Paris, 1899), p. LXXI.

3. Le *Year Book of the scientific and learned Societies of Great Britain*

Il n'existe point, pour les sciences historiques et philologiques, d'Académie nationale, comparable à l'Institut de France[1], ni de Sociétés importantes qui cultivent réellement toutes les parties de l'histoire universelle. Même la **Royal Historical Society* (fondée en 1868) et la célèbre **Society of Antiquaries of London* (vers 1572)[2], malgré leurs titres très généraux, exercent surtout leur activité dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie nationales.

Pour les diverses Antiquités orientales : *Royal Asiatic Society* (1827); *Society of Biblical Archæology* (1870); **Egypt Exploration Fund and Archæological Survey Fund* (1885), qui a une « Græco-Roman Branch »[3]; *Palestine Exploration Fund* (1888); *Pali Text Society* (1882).

Pour les Antiquités classiques : la *Society for the promotion of hellenic studies* (1880), dont le *Journal of hellenic studies* (t. XXI, 1902) est l'organe.

Pour l'histoire nationale en général, des trois grandes Sociétés fondées au commencement du règne de Victoria, deux, l'*†*English historical Society* et la *†*Caxton Society* ont disparu après avoir publié de belles Collections de chroniques; la troisième, **the Camden Society*, établie en 1838 « in order to perpetuate and render accessible whatever is valuable, but at present little known, amongst the materials for the civil, ecclesiastical and literary history of the United Kingdom », vient de conclure une entente avec la *Royal Historical Society* pour des publications communes : sa Bibliothèque de docu-

*and Ireland*, dont le 20e vol. annuel a paru en 1903, fournit des indications sur la plupart des Sociétés vivantes, et notamment la liste de leurs publications (*papers read*) pendant l'année précédente. Pour les Sociétés mortes et les publications anciennes des Sociétés vivantes, voir le mot « Academies » du Catalogue du British Museum (§ 24). Cf. Th. Duffus Hardy, *Descriptive Catalogue of materials relating to the history of Great Britain and Ireland* I, II (1862), p. 681 et suiv.; et Ch. Gross, *o. c.*, p. 71.

1. On sait qu'une « Académie anglaise », sur le modèle de l'Académie française, a été créée en 1902; elle a demandé aussitôt à être admise dans l'Association internationale des Académies.

2. Qui publie le grand recueil périodique *Archæologia* depuis 1770, les *Vetusta monumenta* (C. Gross, *o. c.*, n° 414) et une Bibliothèque de documents et de monographies. Cf. ci-dessus, p. 526.

3. Liste des publications, à jour, dans B. Quaritch, *A Catalogue of works on Oriental History, Languages and Literature* (London, 1903), p. 60.

ments est la plus considérable qui ait été publiée au XIXe siècle en Angleterre, à l'exception des « Rolls Series »[1]. — Il faut en rapprocher les Sociétés assez nombreuses qui se spécialisent dans l'étude des documents ou de certains documents de l'histoire nationale : **The British Record Society* (1888), qui publie surtout dans son « Index Library » des indices de noms propres relevés dans les documents d'archives du XVIe et du XVIIe siècles[2]; **Early English Text Society* (1864), très florissante; **Harleian Society* (1869), qui publie des obituaires et une série de « registres monastiques »; **Selden Society* (1887), « pour encourager l'étude et promouvoir la connnaissance de l'histoire du droit anglais »; **Pipe Roll Society* (1884), « pour la publication des Pipe Rolls et d'autres documents antérieurs à l'année 1200, » morte en 1903; † * *Anglia Christiana Society* (1846-1848), pour la publication de textes relatifs à l'histoire ecclésiastique de l'Angleterre[3]; **Navy Records Society* (1894), pour la publication des archives de la marine; † **Hakluyt Society* (1848-1899), « for the printing of rare and unpublished Voyages and Travels », qui a publié en cinquante ans cent volumes in-8; **Huguenot Society of London* (1885), pour la publication de textes relatifs à l'histoire des protestants français réfugiés en Angleterre; **Henry Bradshaw Society* (1890), pour la publication d'anciens textes liturgiques. — Et, parmi les Sociétés archéologiques, outre la « Société des Antiquaires de Londres », précitée : *the Royal*

1. Voir J. G. Nichols, *Descriptive Catalogue of the works of the Camden Society, stating the nature of their principal contents....* (2e éd., Londres, 1872). Beaucoup de documents relatifs à l'histoire des trois derniers siècles.

2. Cette Société a absorbé en 1890 l'*Index Society* (1878) qui se proposait aussi de répertorier les séries de documents où les recherches sont difficiles faute de tables, Cf. *Le Livre*, t. IV, p. 209-213.

3. On a essayé, en juillet 1895, de ressusciter cette Société sous le titre d'*Anglo-Norman Record Society*. Extrait de la circulaire envoyée par les promoteurs : « While separate Chartularies of English Abbeys are occasionally printed by independent workers, no Society yet exists to explore the Monastic Records of the Mediæval and especially Anglo-Norman period effectually; and it is felt that only combined and organised effort, such as a strong Society could bring to bear, can properly cope and systematically deal with the mass of material to be examined. » La Société se serait consacrée à imprimer « Monastic Records from the mss. still subsisting in England and France ».

*Archæological Institute of Great Britain and Ireland* (1845), dont l'*Archæological Journal* est l'organe; la *British Archæological Association* (1843).

Se placent à des points de vue spéciaux : la *Royal Society of Literature* (1823), qui s'intéresse à l'histoire littéraire en général; l' † *Arundel Society* (1848), pour l'histoire de l'art; la *Philological Society* (1842); la * *Folk Lore Society* (1879); la *Numismatic Society of London* (1836), dont la *Numismatic Chronicle* est l'organe; la † * *Palæographical Society* (1873-1895)[1]; la *Bibliographical Society* (1892), « en vue d'encourager les études bibliographiques », notamment en tant qu'elles intéressent les travaux d'érudition.

Plusieurs Sociétés se consacrent exclusivement à l'étude d'un personnage et de son temps : *Chaucer Society* (1868); *Clifton Shakespeare Society* (1876); *Dante Society* (1881); *Gœthe Society* (1886); *Wyclif Society* (1882); *Brontë Society* (1893).

D'autres à l'histoire étrangère : *Palestine Pilgrim's Text Society* (1884); *The Viking Club* (1892), « pour promouvoir l'étude de la littérature et des antiquités du Nord scandinave »; *The Japan Society* (1892).

Mentionnons enfin que quelques Clubs font les frais de somptueuses publications (réimpressions, éditions, monographies) qui ne sont distribuées qu'à leurs membres (« for private circulation only »). Tel, par exemple, l'*Alcuin Club* qui a fait exécuter en 1899 sous ce titre : *English Altars from illuminated manuscripts* (in-fol.), le t. I^er^ d'une Collection (*A. C. Collections*) « to be published from time to time in illustration of the Ecclesiological Antiquities of the English Church ».

**441** ***bis.*** — Parmi les Sociétés d'histoire régionale ou locale, il en est qui, situées dans des régions jadis autonomes, ont une importance comparable à celle des Sociétés d'histoire nationale anglaise. Ainsi, en Angleterre même, la * *Surtees Society* (1834), dont l'objet est « la publication de manuscrits relatifs à l'histoire de l'ancien royaume de Northumbrie » (Durham, Northumberland, Yorkshire), et la

1. Il est question présentement de reconstituer la *Palæographical Society* « sur des bases plus larges ». V. *Revue historique*, LXXXIX (1902), p. 234.

* *Chetham Society* (1844), qui s'intéresse à tout ce qui concerne l'histoire des anciens comtés palatins de Lancastre et de Chester. — L'Écosse[1], l'Irlande et le Pays de Galles ont leurs Sociétés d'histoire nationale : * *Scottish History Society* (1886), dont les publications ne sont pas dans le commerce ; * *Scottish Text Society* (1884) ; *Society of Antiquaries of Scotland* (1780) ; — *Royal Irish Academy* (1787) ; *the Royal Society of Antiquaries of Ireland* (1849) ; * *Irish Text Society* (1899), et surtout * *Irish archæological and Celtic Society* (1840), qui publie la Collection intitulée : « Historic Literature of Ireland » ; — *Honourable Society of Cymmrodorion* (1877) pour la philologie galloise et l'histoire du pays de Galles.

Presque tous les comtés ont d'ailleurs une ou plusieurs Sociétés d'histoire ou d'archéologie locale, dont quelques-unes seulement sont antérieures au milieu du XIX^e^ siècle. On remarque que les Sociétés de création récente portent presque toutes les titres de « Record Society » (*Hampshire Record Society* (1888), *Midland Record Society* (1894), *Somerset Record Society*, *The Wilts Record Society*, etc.), ou de « Parish Register Society » (*Lancashire Parish Register Society*, *Shropshire Parish Register Society*, *Yorkshire Parish Register Society*), ce qui indique leur but. Il existe d'ailleurs depuis 1896, à Birmingham, une *Parish Register Society* pour l'Angleterre entière, qui publie des registres paroissiaux conservés dans tous les comtés.

---

**442.** — Les Sociétés locales d'histoire et d'archéologie qui siègent dans les villes d'Université comme Oxford et Cambridge (*Cambridge*

1. Les plus actives des Sociétés écossaises, qui ne sont pas mentionnées dans l'*Official Year Book*, sont des Clubs. Le *Roxburgh Club* (1812) distribue chaque année à ses membres, depuis 1814, plusieurs volumes de textes rares. L'*Abbotsford Club* a publié, de 1835 à 1859, une Collection célèbre de 31 recueils de documents relatifs à l'histoire d'Écosse (et incidemment à l'histoire d'Angleterre). Ainsi ont fait ou font le *Bannatyne Club*, le *Maitland Club*, le *Hunterian Club* de Glasgow dont une des destinations était expressément « the printing of early English and Scottish manuscripts and books », le *Spalding Club* et le *New Spalding Club* d'Aberdeen. Voir la liste des publications de ces Clubs dans le Catalogue général du Musée britannique, au mot « Academies » ; cf. le *Supplement* (1900).

*antiquarian Society* (1840), *Cambridge philological Society* (1872), *Oxfordshire archæological Society* (1855), *Oxford architectural and historical Society* (1839), *Oxford historical Society* (1884), *Oxford University antiquarian Society* (1893)), bénéficient naturellement d'un recrutement supérieur, puisqu'elles sont composées en grande partie de membres des Universités ; mais les Universités ont une vie scientifique propre, surtout depuis leur renaissance qui date de 1870 environ[1]. Chacune des deux grandes Universités anciennes a son Imprimerie et sa Librairie (au sens français du mot), organisées comme des maisons de commerce, et alimentées en grande partie par les travaux des maîtres, des anciens étudiants et des étudiants[2]. Les travaux édités par l'University Press de Cambridge et par la Clarendon Press de l'Université d'Oxford ne sont pas tous originaux (il y a des traductions d'ouvrages allemands et français) et n'ont pas tous le caractère d'instruments de travail à l'usage des érudits (il y a des ouvrages de vulgarisation, même de vulgarisation scolaire) ; mais l'University Press et la Clarendon Press n'en sont pas moins en Angleterre les éditeurs qui ont publié le plus d'œuvres scientifiques dans tous les domaines de l'érudition. Elles ont publié notamment, outre des Catalogues et des *Calendars* de documents conservés dans les magnifiques bibliothèques des Universités et des Collèges, des éditions critiques de l'Ancien et du Nouveau Testament (textes originaux et versions), et une célèbre Collection de traductions des Livres Sacrés de l'Orient, *The Sacred Books of the East* (p. p. F. Max Müller, Oxford), les grands Dictionnaires historiques de la langue anglaise de J. A. H. Murray et de W. Skeat (Oxford), le *Corpus poëticum boreale* de G. Vigfusson et F. York Powell (Oxford), une foule d' « Anecdota » (*Anecdota Oxoniensia*.

1. On sait que les Universités anglaises ont été pendant longtemps les grands séminaires de l'Eglise anglicane et des lieux où l'on venait plutôt pour acquérir *the money-stamp of a gentleman* que pour apprendre à travailler. C'est depuis 1870 qu'elles ont tendu à devenir, comme les Universités allemandes, des ateliers de recherches. Voir notamment P. Fredericq, *l'Enseignement supérieur de l'histoire* (Gand-Paris, 1899^2, p. 121 et suiv. Écrit en 1885).

2. Ce sont ces Imprimeries universitaires qui publient les essais couronnés dans les Concours annuels d'étudiants York Prize Essay, Thirlwall Prize Essay, Prince Consort Dissertation, etc.).

Classical, Semitic, Aryan, Mediæval and Modern Series (O.); *Studia sinaïtica* (C.)) et d'éditions savantes, une foule de monographies en séries (*Contributions to biblical and patristic literature*, éd. par J. Armitage Robinson (C.); *Cambridge historical Essays* (C.); *Rulers of India* (O.)) ou séparément. C'est là qu'ont paru quelques-uns des ouvrages qui sont considérés comme la fleur de l'érudition anglaise au XIX^e^ siècle : W. Stubbs. *The constitutional history of England* (Oxford); W. Cunningham, *The growth of english industry and commerce during the early and middle ages* (Cambridge); Sir Frederick Pollock et Fr. W. Maitland, *The history of the english law before the time of Edward I* (Cambridge); H. Rashdall, *The Universities of Europe in the middle ages* (Oxford); R. Lane Poole, *Historical Atlas of Modern Europe from the decline of the Roman Empire* (Oxford); etc. Oxford vient de commencer une grande *History of Egypt from the end of the neolithic period to the death of Cleopatra* (p. p. E. A. W. Budge) et une Histoire générale de la Musique (*Oxford History of Music*, p. p. W. H. Hadow), et Cambridge une Histoire des temps modernes (*The Cambridge modern History*. Vol. I. *The Renaissance*, 1902)[1].

L'*English historical review*, qui tient le premier rang parmi les périodiques anglais d'histoire, a été créée en 1886 par des hommes d'Oxford et de Cambridge.

Les deux vieilles Universités et les nombreuses Universités nouvelles qui ont été établies dernièrement en Angleterre ont été plus ou moins remodelées, ou modelées, d'après les types continentaux. Leur activité scientifique, qui date d'hier, se développe normalement depuis que la période critique de transformation a pris fin[2].

**442** *bis*. — Il est question (1903) de créer à Dublin une *School of Irish learning* pour l'histoire et la philologie gaëliques, discipline

1. Voir *Catalogue of books published by the syndics of the University Press, Cambridge*, et *Catalogue of books printed at the Clarendon Press, Oxford*. Cf. *Supplemental Catalogue of miscellaneous books published by H. Frowde* (Oxford University Press Warehouse). A jour jusqu'en 1902 dans l'édition du *Reference Catalogue of current literature* de J. Whitaker pour 1902.

2. Sur les réformes nécessaires, relativement à l'apprentissage historique, dans les Universités anglaises, voir *The Quarterly Review*, juil.-oct. 1896.

trop négligée, au sentiment des promoteurs de cette entreprise, par la *Royal Irish Academy* et Trinity College, Dublin.

**442** *ter.* — La *British School at Athens*, subventionnée par les Universités d'Oxford et de Cambridge, par la *Society for the promotion of hellenic studies* et par l'État, date de 1886; voir *The Annual of the British School at Athens* (Londres, depuis 1894), qui contient le compte rendu des opérations de l'École, notamment en Crète.

La *British School* établie à Rome en 1901 a déjà publié un vol. de « Papers » (*Papers of the British School at Rome*. London, 1902).

---

**443.** — La Librairie anglaise, qui se conforme aux besoins et aux goûts du public anglais, est très féconde en livres de vulgarisation à l'usage du *general reader*, sous forme de courtes monographies qui se groupent en séries : *Semitic Series* (Nimmo); *Handbooks of Archæology and Antiquities* (Macmillan); *Epochs of ancient history, Epochs of modern history, Epochs of Church history* (Longmans); *the Story of the nations* (Fisher Unwin); *Historic Towns* (Longmans); *Heroes of the nations* (G. Putnam); *Heroes of the Reformation* (le même); *The world's epochmakers* (T. T. Clark); *English men of action, English men of letters* (Macmillan); *Handbooks of english Literature* (G. Bell); *English writers* (Cassell); *British Empire Series* (Kegan Paul). — Elle produit aussi d'excellents répertoires de connaissances acquises sous forme de Dictionnaires : sans parler de l'*Encyclopædia Britannica*, les célèbres Dictionnaires d'Antiquités grecques, romaines et chrétiennes de Sir W. Smith (Murray), qui ont vieilli; l'*Encyclopædia Biblica. A dictionary of the Bible*, de T. K. Cheyne et J. Sutherland Black, en cours (Adam et Black); et surtout l'admirable *Dictionary of national Biography* de Leslie Stephen et Sidney Lee (Smith, Elder and C^o), la meilleure, sans contredit, des Biographies nationales. — Citons encore des ouvrages généraux comme l'*History of Egypt from the earliest times* (Methuen), p. p. W. M. Flinders Petrie; *Social England* (Cassell), p. p. H. D. Traill et J. S. Mann, sorte d' « Histoire générale » de l'Angleterre depuis les origines; et la *New History of the English Church* (Macmillan) de Stephens et Hunt.

Les monographies isolées sont indiquées dans le *Reference Catalogue of current Literature* de J. Whitaker pour 1902[1].

**443** *bis*. — Les éditeurs anglais, qui publient volontiers des « livres d'histoire », ne se risquent guère, par contre, à imprimer des ouvrages d'érudition qui ne sont pas de nature à atteindre le grand public : à peine peut-on citer les vieilles Collections d'Henry G. Bohn (*Historical Library*, *Antiquarian Library*); les *Old and Middle English Texts* de Sampson Low; la Collection *Byzantine Texts*, dirigée par J. B. Bury (Methuen) ; et les belles réimpressions d'A. Constable (*English Reprints*, etc.).

**443** *ter*. — De même, les Revues sont innombrables en Grande-Bretagne; beaucoup accueillent des travaux de haute ou basse vulgarisation historique; mais il y en a très peu qui soient destinées aux érudits. — Les principales sont : pour les antiquités orientales, *The Babylonian and Oriental Record* (1886)[2];

pour l'antiquité classique : *Journal of Philology* (1868); *the Classical Review* (1887); *Hermathena* (Dublin, 1873);

pour l'histoire du Droit : *Law Quarterly Review* (1885);

pour l'archéologie, les études généalogiques et héraldiques, et les « antiquités » en général : *Archæological Review* (1888), puis *Folk-Lore* (1890); *the Antiquary* (1880); *Miscellanea genealogica et heraldica* (1886); *the Ancestor* (1902); etc.

---

**444**. — Colonies anglaises. — Le Gouvernement anglais des Indes a entrepris de très grands travaux sur les sources du passé de la péninsule, dont les principaux sont l'*Archæological Survey of India* et le *Corpus inscriptionum indicarum* avec l'*Epigraphia*

1. Voir surtout les Catalogues de Longmans, qui a édité un certain nombre de Mémoires des derniers siècles et les principaux « historiens » anglais du XIX^e^ (Macaulay, Froude, Lecky, Creighton, Gardiner, etc.), de Macmillan, de Murray, de Nutt (Moyen âge), de Sampson Low et de Luzac (Orient). — Une Bibliographie des œuvres publiées par les principaux « historiens » anglais du XIX^e^ siècle vient de paraître : W. A. Shaw. *Bibliography of the historical works of Dr. Creighton, Dr. Stubbs, Dr. S. R. Gardiner and the late lord Acton* (London, 1903, in-8. Publication de la *Royal historical Society*).

2. Les principales Revues anglaises d'antiquités orientales paraissent dans l'Inde : *The Indian Antiquary* (Bombay, 1874); *The Pandit, monthly publ. devoted to sanskrit literature* (Benarès, 1876); etc.

*indica* qui en est l'annexe. La liste officielle de ses publications (*List of Indian Government Publications*) forme une brochure qui est en distribution par les soins des librairies Sampson Low, Marston and C^o^ et Luzac, à Londres.

Ces mêmes librairies sont dépositaires des publications des Sociétés savantes du Bengale, dont la première, *The Asiatic Society of Bengal*, a des branches à Calcutta, à Bombay et à Ceylan.

**444** *bis*. — Le Gouvernement du Dominion of Canada possède, à Ottawa, un important dépôt d'archives dont l'archiviste, M. Douglas Brymner, publie un rapport annuel (*Report on Canadian Archives*) depuis 1881. Dans ce Rapport figurent en appendice, suivant la méthode anglaise, des inventaires et les comptes rendus des missionnaires envoyés à l'étranger pour explorer les collections de documents manuscrits qui intéressent l'histoire du Dominion[1].

**444** *ter*. — Dans les autres Colonies anglaises, il y a des Sociétés d'histoire locale. Mais on n'en est pas encore, dans ces pays neufs, à cultiver les études historiques comme dans les vieux pays civilisés. M. J. Franklin Jameson, ayant institué une enquête sur « ce que les Gouvernements étrangers dépensent pour l'histoire », s'adressa, en 1891, au Gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud, il en reçut cette réponse : « The only works of an historical nature undertaken by the Government of New South Wales are *The Official History*, *A History of the Post Office and Postage Stamps Issues*, and *The School History*[2] ».

## II

### États-Unis.

**445**. — Dans l'*Annual Report of the American Historical Association* (Washington, 1895) pour l'année 1894, on trouve (p. 549-62) une

1. Voir G. Stewart, *Notes on historical studies in Canada*, au t. III (1889) des *Papers of the American Historical Association*, p. 215. Cf. J. N. Larned, *The Literature of american history* (Boston, 1902), p. 395 et suiv.; et le Répertoire cité au § 260, qui est une publication de l'Université de Toronto.

2. J. Franklin Jameson, *The expenditures of foreign Governments in behalf of history* (Washington, 1892), p. 60.

étude, par A. Howard Clark, sous ce titre : « What the United States Government has done for History ». Ce que le Gouvernement fédéral des États-Unis a fait et fait pour les études historiques (relatives à l'histoire nationale) y est exposé en détail. « Aucune nation, dit M. Clark, n'a jamais entrepris d'œuvre historique aussi magnifique que celle qui s'achève chez nous par les soins des bureaux des Ministères de la Guerre et de la Marine, le « Record Index of Service » des soldats qui ont pris part à la Révolution américaine, à la guerre de 1812 et à la guerre de Sécession (deux millions et demi d'*enlistments* en plus de cent cinquante volumes) »[1].

Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de plusieurs États de l'Union subventionnent en outre des Sociétés savantes, et c'est par l'intermédiaire de ces Sociétés que s'accomplissent aux États-Unis certains travaux que les autorités publiques font exécuter, en Europe, sous leur surveillance directe[2].

**446.** — La plus considérable et la plus caractéristique de ces « State-supported Societies » est l'*American Historical Association*, fondée à Saratoga le 10 septembre 1884, « incorporée » par un *Act* du Congrès en janvier 1889. Aux termes de l'Act d'incorporation, l'A. H. A. est établie « for the promotion of historical studies, the collection and preservation of historical manuscripts and for kindred purposes in the interest of American history and of history in America ». Affiliée à la Smithsonian Institution[3] et au National Museum, son siège est à Washington; mais elle tient ordinairement des meetings annuels dans d'autres villes de l'Union[4].

1. Cf. J. N. Larned, *o. c.*, p. 2.

2. Les Bibliothèques publiques des États-Unis s'occupent très activement de concentrer et de classer les matériaux historiques à l'intention des érudits; voir H. Putnam, *Relation of the National Library to historical research*, dans l'*Educational Review*, mars 1902, p. 217.

3. Voir, sur la S. I., qui ne s'occupe d'histoire qu'au point de vue anthropologique, ethnologique et archéologique, G. Brown Goode, *The Smithsonian Institution; the history of its first half Century* (Washington, 1897, gr. in-8). Cet ouvrage contient la bibliographie de toutes les publications de l'I. S.

4. « In December 1901, for the first time since 1895, the American Historical Association assembled at Washington. Six years ago the meeting was not well attended and interest in the Association did not seem to be growing. With intent of awakening new interest and attracting the attention of history students, it was

[illegible] *H*[illegible] depuis 18[illegible] vingt-[illegible] *papers* [illegible] surtout des [illegible] sur la théorie de [illegible] et la [illegible] répertoires [illegible] cette *Bibliography of American* [illegible] *Societies* [illegible] 189[illegible], par A. P. C. [illegible] ce qu'est la Bibliographie [illegible] historiques et archéologiques de M. de Lasteyrie [illegible] pour la France. Ces [illegible] imprimés aux frais du [illegible] distribués aux quatre cents sociétés historico-philologiques de l'Union. C'est ainsi que l'A. H. A. joue [illegible] le rôle [illegible] destiné d'abord au Comité des travaux historiques français [illegible].

L'*American Society of Church History*, fondée en 1888, est devenue le 1[illegible] janvier 1897 la *Church History Section of the American Historical Association*.

En 1895, l'*American Historical Association* a mis sur pied une commission, désignée sous le nom d'[illegible] Historical Manuscripts Commission [illegible], dont les fonctions sont les mêmes que celles de son homonyme d'Angleterre (§ 157 *bis*). Les rapports annuels de cette

[illegible] other places than Washington, especially [illegible] and general [illegible] of the Universities. The migratory [illegible] have proved successful. [illegible] the new life and energy that [illegible] apparent in the work of the Association are due in large measure [illegible] also in part attributable to the fact that by holding [illegible] parts of the country new members have been added, local [illegible] been awakened, a large number of persons have been enabled to [illegible] gatherings, and the Association has been recognized as really national in [illegible] purpose and scope » (*The American historical review*, VII (1902), p. 421).

1. Exemples : J. Schouler, *Historical grouping* (*Papers*, III, 1889, p. 48); W. P. Trent, *Notes on the outlook for historical studies in the South* (IV, p. 55); W. H. Mace, *The Organization of historical material* (V, p. 145 et *Annual Report for 1890*, p. 105); J. F. Jameson, *The Functions of State and local historical Societies with respect to research and publication* (*Ib.*, 1897, p. 51); R. G. Thwaites, *State supported historical Societies and their functions* (*Ib.*, p. 61); etc.

2. Voir la *Bibliography of the publications of the American Historical Association, 1885 to 1900*, dans l'*Annual Report* pour 1899, p. 831.

Commission, qui contiennent, en appendice, des éditions et des inventaires, paraissent régulièrement depuis 1896 dans l'*Annual Report* de l'A. H. A. Le premier de ces Rapports contient une liste des dépôts de manuscrits historiques qui existent dans l'Amérique du Nord, avec des indications bibliographiques; cf. celui de 1898, p. 573, et celui de 1900, p. 595.

Les autres entreprises ou Commissions scientifiques[1] de l'A. H. A. sont : « the Public Archives Commission », instituée en 1899 pour l'exploration des archives d'État, tant fédérales qu'appartenant aux différents États[2]; — le « Committee on Bibliography », institué en vue de coopérer avec la puissante *American Library Association* pour tout ce qui intéresse la bibliographie historique; — l'*American historical review* : cette revue d'histoire générale, qui va s'améliorant, a été créée en octobre 1895 sous les auspices de l'A. H. A.

**447.** — En dehors des Sociétés locales d'histoire, d'archéologie et de philologie dont quelques-unes sont anciennes (**Massachusetts Historical Society*, 1794; *New York Historical Society*, 1804; *Historical Society of Pennsylvania*, 1824), mais dont le nombre a plus que doublé depuis 1875, les principales Sociétés historiques des États-Unis sont : l'*American Antiquarian Society* (Worcester, 1812), l'*American Academy of political and social Science* (Philadelphie, 1889), et le célèbre **Archæological Institute of America* (Boston, 1881), qui s'occupe surtout d'archéologie et de philologie classiques;

L'*American Oriental Society* (1842);

L'*American Philological Association* (1869);

L'*American Folklore Society* (1888);

L'*American Numismatic and Archæological Society* (1866);

L'*American Catholic Historical Society* (1884);

L'*American Jewish Historical Society* (Baltimore, 1893);

1. Nous n'avons rien à dire ici de ses entreprises pédagogiques, comme le *Committee of Seven* (1896) « for promoting the study of history in secondary schools ».

2. Le premier Rapport annuel de cette Commission forme le t. II (1901) de l'*Annual Report of the American Historical Association for the year* 1900.

Il existe une *American Dante Society* et plusieurs Clubs ou Sociétés littéraires qui se consacrent à l'étude de Shakespeare.

Les Sociétés généalogiques, destinées à satisfaire le « pedigree spleen » de la démocratie américaine, sont extrêmement nombreuses : *Mayflower Society*, *Holland Society*, *Huguenot Society*, *Colonial Wars Society*, *Colonial Dames Society*, *the Sons* et *the Daughters of the Revolution* (27000 membres), *the Sons* et *the Daughters of the American Revolution*, etc.

Les publications de ces sociétés sont indiquées jusqu'en 1895 dans le Répertoire précité d'A. P. C. Griffin[1].

Il va de soi que, dans ce pays où, plus qu'en aucun autre, l' « organisation du travail » est à l'ordre du jour, d'innombrables penseurs se plaisent à recommander l'union des Sociétés historico-philologiques en vue d'entreprises communes. Citons seulement les « plans » de Lucy M. Salmon (Vassar College)[2] et de J. Franklin Jameson[3]. La plupart de ces plans prévoient la coopération des Universités avec les Sociétés savantes. Mais, ici comme ailleurs, tout, jusqu'à présent, s'est passé à cet égard en conversations, à l'exception de ce qui a été réalisé par l'A. H. A.

**443.** — Les Universités des États-Unis sont presque toutes de date récente, mais magnifiquement dotées et peuplées d'hommes qui ont fréquenté les Universités de l'ancien continent, surtout celles d'Allemagne[4]. Il n'y a pas de raisons, semble-t-il, pour que l'activité scientifique n'y acquière pas peu à peu les mêmes caractères et la

1. Voir en outre J. Mc. Keen, *Scientific Societies and Associations*, dans les *Monographs on Education in the United States* (Publ. pour l'Exposition universelle de 1900 ; très insuffisant. Cf. E. Channing et A. Bushnell Hart, *Guide to the study of american history* (Boston, 1896), p. 122, et surtout J. N. Larned, *The Literature of American History* (Boston, 1902), pp. 3, 14 et suiv.

2. A. Bushnell Hart, *The historical opportunity in America*, dans l'*American historical review*, 1899, p. 19.

3. Dans l'*Annual Report* de l'A. H. A. pour 1897, p. 53. Cf. le même, *The history of historical writing in America* (Boston, 1891), p. 145.

4. De nombreux missionnaires ont été envoyés des États-Unis, depuis vingt ans, pour étudier le mécanisme des Universités européennes, surtout des Universités allemandes. Voir surtout Herbert B. Adams, *Methods of historical study* (Baltimore, 1884). Cf. *Recent historical work in the Colleges and Universities of Europe and America*, dans l'*Annual Report* de l'A. H. A., IV (1890), p. 37.

même intensité qu'en Allemagne. Cependant, ceux qui connaissent le mieux, pour les avoir personnellement comparées, les Universités des États-Unis et celles de l'Allemagne, constatent encore des différences importantes. « Le professeur allemand d'Université, dit M. M. E. Sadler, se dévoue à sa spécialité, à son *Fach*; le professeur de langue anglaise n'a le sentiment de faire son devoir que s'il se dévoue aux besoins personnels de ses élèves. Les Universités allemandes visent à l'accroissement du savoir; les Universités de langue anglaise cherchent premièrement à développer le caractère. Les Universités allemandes font leur capital de la recherche; elles négligent le côté pastoral (*they fail in pastoral care*). Pendant quelque temps, la plus jeune génération de professeurs américains a paru fascinée par l'idéal germanique; mais maintenant la conviction se répand de plus en plus que les Universités ont mieux à faire qu'à former des spécialistes, et qu'il leur appartient de former des hommes, des citoyens...[1]. » — Au fond, la vérité est qu'il existe, dans tous les pays, deux espèces d'individus : ceux qui se plaisent aux recherches scientifiques et s'y enfoncent volontiers; ceux que ces recherches rebutent lorsqu'elles ne sont pas de nature, comme c'est le cas général, à être couronnées de résultats rapides et éclatants. Ces deux types sont représentés partout : le second l'est en Allemagne et jusque dans les Universités allemandes; le premier l'est en Angleterre et en Amérique, et très notablement, et de plus en plus, quoiqu'on en dise, dans les Universités anglo-américaines. Seulement, ils ne le sont pas suivant les mêmes proportions relatives en Allemagne et ailleurs. Dans les Universités allemandes, le ton est donné par les savants, dont toute l'activité est tendue vers l'inconnu, et qui n'ont pas, en général, beaucoup d'estime pour la propagande, même pour celle des résultats de la science qu'ils professent; on leur reproche parfois de rompre, en s'isolant ainsi du monde et de la vie, « les liens spirituels qui unissaient autrefois les Universités à la nation »; mais ils ne s'en soucient guère : ils refusent énergiquement de quitter leurs besognes précises, leurs « séminaires » et leurs labo-

1. M. E. Sadler, *A contrast between German and American ideals in education*, dans *Special Reports on educational subjects*, XI (1902), p. 452. Cf. H. Münsterberg, *American Traits* (Boston, 1902), ch. III.

ratoires, pour la tâche mal définie qui consiste à « former des citoyens ». Ailleurs, où les tempéraments scientifiques sont en minorité, les hommes très cultivés — souvent éloquents, généreux, — qui peuplent les Universités se reconnaissent volontiers des devoirs d'un caractère pastoral ou civique envers l'ensemble de la population ; ils ouvrent largement les portes au public profane, ou mondain, ou « post-scolaire », que les savants redoutent, *a priori*, comme une invasion de barbares ; ils vont jusqu'à distribuer au dehors, en missionnaires, sous forme de conférences, le pain de leur enseignement. Ici la science, là la vulgarisation de la science est le principal souci du personnel universitaire.

Quelques Universités des États-Unis publient déjà d'importantes « Bibliothèques » de travaux originaux dus à leurs maîtres et à leurs étudiants. La première en date de ces Collections universitaires a été inaugurée par Herbert B. Adams en 1882 à la Johns Hopkins University de Baltimore : *Johns Hopkins University Studies in historical and political Science*[1]. Plusieurs départements de la Harvard University (Cambridge, Mass.) alimentent des publications considérables : *Harvard Oriental Studies* (Indo-Iranian Department), *Harvard Studies in Classical Philology* (annuelle depuis 1890), *Studies and Notes in Philology and Literature* (annuelle depuis 1892), *Harvard Historical Studies* (depuis 1896). Comparez les *Cornell Studies in classical Philology* (Cornell University, Ithaca) et les *Studies in History, Economics and Public Law* de l'Université Columbia (New York). Deux des meilleures revues historico-politiques de l'Amérique du Nord, le *Political Science Quarterly* (1886) et la *Yale Review* (1892), sont respectivement éditées par l'Université Columbia et par l'Université de Yale[2].

1. Voir la *Bibliography of the Department of History, Politics and Economics of the Johns Hopkins University*, 1876-1901, dans l'Extra Number de la 20e série (Baltimore, avril 1902) des *J. H. University Studies in historical and political Science*. — Les *Beiträge zur Assyriologie und semitischen Sprachwissenschaft*, qui paraissent à Leipzig depuis 1890 par les soins de Fr. Delitzsch et de P. Haupt, sont publiés « mit Unterstützung der Johns Hopkins Univers tät. »

2. L'état des études historiques dans les établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis a été décrit par Herbert B. Adams (*the Study of history in American Colleges and Universities*. Washington, 1887). Mais les choses ont bien changé depuis quinze ans.

Au meeting annuel de l'American Historical Association à Washington en décembre 1901, miss Lucy M. Salmon a traité des changements survenus, en ces derniers temps, dans les Universités américaines, et de ceux qui restent à accomplir. Elle conclut à la nécessité de réagir contre la tendance à s'enfermer dans le champ de l'histoire nationale. Mais, dès 1882, une *American School of classical studies* a été établie à Athènes sous les auspices de l'*Archæological Institute of America* ; une autre *American School of classical studies* est installée à Rome, dans les mêmes conditions, depuis 1895. L'*American Journal of Archæology* est l'organe de ces deux établissements.

**449.** — La Librairie américaine ne produit guère que des ouvrages qui « paient », et, pendant longtemps, il n'y a guère eu en Amérique d'autres ouvrages historiques qui payassent que des compilations et des exposés « littéraires ». « The general public, écrivait J. Franklin Jameson en 1891, have not yet begun to care much for good historical work »[1]. Les Revues « générales » qui font une place à des articles de vulgarisation historique sont innombrables[2], mais ce n'est que depuis 1895 qu'il existe une « Revue historique » à la manière européenne (*The American historical review*).

On peut dire que, jusqu'au commencement du xx^e^ siècle, les États-Unis ont apporté fort peu de contributions de premier ordre à l'histoire de l'antiquité classique et à celle de la chrétienté du moyen âge. Le cas de M. H. C. Lea, auteur et éditeur de l'*History of the Inquisition*, de l'*History of auricular Confession and Indulgences in the Latin Church* et de tant d'autres écrits originaux relatifs à l'histoire ecclésiastique du moyen âge, est tout à fait isolé. C'est aussi une exception que la *Jewish Encyclopædia* (New York, Funk et Wagnalls, depuis 1901), qui s'annonce comme un monument scientifique de première importance. La littérature historique américaine de la fin du xix^e^ siècle n'est riche qu'en travaux sur l'histoire nationale, principalement traitée au point de vue religieux, économique ou

1. J. Franklin Jameson, *The history of historical writing in America* (Boston, 1891). p. 148.

2. E. Channing et A. Bushnell Hart, *o. c.*, p. 101 (List of periodicals containing historical material).

sociologique : la *Narrative and Critical History of America*, publiée sous la direction de M. Justin Winsor par des spécialistes associés, en est le chef-d'œuvre et le type[1]. Mais tout annonce que cet état de choses aura été transitoire : comme en Europe, dès que l'érudition historique aura conquis droit de cité, elle s'étendra à tous les sujets et se créera des organes appropriés.

**450.** — La littérature historique des États-Unis est dans l'enfance; mais les progrès en ont été si rapides en ces derniers temps que le moment n'est peut-être pas éloigné où elle rivalisera avec celle des vieux pays germaniques et romans. Quoi qu'il en soit, elle a été caractérisée jusqu'ici par des traits « très américains » : « Une nation singulièrement adonnée aux affaires a transporté dans ce champ d'activité [scientifico-littéraire] les habitudes des affaires industrielles. Nous nous appliquons à faciliter les travaux scientifiques et littéraires par d'ingénieux dispositifs pratiques : nous faisons des fiches, nous indexons. Pas de race au monde qui ait, autant que la nôtre, le goût de la bibliographie...[2] ». C'est-à-dire que les Américains sont passés maîtres plus tôt, comme il est naturel, dans l'art de classer et de répertorier les documents que dans celui d'en tirer parti, de même qu'ils ont fourni d'abord plus de mécaniciens que d'artistes[3].

1. L'*American historical review* d'oct. 1902 annonce (p. 196) la publication prochaine (chez Harper and Cº) d'une grande « Histoire coopérative des États-Unis », éditée par M. A. Bushnell Hart : *The American Nation. A History from original material by associated scholars*, en 26 vol. in-8.

2. J. Franklin Jameson, *o. c.*, p. 151.

3. Voir *H. H. Bancroft et Cie*, dans *Questions d'histoire et d'enseignement*, ch. VIII.

# CHAPITRE VII

## ITALIE

**451.** — L'État italien, de date récente, n'a rien institué d'analogue à notre Collection des *Inventaires-sommaires des archives départementales, communales* et *hospitalières* pour ses archives, ni au *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* pour ses bibliothèques. — Chacun des grands dépôts d'archives (*Archivi di Stato*) publie directement des inventaires de ses documents, suivant la méthode qu'il préfère[1]. C'est un particulier, G. Mazzatinti, qui a entrepris de faire connaître les archives de second ordre, municipales et rurales, en formant une collection systématique d'inventaires de ces dépôts : *Gli archivi della storia d'Italia*[2]. — Le Ministère de l'Instruction publique publie, sous le titre général d'*Indici e Cataloghi*, une Collection où figurent les catalogues de quelques grandes bibliothèques de manuscrits[3]; mais c'est encore M. Mazzatinti qui s'est appliqué à procurer l'inventaire systématique des bibliothèques de second ordre : *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia* (Forlì, 1890-1901, 11 vol. in-8)[4].

Quant aux Musées, ils ont un organe officiel, publié sous les

1. Voir l'historique sommaire de tous les *Archivi di Stato* au t. IV de *Minerva* (*Jahrbuch der gelehrten Welt*) et l'état à jour de leurs principales publications au t. XII (1903). Le Ministère de l'Intérieur a publié, à l'occasion du Congrès historique international de Rome (1903), une [*Seconda*] *Relazione sugli Archivi di Stato d'Italia* (1882-1900).

2. Cf. § 105. Le t. III du Recueil de M. Mazzatinti vient de paraître (Rocca San Casciano, 1903).

3. Biblioteca nazionale de Florence (nos 4 et 7 des *Indici e Cataloghi*); Biblioteca nazionale de Milan (n° 13); Riccardiana de Florence (n° 15). — Le n° 5 des *I. e C.* est un *Inventario dei manoscritti italiani delle biblioteche di Francia*.

4. Un *Guida delle biblioteche e raccolte bibliografiche private italiane* est en préparation, sous les auspices de la « Società bibliografica italiana », par les soins de G. Fumagalli et A. Bertarelli (1903).

auspices du Ministère : *Le Gallerie nazionali italiane. Notizie e Documenti* (Roma, 1894-1902, 5 vol. in-4)[1]. Quelques inventaires de Collections des Uffizi de Florence ont pris place dans la série des *Indici e Cataloghi*.

En 1890, on n'avait fait encore en Italie que des tentatives isolées et avortées pour inventorier les « richesses d'art » du pays[2]. Il existe en Italie des Offices régionaux (*Uffici regionali*) pour la conservation des monuments, qui publient des Rapports (*Relazioni*). Mais il n'est pas aisé de se procurer l'ensemble de ces Rapports. La « Direzione generale delle Antichità e Belle-Arti » au Ministère de l'Instruction publique essaie de former présentement une Collection de *Cataloghi delle opere d'arte* en faisant fondre et reviser ces répertoires partiels[3].

**452.** — C'est par l'intermédiaire d'instituts spéciaux que l'État italien, héritier des petits États indépendants de la péninsule, contribue au progrès des études relatives à l'histoire nationale.

Le plus ancien de ces instituts fut créé le 20 avril 1833, près de la Secrétairerie d'État pour l'Intérieur, à Turin, par le roi Charles-Albert, sous le nom de *Regia Deputazione sopra gli studii di Storia patria*, « pour travailler à la publication d'une Collection d'œuvres inédites ou rares qui intéressent l'histoire nationale et à un *Codex diplomaticus* de nos États »[4]. On doit à ce Comité des œuvres très importantes : 1° *Monumenta historiæ patriæ* (Aug. Taurinorum, 1836-1901, 20 vol. in-fol.)[5]; 2° une *Biblioteca storica ita-*

1. *Archivio storico italiano*, 5e série, XX, p. 135. — Cette belle publication est rare; les deux premiers volumes sont totalement épuisés.

2. Voir la notice de A. Venturi dans les *Atti del quarto Congresso storico italiano* (Firenze, 1890), p. 84 et suiv.

3. « Il Ministero dell' Istruzione pubblica ha dato alle stampe l'elenco degli edifizi monumentali d'Italia, compilato dagli Uffici regionali per la conservazione dei monumenti, col proposito di aver così il primo abozzo di un lavoro utile e in grado di ricevere tutte quelle aggiunte e correzioni, le quali ne possano rendere completa e priva di mende una seconda edizione » (*Archivio storico italiano*, 5e série, XXX (1902) p. 496.).

4. *Miscellanea di Storia italiana*, XX (Torino, 1882), p. 7 et suiv.

5. Voir le conspectus général de la Collection des *Monumenta historiæ patriæ*, ibidem, p. 53 et suiv. — Principales séries : Chartæ, Leges municipales, Scriptores, Libri jurium Reipublicæ Genuensis, Edicta regum Langobardorum, Codex diplomaticus Sardiniæ, Comitiorum, Codex diplomaticus Ecclesiensis.

*liana* : c'est là qu'a paru la magnifique *Bibliografia storica degli Stati della Monarchia di Savoia* de Manno et Promis (§ 195), aujourd'hui terminée[1]; 5° le Recueil des *Miscellanea di storia italiana*, fondé en 1860 « pour étendre à l'étude de la péninsule entière l'influence de la *Deputazione* » piémontaise.

C'est en 1860 seulement que l'exemple donné par Charles-Albert dès 1833 fut suivi. Cette année là, L. C. Farini, dictateur des provinces de l'Émilie, établit trois nouvelles « Deputazioni di storia patria », à Bologne, à Modène et à Parme. La *R. Deputazione per le provincie di Romagna* (Bologne, Ferrare, Forlì et Ravenne) a divisé depuis ses publications en cinq séries (1. *Statuti*; 2. *Carte*; 3. *Cronache*; 4. *Atti e Memorie*; 5. *Documenti e Studi*)[2]. La *R. Deputazione* de Modène (Modène, Reggio-Emilia, Massa-Carrara) a publié les *Monumenti di storia patria delle provincie Modenesi* (1re série, *Cronache*; 2. *Statuti*; 3. *Atti e Memorie*). La *R. Deputazione* de Parme (Parme et Plaisance) a publié des *Monumenti* (1. *Cronache*; 2. *Statuti*; 3. *Codice diplomatico*) et une *Bibliografia storica e statutaria delle provincie Parmensi*[3].

Un décret royal du 27 nov. 1862 institua une *R. Deputazione sopra gli studi di Storia patria per le provincie toscane e per l'Umbria*, en fondant ensemble deux établissements préexistants : la Commission historique de la *R. Accademia Lucchese*, et la célèbre Société florentine privée qui éditait depuis vingt ans l'*Archivio storico italiano*. — Le libraire G. Vieusseux avait fondé en 1842 l'*Archivio storico italiano*, qui, comme M. Del Lungo l'a dit de l'œuvre de L. A. Muratori, « riconquistando all' Italia il suo passato, le preparò nella coscienza di sè medesima il primo avviamento a restituirsi nazione ». La *Deputazione per le provincie toscane*, définitivement organisée en 1864, a continué jusqu'à présent cette excellente

1. Le t. VII, qui contient l'Index général, est daté de 1902.

2. Voir *La R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna dal 1860 al 1894* (Bologna, 1894, in-8).

3. Le même Farini créa, en même temps que les trois Deputazioni d'Émilie, une *Commissione dei testi di lingua* pour la publication d'anciens textes italiens des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Cette Commission a publié depuis 1861 une « Collezione di opere inedite o rare dei primi tre secoli della lingua » (72 vol.), et la revue *Il Propugnatore* jusqu'en 1893.

publication, dont le rôle politique avait été comparable à celui de la Société des *Monumenta Germaniæ historica* en Allemagne, et dont le rôle scientifique est resté de premier ordre. Elle édite en outre, depuis 1867, une Bibliothèque de *Documenti di storia italiana*, qui intéresse surtout l'histoire de l'Italie moyenne (Toscane, Ombrie et les Marches).

Vers 1878, la *Deputazione* de Turin et celle de Florence étaient les seules auxquelles le nouveau Gouvernement « italien » accordât des subsides relativement considérables; mais il existait en Italie quantité d'autres Compagnies analogues, entretenues par l'initiative privée ou par les autorités provinciales ou communales, « pour l'histoire du pays ». Les unes portaient aussi le nom de « R. Deputazione », comme la *R. Deputazione di storia patria* de Venise (1873), qui publie, depuis 1876, l'importante Collection des *Monumenti di storia veneta*[1]. Les autres, sous des titres divers, faisaient les mêmes fonctions; *Società ligure di storia patria* (Gênes, 1857)[2]; *Società siciliana di storia patria* (Palerme, 1875); *Società napoletana di storia patria* (Naples, 1875); *Società storica lombarda* (1876); *R. Società romana di storia patria* (1877); etc.[3]. Or, on

1. Cinq séries : 1. Documents et regestes; 2. Statuts et lois; 3. Chroniques; 4. Mélanges; 5. Actes de la Société. Les *Diarii* de Marino Sanudo, qui intéressent l'histoire de l'Italie et de l'Europe entière (56 vol. in-8, de 1879 à 1900) ont été édités par ses soins (v., sur cette entreprise, *Rivista delle biblioteche e degli archivi*, XIX, 1903, p. 61 et s.). — L'organe périodique de la *R. Deputazione veneta*, l'*Archivio veneto* (*Nuovo Archivio veneto* depuis 1891), est une des meilleures publications historiques d'Italie. — Voir G. Occioni-Bonaffons, *La r. Deputazione veneta nel primo trentennio dalla sua fondazione* (Venezia, 1902, in-8).

2. G. Cogo, *La Società ligure di Storia patria* (Genova, 1902, in-8).

3. Les publications périodiques de ces Sociétés (*Atti della Società ligure...*, *Archivio storico siciliano*, *Archivio storico per le provincie napoletane*, *Archivio storico lombardo*, *Archivio della R. Società romana*, *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, etc.), sont très importantes. La Bibliothèque de l'Institut et la Bibliothèque de l'Université de Paris en possèdent des Collections complètes. — Plusieurs des Sociétés nommées au texte publient en outre des Bibliothèques de documents. La *Società siciliana* a ses *Documenti per servire alla storia di Sicilia* (4 séries : 1. Diplomatica; 2. Fonti del diritto siculo; 3. Epigrafia; 4. Cronache). La *Società romana* a sa *Biblioteca* et ses *Monumenti paleografici di Roma* (*Diplomi imperiali e reali delle cancellerie d'Italia*). La *Società napoletana* a ses *Monumenti storici*. Etc.

regrettait généralement que l'État ne fît rien pour ces Sociétés très méritantes, et, d'autre part, que leurs forces ne fussent pas combinées pour entreprendre, sous une direction convenable, des travaux d'intérêt national[1]. Mais comment faire pour créer un organisme national avec les éléments de tous ces organismes régionaux? Deux méthodes ont été presque simultanément essayées.

**453.** — D'abord, on a fait appel aux pouvoirs publics. Entre toutes les disciplines, l'histoire est celle qui a le plus contribué à et le plus bénéficié de la renaissance de l'Italie pendant le troisième quart du XIX^e^ siècle; il appartient donc au Gouvernement de doter l'Italie unifiée d'un Institut qui s'occupe de l'histoire italienne en général, assez haut placé pour coordonner les recherches des Sociétés régionales dont chacune, jusqu'à présent, a fait ce qu'elle a voulu[2]. Ainsi raisonnèrent les promoteurs du mouvement qui, assez vif dès 1878-79, aboutit le 25 novembre 1883 à la fondation de l'*Istituto storico italiano*.

L'*Istituto storico italiano*, installé dans le Palazzo dei Lincei alla Longara, à Rome, correspond à la fois au « Comité des travaux historiques » qui fonctionne près du Ministère de l'Instruction publique français et au Comité de direction de la Société des *Monumenta Germaniæ historica*. Il publie un *Bullettino* (depuis 1886) et une Collection de sources : *Fonti per la storia d'Italia*, divisée en quatre sections (I. Scrittori; II. Epistolari e regesti; III. Statuti; IV. Leggi). — Les *Fonti per la storia d'Italia*, inaugurés en 1887 par l'édition princeps des *Gesta Frederici I^i^ in Italia* (E. Monaci), qui a servi de modèle pour les volumes suivants au point de vue de la disposition matérielle de l'appareil critique, avaient

1. Très abondante littérature à ce sujet, surtout depuis 1860 environ. Voir notamment M. Tabarrini, *Degli studi storici in Italia e del più fruttuoso loro indirizzo*, dans l'*Archivio storico italiano*, 2^e^ série, IV, 2, p. 103; et A. Cosci, *Gli studi storici in Italia dopo il* 1859, dans la *Rivista europea*, 1879. Cf. G. Romano, *Gli studi storici in Italia allo stato presente...*, dans la *Rivista filosofica*, II (1900), p. 319.

2. « Ciascuna aveva voluto fare da sè.... Di tutta questa operosità individuale era stata aliena quell' unità di disegni grandiosi, qualità indispensabile in questa specie di studi... ». Etc. — Voir l'historique de la fondation de l'*Istituto storico italiano* par C. Cipolla, *L' I. S. I. e le sue pubblicazioni*, dans la *Rivista storica italiana*, VII (1890), p. 649.

été conçus d'abord comme une Collection destinée à remplacer les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori (§ 365); mais on a dû renoncer à ce projet : il n'est plus possible aujourd'hui d'enfermer une Collection soi-disant « complète » de SS. RR. II. en un nombre raisonnable de volumes et il ne serait pas sensé d'y réimprimer des écrits dont on a déjà publié, à part, des éditions satisfaisantes (cf. p. 414). Les *Fonti* sont devenus promptement une « Collection de documents inédits » (ou dont une réédition critique était urgente), relatifs à l'histoire de l'Italie au moyen âge. C'est ainsi que la section des *Scrittori*, la plus riche jusqu'à présent, contient de très bonnes éditions de Procope, des « Annales » de Caffaro et du « Journal » de Stefano Infessura. Les trois dernières sections sont à peine amorcées (1903). — Quant au *Bullettino*, les premiers numéros contiennent surtout des documents relatifs à l'*Istituto storico italiano* lui-même. Il remplit maintenant par rapport à la Collection des *Fonti* un rôle symétrique à celui du *Neues Archiv* par rapport à la collection des *Monumenta Germaniæ* ou à celui de l'*Ephemeris epigraphica* par rapport au C. I. L.[1].

En tant que trait d'union entre les Sociétés plus anciennes d'histoire régionale, on dit que l'*Istituto storico italiano* a échoué. Fondé pour renforcer l'action de ces Sociétés « con un mutuo scambio di notizie, d'indirizzi, di raffronti, ed, occorrendo, anche con sussidi d'opera e di mezzi diretti ad incoraggiare le utili iniziative ed avviarle ad un fine comune », on se plaint qu'il n'en ait rien fait. Les premiers numéros du *Bullettino* contiennent des renseignements bibliographiques sur l'activité des Deputazioni et autres Sociétés « di Storia patria »[2]; mais c'est une rubrique qui a disparu bientôt de cette publication[3].

---

1. Voir notamment (n° 23) L. Schiaparelli, *I diplomi dei re d'Italia. Ricerche storico-diplomatiche*....

2. N° 4 : *Relazioni delle RR. Deputazioni e Società di Storia patria sui lavori pubblicati negli anni* 1886-87. — N° 12. *Documenti di Storia medievale italiana. Bibliografia degli anni* 1885-91.

3. « In generale le rr. Deputazioni e le Società di Storia patria preferiscono di far da sè e non rinunziano volentieri, neppure in parte, all' indipendenza delle proprie iniziative. Così avvenne che fin da principio qualcuno de' più importanti

**454.** — D'autre part, quelques-unes des principales Sociétés régionales se sont efforcées de se syndiquer elles-mêmes, en dehors de toute intervention supérieure. De là l'institution des *Congressi storici italiani.*

Le premier « Congrès des RR. Deputazioni et Società italiane di Storia patria » s'est tenu à Naples en septembre 1879, sur l'initiative de la Société de Naples[1]. Le second à Milan en 1881[2]. Le troisième à Turin en 1885[3]. Le quatrième à Florence en 1890[4].

sodalizi ruppe ogni legame con l'Istituto, e che anche sugli altri l'azione di questo si eserciti debolmente, riducendosi ad un vincolo più formale che effettivo, più accademico che fecondo » (G. Romano, *o c.*, p. 325).

L'*Istituto storico italiano* agit surtout par l'exemple de l'excellente méthode que ses collaborateurs emploient. Voir, dans le n° 6 du *Bullettino* : « Norme per la pubblicazione degli epistolari ».

1. *Archivio storico per le province napoletane*, IV (1879), p. 601-688. — But de l'assemblée (p. 612) : « Annodare in tal modo gli studii intesi a discoprire i legami della storia della nostra nazione che possa, nella varietà di glorie e sventure, distinte le una dalle altre secondo i luoghi ove accaddero, splendidamente apparire l'unità dell' Italia! ». — Principaux vœux émis : 1. « Che le Società di storia patria vogliano attendere alla compilazione di un Catalogo delle fonti edite dalla Storia italiana dal 476 al 1000. » 2. « Perchè possa al più presto possibile compilarsi una completa bibliografia di tutte le pubblicazioni storiche concernenti l'Italia, propone che le varie Deputazioni e Società comincino intanto ciascuna per la propria regione a compilare un indice esatto di tutte le pubblicazioni storiche avvenute nell' anno corrente. »

2. *Atti del secondo Congresso delle Deputazioni e Società italiane di Storia patria* (Milano, 1881). Toujours d'énormes projets bibliographiques à l'ordre du jour. On propose de constituer « uno spoglio di tutte le fonti storiche italiane e una specie di immensa enciclopedia storica dove per ogni nome di persona, di città, etc., fossero indicati i luoghi di tutte le varie fonti nei quali esso si trovasse rammentato. » Ou bien : « Compilare un indice, diviso per regioni, di tutti i tabularî e depositi di mss. storici, notando la natura e il numero dei documenti, le pubblicazioni fatte sugli stessi, e in ultimo lo stato presente di conservazione di ogni Archivio o Biblioteca. » Le Congrès adopte un vœu qui consiste à « reconnaître l'importance particulière des archives communales comme source de l'histoire des artistes italiens ».

3. *Atti del terzo Congresso...* (Torino, 1885). « Che una rete storico-bibliografica si estenda su tutte le regioni d'Italia per unire e informare le Società e gli studiosi di storia. »

4. *Atti del quarto Congresso* (Firenze, 1890). Thèmes à l'ordre du jour : « 1. Di un possibile coordinamento dei lavori e delle pubblicazioni delle singole Deputazioni e Società storiche, e delle relazioni di queste tra loro e coll' *Istituto storico italiano.* 2. Delle scuole di paleografia e del loro ordinamento

Le cinquième à Gênes en 1895[1]. Le sixième à Rome en 1895[2]. Le septième devait se tenir à Palerme en 1897, mais, plusieurs fois remis, il n'a jamais été tenu. — On trouvera en note l'indication des principaux « thèmes » qui ont été traités dans ces assemblées et des vœux qu'elles ont émis. C'est à cela que s'est dépensée toute leur activité, sans résultats appréciables.

Cette institution des « Congrès historiques » a paru néanmoins si heureuse, en Italie comme en Allemagne (§ 405), qu'on lui a donné récemment un caractère international. Le premier « Congrès international des sciences historiques », tenu à Rome en 1903 (§ 497) a émis des vœux qui ont le plus grand air de famille avec ceux des *Congressi storici italiani*[3].

rispetto all' amministrazione degli Archivî e agli studî storici universitarî. 3. In qual modo le DD. e SS. possano venire in aiuto al R. Governo nella compilazione del Catalogo generale dei monumenti e degli oggetti d'arte del Regno. » — Vœux : « 1. Che tutte le singole DD. e SS. preparino carte topografiche storiche delle loro respettive regioni. 2. Che il R. Governo emani disposizioni efficaci per la tutela dello Stato sugli Archivî dei Communi e degli Enti morali. 3. Che sieno completati per ogni regione d'Italia gli studî comparativi sui diversi sistemi di Cronologia usati nel medio evo. » Etc.

1. *Atti del quinto Congresso...* Genova, 1895). A. Gaudenzi fait observer que les Congrès ont rendu jusqu'ici peu de services effectifs, « parce que les thèmes ont été trop vastes ». On renouvelle le vœu n° 2 du Congrès précédent. Pourparlers au sujet d'un relevé des voies romaines en Italie, d'une « Bibliographie générale des écrivains italiens », de la méthode à suivre pour la publication des documents du moyen âge. Cf. ci-dessus, p. 448, note 2.

2. *Sesto Congresso...*, dans l'*Archivio storico italiano*, 5^e^ série, t. XVI. Nouvelles discussions au sujet de la méthode à suivre pour la publication des documents du moyen âge et du vœu n° 2 de la quatrième session. Renvoi des autres propositions à la session suivante.

3. « La Sezione II del Congresso Internazionale di scienze storiche (Roma, 1903), plaudendo all'iniziativa del Ministero di Grazia e Giustizia e della Istruzione pubblica per la esplorazione degli archivi ecclesiastici italiani, confida che mercè l'intesa e l'opera delle varie Deputazioni e Società locali, coordinata dall'Istituto storico, il lavoro sia fecondo di pratici risultati e possa servire di preparazione al desiderato *Corpus chartarum Italiae*. » Cf. L. M. Hartmann. *Corporis chartarum Italiae specimen* Roma, 1902, in-8. Le *Corpus chartarum Italiae* projeté irait jusqu'au XIII^e^ siècle. [v., au sujet de la méthode proposée pour cette publication, *Neues Archiv*, XXVIII, p. 258.] — « Che il Regio Istituto storico italiano provveda alla compilazione di una completa bibliografia dei documenti di storia italiana già pubblicati con la indicazione della data cui si riferiscono, servendosi all'uopo delle Regie Deputazioni e Società di Storia patria, degli Archivi

**455.** — Les RR. Deputazioni et les Società di Storia patria, dont le nombre a augmenté sensiblement depuis vingt ans, notamment dans les provinces méridionales qui en avaient été longtemps dépourvues, ne sont pas les seules Sociétés savantes qui existent en Italie.

Les Académies des États souverains d'autrefois ont survécu à l'ancien régime. Telles sont l'*Accademia dei Lincei* (Rome), la *R. Accademia delle scienze* (Turin), la *R. Accademia Lucchese* (Lucques), la *R. Accademia dei Rozzi* (Sienne), la *Società Colombaria* (Florence), le *R. Istituto veneto di scienze, lettere ed arti* (Venise). Ces Académies s'occupent, entre autres choses, d'histoire, d'archéologie et de philologie. Toutes alimentent des publications périodiques. Quelques-unes se sont chargées par surcroît d'entreprises considérables. L'Académie des Lincei a sa Collection de *Monumenti Antichi* (I, 1890-1892, in-4) et publie depuis 1894 le « Codice Atlantico » de Léonard de Vinci, conservé à l'Ambrosienne de Milan[1]. Le *R. Istituto veneto* a commencé l'inventaire systématique des monuments vénitiens du Levant par l'exploration de la Crète.

L'*Accademia di conferenze storico-giuridiche* (Rome) publie un des recueils périodiques les plus importants pour les études historiques qui paraissent en langue italienne : *Studi e documenti di storia e diritto* (depuis 1880)[2], et une Bibliothèque de documents et de monographies (« Biblioteca dell' Accademia storico-giuridica »).

D'autres Sociétés savantes s'intéressent exclusivement à des provinces spéciales de l'histoire : *Società italiana di Antropologia, Etnologia e Psicologia comparata* (Florence, 1871); *Società asiatica italiana* (Florence, 1886); *Società italiana per la diffusione e*

di Stato e delle Regie Biblioteche, nonchè delle Società storiche locali. » — « Riunire in un sol corpo le iscrizioni italiane dei bassi secoli (VII-XIV). Una speciale Commissione, sotto la presidenza del capo dei Lincei, raccoglierebbe il materiale per mezzo delle varie DD. e SS. storiche ». — Voir aussi plus loin, p. 564, note 4.

1. Les *Notizie degli scavi di antichità* (communicate alla R. Accademia dei Lincei per ordine di S. E. il Ministro della Pubblica Istruzione) sont jointes depuis 1891 aux *Atti* de la Classe des Sciences morales, philologiques et historiques de l'Académie des Lincei (avec pagination séparée). — Sur l'Académie royale des Lincei et ses publications, voir le *Journal des Savants*, 1903, p. 471.

2. Il existe une table des 20 premiers volumes des *Studi* (1880-1900) par E. Celani (1902).

*l'incoraggiamento degli studi classici* (Florence, 1898), dont la revue *Atene e Roma* est l'organe; la *Società bibliografica italiana* (Florence), qui fait paraître la *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi, periodico di.... paleografia e di archivistica* (1888); la *Società numismatica italiana* (Milan), qui publie la *Rivista italiana di Numismatica e scienze affini* (1888); la *Società dantesca italiana* (Florence, 1888).

---

**456.** — L'enseignement supérieur est organisé en Italie sensiblement comme en France, avec des résultats analogues[1].

Il n'y a pas d'Université à Florence, mais le *R. Istituto di studi superiori, pratici e di perfezionamento*, fondé en 1859[2], en tient lieu. La section historico-philologique de cette « École des Hautes Études » à laquelle une « École de paléographie », grossièrement modelée sur l'École des chartes de Paris, a été annexée par un décret de juillet 1880[3], publie depuis 1875 une Bibliothèque de documents et de monographies (*Pubblicazioni del R. Istituto di studi... in Firenze*), dont le dernier fascicule (n° 33) a paru en 1902.

Le Centenaire de l'Université de Bologne en 1887 a provoqué un grand nombre de publications historiques. Les études relatives à l'histoire de la littérature juridique du moyen âge sont, d'ailleurs, un patrimoine de cette Université : c'est un professeur de Bologne, A. Gaudenzi, qui a fondé en 1888 la *Bibliotheca juridica medii ævi*, dont le t. III (Bononiæ, in-fol.) est daté de 1902.

---

**457.** — La Librairie italienne a produit, récemment, des œuvres très importantes. On doit citer, parmi les Recueils de textes, la réimpression des *Rerum italicarum scriptores* de Muratori

1. Au sujet de la valeur scientifique des « tesi di laurea » (Mémoires présentés pour l'obtention de certains grades dans les Universités italiennes), voir *Rivista storica italiana*, X (1893), p. 45.

2. O. Andreucci, *Dell'Istituto superiore di studii pratici e di perfezionamento in Firenze* (Firenze, 1870, in-8).

3. Sur cette École, C. Paoli, dans les *Atti del quarto Congresso...*, p. 79 et suiv.

(S. Lapi, Città di Castello)[1]; la *Biblioteca arabo-sicula* de Mich. Amari (E. Lœscher); la *Scelta di curiosità letterarie inedite o rare del secolo XIII al XVII*, fondée et dirigée par Fr. Zambrini (Romagnoli, Bologne). Et parmi les travaux de haute vulgarisation scientifique : *Storia politica d'Italia, scritta da una Società di professori* (Fr. Vallardi); *Storia del diritto italiano*, dirigée par P. Del Giudice (U. Hœpli); *Manuale della letteratura italiana*, par A. d'Ancona et O. Bacci (Barbèra); *Storia dell' arte italiana*, par A. Venturi (U. Hœpli); *Biblioteca storica della letteratura italiana* (Istituto italiano d'arti grafiche), publiée sous la direction de Fr. Novati; *Biblioteca critica della letteratura italiana* (G. Sansoni), publiée sous la direction de Fr. Torraca; *Italia artistica* (Istituto d'arti grafiche), publiée sous la direction de C. Ricci. — On trouvera l'indication des monographies dans l'excellent *Catalogo generale della libreria italiana* de 1847 à 1900, p. p. A. Pagliaini (§ 74), disposé par ordre alphabétique de noms d'auteurs, mais qui sera muni d'une table méthodique. Le *Catalogo generale* en est présentement (décembre 1903) parvenu au t. III et à la lettre P[2].

Signalons encore une grande Bibliographie nationale d'histoire locale (cf. § 210), en 10 vol. in-8, dont la « Libreria Editrice Nazionale » de Milan vient de faire paraître le premier fascicule : *Dizionario topografico-storico-bibliografico dei comuni e delle frazioni del regno d'Italia*, p. p. A. Ferrari.

**457** *bis*. — L'intensité de la vie scientifique en Italie, tout à fait comparable à ce qu'elle est en France, principalement dans le domaine de la philologie et de l'histoire nationales, se marque enfin par l'abondance des Revues spéciales d'une excellente tenue :

*Bessarione* (1896), pour les philologies orientales.

*Rivista di filologia e d'istruzione classica* (1873); *Rivista di storia antica* (1895)[3].

1. Voir, au sujet de cette entreprise, l'*Archivio storico italiano*, 5e série, XXVII (1901), p. 356 et suiv.

2. On trouve, paraît-il, une esquisse générale de l'historiographie italienne au XIXe siècle dans P. Dolci, *Sintesi di storia storica* (1887); mais je n'ai pas pu me procurer cet ouvrage.

3. Depuis le 1er avril 1905, un *Bullettino bibliografico di storia moderna* est annexé, comme appendice, à la *Rivista di storia antica*.

*Rivista storica italiana* (1884), dont le caractère actuel a été indiqué plus haut (p. 189); *Studi storici* (1891); *Giornale storico della letteratura italiana* (1883); *l'Arte* (auparavant *Archivio storico dell' Arte*, 1898); *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari* (Palerme, 1882).

*Bullettino di bibliografia e storia delle scienze matematiche* (1898), p. p. G. Loria, qui remplace le *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche* (1868-1887), p. p. B. Boncompagni.

*Revue napoléonienne* (1902).

---

**458.** — Les organisateurs du Congrès international d'histoire à Rome (1903) avaient annoncé qu'ils prépareraient à cette occasion une « Mostra libraria storica italiana », complète quant aux travaux collectifs (des Deputazioni, des Società, des Académies, des Universités, etc.), et aussi ample que possible quant aux travaux individuels et aux contributions de la Librairie. Il semble que ce projet n'ait pas été réalisé[1].

1. L'exposition organisée à l'occasion du Congrès fut restreinte à l'histoire topographique de la ville de Rome : « Mostra di topografia romana ». — Plusieurs Sociétés savantes d'Italie, ont du reste, présenté au Congrès des tables générales de leurs publications, dressées pour la circonstance : *Indice dei lavori storici contenuti nelle pubblicazioni del r. Istituto lombardo di scienze e lettere dalla fondazione a tutto il 1901* (Milano, 1903, in-8); G. La Mantia, *Indice generale dello Archivio storico siciliano* (Palermo, 1902, in-8).

---

# CHAPITRE VIII

# PAYS SCANDINAVES[1]

## I

### Danemark[2].

**459.** — I. Les archives publiques du Danemark ont été réorganisées de 1883 à 1889. Les archives nationales anciennes (*Geheimarchiv*) et celles des administrations centrales ont été réunies pour constituer le *Rigsarkiv*. En outre trois dépôts « provinciaux » ont été établis (à Copenhague, Odensee et Viborg) pour centraliser toutes les archives locales[3]. Depuis cette réforme, l'activité scientifique de l'Administration des archives danoises a beaucoup augmenté. Les *Aarsberetninger fra det k. Geheimarchiv* (t. I-VII, 1852-1883) contenaient, en appendice aux Rapports officiels, un grand nombre de documents divers — surtout des *curiosa*; les ressources fournies par l'État sont consacrées désormais à publier des inventaires et des répertoires dressés par les archivistes, et des Collections systématiques de textes

1. La Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris a fait installer en novembre 1903, dans une annexe (6, place du Panthéon), sa Collection d'ouvrages scandinaves dont le fonds primitif est constitué par le legs, échu en 1868, d'un ancien consul de France en Danemark et en Norvège, et qui a été récemment enrichie par des dons dus aux Gouvernements, aux Universités, aux Sociétés savantes et aux Éditeurs des pays scandinaves. Le Catalogue de cette Collection sera prochainement publié par les soins de MM. E. Capet et E. Lie.

2. Les épreuves de ce chapitre ont été lues par M. le Dr. Mackeprang, de Copenhague.

3. L'histoire des archives danoises avant la réforme de 1883-1889 a été écrite par le promoteur de cette réforme, A.-D. Jörgensen : *Udsigt over de danske Rigsarkivers Historie* (1884). Cf. V. A. Secher, *Das Archivwesen im skandinavischen Norden*, dans l'*Archivalische Zeitschrift*, t. IV-VI.

[illegible] Danemark au temps de [illegible]

[illegible] la personne les Archives des [illegible] sur émancipées par le [illegible] publie depuis 1885 [illegible]

[illegible] à fondé dans ses Archives [illegible] des Catalogues de [illegible] notamment de ses [illegible] un Inventaire [illegible] scandinave. Il [illegible] des manuscrits norvégo-islandais [illegible] la Bibliothèque de l'Université de [illegible]. La Bibliotheca [illegible] de la Bibliothèque [illegible]

[illegible] antiquités scandinaves, et [illegible] à la conservation des [illegible] du pays, n'a pas publié jus-[illegible]. La Section historique [illegible] plus tôt possible [illegible]

460 [illegible] à l'histoire du Dane-[illegible]

[illegible] K. Danske Selskab for [illegible] en 1846 par l'érudit [illegible] (1772) [illegible] la publication des *Scrip-[illegible]* [illegible] paraître les quatre premiers [illegible] *Danske Magazin*, qui existe encore comme [illegible] *Danske Selskab* [illegible] pour recevoir des inedita [illegible] divers [illegible]. Les *Scriptores rerum danicarum*, dont [illegible] VII ont été publiés par Suhm, restèrent inter-

1 [illegible] *Le Danemark. Ouvrage publié à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris.* Copenhague, 1900. [illegible] 772 [illegible]

2 [illegible] H. F. [illegible] *Breve fra J. Langebek.* Kjøbenhavn, 1895, 2 vol. in-8.

rompus de 1792 à 1834; le tome IX, qui contient l'index général de la Collection, est de 1878. On y trouve les principales sources narratives de l'histoire danoise au moyen âge, des lettres, des nécrologes, etc., mais éditées d'une manière qui n'est plus considérée comme suffisante. — Les *Monumenta historiæ danicæ* (4 vol., de 1873 à 1887), p.p. H. F. Rördam, sont comme la continuation des *SS. RR. DD.* pour le XVI^e^ siècle; H. F. Rördam les a fait suivre eux-mêmes d'un Recueil de documents relatifs aux derniers siècles : *Historiske Samlinger og Studier* (4 vol., 1890-1902).

Langebek avait dressé le plan d'un *Diplomatarium* danois qui n'a jamais été exécuté[1]. D'autre part, le *Diplomatarium Arna-Magnæanum* de Thorkelius (1786), qui contient des diplômes dano-norvégiens du XIII^e^ siècle, est inachevé et hors d'usage. On n'a eu longtemps d'autre instrument général pour les sources diplomatiques de l'histoire du Danemark qu'un Recueil sur le modèle de la « Table des diplômes » de Bréquigny (§ 360 B) : *Regesta diplomatica historiæ danicæ. Index chronologicus diplomatum et literarum historiam danicam illustrantium quæ in libris hactenus editis vulgata sunt* [jusqu'à 1658], publiés, en 4 volumes in-4, à partir de 1847, par le *K. Danske Videnskabernes Selskab*, l'Académie royale de Copenhague. — Une Société nouvelle, « pour la publication des sources de l'histoire danoise » (*Selskab for udgivelse af kilder til dansk Historie*, 1877), s'est chargée de remplir enfin, en partie, les intentions de Langebek. Le *Repertorium diplomaticum regni danici mediævalis. Fortegnelse over Danmarks Breve fra middelalderen*, dont Kr. Erslev, W. Christensen et A. Hude ont publié pour elle 3 vol. depuis 1894, est un catalogue descriptif des lettres écrites en Danemark ou envoyées de l'étranger à des Danois depuis le XI^e^ siècle jusqu'à 1450; un *Corpus constitutionum Daniæ* [à partir de 1558] est aussi en cours de publication, sous ses auspices, par les soins de V. A. Secher, depuis 1887. La Société a édité en outre, avec le plus grand soin, une quantité considérable de documents du moyen âge et des derniers siècles, 29 volumes en tout.

1. Les matériaux qu'il avait réunis sont conservés au Rigsarkivet sous le nom de « Diplomatarium de Langebek ».

La *Danske Selskab for Fædrelandets Historie og Sprog*, la *Danske Videnskabernes Selskab* et la *Selskab for udgivelse af kilder til dansk Historie* ont beaucoup fait — surtout la dernière — pour les sources de l'histoire danoise et norvégienne. Mais il y a en Danemark d'autres Sociétés savantes qui collaborent à la même œuvre. — Au premier rang la **K. Nordisk Oldskrift Selskab* ou « Société royale des Antiquaires du Nord » (1825); son domaine embrasse la philologie, l'histoire littéraire, l'histoire et surtout l'archéologie du Nord scandinave tout entier; elle publie le grand Recueil des « Antiquités du Nord » (*Nordiske Fortidsminder*, I [1890-1905][1]) et d'excellentes Revues : *Aarböger for nordisk Oldkyndighed og Historie*, *Mémoires de la Société des Antiquaires du Nord* [en français], (depuis 1836). — Il faut mentionner encore : **Dansk Historisk Forening* (1839), qui fait paraître la Revue historique du Danemark (*Historisk Tidsskrift*) depuis plus de soixante ans[2]; *Samfundet til udgivelse af gammel nordisk Litteratur* (1879) ou Société des anciens textes nordiques, très active; **Islenzka Bókmentafélag* (1816), qui se propose l'étude des langue et littérature islandaises [*Diplomatarium islandicum*, *Obituaria islandica*, etc.]; la **Selskabet for Danmarks Kirkehistorie* (« Société pour l'histoire ecclésiastique du Danemark », 1849) publie la revue *Kirkehistoriske Samlinger*; l' * « Association danoise en souvenir du Jubilé de l'Université » (1879) s'occupe de philologie et de folklore danois, et publie la *Dania* (1890); le *Samfundet for dansk-norsk Genealogi og Personalhistorie* (« Association pour les études de généalogie et de biographie dano-norvégiennes », 1879) publie le *Personalhistorisk Tidsskrift*. Il y a une *Numismatisk Forening* (1885) et des Sociétés d'histoire locale en province, notamment en Jutland[3].

**461.** — Le Danemark est un des pays où il existe le plus de fon-

1. Ne concerne que la préhistoire; cf., pour les temps historiques, la Collection des *Tegninger af ældre nordisk Architektur*, publiée chez Hagerup, « med Tilskud fra Kultusministeriet », depuis 1872.

2. L'ouvrage de J. Steenstrup sur l'historiographie danoise au XIXe siècle (ci-dessus, § 521) est une des publications de cette Société.

3. Le *Philologisk-historisk Samfund*, fondé en 1854, publie une série de « brochures scientifiques à l'usage du peuple » sous le titre « Studier fra Sprog- og Oldtidsforskning ».

dations pour encourager les études scientifiques de toute espèce. Il suffira d'en citer ici deux, dont la gérance est respectivement confiée à l'Académie et à l'Université de Copenhague. — De très importantes publications ont été faites grâce au Fonds Carlsberg, administré par l'Académie[1]; et c'est sur les revenus de ce Fonds qu'ont été défrayés les érudits danois qui ont réuni à Rome, pendant dix ans, les éléments d'un « Recueil de lettres pontificales relatives au Danemark », encore en préparation. — Le célèbre *Legatum Arnæ Magnæi*, « pour la publication d'anciens manuscrits nordiques », est administré par l'Université. Voir le *Katalog over den Arnamagnæanske Haandskriftsamling* (Kjöbenhavn, 1888-1894, 2 vol. in-8) et le Catalogue de la Gyldendalske Boghandel au mot « Haandskrifter Arnamagnæanske ».

**462.** — L'Université de Copenhague qui publie chaque année un *Aarbog* et des dissertations dans son *Indbydelsesskrift til Kjöbenhavns Universitets Aarfest...*, est organisée à l'allemande, comme toutes les Universités scandinaves[2].

Presque tous les érudits danois du XIX^e^ siècle ont appartenu à cette Université : ceux qui ont renouvelé l'histoire nationale (les Allen, C. Paludan-Müller, E. Holm, J.-A. Fridericia, J. Steenstrup, Kr. Erslev, L. Wimmer, H. Matzen, etc.), et les autres, qui ont travaillé dans les divers domaines de la linguistique générale (Rask, V. Thomsen), de la philologie classique (J. N. Madvig), de la philologie romane (K. Nyrop), de l'archéologie et de l'histoire étrangère[3]. Il ne serait plus exact de dire, comme J. Steenstrup l'a fait en 1877 : « Les historiens danois s'occupent assez rarement de l'histoire des pays étrangers[4] ».

**463.** — Le meilleur moyen de se rendre compte de l'activité de la Librairie danoise, c'est de consulter les Catalogues officinaux des

1. Notamment l'édition des fragments de la Correspondance des Bénédictins français qui sont conservés à la Bibliothèque de Copenhague : *Lettres inédites de divers savants de la fin du* XVII^e^ *et du commencement du* XVIII^e^ *siècle*, p. p. E. Gigas (Copenhague, 1890-1893, 2 vol. in-8).

2. Kr. Erslev, *Det filologisk historiske Laboratorium ved Kjöbenhavns Universitet*, dans *Nordisk Universitets Tidskrift*, I (1901), p. 169.

3. Énumération raisonnée, mais très sommaire, dans *Le Danemark*, pp. 263-272.

4. *Revue historique*, III (1877), p. 410.

principales maisons d'édition de Copenhague : *H. Hagerup's Forlagskatalog*, 1852-1902 (Kjöbenhavn, 1902); *Universitets boghandler G. E. C. Gad's Forlags-Katalog* [depuis 1855]; Catalogues de « Det Nordiske Forlag » et de la « Gyldendalske Boghandel », etc.

Les principales entreprises commerciales de la Librairie contemporaine en Danemark, qui ont une valeur scientifique, intéressent exclusivement l'histoire nationale : *Dansk Biografisk Lexicon* (Gyldendal), p. p. C. F. Bricka[1]; *Danmarks Riges Historie* (Det Nordiske Forlag), p. p. J. Steenstrup, Kr. Erslev, V. Mollerup, E. Holm, etc.; L. Wimmer, *De danske Runemindesmærker* (Gyldendal); S. Müller, *Vor Oldtid* (Philipsen); E. Holm, *Danmark-Norges Historie, 1720-1814* (Gad).

L'*Aarbog for dansk Kulturhistorie*, qui n'a vécu que dix ans (1891-1900), s'occupait surtout de folklore. La Revue *Fra Arkiv og Museum*, qui paraît depuis 1899, se consacre à l'histoire locale des îles danoises.

## II

### Norvège[2].

**464.** — Les Archives nationales de Christiania ont été au XIXe siècle un des principaux foyers de l'érudition norvégienne. Lange, chef de cet établissement de 1846 à 1861, en tira les éléments de nombreuses publications, et notamment d'un vaste *Diplomatarium norvegicum*, « Recueil de chartes et de documents norois pour servir à l'histoire de la langue, des familles, des mœurs et de la législation de la Norvège au moyen âge », dont 16 vol.

1. Commencé en 1887, on en est au tome XVI (1902). Ce magnifique Répertoire intéresse non seulement le Danemark, mais les provinces danoises perdues, et la Norvège pendant la période comprise entre 1537 et 1814. Les frais en sont supportés en partie par la Fondation Carlsberg.

2. Les épreuves de ce chapitre ont été lues par M. O. Anderssen, de Christiania.

ont paru depuis 1847. — Les fonctionnaires de ce dépôt, qui continuent la tradition et les entreprises de Lange, alimentent, en outre, une Revue depuis 1878 : *Meddelelser fra det Norske Rigsarkiv*[1].

C'est encore à l'initiative de Lange que l'on doit la création d'une « Commission pour la publication des sources de l'histoire norvégienne » (*Norsk historisk Kildeskriftfond*), attachée aux Archives du royaume et soutenue par des subventions de l'État. Cette Commission a édité des Collections de premier ordre, telles que : S. Brugge, *Norges Indskrifter med de ældre Runer* (Christiania, depuis 1891, in-4); G. Storm, *Historisk-topografiske Skrifter om Norge og norske Landsdele, forfattede i Norge i det 16. Aarhundrede* (Christiania, 1895, in-8); le même, *Regesta Norvegica. Kronologisk Fortegnelse over Dokumenter ved kommende Norge...* (I, 1899); *Historiske Samlinger* (depuis 1898).

**465.** — Le premier en date des érudits norvégiens du XIX^e^ siècle, R. Keyser, qui s'était appliqué à débrouiller la science nouvelle des antiquités préhistoriques et qui fonda le Musée des Antiquités à l'Université de Christiania, créa en 1844 une « Société pour conserver les monuments antiques de la Norvège » (*Foreningen til norske Fortidsmindesmærkers Bevaring*), qui fait aujourd'hui les fonctions d'une Commission officielle des monuments historiques. Il convient de citer, parmi ses magnifiques publications : N. Nicolaysen, *Kunst og Handverk fra Norges Fortid* (Christiania, depuis 1881); *Norske Bygninger fra Fortiden* (1860-79). Voir l'historique de la Société dans son *Udsigt over femtiåret, 1884-1894* (Christiania, 1895, in-8).

Ce sont des élèves de Keyser, l'illustre P. A. Munch et le linguiste Unger, qui ont fondé en 1861 la Société des anciens textes norois (*Det norske Oldskriftselskab*); elle a langui.

Ce sont enfin des élèves de Munch qui s'unirent pour former en 1869 la « Société historique norvégienne » (*Den norske historiske Forening*), très florissante, qui publie depuis 1871 le *Norsk historisk*

1. Quelques Musées norvégiens disposent aussi d'un organe périodique : *Stavangers Museums Aarbog* (1890); *Bergens Museums Aarbog* (1894).

*Tidsskrift*, et, depuis 1899, une Bibliothèque de documents et de monographies.

L'Académie royale (*Videnskabsselskabet*) de Christiania date de 1857; sa section « historico-philosophique » publie depuis 1894 seulement un volume annuel de *Skrifter* où sont insérés quelques travaux historiques. Elle dispose de fonds pour aider à la publication d'ouvrages scientifiques; c'est ainsi que C. P. Caspari a fait paraître sous les auspices de la *Videnskabsselskabet* ses *Ungedruckte.... Quellen zur Geschichte des Taufssymbols und der Glaubensregel* (Christiania, 1866-79, 4 vol. in-8).

**466.** — L'Université de Christiania, qui occupe un des premiers rangs parmi les Universités scandinaves, fait, comme l'Académie, les frais de publications savantes; c'est ainsi que A. Seippel publie « sumptibus Universitatis » ses *Fontes rerum normannicarum arabici* dont le tome 1er est daté de 1897. — L'*Aarbog* de la Bibliothèque de l'Université de Christiania donne régulièrement la liste des nouvelles acquisitions de cet établissement; comme il jouit du privilège de recevoir un exemplaire de tous les ouvrages imprimés dans le royaume, la section norvégienne de ladite liste équivaut à un Recueil de Bibliographie nationale courante.

**467.** — Pour des raisons que M. G. Storm a très bien exposées[1], les érudits norvégiens se sont presque exclusivement cantonnés pendant la majeure partie du XIXe siècle dans l'histoire norvégienne, surtout dans les périodes antérieure et postérieure à l'Union avec le Danemark. Les principaux résultats de leurs recherches sont consignés dans les Histoires générales de J. E. Sars (*Udsigt over den norske Historie* [jusqu'en 1814]; *Norges politiske Historie*, 1815-1885, en cours), d'O. A. Œverland (*Illustreret Norges Historie* [jusqu'en 1814]), et d'Y. Nielsen (*Norges Historie efter* 1814). Citons encore Th. Aschehoug, *Norges offentlige Ret* (Det Norske Aktieforlag); Chr. Bang, *Udsigt over den norske Kirkeshistorie* (Biglers); H. Jäger et O. Anderssen, *Norges Litteraturhistorie* (Det Norske Aktieforlag); *Norge i det 19de Aarhundrede*, p. p. Nordahl Rolfsen (Cammermeyer).

1. *Revue historique*, IV (1877), p. 177 et suiv.

## III

### Suède[1].

**468.** — Il n'existe pas en Suède de Collections officielles d'inventaires des Archives, des Bibliothèques et des Musées du pays[2]. Mais les principaux de ces établissements — les Archives du royaume (Kongl. Riksarkivet), les Archives royales de la Guerre (Kongl. Krigsarkivet), la Bibliothèque royale et le Musée national de Stockholm — ont chacun son organe périodique qui contient, outre les rapports des chefs de service, des inventaires partiels, des comptes rendus de missions à l'étranger et des travaux bibliographiques divers[3].

**469.** — Le Gouvernement suédois s'est désintéressé des travaux sur l'histoire du pays jusque vers le milieu du XIX^e^ siècle; c'est par exception et pour des raisons d'ordre pratique qu'il encouragea dès 1827 des œuvres comme le *Corpus juris Sveogothorum antiqui* ou Collection des lois et coutumes provinciales de la Suède au moyen âge, par Schlyter et Collin. Mais, vers 1853, l'Académie des Sciences de Berlin ayant exprimé l'intention de publier la partie inédite de l'Histoire de la Guerre de Trente ans par Chemnitz, conservée au Kongl. Riksarkivet, le Gouvernement de Stockholm se chargea de l'entreprise. Dès lors il n'a jamais cessé ses libéralités, dont, depuis 1859, le Kongl. Riksarkivet a reçu la plus large part[4].

1. Un exposé de l'organisation des travaux historiques en Suède, par C. Silfverstolpe, se trouve dans la *Revue historique*, III (1877). Mais on doit avoir recours, de préférence, à l'excellent opuscule bibliographique d'A. Andersson : *Exposition universelle de Paris*, 1900. *Catalogue de l'Exposition suédoise de l'Enseignement supérieur* (Upsal, 1900, in-8). — Nous avons eu, du reste, pour ce chapitre un véritable collaborateur en M. L. Maury, lecteur à l'Université d'Upsal, qui se propose de publier en 1904 dans la *Revue historique* un « tableau de la littérature historique en Suède pendant les vingt dernières années ».

2. Liste des catalogues usuels des principaux dépôts dans Andersson, *o. c.*, pp. 46 et suiv.

3. *Meddelanden från svenska Riksarkivet*, depuis 1878; *Kongl. Bibliotekets handlingar*, depuis 1878; *Meddelanden från Kongl. Krigsarkivet*, depuis 1884; *Meddelanden från Nationalmuseum*, depuis 1882.

4. Le prof. Carlson avait proposé dès 1853, sans succès, de consacrer une

Les Archives du royaume ont consacré la majeure partie des ressources qui leur ont été ainsi attribuées à trois œuvres considérables : 1° *Svenskt Diplomatarium* ou Collection des chartes et diplômes suédois, publics et privés; J. G. Liljegren et B. E. Hildebrand avaient publié cinq vol. (in-4) de ce Recueil, conçu sur un plan très vaste, pour les années 817 à 1347, lorsque les Archives ont décidé d'en assumer la continuation[1] : E. Hildebrand a publié les années 1348-1350 (1 fasc., 1878) et C. Silfverstolpe les années 1401-1420 (3 vol. 1875-1902). — 2° *Svenska Riksdagsakter....*, ou Actes parlementaires de la Suède, avec d'autres documents relatifs à l'histoire constitutionnelle de l'époque 1521-1718; les 3 vol. (in-8) p. p. E. Hildebrand de 1887 à 1899 vont jusqu'en 1594. — 3° *Handlingar rörande Sveriges historia* ou Documents relatifs à l'histoire de Suède; il y a trois séries : Registres de la chancellerie du roi Gustave Ier, Lois et projets de lois ecclésiastiques avant 1686, Protocoles du Conseil du royaume[2].

D'autre part, le Ministère des Affaires étrangères suédois fait publier un très important Recueil des traités de la Suède avec les puissances étrangères, *Sveriges traktater med främmande magter.* Les 5 vol. parus, préparés par O. S. Rydberg († 1899) et d'autres, où l'on a inséré un grand nombre de documents diplomatiques de toute espèce, vont, suivant l'ordre chronologique, de 822 à 1632. — En 1896, une seconde série, complémentaire, a été commencée : *Sveriges o. Norges Traktater....*, de 1815 à nos jours[3].

La Section historique de l'État-major de l'armée, siégeant au Krigsarkivet, a fait paraître, à partir de 1890, une « Histoire de la guerre de 1808-1809 ».

somme considérable à la publication des documents relatifs à l'histoire des Diètes. L'Ordre de la noblesse résolut alors de publier lui-même les textes, conservés au Riddarhusarkivet, qui le concernaient. De là la Collection intitulée *Sveriges ridderskaps o. adels riksdags protokoll* 52 vol. parus de 1855 à 1902, en deux séries : 1627-1714, 1719-1747).

1. Les premiers volumes seraient à refaire.

2 Voir l'état actuel de ces séries dans l'opuscule d'A. Andersson, p. 47.

3. Voir, sur les publications du Ministère suédois des Affaires étrangères, une note de T. Westrin, dans les *Annales internationales d'histoire. Congrès de La Haye.* I, p. 77-81.

En outre l'État a subventionné deux entreprises de premier ordre pour l'histoire nationale. — L'idée de former un Corps des sources narratives et diplomatiques de l'histoire de Suède, souvent exprimée au XVIII^e^ siècle, avait séduit Gustave III. Sous les auspices de ce prince, divers érudits avaient rassemblé, en vue d'un tel Recueil, des matériaux considérables; Charles-Jean (Bernadotte) les fit acheter pour la Bibliothèque de l'Université d'Upsal. Ils ont servi de premier fonds au comité d'érudits, qui groupés autour du prof. Fant, résolurent vers 1815 de réaliser le projet. L'entreprise fut scindée en deux : les uns s'attachèrent à l'étude des sources diplomatiques (d'où le *Svenskt Diplomatarium* précité), les autres aux sources narratives ou historiographiques (*Scriptores*). Mais l'enfantement des *Scriptores rerum suecicarum* a été très laborieux. Les t. I^er^ et II (insuffisants) ont paru en 1818 et 1823; le t. III, préparé aux frais de l'État par C. Annerstedt, en 1876 seulement; le t. IV est annoncé depuis trente ans. — D'autre part, C. G. Styffe a été mis en mesure de publier un très utile Recueil de documents relatifs à l'histoire de la Scandinavie (*Bidrag till Skandinaviens historia...* Stockholm, 1859-84, 5 vol. in-8), documents recueillis dans les dépôts d'archives de l'étranger, principalement dans ceux des villes de la Baltique.

**470.** — Des deux grandes Académies suédoises, l'une, *Svenska Akademien*, imitation de l'Académie française, borne ses travaux à la rédaction d'un Dictionnaire de la langue, l'autre *Kongl. Vitterhets, Historie och Antiqvitets Akademien*, fondée en 1753, réorganisée en 1786, déploie beaucoup d'activité[1]. — Ses principales entreprises scientifiques sont : 1° *Sveriges Runinskrifter* ou Collection des Inscriptions runiques de la Suède, dont le fasc. 1^er^ (Öland) est daté de 1900; 2° *Rikskansleren Axel Oxenstiernas Skrifter o. brefvexling* ou Correspondance d'Oxenstiern : ce Recueil de documents qui intéresse l'histoire non seulement de la Suède, mais de l'Europe, est considéré comme le chef-d'œuvre de l'érudition suédoise (en cours de publication depuis 1888); 3° *Svenska sigiller från medeltiden* (Sceaux suédois du moyen âge). — L'Académie

1. Voir l'histoire de la Compagnie, par B. E. Hildebrand, au t. XXXI de ses *Handlingar*.

publie en outre, depuis 1864, l'*Antiqvarisk Tidskrift för Sverige* (Revue archéologique de Suède[1]).

**470 *bis.*** — La plupart des Sociétés savantes qui s'occupent d'histoire ou de philologie s'intéressent exclusivement ou surtout à l'histoire nationale. Savoir : *Svenska historiska Föreningen* (Stockholm, 1880), « Société d'histoire de Suède », dont l'*Historisk Tidskrift*, exclusivement consacré à l'histoire suédoise, est l'organe; — **K. Samfundet för utgifvande af Handskrifter rörande Skandinaviens historia* (Stockholm, 1815), « Société royale pour la publication de manuscrits relatifs à l'histoire scandinave »; — **Svenska Fornskrift-Sällskapet* (Stockholm, 1884), « Société des anciens textes suédois »[2]; — **Svenska Fornminnesföreningen* (Stockholm, 1871), « Société des Antiquaires de Suède »; — *Svenska Literatur-Sällskapet* (Upsal, 1880), « Société d'histoire littéraire de la Suède », qui publie la revue *Samlaren*; — **Kyrkohistoriska Föreningen* (Upsal, 1900), « Société d'histoire de l'église suédoise »; — **Svenska Autograf Sällskapet* (Stockholm, 1879), « Société de biographie suédoise ». Il y a une Société spéciale pour l'histoire de Bernadotte, *Carl Johans Förbundet* (Upsal, 1848).

L'*Humanistiska Vetenkaps-Samfundet* (Upsal, 1890) publie un important recueil de « Skrifter ».

Les Sociétés d'histoire locale, qui existent dans chaque province, et leurs publications, sont énumérées dans l'ouvrage cité d'A. Andersson, p. 58 et suiv.[3].

**471.** — Les Universités sont, en Suède comme en Allemagne, le levain scientifique du pays. — Upsal, Lund et l'École supérieure

1. A. Andersson, *o. c.*, p. 86.

2. La dernière (n° 124) des publications de la Société des anciens textes suédois doit être mentionnée à part : R. Geete, *Fornsvensk bibliografi. Förteckning öfver Sveriges medeltida bokskatt* (Stockholm, 1905, in-8). Ce très important ouvrage est divisé en deux parties : *a*. Bibliographie des anciens textes suédois (1. Textes littéraires. — 2. Lois, documents juridiques. — 3. Diplômes, chartes et lettres); *b*. Travaux modernes à consulter sur le moyen-âge suédois (13 sections).

3. Les Sociétés de dialectologie d'Upsal, de Lund et d'Helsingfors publient en commun depuis 1878 un Recueil sous la direction d'A. Lundell, qui porte depuis 1899 un faux-titre en français : *Archives des traditions populaires suédoises.*

de Göteborg publient chacune un *Årskrift* qui offre, chaque année, le tableau de l'activité universitaire et un choix des meilleurs travaux exécutés à l'Université. — Cf. ci-dessus, § 84, et A. Andersson, *o. c.*, pp. 6-45.

Ce sont des professeurs d'Université qui dirigent les seules Revues suédoises d'histoire dont l'horizon n'est pas borné à l'histoire suédoise. — A Upsal : *Bibelforskaren* (Revue d'études bibliques); *Eranos. Acta philologica suecana* (Revue de philologie classique); *Sphinx* (Bulletin d'égyptologie). — A Lund : *Statsvetenskaplig Tidskrift* (Revue des sciences politiques); *Arkiv for nordisk filologi*, antérieurement publié à l'Université de Christiania.

**472.** — Il a été publié en Suède, au XIX^e^ siècle, par l'initiative privée, beaucoup de Mémoires et de Correspondances historiques, extraits d'archives publiques et particulières, à l'état isolé; mais peu de Collections[1]. Une Collection *Svenska Memoarer o. Bref* (p. p. H. Schück et Levertin) a commencé à paraître à Stockholm en 1900.

Les seules productions historiques de la Librairie suédoise qui aient un caractère original, en dehors des monographies, dont on ne saurait parler ici, sont des Dictionnaires : la grande Encyclopédie scandinave, *Nordisk Familjebok*, dont la partie historique est très soignée (Stockholm, 1875-99, 20 vol. in-8; une nouvelle édition en cours de publication depuis 1903) et le *Svenskt Biografiskt Lexikon* (Orebro, 1835-92, 33 vol. in-8); — et des ouvrages généraux sur l'histoire de Suède : H. Hildebrand, *Sveriges Medeltid* (dont la dernière partie parue est datée de 1902); F. F. Carlson, *Sveriges historia under konungarne af pfalziska huset* (1885); C. G. Malmström, *Sveriges politiska historia från konung Carl XII's...* (1900); T. Odhner, *Sveriges politiska historia under konung Gustaf* III (1896); H. Schück, *Svensk Litteraturhistoria* (1890). — Une *Sveriges Historia* (Histoire générale de Suède jusqu'au commencement du XX^e^ siècle), publiée

1. Voir E. Hildebrand, *Svenska publikationer of historiska handlingar* (Publications suédoises de documents historiques), dans l'*Historisk Tidskrift* (1886), et H. Schück, *Skrifter i sv. litteraturhistoria*, dans *Samlaren*, 1887.

sous la direction d'E. Hildebrand, est en cours de publication depuis 1902.

Toutes les Revues historiques en suédois ont été indiquées plus haut, à l'exception de la revue généalogique *Svenska āttartal* (Stockholm, depuis 1885).

---

### Finlande.

**473.** — Nous ne pouvons que renvoyer, pour la Finlande, à ce que M. A. Donners a écrit, sous le titre : « Université et Sociétés savantes », dans les *Notices sur la Finlande publiées à l'occasion de l'Exposition universelle à Paris* (Helsingfors, 1900, in-8)[1] : « Le centre de la vie scientifique en Finlande a toujours été l'Université du pays.... Les exigences des recherches scientifiques poursuivies par les professeurs de l'Université ont conduit à la fondation d'associations scientifiques, dont le but est de réunir des forces isolées en vue de travaux communs. » Les principales Sociétés savantes de Finlande sont la Société finlandaise des sciences [Section historico-philologique], dont les *Acta* accueillent des articles en diverses langues européennes; la Société de littérature finnoise (1831), « pour rassembler les trésors de la poésie populaire finnoise », dont la revue *Suomi* est l'organe; la *Svenska Litteratursällskapet i Finland* (1885), dont les *Skrifter* contiennent d'importantes contributions à l'histoire universitaire et ecclésiastique du pays; la « Société finno-ougrienne » (1883), qui se consacre à l'étude des populations finno-ougriennes dispersées dans l'Empire russe et ailleurs : c'est sous ses auspices qu'a paru le Recueil des « Inscriptions de l'Orkhon », relevées par M. A. O. Heikel dans l'Asie centrale; la « Société historique finlandaise » (1875), dont le Recueil *Urkunder till upplysande af Finlands historia* [Documents pour servir à l'histoire de la Finlande] ne contient que des documents originaux; la « Société

1. Cf. *La Finlande au XIX^e siècle* (Helsingfors, 1895, in-fol.), pp. 191-214.

archéologique de Finlande » (1870), qui travaille de concert avec l' « Archéologue de l'État », chargé du service des monuments historiques depuis 1883 ; elle s'intéresse non seulement aux monuments finlandais, mais aux antiquités finno-ougriennes en général : on lui doit les « Inscriptions de l'Iénisseï » et 20 vol. de *Förteckningar öfver Finlands Fornlämningar* [Répertoires des trouvailles archéologiques de Finlande].

On trouve dans *La Finlande au XIX^e^ siècle, décrite... par une réunion d'écrivains finlandais* (Helsingfors, 1895, in-fol.), pp. 215-221, une esquisse, par M. G. Schybergson, de l'histoire des études historiques en Finlande depuis la fin du XVIII^e^ siècle.

# CHAPITRE IX

## EUROPE ORIENTALE

**474.** — Il reste à considérer l'activité historique chez les nations de l'Europe orientale qui, au XIX^e^ siècle, ont essayé de se mettre ou se sont mises à l'unisson des pays les plus hautement civilisés, germaniques et latins : Grèce, Hongrie, Roumanie, Russie. Il convient d'ajouter la Pologne, car ce pays démembré a encore une certaine unité morale, et les principaux membres épars de la grande famille slave : Bohême, Bulgarie, Serbie (avec les Serbo-Croates).

Nous serons très bref, et pour cause. Pour cause d'incompétence, d'abord : le tableau des études historiques dans ces pays ne saurait être traité que par des spécialistes. Ensuite, parce que la plupart des ouvrages exécutés dans l'Europe orientale sont inaccessibles au public occidental : très peu de bibliothèques les acquièrent; ils sont écrits dans des langues que très peu de savants possèdent. — Nous nous contenterons même, pour la Bohême, la Roumanie et la Serbie, de renvoyer aux exposés que l'on doit à des nationaux[1].

1. Pour la Bohême, voir le livre précité de Zibrt (§ 177). — Pour la Roumanie, *Revue historique*, LXXIII et LXXIV (1900) et *Revue de synthèse historique*, II (1901), p. 110. — Pour la Serbie, E. Deprez et M. Gavrilovitch, *L'histoire... serbe* (1888-1898), dans le Compte rendu des travaux du *Congrès bibliographique international*, I (Paris, 1900), pp. 280-289. Cf., pour les études historiques en Croatie, L. Léger, *Les publications historiques chez les Slaves méridionaux*, dans la *Revue historique*, II (1876), p 223, et surtout E. Margalits, *Horvát történelmi Repertorium* [Répertoire historique de Croatie] (Budapest. 1900-1902, 2 vol. in-8). Ce dernier auteur rend compte des travaux accomplis depuis cinquante ans pour l'histoire des Slaves du sud par la Société historique de Croatie et l'Académie d'Agram : continuation périodique des dépouillements de M. Margalits dans la Revue hongroise *Századok* à partir de 1900.

## Hongrie.

**475.** — Il a été établi en 1897 près du « Magyar nemzeti Museum » (Musée national hongrois), à Budapest, un service d'inspection générale des Musées et des Bibliothèques de Hongrie (Musées et Bibliothèques des Comitats, des Villes, des Confessions et des Sociétés savantes)[1] qui se propose de publier des Inventaires descriptifs.

**476.** — L'Académie des Sciences de Budapest (*Maygar tudományos Akadémia*) a été établie en 1825 « pour conserver et faire connaître les monuments et les traditions de l'histoire de la langue, de la littérature et des arts..., pour publier des œuvres originales et des traductions d'auteurs étrangers ». Elle est officiellement à la tête du mouvement historique en Hongrie[2].

Sa « Commission historique », instituée en 1855, édite un grand Recueil de documents, *Monumenta Hungariæ historica*, dont voici les divisions : I. Diplomataria[3]; II. Scriptores[4]; III. Monumenta Comitialia : *a.* regni Hungariæ, *b.* regni Transylvaniæ[5]; IV. Acta extera[6]. Elle a publié ou entrepris en outre un *Codex diplomaticus hungaricus Andegavensis* à partir de 1301 (6 vol., 1879-1891), et un *Corpus statutorum Hungariæ municipalium* (en cours de publi-

1. Liste des établissements soumis à l'inspection dans *Minerva*, XIII (1903-1904), p. 181.

2. Sur les plus anciennes publications historiques de l'Académie de Budapest, voir la *Revue historique*, I (1876), p. 564.

3. La section des *Diplomataria* contient le *Codex Arpadianus continuatus* [à partir de 890], supplément au *Codex diplomaticus Arpadianus* de Fajér, dont l'Académie a, d'ailleurs, procuré l'index en 1866; des documents tirés des archives de Bruxelles (1441-1652), de Londres (1521-1717) et de Naples (Correspondance de Paul III et du cardinal Alexandre Farnèse); des documents diplomatiques du temps de Rákóczy, etc.

4. Les chroniqueurs les plus anciens ne figurent pas dans cette section. Voir les *Historiæ hungaricæ fontes domestici* p. p. Fl. Mátyás (Leipzig-Budapest, 1881-1885, 4 vol. in-8).

5. Ce sont les archives des Diètes; la 1re sous-série (Hongrie) commence en 1526; le 2e (Transylvanie) en 1540.

6. Cette 4e section contient des documents de même genre que ceux qui figurent dans la 1re, mais plus anciens : *Diplomatarium* de la maison d'Anjou (à partir de 1268), *Diplomatarium* du roi Mathias (xve siècle).

cation depuis 1885). Elle entretient aussi depuis sa fondation une Revue spéciale, *Történelmi Tar* (les Archives historiques), où sont insérés les documents divers et de moindre longueur.

L'Académie de Budapest est d'ailleurs le principal éditeur, en Hongrie, des ouvrages d'histoire et de philologie. La liste complète de ses nombreuses publications (plus de 1200 vol.) se trouve dans son Catalogue officinal : *Werke aus dem Verlage der ungarischen Akademie der Wissenschaften*. On y remarque surtout : des travaux relatifs aux idiomes, au folklore et à l'histoire des peuples finno-ougriens (*Ugrische Hefte*, etc.); le *Repertorium ad litteraturam Daciæ archeologicam et epigraphicam* de C. Torma (1880); une Collection d'opuscules littéraires du xvie siècle (*Irodalom történeneti emlékek*); le *Corpus nummorum Hungariæ* de L. Réthy (1899); et les *Analecta nova ad historiam renascentium in Hungaria litterarum spectantia* de E. Abel et St. Hegedüs (1903). — La Collection intitulée *Könyvkiadó vállalat*, fondée en 1875, reçoit surtout des traductions de livres d'histoire parus en France, en Allemagne et en Angleterre « pour tenir le public au courant du mouvement historique à l'étranger ».

A l'occasion de l'Exposition millénaire de 1896, l'Académie a publié d'importants Recueils de textes, notamment : *A magyar honfoglálas kutföi* [Les sources de la prise de possession], p. p. J. Pauler et A. Szilágyi (Budapest, 1900, VIII-877 pp. in-4), et commencé une Collection de monographies des Comitats (*Megyei monografiák*) sous la direction de J. Körösi.

**477.** — D'autres Sociétés savantes contribuent, en même temps que l'Académie nationale, au progrès des recherches, savoir :

*Budapesti philologiai Társaság* (1874), pour la philologie générale;

**Magyar néprajzi Társaság* (1889), pour l'ethnographie, l'ethnologie et le folklore des populations ouralo-altaïques;

**Magyar történelmi Tarsulat* (1867), pour l'histoire nationale, dont la fondation a coïncidé avec la renaissance des études en Hongrie, et dont les principales publications sont la Revue historique hongroise, *Századok* (Les Siècles); un Recueil de biographies, *Magyar történeti életrajzok*; les papiers des comtes Zichy et ceux des comtes Teleki;

*Országos régészeti és embertani Társulat* (1878), Société nationale d'anthropologie et d'archéologie. Elle dirige des fouilles systématiques et publie, outre un Bulletin (*Archæologiai Értesitö*) et des Mélanges, « qui contiennent la description méthodique des anciens monuments hongrois », les *Monumenta Hungariæ archæologica*;

*Magyar jogászegylet* (1879), pour l'histoire du droit hongrois;

*Kisfaludi Társaság* (1836), « pour cultiver les belles-lettres et l'histoire littéraire »;

*Magyar heraldikai és genealogiai Társaság*, dont la Revue *Turul* (l'Épervier) est l'organe;

* « Société littéraire israélite hongroise » (1894).

On peut considérer enfin comme une Société savante d'histoire ecclésiastique l'Ordre enseignant des Bénédictins de Pannonhalma, sous les auspices duquel ont paru les *Monasteriologia regni Hungariæ* (2e éd., Strigonie, 1869, 2 vol. in-4).

Nous ne connaissons pas d'autre nomenclature des Sociétés d'histoire locale en Hongrie que celle qui se trouve dans le *Catalogue général de l'Exposition du Millénaire* (Budapest, 1896), p. 12.

**478.** — Il n'y a rien à dire ici des Universités hongroises qui sont organisées à l'allemande.

L' « Institut historique hongrois » de Rome a été fondé en 1892 par l'évêque G. Fraknói, directeur des bibliothèques et musées de Hongrie. Reprenant les enquêtes poursuivies aux archives du Vatican par le P. A. Theiner, l'éditeur des *Vetera monumenta historica Hungariam sacram illustrantia* (Rome-Paris-Vienne, 1859, 2 vol. in-fol.), cet Institut a commencé la publication de *Monumenta Vaticana Hungariæ historiam illustrantia*; le t. II va jusqu'en 1526[1].

**479.** — La Librairie hongroise a fait exécuter de grands travaux destinés soit à faire connaître au public hongrois les résultats de la science internationale sur l'histoire générale, soit à résumer les

1. Notice sur les publications de l'Institut hongrois de Rome dans la *Revue historique*, LXIX (1898), p. 234 : cf. *ib.*, LXXX (1902), p. 216, et LXXXII (1903), p. 442. — Le public français est très bien tenu au courant, depuis plusieurs années, de tout ce qui intéresse la littérature historique de la Hongrie par M. J. Kont, collaborateur de la *Revue critique*, de la *Revue historique* et de la *Revue de synthèse historique*.

travaux de la science nationale sur l'histoire du pays. Telles sont : l' « Histoire universelle » publiée par la Franklin Társulat, dont le t. IV (par S. Borovszky) est consacré aux invasions hunniques et magyares; — l' « Histoire de la nation hongroise » (p. p. A. Szilagyi, en 10 vol. in-8)[1] et l' « Histoire de la littérature hongroise » qui font tant d'honneur à la Société commerciale *Athenæum*[2]; — et « l'Archéologie hongroise » de Fr. Pulszky (1897). Ces ouvrages de haute vulgarisation sont pour la plupart dépourvus d'appareil critique et de références bibliographiques.

### Pologne[3].

**480.** — L'Académie des Sciences de Cracovie ne date que de 1872. Mais la simple énumération de ses travaux pendant les trente premières années de son existence a quelque chose d'imposant.

Cette Compagnie a publié, en effet : 1° *Corpus antiquissimorum poetarum Poloniæ latinorum usque ad Joannem Cochanovium* (4 vol. in-8); — 2° *Biblioteka pisarzów polskich* [Bibliothèque des auteurs polonais au XVIe et au XVIIe siècle] (41 vol. in-12); — 3° *Monumenta medii ævi historica res gestas Poloniæ illustrantia* (15 vol. in-8)[4]; — 4° *Scriptores rerum polonicarum* (11 vol. in-8); 5° *Acta historica res gestas Poloniæ illustrantia* (15 vol. in-8); — 6° *Monumenta Poloniæ historica* (6 vol. in-8); — 7° *Starodawne prawa polskiego pomniki* [Anciens monuments du

1. Voir le relevé des titres et des auteurs des 10 vol. de cette histoire, « qui forme comme le couronnement des études historiques magyares au XIXe siècle », dans la *Revue de synthèse historique*, avril 1901, p. 172.

2. C'est aussi l'*Athenæum* qui a publié le Manuel sur les sources de l'histoire hongroise : H. Marczali, *Enchiridion fontium historiæ Hungarorum* (Budapest, 1902, in-8), qui est à joindre aux ouvrages énumérés ci-dessus, au § 150.

3. Il existe à Paris (6, quai d'Orléans) une « Bibliothèque polonaise », fondée en 1831 par l'émigration polonaise, et qui appartient depuis 1890 à l'Académie des Sciences de Cracovie. Le fonds principal de cette Bibliothèque, qui est très belle, se compose de documents et de livres sur l'histoire de Pologne. Catalogue sur fiches, manuscrit.

4. I-VIII. *Codex diplomaticus ecclesiæ cathedralis Cracoviensis*; II, XII et XIV, *Codex epistolaris sæc.* XV; III, IX, X, *Codex diplomaticus Minoris Poloniæ*; XI, *Index actorum sæc.* XV *ad res publicas Poloniæ spectantium*; etc.

droit polonais, en latin], 10 vol. in-8; — 8° *Collectanea ex archivo Collegii historici* (8 vol.); — 9° *Acta rectoralia almæ universitatis Studii Cracoviensis...* (1 vol. in-8). — En outre, plusieurs ouvrages ont paru sous les auspices de l'Académie, entre autres l'excellente *Bibliografia historyi polskiej* de L. Finkel (§ 203).

L'Académie de Cracovie n'alimente pas moins de six publications périodiques, sans compter ses « Mémoires » et son « Annuaire » : *Sprawozdania Komisyi do badania historyi sztuki w Polsce* [Comptes rendus de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne], 6 vol. in-4; — *Sprawozdania Komisyi językowej* [Comptes rendus de la Commission de linguistique], 5 vol. in-8; — *Archiwum do dziejów literatury i óswiaty w Polsce* [Documents pour servir à l'histoire de la littérature en Pologne], 10 vol. in-8; — *Zbiór wiadomosci do antropologii krajowej* [Comptes rendus de la Commission d'anthropologie], 18 vol. in-8; — *Materyały antropologiczno-archeologiczne i etnograficzne* [Matériaux anthropologiques, archéologiques et ethnographiques], 5 vol. in-8; — *Bulletin international de l'Académie des Sciences de Cracovie*, où les résumés des communications faites à la Compagnie sont donnés en français ou en allemand.

**481.** — L'*Expeditio romana* ou Mission polonaise à Rome, créée en 1886 sur l'initiative de la noblesse et du haut clergé de Galicie, est aujourd'hui subventionnée par la Diète et placée sous le patronage de l'Académie de Cracovie. Le t. XV (1894) des *Scriptores rerum polonicarum* se compose de documents (*Analecta romana*) recueillis à Rome par la Mission. La Mission a dressé l'inventaire du fonds des « Nonciatures de Pologne » aux Archives du Vatican[1].

**482.** — Après Cracovie, le principal centre de l'érudition polonaise est Lemberg où prospèrent deux Sociétés importantes : *Towarzystwo historyczne* (1886), dont la Revue historique polonaise, *Kwartalnik historyczny*, est l'organe depuis 1887; et *Towarzystwo literackie imienia Ad. Mickiewicza* (1886) pour l'histoire littéraire et la philologie polonaises. Il y a aussi une Société pour l'étude du folklore local, qui publie la revue *Lud*.

1. Voir les Rapports de la Mission polonaise à Rome dans le *Bulletin international de l'Académie des Sciences de Cracovie* depuis 1891.

La « Société scientifique Chevtchenko », de Lemberg, fondée en 1873, réorganisée en 1892, qui s'occupe, entre autres choses, d'histoire, d'ethnographie, de philologie et d'archéologie, est l'Académie des Petits-Russiens de Pologne. Elle est, pour les Petits-Russiens, ce que l'Académie de Cracovie est pour les Polonais. Historique et bibliographie, en allemand, des nombreuses publications de cette Société (*Monumenta linguæ necnon litterarum ukraino-russicarum*, « Bibliothèque historique », « Matériaux pour servir à l'ethnologie de l'Ukraine », etc.) dans *Die Chronik der ukrainischen Sevčenko-Gesellschaft der Wissenschaften in Lemberg* (t. 1er, 1900).

Il existe en Prusse (Posen, Thorn, etc.) quelques Sociétés polonaises d'histoire locale. Les Sociétés polonaises et petites-russiennes ne sont pas encouragées en Russie[1].

### Grèce[2].

**483.** — « Les études historiques en Grèce ont commencé avec le mouvement intellectuel qui, depuis le milieu du XVIIIe siècle, a si puissamment contribué à la résurrection politique et morale de la nation grecque.... Mais, à peine rappelée à la conscience de son individualité, la nation ne pouvait concentrer son attention que sur l'histoire de ses destinées.... L'histoire de l'ancienne Grèce, on la trouvait dans l'ancienne littérature grecque elle-même. Le moyen âge grec fut étudié dans l'histoire si ardemment méditée de l'Église, où se concentrent l'idée et la conscience nationales de l'hellénisme au moyen âge. Enfin la révolution hellénique du XIXe siècle fournit la première matière, en Grèce, aux travaux historiques proprement dits : les premiers travaux originaux de la moderne historiographie grecque sont des monographies sur les épisodes et les chefs de la Révolution.... »[3]. Plus tard encore, les

1. Communications de M. le professeur Hruszevsky, de Lemberg. Cf. A. Pawinski, dans la *Revue historique*, VII (1878), p. 149 (Les études historiques à Lemberg); *ib.*, VIII (1878), p. 406 (Les études historiques à Posen et à Varsovie). Voir aussi *Mitth. des Instituts für österr. Geschichtsforschung*, t. III, IV, VIII, XI.

2. Des renseignements nous ont été communiqués, pour ce chapitre, par MM. Sp. Lambros, d'Athènes, et J. Psichari.

3. P. Carolidès, dans la *Revue historique*, XXXIX (1889), p. 136.

grands travaux accomplis en Occident sur les destinées de l'hellénisme dans l'antiquité et les explorations heureuses d'érudits occidentaux sur le territoire grec éveillèrent l'émulation des nationaux.

**484.** — Le Gouvernement grec a institué des « éphores des antiquités », pour surveiller les recherches archéologiques en Grèce, qu'une Société grecque, l'Ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρεία (1837), s'emploie à défrayer. Il a en outre envoyé des missionnaires en Occident « pour rechercher dans les bibliothèques européennes les manuscrits relatifs à l'histoire de la littérature grecque au moyen âge et dans les temps modernes ». De là, notamment, le grand Recueil de C. N. Sathas, Μνημεῖα ἑλληνικῆς ἱστορίας ou « Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge », publié « sous les auspices de la Chambre des députés de Grèce », dont 9 volumes ont paru de 1880 à 1890[1].

**485.** — Les principales Sociétés savantes d'Athènes sont, avec l'Ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρεία, qui publie l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογικὴ : l'Ἱστορικὴ καὶ ἐθνολογικὴ Ἑταιρεία τῆς Ἑλλάδος (1882), qui s'occupe surtout de l'histoire médiévale et moderne de la Grèce et des pays grecs de la Turquie, et dont le Δελτίον (t. VI, 1902, en cours) est bien connu; l'Ἐπιστημονικὴ Ἑταιρεία (1888), qui a une « section philologique » et dont la revue Ἀθηνᾶ est l'organe; la Χριστιανικὴ Ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρεία (1892); et le Φιλολογικὸς Σύλλογος Παρνασσός (1864), avec des sections philologique, historique et archéologique, qui a publié la revue Παρνασσός (1872-1886) et des Catalogues de manuscrits (Manuscrits de Patmos, d'Andros, de Thessalie)[2].

Une des plus importantes des Sociétés savantes d'histoire et d'archéologie helléniques siège, du reste, à Constantinople : Ὁ ἐν Κωνσταντινοπόλει Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος (1861). Publications irrégulières. Sous forme de Παραρτήματα [Suppléments],

1. Le même auteur a édité une *Bibliotheca græca medii ævi* (Venise-Paris, 1872-1894, 7 vol. in-8).

2. La plupart des Catalogues de manuscrits grecs conservés en Orient ont été rédigés par J. Sakkelion, A. Papadopoulos-Kerameus et Sp. Lambros. Voir V. Gardthausen, *Sammlungen und Kataloge griechischer Handschriften* (Leipzig, 1903, in-8).

elle a fait paraître : 1° des Catalogues de manuscrits; 2° des Recueils de chants populaires.

**486.** La littérature historique en grec moderne, connue par les excellents comptes rendus qu'en ont donnés P. Carolidès dans la *Revue historique* et Sp. Lambros dans les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*, est très abondante. Sans doute, il s'y trouve beaucoup « de traductions ou de compilations faites à l'aide de livres étrangers[1] ». Mais les livres originaux — généralement publiés par souscription, avec la liste des souscripteurs, — sont assez nombreux, tant dans le domaine de l'histoire ancienne que dans celui de l'histoire médiévale et moderne de la Grèce. Les éphores des antiquités Kavvadias, Philios, Tsuntas, Skias et Sotiriadès ont honorablement rivalisé avec les épigraphistes et les archéologues étrangers; l'histoire locale, en particulier celle des îles, a été très cultivée[2]. Quant à la guerre de l'Indépendance, elle a été l'objet de publications considérables[3]. Les principaux ouvrages d'un caractère général sont : l' « Histoire de la Grèce depuis les plus anciens temps jusqu'au règne d'Othon » de Sp. Lambros (Ἱστορία τῆς Ἑλλάδος. Athènes, 1886-1905, 6 vol. in-8); les Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ (Athènes, 1899-1902, 4 vol. in-8, en cours) de N. Politis, folkloriste dont la réputation est européenne.

Il s'est publié au XIX^e siècle et il se publie encore en Grèce plusieurs Revues dont le genre est intermédiaire entre celui des Revues mondaines et celui des Revues savantes. Quelques-unes, mortes, sont aujourd'hui rares et recherchées, comme Πανδώρα (1851-1872, 22 vol. in-4). — J. N. Svoronos, directeur du Musée national numismatique, fait paraître à Athènes, chez Beck et Barth, depuis 1897, un *Journal international d'archéologie numismatique*. — L'Ἀρμονία, dont les premiers volumes (1900-1902) contenaient d'excellents travaux sur l'histoire du moyen âge et l'histoire de l'art, a changé, l'année dernière, de direction et de programme.

1. *Revue historique*, l. c., p. 141.

2. Ces travaux d'histoire locale sont peut-être ce qu'il y a de meilleur dans la production historique de la Grèce contemporaine. Il existe une Bibliographie de ceux qui ont été publiés de 1800 à 1889 : Ant. Miliatakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (Athènes, 1889, in-8).

3. Sp. Lambros prépare une Bibliographie critique de ces publications.

## Russie[1].

**487.** — Les archives du Gouvernement central sont très riches en Russie. Chacun des dépôts entre lesquels elles sont réparties est invité et s'applique à en faire connaître les ressources par des inventaires et des éditions : Archives du Ministère de la Justice (Moscou), Archives du Sénat (Saint-Pétersbourg), Archives du Conseil d'État (Saint-Pétersbourg), Archives de la Marine, etc[2]. Pour les Archives diplomatiques et celles de la Guerre, voir ci-dessous, § 488. Une mention particulière est due aux Archives du Saint-Synode (Saint-Pétersbourg), qui, outre un Inventaire, dont le t. X a paru en 1901, publie un Recueil d'oukases, de décisions synodales, etc., d'une importance capitale pour l'histoire du XVIII[e] siècle : *Polnoie sobranie postanovlenii i rassporiagenii po viedomstvou pravoslavnago ispoviedania Rossiiskoi Imperii* (Saint-Pétersbourg, 1869-1899, 9 vol. in-8).

On se plaint, depuis longtemps, de l'imparfaite centralisation des archives d'État dans l'Empire[3]. Un premier progrès a été accompli, pourtant, lorsque le célèbre organisateur des études historiques en Russie, N. W. Kalatchov († 1885), obtint en 1884 que des « Commissions d'archives » (*Outchenyia archivnyia Kommissii*) fussent créées dans un certain nombre de villes, qui auraient chacune autorité sur les dépôts de documents — archives, bibliothèques et musées, — publics et privés, d'une vaste circonscription, à charge de mettre, par des inventaires et des publications, les documents qu'ils contiennent à la disposition des érudits. Ces Commissions sont aujourd'hui fort nombreuses : Jaroslavl (1889), Kostroma (1885), Nijni-Novgorod (1887), Orel (1884), Riazan (1884), Saratov

1. Nous n'aurions pas pu écrire ce chapitre sans l'aide obligeante de M. A. Lappo-Danilevsky, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

2. Voir L. M. Batiffol et J. J. Chimko, *les Archives de l'Empire russe à Moscou*, dans la *Revue historique*, XLIV (1890), p. 56.

3. V. sur ce point D. J. Samokvasov, « La centralisation des archives d'État dans l'Europe occidentale et la réforme des archives en Russie » (En russe. Moscou, 1899, in-8).

(1887), Simferopol (1887), Tambov (1885), Tver (1884), etc.[1]. C'est par les soins de ces Commissions que la Russie aura un jour l'Inventaire général de ses archives et de ses musées locaux.

**488.** — Par un oukaze du 28 janvier 1778, Catherine II avait ordonné à l'historiographe de Russie Müller de publier « un recueil de tous les traités, conventions et autres actes publics, anciens ou modernes, à l'instar du *Corps diplomatique* de Dumont, pour servir à l'histoire de Russie ». Ce projet fut repris sous Alexandre I^er^ sur l'initiative du chancelier Nicolas Roumiantzov, qui fit instituer, le 3 mai 1811, la « Commission d'impression des lettres patentes et traités », laquelle fonctionne encore aujourd'hui auprès des Archives principales du Ministère des Affaires étrangères, à Moscou[2].

La « Commission d'impression des lettres patentes et traités » a fait paraître depuis 1815 un très grand nombre d'ouvrages[3]. Mais, s'il y a dans sa Collection beaucoup de Recueils de textes diplomatiques[4],

1. Les neuf Commissions nommées au texte sont les plus anciennes et les seules qui soient mentionnées dans *Minerva* (1904) ; mais il y en a maintenant (fin 1903) plus de vingt : à Kalouga, Orembourg, Perm, Simbirsk, Penza, Voroneje, Koursk, Kischinev, Poltava, etc. Les « Commissions archéographiques » de Kiev et de Vilna, qui datent respectivement de 1843 (?) et de 1864, ont des attributions analogues.

2. Historique dans *Les Archives principales de Moscou du Ministère des Affaires étrangères* (Moscou, 1898, in-fol.).

3. Voir le Catalogue commercial de ses publications (en russe), qui est imprimé chaque année à la fin du *Katalog isdanii archeografitcheskoi Kommissii* (ci-dessous, p. 551) et à part. — Cf. E. Simson, *Rapport sur les publications du Ministère impérial des Affaires étrangères de Russie*, dans les *Annales internationales d'histoire. Congrès de la Haye* (1899), p. p. XLI-LVII.

4. Recueil des lettres patentes et traités du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle (le tome IV contient des tableaux paléographiques et un index) ; Lettres des souverains russes et d'autres personnes de la famille impériale ; Ambassades en Angleterre du gentilhomme Grégoire Mikouline (1600) et du prince Prozorovski (1662) ; Fac-similés des anciens sceaux russes ; Matériaux pour l'histoire des relations de la Russie avec la Pologne, la Moldavie, la Valachie et la Turquie ; Les relations de la Russie avec l'Asie centrale pendant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ; Les relations de la Russie avec le Caucase ; Documents pour servir à l'histoire des relations diplomatiques de la Russie avec l'Europe occidentale, de 1814 à 1822 ; Documents étrangers concernant la Russie, recueillis par le prince M. A. Obolenski ; Monuments des relations diplomatiques et commerciales de la Russie moscovite avec la Perse et le Khanat de Crimée. Aperçu sur les relations extérieures de la Russie jusqu'à 1800, par M. N. Bantysch-Kamensky ; etc. — Depuis 1874 paraît sous les

on y trouve aussi des Inventaires d'archives, des Catalogues de bibliothèques, des Lettres, des Lois, des Chroniques, bref des « matériaux » de toutes sortes « pour l'histoire de Russie ». En tout 77 numéros, qui forment une espèce de Collection de documents inédits à la française.

La Commission de Moscou n'est pas la seule que le Gouvernement russe ait instituée au profit des études historiques.

La « Commission archéographique » (*Archeografitcheskaia Kommissiia*), établie à Saint-Pétersbourg en 1834 pour « réunir et publier des documents relatifs à l'histoire de Russie antérieurement aux réformes de Pierre le Grand », a « organisé l'exploration systématique des sources manuscrites de l'histoire russe dispersées dans les dépôts publics et privés du pays ». Le Catalogue de ses publications, *Katalog isdanii archeografitcheskoi Kommissii* (annuel, en russe), qui contient la description de plus de 200 volumes, répartis en 49 séries, donne une très haute idée de son activité. La Commission a publié notamment : I. *Polnoie sobranie rousskikh lietopisei* [Collection de chroniques russes], 13 vol.; II. *Rousskaia istoritcheskaia Biblioteka* (Bibliothèque historique russe), 18 vol. d'actes et de chroniques depuis la première moitié du XIV^e^ siècle jusqu'au milieu du XVII^e^; III. *Velikiia minei tchetii* [Vies des saints de l'Église grecque], 9 vol.; IV. Actes relatifs à la vie judiciaire de l'ancienne Russie (XVI^e^, XVII^e^ siècles)[1].

Il ne faut pas confondre la Commission archéographique [paléographique] de 1836 avec la Commission archéologique (*Archeologitcheskaia Kommissiia*) qui relève du Ministère de la Cour depuis 1859 seulement. Le rôle de celle-ci est de diriger les fouilles archéologiques, d'en répartir les produits entre les Musées de l'Empire et de surveiller l'entretien des monuments historiques. Elle alimente des publications périodiques, dont la principale est : *Materialy po archeologyi Rossii* (27 fasc. in-4 depuis 1890).

auspices du Ministère des Affaires étrangères de Russie le *Recueil des Traités et Conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères* (textes originaux avec traductions russes, depuis le XVII^e^ siècle jusqu'à nos jours), p. p. F. Martens. Ont paru jusqu'à présent les Traités et conventions avec l'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre et la France (t. XIII, 1902).

1. Sur l'œuvre de la Commission archéographique, voir aussi l'Encyclopédie russe de Brockhaus-Efron, II (1890), pp. 221 et suiv.

Ajoutons que presque tous les Ministères russes ont fait exécuter récemment, à l'occasion de leur Centenaire, des Recueils sur leur histoire : Histoire du Comité des Ministres, Histoire du Ministère des biens de la Couronne (*Oudiely*), Histoire du Ministère des Affaires étrangères, Histoire du Ministère de l'Instruction publique. — Ce dernier Ministère a publié dans son « Journal » (*Journal ministerstva narodnago prosvestchenia*, depuis 1834) des travaux historiques de premier ordre.

L'État-major général de l'armée fait paraître, outre l'Inventaire des Archives de la Guerre (à Saint-Pétersbourg et à Moscou) un « Recueil de matériaux historiques » (t. XII, 1901), où l'on trouve des documents relatifs à la guerre de 1705-1714 contre la Suède, à la guerre de 1711 contre la Turquie, etc.

**489.** — En janvier 1895 a été ouvert à Constantinople un Institut archéologique russe pour les études gréco-byzantines. Cet Institut publie depuis 1896 un volume de « Nachrichten » par an (en russe, mais qui accueille des articles rédigés dans d'autres langues européennes).

On vient de fonder sous les auspices de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg (1905) une Mission permanente à Rome, « pour étudier les matériaux relatifs à l'histoire de Russie dans les archives du Vatican et les autres Collections d'Italie ».

---

**490.** — On ne se doute guère en Occident de l'activité peu commune que déploient les sections littéraire (langue et littérature russes) et historico-philologique de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg[1].

1. Il n'existe pas d'histoire à jour de cette grande Compagnie. M. Souchomlinov († 1902 avait entrepris de réunir les *Matériaux relatifs à l'histoire de l'Académie...* au XVIIIe siècle. Les 10 premiers vol. de cet ouvrage, de 1716 à 1750, ont paru de 1885 à 1900. Le même auteur a écrit l' « Histoire de l'Académie russe » (Saint-Pétersbourg, 1874-1888, 8 vol. in-8; en russe qui subsista de 1783 à 1848, et qui fut fondue à cette dernière date avec l'Académie des Sciences, dont elle devint une section : la section de Langue et Littérature russes. — Voir quelques détails sur les publications périodiques de l'Académie dans le *Journal des Savants*, 1905, p. 258.

La Classe de langue et littérature russes a entrepris : 1° un Dictionnaire de la langue russe, d'après les œuvres littéraires et les autres monuments linguistiques de la Grande-Russie depuis le milieu du XVIII^e siècle; — 2° une Collection de Dictionnaires des différents dialectes russes[1]; — 3° Matériaux pour servir à un Dictionnaire de l'ancienne langue russe[2]; — 4° Collection de textes paléo-slaves, depuis le XI^e siècle; — 5° Collection d'anciens auteurs russes, partagée en deux séries : la première (Période ancienne) est en préparation[3]; dans la seconde (Période moderne) ont pris place des éditions critiques des œuvres de Catherine II (son « Histoire de Russie », ses « Mémoires »), de Lomonossov et de Pouschkine; — 6° Bibliographie slave; relevé des ouvrages et des articles publiés dans les périodiques sur la langue, l'histoire, la littérature et l'ethnographie slaves[4]; — 7° Histoire de la littérature russe depuis le commencement du XVIII^e siècle (en préparation). — En outre il est question de composer un Dictionnaire du vieux slave et de diriger une grande « Encyclopédie des études slaves »[5].

La Classe historico-philologique publie : la *Bibliotheca buddhica*, dirigée par S. Oldenburg; — les *Fontes rerum byzantinarum*, dirigées par W. Regel depuis 1892; — un Recueil de documents et de chartes concernant l'histoire de l'État moscovite, dont la Collection

1. Ont paru ceux des dialectes d'Archangel, d'Olonetz, de Cachine, de Rostov. Vologda est prêt. Smolensk est en préparation.

2. C'est un ouvrage qui, comme le Glossaire de Du Cange, contient beaucoup de textes *in extenso*, et forme une véritable Encyclopédie pour l'histoire des mœurs et des institutions de l'ancienne Russie. Commencé par feu J. J. Sresnevski. Publié par A. Bytschkov et A. Schachmatov. La lettre S est sous presse.

3. La liste préparatoire des ouvrages à publier dans cette série, du XI^e au XIV^e siècle, a dû paraître à l'automne de 1905.

4. Les fascicules publiés jusqu'à présent contiennent le relevé de ce qui a paru touchant la langue, l'histoire, la littérature et l'ethnographie tchèques, polonaises, etc., pour 1900 et 1901. Le fasc. relatif à la Russie est en préparation. — Cf. ci-dessus, § 256.

5. Cette Encyclopédie doit avoir une Section historique. Dans le Congrès préparatoire qui s'est tenu à Saint-Pétersbourg en avril 1903, il a été décidé d'adopter provisoirement pour cette Section le plan suivant : I. Introduction, Sciences auxiliaires de l'histoire des peuples slaves; II. Histoire ancienne des peuples slaves; III. Histoire des peuples slaves; IV. Étude comparée des civilisations slaves (avec l'histoire ecclésiastique et l'histoire du droit). — Il y aura un nouveau Congrès en août-septembre 1904; tous les pays slaves y seront représentés.

des documents relatifs au *Rasriadny Prikas* (ou Ministère de la Guerre), depuis 1571, doit former la première partie: — la Collection des « Rapports et décisions du Sénat » de 1711 à 1725 (t. I-VI, parus de 1880 à 1902). — La Classe s'est engagée récemment à éditer les « Chartes du Collège de l'Économie », plus de quinze mille pièces du XIV^e au XVIII^e siècle qui sont conservées aux Archives du Ministère de la Justice à Moscou; et une « Collection de textes pour servir à l'histoire du droit russe ancien et moderne (1649-1855), public et privé[1] ».

L'Académie a subventionné par ailleurs un très grand nombre d'ouvrages, recueils de textes et monographies, sur l'histoire byzantine, russe et des peuples asiatiques en rapport avec la Russie. Voir le Catalogue de ceux de ces ouvrages qui sont en russe, jusqu'au 1^er déc. 1901 : *Katalog izdanii imperatorskoi Akademii Naouk*. I. *Izdaniia na rousskom iasikie* (Saint-Pétersbourg, 1903, in-8)[2].

**491.** — Les Sociétés savantes pour les études historico-philologiques foisonnent en Russie autant ou plus qu'en aucun pays du monde[3]. Il faut citer ici :

Pour les études d'histoire et d'archéologie en général : la « Société historique » (*Istor. Obstchestvo*), fondée par M. le professeur Kareiev en 1889, qui se compose à présent de trois sections (histoire générale, histoire russe, pédagogie historique) et dont la Revue historique russe, *Istor. Obozrienie*, est l'organe; et la Société impériale d'ar-

1. Sont en préparation dans la « Collection de textes pour servir à l'histoire du droit russe » : le Code de 1649 (M. Diakonov), l'Instruction de Catherine II (M. Tchetchouline), le Règlement du Synode de 1721 (M. Drouginine).

2. Cf. *Tableau général méthodique et alphabétique des matières contenues dans les publications de l'Académie impériale des Sciences* (Saint-Pétersbourg, 1875, 2 vol. ; et *Verlags Katalog der k. Akademie der Wissenschaften zu St.-Petersburg*, 1726-1895 (Leipzig, 1894).

Les publications périodiques de l'Académie sont dépouillées dans ces Répertoires. Les principales sont, outre ses Mémoires (*Sbornik*, *Mémoires*), le *Bulletin* de la Classe de langue et de littérature russes, le *Bulletin* de la Classe historico-philologique (1. Mélanges russes; 2. Mélanges gréco-romains; 3. Mélanges asiatiques), et le *Vizantiiskii Vremennik* (Βυζαντινὰ χρονικά), qui accepte des articles en langue étrangère et dont le t. IX est en cours.

3. Nomenclature et bibliographie sommaire des Sociétés historiques de l'Empire russe dans l'Encyclopédie Brockhaus-Efron, t. XIII (1894), pp. 484-488, et des Sociétés archéologiques, *ib.*, II (1890), pp. 250-243.

chéologie » de Saint-Pétersbourg (*Imp. rousskoie archeologitcheskoie Obstchestvo*), créée en 1846, qui se compose aussi de trois sections (archéologie orientale, archéologie classique et occidentale, archéologie slave) : c'est sous les auspices de cette Société que sont éditées les *Inscriptiones antiquæ oræ septentrionalis Ponti Eurini græcæ et latinæ*, p. p. B. Latyschev (Petropoli, depuis 1885, 3 vol. in-8); enfin la « Société archéologique de Moscou » (1865), qui s'intéresse de même, à la fois, aux « Antiquités » (*Drevnosti*) orientales, occidentales et slaves.

Pour l'étude des philologies et de l'histoire des littératures modernes : la « Société néo-philologique (*Neo-filol. Obstchestvo*).

Pour les études ethnographiques, qui ont une si grande place dans les préoccupations des historiens russes, la Société des Amis des Sciences naturelles, de l'Anthropologie et de l'Ethnographie (*Obstchestvo lioubitelei estestvoznaniia, antropologii i etnografii*), de Moscou, dont l'*Etnografitcheskoie Obozrienie* est l'organe depuis 1889.

Pour les études relatives à l'histoire nationale, la « Société historique impériale de Russie » (*Imp. rousskoie istoritcheskoie Obstchestvo*) est au premier rang depuis 1866. « Grâce à ses attaches officielles et à ses vastes ressources pécuniaires, cette Société a été en mesure de publier une foule de documents tirés des archives russes et étrangères. Quelques volumes de sa Collection (*Sbornik istoritcheskago Obstchestva*. T. CXVI, 1905) sont consacrés aux actes diplomatiques du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles; plusieurs contiennent des documents du temps de Pierre le Grand; d'autres du temps d'Alexandre I^er^; mais le reste, plus de la moitié, est consacré à Catherine II[1]. » On lui doit aussi un grand Dictionnaire de biographie russe, *Jiziou zamietchatelnyckh lioudei*, en cours de publication. — Il existe une Société impériale des Amis de l'ancienne littérature russe (*Imp. Obstchestvo lioubitelei drevneii pismennosti*, 1878), très riche, organisée sur le modèle de l'*Early English Text Society* et des grands Clubs anglais de bibliophiles, qui publie

1. *Revue historique*, XXXI (1886), p. 136. — Cf. l'étude de Bilbassov, *Les publications de la Société impériale historique russe* (Paris, 1888, in-8). Extr. de la *Revue d'histoire diplomatique*.

des manuscrits slaves du moyen âge, principalement sous forme de somptueux fac-similés. — La « Société des Amis de l'art russe » (*Obstchestvo lioubitelei drevniago rousskago iskousstva*), de création récente. — L'*Obstchestvo revnitelei rousskago prosvestcheniia imeni imp. Alexandra III* accueille dans sa publication périodique, *Starina i Novizna* (t. VI, 1903), des matériaux et des mémoires qui intéressent l'histoire moderne de la Russie[1].

Se placent à des points de vue spéciaux : la * « Société orthodoxe pour l'histoire de la Terre Sainte » (*Imp. pravoslavnoie Palestinskoie Obstchestvo*, 1882); la « Société d'archéologie ecclésiastique » (Kiev, 1872); et la « Société généalogique » qui a été fondée récemment à Saint-Pétersbourg.

La Société russe de Bibliologie (*Rousskoie bibliologitcheskoie Obstchestvo*), fondée à Saint-Pétersbourg en 1899 « pour la fabrication d'instruments de travail bibliographiques », publie une Revue et prépare un « Recueil de Mémoires relatifs à l'histoire du journalisme russe ».

Les Sociétés de province se spécialisent d'ordinaire, en Russie comme partout, dans l'histoire et l'archéologie locales. Elles se réunissent périodiquement avec d'autres Sociétés savantes de l'Empire en Congrès qui donnent lieu à la publication de Comptes rendus et de Mémoires. On dit que les Comptes rendus des premières sessions contiennent des travaux considérables, mais que l'institution tend à se transformer[2]. La XIV^e session aura lieu en 1905 à Ekaterinoslav.

---

**492.** — La culture scientifique de la Russie est de forme, comme elle est de provenance, allemande. Les Universités russes sont donc organisées à l'allemande. Il existe d'ailleurs d'excellents répertoires bibliographiques des travaux de tous ceux qui leur ont appartenu

1. La « Société de l'annaliste Nestor » (*Obstchestvo lietopistsa Nestora*), fondée à Kiev en 1870 pour la publication de chroniques du moyen âge, est une des Sociétés d'Université qui sont mentionnées plus loin (p. 557).

2. Voir l'article : « Archeologitcheskie Siezdi », au t. II (p. 228) de l'Encyclopédie Brockhaus-Efron.

(ci-dessus, p. 106); il est aisé, par conséquent, de se rendre compte de ce qu'a été, au XIXe siècle, leur contribution aux études historico-philologiques [1].

Cependant, des institutions d'enseignement supérieur dont le modèle a été cherché en France ont été juxtaposées successivement aux Universités. D'abord, en 1867, les « Instituts historico-philologiques » de Saint-Pétersbourg et de Niejin (Gouvernement de Tchernigov), qui sont imités de l'ancienne École normale supérieure de Paris; ensuite, en 1877, l' « Institut archéologique » de Saint-Pétersbourg, qui est imité de notre École des chartes [2]. Le dernier de ces établissements alimente depuis 1885 une publication périodique, consacrée à l'histoire et à l'archéologie russes : *Viestnik archeologii i istorii* (t. XV, 1903). — L'Institut Lazarev de Moscou pour les langues orientales (*Lazarevski Institut vostochnykh iazikov*), réorganisé en 1872, correspond à notre École des langues orientales vivantes.

Le « Lycée juridique du prince Demidov à Jaroslavl », fondé en 1805, publie depuis 1871 une importante Revue d'histoire du droit : *Vremennik Demidovskago iouriditcheskago Litseia.*

Plusieurs Sociétés savantes, exclusivement composées de membres des Universités, sont, pour ainsi dire, des Instituts universitaires. Telles sont : à Kiev, la Société historique de l'annaliste Nestor (*Istor. Obstchestvo lietopistsa Nestora*, 1870); à Kazan, la Société archéologico-historico-ethnographique (*Obstchestvo archeologii, istorii i etnografii*, 1877); à Odessa, la Société historico-philologique (*Isto-*

1. Les études orientales et byzantines sont particulièrement cultivées, comme il est naturel, dans les Universités russes. L'Université de Saint-Pétersbourg a une « Faculté d'études orientales », qui publie une Bibliothèque depuis 1899 : *Isdaniia Fakulteta vostochnych jazikov*. Les *Monumenta Æthiopiæ hagiologica* (1902, in-8) de B. Turaiev paraissent aussi « sumptibus Cæsareæ Universitatis Petropolitanæ. »

Les principales Universités russes publient des « Mémoires » (*Zapiski*) : Odessa (depuis 1867), Charkov (1874), Faculté historico-philologique de l'Université de Saint-Pétersbourg (1876), Tomsk (1889), Kiev (1861), Kazan (1834), Faculté historico-philologique de l'Université de Moscou (1881), Dorpat (1893), Varsovie (1870).

2. V. Popovski, *L'Institut archéologique de Saint-Pétersbourg*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XVI (1882). Il est à noter que les « Commissions d'archives » dont il a été question plus haut (p. 549) sont subordonnées au directeur de l'Institut archéologique, qui présente des rapports sur leur activité à l'Académie des Sciences.

*riko-filologitcheskoie Obstchestvo*, 1890); à Moscou, la Société impériale d'histoire et d'antiquités (*Imp. Obstchestvo istorii i drevnostei rossiiskikh*, 1804), la Société d'histoire littéraire (*Obstchestvo lioubitelei ross. slovesnosti*, 1858), la Société historique (*Istor. Obstchestvo*), la Société bibliographique (*Rousskoie bibliografitcheskoie Obstchestvo*).

---

**493.** — Plusieurs grandes familles russes, dont les ancêtres ont joué des rôles politiques et diplomatiques, ont entrepris de publier les papiers d'État de leurs archives, précieux complément des archives publiques. De là *les Archives des princes Voronzov* (Saint-Pétersbourg, 1870-1895, 40 vol. in-8)[1], *les Archives des princes Kourakine* (Saint-Pétersbourg, 1890-1902, 10 vol. in-8), *les Archives du prince Viasemski à Ostafievo* (1899), etc.

Quant à la Librairie russe, qui s'adresse à un public déjà immense, et toujours plus vaste grâce aux progrès de l'éducation, elle est beaucoup plus active qu'on ne le suppose généralement chez nous. Le nombre des livres imprimés annuellement en Russie a triplé depuis quinze ans. Il est peu d'ouvrages importants, publiés dans les divers pays d'Occident, qui ne soient traduits en russe ; ceux qui traitent des sujets les plus agréables au public russe — ethnologie, institutions sociales, histoire moderne et contemporaine — le sont souvent par plusieurs éditeurs en même temps. Et la censure officielle, qui s'exerce encore, n'empêche pas que des livres originaux, d'un caractère scientifique, ne voient le jour en grand nombre. Mais nous ne sommes pas en état d'indiquer les principaux en connaissance de cause[2]. Disons seulement qu'on en trouvera la substance et la liste dans les grands Recueils de haute vulgarisation

1. Beaucoup de documents en français. Cf. *Revue historique*, XXXI, p. 145.

2. Aperçus généraux sur la littérature historique de la Russie au XIXe siècle par J. Loutchisky, dans la *Revue historique*, II (1876), p. 197 ; et par B. Minzes, *Die geschichtlichen Studien in Russland*, dans la *Deutsche Zeitschrift fur Geschichtswissenschaft*, VIII (1892), p. 161. — Voir surtout, pour la littérature relative à l'histoire de l'antiquité classique, le répertoire précité de P. Prosorov (§ 155), et, pour la littérature relative à l'histoire de Russie, l'article *Rossiia* de l'Encyclopédie Brockhaus-Efron (§ 201).

historique que dirige M. le professeur N. L. Kareiev : l'édition russe de l'Encyclopédie de Brockhaus-Efron, déjà souvent citée, et l'*Istoria Evropy po epokham i stranam v. srednie vieka u novoe vremia* (p. p. N. Kareiev et J. V. Loutchisky, chez Brockhaus-Efron, depuis 1902).

Les Revues russes d'histoire et de philologie qui ne sont publiées ni par des Instituts officiels ni par des Sociétés savantes s'occupent exclusivement d'histoire nationale, à l'exception de celles qui ont un caractère encyclopédique comme la *Revue de Paris*, la *Deutsche Rundschau* ou la *Nuova Antologia* : *Viestnik Evropy*, *Rousskaia Mysl*, etc. — Ce sont, pour l'histoire de Russie en général : *Rousskii Archiv* (Moscou, 1863); *Rousskaia Starina* (Saint-Pétersbourg, 1870); *Istoritcheskii Viestnik* (1880); et *Kievskaia Starina* (1882), très utile pour l'histoire régionale de la Petite Russie.

# CHAPITRE X

## ORGANISATIONS INTERNATIONALES

**494.** — Il n'a été rien dit, jusqu'ici, des œuvres historiques qui ont été exécutées au XIXe siècle sous les auspices de l'Église romaine et des Ordres monastiques, parce que cette Église et ces Ordres n'appartiennent à aucun des pays qu'il était dans notre plan de considérer successivement.

L'Église romaine a cessé d'être, au XIXe siècle, comme elle l'avait été sous l'ancien régime, un des principaux foyers de l'érudition historique. Les Archives du Vatican, dont l'excommunication défendait naguère l'accès, ont été ouvertes par Léon XIII; mais, si le P. Denifle, O. P., en a tiré les éléments de quelques-uns de ses grands travaux personnels, ce sont surtout, nous l'avons vu, des Missions nationales (française, anglaise, allemande, hongroise, polonaise, etc.), qui les ont exploitées[1]. La Bibliothèque du Vatican a été réorganisée sous la direction du P. Ehrle, S. J.; on doit à ce savant homme la formation du personnel intelligent qui a mis en train depuis quelques années : 1° une Collection de *Cataloghi della Biblioteca vaticana*; 2° *Studi e Testi* (Roma, 1900-1902, 8 vol.), Bibliothèque de documents et de monographies; 3° un Recueil de fac-similés, *Codices e vaticanis selecti, phototypice expressi*. Citons encore les *Pubblicazioni tratte per ordine di S. S. Leone XIII dalle Collezioni artistiche, archeologiche e numismatiche del palazzo vaticano* (sous presse et en préparation).

1. Les seuls Registres pontificaux qui n'ont pas été publiés par des Missions étrangères l'ont été par P. Pressuti (*Regesta Honorii papæ III*. Romæ, 1888-90, 2 vol. in-fol.), par les Bénédictins de Saint-Paul (*Regesta Clementis papæ V*. Romæ, 1885-98, 7 vol. in-fol.). Le Regeste de Léon X, commencé par le cardinal Hergenröther, semble maintenant délaissé. — Voir P. L. Guérard, *Petite introduction aux inventaires des Archives du Vatican* (Paris, 1901, in-8; cf. Charles H. Haskins, *The Vatican Archives*, dans l'*American historical review*, oct. 1896.

Il y a en cour de Rome deux Commissions historiques; mais l'une, *Commissione cardinalizia per gli studi storici*, n'existe plus depuis longtemps que sur le papier, et l'autre, *Commissione di archeologia sacra*, est une institution diocésaine, d'ordre administratif plutôt que scientifique; il ne faut pas la confondre avec la Société de conférences d'archéologie chrétienne, dont les comptes rendus, où l'on trouve la chronique des fouilles des Catacombes, paraissent dans les *Nuovo Bullettino di Archeologia cristiana* (t. IX, 1903).

Quelques-unes des principales publications scientifiques de la Rome pontificale sont dues à deux Collèges nationaux de prêtres allemands et français. Le *Collegium teutonicum ad Sanctum Petrum* du Campo Santo dei Tedeschi entretient deux Revues : *Römische Quartalschrift für christliche Alterthumskunde und Kirchengeschichte* et *Oriens christianus. Römische Halbjahrhefte für die Kunde des christlichen Orients* (1901). Saint-Louis des Français en entretient une : *Annales de Saint-Louis des Français* (1896).

**495.** — Les Ordres monastiques, qui, jadis, non contents de cultiver le champ tout entier de l'histoire ecclésiastique, ont rendu tant de services à l'histoire profane, se sont spécialisés presque tous, au XIX^e^ siècle, dans l'étude de leur propre histoire. Un certain nombre de leurs membres (comme Dom Gasquet en Angleterre, Dom Berlière en Belgique, le P. Fidel Fità en Espagne, les PP. Ehrle et Denifle à Rome, le P. Mandonnet à Fribourg en Suisse, etc.), ont sans doute publié individuellement des ouvrages qui les classent au premier rang parmi les érudits de leur pays d'origine ou d'adoption. Mais les Ordres, en tant qu'Ordres, n'ont guère accordé leur patronage qu'à des travaux tels que les *Monumenta historica Societatis Jesu* (Matriti, 1894-1903, 21 vol. in-8), et les *Monumenta Ordinis Fratrum Prædicatorum historica* (Romæ, 1897-1901, 10 vol.in-8). Les études systématiques des Bollandistes sur l'ancienne littérature hagiographique (§ 556 *bis*) et celles des Bénédictins de Solesmes sur l'histoire de la Liturgie et de la Musique ecclésiastique constituent des exceptions[1]. Cf. ci-dessus, § 141.

1. Voir la *Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France* (Solesmes, 1889, in-8). — Cf. Dom Besse, *Les Bénédictins au* XIX^e^ *siècle*, dans la *Revue du clergé français*, n° 32, p. 328.

Cependant l'Ordre de saint Benoît, conformément à sa tradition, publie quelques Revues où sont insérés des travaux historiques de toute espèce : *Studien und Mitteilungen aus dem Benedictiner und Cistercienser Orden* (Würzburg, 1882); *Revue bénédictine* publiée à l'abbaye de Maredsous en Belgique (1884)[1].

La Compagnie de Jésus réserve une certaine place aux études historiques dans les *Stimmen aus Maria-Laach* (I, 1871) et dans les *Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus* (t. XCVIII, 1904).

L' « École pratique d'études bibliques », fondée en 1890 au couvent des Dominicains de Saint-Étienne à Jérusalem, entretient depuis 1892 une *Revue biblique internationale.*

---

**496.** — Une tendance s'est marquée, à la fin du XIXe siècle, à provoquer la collaboration des érudits de divers pays en vue d'entreprises communes, qui intéressent l'ensemble des pays civilisés. C'est ainsi que l'*Historische Gesellschaft* de Berlin, par exemple, sollicite et obtient des collaborateurs étrangers pour ses *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* (§ 243). Nous avons parlé de l'*Institut international de Bibliographie* de Bruxelles (§ 10). Quantité de revues spéciales d'histoire et de philologie sont, dès maintenant, internationales en ce sens qu'elles publient des articles d'auteurs étrangers, le plus souvent sans les traduire dans la langue du pays où elles paraissent.

Enfin il s'est fondé des Sociétés internationales pour l'étude de l'histoire ou de certaines questions historiques.

**497.** — De même qu'il se tient régulièrement des Congrès internationaux de Géologie, d'Agriculture, de Zoologie, d'Hygiène, des

1. Un prospectus, encarté dans le dernier numéro de la *Revue bénédictine*, annonce le projet des Bénédictins de publier par souscription, sous ce titre « La France monastique » : 1° des « rééditions de travaux des Bénédictins des XVIIe et XVIIIe siècles, enrichies de notes qui les mettront au courant des résultats acquis à la science depuis leur apparition »; 2° « La deuxième série se composera de monographies d'Ordres et de monastères; d'études sur les institutions monastiques, l'histoire littéraire, les origines, l'étendue et les libertés de la propriété monastique, l'influence religieuse, économique et sociale des monastères ».

Sciences médicales, de Psychologie expérimentale et de beaucoup d'autres choses, pourquoi ne pas provoquer l'institution de Congrès internationaux d'histoire? On se l'est dit; et c'est pourquoi, depuis quelques années, il s'est tenu un assez grand nombre de « Congrès internationaux », dont les travaux intéressent soit l'ensemble, soit des parties de l'histoire universelle.

Le Congrès international des Orientalistes est une institution déjà ancienne, dont les publications sont très estimées[1]. — Le « Congrès international d'archéologie préhistorique et d'anthropologie » (12e session, Paris, 1900)[2] et le « Congrès international des Américanistes » (12e session, Paris, 1900)[3] sont organisés d'une manière analogue. — Le 8e Congrès international d'histoire de l'art doit avoir lieu à Strasbourg en 1904. — Il y a un « Congrès international d'archéologie chrétienne » dont la 1re session a été tenue à Spalato en 1895 et la 2e à Rome en 1900[4]. — En outre, des Congrès internationaux de toutes sortes sont devenus, comme on sait, un trait régulier des grandes Expositions universelles, telles que celles de Chicago (1893) et de Paris (1900)[5].

Quant aux Congrès internationaux d'histoire générale, le premier

1. Chacune des treize premières sessions (Paris, 1873; Londres, 1874; Saint-Pétersbourg. 1876; Florence, 1878; Berlin, 1881; Leide, 1883; Vienne, 1886; Londres, 1892; Genève, 1894; Paris, 1897; Rome, 1899; Hambourg, 1902) a donné lieu à des publications [*Comptes rendus*, *Transactions*, *Atti*, *Verhandlungen*] dans la langue du pays où les congressistes se sont réunis. — Un Congrès spécial des « Études d'Extrême-Orient » a été tenu à Hanoï en 1902.

2. Historique de ces Congrès, dont le premier remonte à 1866, dans la *Revue de synthèse historique*, I (1900), p. 219 et suiv. Sept ans se sont écoulés entre l'avant-dernière et la dernière session. La prochaine devait avoir lieu à Vienne en 1903; mais on a dû y renoncer.

3. Les Congrès internationaux des Américanistes ont été fondés en 1875 à Nancy. Voir le *Compte rendu des travaux du Congrès bibliographique international*... II (Paris, 1900, p. 65).

4. *Atti del secondo Congresso di archeologia cristiana tenuto in Roma nell' aprile 1900* (Roma. 1902, in-4).

5. *Congrès international de Numismatique réuni à Paris en* 1900 (Paris, 1900, in-8). Sur le Congrès international de Numismatique antérieurement tenu à Bruxelles (1891) et sur ses publications, voir la *Revue numismatique*, 1892, p. 562. — *Actes du* 1er *Congrès international d'histoire des Religions* (Paris, 1901, in-8). — *Congrès international d'histoire de la Musique tenu à Paris en juillet 1900* (Solesmes, 1901, in-8). — Etc.

s'est réuni à la Haye en 1898[1]; le second à Paris en 1900[2]. Un troisième, dont le personnel dirigeant n'eut, du reste, rien de commun avec celui des précédents, à Rome en 1903[3]. — Il a été décidé que le prochain Congrès historique international aurait lieu à Berlin en 1906.

Les Congrès internationaux d'histoire n'ont guère différé, jusqu'à présent, des autres assemblées du même genre. On y a fait des « communications » dont quelques-unes seulement ont été suivies de discussions rapides; on y a présenté des propositions et émis des vœux. — Nous indiquons en note, à titre de spécimen, ceux des vœux émis par le Congrès de Rome en 1903 qui intéressent la bibliographie historique[4]. — Que ces vœux soient tous suivis d'effet, c'est ce que l'expérience acquise ne permet guère d'espérer (cf. §§ 403, 454).

1. Discours prononcé à la première séance générale, le 1^er^ septembre 1898 : « Nous inaugurons une œuvre durable; un centre est créé, désormais, pour le rapprochement sympathique d'hommes que les distances seules séparent.... » — « Afin de maintenir entre les membres du Congrès un lien permanent », le Comité décida de publier les actes du Congrès de La Haye « par fascicules trimestriels ». Six fascicules ont paru (Paris, 1901-1902).

2. *Congrès international d'histoire comparée tenu à Paris du* 23 *au* 28 *juillet* 1900. *Procès-verbaux sommaires* (Paris, 1901, in-8). Huit sections : Histoire générale et diplomatique, Histoire des institutions et du droit, Histoire comparée de l'Économie sociale, Histoire des affaires religieuses, Histoire des sciences, Histoire littéraire, Histoire des arts du dessin, Histoire de la musique.

3. *Congresso internazionale di scienze storiche. Diario.* Dix numéros (Rome, avril 1903). — Sections : I Filologia classica e comparata; II. Storia medievale e moderna; III. Storia delle letterature; IV. Archeologia; V. Storia dell'arte; VI. Storia del diritto e delle scienze economiche e sociali; VII. Storia della Geografia e Geografia storica; VIII. Storia della filosofia e delle religioni; IX. Storia delle Scienze matematiche, fisiche, naturali e mediche. — Cf. *Archivio storico italiano*, XXXI (1903), p. 522 et suiv. — On annonce la publication des *Atti del Congresso* en 12 vol. in-8.

4. Proposition Pribram. *Ueber die Frage einer allgemeinen historischen Bibliographie.* M. Pribram a bien voulu nous faire connaître directement l'économie de sa proposition : « Jedes Land müsste sich verpflichten alle Erscheinungen auf historischem Gebiete, die im Laufe des betreffenden Jahres in dem betreffenden Lande gedruckt wurden, auf einzelnen Zetteln zu verzeichnen... und diese Zettel würden von Centralcomité geordnet und publiciert werden. » — Adopté qu'une Commission spéciale sera nommée pour préparer les voies à l'institution d'une « Bibliographie historique internationale, rétrospective et courante ». — A. Crivellucci voudrait qu'on se rendit compte d'abord de ce qui a été

Les Congrès internationaux, comme les Congrès nationaux, ne sont en mesure d'exprimer que des avis; l'exécution ne dépend pas d'eux[1].

Il arrive pourtant que les Congrès internationaux soient l'occasion de la formation de Sociétés internationales, permanentes, à programme limité. Au Congrès de Paris en 1900, M. le Dr. Peijpers, d'Amsterdam, directeur du *Janus. Archives internationales pour l'histoire de la médecine et de la géographie médicale*, fit part de la formation d'une « Société internationale pour l'histoire et la géographie médicales »; et le vœu fut émis qu'une « Société plus générale se constituât, ayant pour objet l'histoire générale des sciences ». Ce vœu n'a pas été réalisé à notre connaissance; mais une *Société internationale des études iconographiques* est sortie du Congrès international d'histoire de l'art tenu à Lübeck en 1901 M. G. Vitelli a proposé au Congrès de Rome la création d'une « Asso-

déjà fait dans chaque pays pour la bibliographie historique, rétrospective et courante, du pays, et demande qu'il soit présenté à cet égard des rapports spéciaux au prochain Congrès.

Proposition A. Romualdi au sujet de la création d'une « Bibliographie historique de l'art italien. » — Le Congrès décide d'inviter à cette œuvre les érudits italiens et étrangers et de former un Comité provisoire pour mettre sur pied le futur *Annuario bibliografico dell' arte italiana.*

Proposition Galante : que l'*Istituto storico italiano* s'occupe de préparer une bibliographie complète des sources imprimées de l'histoire du droit en Italie, par régions. — Adopté.

Proposition d'Ancona et Fumagalli au sujet d'un *Dizionario bio-bibliografico italiano.* — Adopté.

D'autre part, M. E. Calvi, l'auteur du quatrième Supplément (1903) à la *Bibliotheca bibliographica italica* d'Ottino et Fumagalli (§ 98), a fait paraître, « à l'occasion du Congrès historique international », une très utile *Biblioteca di bibliografia storica italiana. Catalogo tripartito delle Bibliografie finora pubblicate sulla storia generale e particolare d'Italia* [Bibliografia di storia a stampa; B. di documenti storici; B. di statuti]. Roma, s. d., IV-40 pp. in-4. — M. Gamurrini a présenté à la Section d'Archéologie le t. I^er^ de sa *Bibliografia dell' Italia antica.*

1. On a eu, naturellement, la pensée d'utiliser les Congrès internationaux pour fixer la terminologie et pour imposer ou recommander des procédés de travail. A. Giry écrivait dès 1880 (*Bibl. de l'École des chartes*, 1880, p. 405) : « Il serait à désirer que les savants pussent s'entendre pour adopter des règles à peu près uniformes à appliquer aux publications de documents. » Mais, après avoir essayé de formuler des règles de ce genre (voir plus haut, pp. 448 et 520), il semble qu'on y ait renoncé.

ciation internationale pour la publication des papyrus grecs ». Le même Congrès a décidé de « créer une Association internationale des amis de l'histoire de l'art médiéval et moderne » et nommé à cet effet un « Comité d'action ». Par contre, il a « différé l'examen d'un vœu tendant à jeter les bases d'une Association internationale des Sociétés qui s'occupent d'histoire et d'archéologie ».

Une « Société internationale d'études franciscaines » a été récemment établie à Assise par les soins de M. P. Sabatier. Voir *Revue historique*, LXXXIX (1902), p. 221 ; cf. *Archivio storico italiano*, 5e série, XXX (1902), p. 484.

**498.** — L' « Association internationale des Académies », qui a tenu sa première session triennale à Paris en 1901, est sans contredit le plus important des groupements du même genre.

L'idée d'une Association académique universelle est une très vieille idée. Leibniz l'eut après Bacon, Saint-Simon après Leibniz. Cent autres l'ont eue après Saint-Simon. Fr. Bouillier écrivait, en 1879 : « Chacune des Académies de la capitale des États du monde civilisé députerait un certain nombre de délégués à ce Congrès scientifique par excellence, qui se réunirait tour à tour dans une des grandes capitales de l'Europe ; ce serait un véritable Concile œcuménique de la science. Devant ce tribunal suprême, les savants les plus illustres de tous les pays agiteraient, d'après un programme indiqué à l'avance, les grandes questions qui divisent le monde savant. C'est là qu'on apprécierait définitivement la valeur de telle ou telle découverte. Avant de se séparer, et en s'ajournant à une autre session, ces hauts représentants de la science conviendraient des points les plus importants à approfondir et des grandes expériences à faire grâce à l'appui de leurs gouvernements. Enfin, c'est là que les auteurs des grandes découvertes recevraient les éloges, les honneurs et la consécration suprêmes qui assureraient à leurs noms la gloire et l'immortalité[1]. »

Or, voici comment la pensée de Bacon, de Leibniz et de tant d'autres a pris corps en ces derniers temps.

1. Fr. Bouillier. *L'Institut et les Académies de province*, p. 362. — Sur l'historique de l'idée d'une Association académique universelle, voir nos *Questions d'histoire et d'enseignement*, ch. IX.

La « Société royale » de Londres, qui est en Angleterre depuis 1662 ce que l'Académie des Sciences est en France depuis 1666, a composé, comme on sait, un grand Recueil de bibliographie périodique, le *Catalogue of scientific papers*, qui contient, en 11 volumes in-4, la liste par noms d'auteurs de tous les mémoires relatifs aux sciences proprement dites qui ont été publiés dans tous les pays depuis le commencement du XIX^e^ siècle jusqu'en 1884. La Société royale, ne se sentant plus en état de suffire plus longtemps, seule, aux immenses besognes de dépouillement, de collection et de classement que l'intensité croissante de la production scientifique rend, chaque année, plus difficiles, résolut, il y a quelques années, de faire appel aux lumières et à la collaboration du monde civilisé tout entier. A sa requête, trois Conférences internationales furent réunies à Londres, de 1896 à 1901, pour délibérer sur l'économie d'un futur « Catalogue international de la littérature scientifique pendant le XX^e^ siècle », classé par ordre de matières, qui serait l'œuvre collective de la Société royale et de « Bureaux régionaux », ou succursales, établis dans les divers pays[1].

Au cours de ces négociations, la Société royale entra, naturellement, en rapport avec la plupart des Académies d'Europe et d'Amérique, en particulier avec les Académies d'Allemagne. Or, celles-ci étaient justement toutes prêtes, à cette époque, à accepter le principe de la coopération interacadémique dont elles avaient déjà constaté, par expérience, les avantages : il a été question plus haut (§ 470) du *Cartell* des grandes Académies allemandes et de ses œuvres.

L'*Association internationale des Académies* est sortie, on le devine, des relations qui s'établirent, à l'occasion du « Catalogue de la littérature scientifique », entre les Académies allemandes, déjà familiarisées avec les mœurs fédérales, et la Société royale de Londres qui demandait leur alliance. A l'Assemblée ordinaire du *Cartell* pour 1898, qui se tint à Gœttingue en présence de l'un des secrétaires de l'Académie de Berlin et des deux secrétaires de la Société

1. Après de longs pourparlers, cette entreprise, « si compliquée et si nécessaire », est aujourd'hui en bonne voie.

royale, l'idée d'une Association des principales Académies du monde, « qui s'occuperait des questions scientifiques dont la solution réclame le concours de plusieurs États », fut adoptée en principe. L'année suivante, Berlin pria les premiers adhérents à une conférence préparatoire dans la ville de Wiesbaden. Là, des statuts provisoires furent votés. On convint qu'aux dix Académies déjà représentées (Académie des Sciences de Paris, Académie impériale de Saint-Pétersbourg, *Lincei* de Rome, Société royale de Londres, Berlin, Vienne, Leipzig, Gœttingue, Munich, Washington), neuf autres seraient invitées à s'adjoindre : Amsterdam, Bruxelles, Buda-Pest, Christiania, Copenhague, Madrid, Stockholm, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des Sciences morales et politiques de Paris. Quelques mois après, toutes ces Compagnies avaient fait parvenir leur adhésion, à l'exception d'une seule (l'Académie de l'Histoire de Madrid). L'*Association internationale des Académies* était fondée.

L'Association des dix-huit principales Académies du monde, qui s'est réunie pour la première fois en avril 1901, ne ressemble guère à l'image puérile et romantique que s'étaient faite, depuis Bacon, les théoriciens de l'Académie internationale. Elle ne s'est pas mêlée d' « agiter les grands problèmes ». Elle n'a pas tranché de controverses. Elle n'a « couronné » personne. Elle s'est contentée de régler la marche de ses travaux à venir.

Il a été décidé que l'Association nommerait des Commissions spéciales (où des savants étrangers aux Académies associées pourraient être appelés à raison de leur compétence particulière) « pour la prise en considération, l'étude ou la préparation de recherches scientifiques d'intérêt international ». — Dans l'ordre des connaissances historico-philologiques, l'Association a promis de s'intéresser ou laissé entendre qu'elle s'intéresserait peut-être à des œuvres scientifiques très analogues à celles dont se sont déjà chargés chacune des grandes Académies d'Allemagne et le *Cartell* de ces Académies. Il a été question à la première session d'une édition complète des œuvres de Leibniz; d'une « Encyclopédie de l'Islam »; d'un « Recueil des diplômes grecs du moyen âge et des temps modernes »; d'un « Recueil des mosaïques païennes et chrétiennes jusqu'au IXe siècle inclusive-

ment », d'un Bulletin d'épigraphie consacré aux inscriptions (ibères, lyciennes, etc.) qui ne rentrent pas dans les cadres latin, grec ou sémitique. Ces projets, et tous ceux qui n'ont pas manqué de se produire par la suite[1], sont présentement étudiés dans chaque Académie et « par voie de correspondance interacadémique »; ils seront, en outre, soumis au Comité permanent de l'Association avant d'être définitivement sanctionnés ou rejetés par la prochaine Assemblée générale qui se réunira à Londres en 1904.

1. Voir, par exemple, au t. II (1901) des *Beiträge zur alten Geschichte*, un Mémoire de C. Jullian « Sur la nécessité d'un *Corpus* topographique du monde ancien qui contiendrait le relevé de tous les noms mentionnés, non seulement avant la chute de l'Empire romain, mais après l'établissement des Barbares, dans les documents antérieurs, par exemple, au XIII^e^ siècle ». — Le Congrès international de Rome a émis en 1903 le vœu que « l'Association internationale des Académies s'attachât à promouvoir la publication d'un *Corpus* des humanistes byzantins de la Renaissance, et l'exécution de monographies convenables sur les philosophes et les savants du même temps (Césalpin, Cardan, etc.) ». — Il a été question aussi d'un Recueil général des sources de l'histoire de la Médecine dans l'Antiquité.

# CONCLUSION[1]

**499.** — Une immense enquête a été ouverte depuis des siècles sur le passé de l'humanité. Au temps où nous sommes, elle se poursuit méthodiquement dans tous les pays civilisés. Il est intéressant, pour ceux qui se proposent d'y prendre part, de constater d'abord quels sont les principaux ateliers où elle est conduite, et comment ces ateliers sont, à présent, équipés pour la conduire. Et, comme l'organisation et l'outillage des recherches historiques ont atteint peu à peu un assez haut degré de complication et de régularité, il y a lieu, après les avoir très sommairement décrits, d'indiquer les grandes lignes, le schéma théorique de l'ensemble.

**500.** — La fin des travaux historiques est sans doute d'utiliser les documents, c'est-à-dire les traces laissées par le passé, pour faire connaître le passé. Mais l'expérience a montré depuis longtemps que les documents ont besoin d'avoir subi, pour être employés à cet effet, des opérations préalables. Il faut donc distinguer deux sortes de travaux historiques : les travaux préparatoires, qui ont pour but de mettre les documents en état d'être utilisés, et les travaux d'exposition ou de construction qui sont la raison d'être des premiers.

**501.** — Logiquement, les travaux préparatoires se succèdent dans l'ordre suivant :

I. Comme il est d'une importance primordiale que l'on sache, avant de raisonner sur les documents, s'il y en a, et où ils sont, le travail préparatoire qui aurait dû précéder tous les autres est celui qui consiste à *inventorier les collections de documents*. Mais, en fait, on n'a pas commencé par là, pour bien des motifs. Les inventaires de documents dressés avant la seconde moitié du XIX^e^ siècle

1. D'autres considérations sur les problèmes qui font l'objet de cette Conclusion sont présentées dans nos *Questions d'histoire et d'enseignement*, ch. VII.

sont restés, pour la plupart, inédits[1]; les plus célèbres, tels que la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* de Montfaucon (§ 357 1). et les *Catalogi* de Bernard (§ 440) sont extrêmement grossiers. Ce n'est guère que de nos jours que l'on a eu à la fois la notion claire de ce qu'il y avait à faire à cet égard, une méthode convenable et les moyens matériels nécessaires pour réaliser. En France, un des pays où l'exécution des inventaires de documents a été poussée avec le plus d'activité, les pouvoirs publics, qui possèdent, comme partout, presque tous les grands dépôts de documents, n'ont pris conscience de leur devoir, et on n'est parvenu à définir les méthodes les plus pratiques, qu'à une époque assez récente (§ 375); et il y a encore des fonds considérables qui n'ont jamais été décrits ou dont il n'existe que des descriptions insuffisantes. Quoique les exemples donnés, sur ce point, en France et en Angleterre, soient aujourd'hui fort imités, quelques Gouvernements laissent encore à des particuliers (§ 451), comme sous l'ancien régime, ou à des Sociétés savantes (§ 394), l'initiative et la charge écrasante de ces besognes.

Il y a, du reste, plusieurs espèces d'inventaires, entre lesquelles s'établit normalement une gradation d'urgence : les Inventaires très sommaires, à la façon des *Inventaires-numériques* de nos Archives nationales, qui ne fournissent sur les fonds que les renseignements les plus généraux, avec l'indication des cotes; les Inventaires descriptifs, qui comportent la description ou même l'analyse de chaque pièce; les Catalogues, encore plus amples, où le texte de tous les documents, ou des principaux, est inséré *in extenso* ou par extraits. On remarquera que l'ordre naturel d'urgence a été souvent interverti en pratique : dès le XVIII^e^ siècle parurent des Catalogues très volumineux, lestés d'*anecdota* (p. 551, n. 1), alors que les érudits étaient encore sans guides élémentaires à travers des collections de premier

1. On sait que l'Inventaire descriptif des Layettes du Trésor des chartes de France, par Du Puy, est resté lui-même inédit. Il existe, dans nos Collections actuelles de manuscrits, des centaines d'anciens inventaires, dressés sous l'ancien régime, d'archives ou de bibliothèques qui sont aujourd'hui détruites, dispersées ou classées autrement; quelques-uns sont excellents. Ce ne serait pas perdre son temps, semble-t-il, que de s'appliquer à en procurer la liste; cependant, on ne l'a pas encore fait.

ordre. En France aussi bien qu'en Angleterre, l'Administration des Archives centrales, après avoir commencé, au XIXe siècle, par des Catalogues du même genre (*Inventaires et Documents*, § 375; *Calendars of State papers*, § 437), a été amenée plus tard à appliquer la meilleure partie de ses ressources à la fabrication d'instruments moins coûteux, afin de diminuer plus promptement le nombre des fonds qui restaient tout à fait inaccessibles (*Inventaires numériques*; *Lists and Indexes*, ibidem). — Le grand progrès effectué sur ce point depuis vingt-cinq ans, c'a été la constitution de types rationnels d'inventaires analytico-descriptifs, précis et concis, dont les rédacteurs s'interdisent d'insister indûment sur ce qui leur paraît nouveau, « intéressant » ou « curieux », pour fournir les renseignements essentiels. Tous les inventaires de documents exécutés par M. L. Delisle, ou sous sa direction, sont des exemples et des modèles de ces nouveaux répertoires.

Si tous les fonds de documents étaient pourvus d'inventaires descriptifs, le temps serait peut-être venu de faire, comme on l'a dit, un pas de plus et d'entreprendre des recueils qui contiendraient l'inventaire détaillé des documents de même nature, ou sur les mêmes sujets, conservés dans un dépôt ou dans une série de dépôts; bref, des inventaires méthodiques[1]. Dès maintenant, quoique de pareils recueils soient fort prématurés, il s'en exécute d'excellents, comme ceux des Bollandistes pour les documents hagiographiques (p. 295) et ceux de l'Académie de Vienne pour les monuments de la littérature patristique (p. 457). Citons encore, à titre de spécimen, le *Catalogue of romances in the Department of manuscripts in the British Museum* de H. L. D. Ward.

II. Il ne suffit pas que les historiens soient en mesure de savoir s'il y a des documents, et où ils sont; il faut en outre que les documents dont ils ont ou peuvent avoir à se servir aient été rendus accessibles par l'impression et purifiés, pesés par la critique. L'historien qui n'aurait à sa disposition que des documents manuscrits et bruts — c'a été le cas des premiers érudits — n'aurait pas, d'ordinaire, le temps de les recueillir, de les purifier, de les peser. De

1. Cf. plus haut, p. 88, § 118.

deux choses l'une : ou bien il emploierait, tels quels, ceux qui lui tomberaient sous la main, en s'abandonnant aux tendances instinctives, et ne ferait rien qui vaille ; ou bien il s'attellerait à faire d'abord la critique de ses sources, et, engagé dans la bonne voie des travaux préparatoires, n'en verrait pas la fin. On peut donc dire qu'après les inventaires descriptifs rien n'est plus nécessaire à l'historien que les éditions critiques. Il est à noter en passant que, comme, en fait, une foule de documents ont été publiés, bien ou mal, avant que l'on eût inventorié les collections où ils se trouvaient, les rédacteurs d'inventaires sont tenus maintenant de joindre à la description de chaque pièce sa « bibliographie », c'est-à-dire la liste des éditions, bonnes, médiocres ou mauvaises, qui en ont été données.

D'innombrables publications, bonnes, médiocres et mauvaises, de textes intéressants pour les études historiques, ont été faites, depuis quatre siècles et demi, tant par des particuliers que par des Sociétés ou sous les auspices de l'État, dans tous les pays. C'est affaire aux bibliographes, dont les travaux ont été mentionnés dans la Première Partie (Livre II, ch. I) de cet ouvrage, d'en faciliter la connaissance. Mais celles de ces publications qui ont le caractère de Recueils méritent d'être considérées à part.

C'est une circonstance insignifiante, en soi, que des textes de même nature, ou relatifs aux mêmes sujets, aient été publiés chacun à part ou sous une rubrique commune, en *Corpus*, c'est-à-dire en Recueil, pourvu qu'ils l'aient été correctement. Cependant, il est plus commode que des documents similaires, et qui souvent s'éclairent l'un l'autre, ne soient pas dispersés, et il a été reconnu de bonne heure que les difficultés de certains textes sont plus aisément résolues quand on se livre à l'ensemble des travaux requis pour éditer tous les textes du même genre que lorsque l'on se propose de n'en éditer qu'un. Pour ces motifs des Recueils ont été composés depuis qu'il y a des érudits (§ 544). Quelques-uns de ces anciens Recueils sont même restés, nous l'avons vu, parmi les plus considérables (Bollandistes, Collections bénédictines, etc.). Toutefois, c'est seulement au XIXe siècle que « le grand art des *Corpus* », suivant l'expression de Renan, a été poussé à sa perfection et que les limites en ont été indiquées par l'expérience. — D'abord il a été démontré

qu'il était possible, et utile au plus haut degré, de former des Recueils complets de certains documents d'espèce bien définie, relativement courts et en nombre limité, tels que les inscriptions antiques, à condition de ne jamais les déclarer clos et de les mettre sans cesse à jour au moyen de refontes ou de suppléments (§ 396). On s'est aperçu, en second lieu, qu'il fallait renoncer à l'espoir de réaliser jamais ces Recueils gigantesques où c'avait été longtemps l'ambition des érudits d'embrasser régulièrement l'ensemble mal défini des documents de toutes sortes qui intéressent une vaste province de l'histoire générale, par exemple « les monuments relatifs à l'histoire de l'Allemagne au moyen âge ». A supposer que la conception n'en soit pas tout à fait illusoire, la fabrication de tels Recueils exige trop de temps; tandis que ceux qui les ont entrepris en élèvent les premières assises, une foule de pièces, qui auraient été de nature à prendre ultérieurement place dans la construction, sont accaparées par d'autres éditeurs; et les progrès de la méthode ont toujours été tels, jusqu'à présent, que, lorsque les premières assises étaient achevées, les successeurs de ceux qui les avaient élevées les jugeaient, non sans raison, à recommencer (§ 391). On a été amené par là à substituer aux anciens Recueils réguliers des Collections dont le plan, d'autant plus compréhensif qu'il est indéterminé, permet d'accueillir sans cesse les documents qu'il paraît le plus utile d'y faire entrer au fur et à mesure des trouvailles et des besoins, et qui, publiées sous forme de fascicules indépendants, ne risquent pas de vieillir tout entières. — Ajoutons que les diverses Académies et les grandes Sociétés savantes du monde civilisé, qui, seules, disposent des ressources et ont la perpétuité indispensables pour mener à bien les Recueils dans le genre du *Corpus inscriptionum latinarum* et les Collections dans le genre de la nouvelle série des *Monumenta Germaniæ historica*, se sont partagé de nos jours les principaux de ces travaux qui sont à faire. Ainsi, non seulement une énorme quantité de textes ont été édités pour la première fois ou réédités plus correctement au XIX^e^ siècle, mais il s'est créé de vastes ateliers permanents où les textes de certaines espèces sont l'objet d'une élaboration systématique.

III. Inventaires et éditions ne rendent tous les services dont ils sont susceptibles qu'à condition d'être munis d'index. Les admi-

rables *indices* du C. I. L. (p. 452) sont la clé de ce Recueil, dont ils présentent la substance sous la forme la plus favorable aux recherches. De même, toutes les publications de Documents (analyses ou éditions) sont ou doivent être répertoriés aussi minutieusement que possible : index des noms, des formes, des « matières », etc. Les premiers érudits s'en sont très bien rendu compte, et le laborieux Casaubon gémissait, en s'y astreignant, de ces « *illiberales istæ curæ de indicibus* ». Mais les travaux préparatoires de ce type n'ont pas cessé, depuis le XVI^e^ siècle, de se développer. Des lexicographes et des *indexers* se sont attachés à dépouiller, à un ou à divers points de vue, des collections de documents, tant imprimés qu'inédits, pour y recueillir des noms, des formes ou des données. De là les Glossaires d'un Du Cange (§ 359), les « Dictionnaires topographiques » (§ 376 *bis*, B), les « Dictionnaires historiques de la langue », et tant d'autres répertoires disposés suivant l'ordre alphabétique ou suivant l'ordre chronologique. Ces instruments, où sont institués des rapprochements instructifs, ont l'avantage subsidiaire de mettre à la portée des érudits le contenu de documents malaisément accessibles, soit parce qu'ils sont dispersés, soit parce qu'ils sont inédits; ils dispensent quelquefois, par là même, de réunir ou d'éditer ces documents. Pour les pièces de l'histoire moderne et contemporaine, si prodigieusement abondantes que l'on ne saurait penser à en former des Collections symétriques à celles des sources de l'histoire ancienne ou de l'histoire du haut moyen âge, et qui, d'ailleurs, se présentent pour la plupart à l'état d'imprimés, l'index, par la force des choses, se substitue à l'édition (§ 147). Nous avons vu qu'il y a à Londres une Société historique dont les statuts définissent ainsi l'objet : « indexer des collections de documents qui, faute d'*indices*, sont inutilisables » (p. 497). Le goût et l'art de répertorier les documents historiques n'ont été nulle part plus répandus, de nos jours, qu'aux États-Unis (p. 512), parce que, dans ce pays, les documents de l'histoire nationale sont précisément de ceux qu'il n'est guère possible de préparer pour les investigations des historiens qu'en les indexant.

**502.** — Les ouvrages historiques proprement dits se répartissent à leur tour en plusieurs catégories :

1° *Les dissertations critiques.* — Il se pose, à propos des textes,

surtout de ceux qui sont relatifs à l'histoire des temps anciens, une foule de *problèmes*. Quelle en est la teneur exacte? Quelle en est la provenance? la date? Quel est le sens des passages difficiles? On conçoit que ces problèmes, et d'autres analogues, sont de nature à fournir l'occasion d'innombrables écrits et de démonstrations plus ou moins éclatantes. Et c'est parce que, en effet, les dissertations sur de pareilles questions — publiées soit à l'état de prolégomènes ou de notes à des éditions, soit à part, — se sont multipliées à l'infini que quantité d'erreurs et de confusions ont été heureusement redressées ou prévenues. C'est à ce genre d'exercices que se sont attachés et s'attachent avec prédilection les grands « critiques », c'est-à-dire les hommes doués d'une force d'attention, d'une mémoire et d'une pénétration exceptionnelles, qui discernent dans les textes des particularités et entre les textes des rapports insaisissables au commun des travailleurs : les Simon, les Lachmann, les Burnouf, pour ne rappeler ici que des esprits d'une sûreté et d'une élégance exquises, et des morts.

D'autre part, étant donnés des textes qui conservent les traces d'un fait ou d'une série de faits passés, comment les interpréter pour distinguer, au sujet de ces faits, ce qui est certain et les nuances du probable? Voilà encore des problèmes où le talent de ces ouvriers, les plus ingénieux de tous ceux qui collaborent à l'œuvre historique, les critiques de profession, trouve de quoi s'exercer. Problèmes qui sont à reprendre chaque fois que des données nouvelles, sous forme de documents ou de rapprochements nouveaux, en modifient l'énoncé. C'est parce que les problèmes de cet ordre ont été et sont infatigablement traités, repris, retournés et résolus par des légions de monographes que la lumière a été portée peu à peu sur les points les plus obscurs et que l'on saura vraisemblablement, un jour, du passé, tout ce qu'il est possible d'en savoir.

2° *Exposés généraux de résultats obtenus par la critique.*

Il est fâcheux qu'il n'y ait pas en français d'expression brève pour désigner les ouvrages dont les auteurs ont pris à tâche de rassembler, à l'usage des gens du métier, les notions acquises à la science sur un ensemble de faits historiques, avec des références aux preuves. Dans ces livres, qui sont réellement des « exposés de résultats obtenus par

la critique », l'ordre adopté pour la distribution des matières peut être alphabétique (*Realencyklopædie* de Pauly et Wissowa, *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio), ou chronologique (*Jahrbücher der deutschen Geschichte*), ou méthodique (*Handbuch* d'Iwan Müller, *Grudrisse* de chez Trübner); peu importe. Tous ont le caractère commun de répertoires destinés à présenter le bilan des connaissances positives à un moment déterminé, pour servir de point de départ et d'appui à des recherches ultérieures. Les auteurs de ces exposés visent à la clarté, à la sobriété, à l'exactitude « scientifiques », et n'ont pas d'autres prétentions. — Nous avons vu que l'Allemagne s'est fait depuis longtemps une spécialité de ces très utiles ouvrages, qui s'y exécutent normalement par la méthode coopérative.

Les exposés généraux qui s'adressent au public (au « grand public ») ne sont pas à confondre avec les précédents. Ce sont les « livres d'histoire » au sens étroit et vulgaire de l'expression; car les travaux originaux et directs de la critique — qui, d'ailleurs, sont toujours, par définition, des monographies — sont rarement accessibles et agréables à d'autres qu'aux spécialistes : le public, même lettré, les classe volontiers, comme les « Dictionnaires », les *Jahrbücher* et les *Handbücher*, et avec les inventaires, les éditions et les répertoires de tous genres, parmi les travaux « préparatoires » et les instruments de recherche. — Les livres des « historiens » proprement dits ont été longtemps très différents de tous les autres ouvrages historiques en ce que ceux qui les faisaient se croyaient autorisés ou tenus à les charger d'ornements littéraires et de réflexions morales, mais s'abstenaient ordinairement d'étayer leurs affirmations de preuves. Et on attendait d'eux, en effet, des impressions et des jugements, des affirmations, non des preuves. Le goût public s'étant affiné, ces pratiques tendent à passer de mode; et la « littérature historique », même narrative, se dépouille maintenant des prétentions et des faux brillants dont elle se glorifiait naguère. Tout le monde commence à concevoir l'histoire comme la représentation pure et simple du passé tel que les documents conservés, correctement interprétés, le font voir. Aux pompeuses ordonnances des anciens historiens se substituent, en conséquence, des tableaux clairs et sincères, où la lumière est inégalement distribuée parce que, dans l'état des documents ou

des connaissances, elle l'est en réalité, et dont les traits, comme les couleurs, peuvent être promptement, et sans exception, vérifiés. En même temps, l'idée que l' « historien » tient les balances de la Némésis pour récompenser et punir perd sans cesse du crédit. C'est-à-dire que les principales différences traditionnelles entre les livres de vulgarisation historique et les autres « exposés généraux de résultats obtenus par la critique » vont s'effaçant. Mais il en subsistera toujours. Dans les exposés à l'usage des gens du métier, comme dans les dissertations critiques, *tous* les faits que les documents ont permis d'établir sont consignés expressément ou représentés par des références; l' « historien » est obligé de *choisir* entre les faits établis : il entre de ce chef dans ses constructions un coefficient personnel qu'aucun parti-pris d'objectivité scientifique ne saurait éliminer.

**503.** — Les études historiques ont fait au XIX^e^ siècle des progrès décisifs et, en outre, leur avenir peut être considéré comme assuré : les voies sont frayées, les méthodes sont fixées; on a pris conscience des avantages qu'offre, dans ce domaine comme ailleurs, l'organisation rationnelle du travail[1]. Les grands travaux historiques d'investigation (préparatoires) sont répartis maintenant entre de puissantes Compagnies, plus ou moins directement aidées par les pouvoirs publics, auxquelles l'enseignement supérieur, conçu suivant la tradition allemande, prépare des collaborateurs. Il en a été amorcé autant au cours des vingt-cinq dernières années que pendant les trois siècles précédents. En qualité aussi bien qu'en quantité, la production historique (dissertations critiques, exposés généraux) a atteint un niveau supérieur à tout ce que l'on avait vu jusque-là. Et, par la force des choses, ce niveau tend toujours à s'élever. Il n'y a pas de raison, semble-t-il, pour que le mouvement des études, désormais lancé sur une pente régulière, cesse de s'accélérer ou s'arrête. Le danger, très réel pour les périodes antérieures aux temps modernes, que la matière à élaborer se raréfie et finisse par s'épuiser, sera longtemps compensé par la tendance à remettre en question les problèmes, très nombreux, qui ne comportent pas de solutions décisives, et à raffiner les démonstrations. Situation inverse de celle qui prévalait au

1. Voir, à ce sujet, Richard M. Meyer, *Betrieb und Organisation der wissenschaftlichen Arbeit* (Berlin, 1897, in-8).

XVIe siècle, alors que quelques érudits dispersés s'attaquaient, avec l'enthousiasme et les espérances indéfinies de l'ignorance, au bloc énorme de l'inconnu; l'enthousiasme est tombé et on sait dès à présent, à peu près, à quoi s'en tenir sur le passé; mais des légions disciplinées trouvent encore l'emploi de leur activité dans les besognes qui restent à accomplir.

Quelles sont, au juste, ces besognes? C'est ce que se sont demandé, pour plusieurs sujets particuliers d'études, les spécialistes qui ont composé des opuscules sur « Ce qui est fait et ce qui reste à faire », afin de délimiter les *lacunes* de la connaissance actuelle en indiquant, autant que possible, les moyens de les combler (cf. p. 406). Mais, en ces derniers temps, la question générale a été soulevée de savoir si, en travaillant comme ils font, les « historiens de profession » (et on entend par là tous les ouvriers de l'œuvre historique, même et surtout les érudits) ne négligent pas de se placer à des points de vue dont l'importance « scientifique » est capitale, et si, par conséquent, en continuant à travailler comme ils ont fait jusqu'à présent, ils ne condamnent pas leur œuvre à ne se couronner jamais de résultats « scientifiques ». Les considérations de cet ordre qui ont été récemment présentées par des méthodologistes, surtout en Allemagne et en France, ont au moins l'utilité d'inviter les praticiens, naturellement satisfaits de méthodes qui leur ont permis de réaliser tant d'acquisitions certaines, à vérifier leurs positions.

L'effort des ouvriers de l'œuvre historique, disent en substance les penseurs dont il s'agit, tend depuis des siècles à l'augmentation de la masse des connaissances positives sur le passé par la critique et l'enregistrement des traces que le passé a laissées. On est arrivé ainsi à connaître une infinité de détails, et il est certain que, par l'emploi des mêmes méthodes, on arrivera à en connaître beaucoup d'autres. Mais « là est le danger ». Quantité de ces notions sont absolument sans valeur et le monceau qu'elles forment, « d'une épouvantable grandeur », confond l'esprit s'essayant à les lier pour « avancer la connaissance » qui seule importe : « celle de l'homme et du monde ». — « Pour explorer complètement une toute petite région, il faut dès à présent vouer son existence entière à cette tâche. Que sera-ce dans un siècle, dans deux siècles et au delà? Cepen-

dant, chaque jour s'accroît l'énorme réalité.... Tenter la constitution de l'histoire-science est un ouvrage qui s'impose à notre temps : il s'agit, non seulement d'utiliser les matériaux, en nombre immense, dont jusqu'ici le profit est presque nul; mais il y a surtout urgence à alléger l'esprit humain d'un faix qui devient écrasant[1] ». Ce qui manque maintenant, ce ne sont pas, sur la plupart des points, les matériaux; ce sont les habitudes de généralisation scientifique. Les historiens ont, à la vérité, la prétention de classer les phénomènes constatés par la critique; ils ne sauraient, du reste, faire autrement, car c'est pour eux une nécessité d'exposition; mais les cadres traditionnels qu'ils adoptent sont mal choisis; ils se posent des questions insignifiantes et ils ne savent pas poser celles qui sont de nature à recevoir des solutions générales, scientifiques, incorporables à la Science sociale.

Il ne serait pas sensé de ne tenir aucun compte de ces observations. — Il faut reconnaître, en effet, que les érudits, collectionneurs et critiques, ne se préoccupent guère des conséquences que leurs travaux peuvent avoir pour « avancer la connaissance de l'homme et du monde ». Ils travaillent presque tous pour le plaisir de travailler, et, s'ils se proposent des problèmes, c'est tout simplement, d'ordinaire, parce qu'ils ont rencontré des documents pour les traiter. Les études historiques sont ainsi conduites comme si elles avaient leur raison d'être en elles-mêmes et gouvernées par le hasard. — Il faut reconnaître aussi que le hasard a conservé, en grand nombre, des traces de faits sans valeur, tandis que se perdaient celles de faits importants, en nombre infini; et c'est là, soit dit en passant, une des infirmités irrémédiables de l'histoire. Or, les érudits sont instinctivement portés à recueillir, avec la même piété, toutes les traces qui subsistent; et quelques-uns se justifient même, ou se vantent, d'agir ainsi, en faisant valoir des arguments qui, du reste, ne sont pas tous sans apparence. — Il faut reconnaître enfin que les cadres dans lesquels les historiens rangent, consciemment ou en se conformant à l'usage, les données fournies par la critique ne sont pas tous irréprochables. L'étude théorique des *cadres*, c'est-à-dire des

1. P. Lacombe, *L'histoire considérée comme science*, Introduction.

manières plus ou moins légitimes et fécondes de grouper et d'agencer les données, est une des parties capitales, et sans doute une des moins avancées, de la méthodologie historique. Les choses n'en iraient que mieux si certains cadres usuels, où se coulent chaque année des centaines de monographies historiques, étaient brisés et remplacés. — C'est encore une distinction très acceptable que celle qui consiste à opposer l'histoire des événements, l'histoire anecdotique et récréative, à l'histoire des institutions ou des phénomènes réguliers de la vie sociale. L'histoire des événements, dont on ne doit pas médire, et qui aura toujours son public et son rôle, est à présent conçue clairement ; d'excellents modèles en ont été fournis et l'idéal en a été défini *ne varietur*. Mais l'histoire des phénomènes réguliers? c'est elle, dit-on, qui a été sacrifiée ; et on annonce qu'elle sera l'œuvre des générations nouvelles. Il reste à déterminer, toutefois, comment les érudits et les historiens, surtout ceux qui s'occupent de l'antiquité et du moyen âge, devraient s'y prendre, s'ils doivent s'y prendre autrement qu'ils ne font, pour la créer, en vue d'aider à la constitution de la « Science sociale ». Nous n'avons pas, ici, à entrer dans ce débat ; mais il faut bien constater que les champions de l'Histoire-science, considérée comme auxiliaire de la Science sociale, ont plutôt établi leurs thèses, jusqu'à présent, par des raisonnements et par des exhortations que par l'exemple. Ils ont une manière persuasive et très engageante de dire : « Marchons » ; mais ils ne marchent pas ou s'y essaient à peine. Il est fâcheux que les plus habiles s'en tiennent à des esquisses et à des promesses.

# ADDITIONS ET CORRECTIONS

Le présent *Manuel* a été publié en deux fascicules dont le premier (jusqu'à la p. 240) a paru en 1901 ; le second paraît trois ans plus tard. C'est dire que la Partie *Instruments bibliographiques* (pp. 1-212) n'est plus au courant des derniers progrès de la littérature bibliographique. Nous n'entreprendrons ici, cependant, ni d'indiquer toute la production des trois années qui viennent de s'écouler, ni même de rectifier toutes les imperfections que des revisions successives et les observations de la critique ne manquent jamais de révéler, peu à peu, dans un ouvrage de ce genre. Il serait trop long, et sans grand intérêt, d'énumérer tous les Répertoires, signalés dans la Première Partie, qui se sont augmentés depuis 1901 de volumes complémentaires[1]. D'autre part, on a eu l'occasion de consigner incidemment, dans les notes de la Deuxième Partie, quelques additions ou corrections à la Première. C'est seulement dans une nouvelle édition, d'un seul jet, que l'ensemble de l'ouvrage pourrait être mis méthodiquement au point.

Voici les *Addenda et corrigenda* qu'il a semblé, néanmoins, utile de spécifier :

Livre I^er^, ch. I, sect. I et II (*Catalogue universel* et *Catalogues de Bibliothèques*). T. Jahr et A. J. Strohm ont dressé la liste par ordre chronologique de tout ce qui a été publié sur les questions traitées dans ces deux sections : *Bibliography of cooperative Cataloguing and the printing of Catalogue cards, with incidental references to international Bibliography and the Universal Catalogue* (Washington, 1903, in-8. Extr. du « Report of the Librarian of Congress »).

P. 21, note. — Dans la « Bibliothèque de bibliographies critiques », publiée par la *Société des études historiques* (§ 382 A), ont paru notamment depuis 1900 : les Cranach, Forez (Histoire du), J.-J. Rousseau, Bourdaloue, Épigraphie latine, Conflits entre la France et l'Empire au moyen âge, Taine, Sigillographie française, Antiquités mexicaines.

1. J'ajoute que l'on trouvera au besoin l'état des principaux Répertoires bibliographiques, à la date de 1902, dans l'Appendice II, « Bibliographische Litteratur », du *Handbuch der Bibliothekslehre* (Leipzig, 1902), d'A. Græsel, pp. 495 et suiv.

P. 23, § 21. — C'est l'usage de quelques Bibliothèques des États-Unis de publier des « Listes d'ouvrages à consulter » (*Select Lists of books*) sur des questions; de dépouiller pour les dresser non seulement leurs Collections de livres, mais leurs Collections de périodiques (*with references to periodicals*); et même d'y insérer les titres de travaux qu'elles ne possèdent pas, mais qui sont néanmoins utiles. La *Library of Congress* de Washington, E.-U., a maintenant une « Division of Bibliography » qui, en ces derniers temps, a publié un grand nombre de pareilles listes (*Select List of books on the Constitution of the United States*, etc.).

P. 28, note 1. — Il est intéressant de constater que le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs*, commencé en 1897, en est à la fin de 1905 au tome XIV (*Boinvilliers*).

P. 30, note 3. — Les 3 volumes dont il s'agit ont été refondus. Vient de paraître : G. K. Fortescue, *Subject-Index of the modern works added to the Library of the British Museum in the years 1881-1900*. Tomes I et II [A-M]. London, 1905, in-8.

P. 32, § 30. — L'American Library Association vient de faire paraître un *Guide to the study and use of Reference books* (Boston, 1905), par Alice B. Kroger.

P. 36, § 37. — La *Carnegie Institution* (Library of Congress, Washington, E.-U.) prépare un « Handbook to learned Societies », qui doit offrir la liste des Sociétés savantes du monde entier, avec le résumé et la bibliographie de leur histoire, et des renseignements bibliographiques sur leurs publications.

Ibidem, § 38. — On a signalé au Congrès international des Bibliothécaires de 1900 (*Procès-verbaux*.... Paris, 1901, p. 55) l'utilité qu'il y aurait à exécuter des répertoires rétrospectifs qui contiendraient l'indication des articles, relatifs à certaines disciplines, publiés dans les Revues dont les Collections sont dépourvues de tables ou n'en ont que d'insuffisantes. Un spécimen (Articles relatifs à l'Histoire et à l'Histoire littéraire dans les Collections des Revues françaises) doit paraître prochainement dans la *Correspondance historique*, par les soins de F. Chambon.

P. 45. Le t. XXXI du *Bücher-Lexicon* de Kayser (1899-1902, t.) a paru en nov. 1905.

P. 44, § 47. — Le *Gesammt-Verlags Katalog* d'Ad. Russell a été publié en 16 tomes; mais nous aurions dû dire que le tome XVI a 9 volumes.

P. 46, § 51. F. Dietrich continue à porter très vaillamment le poids de son énorme entreprise. Son Répertoire pour 1902 contient l'indication des articles contenus « in uber 1500 wissenschaftlichen Zeitschriften,

Sammelwerken und Zeitungsbeilagen », en 2 vol. (1 par semestre). Un 3e vol. (*Supplement Band*) contient la *Bibliographie der deutschen Rezensionen* parues en 1902. — Le même éditeur a essayé de lancer au commencement de 1902 un *Wöchentliches Verzeichnis der in deutschen Zeitschriften und Zeitungen erschienenen Aufsätze*; mais le premier numéro (spécimen) de cette publication n'a été suivi d'aucun autre.

P. 47, à la fin. — Le t. IV (1896-1900) du *Systematisches Verzeichnis* de R. Klussmann vient de paraître (1903).

P. 54, note 1. — Le tome XV est en cours de publication.

P. 55, § 66. — Le *Répertoire bibliographique des principales revues françaises* de D. Jordell n'a vécu, malheureusement, que pendant trois ans. On n'a donc de Répertoire des périodiques français que pour les trois années 1897-1899. Consulter, faute de mieux, l'*Argus des Revues*, mensuel, dont le n° 1 (nouvelle série) est daté de mai 1901 et qui dépouille maintenant « près de mille revues françaises et étrangères ».

P. 56, § 67. — Voir, sur le Catalogue annuel des thèses françaises, E. Chatelain, dans la *Revue des Bibliothèques*, X (1900), p. 405.

P. 56, § 68. — Ajouter : A. Growoll, *Three centuries of english Book trade Bibliography, also a list of the Catalogues, etc., published for the english Book trade*, 1595-1902 (London, 1903, in-8).

P. 57, § 68. — La dernière édition du *Reference Catalogue* de J. Whitaker, en 2 vol., est datée de 1900.

Livre Ier, chap. III. Il existe maintenant une « Bibliographie des bibliographies des bibliographies » : Aksel G. S. Josephson, *Bibliographies of Bibliographies, chronologically arranged with occasional notes and an index*. Chicago, 1901, in-8. (T. Ier des *Contributions* de la *Bibliographical Society of Chicago*.) — Cf. *The John Crerar Library. A list of Bibliographies of special subjects* (Chicago, 1902, 504 pp. in-8).

P. 81, § 108. — Le t. II du *Katalog der Bibliothek des k. deutschen archæologischen Instituts in Rom*, qui forme une véritable Bibliographie de l'Archéologie ancienne, a paru en 1902.

P. 115. — Le t. I de la 7e édition des *Deutschlands Geschichtsquellen* de W. Wattenbach, préparé par E. Dümmler, vient de paraître (1904).

Le Manuel de M. A. Molinier sur *Les sources de l'histoire de France* est en cours de publication depuis 1902. Cf. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1903, p. 151.

P. 114, avant-dernière ligne. — Nouvelle édition du travail de B. Capasso, sous le même titre (Napoli, 1902, in-8).

P. 121, alinéa 1. — L'Index général de M. Gomme est annoncé comme devant paraître incessamment chez A. Constable and C°. Le Répertoire annuel, qui avait cessé de paraître en 1897, doit être repris.

P. 153, § 170. — Une 2e éd., revisée et mise à jour, de la *Bio-Bibliographie* de M. U. Chevalier est annoncée pour paraître prochainement. — La *Topobibliographie* du même auteur est achevée. — Sur l'œuvre bibliographique de M. U. Chevalier, la plus considérable de ce temps, voir *M. U. Chevalier, son œuvre scientifique* (Valence, 1903, in-8).

P. 141, § 177. — Le t. II de la *Bibliografie české historie* de Zibrt a été publié en 1902; il contient notamment l'énumération des ouvrages qui intéressent l'histoire de Bohême depuis les origines jusqu'à la mort de Wenceslas (1419).

P. 147, § 189. — Le projet en question a été repris. On annonce, pour paraître en 1905, une *Bibliographie de l'histoire de France de 1789 à nos jours*, « rédigée sous la direction de M. P. Caron, directeur de la *Revue d'histoire moderne* » et l'un des collaborateurs du *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*. Voir ci-dessous l'addition à la p. 189.

P. 151, § 198. — Voir, pour la Suède, le Répertoire de R. Geete, cité p. 556, note 2.

P. 160, § 217. — Ajouter l'opuscule de Dom J. M. Besse, *Les études ecclésiastiques d'après la méthode de Mabillon* (Paris, 1900, in-12).

P. 164, § 228. — Il aurait fallu mentionner ici le Répertoire de J. C. Poggendorff : *Biographisch-literarisches Handwörterbuch zur Geschichte der exacten Wissenschaften, enthaltend Nachweisungen über Lebensverhältnisse und Leistungen von Mathematikern, Astronomen, Physikern, Chemikern, Mineralogen, Geologen, Geographen*, etc., *aller Völker und Zeiten...*, dont le t. IV (p. p. A. J. von Œttingen) a paru à Leipzig en 1905.

P. 166, § 255, et p. 199, § 284. — Ces deux paragraphes sont annulés par la dissertation intitulée : *Instruments de bibliographie pédagogique*, qui figure dans mes *Questions d'histoire et d'enseignement* (Paris, 1902), ch. x.

P. 167, note 1. — Bibliographie paléographique. On trouvera une liste des manuscrits reproduits jusqu'à présent en entier par l'un ou l'autre des divers procédés de reproduction photographique, due à P. G. Meier, dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, 1900. Cf. H. Omont, *Listes des recueils de fac-similés et des reproductions de manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale*, dans la *Revue des Bibliothèques*, XIII (1903), p. 111.

P. 168. — Une excellente bibliographie rétrospective des Sciences géographiques, qui comprend l'histoire de la géographie et la géographie historique, vient de paraître : P. Dinse, *Katalog der Bibliothek der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin. Versuch einer Systematik der geographischen Literatur* (Berlin, 1903, in-8).

P. 178, § 245 *bis*. — La *Revue de synthèse historique* a inauguré récemment la publication (à part) d'un *Répertoire méthodique pour la Synthèse historique, Théorie et Méthodologie, Histoire et enseignement de l'histoire* (Paris, 1903, 30 pp. in-8.) Fasc. I, s'appliquant à la littérature de l'année 1901. On lit dans l'Introduction : « La *Revue de synthèse historique*, dont le domaine est si vaste, ne saurait fournir une bibliographie historique intégrale (elle avait, à l'origine, un peu témérairement, laissé entendre qu'elle y prétendait).... Elle rend plus de services... en donnant ses « Revues générales », qui recueillent l'essentiel des publications récentes, pour une période donnée, dans des cadres synthétiques, qui ne se contentent pas d'énumérer des livres, ni même de les apprécier, mais qui orientent les travailleurs à travers les ouvrages utiles et leur communiquent, en quelque sorte, du mouvement pour aller plus loin.... [Cependant], puisqu'un article capital de son programme, c'est la théorie et la méthodologie, elle est tenue à enregistrer avec un soin particulier les publications relatives à ces questions. »

P. 186, § 256. — Le Congrès préparatoire de l' « Encyclopédie des études slaves » qui s'est tenu en avril 1903 et dont il est question p. 553, s'est occupé d'organiser la Bibliographie courante des études slaves. La question sera posée de nouveau au Congrès de 1904. Cf. p. 553, note 4.

P. 189, § 263. — Le *Répertoire méthodique du moyen âge français* a cessé de paraître. On a annoncé en 1902 le projet de le faire revivre, mais ce projet « a brusquement avorté ». — Par contre, le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, publié sous les auspices de la « Société d'histoire moderne » par MM. G. Brière, P. Caron et H. Maïstre, s'améliore chaque année. Le t. IV, qui s'applique à la littérature de l'année 1901, vient de paraître (nov. 1903).

P. 189, § 265. — On lit dans l'*Archivio storico italiano* (5e série, XXX (1902), p. 480) l'annonce que A. Crivellucci, professeur à l'Université de Pise, se propose de publier bientôt un *Annuario bibliografico della storia d'Italia dal secolo IV dell' e. v. ai nostri giorni* : « Esso conterrà, insieme collo spoglio più ampio che siasi finora tentato dei periodici e degli Atti accademici, il catalogo delle pubblicazioni di storia e di scienze ausiliarie e affini, uscite in Italia e fuori nell' annata.... Tra le discipline sussidiarie e affini comprendiamo, in quante servono alla storia d'Italia, la Bibliografia,

la Cronologia, la Geografia, la Paleografia, la Diplomatica, l'Archivistica, Filologia, la Sfragistica, l'Araldica, la Numismatica, la Genealogia, le Antichità medievali, la Storia del Diritto, della Religione, della Chiesa, dell' Arte, dell' Industria, del Commercio, dell' Economia politica, del Costume. » — Le t. I^er^, qui s'applique à la production de 1902, vient de paraître (décembre 1903) comme Supplément au t. XI des *Studi storici* (cf. ci-dessus, p. 524.)

P. 190, § 270. — La *Revue d'histoire moderne et contemporaine* a entrepris en 1902 de publier sous ce titre : « Le travail d'histoire moderne en province », une série de Bibliographies courantes des travaux relatifs à l'histoire des provinces françaises depuis le XVI^e^ siècle. Ont paru en 1902 et 1903 : Normandie ; Lyon ; Bretagne ; Flandre, Artois et régions voisines.

P. 192, § 271 *bis*. — Il vient de se créer une Bibliographie courante des études dantesques et franciscaines : *Bibliografia dantesca. Rassegna bibliografica degli studi intorno a Dante, al trecento e a cose francescane* (Cividale del Friuli, I, 1902), p. p. L. Suttina.

P. 194. — La *Zeitschrift für Kirchengeschichte* a renoncé à publier ses bibliographies semestrielles, depuis 1900. Voir *Zeitschrift....*, XX (1900), p. 297.

P. 196, § 279, alinéa 2. — Une *Internationale Bibliographie der Kunstwissenschaft* paraît depuis le 1^er^ avril 1902 à Berlin (B. Behr), par les soins de A. Jellinek. En voici les cadres : « 1. Bibliographie, Lexica, Neue Zeitschriften. 2. Æsthetik, Kunstphilosophie, Kunstlehre, 3. Kunstgeschichte. 4. Baukunst. 5. Skulptur. 6. Malerei. 7. Graphische Künste. 8. Kunstgewerbe. 9. Verzeichniss der wichtigsten neu erchienenen Reproduktionen. »

P. 421. — On a omis d'indiquer ici l'activité de la Section historique de l'État-major autrichien (*K. u. k. Kriegsarchiv. Kriegsgeschichtliche Abteilung*). Elle a publié de grands ouvrages : *Feldzüge des Pr. Eugen v. Savoyen* (Wien, 1876-92, 21 vol.), *Œsterreichischer Erbfolgekrieg, 1740-42* (en cours) et des *Mitteilungen* depuis 1878. Voir *Geschichte der k. u. k. Kriegsarchivs* (Wien, 1900, in-8).

P. 455. — Les érudits allemands, mieux placés que personne pour juger la Librairie allemande au point de vue des intérêts scientifiques, font des réserves aux éloges que lui accordent les étrangers. Voir K. Bücher, *Der deutsche Buchhandel und die Wissenschaft* (Leipzig, 1903, in-8), et les polémiques que cet ouvrage a suscitées, notamment G. Fischer, *Grundzüge der Organisation des deutschen Buchhandels* (Iena, 1903) et

W. Kœhler, *Das deutsche Buchgewerbe im Dienste der Wissenschaft* (Heidelberg, 1903).

P. 492, § 437 *bis*. — On se propose présentement de systématiser l'administration des archives locales en Grande-Bretagne. Voir le *Report of the Committee appointed to enquire as to the existing arrangements for the collection and custody of Local Records and as to further measures which it may be advisable to take for the purpose* (London, 1902, in-fol.).

P. 499. — Nous aurions dû mentionner, dans un § 441 *ter*, le *Congress of archæological Societies of Great Britain, in union with the Society of Antiquaries* L'objet de cette Union, fondée en 1888, qui comprend aujourd'hui 40 Sociétés, est « to promote the interchange of experience in the best methods of working Societies, to render mutual help and to enable the Societies to speak with more weight on public questions of archæological interest. » Voir, sur ses publications, les *Appendices* au Rapport précité du *Local Records Committee* de 1902, p. 241. Ce sont principalement des Instructions, des « Suggestions » et des « Recommandations » : « on the transcription and publication of parish registers »; « for a photographic Survey of England and Wales »; « for an ethnographic Survey of the United Kingdom »; « for the compiling of County bibliographies »; « for the formation of a National Portrait Catalogue »; etc.

# INDEX

Les chiffres renvoient aux pages.

Abréviations : B. = Bibliographie ; — Bibl. = Bibliothèque ; — C. = Commission. — Cat. = Catalogue. — Int. = International. — S. = Société.


*Aarsberetninger fra det k. Geheimarchiv*, 525.
Abbotsford Club, 499.
Abel (E.), 542.
*Abhandlungen aus dem staatswissenschaftlichen Seminar zu Strassburg*, 454 ; — *des arch.-epigr. Seminares der Universität Wien*, 455.
Abkoude (J. van), 60.
Abraham (F.), 175.
Académie d'archéologie de Belgique, 465.
Académie de l'Histoire (Madrid), 333, 477, 568.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 110, 575.
Académie des Sciences (Berlin), 422, 454.
— (Budapest), 541.
— (Christiania), 552.
— (Cracovie), 544 et s.
— (Munich), 459.
— (Saint-Pétersbourg), 394, 552 et s.
— (Stockholm), 555.
— (Vienne), 454.
Académie des Sciences morales et politiques, 378.
Académie française, 575.
Académie royale d'Amsterdam, 459.
— de Belgique, 465.
— de Gœttingue, 441.
— de Lisbonne, 484.
— de Saxe, 440.
Académie royale flamande de linguistique et de littérature, 465.
Académies (en Italie), 521.
Académiques (B. des publications) : dans les pays allemands, 47 ; en France, 55 ; dans les pays scandinaves, 62 ; en Suisse, 64.
Accademia di conferenze storico-giuridiche, 521.
Achelis, 429.
Acquisitions (Catalogues de nouvelles) dans les bibliothèques d'imprimés, 50.
*Acta Borussica*, 455.
*Acta eruditorum Lipsiensium*, 345.
*Acta historica res gestas Poloniæ illustrantia*, 544.
*Acta Nationis Germanicæ Universitatis Bononiensis*, 452.
*Acta pontificum helvetica*, 446.
*Acta Sanctorum*. V. Bollandistes.
*Acta seminarii philologici Erlangensis*, 455.
*Acta Tridentina*, 444.
Actes (Catalogues d'), 87, 88. Cf. Catalogues.
Acton (Lord), 460, 505.
Adams (Ch. Kendall), 125, 126.
— (H. B.), 188, 508, 510.
Adan de le Hale, 21.
Adelung (Fr. v.), 109.
*Adler*, 445.
*Adressbuch der Adressbücher*, 40.
*Ältere Universitäts Matrikeln*, 417.
Æneas Sylvius. V. Piccolomini.
Affiches. V. Placards.
Afrique (Livres sur l'hist. de l' — à la Bibl. nat.), 128 ; (B. de l'hist. d'), 176, 181.
Agenais (B. de l'), 102.
Agricola. V. Huisman.
Aguirre (le card. d'), 333.
Airy (O.), 149.
Aix-la-Chapelle, 111.
Ajbar Machmua, 477.
Alabama (B. de l'), 157.
Albanès (J. H.), 298.
Albert, 445.
Albert (P.), 521.
Alcuin, 244.
— Club, 498.
Alde Manuce, 250.
Alcandro (J.), 252.
*Alemannia*, 459.
Alexandrie (Bibl. d'), 10.
Alfonse le Maganime, 247.
Algérie (B. de l'), 155.
Allain (E.), 115.
Allard (P.), 427.
Allatius (L.), 527.
Allemagne (B. nat. de l'), 42 et s. ; (Cat. d'arch.), 79 ; (Cat. de mss.), 80 ; (Publ. du Gouvernement), 92 ; (Journalisme en), 110 ;

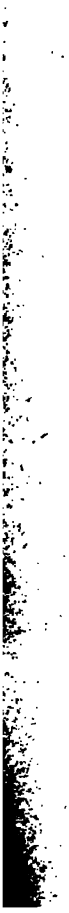

# INDEX

Les chiffres renvoient aux pages.

Abréviations : B. = Bibliographie ; — Bibl. = Bibliothèque ; — C. = Commission. — Cat. = Catalogue. — Int. = International. — S. = Société.


*Aarsberetninger fra det k. Geheimarchiv*, 525.
Abbotsford Club, 499.
Abel (E.), 542.
*Abhandlungen aus dem staatswissenschaftlichen Seminar zu Strassburg*, 454 ; — *des arch.-epigr. Seminares der Universität Wien*, 455.
Abkoude (J. van), 60.
Abraham (F.), 175.
Académie d'archéologie de Belgique, 465.
Académie de l'Histoire (Madrid), 535, 477, 568.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 110, 575.
Académie des Sciences (Berlin), 422, 454.
— (Budapest), 541.
— (Christiania), 552.
— (Cracovie), 544 et s.
— (Munich), 459.
— (Saint-Pétersbourg), 594, 552 et s.
— (Stockholm), 555.
— (Vienne), 454.
Académie des Sciences morales et politiques, 578.
Académie française, 575.
Académie royale d'Amsterdam, 459.
— de Belgique, 465.
— de Gœttingue, 441.
— de Lisbonne, 484.
— de Saxe, 440.
Académie royale flamande de linguistique et de littérature, 465.
Académies (en Italie), 521.
Académiques (B. des publications) : dans les pays allemands, 47 ; en France, 55 ; dans les pays scandinaves, 62 ; en Suisse, 64.
Accademia di conferenze storico-giuridiche, 521.
Achelis, 429.
Acquisitions (Catalogues de nouvelles) dans les bibliothèques d'imprimés, 30.
*Acta Borussica*, 453.
*Acta eruditorum Lipsiensium*, 545.
*Acta historica res gestas Poloniæ illustrantia*, 544.
*Acta Nationis Germanicæ Universitatis Bononiensis*, 452.
*Acta pontificum helvetica*, 446.
*Acta Sanctorum*. V. Bollandistes.
*Acta seminarii philologici Erlangensis*, 455.
*Acta Tridentina*, 444.
Actes (Catalogues d'), 87, 88. Cf. Catalogues.
Acton (Lord), 460, 505.
Adams (Ch. Kendall), 125, 126.
— (H. B.), 188, 508, 510.
Adan de le Hale, 21.
Adelung (Fr. v.), 109.
*Adler*, 445.
*Adressbuch der Adressbücher*, 40.
*Ältere Universitäts Matrikeln*, 417.
Æneas Sylvius. V. Piccolomini.
Affiches. V. Placards.
Afrique (Livres sur l'hist. de l' — à la Bibl. nat.), 128 ; (B. de l'hist. d'), 176, 181.
Agenais (B. de l'), 102.
Agricola. V. Huisman.
Aguirre (le card. d'), 535.
Airy (O.), 149.
Aix-la-Chapelle, 111.
Ajbar Machmua, 477.
Alabama (B. de l'), 157.
Albanès (J. H.), 298.
Albert, 445.
Albert (P.), 521.
Alcuin, 244.
— Club, 498.
Alde Manuce, 250.
Aleandro (J.), 252.
*Alemannia*, 459.
Alexandrie (Bibl. d'), 10.
Alfonse le Maganime, 247.
Algérie (B. de l'), 155.
Allain (E.), 115.
Allard (P.), 427.
Allatius (L.), 527.
Allemagne (B. nat. de l'), 42 et s. ; (Cat. d'arch.), 79 ; (Cat. de mss.), 80 ; (Publ. du Gouvernement), 92 ; (Journalisme en), 110 ;

(Sources de l'hist. d'), 113; (B. géogr. de l'), 137; (B. de l'hist. de l'), 158 et s., 175, 176, 187; (Études hist. en), 253, 261, 318 et s., 407 et s.
Allemande (Répertoires des monuments de la littérature), 109, 195.
Allen (C. F.), 151.
— (W. F.), 149.
*Allgemeine Bibliographie*, 21.
*Allgemeine deutsche Biographie*, 440.
Allibone (S. A.), 100.
Almeloveen (Th. J. ab), 170.
Almonacid (D. Miguel), 50.
Alombert, 570.
Alpes (Atlas historique des), 458.
Alsace (Sociétés historiques d'), 445; (Historiographie de l'), 254; (B. de l'hist. d'), 176, 190.
Altamira (R.), 79, 82, 145, 218, 252, 474 et s.
*Altdeutsche Bibliothek*, 456.
*Altfranzösische Bibliothek*, 456.
*Altnordische Saga Bibliothek*, 456.
*Altpreussische Monatsschrift*, 191.
Amari (M.), 525.
Amerbach, 255.
American Academy of political and social Science, 507.
American Antiquarian Society, 507.
*American book-prices current*, 21.
American Historical Association, 504 et s.
*American historical Review*, 178, 507, 511.
*American Journal of Archæology*, 196, 511.
American Library Association, 19, 55, 51, 189, 210, 507, 584.
American School of classical studies at Athens, 511; at Rome, 511.
Américaine (Études d'archéologie — en France), 405.
Américanistes (Congrès int. des), 563.
Amérique (B. de l'hist. d'), 176. V. États-Unis.
Amiens, 508, 571.
*Analecta Bollandiana*, 194, 205.
*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 468.
Anarchie (B. de l'), 159.
*Ancestor* (*The*), 505.
Anciens Textes (Sociétés des): anglais, 497; français, 385; irlandais, 499; nordiques, 528; norois, 531; russes, 535; suédois, 536.
Ancona (A. d'), 525, 564.
Anderssen (O.), 550, 552.
Andersson (A.), 61, 151, 555.
Andorre, 156.
Andrelini (Fausto), 252.
Andreucci (O.), 522.
Andrews (C. W.), 56.
Andrieu (J.), 102.
*Anecdota Oxoniensia*, 500.
Ange de Sainte-Rosalie (le P.), 505.
Angleterre (Doc. relatifs à l'hist. d' — à l'étranger), 492; (S. d'hist. locale en), 499.
*Anglia*, 186, 459.
Anglia Christiana Society, 497.
Anglo-Norman Record Society, 497.
Anglo-saxonnes (Lois), 269, 452.
Añibarro y River (M.), 101.
Anisson du Perron, 507.
*Annales de Géographie*, 201.
*Annales du Midi*, 190.
*Année épigraphique*, 200.
— *philosophique*, 198.
— *sociologique*, 197, 199.
Annerstedt (C.), 555.
Annius de Viterbe, 251.
*Annuaire des bibl. et des arch.*, 25, 82.
*Annuaire des musées scientifiques et arch. des départements*, 82.
Anonymes, 42.
Anquetil-Duperron, 555.
Anquez (L.), 267.
Anselme de Ste-Marie (le P.), 502.
Ansse de Villoison (d'), 278.
Anthropologie (B. de l'), 180; (Sociétés d'), 585, 444, 466, 521, 555.
*Antike Denkmäler*, 416.
Antiquaires (Société des — de Londres), 495, 496; (S. des — d'Écosse), 499; (d'Irlande), 499; (de France), 585; (du Nord), 528; (de Suède), 582.
*Antiquarian Library*, 505.
Antiquarische Kataloge, 204
*Antiquary* (*The*), 505.
*Antiqvarisk Tidsskrift för Sverige*, 536.
Antiquités chrétiennes (Travaux récents sur les), 177.
Antiquité classique (Sources originales), 115. V. Philologie.
Antiquités mexicaines (B. des), 585. Cf. Mexique.
Antiquités orientales. V. Philologies.
Antonio (D.), prieur de Crato, 21.
Antonio (N.), 99, 552.
*Anzeiger des Germanischen National Museums in Nürnberg*, 419.
Appleton (A. L.), 51.
Arabes (B. des), 154, 181.
Arabie du Sud, 458.
Aranha (J. Brito), 64, 118.
Araujo (Y. de), 21.
Arber (E.), 56.
Arbois de Jubainville (d'), 577.
*Archæologia*, 526, 496.
Archæological Association (British), 498.
Archæological Institute (Royal), 498.
Archæological Institute of America, 507.

*Archæological Journal*, 498.
*Archæological Review*, 503.
Archæologische Gesellschaft, 445.
Archéologie (Société d' — de Bruxelles), 466.
Archéologie chrétienne (Congrès int. d'), 563.
Archéologie préhistorique (Congrès int. d'), 565.
*Archeologo portuguez*, 487.
*Archief voor nederlandsche Kerkgeschiedenis*, 471; — *Kunstgeschiedenis*, 471.
*Archivalische Zeitschrift*, 419.
*Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 409 et s.
— *für christliche Kunst*, 459.
— *für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 459.
— *für die Ausgabe der älteren christlichen Schriftsteller*, 429.
— *für Geschichte der Philosophie*, 197, 459.
— *für Kunde œsterr. Geschichtsquellen*, 456.
— *für lateinische Lexicographie*, 442.
— *für Litteraturgeschichte*, 459.
— *für Literatur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, 459.
— *für œsterr. Geschichte*, 456.
— *für Papyrusforschung*, 458.
— *für Religionswissenschaft*, 459.
— *für slavische Philologie*, 186, 459.
Archives (Nomenclature des cat. de dépôts d'), 78, 79; en France, 548 et s.; en Espagne, 475; dans les Pays-Bas, 468; en Russie, 549.
*Archives belges*, 188.
Archives épigraphiques (Berlin), 430.
*Archives parlementaires*, 570.
*Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, 524.
— *storico italiano*, 189, 515.
— *storico lombardo*, 191.
— *storico siciliano*, 516, 524.
Archivistes (Corps des — espagnols), 479; (Assoc. des — hollandais), 470. Cf. Archivtag.
*Archivo historico portuguez*, 486.
*Archivtag*, 449.
Argelati, 531.
Argentré (d'), 268.
*Argus des Revues*, 585.
Aribau (B. C.), 481.
Ariège (B. de l'), 156.
Arigita y Lasa (M.), 476.
Aristarque, 244.
Aristote, 27, 28, 29, 424, 458.
*Arkiv for nordisk filologi*, 186, 557.
Arménie (B. de l'), 181.
Ἀρμονία, 548.
Arnauld, 285.
Arndt (W.), 167, 454.
Arnæmagnæi (Legatum), 529.
Arnold (T. J.), 100.
Arrenberg (R.), 60.
Art (B. de l'hist. de l'), 165, 184, 195, 196, 588; (Congrès int. d'hist. de l'), 563; (Hist. de l' — en Allemagne), 452.
— ancien en Belgique (Soc. de l'), 466.
— français (Soc. de l'hist. de l'), 585.
— italien (B. hist. de l'), 564.
— médiéval et moderne (Soc. des amis de l'), 565.
*Arte* (*L'*), 524.
Artois (B. de l'hist. d'), 588.
Arundel Society, 458.
Aschehoug (Th.), 552.
Ascherson (F.), 455.
Ashbee (A. S.), 154.
Asiatic Society (Royal), 496.
— Society of Bengal, 504.
Asiatica (S. — italiana), 521.
Asiatique (Société), 583.
Asie (Livres sur l'hist. de l' — à la Bibl. nat.), 128.
— Mineure, 181, 437.
Assemani, 551.
Association int. des Académies, 342, 496, 565 et s.
Assyrie (B. de l'hist. d'), 175, 181.
Assyriologie, 177, 182.
*Assyriologische Bibliothek*, 456.
*Atene e Roma*, 522.
Ἀθηνᾶ, 547.
Athènes (Bibl. nat. d'), 58. Cf. École française.
*Athenæum*, 22.
Athenæum (Budapest), 544.
Athos, 394.
Aubais (d'), 517.
Aubertin, 285.
Aucoc (L.), 572.
Augier (A.), 511.
Augustin (Saint), 28, 295.
Augustinus (Antonius), 261, 264.
Aulard (A.), 147, 597.
Aurispa (J.), 248.
*Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie*, 455.
Australie (B. de l'), 154, 176; (Études hist. en), 504.
Auteurs célèbres, 94, 96, 100.
Autriche (Liste des pér. reçus dans les Bibl. publ. d'Autriche), 55; (B. nat. d'), 48; (Cat. de mss.), 80; (Publ. du Gouvernement, 92; (Journalisme en), 110; (B. de l'hist. d'), 140, 176; (Études hist. en), v. Allemagne.
Avenel (G. d'), 560.
Aventinus, 266.
Ayres (C.), 484.

Babelon (E.), 402.
*Babylonian and Oriental Record* (*The*), 505.

Bacci (O.), 52.
Bacha (E.), 167.
Bacon (de chancelier), 566 et s.
— (Roger), 244.
Eade (B. de l'hist. des), 176, 190; (C. historique des), 120; (Soc. sav. du pays des), 445.
Baguenault de Puchesse, 588.
Baker (G. H.), 190.
Balaguer (V.), 482.
Balari Jovany (J.), 479.
Bale (J.), 100, 268.
Balkans (Commission des), 458.
Ballerini (des), 550.
Baluze (É.), 200, 508 et s., 516, 550, 552.
Bancroft (H. H.), 111, 512.
Bandini (A. M.), 279, 551.
Banduri, 289.
Bang (Chr.), 552.
Bannatyne Club, 499.
Bantysch-Kaminsky (N.), 550.
Barbosa-Machado (D.), 100, 551.
Barcelone (Publ. hist. de la ville de), 477.
Barcia (A. M. de), 474.
Baronius, 258.
Barrantes (V.), 474, 477.
Barrau-Dihigo (L.), 106, 472, 484.
Barrière (F.), 598.
Bartal (A.), 506
Barth (A.), 557, 558.
Barthélemy, 512.
Baschin (O.), 200.
*Basler Zeitschr. für Gesch. und Alterthumskunde*, 446.
Basnage, 519.
Basque (Ouvrages en), 105.
Bas-reliefs funéraires grecs, 457.
Bastille, 21.
Bateson (Mary), 268.
Batiffol (L. M.), 549.
Baudot (A. de), 568.
Bauer (A.), 492.
Baumer (S.), 294.
Baumker (C.), 455.
Bavière (B. de l'hist. de), 176.
Bayle, 274.
Beatus Rhenanus, 252, 408.
Beauvois (E.), 61, 151, 547.
Beckmann (G.), 199.
Bédier (Noël), 256.
— (J.), 585.
Beer (R.), 80, 457.
Bekker (J.), 128.
*Beiträge zur alten Geschichte*, 458.
— *zur Assyriologie*, 510.
— *zur Geschichte der deutschen Sprache u. Litteratur*, 459.
— *zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, 455.
Bekker, 289.
Belgique (B. nat. de), 49; (Histoire de — dans les revues belges), 122; (B. de l'hist. de), 141, 176, 187; (Études hist. en), 255, 262, 554, 465 et s.; (S. de l'hist. de), 465.
Below (G. v.), 175, 457.
Bénédictins, 205 et s., 521, 555, 529, 562.
— de Pannonhalma, 545; (de Saint-Paul), 560; (de Solesmes), 561.
Benfey (Th.), 255, 554.
Bengesco (G.), 119.
Benoist (A.), 500.
Bentley (R.), 278.
Benzelius (E.), 554.
Berchem (van), 569.
Berganza (Don Fr. de), 555.
Bergenroth (G. A.), 492.
Berger (E.), 551.
— (S.), 244.
Bergh (S.), 79.
Berghe (R. Vanden), 100.
Bergmans (P.), 71, 101.
Berlière (Dom U.), 467, 565.
Berlin (B. de l'hist. de), 157.
*Berliner Studien für classische Philologie u. Archæologie*, 455.
Bernadotte, 555, 556.
Bernard, 495.
Bernardini (N.), 59.
Bernays (J.), 262.
Berner (E.), 175.
*Berner Studien zur Philosophie und ihrer Geschichte*, 455.
Bernheim (E.), 107, 147, 160.
Bernus (A.), 282.
Bertarelli (A.), 515.
Berthelot (M.), 560.
Bertocci (D. G.), 59, 118.
Bertrand (L.), 105; — 279.
Berty (A.), 371.
Berville, 598.
Besly, 268.
*Bessarione*, 525.
Besse (Dom), 561, 586.
Bestujev-Rjumin (K.), 151.
Bétencourt (Dom), 503.
Betz (P. L.), 162.
Beulé, 590.
Bèze (Th. de), 256.
Biagi (G.), 11.
*Bibelforskaren*, 557.
Bible, 27, 12, 194.
Biblical Archæology (Society of), 496.
*Bibliografia dantesca*, 587.
— *storica e statutaria delle prov. parmensi*, 515.
Bibliografica (S. — italiana), 522.
*Bibliographe moderne* (*Le*), 75, 105.
*Bibliographia bibliographica*, 75.
Bibliographical Society, 498.
*Bibliographie der Kunstwissenschaft* (*Internationale*), 587.
— *nationale de Belgique*, 49, 165.
Bibliophiles (Sociétés de — français), 585, 587; (espagnols 480 belges), 465.
*Biblioteca de autores españoles*, 481.
— *de escritores aragoneses*, 476.
— *storica italiana*, 514, 515.
*Biblioteka pisarzów polskich*, 544.
*Bibliotheca arabo-sicula*, 525.
— *buddhica*, 535.
— *geographorum arabicorum*, 472.

*Bibliotheca hagiographica græca*, 295.
— *hagiographica latina*, 295.
— *juridica medii ævi*, 522.
— *lindesiana*, 89.
— *mathematica*, 97.
— *normannica* 456.
— *philosophorum mediæ ætatis* 456.
*scriptorum græcorum et latinorum Teubneriana*, 455.
— *scriptorum [latinorum] medii ævi Teubneriana*, 455.
— *scriptorum latinorum recentioris ætatis*, 455.
*Bibliothek der angelsächsischen Prosa, Poesie*, 456.
Bibliothèque (définition), 94.
*Bibliothèque de bibliographies critiques*, 21, 585.
— *de l'École des chartes*, 184.
— *grecque*, 400.
— *latine*, 400.
— *littéraire de la Renaissance*, 401.
Bibliothèque nationale de Paris: Cat. des Imprimés), 27. 584; (Liste des périodiques), 55; (Dissertations et écrits académiques), 40; *Bibliographica*, 72; (Liste des Catalogues usuels du dép. des mss. 81; (Cat. des livres d'histoire), 127.
Bibliothèques (Catalogues d'anciennes), 87, 458; (de manuscrits), 79, 552.
de l'Académie des Beaux-Art Berlin), 164, de l'Université (Berlin), 52, 48; du Reichstag (Berlin), 26, 95, 218, 418; de la Société de Géographie Berlin), 587.
l'École des Beaux-Arts (Paris) 65 polonaise Paris), 544; scandinave Paris), 525; de l'Inst. arch. allemand (Rome), 81, 585; de la Chambre des députés d'Italie (Rome), 55; du Congrès (Washington), 584. V. aussi Birmingham, Bodléienne, Boston, Rochester, Wigan, etc.
Bignon (abbé), 510.
*Bijdragen voor vaterlandsche geschiedenis*, 189, 190, 471.
Bimard de la Bastie, 280.
Bingham (J.), 323.
Binius, 289.
Bio-bibliographie du moyen âge, v. Chevalier (U.); italienne, 564.
Biographie (Dictionnaires de), 95, 105 et s., 201, 478, 550, 557, 542, 555.
*Biographisches Jahrbuch*, 201.
Biondo (Flavio), 248, 249.
Birmingham (Bibliothèque de), 72.
Bishop (E.), 87.
Bismarck, 195.
Black S.), 502.
Blanc (J.), 118.
Blanchard (G.), 513.
Blanchère (R. de La), 264.
Blanchet (J. A.), 168.
Blason (B. du), 168, 169; (néerlandais), 470.
Blass F.), 80.
*Blätter für das bayerische Gymnasialschulwesen*, 458.
—*für Volksbibliotheken und Lesehallen*, 22.
Blau (A.), 80, 185.
Blok (P. J.), 190, 468 et s.
Blondel (G.), 448.
Boase (G. C.), 102.
Böckh (A.), 131, 425 et s.
Bodel Nijenhuis (J. T.), 150.
Bodin, 268.
Bodléienne (Bibliothèque), 54, 55, 268.
Bodley (Th.), 268.
Bohatta (J.), 25.
Bohème (B. de l'hist. de), 141, 176, 586.
Böhmer (J. F.), 410, 411.
Bohn (H. G.), 505.
Boineburg (J. C. v.), 521.
Boislisle (A.-M. de), 560, 400.
Boissier (G.), 431.
Boissonnade (P.), 405.
Bokatchev (N.), 62.
*Boletim das Bibliothecas e Archivos nacionaes*, 484
*Boletin de la Sociedad española de excursiones*, 480.
Bollandistes 108, 220, 291
*Bollettino di bibliografia e storia delle scienze matematiche* 197
Bologne (Université de), 522.
Bolton (H. Carrington), 165
Boncompagni (B.), 524.
Bongars, 267, 269.
Bonilla y San Martin (A.), 262.
Bonn (Bibliothèque de l'Université de), 48.
Bonnet (M.), 243, 261.
Bonwetsch 429.
*Book-prices current*, 21.
Borchling, 455.
Bordeaux, 254, 571.
Bordier (H.), 549, 551.
Borghesi (B.) 576, 577, 425.
Bornmüller (Fr.) 96.
Bormans, 464.
Borovszky (S.), 544.
Borries (E. v.), 443.
*Börsenblatt*, 455.
Börsenverein (Catalogue de la Bibliothèque du), 455.
Bosredon (Ph. de), 102.
Bossert (G.), 447.
Bossuet, 21, 285.
Boston (Bibliothèques de), 55, 72, 127.
Bouché-Leclercq (A.), 402.
Bouhier, 280, 509.
Bouillet (N.), 429.
Bouillier (Fr.), 310, 567, 579, 581, 566.
Bouquet (Dom), 298.
Bourdaloue, 585.
Bourdot de Richebourg, 517
Bourgogne (B. de la), 157.
Bourilly (V. L.), 406.
Bournon (F.), 511.
Bourquelot (F.), 55.
Boutaric (E.), 551.
Boutroux (E.), 519.
Bowker (R. R.), 50, 51, 52, 90, 166.
Bradshaw Society, 497.

Braga (Th.), 104, 486.
Branca (G.), 125.
Brandebourg (B. de l'hist. du), 176.
Branden (F. J. Vanden), 100.
Brandl (A.), 104, 452.
Brandstetter (J. L.), 64, 155.
Brassine (J.), 464.
Bratke (E.), 20, 161, 195.
Braudo (M.), 4.
Braune (W.), 455.
Bréal (M.), 442.
Bréquigny (de), 85-86, 515.
Brésil (B. nat. du), 65; (B. de l'hist. du), 154.
*Breslauer philologische Abhandlungen*, 455.
Bretagne (B. de l'hist. de), 588.
Breuils (A.), 587.
Breul (K.), 165.
Breymann (H.), 452.
Brial (D.), 299 et s., 515, 574.
Bricka (C. F.), 550.
*Briefe und Akten zur Geschichte des dreissigjährigen Kriegs*, 459.
Brière (G.), 189, 587.
Brill (E. J.), 472.
Brink (B. ten), 104, 455.
Brinkman (C. L.), 60.
British Library of political Science, 95.
— Museum, 26 et s.
— Record Society, 497.
— School (at Athens), 502; (at Rome), 502.
Bröcker (L. O.), 242.
Brody (H.), 65.
Broglie (E. de), 295.
Brontë Society, 498.
Brotonne (P. de), 560.
Brown (J. D.), 19.
— (R.), 151.
Brunet (J. C.), 17, 124.
— (G.), 17, 52.
Brunner (H.), 452, 457.
— (K.), 554, 420.
Brunswick, V. Hanovre.
Brussel, 509.
Brunn (Chr.), 61, 526.
Bruyssel (E. van), 122.
Brugge (S.), 551.
Brymner (Douglas), 504.
Buchon (J. A.), 397.
Buchholz (A.), 152.
Bücher (K.), 588.
*Büchermarkt* (*Der*), 22.
Budé, 261.
Buderus (C. G.), 124.
Budge (E. A. W.), 501.
Bühler (G.), 155, 456.
Bullaires, 221.
*Bulletin bibliogr. intern.*, 22.
— *critique*, 171.
— *monumental*, 580.
— *de la Société de l'histoire de Paris*, 190.
— *de la Soc. de géogr. d'Oran*, 190.
— *hispanique*, 592.
— *italien*, 592.
*Bullettino dell' Istituto storico italiano*, 517, 518.
Buonaccorsi (F.), 255.
Bure (G. Fr. de), 17.
Burger (K.), 55.
Burgos (Auteurs de la province de), 102.
Burkhardt (C. A. H.), 79.
Burmann, 277, 280.
Burnet, 285.
Burnett (E. C.), 79.
Bursian (C.), 182, 253, 261, 279.
Bury (J. B.), 289, 505.
Buxtorf, 282.
Byron, 27.
Bytschkov (A.), 555.
Byzance (B. de), 176, 547.
Byzantine du Louvre, de Bonn, 287.
*Byzantine Texts*, 505.
*Byzantinische Zeitschrift*, 184, 459.
Byzantins (Actes et Diplômes), 442.
Bzovius, 259.

*Cabinet historique*, 405.
Cabrera de Córdoba, 476.
Cabrol (Dom F.), 402.
Cagnat (R.), 200.
Cailleau, 17.
Caire (Mission arch. du), 568, 595.
Caix de Saint-Amour (A. de), 175.
*Calendars of State Papers, etc.*, 489 et s.
Calepin, 265.
Calmet (Dom), 284, 294.
Calvi (E.), 564.
Cambridge (Publications de l'Université de), 500 et s.
Camden Society, 496.
Camerarius, 261.
Campbell (F. A. G.), 60.
— (Fr.), 59, 58, 90, 220.
Campori (M.), 529.
Canada (B. du), 164; (B. de l'hist. du), 176, 190.
Cange (du). V. Du Cange.
Canisius (H.), 260, 501.
Canonique (Droit), 198.
Canonistes catholiques (Nomenclature des), 108.
Cantor (M.), 165.
Cantù (C.), 254.
Capasso (B.), 114, 586.
Capet (E.), 525.
Cappel (L.), 284.
Capperonnier (les), 278.
Cardénas (Fr. de), 482.
Carlsberg (Fonds), 529, 550.
Carlson (F. F.), 555, 557.
Carnegie Institution, 584.
*Carnet historique et littéraire*, 405.
Carolidès (P.), 547.
Caron (P.), 189, 581, 582, 406, 586, 587.
Carpentier (Dom), 502, 506.
Cartas de Indias, 476.
Cartell (des Académies allemandes), 441, 567.
Cartulaires, 89.
Casaubon (I.), 255 et s., 258 et s., 576.
Caspar (C. N.), 67.
Caspari (C. P.), 552.
Cataloghi delle opere d'arte, 544.
*Catalogue of scientific papers*, 566.
Catalogues collectifs, 28 et s.
— des actes des anciens souverains belges, 464.
*Catalogus codicum hagio-*

*graphicorum latinorum*, 293.
Catel, 268.
Cauchie (A.), 467.
Cauchy, 560.
Caumont Arcisse de), 379.
Cave (G.), 106, 525.
Caveda, 252.
Caxton Society, 496.
Caylus (comte de), 280.
Ceillier (Dom R.), 295.
Celani (E.), 521.
Celtès (C.), 296.
Celtiques (B. de l'archéologie), 547; (B. des langues et des littératures), 185, 547.
*Centralblatt für Bibliothekswesen*, 75.
— *für Rechtswissenschaft*, 198.
Central-Commission für Erforschung und Erhaltung der Kunst- und hist. Denkmale, 420.
Chagas (M. Pinheiro), 486.
Chambon (F.), 584.
Champollion-Figeac, 346.
Channing (E.). V. Hart.
Chansons de geste (B. des), 108.
Chantre, 569.
Charles (E.), 244.
Charles-Quint (Correspondance de), 421
Charmes (X.), 51 549 et s.
Chatelain E.), 395, 585.
Chaucer Society, 498.
Chauv (V.), 154, 262.
Chavannes E.), 547.
Chennevières Ph. de), 555.
Chéron P.), 55.
Chetham Society, 499.
Chevalier (U.), 67, 97, 110, 135 et s., 156, 298, 585, 586.
Chevtchenko (Société), 545.
Cheyne (T. K.), 502.
Chiflet (le P.), 288.
Chimko (J. J.), 549.
Chimie (B. de l'hist. de la), 165, 197.
Chine (B. de l'hist. de la), 154, 176, 181, 547.
Chiniac (P. de), 308.
Chipiez, 597.
Chmel, 455.
Christensen (W.), 527.
Christiania (Arch. nat. de), 550, 551.
Christianisme (Travaux sur l'hist. primitive du), 257.
Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland, 494.
*Chroniken der deutschen Städte*, 459.
Church History (American Society of), 506.
Chypre (B. de l'hist. de), 181.
Ciacnius, 261, 264.
Cicéron, 27.
Cimber (L.), 599.
Cipolla (C.), 115, 189, 528, 529, 517.
Civilisation (B. de l'hist. de la), 176, 186, 195, 199.
Clark (A. Howard), 505.
*Classica Review*, 505.
Classiques grecs, latins et étrangers, 400.
Clavel, 405.
Clemen (P.), 568.
Clément (L.), 265.
Clénard (N.), 262.
Clercq (de), 570.
Clerget (P.), 547.
Clés bibliographiques, 219 et s.
Cleveland [Ohio] (Bibliothèque de), 56.
Cobet (C. G.), 461, 472.
Cocheris (H.), 511.
Cocquelines (C.), 550.
Codera M.), 480.
*Codex diplomaticus hungaricus Andegavensis*, 541.
Codice Atlántico, 521.
*Codices græci et latini photographice depicti*, 472.
Cogo (G.), 516.
Coimbre (Université de), 486.
Colebrooke, 556.
*Colección de cedulas... concern. á las provincias vascongadas*, 476.
— *de doc. ineditos para la hist. de España*, 481.
*Colección de doc. relativos al descubrimiento... de las antiguas posesiones españolas de Ultramar*, 477.
— *de escritores castellanos*, 482.
— *de estudios árabes*, 482.
— *de libros raros ó curiosos*, 482.
— *de privilegios... concedidos á varios pueblos... de la Corona de Castilla*, 476.
Coleridge, 27.
Coleti (N.), 527, 550.
Colin, 570.
*Collecção de mon. para a hist. das conquistas dos Portuguezes*, 485.
Collection de chroniques belges inédites, 465, 465.
Collegium teutonicum, 561.
Colmeiro (M.), 477, 482.
Colomb (Christophe), 27.
Colomb (J.), 511.
Colomiès, 282.
Colonial Dames Society, 508.
— Wars Society, 508.
Combarieu (J.) 3
Combefis (le P.), 504.
Comisiones monumentos históricos y rtísticos, 478.
Comitats (Monographies des hongrois), 542.
Comité des travaux historiques, 556 et s.
Commission archéographique (de Saint-Pétersbourg), 551.
archéologique (de Saint-Pétersbourg), 551.
— de l'hist. de l'art en Pologne, 545.
— des monuments historiques, 464.
*Commentationes philologicæ Ienenses*, 455.
Commission [russe d'impression es lettres patentes et traités, 550.
Commission für Herausgabe von Akten und Korrespondenzen zur neueren Geschichte Œsterreichs, 421.

Commission historique de Styrie, 421.
— royale d'histoire de Belgique, 465.
— royale d'art et d'archéologie de Belgique, 464.
— royale pour les publications des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, 465.
Commissione cardin. per gli studi storici, 561.
— dei testi di lingua, 515.
— di archeologia sacra, 561.
Commissions d'archives (en Russie), 549 et s.
Conciles (Collections de), 221, 289, 555, 456.
Concours bibliographiques institués près de la Bibl. nat. de Madrid, 474.
Congrès des Sociétés historiques d'Italie, 115, 121, 519.
— internationaux, 565 et s.
— scientifiques en Allemagne, 447 et s.
Congress of archæological Societies of Great Britain, 589.
Conrat (M.), 112.
Constance (Historiographie à), 251.
Constantinople (Ἑλληνικὸς φιλολ. Σύλλογος), 547.
Contes et chansons populaires, 400, 548.
Conze (A.), 457.
Copenhague (Bibl. roy. de), 526; (National Museet), 526.
Copinger (W. A.), 55.
Corda (A.), 28, 90.
Cordier (H.), 454.
Corée (B. de l'hist. de), 181.
*Cornell Studies*, 510.
Cornouaille anglaise (B. de la), 162.
Coromilas (D. A.), 58.
*Corpo diplomatico portuguez*, 485.
*Corpus chartarum Italiæ*, 520.
*Corpus constitutionum Daniæ*, 527.
— *documentorum Inquisitionis hereticæ pravitatis Neerlandicæ*, 467.
— *glossar. latin.*, 441.
— *grammaticorum medii ævi*, 456.
— *inscriptionum etruscarum*, 441.
— *inscr. græcarum*, 424, 427 et s.
— *inscr. græcarum christianarum*, 595.
— *inscr. indicarum*, 503
— *inscr. latinarum*, 221, 425 et s.
— *inscr. semiticarum*, 576.
— *juris Svegothorum antiqui*, 455.
— *nummorum*, 455.
— *nummorum Hungariæ*, 542.
— *poetarum Poloniæ latinorum*, 544.
— *poëticum boreale*, 500.
— *script. christ. orientalium*, 400.
— *script. eccles. græcorum*, 428.
— *script. eccles. latinorum*, 457.
— *script. hist. Byzantinæ*, 424.
— *statutorum Hungariæ municipalium*, 541.
— topographique du monde ancien, 568.
*Correspondance historique et archéologique*, 405.
Cortes de Castilla, 476; de Cataluña, 477; de los antiguos reinos de León, 477; de Portugal, 484.
Cosci (A.), 517.
Cosentini (Fr.), 165.
Cossart (le P.), 290.
Cotelier, 505.
Cotgreave, 12.
Cottin (P.), 402.
Cotton (R. B.), 278.
Coudere (C.), 55.
Courchetet d'Esnans, 515.
Cournot, 286, 287.
Courtney (W. P.), 102.
Coustant (Dom P.), 294, 296.
Coutanceau (Col.), 550.
Crabbe (P.), 261.
Cranach, 585.
Creighton (Dr.), 505.
Crète, 502, 521.
Crimée (B. de la), 157.
*Critique encycl. intern.*, 22.
Crivellucci (A.), 564, 587.
Croisades (Doc. relatifs aux), 88, 502, 576; (B. de l'hist. des), 176.
Croiset (A. et M.), 597; (M.), 547.
*Crónica troyana*, 476.
Cujas, 251, 262.
Cumont (G.), 168.
Cunningham (W.), 501.
Cuper, 280.
Curtius, 427, 455.
Cymmrodorion, 499.
Cyriaque d'Ancône, 248, 249.

Dachery (D. Luc), 295, 501.
Dacier, 252.
Dahlmann (F. C.), 158, 228.
Dalberg (J. v.), 255.
Damie (N.), 95.
Danemark (B. nat. du), 61; (Sources de l'hist. du), 115; (B. de l'hist. du), 176, 188; (Historiens du — au XIXe s.), 252; (Études hist. en), 525 et s.; (Lettres pontificales relatives au), 529.
*Dania*, 528.
Daniel (le P.), 288.
Danjou (L. F.), 599.
Danmarks Kirkehistorie (S. for), 528.
*Dansk biografisk Lexicon*, 550.
Dansk Historie (S. for udgivelse af kilder til), 527.
— Historisk Forening, 528.
*Dansk historisk Tidsskrift*, 190.
— *Kulturhistorie* (*Aarbog for*), 550.
Dansk-norsk Genealogi og Personalhistorie (S. for), 528.

*Danske Magazin*, 526.
Danske Selskab for Fædrelandets Historie, 526.
Dante, 8, 27, 587; (Deutsche — Gesellschaft), 445; (— Society), 498; (American — S.), 508.
Dantès (A.), 95.
Dantesca (S. — italiana), 522.
Danvila y Collado (D. Manuel), 532, 485.
Daremberg (Ch.), 152, 401.
Darling (J.), 16.
Darmesteter (J.), 233, 334, 546.
Daughters of the Revolution, 508.
Daunou, 574.
Dauze (P.), 21.
De Backer, 105.
De Bas (F.), 469.
Déchelette (J.), 547.
Decrusy, 598.
De Foë, 27.
De Goeje (J.), 472.
Dejace (H.), 22.
De Jong (J.), 60.
Delaborde (H.-Fr.), 271.
Delacroix (H.), 347.
Delamare, 517.
Delaunay (H.), 382.
Del Giudice (P.), 523.
Delisle (L.), 25, 27, 29, 30, 80, 88, 105, 271, 272, 295, 500, 508, 315, 371, 575, 573.
Delitzsch (Fr.), 510.
Del Lungo, 515.
Demay (G.), 552.
Demidov (Lycée juridique du prince), 557.
Denifle (H.), 244, 592, 459, 560.
Denis (E.), 141.
— (F.), 16.
— (M.), 34.
*Denkmäler der deutschen Kulturgeschichte*, 454.
Denkmalpflege (Tag für), 450.
De Potter (Fr.), 142, 534, 465.
Deprez (E.), 540.
Députations provinciales (Publ. hist. des — en Espagne), 476.
Deputazioni di Storia patria, 514 et s..
De Rossi, 127.
Descartes, 560.
Deschamps (P.), 17.
*Descobrimentos dos Portuguezes*, 485.
*Description de l'Égypte*, 220.
Des Guerrois, 509.
Desnoyers (J.), 146, 225, 230.
Dessau, 452.
*Deutsche Litteraturzeitung*, 22.
Deutsche Rechtsbücher, 455.
Deutsche Reichstagsakten, 459.
*Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 174, 178, 199, 458.
— *Zeitschrift für Kirchenrecht*, 459.
Devic (Dom), 500.
De Vries (S.), 472.
Dewey (Melvil), 14.
De Wind (S.), 252.
Diakonov (M.), 554.
*Diccionario geogr. hist. de España*, 477.
Dictionnaires topographiques, 559.
Didio (H.), 294.
Diehl (Ch.), 253, 347, 405.
Diels, 424.
Dietrich (F.), 46, 584.
Diculafoy, 569.
Dilthey (W.), 518.
Dinse (P.), 587.
*Diplomatarium Arna-Magnæanum*, 527.
— *norvegicum*, 550.
Diplomatique, 176, 177, 200, 255, 256.
Diplômes des souverains français, 577.
— grecs du moyen âge, 568.
— pontificaux, 441.
*Dissertationes phil. Argentoratenses*, 455.
*Dissertationes phil. Halenses*, 455.
Dittenberger, 428.
Dobbert (E.), 164.
Documents inédits (Coll. de) sur l'histoire de France, 558.
Documents judiciaires français antérieurs à 1790, 28, 90.
Documenti di storia italiana, 516.
Dodwell, 525.
Dolci (P.), 525.
Dominicains (Écrivains) 105, 504.
Donners (A.), 538.
*Doomsday Book*, 489.
Dottin (G.), 547.
Douët d'Arcq, 552.
Doumer (P.), 595.
Doutté (E.), 190.
Dowling (J. B.), 220.
Doyen (F. D.), 156.
Dramard (E.), 71, 165, 198.
Draudius (G.), 16.
Driver (S. R.), 112.
Droit (B. de l'hist. du), 165, 198.
— canonique (Sources du), 112; (S. de), 444.
— romain, 112, 198; (le — en Allemagne), 452.
— germanique (B. du), 187; (le — en Allemagne), 452.
— néerlandais (Sources du), 469.
— suisse (Sources du), 422.
Drouginine (M.), 554.
Drouyn (Ph.), 12.
Droysen (G.), 454.
Dryden, 27.
Dubreuil (abbé), 157.
Du Cange, 9, 502, 505 et s.
Duclos, 17.
Du Chesne, 271.
Dugdale (Sir W.), 525.
Dümge, 407.
Dümmler (E.), 407, 412, 585.
Dumont (J.), 520, 550.
Dumoulin (M.), 581.
Du Puy (les), 271, 572.
Durand (Dom), 501.
Durkheim (E.), 198.
Durcau (A.), 175.
Duro, 206, 474, 482.
Duruy (V.), 596.
Dutreuil de Rhins, 569.
Du Verdier, 52.
Dziatzko (K.), 10, 30.

Ebering (E.), 184.
Ebert (A.), 98.
— (Fr.-A.), 16.
Échanges internationaux, 40.
Échard (J.), 105, 304.
Ecclesiological Antiquities of the English Church, 498.
Eck (E.), 452.
Eckhart (J. G.), 319, 320.
Eckstein (F. A.), 261.
École des chartes (Paris), 589, 593, 522, 557; (Soc. de l'), 583.
École des Hautes Études, 591.
École des langues orientales, 594.
École des Sciences politiques (Soc. des anc. élèves de l'), 584.
École du Louvre, 595.
École française d'Athènes, 589 et s.
— de Rome, 595.
— d'Extrême-Orient, 595.
École pratique d'études bibliques, 562.
Économie sociale (Histoire de l'— en Allemagne), 452.
Egger (E.), 265, 426.
Églises wallonnes (C. de l'histoire des), 471.
Eguren (J. M. de), 474.
Égypte (B. de l'hist. d'), 175, 181, 182.
Egypt Exploration Fund, 496.
Ehrle (F.), 159, 560.
Einstein (L.), 254.
Elias (J.), 195.
Ἑλλὰς, 470.
Ellies du Pin, 106, 505.
*Encyklopædie der mathematischen Wissenschaften*, 442.
Encyclopédies, 20, 105.
Encyclopédie de l'Islam, 568.
Encyclopédie des études slaves, 555, 587.
Eneström (G.), 197.
Engel (A.), 168.
Engelmann (W.), 96.
Engerand (F.), 560.
*Englische Studien*, 459.
*English historical Review*, 178, 501.
English Historical Society, 496.
*English Reprints*, 505.
— *texts* (*Old and Middle*), 505.
Enlart (C.), 402.
Enslin (T. C. F.), 117, 251.
Ἐφημερὶς ἀρχαιολογικὴ, 547.
*Ephemeris epigraphica*, 450.
*Epigraphia indica*, 505.
Épigraphie (Bulletin d'), 568.
Épigraphie (B. de l' — byzantine), 184; (classique), 151, 177, 185, 200.
*Eranos*, 557.
Érasme, 255 et s.
« Ergänzungshefte », 460.
*Erlanger Beiträge zur englischen Philologie*, 455.
Erman (W.), 522, 452.
Ermisch (H.), 420, 445, 449.
Ernesti, 279.
Ersch (J. S.), 120.
Erslev (Kr.), 115, 527, 529.
— (T. H.), 61.
Erziehungs- und Schulgeschichte (Gesellschaft für deutsche), 444, 445.
*Erziehungs - und Unterrichtswesen in den Ländern deutscher Zunge* (*Das gesammte*), 445.
Eschyle, 27.
Escudero y Perosso (Fr.), 474.
Escuela superior de diplomática, 480.
Ésope, 27.
Espagne (B. nat.), 49; (Cat. d'archives), 79; (Cat. de mss.), 80; (Cat. de musées), 82; (Hist. litt. de l'), 99; (Sources de l'hist. d'), 114; (Livres sur l'hist. d' — à la Bibl. nat. de Paris), 128; (B. de l'hist. d'), 142, 176, 185, 547; (Études hist. en), 252, 262, 551, 475 et s.; (Nomenclature des relations de voyage en), 109.
Estienne (les), 261, 264, 265, 442.
Estiennot (Dom), 296.
Estreicher (C.), 65.
État major (Publ. hist. de l') en Allemagne, 417; en Autriche, 588; en Danemark, 526; en France, 570; dans les Pays-Bas, 469; en Russie, 552; en Suède, 554.
États-Généraux (France), 559.
États-Unis (B. nat.), 50; (Cat. d'arch.), 79; (Publ. du Gouvernement), 90; (B. de l'hist. des), 145, 176, 188; (Études hist. aux), 255, 504.
Éthiopie (B. de l'), 154. Cf. *Monumenta*.
*Études publ. par des Pères de la C^ie de Jésus*, 562.
*Euphorion*, 459.
Eure (B. de l'hist. du dép. de l'), 190.
Eure-et-Loir (B. d'), 157.
*Euskal-Erria*, 479.
Ewald (P.), 87.
Exégèse (en Allemagne), 452; (en France), 406.
Ex libris (Société des Collectionneurs d'), 585.
Expeditio romana, 545.
Extrême Orient (Congrès des Études sur l'), 565. Cf. École.
Eyre et Spottiswoode, 92.

Fabretti (R.), 279.
Fabricius (F.), 61.
— (J. A.), 96, 229, 522.
Facciolati, 279.
Fage (R.), 509.
Fajér, 541.
Fant, 555.
Farini (L. C.), 515.
Fath (J.), 109.
Fattorini (M.), 551.
Fauchet (Cl.), 268.
Favier (J.), 157.
Favre (L.), 507, 512.
Fécamp (A.), 51.
Fechtrup (B.), 452.

Fédération arch. et hist. de Belgique, 466.
Fédérations de Sociétés savantes : en France, 378 et s.; en Allemagne, 446; en Grande-Bretagne, 589; en Italie, 519; en Russie, 556; en Belgique, v. l'art. précédent.
Félibien (Dom), 500.
Feliciano (Felice), 252.
Felten (J.), 452.
Fermat, 559.
Fernández de Navarrete, 476, 478.
Fernández-Guerra (A.), 483.
Ferrari (A.), 523.
Ferreira Borges de Castro (J.), 484.
Feugère (G.), 255.
— (L.), 308.
Fevret de Fontette, 144.
Feys, 466.
Picker (J.), 411.
Figaniere (J. C. de), 152.
Filelfo, 248.
Fincke (J. P.), 219, 320.
Finkel (L.), 152, 545.
Finlande (B. nat. de), 61; (B. de l'hist. de), 176; (Études hist. en), 538.
*Finlands Fornlämningar* (*Förteckning öfver*), 559.
*Finlands historia* (*Urkunder till upplysande af*), 538.
Finno-ougriennes (Société), 538; (Études), 542.
Fischer (G.), 588.
— (J. A.), 161.
Fità (le P. Fidel), 561.
*Flamande* (*Anc. mon. de la litt.*), 465.
Flandre (Soc. pour l'étude de l'hist. de la), 466; (B. de l'hist. de), 588.
Fletcher (W. I.), 25, 51, 52.
Florence (Biblioteca nazionale), 60.
Florez (H.), 335.
Fock (G.), 48, 126.
Förster (F.), 139.
— (R.), 455.
Folklore (B. du — des peuples romans), 185; (— des peuples germaniques), 186, 195; (danois), 528, 530; (polonais), 545; (— S.), 458; (American — S.), 507.
Foncemagne (de), 513.
Fonteneau (Dom), 500.
*Fontes* (*Hist. Hungaricæ — domestici*), 541.
*Fontes rerum austriacarum*, 455.
*Fontes rerum byzantinarum*, 555.
*Fontes rerum normanncarum arabici*, 532.
*Fonti per la storia d'Italia*, 517.
Foppens (J. F.), 334.
Forcellini, 279, 442.
Ford (P. L.), 71.
Forez (B. de l'hist. du), 583.
*Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 434.
*Forschungen zur deutschen Geschichte*, 440.
*Forschungen zur neueren Litteraturgeschichte*, 457.
Fortescue (G. K.), 30, 584.
Foucart (Cap$^{e}$), 370.
Fouché-Delbosc (R.), 109.
Fourny (du), 305.
Foy (de), 85.
*Fra Arkiv og Museum*, 530.
Fraknói (G.), 543.
France (B. nat.), 52 et s.; (Cat. de mss.), 80; (Cat. de musées), 82; (Hist. litt. de la), 99; (Sources de l'hist. de), 115; (Livres sur l'hist. de — à la Bibl. nat. de Paris), 128; (B. de l'hist. de), 144, 176, 177, 188, 406; (Études hist. en), 232, 250 et s., 348 et s.; (Soc. savantes en), 383.
Franciscaines (Soc. int. d'études), 565.
Franciscains (Écrivains), 105.
Francotte (H.), 142, 334.
Fränkel, 428.
Franklin (A.), 226, 317, 352, 397.
Franqueville (de), 372.
Franscini (St.), 422.
Franz, 427.
Frecht, 266.
Frédéric le Grand, 422, 425, 433.
Fredericq (P.), 452, 466, 471, 500.
Frederiks (F. G.), 100.
Freimann (A.), 65.
Frémy (E.), 310.
Fréret (N.), 312.
Freund (W.), 151, 442.
Friedensburg (W.), 419.
Friederici (G.), 181.
Friesland (C.), 165.
Frioul (B. de l'hist. du), 191.
Fromm (E.), 117, 180, 251.
Fronto (M. Cornelius), 452.
Fronton du Duc (le P.), 288.
Fruin (R.), 150, 471.
Fueros (Recueil général des 477.
Fulin (H.), 121.
Fulman (W.), 525.
Fumagalli (G.), 25, 72, 154, 207, 515, 564.
Fustel de Coulanges, 589.

Gagnon (Ph.), 154.
Gaignières (R. de), 309.
Galante, 564.
Gale (Th.), 323.
*Galicia histórica*, 485.
Galland (le P. A.), 350.
Galland (A.), 355.
Gallardo (J. B.), 50.
Galli (R.), 81.
*Gallia Christiana*, 297.
*Gallerie nazionali italiane* (*Le*), 514.
Gallois (Littérature en), 105, 347.
Gallois (L.), 449.
Gama Barros (H. da), 486.
Gamurrini, 565.
Gand (Hist. et arch. de), 466.
Garasse (le P.), 288.
Garcia (J. C.), 102, 475, 482.
Gardiner (S. R.), 505.
Gardthausen (V.), 547.
Garnett (R.), 30.
Gascogne (B. de l'hist. de), 406.

Gaspary (A.), 104.
Gasquet (Dom), 561.
Gatterer, 522.
Gaubil (le P.), 557.
Gaudenzi (A.), 520, 522.
Gaulle (J. de), 504.
Gautier (L.), 108.
Gavet (G.), 87, 89, 104, 115, 125, 126, 155, 158, 166, 222 et s., 228.
Gavrilovitch (M.), 540.
Gayangos (D. Pascual de), 492.
*Gazette archéologique*, 405.
— *des Beaux-Arts*, 196, 404.
— *numismatique française*, 405.
Gebhardt (O. v.), 455.
Geete (R.), 556.
Geffroy (A.), 252, 416.
Geiger (K.), 95.
— (W.), 155, 456.
Geijer (H.), 106.
Gelzer (H.), 448.
Généalogiques (Études), 471-2.
Genève (Bibl. de), 157.
Gennadi (Gr.), 62.
Geographentag (Deutscher), 447.
Géographie (B. de la — hist.), 200, 587; (Hist. de la), 200, 587.
Georg (C.), 45.
Georgi (Th.), 16.
Georgisch (P.), 85, 522.
Gérand (H.), 506.
Gerbert (Martin), 420.
Gerhardt (E.), 425.
Germain (D. Michel), 296, 505.
*Germania*, 459.
Gerspach, 554.
Gery (R.), 525.
Gesammtverein der deutschen Geschichts- und Alterthumsvereine, 446.
*Geschichte der Wissenschaften in Deutschland*, 440.
*Geschichtsquellen der Provinz Sachsen*, 448.
Gesner (C.), 10.
— (M.), 279.
Gherardi (A.), 121.
Gibbon, 289, 504.
Gierke (J.), 455.
— (O.), 455.
Giesebrecht (W. v.), 459, 457, 460.
*Giessener Studien*, 454.
Gigas (E.), 529.
Gilbert (J. T.), 495.
Gilbert (H. M.), 157.
*Giornale dantesco*, 192.
— *storico della letteratura italiana*, 196, 524.
Girard (P. F.), 262, 402.
Girault de Saint-Fargeau, 155.
Giry (A.), 85, 167, 225, 295, 402, 415, 565.
Giunta (les), 250.
Giustiniani (A.), 252.
Glareanus, 261, 265.
Gnecchi (Fr. et E.), 168.
Godefroy (les), 27, 272, 590.
Godoy y Alcantara, 552.
Godwin (G. N.), 157.
Goedeke (K.), 109.
Goerres-Gesellschaft, 445.
Goethe, 27, 196, 287; (— Gesellschaft), 445; (— Society), 498.
Goettingue (Bibl. de l'Université de), 25; (Mss. de), 417.
*Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 22.
Goettweih, 521.
Goetz (G.), 441.
Goetze (E.), 109.
Goldast (M.), 266, 270.
Goldmann (A.), 80.
Gómez de Arteche, 485.
Gómez-Moreno y Martinez (D. M.), 475.
Gomme (G. L.), 121, 156, 585.
Gonetta (G.), 87.
Goode (G. Brown), 505.
Gothein (E.), 452.
Gottlieb (T.), 80, 458.
Goujet, 505.
Gracklauer (D.), 117.
Gräfenhan (A.), 242.
Graesel (A.), 22, 24, 585.
Graesse (J. G. Th.), 18, 96.
Graevius, 265, 277, 280, 528.
Graf (J. H.), 25, 72.
Graffin (R.), 400.
Grand (E. D.), 4, 41, 167.
Grande-Bretagne (B. nat.), 56; (Cat. d'arch.), 79; (Publ. du Gouvernement), 92; (Hist. litt. de la), 99; (Sources de l'hist. de la), 115; (Livres sur l'hist. de la — à la Bibl. nat. de Paris), 128; (B. de l'hist. de la), 47, 176, 189; (Études hist. en), 268, 278, 522 et s., 488 et s.
Grandmaison (Ch. de), 509.
— (G. de), 584.
Grassauer (F.), 55, 67.
Gratet-Duplessis G.), 165.
Grauert (H.), 454.
Grec moderne (Ouvrages en), 105.
Grèce (B. nat.), 58; (B. de l'hist. de), 176; (Études hist. en), 546 et s.
Grecque (B. de la littérature), 547; (B. de l'hist.), 175.
Grecques (Association pour l'encouragement des études), 585.
Grecs (Cat. de mss.), 547.
Grenier (Dom), 500, 515.
Griffin (A. P. C.), 121, 156, 506, 508.
Grimm (H.), 452.
Griswold (W. M.), 120.
Gröber (G.), 156, 186, 256, 511, 455.
Grohmann (W.), 164.
Gronovius (J.) le fils, 277.
— (J. F.) le père, 277.
Gross (C.), 149, 156, 228, 524, 489 et s.
Growoll (A.), 41, 50, 585.
*Grundkarten*, 449, 464, 470.
Gruterus (J.), 264, 280.
Guadalajara (B. de la prov. de), 102.
Gubernatis (A. de), 96.
Guérard (P. L.), 560.
Guerra (F.), 114.
Guerre de 1870-71, 21.
Guiard (H.), 157.
Guignard (J.), 168.
Guignes (de), 557.
Guild (R. A.), 67.

Guilhermy (de), 359.
Guilland (A.), 460.
Guimet (Musée), 369.
Guitton (D.), 502.
Guizot, 146, 225, 349 et s., 355, 389, 397.
Gundlach (O.), 169.
Guyet (Fr.), 270.

Haddan, 324.
Hadow (W. H.), 501.
Haeghen (F. Vander), 100.
Hænel (D. G. F.), 555.
Hagenbach (K. R.), 161.
Hagiographique (Littérature), 108, 194; (— grecque), 551.
Hahn (L.), 3.
— (S. F. v.), 319, 321.
Hain (L.), 55.
Hakluyt Society, 497.
Hall, 325.
Haller (G. E. von), 155.
*Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte*, 454.
— *Beiträge zur Geschichtsforschung*, 454.
Halm (K.), 109.
Halvorsen (J. B.), 61.
*Handlingar rörande Sveriges historie*, 554.
Hanovre (B. de l'hist. de), 176.
Hansarezesse, 459.
Hanse (B. de l'hist. de la), 176.
Hardouin (le P.), 290.
Hardy (Sir Th. Duffus), 100, 115, 228, 269, 374, 496.
Harleian Society, 497.
Harnack (A.), 98, 321, 425, 428, 450, 455.
Harrassowitz (O.), 65.
Harrison (Fr.), 125, 148, 158, 495.
Harrisse, 207.
Hart (A. Bushnell), 91, 145, 144, 508, 511, 512.
Hartel (W. v.), 441.
Hartfelder (K.), 246, 252.
Hartmann (A.), 151.
— (L. M.), 520.
Hartzenbusch (E.), 474.
*Harvard... Studies*, 510.
Hasdeu (B. P.), 155.
Haskins (C. H.), 560.
Hasse (A. R.), 91.
Hatin (E.), 55.
Hauck (A.), 161.
Haupt (E.), 452.
— (J.), 456.
— (P.), 510.
Hauréau (B.), 101, 110, 298, 376.
Hauroy, 400.
Hauser (H.), 406.
Haute-Marne B. de la), 157.
Havet (J.), 267.
Hayes (R. P.), 91.
Haym (N. Fr.), 59.
Headlam (A. C.), 237.
Hearne, 325.
Hébreu (Ouvrages en), 65, 205.
Hedeler (G.), 25.
Heeren (A. H. L.), 242, 457.
Hegedüs (St.), 542.
Heigel (K. Th.), 454.
Heikel (A. O.), 558.
Heiner (F. X.), 452.
Heinsius (D.), 270.
— (N.), 277.
— (W.), 42.
Heinze (M.), 165.
Helfert (v.), 420.
Hellebrandt (A.), 48.
Hellenic studies (S. for the promotion of), 496.
Hemsterhuis (T.), 277.
Hennin, 598.
Henschen (G.), 291.
Henzen, 427.
Héraldique (Conseil — de France), 585.
Herbelot (d'), 555.
Herculano (A.), 485, 486.
Herder (B. de), 196.
Hergenröther, 560.
Héricourt (A. d'), 55.
Hermann (J.), 175.
— (G.), 244, 545.
— (K. F.), 456.
*Hermathena*, 507.
*Hermes*, 458.
Hermonyme (G.), 252.
Herold, 266.
Herrmann, 455.
Hertling (v.), 455.
Hertzberg, 425.
Herzog (J. J.), 161.
Hesse (B. de l'hist. de), 176.
Hesse-Nassau (Commission historique de), 418.
*Hessisches Urkundenbuch*, 417.
Hettler (A.), 44.
Heussen (H. F. van), 554.
Heuzey, 569, 590.
Heyd (W. v.), 140, 420.
Heyse (C. W.), 42.
Hickes (G.), 526.
Hidalgo (D.), 49.
Hildebrand (B. E.), 554, 555.
— (E.), 227, 554, 557, 558.
— (H.), 151, 557.
Hiller von Gärtringen, 428.
Hinojosa (R. de), 481, 485.
Hinrichs (J. C.), 44, 46.
Histoire (Enseignement et méthodologie de l'), 199, 586.
Histoire ancienne (Revues d' — en Allemagne), 458.
— contemporaine (S. d'), 585.
— de France (S. de l'), 584; (S. des Archives de l' — religieuse de la France), 585.
— des arts (B. de l'), 165, 197.
— diplomatique (B. de l'), 162, 195; (S. d'), 584.
— ecclésiastique, 118, 160, 161, 177, 195, 257; (les études d' — en Allemagne), 452.
— générale (B. de l'), 564; (Congrès int. d'), 565 et s.; (Revues allemandes d'), 458.
— grecque (B. de l'hist.), 175, 177, 182. Cf. Philologie classique.
— littéraire (B. de l'), 162, 195.
— *littéraire de la France*, 99, 299.
— littéraire de la France (S. de l'), 585.
— locale (Sociétés d') en Allemagne, 446; en France, 585; en Grande-Bretagne,

*99*; en Suède, 556; en Hongrie, 545.
— militaire, 162; S. d', 584.
— moderne S. d', 584.
— du moyen âge et moderne en Allemagne, 452.
— romane Travaux russes sur l', 118; B. de l', 175, 177, 182. Cf. Philologie classique.
*Hist ria general de España*, 482.
Historical Library, 505.
— Manuscripts Commission, (Grande-Bretagne), 492; (États-Unis), 506.
— Society (Royal), 175, 446.
— Society (American Catholic, Jewish), 507.
*Historiens des Gaules et de la France*, 298, 574.
Historikertag, 447 et s.
Historiographes arabes (Nomenclature des), 108.
— du moyen âge (Nomenclature des), 107.
*Historische Abhandlungen aus dem Münchener Seminar*, 434.
Historische Gesellschaft, 444; (zu Basel), 446.
*Historische Studien*, 434, 457.
— *Untersuchungen*, 434.
*Historische Vierteljahrsschrift*, 175, 458.
— *Zeitschrift*, 177, 458.
*Historisches Jahrbuch*, 178, 445.
— *Litteraturblatt*, 171.
Historisch Genootschap (Utrecht), 469.
*Historisch kirchliche Geographie Deutschlands*, 449.
*Historisk Tidsskrift*, 528, 556.
*Historisht Bibliotch*, 490.
Hoberg (G.), 452.
Hœph (C.), 150.
Holder Egger (O.), 108, 445, 446.
Holland Society, 506.
Holm E., 550.
Holstenius Lucas, 258, 526.
Holtzmann H., 196.
Holtzmann W., 25.
Homère, 27.
Hongrie B. nat., 48; B. de l'Inst. de, 176, 547; Cat. de mss., 80; Études hist. en, 561.
Hooykaas J. C., 150.
Hoppe B., 45.
Horace, 27.
Horn E., 522, 552.
Hotman, 258.
Houssaye Dom, 500.
Houtin (A.), 405.
Hruzevsky, 546.
Huber A., 441, 454, 441.
Hubert (E.), 462.
Hubner (E.), 114, 150, 253, 256.
Hude (A.), 527.
Huet, évêque d'Avranches, 275, 276.
— (G. Busken), 184, 468.
Hügel (baron), 454.
Huguenot Society (of London), 497; (American), 506.
Huguenotten-Verein (Deutscher), 445.
Huillard-Bréholles, 250.
Huisman (R.), 255.
Humanisme (B. de l'), 246.
Humanistes (S. des — français), 585; (Correspondance des — allemands), 440; (— byzantins de la Renaissance), 568.
Humanistiska Vetenskaps Samfundet, 556.
Humboldt (les), 425, 451.
Hume (A.), 58.
Hunt (W.), 562.
Hunterian Club, 499.
Hurst (J. Fletcher), 161.
Hurter (H.), 108.
Hutten Ulrich de), 259.
Hyde (Th.), 555.
Hymnes, 110.

Ibn Saad, 454.
Iconographiques (Soc. int. des études), 565.
Ikonnikov V. S., 25, 79, 82, 105, 151.
Iles G., 144, 166.
Imhoof-Blumer 555.
Incipit Repertoires d', 109.
Incunables (Répertoires d'), 55.
Inde ancienne (B. de l'), 175, 181.
Inde anglaise (Publ. du Gouvernement de l'), 92.
Indes néerlandaises, 150, 471, 472.
*Index rei militaris Imperii Romani*, 452.
Index Library, 497.
*Index librorum prohibitorum*, 256.
Index Society, 497.
India (Archæological Survey of), 505.
*Indian Antiquary* (*The*), 503.
Indianisme (au XVIIIe s.), 356; (en Allemagne), 452.
*Indici e Cataloghi*, 515.
Indo-germaniques (Antiquités), 181.
*Indogermanische Forschungen*, 458.
Ingold (A.), 105, 295.
Inquisition, 525, 541; (des Pays-Bas), 467; (de Tolède), 475.
Inscriptiones. Voy. Corpus inscriptionum.
*Inscriptiones antiquæ.... Ponti Euxini*, 555.
— *græcæ ad res romanas pertinentes* 577.
— inscriptions de l'Orkhon, 558
— de l'Hellespont, 559.
— juridiques grecques (Recueil d'), 400.
Institut archéologique allemand, à Rome, 415 et s.
— archéologique autrichien le ieme, 458
— archéologique russe de CP 552.
— archéologique de Saint-Pétersbourg, 557.
— de France, 571 et s.; (Bibliothèque de l'), 516.

Institut des provinces, 380.
— für österr. Geschichtsforschung, 454.
— international de Bibliographie, 12 et s., 39 et s., 72, 73, 197, 198.
— Lazarev (Moscou), 557.
Instituto historico... do Brazil, 487.
Instituts historico-philologiques de Saint-Pétersbourg et de Niejin, 557.
— historiques à Rome : (allemand), 413; (prussien), 418 et s.; (autrichien), 421; (de la Gœrres Gesellschaft), 444; (belge), 467; (hongrois), 543; (polonais), 545. Cf. British School.
*Internationaler wiss.-litt. Monatsbericht*, 22.
*Internationales Archiv für Ethnographie*, 472.
Inventaires (Anciens), 87.
Iran (B. de l'hist. de l'), 175, 181.
Ireland (Historic Literature of), 499.
Irish Academy (Royal), 499.
— archæological and Celtic Society, 499.
— Learning (School of), 501.
— Record Publications, 493.
*Irodalom történeneti emlékek*. 542.
Isambert, 398.
Islam (B. de l'hist. de l'), 176, 181; (Encyclopédie de l'), 568.
Islande (S. pour l'étude de la langue et de la littérature de l'), 528.
Israélite (Société littéraire — hongroise), 545.
Istituto di studi superiori in Firenze, 522.
— lombardo di scienze e lettere, 524.
— storico italiano, 517 et s., 564.
*Istor. Obozrienie*, 190.
*Istoritcheskii Viestnik*, 559.
Italie (B. nat.), 59, 525; (Cat. d'arch.), 79; (Cat. de mss.), 80; (Hist. litt.), 101; (Presse en), 111; (Travaux publ. en Allemagne sur l'hist. d'), 118; (Livres sur l'hist. d' — à la Bibl. nat. de Paris), 128; (B. de l'hist. d'), 149, 176, 189, 588; (B. de l'hist. de l'art en), 197; (Recueil de chroniques relatives à l'hist. d'), 221; (Études hist. en), 526, 513.
Italiennes (S. d'études), 385.
Ittig, 219.

Jackson (J.), 71.
Jäger (H.), 552.
Jahns (M.), 162.
Jaffé (Ph.), 87, 411.
Jahn (O.), 425, 426.
Jahr (T.), 585.
*Jahrbuch des k. deutschen arch. Instituts*, 195.
*Jahrbuch der k. preussischen Kunstsammlungen*, 417.
*Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des a. Kaiserhauses*, 220.
*Jahrbücher der deutschen Geschichte*, 440.
Jameson (J. Franklin), 232, 504, 506, 508, 511, 512.
Janssen (L. J. F.), 150.
*Janus*, 565.
Japan Society, 498.
Japon (B. du), 154, 176, 181.
Jastrow (J.), 172, 175, 194.
Jebb (R.), 278.
Jellinek (A.), 46, 588.
Jésus (Cie de), 27, 105, 260, 275, 288 et s.
*Jewish Encyclopædia*, 511.
Jewish historical Society (America), 507.
Jocher (A.), 65.
Jöcher (Chr.-G.), 95.
Jones (W.), 556.
Jörgensen (A. D.), 525.
*Johns Hopkins University Studies*, 510.
Jones (L. A.), 51.
Jordell (D.), 54, 55, 404, 585.
Jorga (N.), 155.
Jorissen, 471.
Josephson (A. G. S.), 35, 62, 585.
Jourdan, 597.
« Journal du Ministère russe de l'Instruction publique », 552.
*Journal des Savants*, 22, 542, 578.
— *int. d'archéologie numismatique*, 548.
Journaux, 110.
Jouvency (le P. de), 273.
Judice Biker (J. F.), 484.
Juifs (B. de l'hist. des), 154, 175, 181.
Juives (S. des études), 585.
Jullian (C.), 252, 371, 569.
Junge (Fr.), 159.
Junius, 280.
Jurieu, 282.
Juristentag (Deutscher), 447.
Juste Lipse, 261, 262, 269.
Justi, 280.

Kaibel, 428.
Kalatchov (N. W.), 549.
Kaltenbrunner (F.), 87.
Kant, 434.
Karajan (Th. G. v.), 436.
Kareiev (N.), 125, 554, 558.
Kautzsch (E.), 452.
Kavvadias, 548.
Kayser (Chr.-G.), 45, 117, 584.
Keen (J. Mc.), 508.
Kehr (P.), 441.
Keil (H.), 455.
*Keilinschriftliche Bibliothek*, 456.
Keller (L.), 519.
Kellermann, 425.
Kelly (C.), 50.
Kerr (A.), 258.
Kervyn de Lettenhove, 465.
Keyser (R.), 551.
Kielhorn (F.), 452, 456.
*Kievskaia Starina*, 559.
Kirchenheim (A. v.), 198.
Kircher (le P.), 557.
Kirchhoff, 428.
— (A.), 44, 157.
Kisfaludi Társaság, 545.
Klebs, 452.
Klemming (G.), 61.

Kletke (K.), 114.
Klussmann (R.), 47, 151, 385.
Knapp, 447.
— (G. F.), 454.
Knöpfler, 455.
Knuttel (W. P. C.), 118.
Kohl (H.), 195.
Kohler (Ch.), 184, 202.
Köhler (W.), 589.
Köhnke (O.), 454.
Kojalovitch (M. O.), 255.
Koner (W.), 119.
Konferenz von Vertretern landesgeschichtl. Publications-Institute, 449.
Kont (J.), 547, 542.
Kopp (J. E.), 422.
Köppel (E.), 455.
Körösi (J.), 542.
*Korrespondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts - und Alterthumsvereine*, 418.
Koser (R.), 254, 416.
Kötschau, 429.
Kötzschke, 449.
Kourakine (princes), 538.
Kraus (F. X.), 162.
Krause (J. C.), 522.
Krebs (J. Ch.), 220, 277.
Krehbiel (H. E.), 164.
Kroeger (Alice B.), 584.
Krones (F.), 141.
Kropf, 521.
Krüger (G.), 98, 194.
— (P.), 112.
Krumbacher (K.), 98.
Kruse (J.), 82.
Kuhn (E.), 155, 556, 557, 566.
— (F.), 181.
Kukula (R.), 106, 152.
Kunsthistorisches Institut (Florence), 116.
Kurth (G.), 466.
Kurtz (J. H.), 161.
*Kwartalnik historyczny*, 545.

Labbat (Dom), 198.
Labbe (Ph.), 288.
La Barre (L. J. F. de), 501.
La Barrera y Leirado (C. A. de), 171.
La Blanchère (de), 279.
Laborde (J. de), 551.
Laboulaye (de), 514.
Lachmann, 545, 426, 577.
Lacombe (P.), 157, 581.
La Croix du Maine, 52.
Lacurne de Ste-Palaye (J. B.), 511.
Laderchi, 259.
Laemmer (H.), 258.
Lafont de Sentenac (L.), 156.
La Fontaine (H.), 12, 198.
La Fuensante del Valle (de), 481.
Lafuente, 482.
Lagrange, 560.
Lahaye (L.), 142, 554.
Lalande (A.), 547.
Lalanne (L.), 272.
La Mantia (G.), 524.
Lambarde (W.), 239.
Lambeth (Bibliothèque de), 488, 492.
Lambin, 251, 264.
Lambros (Sp.), 546.
Lami, 551.
Lamoureux (G.), 25.
Lamprecht (K.), 449, 454, 457, 460.
Landsberg (E.), 255, 256.
Lange, 550 et s.
— (L.), 455.
Langebek (J.), 520, 526 et s.
Langlois (Ch.-V.), 79, 192.
(M.), 156.
Langton (H. H.), 188.
Lanson (G.), 596, 406.
Laplace, 560.
Laporte du Theil, 515.
Lappo-Danilevsky, 549.
La Rada y Delgado (J. de D. de), 168, 482, 485.
Larned (J. N.), 145, 504, 505, 508.
Lascaris (J.), 252.
Lasch (B.), 242.
Lastevrie (R. de), 82, 120, 555, 559, 565.
*Lateinische Litteraturdenkmäler des XV u. XVI Jahrhunderts*, 455.
La Thaumassière, 509.
Latyschev (B.), 555.
Launoi, 286.
Laurencin-Chapelle (P.), 555.
Laurent. V. *Archives parlementaires*.
Laurière (E. de), 515.
La Viñaza (de), 475.
Lavisse (E.), 160, 591, 596, 597.
Lavoisier, 560.
*Law Quarterly Review*, 505.
Lea (H. C.), 511.
Le Bas (Ph.), 425.
Leber (C.), 509.
Lebeuf (Abbé), 511.
Le Blant (E.), 565.
Lebrija (A. de), 255.
Le Clerc (Victor) 589.
Le Clerc du Brillet 17.
Le Cointe (le P.), 505.
Lecoy de la Marche, 551.
Lee (Sidney), 56, 502.
Lefèvre-Pontalis (E.), 56.
Lefranc (A.), 452.
Léger (L.), 540.
Le Glay (A.), 555.
Legrand (E.), 105.
Leibniz, 518 et s., 596, 568.
*Leipziger Studien*, 455, 451.
Leite de Vasconcellos (J.), 487.
Leitzmann (J.-J.), 167.
Lejal (L.), 405.
Lejay (L.), 229.
Leland (J.), 100, 268.
Lelong (le P. J.), 144, 257, 298, 505.
— (E.), 217, 519.
Lemberg (Soc. savantes à), 545.
Lemoine (J.), 584.
Lemon, 490.
Lemonnier (H.), 164, 220.
Le Moyne (le P.), 517.
Le Nain de Tillemont, 504.
Lenglet du Fresnoy (N.), 124.
Le Nourry (N.), 295.
Léonardon (H.), 547.
Le Quien (le P.), 289.
Lenström (C.-J.), 104.
Leo Gesellschaft, 444.
Lepreux (G.), 111.
Leroux (A.), 114, 582.
Le Soudier (H.), 54, 555, 401.
Lescure (de), 598.
Lessing, 284.

*Lettres chrétiennes*, 405.
Levertin, 537.
Levesque de la Ravalière, 267.
Leypoldt (F.), 51, 52.
Leyser (P.), 107, 522.
Lexis (W.), 345, 346, 451. 452.
Liard (L.), 588.
*Library Journal* (*The*), 75.
*Libros de Antaño*, 482.
Lichtenberger (F.), 161, 292, 402.
Lie (E.), 525.
Liebermann (F.), 452.
Lièble (Dom), 302.
Liechtenstein (Prince de), 457.
Liège (B. du pays de), 156.
Ligorio (Pirro), 252.
Likhatchev (Collection), 90.
Liliencron (R. de), 440.
Liljegren (J.-G.), 554.
Limborch (Ph. van), 525.
*Limes*, 415, 458.
Limousin (Sources de l'hist. du), 114.
Limousin (Ch.), 36.
Linacre (T.), 255.
Lincei (Académie des), 521.
Lincke (A.-A.), 182.
Lindenbrog, 266.
Lindner (Th.), 452, 454.
Linnström (H.), 61.
Lipenius (M.), 20.
Lipsius (H.), 455.
Lipsius (R.), 167
Liron (Dom), 299.
Lisovski N.-M.), 65.
*Lists and Indexes* (P. R. O.), 489.
*Literary News*, 22.
Literature (Royal Society of), 498.
*Literature*, 22.
*Litterarhistorische Forschungen*, 457.
Litterarischer Verein, 141.
*Litterarisches Centralblatt für Deutschland*, 22.
Litteraturarchivgesellschaft, 444.
Littré, 442.
Livonie (B. de l'histoire de), 191. V. Provinces baltiques.
Livres de raison, 87.
— de référence, 32, 584.
Löher (Fr. v.), 419.
Loisel, 267.
Lombardie (B. de l'hist. de), 191; (Études hist. en), 254.
Lougnon (A.), 402.
Longuemare (P. de), 297.
Loofs (F.), 452.
Lorenz (O.), *Deutschl. Geschichtsq.*, 115.
Lorenz (O.), *Cat. de la Libr. fr.*, 55.
Loria (G.), 197, 524.
Lorraine (Livres sur l'hist. de), 157, 158.
Lot (F.), 592.
Louandre (Ch.), 55, 405.
Loutchisky (V.-J.), 558.
Lövy-Hartel, 457.
Low (Sampson), 57, 58.
Löwe (G.), 441.
Löwenfeld (S.), 87.
Lowndes (W.-T.), 57.
Lozzi (C.), 150.
Luchaire (A.), 160, 402.
Luchs, 455.
*Lud*, 545.
Luder de Kislau (P.), 253.
Ludewig (H. G.), 156.
Ludewig (J. P. v.), 520.
Ludwig (T. H.), 254.
Lundell (A.), 556.
Lundstedt (B.), 61, 72, 95.
Lünig (J.-C.), 520.
Luther, 27, 201, 256 et s., 454.
Luynes (A. de), 416.
Luzac, 65.
Lyon (B. de l'hist. de), 588.

Maass (G.), 90.
Maassen (Fr.), 112.
Mabillon (J.), 160, 274, 295 et s.
Mace (W. H.), 506.
Macé (A.), 242.
Machado (D. Barbosa), 100.
Mackeprang (Dr.), 525.
Macqueron (H.), 254.
Madagascar (B. hist. de), 181.
Madan (F.), 156.
Madox (Th.), 526.
Magdebourg (Centuries de), 258.
Magliabecchi, 529.
Magyar Történelmi Tarsulat, 542.
Mailly (E.), 465.
Maimbourg, 285.
Maine (Hist. litt. du), 101.
Maistre (H.), 587.
Maitland (W.), 501.
— Club, 499.
Maittaire (M.), 54.
Malagola (C.), 551.
Male (E.), 406.
Malebranche, 274.
Malfatti (B.), 411.
Malmström (C. G.), 527.
Maltzahn (W. v.), 42.
Mandonnet (le P.), 9, 244, 561.
Mann (J. S.), 502.
Manno (A.), 150, 529.
Maurique (le cardinal), 255.
Mansi (J. D.), 259, 308, 329.
Manzoni (L.), 156.
Marca (P. de), 302.
Marczali (H.), 544.
Mareuse (E.), 382.
Margalits (E.), 540.
Margerie (E. de), 70, 71.
Margival (H.), 282, 287.
Marguerin de la Bigne, 296.
Maria-Laach (les Jésuites de), 290.
Mariette, 546.
Marin (D. J. Melgares), 474.
Markevitch (A.), 157.
Markland, 278.
Marks (E.), 454.
Marlot (Dom), 300.
Marnix Vereeniging, 470.
Maroc (B. du), 154.
Marquard Freher, 266.
Marquardt, 456.
Marquet de Vasselot (J. J.), 406.
Martène (Dom), 296, 301, 525.
Martha (C.), 589.
Martonne (A. de), 16.
Marucelli (Fr.), 11, 529.
Marzio (Galeotto), 255.
Maspero (G.), 596.
Masslow (O.), 174, 175, 187, 192.

Masson (Papire), 267.
*Materialy po archeologyi Rossii*, 551.
Mathématiques (B. de l'hist. des), 197, 547, 524.
Mathias Flacius Illyricus, 258.
Matthew (J. E.), 165.
Mátyás (Fl.), 541.
Mau (A.), 81.
Maury (A.), 55, 287, 510.
Maury (L.), 555.
Mavidal. V. *Archives parlementaires*.
Mayans y Siscar, 552, 555.
Mayflower Society, 568.
Mayor (J. B.), 97, 151, 400.
Maximilien (l'Empereur), 266.
Mazarinades, 109.
Mazuchelli (G.), 101.
Mazzatinti (G.), 79, 515.
Mazzocchi (A. S.), 280.
Mecklembourg (B. de l'hist. du), 176.
Médecine (B. de l'hist. de la), 165, 185, 197; (Sources de l'hist. de la), 569; (S. d'hist. de la), 585.
Médicales (S. int. pour l'hist. et la géogr.), 565.
Meier (G.), 80.
— (P. G.), 587.
Meinecke (Fr.), 457.
Mejov (V.), 65, 151.
Melanchthon, 257, 260, 275.
Melk (Monastère), 521.
*Melusine*, 404.
Mély (F. de), 87, 560.
*Memorial histórico español*, 477.
Ménard, 517.
Mencke (J. B.), 520.
Menéndez y Pelayo, 50, 71, 99, 142, 158, 552.
Mercati (G.), 457.
Mérimée (Pr.), 557, 599, 425.
Merkel (C.), 86, 221, 269, 527, 528.
Merlin (J.), 260.
Mersenne (le P.), 284.
Mertz (G.), 262.
*Messager des sciences historiques*, 467.
Messkatalogc, 16.
Méthodologie des sciences historiques (B. de la), 176, 587.
Meulen (R. van der), 60.
Meursius (J.), 277.
Meusel (J. G.), 124, 229.
Meyer (A.), 257.
— (E.), 175.
— (Ed.), 456.
— (P.), 108.
— (R. M.), 579.
— v. Knonau (G.), 422, 446.
Mexique précolombien (Travaux sur l'hist. du), 177. Cf. Antiquités mexicaines.
Michaelis (A.), 416.
Michaud (J.), 95, 598.
Michelet, 126.
Mickiewicz (A.), 545.
Migne (J. P.), 220, 599.
Miliatakis (A.), 548.
Milioukov (P.), 255.
Milkau (Fr.), 5, 10 et s., 29, 48.
*Militär- Wochenblatt*, 417.
Militaire (B. de l'hist.), 162.
Milsand (Ph.), 156, 157.
Milton, 27, 278.
*Minerva*, 78, 515.
Minzes (B.), 558.
Mirot (L.), 82.
*Miscellanea genealogica et heraldica*, 505.
Missions scientifiques et littéraires, 569.
Mitteis (L.), 448.
*Mittheilungen aus der historischen Litteratur*, 171.
— *des Instituts für œsterr. Geschichtsforschung*, 421.
Mitzler de Kolof, 554.
*Mnemosyne*, 471.
Moeller (J.), 125.
— (W.), 161.
Molinier (A.), 88, 115, 402, 585.
— (E.), 597.
Mollerup (V.), 550.
Mommsen (Th.), 412, 414, 425 et s., 456.
Monaci (E.), 517.
*Monasteriologia regni Hungariæ*, 545.
Mondejar (le m[is] de), 552.
Monmerqué, 598.
Monnier (Ph.), 249.
Monod (G.), 147, 252, 268, 292, 518, 548, 404.
Monroe (W. S.), 167.
Montelius (O.), 151.
Montfaucon (Dom B. de), 280, 295 et s.
*Monthly Oriental List*, 65.
*Monumenta boica*, 522.
— *Ecclesiæ liturgica*, 401.
— *Ethiopiæ hagiologica*, 557.
— *Germaniæ historica*, 407 et s., 410 et s.
— *Germaniæ pædagogica*, 445.
— *habsburgica*, 456.
— *historiæ danicæ*, 527.
— *historiæ patriæ*, 514.
— *historica britannica*, 494.
— *historica Societatis Jesu*, 561.
— *Hungariæ archæologica*, 545.
— *Hungariæ historica*, 541.
— *linguæ necnon litterarum ukraino-russicarum*, 546.
— *medii ævi historica res gestas Poloniæ illustrantia*, 544.
— *Ordinis fratrum Prædicatorum historica*, 561.
— *Poloniæ historica*, 544.
— *Vaticana Hungariæ historiam illustrantia*, 545.
*Monumenti antichi*, 521.
— *di storia veneta*, 516.
— *paleografici di Roma*, 516.
*Monumentos arquitectónicos de España*, 475.
*Monuments de l'art byzantin*, 561.
— historiques (Commission des), 568.
Moreau (C.), 109.
— (J. G.), 515.
Morel-Fatio (A.), 475, 477.
Morgan (de), 569.
Morice (Dom), 500.
Morin (le P.), 286.

Mortet (Ch.), 29, 217, 227.
— (V.), 29, 42.
Mosaïques (Recueil de), 568.
Moule (T.), 169.
*Moyen âge* (*Le*), 185, 403.
Mühlbacher (E.), 411.
Mühlbrecht (O.), 41, 166, 198.
Müldener (W.), 174.
Mülinen (E. F. von), 252.
Müller, historiographe de Catherine II, 550.
— (A.), 181.
— (I. v.), 151, 321, 455, 456.
— (J.), 47, 445.
— (L.), 270.
— (Max), 500.
— (P. L.), 190, 471.
— (S.), 550.
— (W.), 58.
Mullinger (J. Bass), 148.
Munch (P. A.), 531.
Münch-Bellinghausen (v.), 436.
Muñoz y Romero (T.), 142, 555.
Münsterberg (H.), 509.
*Münsterische Beiträge*, 454.
Muntz (E.), 397.
Muratori (L. A.), 280, 327 et s., 522.
Muret (M. A.), 251.
Murillo (Madrid), 50.
Murray (J. A. H.), 500.
Musée britannique (Catalogue des Imprimés), 26; *Bibliographica*, 72.
— *belge* (*Le*), 468.
Musées (Nomenclature des Cat. de), 81.
*Museo español de antigüedades*, 485.
*Muséon*, 468.
*Museum*, 471.
Musique (Congrès int. de l'hist. de la), 565; (B. de l'hist. de la), 185, 195, 547.
Mutianus Rufus, 255.
Mythologie (B. de la — classique), 185; (germanique), 186.

Naguievski (D.), 118.
Namèche (A. J.), 262.
Namur (P.), 167.
Namur (B. du pays de), 156.
Naples (Sources de l'hist. du royaume de), 114.
Napoléon, 27.
Narducci (E.), 59.
Nassau. Voy. Hesse.
*Nation* (N. Y.), 22.
Naudet, 375.
Navy Records Society, 497.
Neander, 428.
*Nederlandsch Archievenblad*, 470.
Neoustroev (A. N.), 65.
Nestor (Soc. de l'annaliste), 556.
Nettlau (M.), 159.
Neubner, 104.
*Neue Jahrbücher für das klassische Alterthum*, 458.
*Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 411.
— *Archiv für sächsische Geschichte*, 190.
Nève (F.), 262.
Newman (miss), 72.
Niceron (P.), 95.
Nichols (J. G.), 497.
Nicolaï (R.), 98.
Nicolas (N. H.), 495.
Nicolaysen (N.), 531.
Nicole, 285.
Niebuhr, 289, 423 et s.
Niederle (L.), 187.
Nielsen (Y.), 552.
Nijhoff (M.), 60, 150, 465, 469.
Nirschl (J.), 98.
Nissen, 241.
Noël (Alex.), 350.
Nolhac (P. de), 247, 253.
Noorden (C. v.), 454.
Nord (Presse périodique dans le dép. du), 111.
*Nordiske Fortidsminder*, 528.
*Nordisk Familjebok*, 537.
Normandie (B. de l'hist. de), 588.
Norske Fortidsmindemærkers Bevaring (Foreningen til), 551.
— historiske Forening (Den), 531.
Norsk historisk Kildeskriftfund, 551.
— *historisk Tidsskrift*, 531.
Norvège (B. nat.), 61; (B. de l'hist. de), 176; (Nomenclature des relations de voyage en), 109; (Études hist. en), 50 et s.
*Notices et extraits des manuscrits*, 516.
*Nouvelles de la République des lettres*, 545.
*Nouvelle Revue hist. de droit français et étranger*, 198, 404.
Novati (Fr.), 101, 523.
Nowel (W.), 269.
Numismatica (S. — italiana), 522.
Numismatic and archæological Society (American), 507.
— *Chronicle*, 498.
— Society of London, 498.
Numismatique (B. de la), 167, 168, 177, 181, 200; (Congrès int. de), 565.
— et d'Archéologie (Soc. de), 385.
— (Société royale de) en Belgique, 466.
Numismatische Gesellschaft, 445.
— Gesellschaft (Bayerische), 445.
Numismatisk Forening, 528.
*Nuntiaturberichte aus Deutschland*, 419, 422, 445.
*Nuovo Archivio veneto*, 189, 516.
— *Bullettino di archeologia cristiana*, 561.
Nuremberg (Musée de), 419.

Obituaires, 88.
Obolenski (M. A.), 550.
Occioni-Bonaffons (G.), 191, 516.
Océanie (B. hist. de l'), 181.
Odhner (T.), 557.
Œfel (A. F. v.), 520.
Œkolampadius Verein, 445.
Œhlenschlager (F.), 254.
Œsterley (H.), 85.
Œttingen (A. J. v.), 586.

Œttinger (E. M.), 104, 125.
Œverland (O. A.), 582.
Ohio (Publ. du Gouvern. de l'), 90.
Oldenbourg (B. de l'hist. d'), 176.
Oldenburg (S.), 555.
Olivart (de), 476.
Omont (H.), 280, 307, 587.
Oncul (D.), 155.
Oncken Collection), 457.
Opsopœus, 265.
Oratoire (Écrivains de l'), 105, 505.
*Ordonnances des rois de France*, 374, 378.
Orelli, 252.
*Oriens christianus*, 561.
*Orientalische Litteraturzeitung*, 171.
Orientalisme en Allemagne, 452.
Oriental Society (American), 507.
Orientalistes (Congrès int. des), 565.
Orient latin, 184, 220, 226; (Soc. de l'), 384.
Osborn (M.), 195.
Osmont (J. B. L.), 17.
Ost (L.), 45.
Otlet (P.), 12, 198.
Ottenthal (E. von), 411.
Ottino (G.). Voir Fumagalli (G.).
Otto (R.), 185.
Oudheidkundig genootschap (Amsterdam), 469.
Oudin (C.), 107, 525.
Ouralo-altaïques (Ethnographie et folklore), 181, 542.
Oviedo (Université d'), 480.
Owen (Th. M.), 157.
Oxenstiern (A.), 555.
Oxford Publ. de l'Université d'), 500 et s.

Pacciaudi, 542.
Pacheco (J. F.), 482.
Pagel (J.), 165.
Paghaini (A.), 525.
Palacky, 456.
Palæographical Society, 498.
*Palæstra*, 455.
Palästina-Verein (Deutscher), 445.
Paléographie (B. des trav. rel. à la), 176, 177, 200, 587; (à la — orientale), 181; (classique), 183; (des peuples romans), 185; (allemande), 195.
Palestine Exploration Fund, 496.
Palestine Pilgrim's Text Society, 498.
Palestine (S. orthodoxe pour l'hist. de la), 556.
Pali Text Society, 496.
*Palmer's Index* 111.
Panciroli, 251.
Pandit (The), 505.
Πανδέκτα, 548.
*Panthéon littéraire*, 398.
*Pantobiblion*, 22.
Panvini, 251.
Panzer (G. W.), 34.
Paoli (C.), 522.
Papadopoulos-Kerameus (A.), 547.
Papadopoulo-Vretos (A.), 103.
Papebroch (D.), 291.
Papyrus grecs, 565.
Paquier (J.), 252.
Pardessus (J. M.), 314, 316, 374.
Paris (Presse à — de 1789 à 1800), 111; (pendant la révolution), 37; (Publ. hist. de la Ville de) 371.
Paris (G.), 185, 578, 585.
Pariset (E.), 568.
Parish Register Society, 499.
Parker (M.), 268.
Παρνασσός, 547.
Pasquier (E.), 268.
Passau, 254.
Pastor (C. Pérez), 474, 475.
Pastoret (de), 574.
Pastrnek (Fr.), 62, 156.
Patristique (Littérature), 97, 109, 219. V. Pères.
*Patrologia græca*, 599; *latina*, 400; *syriaca*, 400.
Pattison (M.), 262, 275.
Patton, 428.
Paul (H.), 156, 256, 269, 522, 526, 455, 456.
Paul-Émile, 252.
Pauler (J.), 542.
Pauli (C.), 441.
Paullini, 521.
Paulsen (Fr.), 322, 451, 452.
Pauly (A.), 152, 456.
Pavie, 569.
Pawinski (A.), 546.
Pawlowski (G.), 58, 41, 65, 75.
Pays-Bas (B. nat.), 60; (Cat. de mss.), 80; (B. gén. des), 100; (B. de l'hist. des), 150, 176, 189; (Études hist. aux), 276 et s., 523, 468 et s.
Paz y Melia (D. A.), 474.
Pêcheur, 298.
Pècoul (A.), 475.
Pédagogie (B. de l'hist. de la), 166, 195, 199, 586.
Peijpers (Dr.), 565.
Peiresc (N. C. F. de), 272.
Pélissier (L. G.), 529.
Pellechet (M.), 55.
Pellisson, 285.
Pères (Éditions bénédictines des), 295; (grecs), 428; (latins), 457.
Périodiques (Listes et indices analytiques e) 54 et s.; (des — allemands), 45; (anglo-américains 51; (français), 55; (italiens), 59; (des — historiques), 119 et s.
Perizonius (J.), 277.
Perkins (F. D.), 156.
Perlbach (M.), 65, 152.
Perrault-Dabot (A.), 568.
Perrot G.), 569, 597.
Perse B. de la), 154. V. Iran.
*Personalhistorisk Tidsskrift*, 528.
Perthes (F. A.), 456.
Pertz (G. H.), 519, 409 et s.
Petau (D.), 284, 286.
Petermann (A.), 200.
Petit (G.), 267.
Petit-Dutaillis (Ch.), 406.
Petit de Julleville (L.), 104, 252, 597.
Petite-Russie (Hist. de la) 546, 559.

Petitot, 398.
Pétrarque, 247.
Petrie (H.), 494.
Petrie (W. M. Flinders). 502.
Petrik (G.), 48.
Petrovitch (N. S.), 118.
Pettersen (H.), 61, 109.
Petzholdt (J.), 38, 67.
Peutinger, 266.
Pez (J. et B.), 320, 521.
Pfau (K. Fr.), 455.
Phénicie (B. hist. de), 181.
Philios, 548.
Phillips (L. B.), 104.
Philologies : anglaise (en Allemagne), 452; — celtique (hist. de la), 256; (en Allemagne), 452; — classique (B. de la), 150, 182; (en Allemagne), 452; (en Russie), 118; — finno-ougrienne, 163; — germanique, 156, 163, 186, 195; (hist. de la), 256; (en Allemagne), 452; — romane, 156, 163, 184; (hist. de la), 256; (en Allemagne), 452; — orientales, 152, 181. V. Orientalisme; — modernes (Collections de trav. et Revues publ. en Allemagne sur les), 455, 458; — slave, 156, 186.
Philological Association (American), 507.
— Society, 498.
Philologisch Studiefonds, 470.
Philologisk-historisk Samfund, 528.
*Philologus*, 458.
Philosophie (B. de l'hist. de la), 165, 197, 347.
Philosophie de l'histoire (B. de la), 176. V. Méthodologie.
*Philosophisches Jahrbuch*, 197.
Physique (B. des trav. rel. à l'hist. de la), 197, 347.
Piccolomini (Æ. S.), 252, 265.
Pick (B.), 455.
Pidal (R. Menéndez), 475, 482.
Pinçon (P.), 16.
Pintianus, 261, 265.
Piolin (Dom P.), 298.
Piot (Fondation), 377.
Pipe Roll Society, 497.
Pirenne (H.), 142, 334, 462, 466, 467.
Pistorius, 266, 269, 353.
Pithou (les), 261, 267, 271, 312.
Pitra (Dom), 221, 331.
Pits (J.), 268.
Placards (Collections de), 90.
Plancher (D.), 300.
Platina, 249.
Playfair (R.), 154.
Pökel (W.), 235, 261.
Poésies profanes du moyen âge, en latin, 110.
Poètes du moyen âge (Nomenclature des), 107.
Pogge (Le), 247.
Poggendorf (J. C.), 586.
Pohler (J.), 162.
Poirée (E.), 25.
*Political Science Quarterly*, 510.
Politien, 250.
Politis (N.), 548.
Pollock (Sir Fr.), 501.
Pologne, 63; (B. de l'hist de), 152, 176; (Études hist. au XIXe s. en), 544.
*Polybiblion*, 21.
Poméranie (Monuments historiques), 417; (B. de l'hist. de), 176.
*Pommersches Urkundenbuch*, 417.
Pomponius Lætus, 249.
Pons-Boignes (F.), 108.
Pontanus (J. I.), 269.
Poole (R. Lane), 268, 501.
Poole (W. Fr.), 51.
Poore (B. P.), 91.
Popovski, 357.
Porson, 271.
Porter (G. W.), 75.
Portugal (B. nat. du), 65; (Cat. de mss.), 80; (Hist. litt.), 100; (Travaux portugais sur l'hist. de), 118; (Trav. sur l'hist. de — à la Bibl. nat. de Paris), 128; (B. de l'hist. de), 152; (Études hist au XIXe s. en), 483; (Nomenclature des relations de voyage en), 109; (Hist. coloniale du), 485.
*Portugalia*, 486.
*Portugal em Africa*, 486.
*Portugaliæ Monumenta historica*, 485.
Posnanie (B. de l'hist. de), 157, 176, 191.
Posse (O.), 420.
Potier de Courcy, 304.
Potthast (A.), 87, 107, 221 266.
Poujoulat, 398.
Powell (F. York), 500.
*Prager Studien*, 453.
Preger (W.), 258.
Préhistoriques (Études), 439.
Prémare (le P.), 337.
Pressuti (P.), 560.
Preuss (E.), 96.
*Preussische Staatsschriften*, 453.
Pribram, 564.
Proctor (R.), 34.
Promis (V.), 150.
*Propugnatore (Il)*, 515.
Prosopographie de l'Empire romain, 451.
Prosorov (P.), 118.
Prost (A.), 294.
Protestantisme français (Soc. de l'hist. du), 384.
Protestantismus in Œsterreich (Gesellschaft für die Geschichte des), 445.
Prou (M.), 200, 402.
Provence (B. de), 157.
Provinces baltiques (B. des), 152, 176.
Prusse (Sources de l'hist. de), 114; (Hist. de — dans la presse périodique), 122; (B. de l'hist. de), 176, 191; (Études hist. en), 254, 416 et s.
— orientale (Mon. hist.), 417.
Prynne (W.), 324.
Pseudonymes, 42.
Psichari (J.), 547.
Ptolémée, 27.
Public Archives Commission, 507.
*Publicationen aus den k.*

[illegible]

Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte. 444.
— und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken. 419.
— und Forschungen zur Geschichte, Litteratur und Sprache Œsterreichs. 444.
— zur Sprach- und Culturgeschichte der österreichischen Völker. 455.
— zur Schweizer Geschichte. [illegible]
Quidde (L.). 221. 22[illegible]. 2[illegible]. 570.
Quicherat (J.-M.). 52.
[illegible] (A.). [illegible]
[illegible] (J.). 105. 50[illegible].

Rabelaisiennes (Soc. des études). 58[illegible].
Rachel (G.). 500. 504.
Rambaud (A.). 597.
Ram[illegible] (A.-J.). 510.
Ram[illegible] de. 29[illegible].
Ranke. 251. 479.
Rapin de P. 289.
Rathlef (H.). 501.
Rassegna bibliografica dell'arte italiana. 197.
Raumer (L. von). 255.
Rautenberg (O.). 122.
Raynaldi. 250.
Rawson (J.-S.). 50. 481.
Rebelliau (A.). 281. 287. 29[illegible].

[illegible]
Re[illegible] (W.). 5[illegible].
Re[illegible] nouvelle hist. [illegible] 527.
Regesta [illegible]. 531.
Re[illegible] (L.). 190.
Re[illegible]. 457.
Re[illegible]. 2[illegible].
Re[illegible] (W.). 44.
Re[illegible] (S.). 81. 151. 2[illegible].
Re[illegible] Congrès int. des [illegible] 5[illegible].
Re[illegible] (E.). 258. 505. 5[illegible]. 5[illegible]. 57[illegible].
Renan (E.). 450.
Répertoires archéologiques des départements. 555.
Repertorium diplomaticum regni danici mediævalis. 527.
Repertorium für Kunstwissenschaft. 196. 229.
Repertorium germanicum. 419.
Rethy (L.). 542.
Rethwisch (C.). 199.
Reuchlin. 256.
Reumont (A. v.). 118.
Reusch. 257.
Reusens. 167.
Reuss (R.). 254.
— (J. D.). 56.
Review of reviews. 58.
Revista critica de historia y literatura españolas.... 185.
— de archivos, bibliotecas y museos. 472. 475. 479.
— de ciencias históricas. 185.
— lusitana. 486.
— portugueza. 486.
Révolution française (Soc. de la). 584; (Travaux récents sur l'hist. de la). 177.
Revue archéologique. 403.
Revue [illegible] de Maredsous. 182.
— [illegible]. 182.
— [illegible]. 405.
— [illegible] et de [illegible]. 171.
— d'assyriologie et d'archéologie orientale. 405.
— de la Renaissance. 405.
— de l'histoire des religions. 185.
— de l'hist. litt. de la France. 196.
— de l'Instruction publique en Belgique. 468.
— de l'Orient chrétien. 405.
— de philologie. 185.
— de philologie, de littérature et d'histoire anciennes. 405.
— de philologie française et de littérature. 405.
— des bibliothèques. 405.
— des bibliothèques et des archives de Belgique. 468.
— des documents historiques. 405.
— des études anciennes. 592.
— des études grecques. 185.
— des humanités en Belgique. 468.
— des questions historiques. 177. 405.
— des Universités du Midi. 190.
— de synthèse historique. 178-179. 403. 405. 586.
— d'histoire. 570.
— d'histoire de Lyon. 404.
— d'histoire ecclésiastique. 468.
— d'histoire nobiliaire. 401.
— d'hist. et de litt. religieuses. 194. 228. 405.
— d'hist. diplomatique. 195.
— du Dauphiné. 404.
— égyptologique. 405.
— hispanique. 405.
— historique. 177. 405.
— historique de Provence. 404.
— maritime. 570.
— musicale. 404.

*Revue napoléonienne*, 524.
— *néoscolastique*, 197, 468.
— *numismatique*, 200, 405.
— *sémitique d'épigraphie et d'histoire ancienne*, 405.
*Rheinisches Museum*, 458.
Rhoades (H. E.), 111.
Riant (P.), 88.
Ribbeck (O.), 455.
Ribeiro (J. S.), 551, 485.
Ricci (C.), 525.
Richardson (E. L.), 97.
Richter (P. E.), 157
Riemsdijk (van), 468, 469.
Rietstap (J. B.), 472.
Rieu (W. N. du) 150.
Rigoley de Juvigny 52.
Rigollot (L. M.), 292.
Risco (M.), 555.
Ritschl, 427.
Rivadeneyra (M.), 481.
Rivain (C.), 500.
Rivet (D.), 299.
Rivière (E.), 157
*Rivista delle biblioteche e degli archivi*, 522.
— *di filologia e d'istruzione classica*, 525.
— *di storia antica*, 525.
— *italiana di numismatica*, 200.
— *storica del Risorgimento*, 524.
Robert (U.), 80, 89, 295.
Roberts (W.), 24.
Robillard de Beaurepaire (E. de), 580.
Robinson (J. Armitage), 501.
Rocheblave (S.), 280, 512.
Rochester, N. Y. (Bibliothèque de), 52.
*Römische Quartalschrift*, 444, 561.
Rördam (H. F.), 526-527.
Rœrsch 255, 262.
Rolfsen Nordahl), 552.
Rolls Series. Voy Chronicles and Memorials
Romanes (S. pour l'étude des langues), 584.
*Romania*, 405.
*Romanische Bibliothek*, 456.
*Romanische Forschungen*, 459.
Romano (G.), 517, 519.
Rome. V. École française et Instituts.
Romilly (Sir John), 494.
Romuel, 466.
Romualdi (A.), 564.
Roorbach (O. A.), 50.
Rosenberger (F.), 165.
Rosenmund (R.), 255.
Roserot (A.), 157.
Rosweyde (H.), 291.
Rothstein (J. W.), 112.
Rott (E.), 422.
Roumanie (B. de l'hist. de), 155, 176; (Travaux en français sur la), 119; (Études hist. en), 540.
Rouméjoux (A. de), 102.
Rousseau (J. J.), 585.
Rousset (J.), 520.
*Rousskaia ist. Biblioteka*, 561.
*Rouskaia Starina*, 559.
*Rousskii Archiv*, 559.
Rowlands (W.), 105.
Roxburgh Club, 499.
Ruelle (C. E.), 146, 559.
Ruhnken (D.), 277.
Ruinart (Dom), 296, 502.
*Rulers of India*, 501.
Russell (A.), 44, 584.
Russes (S. d'études), 585.
Russie (B. nat.), 62; (Cat. d'arch.), 79, 549; (Cat. de mss.), 79; (Cat. de musées), 82 Publ. du Gouvernment), 95 B. de l'hist de), 176, 190; (B. des relations de voyage en), 109; (Études hist. en), 255, 549 et s.
Rydberg (O. S.), 551.
Rye (W.), 79.
Rymer (Th.), 514, 521 et s.

Saavedra (M.), 114.
Sabatier (P.), 565.
Sabin (J.), 66, 145.
Sachau (E.), 452.
*Sacred Books of the East*, 500.
Sächsischer Altertumsverein, 445.
Sacy (S. de), 556.
Sadler (M. E.), 509.
Saglio E.), 52, 401.
Sagnac (Ph.), 580, 406.
Saint-Louis des Français, 561.
Saint-Maur (Congrégation de). Voy. Bénédictins.
Saint-Sulpice (Écrivains de), 105.
Saint-Vanne (Congrégation de). Voy. Bénédictins.
Sainte-Geneviève (Bibliothèque), 525.
Sainte-Marthe (Les), 297 et s.
Sakkelion (J.), 547.
Salazar (A. A.), 474.
Salmon (Lucy M.), 508, 511.
Salomon (L.), 111.
*Samlaren*, 196, 556.
*Sammlung theologischer Lehrbücher*, 457.
— *wissenschaftlicher Commentare*, 455.
Samokvasov (D. J.), 549.
Sancha (A. de), 555.
Sanchez (Fr.), 261, 264.
Sandys (J. E.), 244.
Sanudo (M.), 516.
Sars (J. E.), 552.
Sarti, 425.
Sarti (M.), 551.
Sarzec (de), 568.
Sathas (K. N.), 105, 547.
Saumaise (Cl.), 270.
Savigny, 425; (— Stiftung), 452.
Savile (Sir H.), 269, 525.
Savoie (B. hist. des États de la Maison de), 150.
Savonarola (R.), 11, 12.
Sawczynski (H.), 152.
Sax (Chr.), 95.
Saxe (Sources de l'hist. de), 114; (B. de l'hist. de), 157, 176, 190; (Mon. hist.), 418.
Sbaraglia, 105.
Sbarbi J. M.), 474.
Scaliger (J. C.), 248.
— (J. J.), 251, 255, 261, 264, 269.
Scargill Bird (S. R.), 489.
Scavi di antichità, 521.
Schachmatov (A.), 553.
Schæfer (A.), 115.

Schæfer (D.), 148.
Schannat (J. F.), 521.
Schanz (M.), 98.
Schedel (Hartmann), 235.
Schenkl (H.), 457.
Scherer (W.), 104, 455.
Scherman (L.), 181.
Schiaparelli (L.), 518.
Schiemann (Th.), 152.
Schiller (B. de), 196.
Schipper (J.), 255, 455.
Schleiermacher, 125 et s.
Schlesvig-Holstein (B. de l'hist. du), 176.
Schmid (K. A.), 246.
Schmidt (E.), 455.
— (J. A. Fr.), 67.
— (R.), 455.
Schmidt von Tavera (C.), 140.
Schmoller (G.), 454.
Scholarios (D.), 100.
Schott (L. P. A.), 555.
Schouler (J.), 506.
Schrader (O.), 456.
Schröder (R.), 457.
Schrörs, 455.
Schubert, 21.
Schück (H.), 557.
Schulte (Fr. v.), 112.
— (W.), 258.
Schultens (A.), 555.
Schultz (A.), 457.
Schultze (W.), 114, 118.
Schwab (M.), 154.
Schwandtner (J. S.), 554.
Schweighäuser, 265.
Schwenke (P.), 25.
Schybergson (M. G.), 559.
Scottish History Society, 499.
— Record Publications, 495.
— Text Society, 499.
*Scriptores rerum britannicarum medii ævi*. Voy. Chronicles and Memorials.
— *rerum danicarum*, 526.
— *rerum italicarum*, 528, 518, 522, 525.
— *rerum polonicarum*, 544.
— *rerum suecicarum*, 555.
— *sacri et profani*, 455.
Sdralek, 155.
Sébert (H.), 15.
Secher (V. A.), 525, 527.
Secousse, 515.
Sée (H.), 406.
Seebohm (Fr.), 254.
Séguier, 280.
Seignobos (Ch.), 147, 396, 397, 452.
Seippel (A.), 552.
— (P.), 422, 446.
Selden (J.), 271; (— Society), 497.
*Senchus Mor*, 495.
Serbo-Croates, 540; (Travaux français sur les), 118.
Serrano y Sanz, 475.
Serrure (R.), 168.
Settervall (K.), 190.
Seyffert (O.), 182.
Shakespeare, 27; (— Society), 498; (— American Society), 508; (Deutsche — Gesellschaft), 445.
Sharpe (J.), 494.
Shaw (W. A.), 505.
Sibérie (B. de la), 151.
Sichart, 266.
Sickel (Th. v.), 389, 454.
Sienne (Bibliothèque de), 59.
Sievers (E.), 455.
Sigillographie française (B. de la), 585.
Sigonius, 251.
Silbernagel, 266.
Silésie (B. de l'hist. de), 176; (Mon. hist.), 417.
Silfverstolpe (C.), 190, 555, 554.
Silva (J. F. da), 65.
— (R. da), 486.
Simancas (Doc. relatifs à l'hist. d'Angleterre à), 492.
Simon (Richard), 282 et s., 555.
Simplicien (le P.), 505.
Simson (R.), 550.
Sinner (G. R. L. v.), 155.
Sirmond (J.), 288, 289.
Sittl (K.), 81.
Skandinaviens historia (S. för utgifvande af Handskrifter rörande), 556.
Skeat (W.), 500.
Skias, 548.
Skladny (A.), 157.
Slave (B.), 555.
Smedt (Ch. de), 161.
Smirdin (A.), 65.
Smirnov (N. P.), 62.
Smith (Sir W.), 162, 502.
Smithsonian Institution, 505.
Socard (E.), 157.
Sociétés savantes (B. gén. des publ. des), 119 et s.; (en France), 583; (dans les pays allemands), 445; (en Belgique), 465; (aux Pays-Bas), 469; (en Espagne), 479; (en Portugal), 485; (en Grande-Bretagne), 495; (aux États-Unis), 507; (en Italie), 521; (en Danemark), 526; (en Norvège), 551; (en Suède), 556; (en Finlande), 558; (en Hongrie), 542; (en Pologne), 545; (en Russie), 554.
Socotora, 458.
Sohm (R.), 452.
Solerti (A.), 101.
Solesmes. V. Bénédictins.
Soltau (W.), 242.
Somalis, 458.
Somme (Études hist. dans le dép. de la), 254.
Sommerfeldt (G.), 174.
Sommervogel (C.), 105.
Somnenschein (W. Swan), 19, 124.
Sons of the Revolution, 508.
Sopikov (V.), 65.
Sorbonne (Bibl. de la), 516.
Sorbonnistes, 505.
Sotiriadès, 548.
Souchomlinov, 552.
Sources (définition), 76.
Spalding Club, 499; (New), 499.
Spanheim, 282.
Sparke, 525.
Sparks (E. E.), 144.
*Spectateur militaire*, 404.
*Sphinx*, 557.
Spinelli (A. G.), 529.
Spon (J.), 279.
Sresnevski (J.-J.), 555.
*Staatengeschichte der neuesten Zeit*, 457.
Staatslexicon, 444.
*Staats- und Socialwissen-*

*schaftliche Forschungen*, 454.
*Staatswissenschaftliche Studien*, 457.
Stang (W.), 161.
*Starina i Novizna*, 556.
*Starodawne prawa polskiego pomniki*, 544.
State Paper Office, 490.
*Statsvetenskaplig Tidskrift* 557.
Statuts de corporation, 87.
*Statutes of the Realm*, 489.
Steenstrup (J.), 528 et 252.
Stein (H.), 24, 36, 68, 73, 79, 104.
Stein (L.), 197, 455.
Stein (le baron de), 408.
Steindorff (E.), 158.
Steinhausen (G.), 199. 454.
Steinschneider, 65.
Stengel (E.), 455.
Stephen (Leslie), 502.
Stephens, 502.
Stewart (G.), 504.
Stieda (W.), 192.
*Stimmen aus Maria Laach*, 562.
Stintzing (R.), 255, 266.
Stokvis (A. M. H. J.), 472.
Storm (G.), 531, 552.
Strohm (A. J.), 583.
Struve (B. G.), 124, 289, 320.
Stubbs (W.), 324, 494, 501, 505.
*Studia sinaitica*, 501.
*Studi e documenti*, 521.
*Studien und Darstellungen aus dem Gebiete der Geschichte*, 445.
— *u. Mitth. aus. d. Benedictin. u. Cisterc. Orden.* 562.
— *zur deutschen Kunstgeschichte*, 457.
— *zur Geschichte der Theologie und der Kirche*, 457.
*Studies and notes in Philology and Literature*, 510.
— *in History, Economics and Public Law*, 510.
*Studi storici*, 524, 588.
Sturgis (R.), 164.
Sturm, 273.
Styffe (C. G.), 555.
Suède (Acq. des bibl. de) 51; (B. nat. de la), 61; (Arch. de), 79, 533; (Cat. de mss.), 80; (Musées), 82, 533 et s.; (B. de l'hist. de), 151, 176, 190; (Sigillographie de la), 555; (Études hist. en), 555; (Sources de l'hist. de — au moyen âge), 556.
Suhm, 526.
Suisse (B. nat.), 64; (Cat. de mss.), 80; (Sources de l'hist. de), 113; (B. de l'hist. de), 153, 176, 190, 191, 347; (Études hist. en), 422.
Surius (L.), 260.
Surtees Society, 498.
Suttina (L.), 587.
*Svenska ättartal*, 558.
Svenska Autograf Sällskapet, 556.
Svenska historiska Föreningen, 536.
Svenska Litteratur S., 556; (— i Finland), 558.
*Svenskt Rigdagsakter*, 534.
*Svenskt Diplomatarium*, 534.
*Sveriges ridderskaps og adels riksdags Protokoll*, 534.
*Sveriges Runinskrifter*, 535.
*Sveriges traktater*, 534.
Svoronos (J. N.), 548.
Sybel (v.), 241, 439.
Syrie (B. hist. de la), 181.
Szabò (K.), 48.
Szamatólski, 455.
*Századok*, 540, 542.
Szilagyi (A.), 542, 544.
Szinnyei (J.), 48.

Tabarrini (M.), 517.
*Table chron. des diplômes relatifs à l'hist. de France*, 374.
*Table chron. des diplômes impr. concernant l'hist. de la Belgique*, 463.
Tables de périodiques, 68.
Tafel (G. L. Fr.), 436.
Tafuri, 331.
Taillandier (Dom), 300.
Taine, 583.
Tamizey de Larroque, 87.
Tanner (Th.), 100, 323.
Tannery (P.), 347.
Tardif (H.), 112, 290, 330.
— (J.), 331.
Tarisse (Dom G.), 295.
Taschereau, 402.
Tassin (Dom), 295.
*Ta-Ssi-Yang-Kuo*, 486.
Tchetchouline (M.), 554.
Tedder (H. R.), 147.
Teggart (Fr. J.), 69.
*Tegninger af äldre nordisk Architektur*, 528.
Teissier (A.), 66.
— (O.), 361.
Teleki (comtes), 542.
Teubner (B. G.), 170.
Teuffel (W. S.), 98.
Teulet (A.), 351.
*Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Litteratur*, 453.
Theiner (A.), 259, 545.
Theodosianus Codex, 272, 432.
Théologiens catholiques (Nomenclature des), 108.
*Theologische Rundschau*, 194.
— *Tijdschrift*, 471.
*Thesaurus linguæ latinæ*, 441.
Theux de Montjardin (de), 156.
Thibet (B. de l'hist. du), 181.
Thiénot, 232.
Thomas (F. S.), 489.
— (G. M.), 456.
Thomassin (le P.), 286, 330.
Thommen (R.), 446.
Thorkelius, 527.
Thou (de), 268.
Thuringe (B. de l'hist. de), 176, 191.
Thwaites (R. G.), 506.
Tiele (C. P.), 153.
*Tijdschrift voor geschiedenis*, 471.
Tille (A.), 457.

Tillet (J. du), 238.
*Times* (*The*), 22. 111.
Tisserand (L. M.), 571.
Tobler (A.), 152.
Toda (E. de), 175.
Tolra de Bordas (J.), 175.
Tonelli (Fr.), 66.
Topografia romana (Mostra di), 524.
Torma (C.), 542.
Torraca (Fr.), 525.
Torres de Mendoza (L.), 482.
*Történelmi Tar*, 542.
Tougard (A.), 55. 282.
*T'oung Pao*, 472.
Tourneux (M.), 111. 114. 157.
*Tradição*, 487.
*Traditions populaires suédoises* (*Archives des*), 556.
Traill (H. D.), 502.
Traube (L.), 98.
Trautmann (M.), 455.
Trent (W. P.), 506.
Trinitaires (Écrivains — d'Espagne et de Portugal), 165.
Trithème, 106. 265.
Trouillot (J.), 422.
Troyes en Champagne (B. de), 157.
*Trübner's Record*, 65.
Tsuntas, 548.
Tunisie (B. de la), 154.
Turnèbe, 241. 245.
*Turul*, 545.
Tyrol (B. hist. du), 185.
Twysden (R.), 525.

Uckert, V. Herren.
Ueberweg (Fr.), 165.
Ughelli (F.), 527.
*Ugrische Hefte*, 545.
Uhlirz (K.), 192.
Unger, 551.
Universités (Travaux sur l'hist. des), 192; (allemandes), 47. 106. 450 et s.; (belges), 466; (des Pays-Bas), 471; (espagnoles), 480; (anglaises), 500; (des États-Unis), 508; (italiennes), 522; (danoises), 529; (norvégiennes), 552; (suédoises), 106. 556; (hongroises), 545; (russes), 106. 556.
*Untersuchungen zur deutschen Staats- und Rechtsgeschichte*, 455.
Uri (L.), 270.
*Urkunden zur Schweizergeschichte*, 445.
Urstisius, 266.
Usener, 428.

Vahl (J.), 61.
Vaissete (Dom), 500.
Valckenaer (L. K.), 277.
Valdeflorès (Mis de), 555.
Valdenebro y Cisneros (J. M. de), 475.
Valencia de Don Juan (de), 475.
Valla (Lorenzo), 248. 249.
Vallée (L.), 68.
Valmaggi (L.), 150. 185.
Valois (des), 506. 509.
Vandenhoëck et Ruprecht, 175. 185.
Vanel (J. B.), 295.
Vapereau (G.), 95.
Varnhagen (H.), 47. 455.
Vatican (Archives du), 560; (Doc. relatifs à l'hist. d'Angleterre au), 492; (Publ. du), 560.
Vengerov (S.), 100.
Venise (Sources de l'hist. de), 115; (Doc. relatifs à l'hist. d'Angleterre à), 492.
Venturi (A.), 514. 525.
Vereeniging tot uitgave der bronnen van het oude vaderlandsche Recht, 469.
Vérone (Sources de l'hist. de), 115.
Vespasiano da Bisticci, 254.
*Vestnik slovansk. starožitnosti*, 187.
*Vetusta Monumenta*, 526. 496.
Vexin (B. de l'hist. du), 190.
Viasemski (princes), 558.
Vicaire (G.), 54.
Victorius (Petrus), 251.
Vidier (A.), 25. 80. 108. 189.
*Vierteljahrsschrift für Social- u. Wirtschaftsgeschichte*, 459.
*Viestnik arch. i. istor.*, 557.
Vieusseux (G.), 515.
Vigfusson (G.), 500.
Vignau (V.), 475.
Vignier (J.), 267.
— (Cl.), 268.
Viking Club, 498.
Vilanova y Piera, 482.
Vildhaut (H.), 115.
Vilevault (de), 515.
Villari (P.), 121.
Villemain, 535.
Villepelet (F.), 102.
Villes (Travaux sur l'hist. des — au m. à.), 192.
Vincent (J. M.), 188.
Vinet (E.), 165.
Vinogradov (P.), 125.
Vinson (J.), 105.
Viole (Dom G.), 500.
Viollet (P.), 160, 402.
Virgile, 27.
Virgili (A.), 232.
Vischi (L.), 528.
Vitelli (G.), 565.
Vivès (L.), 262.
*Visant. Vremennik*, 551.
*Vocabularium jurispr. romanæ*, 452.
Voigt (G.), 246.
*Volkskunde*, 477.
Vollmöller (K.), 185.
Voltaire, 517.
Voronzov (princes), 558.
Vossius (I.), 277. 282.
Vulcanius, 266.
Vyon d'Hérouval, 505. 509.

Wace (H.), 162.
Wachler (L.), 229 et s.
Wachsmuth (C.), 115. 257. 455.
Wadding (L.), 165.
Waffenkunde (Verein für hist.), 445.
Wailly (N. de), 560.
Waitz (G.), 158. 411.
Walther (Ph. A. F.), 120.
Waltzing (J. P.), 221. 425.
Ward (H. L. D.), 575.
Warmholtz (C. G.), 151.
Warnkönig, 146. 466.

Watt (R.), 16.
Wattenbach (W.), 110, 115, 206, 228, 319, 407, 413, 585.
Wauters (A.), 86, 464.
Webb (Sidney), 90.
Weber (G.), 129.
Wegele (Fr. X. von), 251 et s., 266, 318, 319.
Weigel (P. O.), 117.
Weigel (R.), 164.
Weinberger (W.), 457.
Weinhold (K.), 452.
*Weisthümer*, 436.
Weizsäcker (J.), 454.
Wenckstern (Fr. v.), 154.
Wendland (P.), 182.
Wentzel (Fondation), 455.
*Westdeutsche Zeitschrift f. Geschichte und Kunst*, 422, 459.
Westenrieder (S. L. v.), 522.
Westphalie (Mon. hist.), 447; (B. de l'hist. de), 176.
Westrin (T.), 554.
Wharton (H.), 525, 524.
Wheatley (H. B.), 57, 206.
Whitaker (J.), 57, 595.
White (A. D.), 452.
Whitney (J. Lyman), 75.
Widemann (J.), 254.
Wiedemann (A.), 155, 182.
Wiegand (G.), 427.
Wieland (C. M.), 229.
*Wiener Studien*, 458.
— *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 456.
Wierzbowski, 65.
Wigan (Bibliothèque de), 72.
Wilamowitz-Möllendorf (v.), 545, 452.
Wilkins, 525, 524.
Wilkins, orientaliste, 556.
Wimmer (L.), 550.
Winckelmann, 280.
Winkelmann (E.), 152.
Winsor (J.), 145, 512.
Wissowa (G.), 111, 152, 456.
*Wittelsbachische Korrespondenz*, 459.
Wölfflin (E. v.), 442, 455.
Wolf (Fr. A.), 279, 545.
Wolff (F. v.), 249.
Wolfs' *Historisches Vademecum*, 126.
Woltman, 521.
*Wörterbuch der deutschen Rechtssprache*, 432.
— *der ægyptischen Sprache*, 442.
Wouwermans (P.), 465.
Wrong (G. M.), 190.
Wurtemberg (B. de l'hist. du), 140, 176, 191; (C. hist. de), 420.
*Württembergische Vierteljahrshefte*, 191.
Wüstenfeld (F.), 108.
Wyclif Society, 498.
Wyss (G. v.), 115, 266, 520.
Wyttenbach (D.), 278.

Xenopol (A. D.), 155.

*Yale Review*, 510.
*Yearbook of the scientific Societies of Great Britain*, 495.
Yepes (Fr. Antonio de), 555.

Zabálbaru (Fr. de), 481.
Zambrini (Fr.), 525.
Zannoni (G.), 184.
Zarco del Valle, 50.
*Zeitschrift der hist. Gesellschaft für die Provinz Posen*, 191.
— *des Vereins für thüringische Geschichte*, 191.
— *für ægyptische Spr. und Alterthumskunde*, 458.
— *für Assyriologie und verwandte Gebiete*, 458.
— *für celtische Philologie*, 458.
— *für christliche Kunst*, 459.
— *für das Gymnasialwesen*, 458.
— *für deutsche Philologie*, 459.
— *für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur*, 459.
— *für die alttestamentliche Wissenschaft*, 458.
— *für die Geschichte des Oberrheins*, 420.
— *für die œsterr. Gymnasien*, 458.
— *für französische Sprache und Litteratur*, 459.
— *für hebräische Bibliographie*, 65.
— *für Kirchengeschichte*, 194, 459, 588.
— *für Kulturgeschichte*, 199, 459.
— *für Litteratur und Geschichte der Staatswissenschaften*, 198.
— *für Mathematik und Physik*, 197.
— *für neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde des Urchristentums*, 459.
— *für Numismatik*, 459.
— *für romanische Philologie*, 186, 459.
— *für Social- und Wirtschaftgeschichte*, 459.
— *für vergl. Litteraturgeschichte und Renaissance Litteratur*, 459.
— *für Wirtschaftsgeschichte*, 198.
Zeller, 589.
Zeller (J.), 252.
Zenker (E. V.), 110.
— (J. Th.), 96.
Zeumer (K.), 415.
Zibrt, 141, 586.
Zichy (Comtes), 542.
Ziegler, 455.
Zimmer (H.), 452.
Zippel (G.), 246.
Zittel (K. A. v.), 459, 442.
Zuchold (E. A.), 175.
Zumpt (A. W. et C. G.), 427.
Zwiedineck-Südenhorst (H. v.), 457.

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS . . . . . v
AVERTISSEMENT DE LA 1re ÉDITION DE LA PREMIÈRE PARTIE . . . . . VII

## PREMIÈRE PARTIE

### INSTRUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

## LIVRE I

### Éléments de bibliographie générale.

CHAPITRE I. — BIBLIOGRAPHIES UNIVERSELLES . . . . . 5
I. Le Catalogue universel . . . . . 5
II. Bibliographies universelles d'ouvrages choisis. . . . 16
III. Catalogues de bibliothèques . . . . . 23
IV. Répertoires spéciaux de bibliographie universelle . . 32
V. Répertoires généraux de publications périodiques. . 34
CHAPITRE II. — BIBLIOGRAPHIES NATIONALES. . . . . 37
Allemagne, 42. — Autriche-Hongrie, 48. — Belgique, 49. — Espagne, 49. — États-Unis de l'Amérique du Nord, 50. — France, 52. — Grande-Bretagne, 56. — Grèce, 58. — Italie, 59. — Pays-Bas, 60. — Pays scandinaves, 61. — Pays slaves, 62. — Portugal, 63. — Suisse, 64. — Autres pays, 65.
CHAPITRE III. — BIBLIOGRAPHIES DES BIBLIOGRAPHIES . . . . . 66

# LIVRE II

## Instruments de bibliographie historique.

CHAPITRE I — BIBLIOGRAPHIE DES SOURCES ORIGINALES . . . . . 77
I. Bibliographie des catalogues de documents. . . . . 77
II. Répertoires bibliographiques de documents. . . . . 82
*Documents non littéraires*. . . . . 85
Répertoires de documents imprimés, 85. — Répertoires de documents tant inédits qu'imprimés, 87.
*Documents littéraires* . . . . . 94
Bibliothèques d'histoire littéraire universelle, 94. — Bibliothèques qui embrassent l'ensemble des littératures de l'Orient, de l'Antiquité classique et du Moyen Age, 96. — Bibliothèques d'histoire littéraire régionale (nationale et locale), 99. — Bibliothèques d'histoire littéraire corporative, 105. — Bibliothèques de documents littéraires, classés par genre, 107. — Répertoires d' « incipit », 109.
III. Travaux bibliographiques sur l'histoire des sources originales. . . . . 112

CHAPITRE II. — BIBLIOGRAPHIES NATIONALES DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE . . . 116
I. Pour les livres. . . . . 117
II. Pour les publications périodiques . . . . . 119

CHAPITRE III. — RÉPERTOIRES DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE (BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE) . . . . . 125
I. Répertoires d'histoire universelle . . . . . 122
II. Répertoires de travaux relatifs à une grande période de l'histoire (Antiquité, Moyen Age) . . . . . 129
III. Répertoires d'histoire régionale (nationale et locale). 137
*Répertoires d'histoire nationale* . . . . . 138
Allemagne, 138. — Autriche-Hongrie, 140. — Belgique, 141. — Espagne, 142. — États-Unis et autres pays de l'Amérique du Nord, 145. — France, 144. — Grande-Bretagne, 147. — Italie, 149. — Pays-Bas, 150. — Pays scandinaves, 151. — Pays slaves, 151. — Portugal, 152. — Roumanie, 155. — Suisse, 155. — Autres pays, 155.
*Répertoires d'histoire locale*. . . . . 155
Bibliographies nationales d'histoire locale, 155. — Bibliographies d'histoire provinciale, départementale, municipale, etc., 156.

IV. Répertoires particuliers à des branches spéciales et aux sciences auxiliaires de l'histoire. . . . . 160
Histoire religieuse, 160. — Histoire militaire, 162. — Histoire diplomatique, 162. — Histoire des langues et des littératures, 162. — Histoire des arts, 163. — Histoire des sciences, 164. — Histoire de la philosophie, 165. — Histoire du droit public et privé et de la science sociale, 165. — Histoire de la pédagogie, 166. — Sciences auxiliaires de l'histoire, 167.

CHAPITRE IV. — RÉPERTOIRES DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE (BIBLIOGRAPHIE COURANTE). . . . . 170

I. Histoire universelle . . . . . 173

II. Histoire de l'Antiquité, Histoire du Moyen Age. Travaux relatifs à la « Philologie classique » et aux diverses « Philologies » . . . . . 179

*Antiquité*. . . . . 180
Histoire primitive, 180. — Histoire et Philologie de l'Orient, 181. — Histoire de la Grèce et de Rome. Philologie classique, 182.

*Moyen Age et Philologies modernes*. . . . . 182
Philologie romane, 184. — Philologie germanique, 186. — Philologie slave, 186.

III. Histoire régionale (nationale et locale). . . . . 187

*Histoire nationale* . . . . . 187
Allemagne, 187. — Belgique, 187. — Canada, 188. — Danemark, 188. — États-Unis, 188. — France, 188. — Grande-Bretagne, 189. — Italie, 189. — Pays-Bas, 189. — Russie, 190. — Suède, 190. — Suisse, 190.

*Histoire régionale*. . . . . 190
Bibliographies de faits historiques et bio-bibliographies individuelles . . . . . 192

IV. Branches spéciales et sciences auxiliaires de l'histoire. 193
Histoire religieuse, 193. — Histoire diplomatique, 195. — Histoire littéraire, 195. — Histoire des arts, 196. — Histoire des sciences, 197. — Histoire de la philosophie, 198. — Histoire du droit public et privé et de la Science sociale, 198. — Histoire de la civilisation, 199. — Histoire de la pédagogie, 199. — Sciences auxiliaires de l'histoire, 200.

CONCLUSION . . . . . 202

# DEUXIÈME PARTIE

## HISTOIRE ET ORGANISATION DES ÉTUDES HISTORIQUES

Chapitre préliminaire. . . . . 215
I. Guides analytiques et descriptifs . . . . . 218
II. Histoires des études historiques. . . . . 229
Histoires des études historiques à cadre régional (national ou local), 250. — Histoires des études relatives à une discipline historique dans tous les pays, 254.

## LIVRE I

### Les études historiques depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

Chapitre I. — Les Origines, jusqu'au milieu du XV[e] siècle. . . . . 241
Chapitre II. — La Renaissance et la Réforme . . . . . 250
Chapitre III. — Le XVII[e] et le XVIII[e] siècles. . . . . 270

## LIVRE II

### Histoire et organisation des études historiques au XIX[e] siècle.

Chapitre I. — Les études historiques au XIX[e] siècle . . . . . 339
Chapitre II. — France. . . . . 347
Chapitre III. — Allemagne, Autriche et Suisse allemande. . . . . 407
Chapitre IV. — Belgique et Pays-Bas. . . . . 465
Belgique, 465. — Pays-Bas, 468.
Chapitre V. — Espagne et Portugal . . . . . 472
Espagne, 472. — Portugal, 484.
Chapitre VI. — Grande-Bretagne et États-Unis . . . . . 488
Grande-Bretagne, 488. — États-Unis, 504.

CHAPITRE VII. — ITALIE. . . . . 513

CHAPITRE VIII. — PAYS SCANDINAVES. . . . . 525
Danemark, 525. — Norvège, 530. — Suède, 533. — Finlande, 538.

CHAPITRE IX. — EUROPE ORIENTALE . . . . . 540
Hongrie, 541. — Pologne, 544. — Grèce, 546. — Russie, 549.

CHAPITRE X. — ORGANISATIONS INTERNATIONALES . . . . . 560

CONCLUSION. . . . . 571

ADDITIONS ET CORRECTIONS . . . . . 582

INDEX. . . . . 591

TABLE DES MATIÈRES . . . . . 619

50298. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

SOCIAL SCIENCES
REFERENCE

DOES NOT CIRCULATE

016.9
L284
ed. 2
v. 2
cop. 2

Stanford University Library
Stanford, California
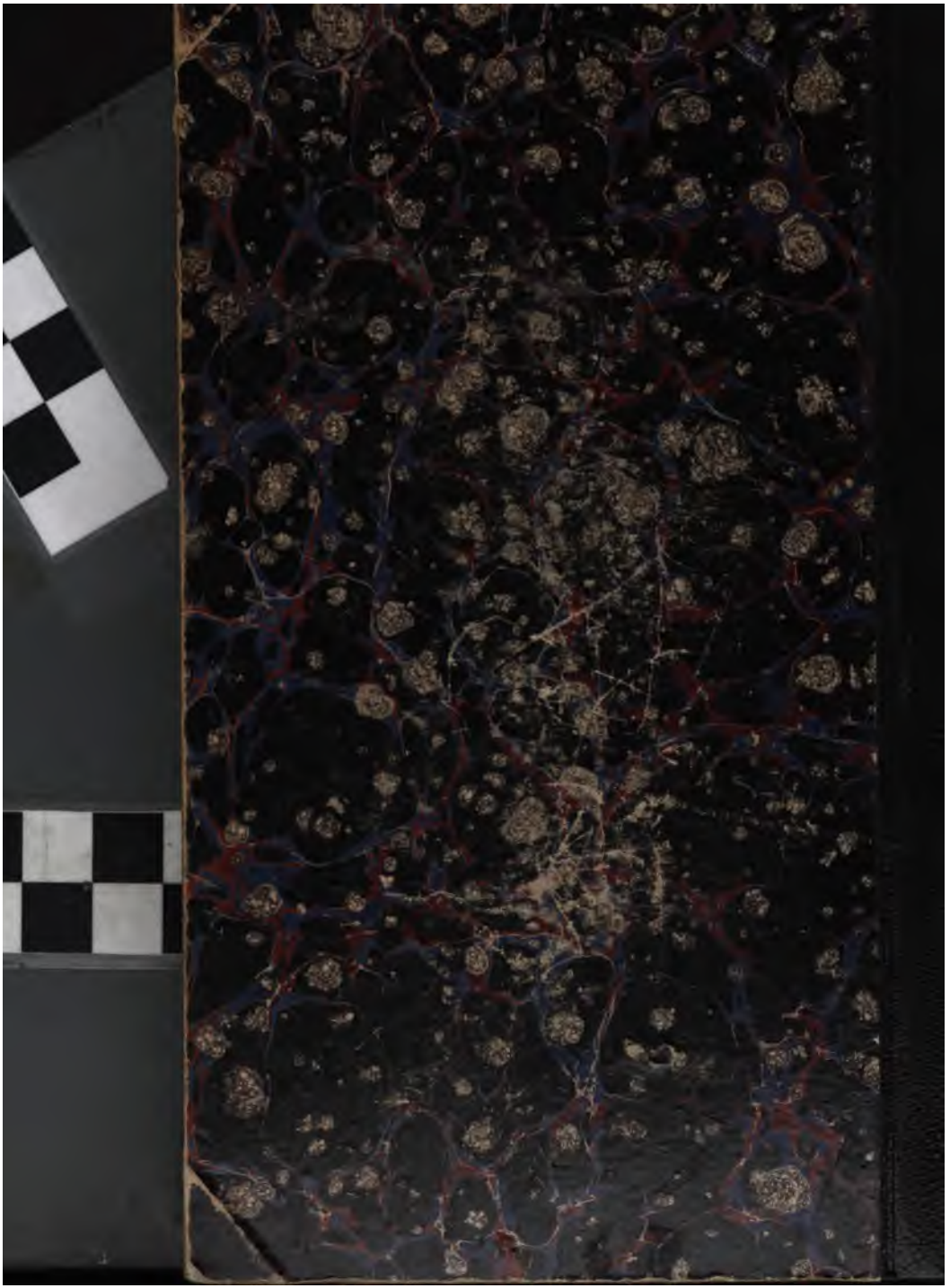
In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.